



**HAL**  
open science

# Les constructions verbales en wolof: vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases

Maximilien Guérin

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin. Les constructions verbales en wolof: vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2016. Français. NNT : 2016USPCA057 . tel-01557412

**HAL Id: tel-01557412**

**<https://theses.hal.science/tel-01557412>**

Submitted on 6 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3**

ED268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission

UMR 7528 - Mondes iranien et indien

UMR 8135 - Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire

Thèse de Doctorat Sciences du Langage

Maximilien GUÉRIN

**LES CONSTRUCTIONS VERBALES EN WOLOF**  
*VERS UNE TYPOLOGIE DE LA PRÉDICATION,*  
*DE L'AUXILIATION ET DES PÉRIPHRASES*

Thèse dirigée par  
Pollet SAMVELIAN & Konstantin POZDNIAKOV

Soutenue le 3 juin 2016

**Jury :**

Oliver BONAMI (Professeur, Université Paris Diderot - Paris 7)

Denis CREISSELS (Professeur émérite, Université Lumière Lyon 2)

Maarten MOUS (Professeur, Universiteit Leiden)

Konstantin POZDNIAKOV (Professeur, Inalco)

Pollet SAMVELIAN (Professeure, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

Sylvie VOISIN (Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille)



## Résumé

*Les constructions verbales en wolof :*

*Vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases*

Le principal objectif de cette étude est de situer les constructions verbales du wolof dans une perspective typologique. Il s'agit tout d'abord de proposer une description synthétique du système de prédication verbale du wolof dans une perspective typologique, en nous appuyant sur les travaux de référence concernant la conjugaison du wolof. Contrairement à ce que l'on observe dans un très grand nombre de langues, en wolof la majeure partie des catégories grammaticales liées au verbe est exprimée par des constructions périphrastiques. L'analyse typologique de ces constructions périphrastiques nous sert de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. Nous considérons que, dans une perspective typologique, l'auxiliaire ne doit pas être défini comme une catégorie lexicale spécifique, ni comme une étape dans un chemin de grammaticalisation, mais plutôt comme un élément prédicatif autonome ayant une fonction spécifique. Par ailleurs, nous proposons une analyse constructionnelle de l'organisation du système de prédication verbale du wolof. Nous considérons que les constructions verbales du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré (un réseau de constructions). En outre, nous montrons que certaines idiosyncrasies apparentes dans le paradigme de conjugaison du wolof peuvent s'expliquer à la lumière de la diachronie. Enfin, nous proposons une analyse comparative des constructions verbales des langues atlantiques afin de déterminer ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique.

**Mots clés :** Wolof, Typologie, Auxiliaires, Périphrases, Grammaticalisation, Grammaire de construction

# Abstract

## *Verbal Constructions in Wolof: Towards a Typology of Predication, Auxiliation and Periphrasis*

This thesis is a study of Wolof verbal constructions in a typological perspective. Based on available descriptions of Wolof verbal conjugation, I first provide a summary of the system of verbal predication in the light of the typological literature. Contrary to what is observed in many languages, most Wolof verbal categories are expressed periphrastically. The typological analysis of these periphrastic constructions provides us with the empirical basis to propose a new approach to the notion of “auxiliary”. I argue that auxiliaries should not be cross-linguistically defined as items belonging to a specific lexical class or as items on a grammaticalisation path but rather as autonomous predicative elements with a specific function. In addition, I propose a constructional analysis of the organisation of the verbal predication system of Wolof. The entirety of Wolof verbal constructions is not assumed to form an unstructured set of independent entities, but it is instead taken to constitute a highly structured system (a network of constructions). Furthermore, some apparent idiosyncrasies in the conjugation paradigm of Wolof can be explained from a diachronic point of view. Finally, I provide a comparative analysis of verbal constructions in Atlantic languages in order to determine which elements of the Wolof conjugation are inherited from Proto-Atlantic.

**Keywords :** Wolof, Typology, Auxiliaries, Periphrasis, Grammaticalization, Construction Grammar

*al Ludoviko Lazaro Zamenhof,  
kies la vivo kaj la verko instigis min  
al la studado de la lingvo*

*à Ludwik Lejzer Zamenhof,  
dont la vie et l'œuvre m'ont poussé  
à étudier le langage*

*di ko jagleel Ludowiko Lasaro Samenxof  
mi nga xam ne dundam ak liggéeyam ñoo ma ñaax  
ci gëstu xam-xamu làkk*

*Εἴ τις με ἐλέγξει καὶ παραστήσάι μοι,  
ὅτι οὐκ ὀρθῶς ὑπολαμβάνω ἢ πράσσω,  
δύναται, χαίρων μεταθήσομαι· ζητῶ  
γὰρ τὴν ἀλήθειαν, ὑφ' ἧς οὐδεὶς πώποτε  
ἐβλάβη, βλάπτεται δὲ ὁ ἐπιμένων ἐπὶ  
τῆς ἑαυτοῦ ἀπάτης καὶ ἀγνοίας.*

*Si quelqu'un veut bien me convaincre et s'il  
m'arrête en me prouvant que ma pensée n'est  
pas juste, ou que mon action n'est pas bonne,  
je suis à la joie de mon cœur de me redresser ;  
car je ne cherche que la vérité, qui n'a jamais  
nui à personne, tandis qu'on se fait le plus  
grand tort en persévérant dans son erreur et  
dans son ignorance.*

*Marc-Aurèle, Livre VI, XXI.*



## Remerciements

Je remercie tout d'abord Pollet Samvelian et Konstantin Pozdniakov d'avoir accepté de diriger ce travail. Leurs conseils et remarques m'ont énormément aidé dans l'élaboration de cette thèse.

Je remercie également Olivier Bonami, Denis Creissels, Maarten Mous et Sylvie Voisin d'avoir accepté de participer à mon jury de thèse. Les échanges et discussions avec Denis Creissels et Sylvie Voisin m'ont été d'une aide précieuse dans ma compréhension de la grammaire du wolof.

Ma reconnaissance s'adresse également aux membres des laboratoires LLACAN (UMR 8135) et 'Mondes iranien et indien' (UMR 7528), pour leur soutien, leurs conseils et pour les formidables conditions de travail qu'ils m'ont offerts. Je remercie notamment Nicolas Quint pour ses nombreux et très précieux conseils.

Je remercie vivement Jean-Léopold Diouf, El Hadji Dièye et Serigne Ibnou Seck pour avoir accepté de partager avec moi leurs connaissances et leur expertise de la langue wolof.

Je remercie mes collègues jeunes chercheurs, pour leur soutien ainsi que pour les discussions enrichissantes que nous avons eues. Je remercie notamment Marine Le Mené, Julien Heurdier, Gwendoline Fox, Aurélia Elalouf, Linh Huy Dao, Marie Lorin, Pegah Faghiri, Ophélie Gandon, Ariel Gutman, Jean François Nunez, Tom Durand, Olivier Bondéelle, et bien d'autres.

Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont aidé, d'une manière ou d'une autre, dans la réalisation de ce travail. Je remercie tout particulièrement Michèle Lalande.

Merci infiniment à ma femme, Cécilia Guérin, pour m'avoir accompagné et soutenu durant la réalisation de cette thèse.

Enfin, je remercie Cécilia Deckmyn et Dominique Guérin pour avoir accepté d'assurer la relecture orthographique et typographique de ce travail.





# TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des figures.....</b>	<b>19</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>21</b>
<b>Gloses &amp; Abréviations.....</b>	<b>25</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>29</b>
0.1. Objectifs.....	29
0.2. Cadre théorique.....	30
<i>0.2.1. Une approche typologique.....</i>	<i>30</i>
0.2.1.1. Les limites de la dichotomie formalisme-fonctionnalisme.....	30
0.2.1.2. Typologie et modèles théoriques.....	31
0.2.1.3. Le problème de la comparabilité translinguistique.....	32
0.2.1.4. Le caractère explicatif de la diachronie.....	33
<i>0.2.2. Une approche constructionnelle.....</i>	<i>34</i>
0.2.2.1. La notion de construction.....	35
0.2.2.2. Le continuum lexico-grammatical.....	35
0.2.2.3. La place des constructions dans la grammaire.....	36
0.2.2.4. Une approche réaliste.....	36
0.2.2.5. Les différentes théories constructionnelles.....	37
0.3. Corpus et sources des exemples.....	37
0.4. La langue wolof.....	39
<i>0.4.1. Situation actuelle.....</i>	<i>39</i>
<i>0.4.2. Variantes dialectales.....</i>	<i>41</i>
<i>0.4.3. Classification.....</i>	<i>42</i>
<i>0.4.4. Phonologie.....</i>	<i>46</i>
0.4.4.1. Le système phonologique.....	46
0.4.4.2. La structure syllabique.....	48
0.4.4.3. Les processus phonologiques.....	48
0.4.4.4. La prosodie.....	49
0.4.4.5. L'orthographe.....	50
<i>0.4.5. Morphologie.....</i>	<i>52</i>

0.4.5.1. L'alternance consonantique.....	52
0.4.5.2. L'affixation.....	53
0.4.5.3. La conversion.....	53
0.4.5.4. La réduplication.....	54
0.4.5.5. La composition.....	54
0.5. Plan général.....	55

## **Partie I Le système de prédication verbale du wolof.....57**

### **Chapitre 1 - Présentation générale du système de prédication verbale.....59**

1.1. État de l'art.....	59
1.1.1. <i>Les pionniers : les grammaires du XIXe siècle</i> .....	59
1.1.2. <i>Le renouveau : les travaux fonctionnalistes</i> .....	60
1.1.3. <i>L'émergence d'une tradition sénégalaise</i> .....	61
1.1.4. <i>Existe-t-il une tradition française ?</i> .....	62
1.1.5. <i>La grammaire générative transformationnelle et la tradition américaine</i> .....	63
1.1.6. <i>Synthèse</i> .....	63
1.2. Approche typologique de la flexion verbale.....	64
1.3. La conjugaison du wolof.....	67
1.3.1. <i>Les constructions prédicatives</i> .....	67
1.3.2. <i>L'expression de la négation</i> .....	71
1.3.3. <i>L'opposition aspectuelle perfectif / imperfectif</i> .....	71
1.3.4. <i>L'expression du passé</i> .....	72
1.3.5. <i>L'expression de la personne et du nombre</i> .....	72
1.4. Synthèse.....	73

### **Chapitre 2 - Les constructions prédicatives.....77**

2.1. Les constructions exprimant le parfait.....	77
2.1.1. <i>Le parfait</i> .....	78
2.1.2. <i>Le parfait négatif</i> .....	82
2.2. Les constructions exprimant le futur.....	84
2.2.1. <i>Le futur</i> .....	84
2.2.2. <i>Le futur négatif</i> .....	89
2.3. Les constructions injonctives.....	98
2.3.1. <i>L'impératif</i> .....	99
2.3.2. <i>L'optatif</i> .....	102

2.3.3. <i>Le prohibitif</i> .....	104
2.4. <i>Le minimal</i> .....	106
2.4.1. <i>Un cas problématique</i> .....	106
2.4.2. <i>Le subjonctif-consécutif</i> .....	112
2.4.3. <i>L'infinitif</i> .....	115
2.4.4. <i>Le relatif</i> .....	123
2.4.5. <i>Le cas des subordonnées temporelles et hypothétiques</i> .....	129
2.5. <i>Les constructions focalisantes</i> .....	134
2.5.1. <i>La notion de focus</i> .....	135
2.5.2. <i>La focalisation du sujet</i> .....	137
2.5.3. <i>Le présentatif</i> .....	141
2.5.4. <i>La focalisation du complément</i> .....	147
2.5.5. <i>La focalisation du verbe</i> .....	150
2.5.6. <i>Le statut des constructions focalisantes</i> .....	153
2.5.7. <i>Synthèse</i> .....	161
<b>Chapitre 3 - L'expression des autres catégories verbales</b> .....	<b>165</b>
3.1. <i>La négation</i> .....	165
3.1.1. <i>Les constructions négatives synthétiques</i> .....	165
3.1.1.1. <i>Le parfait négatif</i> .....	165
3.1.1.2. <i>La négation affixale</i> .....	166
3.1.2. <i>Les constructions négatives à marqueur prédicatif</i> .....	168
3.1.2.1. <i>Le futur négatif</i> .....	168
3.1.2.2. <i>Le prohibitif</i> .....	169
3.1.3. <i>La construction négative à verbe auxiliaire</i> .....	169
3.1.4. <i>Les constructions négatives à copule</i> .....	171
3.1.4.1. <i>La copule négative</i> .....	171
3.1.4.2. <i>La négation des prédicats locatifs</i> .....	172
3.1.5. <i>Synthèse</i> .....	173
3.2. <i>L'imperfectif</i> .....	174
3.2.1. <i>Le statut du marqueur d'imperfectif</i> .....	174
3.2.2. <i>Les réalisations du verbe auxiliaire d'imperfectif</i> .....	177
3.2.3. <i>Valeur et emplois du verbe auxiliaire d'imperfectif</i> .....	179
3.3. <i>Le passé</i> .....	181
3.3.1. <i>Le marqueur de passé (w)oon</i> .....	182

3.3.2. <i>Le passé reculé</i> .....	190
3.3.3. <i>L'antérieur ou passé relatif</i> .....	193
3.3.4. <i>Passé et conditionnel</i> .....	194
3.4. La voix.....	196
<b>Chapitre 4 - La structure argumentale</b> .....	<b>199</b>
4.1. Les arguments et satellites lexicaux.....	199
4.1.1. <i>Le sujet lexical</i> .....	201
4.1.2. <i>L'objet lexical</i> .....	202
4.1.3. <i>Le satellite lexical</i> .....	204
4.2. Les arguments pronominaux.....	206
4.2.1. <i>Les pronoms forts</i> .....	207
4.2.2. <i>Les pronoms sujets</i> .....	211
4.2.3. <i>Les pronoms objets</i> .....	218
4.3. La voix impersonnelle.....	224
4.4. Les schèmes de prédications verbales.....	226
<b>Conclusion de la Partie I</b> .....	<b>229</b>
<b>Partie II Les périphrases verbales du wolof : analyse et enjeux typologiques</b> .....	<b>237</b>
<b>Chapitre 5 - Les périphrases verbales du wolof</b> .....	<b>239</b>
5.1. Les constructions à marqueur prédicatif du wolof.....	239
5.1.1. <i>Déterminer le statut morphosyntaxique des constructions à MP</i> .....	240
5.1.2. <i>Les critères phonologiques</i> .....	242
5.1.2.1. La place de l'accent lexical.....	242
5.1.2.2. La direction de l'attachement phonologique.....	242
5.1.2.3. Les pauses.....	244
5.1.3. <i>Les critères morphologiques</i> .....	244
5.1.3.1. La dérivation verbale.....	244
5.1.3.2. La séparabilité des membres du prédicat.....	245
5.1.3.3. Les prédicats non verbaux.....	246
5.1.3.4. Les lacunes arbitraires.....	247
5.1.3.5. Les idiosyncrasies morphophonologiques.....	247
5.1.4. <i>Les critères sémantiques</i> .....	248
5.1.4.1. La formation d'un prédicat sémantique.....	248
5.1.4.2. La compositionnalité sémantique.....	248

5.1.5. <i>Le cas du parfait</i> .....	248
5.1.6. <i>Synthèse</i> .....	252
5.2. La diversité des périphrases verbales du wolof.....	253
5.2.1. <i>La notion de périphrase flexionnelle</i> .....	253
5.2.2. <i>Inventaire des périphrases verbales du wolof</i> .....	254
5.2.3. <i>Typologie des périphrases verbales du wolof</i> .....	258
5.2.3.1. Degré de cohésion morphosyntaxique.....	259
5.2.3.2. Intégration au paradigme flexionnel.....	263
5.2.3.3. Les critères de la typologie canonique.....	267
5.2.4. <i>Synthèse</i> .....	269
<b>Chapitre 6 - Des constructions à auxiliaires ?</b> .....	<b>271</b>
6.1. La catégorie « auxiliaire ».....	271
6.1.1. <i>Définition catégorielle</i> .....	271
6.1.2. <i>Définition fonctionnelle</i> .....	273
6.1.3. <i>Définition panchronique</i> .....	274
6.2. Pour une nouvelle approche typologique des auxiliaires.....	277
6.2.1. <i>Le poids des traditions</i> .....	278
6.2.2. <i>Les limites de la définition panchronique</i> .....	278
6.2.3. <i>Typologie des auxiliaires</i> .....	280
6.3. Les constructions à auxiliaire du wolof.....	284
6.3.1. <i>Selon la définition panchronique</i> .....	284
6.3.2. <i>Selon la définition fonctionnelle</i> .....	286
<b>Chapitre 7 - La tête des constructions à auxiliaire du wolof</b> .....	<b>289</b>
7.1. Le concept de « tête ».....	289
7.2. La typologie des patrons flexionnels.....	291
7.3. Les patrons flexionnels du wolof.....	293
<b>Chapitre 8 - Typologie verbale du wolof</b> .....	<b>301</b>
8.1. Les verbes pleins.....	301
8.2. Les verbes caténatifs.....	302
8.3. Les verbes semi-auxiliaires.....	305
8.4. Les verbes auxiliaires.....	307
8.5. Les marqueurs prédicatifs.....	308
8.6. Les relativiseurs.....	309
8.7. Complémenteur et quotatif.....	311

8.8. Synthèse.....	313
<b>Chapitre 9 - Typologie des marqueurs prédicatifs.....</b>	<b>317</b>
9.1. Problèmes terminologiques.....	318
9.2. La typologie des sélecteurs de Mous (2005).....	320
9.3. Ébauche d'une typologie des marqueurs prédicatifs.....	322
9.3.1. <i>Organisation</i> .....	322
9.3.2. <i>Nécessité</i> .....	324
9.3.3. <i>Catégories exprimées</i> .....	325
9.3.4. <i>Position</i> .....	327
9.3.5. <i>Forme</i> .....	328
9.3.6. <i>Statut morphosyntaxique</i> .....	329
9.3.7. <i>Origine</i> .....	329
9.4. Les marqueurs prédicatifs du wolof.....	330
<b>Conclusion de la Partie II.....</b>	<b>333</b>
<b>Partie III L'organisation du système de prédication verbale du wolof.....</b>	<b>337</b>
<b>Chapitre 10 - Approche constructionnelle de l'architecture des langues.....</b>	<b>339</b>
10.1. Représentation des constructions.....	339
10.2. Les principes cognitifs.....	339
10.3. Les liens d'héritage entre les constructions.....	340
10.4. L'architecture de la langue.....	343
10.5. Liens diachroniques et restructuration du réseau.....	346
<b>Chapitre 11 - Les constructions à verbe auxiliaire.....</b>	<b>349</b>
11.1. La Construction à Verbe Auxiliaire.....	349
11.2. La Construction Négation à Verbe Auxiliaire.....	350
11.3. La Construction Imperfectif.....	351
11.4. La Construction Focalisation du Verbe.....	353
11.4.1. <i>Caractéristiques formelles</i> .....	353
11.4.1.1. Structure de la construction.....	353
11.4.1.2. Forme du MP.....	354
11.4.2. <i>Analyse de la construction</i> .....	355
11.4.2.1. Hypothèse « da-fa ».....	356
11.4.2.2. Hypothèse « def-a ».....	358
11.4.3. <i>Synthèse</i> .....	362

11.5. La Construction Passé Clitique.....	364
11.6. Synthèse.....	365
<b>Chapitre 12 - Les constructions à extraction.....</b>	<b>369</b>
12.1. La Construction Extraction.....	369
12.2. La Construction Focalisation du Sujet.....	372
12.3. La Construction Présentatif.....	373
12.3.1. <i>Caractéristiques formelles et variations du MP</i> .....	376
12.3.2. <i>Un héritage génétique</i> .....	378
12.3.3. <i>Hypothèse de grammaticalisation</i> .....	380
12.3.4. <i>Synthèse</i> .....	381
12.4. La Construction Focalisation du Complément.....	383
12.5. La Construction Relatif.....	384
12.6. Les Constructions Temporelle et Hypothétique.....	387
12.7. Synthèse.....	388
<b>Chapitre 13 - La polygrammaticalisation de ‘na’.....</b>	<b>393</b>
13.1. Problèmes dans l'analyse du marqueur prédicatif ‘na’.....	393
13.2. De la Focalisation du Verbe au Parfait.....	394
13.2.1. <i>Analogie des formes des marqueurs prédicatifs</i> .....	396
13.2.2. <i>Identité des paradigmes</i> .....	396
13.2.3. <i>Alignement syntaxique</i> .....	397
13.2.4. <i>Un processus de généralisation sémantique</i> .....	400
13.3. La Construction Futur.....	401
13.4. La Construction Optatif.....	402
13.4.1. <i>Les traces d'un processus de grammaticalisation</i> .....	402
13.4.2. <i>Les étapes de la grammaticalisations</i> .....	405
13.4.3. <i>Une grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé ?</i> .....	411
13.4.4. <i>Synthèse</i> .....	414
13.5. Synthèse.....	415
<b>Chapitre 14 - Les constructions négatives.....</b>	<b>419</b>
14.1. La Construction Parfait Négatif.....	419
14.2. La Construction Futur Négatif.....	422
14.3. La Construction Négation Affixale.....	425
14.4. La Construction Prohibitif.....	426
14.4.1. <i>Caractéristiques formelles</i> .....	426



14.4.2. <i>Analyse de la construction</i> .....	430
14.4.2.1. Hypothèse 1 : le marqueur du Prohibitif est issu d'un relativiseur.....	431
14.4.2.2. Hypothèse 2 : le marqueur du Prohibitif est issu d'un verbe auxiliaire.....	431
14.4.2.3. Synthèse.....	436
14.5. Synthèse.....	436
<b>Chapitre 15 - Intégration et constructions non finies.....</b>	<b>439</b>
15.1. Finitude et intégration.....	439
15.1.1. <i>La notion de « finitude »</i> .....	439
15.1.2. <i>Finitude en wolof</i> .....	441
15.2. Les constructions à extraction.....	442
15.3. La Construction Subjonctif-Consécutif.....	444
15.4. La Construction Infinitif.....	445
15.5. La construction Impératif.....	448
15.6. Synthèse.....	449
<b>Conclusion de la Partie III.....</b>	<b>451</b>
<b>Partie IV Étude comparative de la prédication verbale des langues atlantiques.....</b>	<b>459</b>
<b>Chapitre 16 - Locatif, présentatif et progressif dans les langues atlantiques.....</b>	<b>463</b>
16.1. Structure des constructions.....	463
16.2. Statut du marqueur.....	472
16.3. Forme du marqueur.....	475
16.4. Origine de la construction.....	485
16.4.1. <i>Un héritage génétique</i> .....	485
16.4.2. <i>Grammaticalisation et hypothèses de reconstruction</i> .....	491
<b>Chapitre 17 - Les autres catégories verbales des langues atlantiques.....</b>	<b>493</b>
17.1. Les marques personnelles.....	493
17.2. Infinitif et nom verbal.....	495
17.3. Le marqueur de passé.....	498
17.4. L'expression de la négation.....	499
17.5. Minimal, aoriste, narratif et subjonctif.....	502
17.6. Autres distinctions encodées dans la conjugaison.....	504
17.6.1. <i>Distinctions aspecto-temporelles</i> .....	505
17.6.1.1. L'opposition perfectif / imperfectif.....	505
17.6.1.2. L'habituel.....	506

17.6.1.3. Le futur.....	507
<i>17.6.2. Formes verbales intégratives marquées.....</i>	<i>509</i>
17.6.2.1. Marques d'intégration.....	509
17.6.2.2. Emplois des formes verbales intégratives marquées.....	511
<i>17.6.3. Focalisation.....</i>	<i>513</i>
17.6.3.1. Portée du focus.....	514
17.6.3.2. Réalisation du focus.....	514
<b>Chapitre 18 - Les périphrases verbales des langues atlantiques.....</b>	<b>519</b>
18.1. Catégories encodées par les constructions à auxiliaire.....	519
18.2. Constructions à amalgame auxiliaire-personne.....	522
18.3. Les patrons flexionnels.....	523
18.3.1. Patron à tête auxiliaire.....	524
18.3.2. Patron à tête lexicale.....	525
18.3.3. Patrons scindés.....	525
18.4. Synthèse.....	526
<b>Conclusion de la Partie IV.....</b>	<b>527</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>531</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>537</b>



# TABLE DES FIGURES

Figure 0.1 - Structure symbolique d'une construction.....	35
Figure 0.2 - Localisation des principaux anciens royaumes wolof.....	40
Figure 0.3 - Répartition des wolophones en Sénégal.....	40
Figure 0.4 - Classification des langues atlantiques selon Wilson (1989).....	43
Figure 0.5 - Classification des langues atlantiques selon Pozdniakov & Segerer.....	45
Figure 2.1 - Catégories pragmatiques selon Lambrecht (1994).....	136
Figure 3.1 - Classification des oppositions aspectuelles.....	180
Figure 6.1 - Origine et évolution des constructions à verbe auxiliaire selon Anderson (2006).....	276
Figure 10.1 - Héritage entre constructions.....	341
Figure 10.2 - Héritage multiple.....	341
Figure 10.3 - Lien d'Instanciation.....	342
Figure 10.4 - Lien de Sous-partie.....	342
Figure 10.5 - Lien de Polysémie.....	343
Figure 10.6 - Lien d'extension Métaphorique.....	343
Figure 10.7 - Représentation partielle du réseau des types de proposition en français.....	344
Figure 10.8 - Exemple de construction à plusieurs parents en français.....	344
Figure 10.9 - Réseau taxonomique.....	345
Figure 10.10 - Réseau étendu.....	345
Figure 10.11 - Champ de constructions.....	346
Figure 10.12 - Lien Diachronique.....	347
Figure 11.1 - Réseau des constructions à verbe auxiliaire.....	367
Figure 12.1 - Réseau des constructions à extraction.....	391
Figure 13.1 - Étapes reconstituées de la grammaticalisation de l'Optatif.....	410
Figure 13.2 - Polygrammaticalisation de l'ancienne construction Focalisation du Verbe.....	418
Figure 14.1 - Réseau des constructions négatives.....	438
Figure 15.1 - Réseau des constructions non finies.....	447
Figure III.1 - Organisation fonctionnelle des constructions prédicatives en synchronie.....	451
Figure III.2 - Réseau des constructions prédicatives.....	455
Figure 16.1 - Structure du marqueur locatif/progressif dans les langues atlantiques.....	475



# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1 - Inventaire consonantique.....	46
Tableau 0.2 - Inventaire vocalique.....	46
Tableau 0.3 - Règles de coalescence vocalique.....	49
Tableau 0.4 - Normes orthographiques.....	51
Tableau 0.5 - Régularités de l'alternance consonantique initiale.....	53
Tableau 1.1 - Formes de l'imperfectif indicatif présent actif en latin.....	66
Tableau 1.2 - Traits du paradigme des verbes en wolof.....	75
Tableau 1.3 - Formes de 1SG du verbe <i>lekk</i> (manger).....	75
Tableau 2.1 - Paradigme personnel du parfait.....	78
Tableau 2.2 - Paradigme personnel du parfait négatif.....	82
Tableau 2.3 - Paradigme personnel du futur.....	85
Tableau 2.4 - Formes du parfait et du futur affirmatif du verbe <i>lekk</i> (manger).....	87
Tableau 2.5 - Paradigme personnel du futur négatif.....	90
Tableau 2.6 - Formes du parfait négatif et du futur négatif du verbe <i>lekk</i> (manger).....	91
Tableau 2.7 - Idiosyncrasies morphophonologiques des formes du marqueur de futur négatif.....	92
Tableau 2.8 - Les trois paradigmes du futur négatif passé.....	93
Tableau 2.9 - Paradigme personnel de l'impératif.....	100
Tableau 2.10 - Réalisation du suffixe de l'impératif.....	100
Tableau 2.11 - Paradigme personnel de l'optatif.....	103
Tableau 2.12 - Paradigme personnel du prohibitif.....	104
Tableau 2.13 - Paradigme personnel du minimal.....	107
Tableau 2.14 - Inventaire des relativiseurs.....	126
Tableau 2.15 - Paradigme personnel de la focalisation du sujet.....	138
Tableau 2.16 - Paradigme personnel du présentatif.....	141
Tableau 2.17 - Paradigme personnel de la focalisation du complément.....	147
Tableau 2.18 - Paradigme personnel de la focalisation du verbe.....	150
Tableau 2.19 - Paramètres des constructions focalisantes.....	163
Tableau 3.1 - Expression de la négation en wolof.....	173
Tableau 3.2 - Statut du marqueur de passé ( <i>w)oon</i> .....	190

Tableau 3.3 - Liste des suffixes de voix.....	197
Tableau 4.1 - Inventaire des pronoms personnels.....	206
Tableau 4.2 - Inventaire des pronoms personnels forts.....	209
Tableau 4.3 - Inventaire des pronoms forts non personnels.....	210
Tableau 4.4 - Inventaire des pronoms sujets.....	213
Tableau 4.5 - Syntaxe et morphologie des affixes pronominaux.....	216
Tableau 4.6 - Statut des pronoms sujets.....	217
Tableau 4.7 - Inventaire des pronoms objets.....	218
Tableau 4.8 - Inventaire des schèmes de prédication.....	227
Tableau I.1 - Paradigmes de conjugaison du wolof.....	231
Tableau 5.1 - Inventaire des marqueurs prédicatifs.....	239
Tableau 5.2 - Distinctions entre Affixe, Clitique et Mot.....	241
Tableau 5.3 - Statut morphosyntaxique des marqueurs prédicatifs.....	253
Tableau 5.4 - Formes du 1sg imperfectif actif du verbe latin <i>facio</i> (faire).....	254
Tableau 5.5 - Formes synthétiques et périphrastiques du verbe <i>lekk</i> (manger).....	255
Tableau 5.6 - Degré de cohésion morphosyntaxique des périphrases verbales du wolof.....	263
Tableau 5.7 - Intégration des périphrases verbales au paradigme flexionnel.....	264
Tableau 5.8 - Les périphrases verbales du wolof selon la typologie canonique.....	268
Tableau 6.1 - Chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM selon Heine (1993).....	275
Tableau 6.2 - Typologie des éléments prédicatifs.....	282
Tableau 6.3 - Les constructions à auxiliaire du wolof selon la définition panchronique.....	285
Tableau 7.1 - Les patrons flexionnels selon Anderson (2006).....	292
Tableau 7.2 - Patrons flexionnels des constructions à auxiliaire du wolof.....	299
Tableau 8.1 - Formes verbales des compléments phrastiques en wolof.....	305
Tableau 8.2 - Typologie des éléments prédicatifs en wolof selon le critère [ $\pm$ verbe].....	313
Tableau 8.3 - Typologie des éléments prédicatifs en wolof selon le critère [ $\pm$ auxiliaire].....	314
Tableau 8.4 - Typologie des verbes en wolof.....	315
Tableau 9.1 - Catégories pouvant être exprimées par des MP dans la typologie de Mous (2005).....	321
Tableau 9.2 - Expression de la polarité dans le paradigme des MP en mandinka.....	323
Tableau 9.3 - Expression de la polarité dans le paradigme des MP en koyra chiini.....	324
Tableau 11.1 - Variantes du paradigme personnel de la Focalisation du Verbe.....	355
Tableau 11.2 - Paradigme personnel de la Focalisation du Verbe selon Boilat (1858).....	356
Tableau 11.3 - Paradigme personnel de la Focalisation du Verbe selon Kobès (1869).....	358
Tableau 11.4 - Structure du MP de la Focalisation du Verbe.....	360

Tableau 12.1 - Analogie des paradigmes personnels des constructions Focalisation du Sujet et Présentatif.....	374
Tableau 12.2 - Analogie des paradigmes personnels des constructions Subjonctif-Consécutif et Présentatif.....	375
Tableau 12.3 - Fréquences des variantes des pronoms sujet au Présentatif.....	377
Tableau 12.4 - Caractéristiques formelles des constructions Focus et Relatif.....	389
Tableau 13.1 - Affixes sujets liés aux marqueurs prédicatifs <i>la</i> et <i>na</i> .....	397
Tableau 13.2 - Paradigme personnel de la Focalisation du Sujet.....	397
Tableau 14.1 - Comparaison du paradigme personnel du Parfait Négatif avec celui du Parfait.....	420
Tableau 14.2 - Comparaison du paradigme personnel du Futur Négatif avec ceux du Futur et du Parfait Négatif.....	423
Tableau 14.3 - Comparaison du paradigme personnel du Futur Négatif avec celui des Subordonnées Hypothétiques et Temporelles.....	425
Tableau 14.4 - Comparaison des paradigmes personnels du Prohibitif avec ceux de l'Optatif, de l'Impératif, du Parfait Négatif et du Relatif...	428
Tableau 15.1 - Finitude des constructions à extraction du wolof.....	443
Tableau IV.1 - Convention de transcription utilisée pour les langues atlantiques.....	461
Tableau 16.1 - Structure des constructions locative et présentative/progressive dans plusieurs langues atlantiques.....	471
Tableau 16.2 - Origine des pronoms locatifs en sereer.....	478
Tableau 16.3 - Forme du marqueur locatif/progressif dans plusieurs langues atlantiques.....	484
Tableau 17.1 - Dérivation des formes 2 <sub>PL</sub> à partir des formes 2 <sub>SG</sub> en wolof.....	494
Tableau 17.2 - Infinitif et classe(s) nominale(s) dans plusieurs langues atlantiques.....	497
Tableau 17.3 - Forme de la marque de passé dans plusieurs langues atlantiques.....	498
Tableau 17.4 - Expression de la négation dans plusieurs langues atlantiques.....	500
Tableau 17.5 - Emplois du minimal dans plusieurs langues atlantiques.....	503
Tableau 17.6 - Expression de l'habituel et du futur dans plusieurs langues atlantiques.....	508
Tableau 17.7 - Suffixes des formes intégratives en pulaar.....	510
Tableau 17.8 - Formes verbales intégratives dans plusieurs langues atlantiques.....	512
Tableau 17.9 - Constructions focalisantes dans plusieurs langues atlantiques.....	513
Tableau 18.1 - Catégories encodées par les MP dans plusieurs langues atlantiques.....	520
Tableau 18.2 - Amalgames auxiliaire-personne dans plusieurs langues atlantiques.....	523





# GLOSES & ABRÉVIATIONS

## 1. Principes généraux de présentations des exemples

Nous respectons les *Leipzig Glossing Rules*<sup>1</sup> proposées par le Département de Linguistique de l'Institut Max Planck et le Département de Linguistique de l'Université de Leipzig.

Nous nous écartons de ces règles dans la notation des clitiques en wolof. Dans cette langue, un grand nombre de mots grammaticaux sont des clitiques. Ainsi, pour des raisons de lisibilité, nous avons utilisé la notation suivante : si le clitique est séparé de son hôte dans l'orthographe, alors il est précédé d'un signe égal (=) et aligné avec sa glose ; si le clitique et son hôte sont écrit en un seul mot dans l'orthographe, alors ils sont uniquement séparés par un signe égal (=).

Ex. *Omar a koy gis.*

*Omar* =a =ko=y *gis.*

Omar =FOCS=O3SG=IPF voir

‘C'est Omar qui le voit.’

## 2. Notation des classes nominales

Pour la notation des classes nominales, nous avons suivi les normes utilisées par Creissels (2014) pour les langues atlantiques. Ainsi pour le wolof, le marqueur de classe est glosé CL suivi de la consonne spécifique à ce marqueur en minuscule.

Ex. *cin* =l-i ; *a-b* *téere* ; *fas* *w-u* *weex*  
marmite =CLI-DF.PX                      IDF-CLb livre                      cheval CLw-REL être\_blanc  
‘la marmite’                                      ‘un livre’                                      ‘cheval blanc’

En wolof, il existe une catégorie de marqueurs que nous appelons « classes fonctionnelles ». Ces marqueurs sont susceptibles de rentrer dans les mêmes types de constructions que les autres marqueurs, mais ne constituent pas à proprement parler des classes nominales, puisque aucun nom n'appartient à l'une de ces classes. Ces marqueurs sont glosés CL suivi de l'abréviation

---

1 Version révisée de février 2008 <<http://www.eva.mpg.de/lingua/resources/glossing-rules.php>>.

correspondante au sens qu'ils expriment.

Ex. *F-an* =*la* *dem* ?  
 CL.LOC-Q=FOCC.S3SG partir  
 'Où est-il allé ?'

Enfin, en plus de leur rôle dans la classification des substantifs, certains marqueurs de classe nominale ont un sens spécifique. Ils peuvent être utilisés dans des contextes où ils ne renvoient à aucun nom spécifique. Ainsi, leur fonctionnement les rapproche des classes fonctionnelles. Dans ces contextes, nous avons donc décidé de ne pas les noter comme des classes nominales, mais plutôt d'utiliser la notation des classes fonctionnelles, c'est-à-dire qu'ils sont glosés CL suivi de l'abréviation correspondante au sens qu'ils expriment.

Ex. *L-an* =*la=y* *def* ?  
 CL.CH;SG-Q =FOCC.S3SG=IPF faire  
 'Que fait-il ?'

### 3. Liste des abréviations

Les gloses utilisées sont essentiellement issues de la liste des abréviations standards des *Leipzig Glossing Rules* et/ou de la liste de gloses proposée par le projet CorpTypo.<sup>2</sup> Dans le cas où l'abréviation s'éloigne trop du mot correspondant en français, nous avons emprunté les abréviations de Creissels (2006a : xiii-xviii). Lorsque l'abréviation correspond à une catégorie étudiée dans ce travail, nous avons ajouté entre parenthèse le numéro de la section où cette catégorie est décrite.

1	première personne	APPL	applicatif
2	deuxième personne	ASP	aspect (1.4)
3	troisième personne	ATR	advanced tongue root
AGT	agentif, agent	AUX	auxiliaire (6.2.3)
ALT	altérité (4.2.1)	BEN	bénéfactif
ANAPH	anaphorique	CAUS	causatif
AND	andatif	CH	chose (4.1)
ANT	antérieur (3.3.3)	CL	marque de classe nominale (4.1)
ANTIP	antipassif	COMP	complémenteur (8.7)

<sup>2</sup> Projet de recherche sur constitution et l'annotation de corpus oraux pour des recherches typologiques <<http://cortypo.huma-num.fr>>.

COMPL	complétive	INV	inversif
COND	conditionnel (3.3.4)	IPF	imperfectif (~inaccompli) (3.2)
COP	copule	IRR	irrealis
C-PRED	construction prédicative (1.3.1)	ITER	itératif
DEIC	déictique	litt.	littéralement
DEM	démonstratif	LOC	locatif (4.1)
DEP	marque de dépendance/subordination	M	masculin
DET	déterminant	MD	médial (deixis)
DF	défini	MNR	manière (4.1)
DT	distal (deixis) (4.1)	MOY	voix moyenne (3.4)
DV	dépendance verbale (2.4.3)	MP	marqueur prédicatif (5.1)
EMPH	particule emphatique	N	neutre
EXCL	exclusif (1PL)	n/a	non attesté
EXPL	explétif	NEG	négation (3.1)
FOC	focus, focalisation	NPAS	non passé (3.3)
FOCC	focalisation du complément (2.5.4)	NREF	non référentiel (2.4.4)
FOCS	focalisation du sujet (2.5.2)	O	pronom objet (4.2.3)
FOCV	focalisation du verbe (2.5.5)	OBJ	objet
FUT	futur (2.2)	OBLIG	obligatif
GEN	génitif	OPT	optatif (2.3.2)
GER	gérondif	PAS	passé (3.3.1)
HAB	habituel	PASR	passé reculé (3.3.2)
HUM	humain (4.1)	PAT	patient
HYP	subordonnée / subordonnant hypothétique (2.4.5)	PERS	personne (1.4)
IDEO	idéophone	PF	perfectif (~accompli) (3.2)
IDF	indéfini	PL	pluriel
IMP	impératif (2.3.1)	POL	polarité (1.4)
IMPS	voix impersonnelle (4.3)	POSS	possessif
INCL	inclusif (1PL)	POSTP	postposition
INDET	indéterminé	PRED	prédicat
INF	infinitif (2.4.3)	PRO	pronom fort (4.2.1)
INGR	ingressif	PRF	parfait (2.1)
INTR	intransitif	PROH	prohibitif (2.3.3)
		PRST	présentatif (2.5.3)

PRTF	partitif (4.2.3)	TEMP	subordonnée / subordonnant
PX	proximal (deixis) (4.1)		temporel (2.4.5)
Q	interrogatif	TIRV	tiroir verbal (1.4)
RECP	réciproque (3.4)	TOP	topique
REF	référentiel (2.4.4)	TOT	totaliseur (4.2.1)
REL	relativiseur, relatif	TPS	temps (1.4)
S	indice ou pronom sujet (4.2.2)	TR	transitif
SG	singulier	TAM	temps, aspect, mode
SING	singulatif (4.2.1)	V	verbe
SUBJ	subjonctif (2.4.2)	VEN	vénitif
SUJ	sujet	V-INF	construction infinitivale (5.2.3.1)

# INTRODUCTION

## 0.1. Objectifs

Le wolof est une langue d'Afrique de l'Ouest, parlée essentiellement au Sénégal, en Gambie et au sud de la Mauritanie. Elle appartient à la famille atlantique du phylum Niger-Congo. La conjugaison, et d'une manière plus générale le système de prédication verbale, est l'un des points les plus étudiés de cette langue. En effet, depuis la première grammaire du wolof (Dard 1826) jusqu'à la grammaire de Diouf (2009), en passant par des travaux de référence comme Dialo (1981a), Church (1981) ou Robert (1991), ce sont plus d'une douzaine d'analyses, différant à des degrés divers, qui ont été proposées pour le système de prédication verbale du wolof.

L'objectif principal de notre travail n'est pas de proposer une nouvelle analyse de la conjugaison et du système de prédication verbale du wolof, mais plutôt de situer les constructions verbales du wolof dans une perspective typologique. Cet objectif général peut se décliner en plusieurs objectifs précis. Premièrement, nous nous donnons pour objectif de proposer une description synthétique du système de prédication verbale du wolof dans une perspective typologique, en nous appuyant sur les travaux de référence concernant la conjugaison du wolof. Par ailleurs, nous aspirons aussi à montrer l'intérêt des données du wolof dans le cadre de la typologie linguistique et la linguistique générale, notamment pour l'étude des périphrases, des auxiliaires et de l'auxiliation.

Nous nous fixons également un second objectif, à savoir celui de rendre compte de l'organisation du système de prédication verbale du wolof, en nous fondant sur l'approche constructionnelle. Les constructions verbales du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré d'informations. Certains regroupements s'avèrent nécessaires afin de rendre compte des similitudes et différences entre constructions. Le cadre fourni par les grammaires de construction permet de rendre compte de façon relativement simple et claire des liens entre les constructions verbales du wolof.

Enfin, notre dernier objectif est de proposer une analyse comparative des constructions verbales des langues atlantiques, afin de déterminer notamment ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique.

## 0.2. Cadre théorique

### 0.2.1. Une approche typologique

Dans ce travail, nous adoptons une approche typologique. Par « approche typologique », nous faisons référence à l'approche développée notamment par Croft (1990), Haspelmath (2001), Creissels (2006a, 2006b) ou Shopen (2007). La typologie linguistique peut être définie comme « l'étude systématique de la variation de la structure des langues, et des limites de cette variation »<sup>3</sup> (Comrie et al. 2013). Ainsi, la diversité des langues (ou diversité translinguistique<sup>4</sup>) constitue le cœur de l'étude typologique. En outre, l'approche typologique est intimement liée à la linguistique descriptive. En ce sens, nous pouvons considérer que la *Théorie Linguistique de Base (Basic Linguistic Theory)* développée par Dixon (2010) s'inscrit également dans une approche typologique.

Fournir une présentation générale et détaillée de la ou des approches typologiques dépasse largement le cadre de cette section. Pour cela, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Croft (1990), aux premiers chapitres des ouvrages édités par Haspelmath (2001), ou encore à l'article de Lazard (1998). L'objectif de cette section est de présenter les éléments de l'approche typologique pertinents pour appréhender notre travail.

#### 0.2.1.1. Les limites de la dichotomie formalisme-fonctionnalisme

Un grand nombre de travaux typologiques posent une dichotomie entre fonctionnalisme et formalisme. La typologie serait intimement liée au fonctionnalisme, au point de parler d'approche typologico-fonctionnelle (*functional-typological approach*). Elle s'opposerait à l'approche formelle défendue par l'école chomskyenne. Cette vision est notamment défendue par Croft (1990) ou Givón (1990, 2001).

Suivant Creissels (2006a : 3-5), nous rejetons cette dichotomie, dont les termes ont été mal posés. En effet, elle repose sur une confusion entre « formalisme », « grammaire générative » et « grammaire générative transformationnelle ». Ces trois termes, bien que plus ou moins liés les uns aux autres, ne sont pas assimilables. La grammaire générative transformationnelle, c'est-à-dire

---

3 « *the systematic study of the ways in which the languages of the world vary structurally and of the limits to this variation* »

4 Nous employons le terme « translinguistique » comme un équivalent du terme « *cross-linguistic* ». Nous préférons éviter le terme « interlinguistique » en raison de son utilisation en sciences du langage pour désigner des notions très différentes.

l'ensemble des théories développées au sein de l'école chomskyenne (Théorie du Gouvernement et du Liage, Programme Minimaliste), ne constitue qu'une partie des théories générativistes. À partir de la fin des années 1970, des courants proposant des grammaires génératives non transformationnelles ont commencé à émerger. C'est notamment le cas de la Grammaire Syntagmatique guidée par les Têtes (*Head-driven Phrase Structure Grammar*). Par ailleurs, les grammaires génératives ne sont pas les seules théories formelles. Par exemple, la Théorie Sens-Texte (*Meaning-Text Theory*) propose un modèle formel dans le cadre des grammaires de dépendance. En outre, « il existe des théories, notamment celles développées autour de Dik (*Functional Grammar*) et de Van Valin (*Role and Reference Grammar*) qui s'affichent comme 'fonctionnalistes' tout en proposant une précision dans la formalisation largement supérieure à ce qu'on trouve dans le courant chomskyen » (Creissels 2006a : 3-5).

Il n'y a donc aucune incompatibilité théorique réelle entre « fonctionnalisme » et « formalisme ». Au sens strict, le formalisme peut être entendu comme « le souci de proposer des descriptions aussi précises, explicites et logiquement cohérentes que possible » (Creissels 2006a : 4). Ainsi ces deux approches ne s'opposent pas, mais sont plutôt complémentaires.

Ainsi, nous considérons que l'approche typologique ne s'inscrit pas nécessairement dans un cadre fonctionnaliste strict, et ne s'oppose pas nécessairement aux théories proposant des formalisations. Il n'y a aucune opposition de principe entre typologie et formalisation.

### **0.2.1.2. Typologie et modèles théoriques**

Dans ce travail, nous adoptons la même approche éclectique que Creissels (2006a, 2006b). Cette approche « consiste à examiner à la fois, d'une part les descriptions de langues aussi variées que possible, d'autre part les propositions de théoriciens d'orientations diverses, pour essayer de dégager les notions qui dans l'état actuel des choses semblent permettre de rendre compte de façon optimale des connaissances déjà acquises sur la diversité des structures syntaxiques des langues, sans perdre de vue bien sûr la nécessité d'intégrer ces notions en une synthèse cohérente » (Creissels 2006a : 2). Dans les faits, la plupart des travaux relevant de la typologie ou de la linguistique descriptive adoptent ce type d'approche.

Cette approche, en ne s'inscrivant explicitement dans aucun cadre théorique précis, est parfois présentée comme « athéorique » par ceux qui l'emploient. Cependant, selon Dryer (2006), cette approche correspond en fait à celle de la Théorie Linguistique de Base (*Basic Linguistic Theory*) développée par Dixon (2010). Même s'ils ne le disent pas explicitement, la plupart des typologues



travaillent de facto dans le cadre de cette théorie. Ainsi, selon Creissels (2015b : 20) :

« Une caractéristique essentielle de la théorie linguistique de base est son caractère cumulatif. Elle a émergé de la pratique de la description des langues de plus en plus nombreuses et diverses, et chaque description d'une nouvelle langue est susceptible de l'enrichir. On insiste souvent sur les querelles théoriques en linguistique, mais si on observe la pratique de la description des langues, ce qui frappe au contraire c'est la convergence remarquable entre des descripteurs qui pourtant dans l'ensemble ne sont pas particulièrement soucieux d'expliquer leur cadre théorique (et qui prétendent même souvent ne pas en avoir). Le mérite de Dixon et de quelques autres théoriciens se situant dans la même perspective a été de tenter d'explicitier cette convergence ainsi que la cohérence théorique qui la sous-tend. »

Ainsi, la Théorie Linguistique de Base correspond à l'approche adoptée de facto par la plupart des typologues et des linguistes pratiquant la description de langues. Le rôle de Dixon (2010) a été de développer cette approche de manière explicite et systématique.

Notre travail s'inscrit donc essentiellement dans le cadre de cette théorie, notamment pour les Parties I, II et IV. Dans la Partie III, nous adoptons une approche constructionnelle. Ces deux approches ne s'opposent pas, mais sont complémentaires (§ 0.2.2).

### ***0.2.1.3. Le problème de la comparabilité translinguistique***

Dans le cadre d'une étude typologique, il est nécessaire de s'assurer de la comparabilité des données (Croft 1990 : 11-18). « Chaque langue dispose de sa propre sélection de notions grammaticalisées et sa manière spécifique de les organiser en un système grammatical. Mais il y a des similitudes entre les systèmes grammaticaux. » (Lazard 1992 : 58). La question qu'on est alors tenu de se poser est la suivante : existe-t-il des catégories translinguistiques ? Suivant Lazard (1992) et Haspelmath (2010), nous considérons qu'il n'existe pas, à proprement parler, de catégories translinguistiques, mais plutôt « des notions invariantes autour desquelles les catégories des langues particulières, en quelque sorte, se cristalliseraient préférentiellement. » (Lazard 1992 : 61).

Chaque langue dispose de ses propres catégories. Pour décrire une langue, le linguiste doit créer un ensemble de catégories descriptives adéquates (Haspelmath 2010 : 664). Ces catégories sont souvent similaires d'une langue à l'autre. « Mais cette ressemblance n'est jamais une identité » (Lazard 1992 : 59). Considérer que la même catégorie est commune à plusieurs langues ne permet

pas de rendre compte des similitudes et des différences entre ces langues (Haspelmath 2010 : 664). Ainsi, le typologue doit à la fois prendre en compte la spécificité des langues particulières (différences entre les catégories grammaticales à travers les langues) et dépasser ces différences pour permettre la comparaison. Pour ce faire, il convient d'utiliser ce que Haspelmath (2010) appelle des « concepts comparatifs ».

Les concepts comparatifs sont des concepts créés par le linguiste dans le but précis d'effectuer des comparaisons translinguistiques. À la différence des catégories descriptives, les concepts comparatifs ne sont pas liés au système grammatical d'une langue particulière. En outre, les concepts comparatifs sont souvent nommés de la même façon que les catégories descriptives, mais leur relation n'est pas biunivoque. Un concept comparatif peut présenter un ensemble de propriétés plus large que la catégorie descriptive « correspondante » dans une langue donnée et, inversement, la catégorie descriptive d'une langue peut correspondre à plusieurs concepts comparatifs. Enfin, les concepts comparatifs sont universellement applicables, et sont définis sur la base d'autres concepts universellement applicables : concepts sémantico-conceptuels universels, concepts formels généraux et autres concepts comparatifs (Haspelmath 2010 : 665).

#### ***0.2.1.4. Le caractère explicatif de la diachronie***

Depuis Saussure (1916 : 114-140), la linguistique a coutume de nettement séparer l'approche synchronique de l'approche diachronique. Selon cet auteur, ces deux approches reposent sur des méthodologies et des objectifs distincts. Néanmoins, si cette distinction semble bien convenir à une étude purement descriptive (rédaction de grammaire, description d'un aspect précis d'une langue, etc.), elle ne doit pas être perçue comme une barrière théorique infranchissable. De fait, le recours à la diachronie s'avère souvent indispensable pour expliquer les propriétés de certaines constructions ou la place qu'elle occupe au sein de la langue.

Comme le note Bybee (2010 : 110), les constructions d'une langue sont le résultat de plusieurs changements ayant eu lieu au cours de l'évolution de cette langue. Elles peuvent donc présenter plusieurs propriétés idiosyncrasiques en synchronie, qui ne peuvent être expliquées sans avoir recours à la diachronie. D'une manière générale, la diachronie peut être prise en compte pour expliquer des situations observables en synchronie : « les langues sont en perpétuel changement, ce qui autorise à penser que, si un type d'organisation est peu ou pas du tout attesté, c'est probablement parce qu'il n'est pas l'aboutissement d'un type fréquent de changement linguistique, alors que les types d'organisation particulièrement bien attestés doivent constituer l'aboutissement de

changements qui tendent à se produire fréquemment dans l'histoire » (Creissels 2006a : 6).

Les travaux élaborés dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation ont permis de montrer qu'il existe des régularités dans les changements grammaticaux, expliquant ainsi pourquoi certains types d'organisation sont largement attestés alors que d'autres semblent n'apparaître dans aucune langue (Bybee 1988 ; Bybee et al. 1994 ; Heine & Kuteva 2002). Par exemple, dans les langues possédant une syntaxe rigide, le verbe est soit en position initiale, soit en position finale, soit situé après un (plus rarement deux) éléments de la constructions ; mais il n'existe aucune langue où il soit situé en position pénultième (Creissels 2006a : 6).

Plusieurs travaux, élaborés notamment dans le cadre de la linguistique cognitive, considèrent la langue comme un système complexe adaptatif (Ellis & Larsen-Freeman 2009). Selon cette approche, la langue est un système en perpétuelle évolution, façonné par divers facteurs comme les interactions sociales ou des processus cognitifs (Beckner et al. 2009). Cette approche permet une analyse unifiée des divers phénomènes linguistiques qui semblent a priori non liés les uns aux autres. Elle permet notamment d'intégrer les observations synchroniques avec les modèles diachroniques (Bybee 2010 : 194). En effet, la langue étant un système en perpétuelle évolution, il semble a priori difficile de l'analyser sans prendre en compte les diverses étapes de son évolution ainsi que les facteurs à l'origine de ces étapes : « le changement linguistique n'est pas uniquement un phénomène périphérique que l'on peut ajouter à une théorie synchronique ; il faut considérer que la synchronie et la diachronie forment un tout » (Bybee 2010 : 105). Ainsi, au delà du cadre de la typologie, seule la diachronie nous fournit des arguments pour expliquer le caractère arbitraire de certaines constructions observables en synchronie (Bybee 2010 : 110).

### **0.2.2. Une approche constructionnelle**

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'approche adoptée dans ce travail est essentiellement typologique. Néanmoins, dans la Partie III, nous adoptons également une approche constructionnelle, c'est-à-dire que nous nous plaçons dans le cadre des grammaires de construction. Ces deux approches ne sont pas incompatibles, mais complémentaires.<sup>5</sup>

Fournir une présentation générale et détaillée des grammaires de construction dépasse largement le cadre de cette section. Pour cela, nous renvoyons le lecteur à Goldberg (2003), Croft & Cruse (2004 : Ch. 10), François (2008) ou Guignard (2012). L'objectif de cette section est de présenter les

---

5 Ainsi, Croft (2001) ou Bybee (2010) adoptent explicitement les deux approches dans leurs travaux.

éléments de l'approche constructionnelle pertinents pour appréhender notre travail.

### 0.2.2.1. La notion de construction

La notion de « construction » constitue la notion centrale des grammaires de construction. Une construction est une unité composée d'une forme et d'un sens. Cette notion est assez similaire à la notion saussurienne de « signe linguistique », c'est-à-dire la combinaison d'un signifié (sens) et d'un signifiant (forme) (Saussure 1916 : 97-100). Néanmoins, la plupart des grammaires de construction ajoutent également un critère de non compositionnalité. Ainsi, Goldberg (1995 : 4) propose la définition suivante :

« C est une construction si et seulement si C est une paire forme-sens  $\langle F_i ; S_i \rangle$  telle que certains aspects de  $F_i$  ou de  $S_i$  ne sont pas strictement prédictibles à partir des parties qui composent C, ou à partir d'autres constructions. »

La forme d'une construction englobe toutes ses propriétés formelles : propriétés syntaxiques, propriétés morphologiques et propriétés phonologiques. Le sens d'une construction renvoie à l'ensemble des aspects conventionnels liés à sa fonction, ce qui inclut ses propriétés sémantiques, ses propriétés pragmatiques et ses propriétés discursives (Croft 2001 : 18-19).

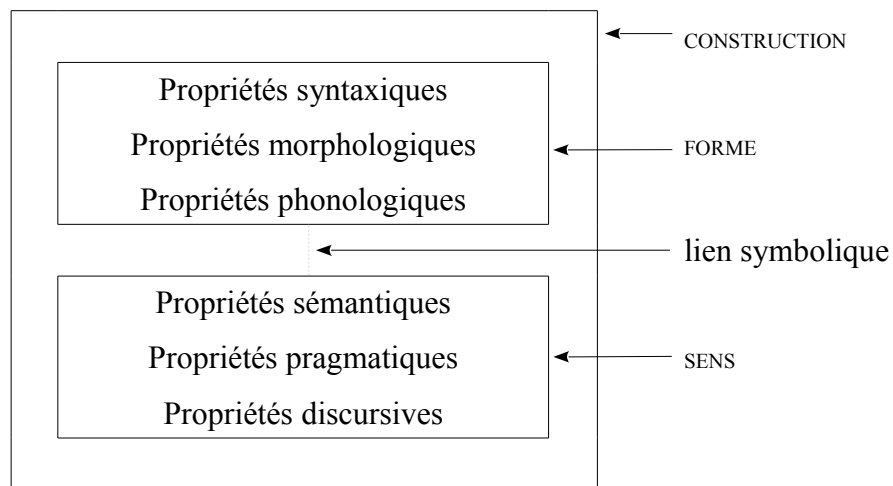


Figure 0.1 - Structure symbolique d'une construction

### 0.2.2.2. Le continuum lexico-grammatical

Selon l'approche constructionnelle, tous les niveaux de description doivent être analysés comme des constructions, ce qui inclut : la morphologie dérivationnelle et flexionnelle, des unités lexicales, des phrasèmes plus ou moins figés, des structures syntaxiques sans spécification lexicale, ou encore

des catégories syntaxiques abstraites (Goldberg 2003 : 219 ; François 2008 : 7-8).

Le corollaire de cette position est qu'il n'y a pas de différence de nature entre le lexique, les structures phrastiques, et les « règles grammaticales ». Le savoir grammatical représente un continuum à deux dimensions (Croft & Cruse 2004 : 255-256 ; Guignard 2012 : 24-25). D'une part, on reconnaît un axe atomique-complexe. Par exemple, le mot *table* est une construction atomique, alors que le mot *porte-avion* est une construction complexe. D'autre part, on reconnaît un axe substantiel-schématique. Par exemple, le mot *porte-avion* est une construction substantielle, c'est-à-dire entièrement instanciée. En revanche, « à condition de SV » est une construction partiellement schématique dont le SV n'est pas spécifié.

### **0.2.2.3. La place des constructions dans la grammaire**

La façon dont les constructions s'organisent pour constituer la grammaire d'une langue est une question fondamentale pour l'approche constructionnelle. Les constructions d'une langue ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré d'informations (Goldberg 1995 : 5). Ce point sera traité en détail au Chapitre 10. Il sert de base théorique pour notre présentation de l'organisation des constructions verbales du wolof (Partie III).

### **0.2.2.4. Une approche réaliste**

Les grammaires de constructions adoptent une approche que Creissels (2006a : 2) qualifie de réaliste, et que Goldberg (2003 : 219) qualifie de « *what you see is what you get* ». Autrement dit, cette approche est non dérivationnelle et non transformationnelle.

« Les régularités dans la construction des phrases doivent se décrire par référence aux phrases telles que nous les percevons, et non pas comme le résultat de la transformation de structures syntaxiques abstraites dans lesquelles les mots pourraient être rangés dans un ordre différent de celui qu'il est possible d'observer, ou dans lesquelles des éléments morphologiques figureraient détachés du mot dont ils font partie. » (Creissels 2006a : 2). Nous ne ferons « pas non plus appel, pour expliquer les régularités syntaxiques, à la présence d'éléments 'effacés' ou 'invisibles' qui, bien que n'apparaissant pas dans les phrases telles qu'elles sont produites, seraient susceptibles d'interagir avec les autres éléments de la phrase exactement comme pourrait le faire un mot concret. » (Creissels 2006a : 2-3).

### **0.2.2.5. Les différentes théories constructionnelles**

Les grammaires de construction ne constituent pas un cadre théorique unique, mais plutôt un ensemble de théories partageant plusieurs principes fondamentaux. Parmi les grammaires de construction, on peut distinguer quatre grands courants (Croft & Cruse 2004 : Ch. 10 ; François 2008) : la Grammaire de Construction par Unification (*Unification Construction Grammar*), ou « École de Berkeley », développée par Fillmore & Kay (1993) ; la Grammaire de Construction Cognitive (*Cognitive Construction Grammar*), développée par Lakoff (1987) et Goldberg (1995), la Grammaire Cognitive (*Cognitive Grammar*), développée par Langacker (2008), et la Grammaire de Construction Radicale (*Radical Construction Grammar*), développée par Croft (2001). Ces différents courants se distinguent sur plusieurs points (compositionnalité, rôle de la polysémie, etc.) dont deux vont particulièrement nous intéresser : la diversité translinguistique et la formalisation.

La Grammaire de Construction Radicale (Croft 2001) est le seul courant à avoir explicitement une visée typologique. Concernant la comparabilité translinguistique, Croft (2001) adopte la position que nous avons présentée en (§ 0.2.1.3). « Pour Croft aucun test syntaxique ne pourra sélectionner toutes et rien que les entités qu'on pourrait vouloir appeler verbes, noms, adjectifs, sujets, objets, etc. à travers les langues. Les généralisations existantes sont déterminées par la motivation fonctionnelle à laquelle les constructions de chaque langue sont soumises. » (François 2008 : 12). De fait, Goldberg (1995) approuve explicitement cette position (François 2008 : 12).

Concernant la formalisation, on constate de grandes divergences d'un courant à l'autre. Il n'y a pas de mode de représentation uniforme commun à toutes les grammaires de construction. La Grammaire de Construction par Unification fait une utilisation systématique d'un mode de représentation formel similaire à celui de HPSG : structures de traits sous forme de matrices attribut-valeur (Matthieu 2003). En revanche, les autres courants n'utilisent pas de formalisation clairement définie. Ils font usage de notations schématiques plus ou moins formelles dans un but d'illustration.

L'approche adoptée dans notre étude étant essentiellement typologique, nous nous plaçons plutôt dans le cadre de la Grammaire de Construction Radicale (Croft 2001).

## **0.3. Corpus et sources des exemples**

Comme la plupart des langues autochtones d'Afrique subsaharienne, le wolof est essentiellement

une langue à tradition orale. Ainsi, malgré son importance démographique et sociolinguistique (§ 0.4.1), il existe relativement peu de textes écrits dans cette langue. En outre, une part importante des textes rédigés en wolof est difficilement exploitable pour une analyse linguistique, en raison de l'orthographe adoptée (§ 0.4.4.5). Par ailleurs, à l'heure actuelle, il n'existe pas de corpus de référence pour le wolof.<sup>6</sup>

Pour ce travail, notre corpus est constitué de plusieurs types de textes :

- Les recueils de contes de Ma. Cissé (1994) et Diouf et al. (2009). Nous avons exclu le recueil de Kesteloot & Dieng (1989) en raison de nombreuses erreurs de transcriptions.<sup>7</sup>
- Un recueil de poèmes de Ndiaye (1999).
- Un roman de Boubacar Boris Diop (Jóob 2003).
- Le recueil de proverbes très exhaustif compilé par Shawyer (2009).
- Les exemples issus du dictionnaire de Diouf (2003). Ces exemples sont issus d'un large corpus pluridialectal collecté sur le terrain.

À ces sources principales, nous avons ajouté :

- Les exemples issus de travaux présentant explicitement l'origine de leur corpus, ainsi que la démarche adoptée pour le recueil et/ou la sélection : Church (1981), Robert (1991), Fal (1999).
- Les exemples issus des autres travaux sur le wolof. Nous utilisons ces exemples essentiellement pour illustrer les analyses défendues par leurs auteurs.
- Des textes traduits en wolof : la Bible, la « Déclaration Universelles des Droits de l'Homme » (Organisation des Nations Unies 1998), un roman de Camara Laye (Laay 2007).
- Des énoncés obtenus par élicitation auprès de nos informateurs. Nous utilisons ce type d'énoncés uniquement pour contrôler la grammaticalité de formes non attestées dans notre corpus.

Nous illustrons nos arguments et analyses essentiellement avec des exemples issus de Diouf (2003). Il s'agit d'un choix pragmatique : ces exemples sont fiables et relativement courts. Tous ces exemples ont été vérifiés par nos informateurs.

---

6 Il n'existe pas de corpus comparable au Corpus Bambara de Référence (<http://cormand.huma-num.fr>).

7 La 3<sup>e</sup> édition revue et corrigée par Jean-Léopold Diouf (Kesteloot & Dieng 2015) est parue trop tardivement pour être intégrée à notre corpus.

Concernant les autres langues, les données sont essentiellement issues de descriptions grammaticales détaillées (grammaires de références). Pour les langues bien documentées, nous utilisons également des données issues d'articles rédigés par des spécialistes de la langue en question et traitant spécifiquement des points que nous présentons ; mais, si possible, en complément d'une description complète de la langue. Les sources de troisième main (ex. travaux typologiques citant des grammaires) ne sont jamais exploitées telles quelles. Les données sont vérifiées (voir réanalysées) à partir de la source originelle.

## 0.4. La langue wolof

### 0.4.1. Situation actuelle

Le wolof est une langue essentiellement parlée en Sénégal, Gambie, sud de la Mauritanie. On trouve également d'importantes communautés au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en France et aux États-Unis (Ka 2001 : 816). Au Sénégal, la langue est principalement parlée dans les régions issues des anciens royaumes wolof (Cayor, Djolof, Baol, Walo et Saloum<sup>8</sup>), c'est-à-dire sur la côte atlantique entre Dakar et Saint-Louis, sur la Petite-Côte ainsi qu'au nord-ouest du fleuve Gambie (Figures 0.2<sup>9</sup> & 0.3<sup>10</sup>).

Selon Lewis et al. (2013), le wolof est la principale langue du Sénégal. En 2006, elle compterait 3 976 500 locuteurs natifs dont 3.930.000 au Sénégal et 12 000 en Mauritanie, auxquels il convient d'ajouter les 185.000 locuteurs du dialecte de Gambie. Leclerc (2014)<sup>11</sup> donne des chiffres relativement proches. Selon lui, il y aurait 5.208.000 wolophones<sup>12</sup> au Sénégal (représentant 39,7 % de la population), 225 790 en Gambie (représentant 17,9 % de la population) et 15.000 en Mauritanie (représentant 0,4 % de la population).

---

8 Le nom de ces royaumes en wolof est respectivement : *Kajoor, Jolof, Bawol, Waalo* et *Saalum*.

9 Extrait de Diop (1981 : 6).

10 Extrait de Fal et al. (1990 : 6).

11 cf. les pages :

<<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm>> actualisée le 5 février 2013 ;

<<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/gambie.htm>> actualisée le 27 avril 2010 ;

<<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/mauritanie.htm>> actualisée le 28 avril 2010.

12 Suivant Léopold Sédar Senghor (Dumont 1983 : 13), nous préférons la forme *wolophone* à la forme *wolofophone*.





Figure 0.2 - Localisation des principaux anciens royaumes wolof

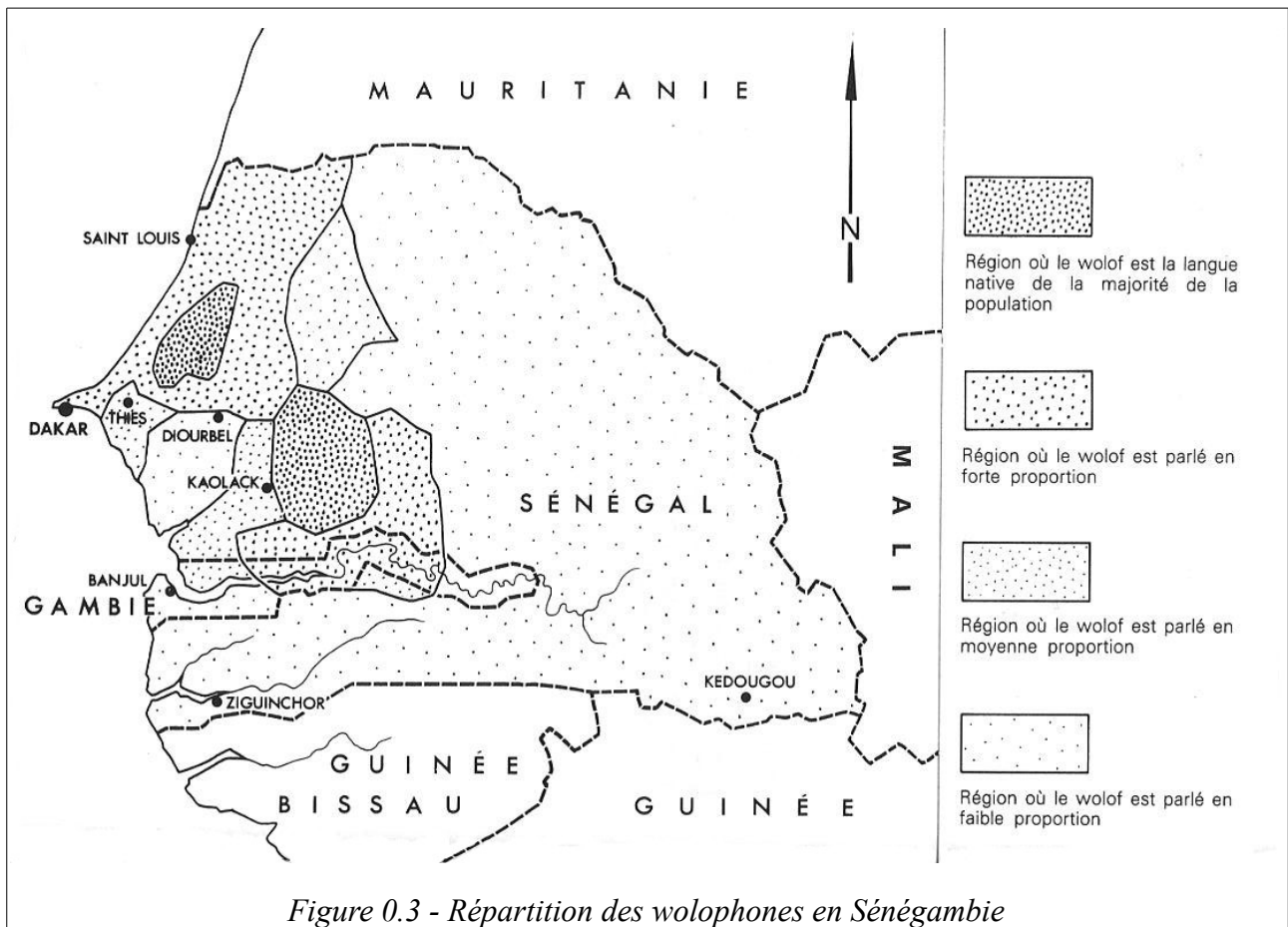


Figure 0.3 - Répartition des wolophones en Ségambie

Au Sénégal, le wolof sert de langue véhiculaire. Leclerc (2014) estime qu'il est compris par plus de 90 % de la population totale du pays et est la principale langue utilisée à la radio (70 % des émissions des radios privées sont en wolof). Ainsi, on estime qu'environ 10.000.000 de personnes sont capables de parler le wolof.

D'un point de vue politique, le wolof n'est la langue officielle d'aucun état. Il jouit cependant du statut de langue nationale au Sénégal et en Mauritanie ; statut reconnu par la Constitution dans ces deux pays.

#### **0.4.2. Variantes dialectales**

La dialectologie du wolof reste un domaine relativement peu développé. Certains auteurs placent explicitement leurs travaux dans le cadre de l'étude d'un dialecte précis, comme le « parler du Dyolof » pour Sauvageot (1965) ou le « wolof de Gambie » pour Njie (1982). Néanmoins, les travaux réellement dialectologiques restent peu nombreux.

Selon Robert (2011 : 23-24), le wolof est une langue peu dialectalisée. Le seul dialecte clairement identifiable serait le parler lébou utilisé dans la presqu'île du Cap-Vert. Dans l'état actuel de la langue, la différenciation s'opérerait plus entre un « wolof des villes », idiome véhiculaire parsemé d'emprunts français et ayant subi divers « simplifications » grammaticales (dont une réduction du nombre de classes nominales), et un « wolof des campagnes », idiome vernaculaire considéré comme étant grammaticalement et lexicalement plus « pur ».<sup>13</sup>

Ka (2001 : 816), s'il admet que la grammaire de la langue varie peu au sein de l'aire linguistique, affirme qu'il existe de nombreuses variétés régionales ou dialectes, dont les différences sont surtout phonétiques et lexicales. Il identifie quatre zones dialectales majeures : Nord (comprenant les dialectes du Djolof et du Walo), Central (comprenant les dialectes du Cayor et du Baol), Cap-Vert (comprenant le dialecte lébou), et Saloum (comprenant le dialecte de Gambie). Il signale par ailleurs que le dialecte du Cayor est considéré comme étant le plus « pur » et constitue donc le dialecte standard.

Selon Dramé (2012), si les différences entre les variétés régionales ne posent pas de problème d'incompréhension, elles doivent néanmoins être traitées comme des dialectes distincts. Son analyse phonologique et morphologique lui permet d'isoler clairement trois dialectes : le wolof de Dakar, le faana-faana et le lébou. Le wolof de Dakar constitue le dialecte véhiculaire parlé dans les centres

---

13 Torrence (2013a : 7) parle de *wolof bu xóot* (wolof profond).

urbains, issu des brassages de population, et marqué par de nombreux emprunts et par une tendance à simplifier son système de classification nominale. Le fanaa-fanaa est une variante dialectale du Saloum dont les spécificités sont dues à son éloignement géographique, son enclavement et la sédentarité de ses locuteurs. Le dialecte lébou constitue un ensemble de parlers répartis dans la région de Dakar.

### 0.4.3. Classification

Dans toutes les classifications récentes, le wolof est classé dans la branche nord des langues atlantiques. Les langues atlantiques appartiennent à la famille Niger-Congo. Elles « forment un groupe d'une quarantaine de langues parlées essentiellement le long de la côte de l'océan Atlantique, du Sénégal au Liberia » (Pozdniakov 2011 : 20). En se basant sur les listes Swadesh de 100 mots d'une trentaine de langues, Sapir (1971) propose une classification interne de la famille atlantique. Cette classification sera en grande partie reprise par Wilson (1989) (Figure 0.4) et servira de base à la plupart des classifications présentées dans la littérature, notamment Williamson & Blench (2004) et Lewis et al. (2013).<sup>14</sup>

À partir de Doneux (1975) et Wilson (1989), Williamson & Blench (2004 : 32) résument ainsi les principales caractéristiques linguistiques des langues atlantiques :

- 1) **Classification nominale.** Complète ; Préfixes originels ; Dégradée, renouvellement par suffixes ou augments ; Alternance consonantique initiale avec conditionnement grammatical.
- 2) **Dérivation verbale.** Répandue.
- 3) **Pronoms.** Opposition inclusif / exclusif fréquente.
- 4) **Ordre des mots.** SVOX ; prépositions.
- 5) **Constituant nominal.** Gén + N ; N + Num ; N + Dém.

---

14 Pour une présentation complète des études sur la famille atlantique, voir l'introduction de Doneux (1991).

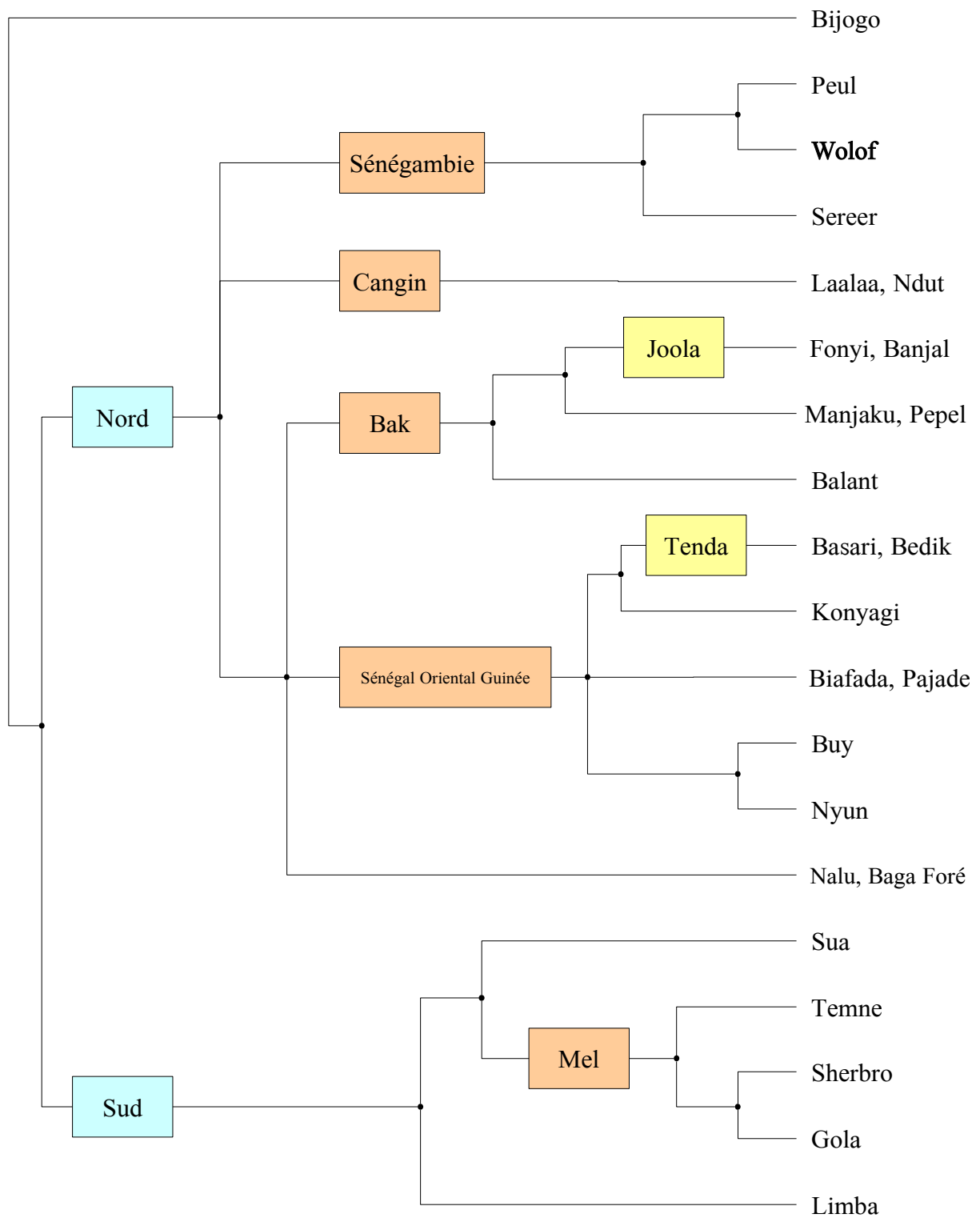


Figure 0.4 - Classification des langues atlantiques selon Wilson (1989)

Le wolof respecte clairement la première caractéristique, puisqu'il dispose d'une classification nominale complète (Pozdniakov 1993 : 75-102),<sup>15</sup> avec, pour certains noms, des préfixes dégradés, renouvelés par des suffixes ou des augments comme pour : *jigéen ji* (la femme), qui semble contenir un préfixe *ji-*, renouvelé par le déterminant défini postposé *ji*. Il dispose également, pour certains noms, d'une alternance consonantique initiale avec conditionnement grammatical : *po* (jeu) / *fo* (jouer) ; *bēt* (œil) / *gēt* (yeux). Il respecte également la seconde caractéristique puisqu'il dispose d'un grand nombre de suffixes de dérivations verbales (Ka 1981 : 13-52). Le wolof respecte également la quatrième caractéristique (§ 4.4). En revanche, le wolof ne marque pas d'opposition inclusif / exclusif dans son système pronominal,<sup>16</sup> et la construction du constituant nominal dans cette langue ne respecte que partiellement la cinquième caractéristique (Guérin 2011 : 54-143).

Cependant, la classification des langues atlantiques héritée de Sapir (1971) et Wilson (1989) est aujourd'hui remise en cause. Pozdniakov (2011 : 20) note que « la seule certitude, en ce qui concerne la classification, est l'appartenance des langues atlantiques à la famille Niger-Congo. La distance linguistique entre les langues est si grande que, même aujourd'hui, l'identification d'un groupe atlantique au sein du Niger-Congo n'est pas justifiée du point de vue de la méthode comparative classique, et repose uniquement sur des critères d'ordre géographique ». Cela explique les différences entre les diverses classifications proposées pour cette famille.

En se basant sur des comparaisons lexicales, morphologiques, morphophonologiques et phonétiques, Pozdniakov & Segerer (à paraître) proposent une nouvelle classification interne de la famille atlantique. Cette dernière s'écarte de la classification classique sur plusieurs points. Ainsi, le peul et le sereer forment un groupe. Ce point est en adéquation avec les résultats de Sapir (1971). Le wolof constitue un groupe isolé dans la branche Nord, tout comme le groupe Nyun-Buy. Le groupe Tenda-Jaad est rapproché du groupe Peul-Sereer. Par ailleurs, Pozdniakov & Segerer introduisent une nouvelle branche Centre, qui regroupe les langues classiquement nommées bak et le bijogo. Enfin, la branche Sud est supprimée. Les langues du groupes Nalu, ainsi que le limba et le sua sont considérés comme de possibles isolats, et les langues Mel sont exclues de la famille atlantique.

---

15 La traduction française de cet extrait (*Les classes nominales et le traitement des consonnes initiales atlantiques en wolof*) est disponible sur le site de l'auteur <<http://pozdniakov.free.fr>>.

16 Néanmoins, selon Pozdniakov & Segerer (2004 : 153) : « il n'y a pas de raison de reconstruire l'opposition 1pl inclusif ~ 1pl exclusif en \*atlantique ».

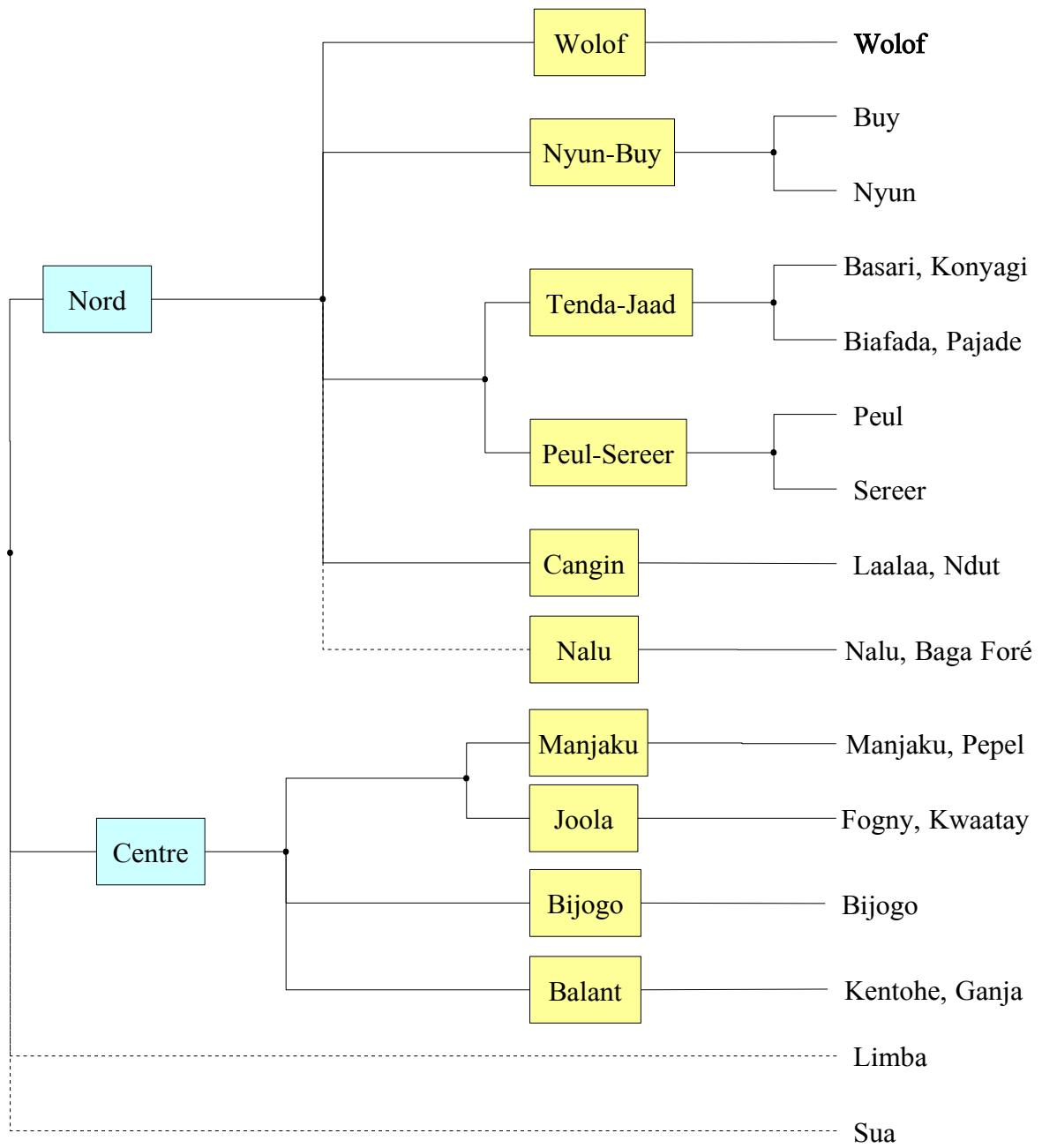


Figure 0.5 - Classification des langues atlantiques selon Pozdniakov & Segerer

## 0.4.4. Phonologie

### 0.4.4.1. Le système phonologique

Dans ce travail, nous reprenons l'inventaire phonologique de M.T. Cissé (2006), que nous avons légèrement modifié en tenant compte de Creissels (1994 : 73-74). Le wolof compte 60 phonèmes, dont 45 consonnes (Tableau 0.1) et 15 voyelles (Tableau 0.2).

Tableau 0.1 - Inventaire consonantique<sup>17</sup>

				Labiale	Dentale	Palatale	Vélaire	Uvulaire	Glottale
Occlusive	Forte	Gémignée	Orale	p: b:	t: d:	c: ɟ:	k: g:	q:	
			Nasale	m:	n:	ɲ:			
	Prénasale		mp mb	nt nd	ɲc ɲɟ	ŋk ŋg	ŋq		
	Faible	Orale	p b	t d	c ɟ	k g		ʔ	
Nasale		m	n	ɲ	ŋ				
Continue	Non-approximante		f		r	s		χ	
	Approximante	Forte			l:	j:	w:		
		Faible			l	j	w		

Tableau 0.2 - Inventaire vocalique

		Brève			Longue		
		Antérieure	Centrale	Postérieure	Antérieure	Centrale	Postérieure
Fermée	+ATR	i		u	i:		u:
		e	ə	o	e:		o:
Ouvrte	-ATR	ɛ		ɔ	ɛ:		ɔ:
			ɐ			a:	

La présentation des tableaux ci-dessus peut sembler un peu hétérodoxe, mais elle répond à un souci de rigueur dans l'analyse phonologique de la langue. En effet, il est pertinent de diviser les consonnes du wolof en « faibles », correspondant à des phones simples, et en « fortes », correspondant à des phones que l'on pourrait qualifier de complexes : les gémignées et les prénasales.

17 Dans une même case, les symboles de droite représentent des consonnes sonores et ceux de gauche représentent des consonnes sourdes.

Cette pertinence est visible dans certains processus morphophonologiques. Certaines libertés ont été prises dans la présentation de cet inventaire. Le phonème /s/, défini comme une consonne fricative alvéolaire sourde, a été placé dans la colonne « palatale », car il entretient une relation morphophonologique avec le phonème /c/. De même, le phonème /r/, défini comme une consonne roulée alvéolaire voisée, a été placé dans la même ligne que les fricatives car il entretient le même type de relation morphophonologique avec le phonème /d/. Enfin, le phonème /ʔ/, défini comme une consonne occlusive glottale, semble entretenir le même type de relation avec le phonème /k/, mais nous avons préféré ne pas le déplacer dans le tableau pour ne pas trop nous éloigner de la réalité phonétique. Il faut également noter que le phonème /q:/ correspondrait au phonème /χ:/, donc à l'équivalent fort du phonème /χ/. Idem pour le phonème /Nq/ qui correspondrait au phonème /Nχ/. Nous avons choisi de conserver les notations /q:/ et /Nq/ car /χ/ est la seule fricative de la langue à avoir une correspondante géminée, et parce que cette consonne forte se réalise toujours comme l'occlusive géminée [q:].<sup>18</sup>

Le wolof connaît une opposition de longueur, tant pour les voyelles que pour les consonnes. Cependant, la voyelle /ə/ n'a pas de contre-partie longue. Par ailleurs, il est important de garder à l'esprit que le wolof, bien que peu dialectalisé, connaît des variations quant à l'utilisation des voyelles et l'inventaire vocalique (Calvet 1965 : 4). Cette variation est suffisamment marquée pour que certains dialectes (par exemple celui de Banjul) aient un système différent de celui présenté plus haut : le [ə] n'existe pas dans leur inventaire vocalique (Njie 1982 : 25-27 ; Creissels 1994 : 73-74).

Les consonnes ont une réalisation différente en fonction de leur place dans un mot. Certaines consonnes n'apparaissent pas dans toutes les positions. C'est notamment le cas des géminées et des pré-nasales sourdes qui n'apparaissent jamais en position initiale. C'est également le cas des occlusives faibles sourdes (à l'exception de /t/) qui n'apparaissent jamais en position finale. Concernant cette dernière catégorie, on observe que les occlusives faibles ont une réalisation non-audible en position finale (1a), ce qui implique qu'il y a effacement de l'opposition de sonorité dans cette position (Cissé, M.T. 2006 : 38-39). La suffixation nous permet de déterminer quelles occlusives peuvent apparaître en position finale. Par ailleurs, les occlusives fortes ont une réalisation particulière en position finale : les sonores sont suivies d'une voyelle d'appui « ʔ » (1b, et les sourdes sont suivies d'une aspiration « h » (1c).

---

18 Cependant, selon M.T. Cissé (2006 : 41), les réalisations [xʔ], [xxʔ], [qʰ], [qʰ] ou [ʰqʰ] sont également possibles en fonction de l'origine et des habitudes linguistiques des locuteurs. Le [x] de l'auteur correspondant à notre [χ].



- 1) a. *fab* ~ *fab-al* (Cissé, M.T. 2006 : 39)  
 /fɛb/ /fɛbɛl/  
 [fɛb<sup>ː</sup>] [fɛbɛl]  
 prendre prendre-IMP.2SG
- b. *tabb* ~ *tabb-al* (Cissé, M.T. 2006 : 39)  
 /tɛb:/ /tɛb:ɛl/  
 [tɛb:ː] [tɛb:ɛl]  
 placer placer-IMP.2SG
- c. *tapp* ~ *tapp-al* (Cissé, M.T. 2006 : 39)  
 /tɛp:/ /tɛp:ɛl/  
 [tɛp:<sup>h</sup>] [tɛp:ɛl]  
 fixer fixer-IMP.2SG

#### 0.4.4.2. La structure syllabique

La structure syllabique de base est CV(C). Ainsi, on remarque que le hiatus est impossible. En cas de suite de voyelles due à la morphosyntaxe, un processus phonologique empêche le hiatus (épenthèse ou coalescence vocalique). Par ailleurs, on observe une variation libre entre zéro et une semi-consonne à l'attaque de syllabe initiale. Le lieu d'articulation de la semi-consonne est indexé au lieu d'articulation de la voyelle qui suit. Par exemple : *eble* ~ *yeble* (précepte), *oto* ~ *woto* (voiture) (Creissels 1994 : 56-57). Enfin, les suites consonantiques sont relativement rares au sein des mots. Le nombre de possibilités est réduit et est soumis à deux contraintes : l'une des deux consonnes doit être une fricative, et aucune des deux consonnes ne peut être une consonne forte (Sauvageot 1965 : 47-48).

#### 0.4.4.3. Les processus phonologiques

Comme un grand nombre de langues Niger-Congo, le wolof connaît un phénomène d'harmonie vocalique reposant sur le trait ATR. Ainsi, au sein d'un radical, toutes les voyelles ont le même trait ATR. En wolof, l'harmonie vocalique est toujours progressive : la voyelle d'un suffixe s'harmonise avec la voyelle du radical,<sup>19</sup> et la voyelle d'un clitique s'harmonise avec la voyelle du lexème qui le

<sup>19</sup> Néanmoins, il convient de noter que la voyelle de certains suffixes ne subit pas l'harmonie vocalique.

précède (Ka 1994 : 7-62).

Il existe également un phénomène de neutralisation de quantité. Mis à part pour le /e/, il n'y a pas d'opposition de longueur pour les voyelles précédant une consonne complexe. On observe également des phénomènes d'apocope et de syncope touchant essentiellement les voyelles, ainsi qu'un phénomène d'aphérèse pouvant toucher des syllabes entières (Diouf 2009 : 25-39). Enfin, il existe un phénomène de coalescence vocalique (Tableau 0.3) (Njie 1982 : 52 ; Diouf 2009 : 37 ; Sall 2005 : 42 ; Fal 1999 : 15-16). Dans ces cas, la seconde voyelle ne peut être que *-a* ou *-e*, et la voyelle longue résultant de cette fusion est uniquement déterminée par la première voyelle.

Tableau 0.3 - Règles de coalescence vocalique

		Voyelle 2	
		<i>a</i>	<i>e</i>
Voyelle 1	<i>i</i>	<i>ee</i>	
	<i>e</i>		
	<i>a</i>	<i>aa</i>	
	<i>o</i>	<i>oo</i>	
	<i>u</i>		

#### 0.4.4.4. La prosodie

L'accent tombe sur la syllabe initiale du mot, sauf dans les mots où la première syllabe est à voyelle brève et la suivante à voyelle longue ; dans ce cas les deux syllabes semblent être prononcées avec la même intensité (Sauvageot 1965 : 41-44). Rialland & Robert (2001 : 931) précisent qu'il s'agit d'un accent de mot, mais pas d'un accent de hauteur. Par exemple, *xorom* (sel) est prononcé [ˈxɔrɔm].

Les mêmes auteurs listent les patrons intonatifs de la langue,<sup>20</sup> montrant ainsi que les énoncés déclaratifs simples ont une intonation basse et plate, les questions sans morphème interrogatif une intonation descendante, les questions avec morphème interrogatif une intonation montante et les exclamations une intonation haute et plate.

20 Pour une description exhaustive du système intonatif, voir Rialland & Robert (2001).

#### 0.4.4.5. L'orthographe

L'orthographe est relativement phonologique. Il faut noter que le redoublement d'une voyelle note son allongement et, de même, le redoublement d'une consonne note sa gémiation. Lorsque, dans l'orthographe, une occlusive orale bilabiale est précédée d'un « m » ou une occlusive orale dentale, palatale, vélaire ou uvulaire est précédée d'un « n », cela note une consonne pré nasale. Devant une consonne forte, le graphème {à} note un /a:/. Étant donné qu'il n'y a pas d'opposition de longueur dans cette position pour les autres voyelles, elles sont toujours écrites comme des brèves, même si elles sont phonétiquement longues.

Cependant, les conventions orthographiques officielles<sup>21</sup> ne respectent pas certains aspects de la phonologie de la langue :

- Les graphèmes {ã}, {ãa}, {ëe} et {h} correspondent à des phonèmes qui n'existent pas.<sup>22</sup>
- La distinction entre les graphèmes {à} et {aa}, bien que pertinente d'un point de vue phonétique, ne semble reposer sur aucune réalité phonologique.
- Le phonème /ʔ/ n'est pas noté dans l'orthographe.
- Par soucis d'économie, certains phénomènes d'harmonie vocalique ne sont pas notés dans l'orthographe ; par exemple : *téere* (livre) se prononce [te:re] et non [te:rɛ].

Par ailleurs, il convient d'être prudent quant à la séparation des mots dans l'orthographe. En effet, lorsqu'il présida les commissions chargées d'établir l'orthographe et la séparation des mots dans les langues nationales, le président sénégalais Léopold Sédar Senghor posa le principe suivant : « Il s'agissait, s'agissant de langues agglutinantes, de faciliter leur enseignement et leur écriture en y séparant tout ce qui est séparable » (Dumont 1983 : 17). Les critères explicitement retenus étant pédagogiques avant d'être linguistiques, certaines normes ou traditions d'écriture peuvent être plus ou moins arbitraires.

---

21 cf. le décret n° 2005-992 du 21 octobre 2005, relatif à l'orthographe et la séparation des mots en wolof (publié au Journal Officiel du Sénégal).

22 L'astérisque note les sons n'appartenant pas au système phonologique de la langue. Ils semblent être attestés dans certaines variantes dialectales (ils ne sont dans ce cas que des variantes d'autres phonèmes présents dans notre inventaire), ou dans certains emprunts ou interjections.

Tableau 0.4 - Normes orthographiques

Graphème	Phonème				
a	/ɛ/	i	/i/	ññ	/ɲ:/
à	/a:/	ii	/i:/	η	/ɲ/
ã	*/ã/	j	/ʝ/	ηη	/ɲ:/
aa	/a:/	jj	/ʝ:/	o	/ɔ/
ãa	*/ã:/	k	/k/	ó	/o/
b	/b/	kk	/k:/	oo	/ɔ:/
bb	/b:/	l	/l/	óo	/o:/
c	/c/	ll	/l:/	p	/p/
cc	/c:/	m	/m/	pp	/p:/
d	/d/	mb	/mb/	q	/q:/
dd	/d:/	mm	/m:/	r	/r/
e	/ɛ/	mp	/mp/	s	/s/
é	/e/	n	/n/	t	/t/
ë	/ə/	nc	/ɲc/	tt	/t:/
ee	/ɛ:/	nd	/nd/	u	/u/
ée	/e:/	ng	/ɲg/	uu	/u:/
ëe	*/ə:/	nj	/ɲʝ/	w	/w/
f	/f/	nk	/ɲk/	ww	/w:/
g	/g/	nn	/n:/	x	/χ/
gg	/g:/	nq	/Nq/	y	/j/
h	*/h/	nt	/nt/	yy	/j:/
		ñ	/ɲ/		/ʎ/

Enfin, on notera qu'à côté de cette orthographe officielle coexistent deux autres systèmes de transcription. Le premier pourrait être qualifié de « graphie populaire », il s'agit d'une transcription non standardisée et basée sur les normes orthographe du français. Ce système de transcription est largement utilisé dans les affiches publicitaires, les enseignes de magasin, les inscriptions sur les véhicules (voitures et bateaux), ainsi que dans les communications médiatisées (messagerie instantanée, forum, SMS, courriel, Facebook, etc.) (Lexander 2010 : 99-101). Le fait de ne pas

utiliser l'orthographe officielle dans tous ces contextes peut avoir plusieurs causes : méconnaissance de l'orthographe officielle, absence de l'orthographe officielle de l'environnement graphique des locuteurs, absence d'abréviations permettant d'écrire rapidement dans le cadre de la communication médiatisée, impression de complexité de l'orthographe officielle ressentie par les locuteurs, alphabétisation des locuteurs en français et utilisation de normes orthographiques françaises pour transcrire les noms propres (noms de famille ou noms de lieu) (Lexander 2010). Enfin, le plus ancien système de transcription est le wolofal. Il s'agit d'un ajami, c'est-à-dire une transcription du wolof avec l'alphabet arabe datant de l'expansion de populations arabo-berbères musulmanes en Afrique de l'Ouest (Bao-Diop 2007). Ce système de transcription, non encore standardisé, est utilisé dans des textes religieux diffusés par des confrérie soufies, pour les inscriptions sur les véhicules (voitures et bateaux) et pour la gestion courante de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs ayant appris à lire et à écrire dans les écoles coraniques (Cissé, Ma. 2006 : 70-73). De fait, l'orthographe officielle reste assez peu utilisée par les locuteurs natifs. Elle est principalement utilisée dans les milieux académiques, pour l'édition d'un grand nombre d'ouvrages (romans, recueils de contes, poésie, etc.) et dans certains sites Internet comme Wikipédia.

#### **0.4.5. Morphologie**

Le wolof est une langue morphologiquement agglutinante, faisant un usage important de la dérivation, principalement verbale. Cette langue dispose également d'un nombre relativement important de procédés de construction morphologique, qui sont très productifs (Ka 1981 ; Ndiaye 2004).

##### ***0.4.5.1. L'alternance consonantique***

L'alternance consonantique initiale est un processus morphophonologique servant à construire des déverbaux. Ce processus est régulier, il fait alterner la consonne initiale du verbe avec une consonne « plus forte » :

- Fricative → Occlusive faible sourde : *sàcc* (voler) → *càcc* (voleur).
- Occlusive faible sonore → Prénasale sonore : *gëm* (croire) → *ngëm* (foi).

Cependant, le processus est limité pour les dentales, et le phonème /ʔ/ « fait office de fricative » pour les vélaires. Ce procédé morphologique ne semble plus être productif en wolof contemporain.

Tableau 0.5 - Régularités de l'alternance consonantique initiale

	Labiale		Dentale		Palatale		Vélaire	
<b>Prénasale</b>	mb		nd		ɲɟ		ŋg	
	↑		↑		↑		↑	
<b>Occlusive faible</b>	p	b	d	c	ɟ	k	g	
	↑			↑		↑		
<b>Fricative</b>	f			s		ʃ		

#### 0.4.5.2. L'affixation

L'affixation est le procédé morphologique le plus productif. Il s'agit essentiellement de suffixation ; la préfixation ne semble plus être productive en synchronie. La suffixation verbale est plus riche que la suffixation nominale. Plusieurs suffixes impliquent des changements phonologiques dans la racine. C'est notamment le cas du suffixe inversif *-i* qui entraîne un renforcement de la consonne finale ainsi qu'une harmonisation de la voyelle de la racine : *teg* (poser) → *teggi* (enlever ce qui est posé) ; *gëmm* (fermer les yeux) → *gimmi* (ouvrir les yeux). Il faut noter qu'un verbe peut prendre plusieurs suffixes. Cependant, l'ordre de succession de ces suffixes est contraint (Ka 1981 : 7-9).

#### 0.4.5.3. La conversion

Le wolof connaît deux types de conversion : la conversion catégorielle et la conversion de classe morphologique.

La conversion catégorielle est un processus morphologique qui « permet d'obtenir un lexème d'une catégorie à partir d'un lexème d'une autre catégorie », « elle peut s'accompagner d'un changement de la phonologie du lexème, mais cela n'est pas obligatoire et dépend du marquage flexionnel dans la langue » (Fradin 2003 : 157-161). En wolof, ce phénomène touche essentiellement ce que certains auteurs nomment les bases verbo-nominales (Nouguier-Voisin 2002 : 12). Selon Bondéelle (2009 : 88), en wolof « ces bases présentent une polysémie régulière du type *action : nom d'action* ou *action : nom d'actant* » : *tëb* (sauter) / *tëb bi* (le saut) ; *lekk* (manger) / *lekk bi* (la nourriture).

La conversion de classe morphologique permet d'obtenir un lexème nominal à partir d'un lexème nominal en changeant sa classe nominale. Ce processus a pour conséquence de rendre certains noms polysémiques : *saxaar si* (la fumée) / *saxaar gi* (le train).

#### **0.4.5.4. La réduplication**

La réduplication sert, tout comme l'alternance consonantique initiale, à construire des déverbaux. Elle ne concerne qu'un nombre limité de verbes. Elle permet également de former des noms d'habitants à partir de nom de lieux.<sup>23</sup> Enfin, elle a une fonction d'intensif sur certains verbes. Selon les dimensions listées par Mel'čuk (1996 : 41-44), il s'agit d'une réduplication simple (un seul signe est rédupliqué), complète (l'intégralité du signe est rédupliqué), exacte (le signe de départ et la copie de ce signe sont identiques), continue (la copie du signe suit immédiatement le signe de départ) et non pénétrante (la copie du signe n'interrompt pas un signe quelconque au sein du mot forme rédupliqué) : *xam-xam* (connaissance, litt. savoir-savoir).

#### **0.4.5.5. La composition**

La composition consiste en la combinaison de lexèmes pour obtenir un mot plus long (Booij 2012 : 77). Ce processus est relativement fréquent en wolof. Les mots composés les plus fréquents sont des noms : *mbaam-àll* (phacochère ; litt. porc-brousse) ; mais ce processus permet également d'obtenir des verbes : *weex-bët* (être indécis ; litt. être blanc-œil) ; ou des adverbes : *xef-ak-xippi* (en un clin d'œil, litt. cil-et-ouvrir les yeux) (Ka 1981 : 77-95 ; Ndiaye 2004 : 73-89).

Ka (1981 : 75-77) dresse une liste de critères permettant d'identifier un mot composé et de l'opposer à des formes construites en syntaxe :

- Paradigmatique : la commutation permet d'identifier la catégorie lexicale du composé.
- Syntagmatique : l'ordre des termes du composé diffère de celui des constructions syntaxiques et il est impossible d'insérer un élément nouveau à l'intérieur du composé.
- Sémantique : le sens du composé ne se réduit pas à la somme des sens de ses composants.
- Prosodique : le composé comporte un seul accent lexical.

---

23 Ce phénomène est cependant limité aux noms des anciens royaumes wolofs.

## 0.5. Plan général

Ce travail se compose de quatre parties. Pour chacune d'elles, une introduction présente les problématiques et le plan détaillé, et une conclusion synthétise les principaux points développés.

Dans la Partie I, nous proposons une description synthétique du système de prédication verbale du wolof, dans une perspective typologique. Cette description est en grande partie basée sur les travaux de référence concernant la conjugaison du wolof. Cependant, cette partie n'est pas un simple état de l'art. En effet, nous proposons une réanalyse de plusieurs constructions, en nous appuyant notamment sur des travaux typologiques.

Dans la Partie II, nous proposons une analyse typologique des périphrases verbales du wolof. Cette analyse typologique nous sert de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. À partir des données du wolof et d'autres langues africaines, nous montrons qu'une approche « fonctionnelle » des auxiliaires permet de mieux rendre compte des constructions périphrastiques dans une perspective typologique.

Dans la Partie III, nous proposons une analyse de l'organisation des constructions verbales du wolof. Nous considérons que les constructions verbales du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré. Certains regroupements sont nécessaires afin de rendre compte des similitudes et différences entre constructions. Les constructions verbales s'organisent au sein d'un réseau de constructions. Par ailleurs, certaines idiosyncrasies apparentes dans le paradigme de conjugaison du wolof peuvent s'expliquer à la lumière de la diachronie. Les caractéristiques idiosyncrasiques en synchronie peuvent être analysées comme des traces des processus de grammaticalisation ayant entraîné une restructuration du réseau.

La Partie IV est une étude comparative des constructions verbales des langues atlantiques. Le principal objectif de cette partie est de déterminer ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique. Dans les langues, la morphologie verbale tend à se renouveler de façon relativement rapide. Ainsi, il n'est pas surprenant de trouver de grandes différences entre les morphologies verbales des langues atlantiques. Néanmoins, on peut relever plusieurs similitudes, dont certaines semblent relever d'une origine commune.





# PARTIE I

## LE SYSTÈME DE PRÉDICATION

### VERBALE DU WOLOF

---

L'objectif de cette partie est de décrire la prédication verbale du wolof dans son rapport avec ce que l'on appelle communément la conjugaison.<sup>24</sup> Nous décrivons en détail le système de flexion verbale de la langue, c'est-à-dire l'expression des catégories grammaticales liées au verbe : temps, aspect, mode, polarité, voix et personne. Contrairement à ce que l'on observe dans un très grand nombre de langues, en wolof la majeure partie de ces catégories grammaticales est exprimée par des constructions périphrastiques. Seul un petit nombre de catégories est exprimé morphologiquement, c'est-à-dire par des constructions synthétiques.

Ce travail de synthèse est en grande partie basé sur les travaux de référence concernant la conjugaison du wolof, à savoir Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991), mais également sur les travaux traitant spécifiquement de certaines catégories verbales, tels que Perrin (2005, 2012), Voisin (2006, 2010) ou Robert (1990), ou encore sur les diverses grammaires de la langue, notamment Sauvageot (1965), Fal (1999) ou Diouf (2009). Cependant, cette partie n'est pas un simple état de l'art. En effet, nous proposons une réanalyse de plusieurs constructions à la lumière des travaux les plus récents, tel que Torrence (2013a), mais également de travaux typologiques. Nous proposons des analyses (et des étiquettes) moins « idiosyncrasiques »,<sup>25</sup> afin de rendre la description plus accessible et donc plus facilement exploitable pour les typologues et/ou les linguistes non spécialistes du wolof, qu'ils soient ou non africanistes. L'un des objectifs de cette partie est donc de proposer des descriptions et des analyses claires et synthétiques, afin de permettre

---

24 Ce qui est traditionnellement appelé « système verbal » dans les travaux de référence sur le wolof (Church 1981 ; Robert 1991).

25 En effet, comme nous l'avions mentionné dans notre étude du syntagme nominal (Guérin 2011 : 12-13), beaucoup d'auteurs travaillant sur le wolof créent des étiquettes originales pour décrire certains aspects de la langue, et/ou tendent à présenter certaines constructions comme étant typologiquement marquées.

une comparaison du wolof avec d'autres langues, que ce soit dans une perspective typologique ou historique. Les descriptions et analyses présentées servent de base à l'élaboration des chapitres suivants.

Cette partie est organisée comme suit. Dans le Chapitre 1, nous commençons par présenter la flexion verbale, ainsi que la terminologie relative à cette question, dans une perspective typologique (§ 1.2). Puis nous présentons brièvement l'ensemble de la conjugaison du wolof (§ 1.3). L'objectif de ce chapitre est de fournir un panorama général du système, avant de traiter en détail de chaque construction. Le Chapitre 2 consiste en une analyse détaillée des constructions élémentaires de la conjugaison, que nous appelons « constructions prédicatives ». Le Chapitre 3 traite des autres catégories grammaticales liées au verbe : la négation (§ 3.1), l'imperfectif (§ 3.2), le passé (§ 3.3) et la voix (§ 3.4). Le Chapitre 4 étudie l'expression et le comportement des arguments du verbe. Enfin, nous concluons cette partie en présentant le paradigme complet de la conjugaison de la langue.

# CHAPITRE 1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## DU SYSTÈME DE PRÉDICATION VERBALE

### 1.1. État de l'art

La bibliographie sur le wolof est relativement abondante, surtout en ce qui concerne la morphologie verbale et le système verbal en général. L'objectif de cette section est de proposer une synthèse de l'histoire de la production et de la transmission de savoir scientifique sur le wolof, en nous centrant sur l'étude de la conjugaison et du système verbal (Guérin 2014a).

#### 1.1.1. Les pionniers : les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle

Comme la plupart des langues d'Afrique subsaharienne, le wolof est essentiellement une langue à tradition orale. Cela implique que les premières sources écrites dont nous disposons aujourd'hui sont le fruit de contact avec des populations arabo-berbères ou européennes. Par conséquent, nous ne disposons malheureusement de presque aucune source linguistique sur le wolof qui soit antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers travaux entièrement consacrés à cette langue apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce siècle sera relativement prolifique pour l'étude du wolof puisqu'il verra la publication d'un grand nombre de grammaires (Dard 1826 ; Roger 1829 ; Boilat 1858 ; Kobès 1869 ; Rambaud 1903) et de plusieurs dictionnaires. L'ensemble de ces publications constitue ce qu'on peut qualifier de « tradition grammaticale ». Ces travaux forment un ensemble relativement cohérent ; les auteurs citent généralement les travaux antérieurs, témoignant ainsi d'une relative cumulativité du savoir « académique ». On peut distinguer deux périodes au sein de cette tradition.

La première période est celle des pionniers, c'est-à-dire que ces auteurs ont eu un « rôle de défricheurs et de fondateurs d'un savoir sur le wolof » (Bonvini 2001 : 112). Il s'agit des travaux de Dard (1826) et Roger (1829), qui « ont précédé de plus de deux décennies les grands travaux classiques de description et de comparatisme sur les langues africaines réalisés autour des années 1850, mais ils sont pratiquement tombés dans l'oubli depuis. Ils sont aussi l'œuvre de fonctionnaires de l'état français et non pas de missionnaires, comme ce fut le cas pour la majorité des ouvrages qui

les ont suivis » (Bonvini 2001 : 102). Ces travaux sont largement influencés par la grammaire générale (Bonvini 2001). Leur présentation de la conjugaison reprend les principes et les étiquettes grammaticales propres au français (indicatif, subjonctif, impératif, gérondif, conditionnel, présent, futur), et elle ne tient pas compte des constructions focalisantes.

La seconde période concerne essentiellement les grammaires de Boilat (1858) et de Kobès (1869), deux ecclésiastiques. Contrairement aux travaux pionniers, ces grammaires (notamment celle de Boilat) figurent dans la bibliographie de presque tous les auteurs contemporains. Néanmoins, la grammaire de Boilat est essentiellement citée à titre d'illustration et est rarement exploitée. Si l'analyse de la conjugaison de Boilat reste très influencé par la grammaire générale, celle de Kobès est bien plus novatrice. En effet, cet auteur introduit de nouvelles étiquettes pour rendre compte de constructions n'ayant pas d'équivalents stricts en français (causatif, énonciatif), et il intègre les constructions focalisantes au système, notamment en leur donnant des noms (subjectif, objectif).<sup>26</sup> Cette grammaire aura une influence relativement importante sur les études postérieures.

### **1.1.2. Le renouveau : les travaux fonctionnalistes**

Mis à part quelques articles, aucun nouveau travail général ne verra le jour avant les années 1960. À partir de cette époque, l'école fonctionnaliste française a eu une grande influence sur la linguistique africaine (Doneux 2003 : 216-221). L'ouvrage le plus emblématique de cette période pour l'étude du wolof est certainement la grammaire de Sauvageot (1965) ; cette dernière faisant aujourd'hui encore office de grammaire de référence.<sup>27</sup> Sauvageot propose une analyse du système verbal relativement novatrice par rapport aux travaux de la « tradition grammaticale ». En effet, il propose de séparer les constructions verbales en deux catégories : les aspects (accompli, zéro, duratif et duratif-accompli) et les modalités (état acquis, emphatique et présentatif) auxquels viennent s'ajouter l'obligatif et l'injonctif.

L'influence de l'école fonctionnaliste française se sentira également à travers l'un des deux premiers travaux consacrés exclusivement au système verbal, à savoir Church (1981). La thèse de cet auteur marquera durablement la linguistique wolof au point de devenir une référence incontournable, notamment en France. Church liste douze constructions verbales, qu'il classe en modes emphatiques de l'indicatif (emphatique du sujet, emphatique du complément, emphatique du verbe, présentatif), modes non-emphatiques de l'indicatif (énonciatif, minimal, négatif), et modes

---

<sup>26</sup> Pour une étude détaillée de la grammaire de Kobès, voir Ma. Cissé (2005).

<sup>27</sup> On peut également citer la grammaire de Diagne (1971), mais elle a été peu reprise par les auteurs postérieurs.

injonctifs (obligatif/optatif, impératif, injonctif négatif). L'une des principales innovations de Church consiste en la séparation nette du mode, de l'aspect et du temps dans la présentation de la conjugaison. En effet, toutes les constructions mentionnées plus haut relèvent du mode. Par défaut, toutes ces constructions ont un aspect accompli et un temps non-passé. Pour exprimer l'aspect inaccompli, il faut ajouter l'élément *di ~ y ~ a* à l'une des constructions, et pour exprimer le passé, il faut ajouter le suffixe *-oon*. Cette organisation symétrique du système verbal wolof constitue ce que Robert (1991 : 29) nomme la « présentation classique ». De plus, à la différence des auteurs antérieurs, Church ne se restreint pas à l'étude d'un seul dialecte, mais tente de rendre compte de toute la variation dialectale observable.

### 1.1.3. L'émergence d'une tradition sénégalaise

En 1981 paraît une autre étude consacrée exclusivement au système verbal : Dialo (1981a). Cet ouvrage constituera le point de départ de ce que nous pouvons qualifier de « tradition sénégalaise ». Au premier abord, cette tradition peut paraître assez hétérogène dans son approche du système verbal. En effet, les auteurs sénégalais s'accordent relativement peu sur les étiquettes grammaticales utilisées pour nommer les constructions verbales. Par exemple, la construction nommée « emphatique du verbe » par Dialo (1981a) sera nommée « causatif »<sup>28</sup> par Samb (1983), « processif » par Fal (1999) et « mise en relief du procès » par Ma. Cissé (2007). Néanmoins, cette hétérogénéité n'est qu'apparente car tous ces travaux ont plusieurs caractéristiques communes.

Tout d'abord, la majorité des études que l'on peut rattacher à la tradition sénégalaise a été élaborée dans le cadre de l'école fonctionnaliste française. En témoigne le vocabulaire employé par Ma. Cissé (2007) : « monème », « les nominaux », « les verbaux », etc. ou le titre de la grammaire d'Arame Fal (1999).

Par ailleurs, si les étiquettes grammaticales utilisées pour nommer les constructions verbales varient d'un auteur à l'autre, elles recouvrent généralement des analyses similaires. En effet, les étiquettes « emphatique du sujet » (Dialo 1981a), « subjectif » (Samb 1983 ; Fal 1999) et « mise en relief du sujet » (Cissé, Ma. 2007) renvoient toutes à l'idée d'une emphase sur le sujet de la proposition.

Enfin, tous les auteurs sénégalais proposent une organisation symétrique des paradigmes de conjugaison. En effet, ils considèrent que, par défaut, les constructions verbales ont un aspect

---

28 Terme vraisemblablement emprunté à Kobès (1869).

accompli et un temps non-passé. Pour exprimer l'aspect inaccompli, il faut ajouter l'élément *di* ou *y* à l'une des constructions, et pour exprimer le passé, il faut ajouter le suffixe *-oon*. La tradition sénégalaise est donc caractérisée par une « présentation classique » du système verbal.

Le seul auteur sénégalais à s'éloigner de ce type d'analyse est N'Diaye-Corréard (2003). Cet auteur propose de repenser entièrement l'analyse du système verbal. Elle propose de réduire toutes les constructions verbales à quatre « types de proposition » caractérisés par une liste de propriétés. Ainsi, l'article de N'Diaye-Corréard se veut avant tout une simplification de la « présentation classique ».

#### **1.1.4. Existe-t-il une tradition française ?**

La question de l'existence d'une tradition française est problématique à plusieurs égards. En effet, si l'on pose l'existence d'une telle tradition, elle sera le fait de seulement deux auteurs (Robert 1991 ; Perrin 2005), alors que les traditions précédentes se sont constituées autour de l'œuvre d'une demi-douzaine d'auteurs chacune. De plus, l'étude de Robert (1991) n'est pas une remise en cause radicale de la présentation classique. L'objectif de l'auteur est « d'essayer de retrouver l'organisation générale dont toutes les analyses présentent un aperçu pourtant contradictoire, à partir de l'étude systématique des emplois et contextes d'emplois des conjugaisons, sans préjuger d'aucune catégorisation en aspect ou mode » (Robert 1991 : 33). Ainsi, si l'ouvrage de Stéphane Robert n'est pas totalement novateur dans sa présentation du système verbal, il l'est indubitablement dans son point de vue théorique et dans la finesse de son analyse. En effet, il s'agit d'un travail élaboré dans un cadre théorique très différent du fonctionnalisme : la théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'Antoine Culioli. De plus, Stéphane Robert est le premier auteur à fournir une analyse sémantique et pragmatique détaillée des constructions verbales, notamment en listant tous les contextes d'emplois. Enfin, cet auteur propose une analyse différente des morphèmes *di* et *y* permettant d'exprimer l'inaccompli. L'analyse proposée par Robert (1991) sera reprise et approfondie par Perrin (2005) dans son étude de l'expression du temps en wolof. Ainsi, on peut voir avec l'œuvre de ces deux auteurs les jalons d'une « tradition française » encore naissante.

Parallèlement aux travaux élaborés dans le cadre de l'école culiolienne, plusieurs travaux seront élaborés selon une approche plutôt typologique. C'est notamment le cas des travaux de Nouguier-Voisin (2002, 2006, 2010) et de Sall (2005).

### 1.1.5. La grammaire générative transformationnelle et la tradition américaine

Paradoxalement, la « tradition américaine » sera initiée par deux chercheurs sénégalais (Njie 1982 ; Diouf 1982). En effet, les thèses de ces deux auteurs seront les premiers travaux élaborés dans le cadre de la grammaire générative transformationnelle. Dans son ouvrage consacré au système verbal, Diouf (1985) « présente une organisation tout à fait originale car elle repose sur une forme de renversement : le paradigme classiquement désigné comme “Emphatique du Verbe” est au contraire considéré comme la forme de base du système verbal (...) d'où sont dérivées les autres conjugaisons, par transformation de “clivage” à valeur de mise en relief » (Robert 1991 : 31).

Néanmoins, la principale source des auteurs générativistes sera incontestablement la thèse de Dunigan (1994). Cette approche sera ensuite largement développée par Torrence (2003, 2005, 2013a, 2013b). Ces travaux constitueront également les principales références des linguistes générativistes français.<sup>29</sup>

Toutes ces études se caractérisent par une présentation radicalement différente du système verbal. La proposition est représentée sous la forme d'un arbre syntaxique conforme à la théorie X-barre, et chaque construction sera vue comme le résultat de la transformation d'une structure sous-jacente, c'est-à-dire par le déplacement d'éléments syntaxiques au sein de la proposition. Les travaux générativistes sur le wolof se caractérisent également par l'attention portée au morphème *na* et à sa place dans la conjugaison. Ainsi Dunigan (1994) l'analysera comme un marqueur de l'affirmation, alors que Zribi-Hertz & Diagne (2003) l'analysent comme un marqueur de finitude, et Torrence (2013a) considèrent la construction en *na* comme étant la construction neutre du système.

### 1.1.6. Synthèse

Ainsi, il n'existe pas de consensus sur l'analyse de la conjugaison du wolof. L'analyse de certains paradigmes varie considérablement d'un auteur à l'autre. C'est notamment le cas du morphème *na* qui sera analysé comme marquant : l'aspect accompli, l'indicatif énonciatif, le parfait, l'affirmation ou la finitude. Cette absence de consensus constitue un problème pour les typologues qui ont besoin de données fiables pour leurs analyses comparatives.

Ainsi, le principal objectif de la Partie I est de proposer des descriptions et des analyses claires et synthétiques, afin de permettre une comparaison du wolof avec d'autres langues, que ce soit dans une perspective typologique ou historique. Cependant, cette partie n'est pas un simple état de l'art.

<sup>29</sup> Voir par exemple Kihm (1999) et Zribi-Hertz & Diagne (1999, 2002, 2003).



En effet, nous proposons une réanalyse de plusieurs constructions à la lumière des travaux les plus récents, tel que Torrence (2013a), mais également de travaux typologiques. Nous proposons des analyses (et des étiquettes) moins « idiosyncrasiques », afin de rendre la description plus accessible et donc plus facilement exploitable pour les typologues et/ou les linguistes non spécialistes du wolof, qu'ils soient ou non africanistes.

## 1.2. Approche typologique de la flexion verbale

D'un point de vue typologique, la prédication verbale nécessite généralement une forme fléchie du verbe portant une ou plusieurs informations grammaticales. La flexion verbale peut être définie comme le marquage morphologique de ces informations (ou catégories) grammaticales sur un lexème verbal (Booij 2012 : 101). Il n'existe pas de liste « universelle » de catégories grammaticales encodées dans la flexion verbale. Néanmoins, certaines catégories sont particulièrement fréquentes : accord, temps, aspect, mode,<sup>30</sup> polarité, voix (Bybee 2000 : 804-805 ; Givón 2001 : 69 ; Creissels 2006a : Ch. 10 ; Booij 2012 : § 6.2) :

- L'accord consiste en des indices pronominaux représentant un ou plusieurs arguments du verbe, généralement le sujet, plus rarement l'objet (Creissels 2006a : 169 ; Booij 2012 : 141). L'accord concerne essentiellement la personne (locuteur [1<sup>er</sup>], allocutaire [2<sup>e</sup>], référent extérieur à la situation d'énonciation [3<sup>e</sup>]), le nombre (singulier, pluriel), et le genre (ou la classe nominale) (Corbett 2006 : 125-132 ; Givón 2001 : 399).
- La catégorie « temps » peut être définie comme l'expression grammaticale de la localisation du prédicat dans le temps (Comrie 1985a : 9), ou plus précisément comme « la relation entre le moment de l'énonciation et le moment où est situé l'événement que représente l'énoncé » (Creissels 2006a : 181). Ainsi, on distingue généralement le passé, le présent et le futur (Comrie 1985a : 36).
- L'aspect renvoie aux différentes manières de concevoir le déroulement temporel du procès (Comrie 1976 : 3). On peut ainsi opérer une distinction entre le perfectif, qui indique que la situation est vue comme un tout, sans distinction des diverses phases qui la constituent, et l'imperfectif qui explicite la structure interne de la situation (Comrie 1976 : 16).
- Le mode concerne le statut de la proposition qui dénote le procès (Palmer 2001 : 1), ou « la

---

30 Les catégories « temps », « aspect » et « mode » sont généralement rassemblées sous l'étiquette TAM ou TMA suivant les auteurs.

façon dont l'énonciateur prend en charge l'énonciation » (Creissels 2006a : 181). On peut ainsi opérer une distinction entre le *realis* et l'*irrealis*. Le *realis* renvoie à une situation qui a lieu ou qui a eu lieu, et dont on peut prendre connaissance par une perception directe. L'*irrealis* renvoie à une situation purement imaginaire, dont on peut prendre connaissance uniquement par le biais de l'imagination (Palmer 2001 : 1).

- La polarité renvoie à l'opposition négatif / affirmatif (ou positif). L'expression de la polarité dans le système de flexion verbale est très courant dans les langues africaines (Creissels et al. 2008 : 104).
- La voix désigne une relation régulière entre un changement morphologique du verbe et un changement dans sa valence (Creissels 2006a : 173). Par exemple, on peut identifier dans certaines langues une voix passive, c'est-à-dire « un mécanisme qui, opérant sur un verbe transitif, produit une forme intransitive dérivée dont le sujet reçoit exactement le même rôle sémantique que l'objet de la construction transitive » (Creissels 2006b : 9).

Dans certaines langues, d'autres catégories grammaticales sont également encodées dans la flexion verbale : la modalité énonciative (déclaratif / interrogatif / impératif), la structure informationnelle (notamment la focalisation d'un argument du verbe), l'évidentialité (façon dont l'énonciateur a accès à l'information qu'il livre)<sup>31</sup> ou encore la familiarité (forme familière / forme de respect / forme neutre) (Creissels 2006a : 170-172 ; Givón 2001 : 78). L'expression de la focalisation dans le système de flexion verbale est très rare à l'échelle mondiale, mais est particulièrement fréquente dans les langues africaines. Dans un grand nombre de langues appartenant à différentes branches de la famille Niger-Congo ou à la famille couchitique, les constructions de focalisation du prédicat ou d'un argument du verbe sont intégrées au système de flexion verbale (Creissels et al. 2008 : 104-105).

L'ensemble des catégories grammaticales encodées dans la flexion verbale d'une langue, ainsi que la façon dont ces catégories se réalisent morphosyntaxiquement constituent le système verbal de cette langue (Perrot 2002 : 335) ; chaque catégorie grammaticale formant un sous-système au sein de ce système verbal (Givón 2001).<sup>32</sup> Par exemple, le système verbal du latin<sup>33</sup> est constitué de plusieurs sous-systèmes : la personne, l'aspect (perfectif, imperfectif),<sup>34</sup> le temps (présent, passé,

---

31 L'évidentialité peut aussi être considérée comme un type particulier de mode (Creissels 2006a : 170 ; Palmer 2001).

32 Ces sous-systèmes peuvent être rapprochés de la notion de « trait morphosyntaxique » de la *Paradigm Function Morphology* (Stump 2001 : 38-43).

33 Pour cette introduction, nous utilisons essentiellement des exemples en latin car cette langue présente un système verbal relativement bien connu et particulièrement adapté pour illustrer les notions liées à la flexion verbale.

34 Dans les descriptions « classiques » du latin, ces aspects sont traditionnellement nommés *perfectum* et *imperfectum* (Bortolussi 1999 : 82-138).

futur)<sup>35</sup> le mode (indicatif, subjonctif, impératif)<sup>36</sup> et la voix (actif, passif). En latin, un lexème verbal contient donc potentiellement autant de mots grammaticaux<sup>37</sup> que de combinaisons possibles entre ces cinq sous-systèmes. L'inventaire structuré de toutes ces combinaisons constitue le paradigme des verbes latins (Carstairs-McCarthy 2000a : 596 ; Booij 2012 : 320). Formellement, le paradigme d'un lexème peut être défini comme un ensemble de cellules ; chaque cellule étant un couple <mot grammatical, propriétés morphosyntaxiques> (Stump 2001 : 43 ; Bonami 2014 : 135). Par exemple, en latin, le couple formé du mot-forme *facerem* et des propriétés morphosyntaxiques {PERS *1sg*, ASP *imperfectif*, TPS *passé*, MODE *subjonctif*, VOIX *actif*} constitue une cellule du paradigme du lexème FACIO.

Dans un grand nombre de langues, la réalisation des propriétés morphosyntaxiques n'est pas la même pour tous les verbes. Dans ces langues, les verbes peuvent généralement être classés en classes flexionnelles, également appelées conjugaisons<sup>38</sup> (Booij 2012 : 104-105). Chaque conjugaison correspond à un ensemble de verbes présentant le même patron flexionnel, c'est-à-dire la même façon de réaliser les propriétés morphosyntaxiques (Booij 2012 : 312). Par exemple, le latin présente cinq conjugaisons différentes, c'est-à-dire qu'il existe cinq classes de verbes présentant chacune un patron flexionnel différent (Bortolussi 1999 : 83-109) :

Tableau 1.1 - Formes de l'imperfectif indicatif présent actif en latin

	1 <sup>er</sup> conjugaison (aimer)	2 <sup>e</sup> conjugaison (détruire)	3 <sup>e</sup> conjugaison (lire)	3 <sup>e</sup> conj. mixte (prendre)	4 <sup>e</sup> conjugaison (écouter)
1sg	<i>amo</i>	<i>deleo</i>	<i>lego</i>	<i>capio</i>	<i>audio</i>
2sg	<i>amās</i>	<i>delēs</i>	<i>legis</i>	<i>capis</i>	<i>audīs</i>

35 Dans les descriptions « classiques » du latin, chaque combinaison temps-aspect porte un nom spécifique : parfait (perfectif présent), plus-que-parfait (perfectif passé), futur antérieur (perfectif futur), présent (imperfectif présent), imparfait (imperfectif passé) et futur (imperfectif futur) (Bortolussi 1999 : 82).

36 Auxquels on ajoute traditionnellement les modes « impersonnels » : infinitif, participe, gérondif et supin (Bortolussi 1999 : 82).

37 Dans ce contexte, le terme « mot grammatical » renvoie à l'une des formes d'un lexème dans un paradigme flexionnel (Booij 2012 : 316). Il doit être distingué du « mot-forme » qui correspond à la réalisation d'un mot grammatical. Ces deux notions se confondent parfois car, généralement, un mot grammatical n'a qu'une réalisation possible. Néanmoins, il existe des cas où plusieurs mots-formes correspondent à un même mot grammatical. Par exemple, pour certains anglophones, les mots-formes *dreamed* [dri:md] et *dreamt* [dremt] sont en variation libre, et l'on peut donc dire qu'ils constituent deux réalisations possibles du mot grammatical *dream*-PAS (Carstairs-McCarthy 2000 : 595-596).

38 Les classes flexionnelles nominales, quant à elles, sont appelées « déclinaisons » (Booij 2012 : 104).

## 1.3. La conjugaison du wolof

La conjugaison du wolof combine trois procédés, dont deux peuvent être considérés comme périphrastiques : constructions à marqueur prédicatif, constructions à verbe auxiliaire et constructions affixales.

Nous appelons « constructions prédicatives » les constructions élémentaires de la conjugaison. À l'exception de trois d'entre elles, il s'agit de constructions à marqueur prédicatif, c'est-à-dire de constructions constituées du lexème verbal et d'un mot grammatical spécifique que nous appelons « marqueur prédicatif ». Les constructions prédicatives encodent différents types de catégories grammaticales : distinction relevant de la focalisation, distinction modale (realis / irrealis), le parfait, le futur et la polarité.

En plus de l'expression de ces distinctions, les constructions prédicatives ont par défaut une valeur de perfectif, non-passé et non-négatif.<sup>39</sup> Ainsi, pour exprimer l'imperfectif, le passé ou la négation, il est nécessaire d'ajouter un auxiliaire ou un affixe verbal à la construction prédicative.

### 1.3.1. Les constructions prédicatives

Les constructions prédicatives constituent la base sur laquelle se construit la prédication verbale. Cela signifie que l'instanciation d'une construction prédicative correspond à une unité phrastique de base, c'est-à-dire une unité phrastique qui a la « propriété de pouvoir à elle seule constituer un énoncé assertif et de fournir un point de départ permettant de décrire de la façon la plus simple possible la correspondance entre les différentes unités phrastiques qui représentent le même événement conceptualisé » (Creissels 1995 : 36).

Nous identifions douze constructions prédicatives. Elles encodent différents types de catégories grammaticales :

- Focalisation : focus étroit (ou contrastif) / focus large (ou présentationnel).
- Aspect : uniquement le parfait.
- Temps : uniquement le futur.
- Mode : realis / irrealis (notamment déontique).

---

39 La valeur de non-négatif ne concerne que certaines constructions.

- Polarité : négatif / non-négatif.

Quatre constructions prédicatives encodent des traits liés à la focalisation (2a-d). Comme nous l'avons signalé en (§ 1.2), l'expression de la focalisation dans la conjugaison est particulièrement fréquente dans les langues africaines (Creissels et al. 2008 : 104-105).

2) a. **Focalisation du sujet**

*Omar =a lekk ceeb.*

Omar =FOCS manger riz

‘C'est Omar qui a mangé du riz.’

b. **Présentatif**

*Omar =a ng-i lekk ceeb.*

Omar =PRST-PX manger riz

‘Voici Omar qui a mangé du riz.’

c. **Focalisation du complément**

*Ceeb =la Omar lekk.*

riz =FOCC Omar manger

‘C'est du riz qu'Omar a mangé.’

d. **Focalisation du verbe**

*Omar =dafa lekk ceeb.*

Omar =FOCV.S3SG manger riz

‘(Le fait est que) Omar a mangé du riz.’

Deux constructions prédicatives encodent des traits relevant plutôt de l'aspect. Il s'agit du parfait (3a) et de son équivalent négatif (3b).

3) a. **Parfait**

*Omar lekk =na ceeb.*

Omar manger =PRF.S3SG riz

‘Omar a mangé du riz.’



5) a. **Optatif**

*Na Omar lekk ceeb.*

OPT Omar manger riz

‘Que Omar mange du riz.’

b. **Impératif**

*Lekk-al ceeb !*

Manger-IMP.S2SG riz

‘Mange du riz !’

c. **Prohibitif**

*Bul lekk ceeb !*

PROH.S2SG manger riz

‘Ne mange pas de riz !’

d. **Minimal (subjonctif)**

*(...) Omar lekk ceeb...*

Omar manger riz

‘(...) Omar mangea du riz...’

Les constructions prédicatives du wolof constituent l'un des aspects de la langue les plus étudiés, notamment à travers les grammaires ainsi que les travaux portant sur le système verbal. Plusieurs auteurs les analysent comme des « modes » ou des « modalités » (Sauvageot 1965 ; Church 1981 ; Dialo 1981a ; Diouf 1985). Cependant, nous considérons que le choix des termes « mode » ou « modalité » pour qualifier ces constructions n'est pas très heureux. En effet, les traits encodés par ces constructions ne relèvent pas uniquement du mode, mais également de la structure informationnelle, de l'aspect ou du temps.<sup>41</sup> Robert (1991) est le premier auteur à utiliser un terme choisi pour être le moins problématique possible : conjugaison. Cependant, comme nous l'avons vu en (§ 1.2), ce terme est couramment utilisé en morphologie dans un sens très différent. Il désigne les classes flexionnelles verbales, c'est-à-dire des classes de verbes présentant le même patron flexionnel (Haspelmath 2002 : 115 ; Booij 2012 : 312 ; Carstairs-McCarthy 2000b : 631). Aussi, la notion qui nous semble la moins problématique pour caractériser ces constructions est celle de

---

41 De fait, l'utilisation faite par la plupart des auteurs travaillant sur le wolof de la notion de « mode » est probablement due à l'influence de la grammaire traditionnelle qui séparait les formes verbales en « modes », eux-mêmes divisés en « temps » (Creissels 1995 : 166).

« tiroir verbal », <sup>42</sup> c'est-à-dire « un ensemble de formes verbales qui ne diffèrent entre elles que par le choix du lexème dont elles sont issues et/ou par la valeur des indices pronominaux qu'elles comportent » (Creissels 1995 : 165-171). Cette notion a l'avantage d'englober toutes les constructions prédicatives, sans préjuger de la nature de l'information grammaticale véhiculée.

### 1.3.2. L'expression de la négation

Nous pouvons remarquer que trois constructions prédicatives encodent la polarité négative : le parfait négatif (équivalent négatif du parfait), le futur négatif (équivalent négatif du futur) et le prohibitif (équivalent négatif de l'optatif et de l'impératif).

En revanche, il n'existe pas de constructions prédicatives négatives qui soient équivalentes aux autres constructions prédicatives, à savoir les constructions focalisantes et le minimal. Dans les constructions de focalisation du sujet, focalisation du complément, focalisation du verbe et dans certains emplois du minimal, la négation est exprimée par l'ajout d'un suffixe verbal *-(w)ul* (6a). Au présentatif et dans certains emplois du minimal, la négation est exprimée par l'ajout d'un verbe auxiliaire *bañ* (refuser) ou *ñàkk* (manquer) (6b).

- 6) a. *Dama lekk-ul ceeb.*  
 FOCV:S1SG manger-NEG riz  
 'Je n'ai pas mangé de riz.'
- b. (...) *ndax mu bañ=a lekk ceeb.*  
 pour s3SG refuser=DV manger riz  
 '(...) pour qu'il ne mange pas de riz.'

Dans ces constructions, l'affirmation est simplement exprimée par une absence de marqueur spécifique.

### 1.3.3. L'opposition aspectuelle perfectif / imperfectif

La principale distinction aspectuelle de la langue (perfectif / imperfectif) n'est pas encodée par des constructions prédicatives spécifiques. L'imperfectif est exprimé par l'ajout du verbe auxiliaire

<sup>42</sup> Terme initialement introduit par Damourette & Pichon (1933).



*di* (ou de sa forme clitique =y) à une construction prédicative (7a), alors que le perfectif est simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique (7b).

7) a. *Dangeen di lekk ceeb.*

FOCV:S2PL IPF manger riz

‘Vous mangez du riz.’

b. *Dangeen lekk ceeb.*

FOCV:S2PL manger riz

‘Vous avez mangé du riz.’

### 1.3.4. L'expression du passé

Le passé et le présent ne sont pas exprimés par des constructions prédicatives spécifiques. Le passé est exprimé par l'ajout d'un suffixe verbal *-(w)oon* à une construction prédicative (8a), et le présent est simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique (8b).<sup>43</sup>

8) a. *Dama lekk-oon ceeb.*

FOCV:S1SG manger-PAS riz

‘J'avais mangé du riz.’

b. *Dama lekk ceeb.*

FOCV:S1SG manger riz

‘J'ai mangé du riz.’

### 1.3.5. L'expression de la personne et du nombre

Dans les constructions prédicatives à marqueur prédicatif, le morphème encodant la personne et le nombre forme un amalgame avec le marqueur prédicatif (9a). Dans les constructions prédicatives synthétiques, le morphème encodant la personne et le nombre forme un amalgame avec le suffixe verbal (10a). Dans ces deux cas, la troisième personne du singulier n'est pas marquée (9b-10b).

---

<sup>43</sup> La situation est en réalité un peu plus complexe (§ 3.3).

- 9) a. *Ceeb la-a lekk.*  
 riz FOCC-s1SG manger  
 ‘C'est du riz que j'ai mangé.’
- b. *Ceeb la-Ø lekk.*  
 riz FOCC-s3SG manger  
 ‘C'est du riz qu'il a mangé.’
- 10) a. *Lekk-u-ma ceeb.*  
 manger-PRF;NEG-s1SG riz  
 ‘Je n'ai pas mangé de riz.’
- b. *Lekk-ul-Ø ceeb.*  
 manger-PRF;NEG-s3SG riz  
 ‘Il n'a pas mangé de riz.’

Au minimal, le morphème encodant la personne et le nombre se réalise sous la forme d'un pronom personnel (11a). En l'absence de sujet lexical, la troisième personne du singulier est marquée (11b).

- 11) a. (...) **ma** *lekk ceeb...*  
 s1SG manger riz  
 ‘(...) je mangeai du riz...’
- b. (...) **mu** *lekk ceeb...*  
 s3SG manger riz  
 ‘(...) il mangea du riz...’

## 1.4. Synthèse

Le système verbal du wolof est caractérisé par un enchevêtrement des catégories grammaticales liées au verbe. En effet, comme nous venons de le voir, des informations relevant de la même catégorie peuvent être exprimées de différentes façons. C'est notamment le cas pour le temps,

l'aspect, le mode, la structure informationnelle et la polarité.

Le système verbal du wolof est constitué de plusieurs sous-systèmes. Contrairement à ce qu'on a pu voir pour le latin en (§ 1.2), en wolof il n'y a pas de relation biunivoque entre les catégories grammaticales liées au verbe et les sous-systèmes. En effet, le système verbal de cette langue étant caractérisé par un enchevêtrement des catégories verbales ; séparer chacune de ces catégories ne permet pas de rendre compte de manière élégante de l'organisation du système verbal. Ainsi, nous considérons que le système verbal est constitué de cinq sous-systèmes :

- **Tiroir verbal.** Ce sous-système est exprimé par les constructions prédicatives. Ces constructions relèvent de différentes catégories grammaticales : focus (focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément, focalisation du verbe), aspect (parfait), temps (futur) et modalité (optatif, impératif, subjonctif).
- **Polarité.** La polarité n'a que deux valeurs possibles : affirmatif/positif (+) ou négatif (-). Ce sous-système est exprimé de différentes manières et est partiellement imbriqué dans le sous-système des tiroirs verbaux. Néanmoins, distinguer un sous-système « polarité » est pertinent car, d'un point de vue fonctionnel, chaque construction prédicative négative est l'équivalent négatif d'une autre construction prédicative (ou de deux constructions dans le cas du prohibitif).
- **Aspect.** Ce sous-système est exclusivement exprimé par la présence (imperfectif) ou l'absence (perfectif) du verbe auxiliaire *di* ou de sa forme clitique =*y*.
- **Temps.** Ce sous-système est essentiellement exprimé par la présence (passé) ou l'absence (non-passé) du suffixe verbal *-(w)oon*.<sup>44</sup> Suivant Timberlake (2007 : 305) et Dixon (2010 : 154), nous préférons le terme « non-passé » à « présent », car en l'absence du suffixe *-(w)oon* un énoncé imperfectif peut avoir un sens de présent ou de futur.
- **Personne.** Ce sous-système est exprimé par la présence (1SG, 2SG, 1PL, 2PL, 3PL et dans certains cas 3SG) ou l'absence (3SG) de marque personnelle.

En reprenant la terminologie proposée par Stump (2001) dans le cadre de la *Paradigm Function Morphology*,<sup>45</sup> nous pouvons présenter ces sous-systèmes de manière formelle et synthétique sous la forme d'une liste de traits morphosyntaxiques ayant plusieurs valeurs possibles :

---

44 Nous pouvons également mentionner le passé reculé marqué par le suffixe *-(w)aan*. Nous traitons de ce cas plus en détails en (§ 3.3).

45 L'objectif de ce chapitre n'est pas de fournir une analyse du système verbal wolof dans le cadre de la *Paradigm Function Morphology*. Nous utilisons uniquement une partie de la terminologie et des représentations proposées par ce cadre théorique car elles permettent de présenter de manière claire et synthétique la structure du système verbal.

Tableau 1.2 - Traits du paradigme des verbes en wolof

Trait	Valeurs
Tiroir verbal	focs, prst, focc, focv, prf, fut, opt, imp, subj
Polarité	affirmatif (+), négatif (-)
Aspect	perfectif (pf), imperfectif (ipf)
Temps	non-passé (npas), passé (pas), passé reculé (pasr)
Personne	1sg, 2sg, 3sg, 1pl, 2pl, 3pl

Poser l'existence d'un trait « tiroir verbal » peut paraître discutable, étant donné l'hétérogénéité des valeurs possibles. Néanmoins, cela est parfaitement justifié dans le système verbal du wolof. En effet, les constructions qui encodent ce trait, à savoir les constructions prédicatives, sont en opposition. Ainsi, au sein du paradigme des verbes du wolof, aucune forme ne pourra porter simultanément plusieurs valeurs du trait « tiroir verbal », même si aucune contrainte sémantique ne semble s'y opposer. Par exemple, aucune forme verbale ne pourra porter simultanément des valeurs de parfait et de focalisation du sujet.

Tableau 1.3 - Formes de 1sg du verbe lekk (manger)

	POL	PERFECTIF		IMPERFECTIF	
		NON-PASSÉ	PASSÉ	NON-PASSÉ	PASSÉ
FOCS	+	<i>maa lekk</i>	<i>maa lekkoon</i>	<i>maay lekk</i>	<i>maa doon lekk</i>
	-	<i>maa lekkul</i>	<i>maa lekkuloon</i>	<i>maa dul lekk</i>	<i>maa duloon lekk</i>
PRST	+	<i>maa ngi lekk</i>	<i>maa ngi lekkoon</i>	<i>maa ngiy lekk</i>	<i>maa ngi doon lekk</i>
	-	<i>maa ngi baña lekk</i>	<i>?maa ngi bañoona lekk</i>	<i>?maa ngiy baña lekk</i>	<i>?maa ngi doon baña lekk</i>
FOCC	+	<i>laa lekk</i>	<i>laa lekkoon</i>	<i>laay lekk</i>	<i>laa doon lekk</i>
	-	<i>laa lekkul</i>	<i>laa lekkuloon</i>	<i>laa dul lekk</i>	<i>laa duloon lekk</i>
FOCV	+	<i>dama lekk</i>	<i>dama lekkoon</i>	<i>damay lekk</i>	<i>dama doon lekk</i>
	-	<i>dama lekkul</i>	<i>dama lekkuloon</i>	<i>dama dul lekk</i>	<i>dama duloon lekk</i>
PRF	+	<i>lekk naa</i>	<i>lekkoon naa</i>	<i>dinaa lekk</i>	<i>doon naa lekk</i>
	-	<i>lekkuma</i>	<i>lekkuma woon</i>	<i>duma lekk</i>	<i>?duma woon lekk</i>
FUT	+	<i>dinaa lekk</i>	<i>doon naa lekk</i>	<i>dinaay lekk</i>	n/a
	-	<i>duma lekk</i>	<i>?duma woon lekk</i>	<i>dumay lekk</i>	n/a
OPT	+	<i>naa lekk</i>	n/a	<i>naay lekk</i>	n/a
	-	<i>bu ma lekk</i>	n/a	<i>bu may lekk</i>	n/a
SUBJ	+	<i>ma lekk</i>	<i>ma lekkoon</i>	<i>may lekk</i>	<i>ma doon lekk</i>
	-	<i>ma baña lekk</i>	<i>ma bañoona lekk</i>	<i>may baña lekk</i>	n/a

Suivant la terminologie proposée par Stump (2001 : 43), chaque cellule du paradigme des verbes du wolof correspond à un couple formé d'un mot grammatical et de ces cinq propriétés morphosyntaxiques.<sup>46</sup> Par exemple, le couple formé du mot-forme *lekkuma* et des propriétés morphosyntaxiques {TIRV *prf*, POL –, ASP *pf*, TPS *npas*, PERS *1sg*} constitue une cellule du paradigme du lexème LEKK.

---

46 Le paradigme complet des verbes du wolof est présenté en Conclusion de la Partie I.

## CHAPITRE 2 - LES CONSTRUCTIONS PRÉDICATIVES

L'objectif de ce chapitre est de fournir une description complète de chaque construction prédicative.<sup>47</sup> Nous présentons les caractéristiques morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques de chacune d'entre elles. Ces caractéristiques sont principalement reprises des grammaires ainsi que des travaux portant sur le système verbal, essentiellement Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991).<sup>48</sup> La structure syntaxique de chaque construction est présentée sous la forme de schèmes représentés par une suite de lettres correspondant chacune à une unité syntaxique<sup>49</sup> :

V = verbe	p = marque flexionnelle, marqueur prédicatif
S = sujet lexical	s = sujet pronominal
O = objet lexical	o = objet pronominal
X = nominal autre que le sujet ou l'objet	x = pronom correspondant à X

La majeure partie des termes que nous utilisons pour nommer ces constructions est directement reprise de Robert (1991) et de Church (1981). Cependant, pour certaines d'entre elles, nous avons fait le choix d'utiliser des étiquettes correspondant à des concepts comparatifs identifiées par certains travaux typologiques tels que Dahl (1985), Bybee et al. (1994), Creissels (2006a) ou Timberlake (2007). Retenons que ces étiquettes ont pour unique fonction de nommer les constructions en rendant compte de leur valeur la plus évidente (Creissels 1995 : 168-169). Elles ne rendent absolument pas compte de l'intégralité du sens de la construction.

### 2.1. Les constructions exprimant le parfait

Le parfait est exprimé par deux constructions prédicatives distinctes : parfait (affirmatif) et parfait négatif. Ainsi, contrairement aux constructions focalisantes (FOCS, FOCC, FOCV) où le trait « tiroir verbal » est exprimé par une construction prédicative et le trait « polarité » par un suffixe

47 Nous avons également ajouté les trois constructions prédicatives négatives présentant une structure particulière.

48 Dialo (1981a) fournit une description exhaustive des formes des constructions prédicatives. Church (1981) apporte en plus une description des emplois et des hypothèses diachroniques. Robert (1991) fournit une description détaillée des propriétés sémantiques et pragmatiques de ces constructions.

49 L'inventaire des lettres utilisées pour les schèmes de prédication est tiré de Creissels (1991 : 405) et Creissels (2008 : 77).

verbal, au parfait ces deux traits sont indissociables.

### 2.1.1. Le parfait

Cette construction est appelée « terminatif » par Fal (1999), « aspect accompli » par Sauvageot (1965), « énonciatif » par Dialo (1981a) et Church (1981), et « mise en relief du verbe » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « parfait », emprunté à Robert (1991), en raison de sa pertinence sémantique ainsi que de son utilisation dans la plupart des travaux typologiques de référence tels que Comrie (1976 : Ch. 3), Dahl (1985 : 129-153), Bybee & Dahl (1985 : 67-77) et Timberlake (2007 : 289-292).

Le parfait se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *na* placé immédiatement après le verbe ; ce dernier se situant en tête de phrase. On note que le marqueur prédicatif tombe à la deuxième personne du singulier et du pluriel, et que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.

Tableau 2.1 - Paradigme personnel du parfait

	SG		PL			SG	PL
	MP	SUJ	MP	SUJ			
<b>1</b>	<i>na</i>	<i>-a</i>	<i>na</i>	<i>-nu</i>	→	<i>naa</i>	<i>nanu</i>
<b>2</b>	$\emptyset$	<i>-nga</i>	$\emptyset$	<i>-ngeen</i>		<i>nga</i>	<i>ngeen</i>
<b>3</b>	<i>na</i>	$\emptyset$	<i>na</i>	<i>-ñu</i>		<i>na</i>	<i>nañu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *SVp-s O* avec des arguments lexicaux (12a) et *Vp-s =o* avec des arguments pronominaux (12b).

12) a. **S**                      **V**        **=p-s**        **O**  
*Xale*    *=yi*                *lekk*        *=na-ñu*        *ceeb.*  
 enfant <sub>=CL<sub>y</sub>:DF.PX</sub>    manger <sub>=PRF-S3PL</sub>    riz  
 ‘Les enfants ont mangé du riz.’

b. **V**                **=p-s**        **=o**  
*Lekk*        *=na-a*        *=ko.*  
 manger <sub>=PRF-S1SG</sub>    <sub>=O3SG</sub>  
 ‘Je l'ai mangé.’

La valeur principale de cette construction est celle d'un parfait, c'est-à-dire une catégorie qui indique qu'une situation est décrite comme étant pertinente (*relevant*) au moment de l'énonciation ou à un autre moment de référence (Bybee & Dahl 1985).<sup>50</sup> Tous les emplois identifiés par Robert (1991 : 41-59) sont cohérents avec cette valeur.

Comme c'est le cas dans d'autres langues (Schaden 2007 : 17), le parfait wolof a plusieurs lectures, c'est-à-dire qu'il n'est pas toujours interprété de la même façon. Il peut être utilisé pour indiquer qu'une situation a eu lieu au moins une fois avant le moment de référence (13a-b). Cette lecture correspond au « parfait expérientiel » de Comrie (1976 : 58-59) ou à la « lecture existentielle » de Schaden (2007 : 17).

13) a. *Tux* =na. (Robert 1991 : 46)

fumer =PRF.S3SG

‘Il a (déjà) fumé (inutile lui offrir une cigarette).’

b. *Dem* =na *Màkka juróomi yoon.* (Diouf 2003 : 177)

partir =PRF.S3SG La\_Mecque cinq:GEN.PL fois

‘Il est allé cinq fois à La Mecque.’

Le parfait peut également être utilisé pour indiquer que le point de référence est perçu comme le résultat d'une situation qui lui est antérieure, ou comme le résultat d'une attente. En (14a), *nelaw* (dormir) est perçu comme le résultat de la situation *jooy nañu xiif* (ils ont pleuré de faim). En (14b), *bu yàgg* (depuis longtemps) mesure l'état résultant d'une situation antérieure, à savoir l'arrivée de l'enfant. En (14c), *lekk naa* (j'ai mangé) est perçu comme le résultat d'une attente ou d'un objectif que le locuteur s'est fixé. En (14d), *néeg bi set na* (la chambre est propre) est à la fois perçu comme un changement d'état et comme le résultat d'une attente du locuteur. En (14e), par contre, *buum bi gudd na* (la corde est longue) ne peut pas être perçu comme un changement d'état, mais uniquement comme le résultat d'une attente du locuteur (Robert 1991 : 41-59). Cette lecture correspond au « parfait de résultat » de Comrie (1976 : 56-58) ou à la « lecture résultative » de Schaden (2007 : 18).

14) a. *Jooy* =na-ñu *xiif ba nelaw.* (Robert 1991 : 44)

pleurer =PRF-S3PL avoir\_faim jusque dormir

‘Ils ont pleuré de faim jusqu'à en tomber de sommeil.’

<sup>50</sup> Cette définition complète et précise la définition proposée par Comrie (1985a : Ch. 3).



b. *Xale =bi agsi =na bu yàgg.* (Diouf & Yaguello 1991 : 172)  
 enfant =CLb:DF.PX arriver =PRF.S3SG CLb:REL durer  
 ‘L'enfant est arrivé depuis longtemps.’

c. *Demb ba tey mënnuma lekk,* (Robert 1991 : 44)  
 hier jusque aujourd'hui pouvoir:PRF;NEG:S1SG manger  
*wande tey lekk =naa.*  
 mais aujourd'hui manger =PRF.S1SG  
 ‘Depuis hier je n'arrivais pas à manger, mais aujourd'hui j'ai (réussi à) mangé.’

d. *Néeg =bi set =na !* (Robert 1991 : 56)  
 chambre =CLb:DF.PX être\_propre =PRF.S3SG  
 ‘(Ça y est) la chambre est propre !’

e. *Buum =bi gudd =na.* (Robert 1991 : 57)  
 corde =CLb:DF.PX être\_long =PRF.S3SG  
 ‘(Ça va) la corde est assez longue.’

En revanche, le parfait wolof n'a pas de « lecture universelle » (Schaden 2007 : 17-18) ou d'emploi de « parfait de situation persistante » (Comrie 1976 : 60) ; c'est-à-dire qu'il n'est pas la construction non marquée pour indiquer qu'une situation a débuté avant le moment de référence, mais continue d'être en cours au moment de référence. Notons que l'absence de « lecture universelle » n'est pas propre au parfait wolof. Selon Comrie (1976 : 60), cette lecture semble caractéristique de l'anglais. En français et en allemand, ce type de situation est plutôt exprimé par le présent simple (Schaden 2007 : 18). En wolof, ce type de situation est exprimé par une autre construction prédicative, généralement un présentatif (15a), ou une focalisation du verbe (15b). Le parfait reste possible, mais il semble que son emploi soit uniquement attesté avec certains verbes comme *yàgg* (durer) (15c). Dans ce cas, la « situation persistante » n'est pas exprimée par le parfait, mais plutôt par le verbe.

15) a. *Ndox =ma=a ngi=y wal ca suba ba léegi.* (Diouf 2003 : 359)  
 eau =CLm:DF=PRST.PX=IPF couler PREP:DT matin jusque maintenant  
 ‘L'eau coule depuis ce matin.’

b. *Ba nga =ko teree foyi ba tey* (Diouf 2003 : 359)

TEMP s2SG =o3SG interdire:ANT jouer:AND jusque aujourd'hui

*dafa singali Omar.*

FOCV.S3SG être\_désagréable\_avec Omar

‘Depuis que tu lui as défendu d'aller jouer, il est désagréable avec Omar.’

c. *Ndaw =sii yàgg =na=a jaay gerte-caaf.* (Diouf 2003 : 145)

dame =CLs:DEM.PX durer =PRF.S3SG=DV vendre cacahuète

‘Cette dame vend des cacahuètes depuis longtemps.’

Le parfait wolof n'est pas non plus la construction non marquée pour exprimer un passé proche ; ce que Comrie (1976 : 60-61) nomme « parfait de passé récent » et Schaden (2007 : 18-19) nomme « parfait d'antériorité immédiate ». En effet, ce type de situation est généralement exprimé par le verbe *sog* (venir de) (16a-b). Comme pour la « lecture universelle », cette situation n'est pas propre au wolof. En français ou en espagnol, l'antériorité immédiate est également exprimée par une périphrase verbale (ce qui est visible dans la traduction des exemples (16a-b)). De plus, en anglais ou en allemand, l'introduction d'un adverbe (respectivement *just* et *gerade*) semble indispensable pour cette lecture (Schaden 2007 : 18).

16) a. *Ndaje =ma=a ngi sog=a tàmbali.* (Diouf 2003 : 586)

réunion =CLm:DF=PRST:PX venir\_de=DV commencer

‘La réunion vient de commencer.’

b. *Mu =ngi=y sog=a ñów.* (Dialo 1981a : 14)

PRO3SG =PRST:PX=IPF venir\_de=DV venir

‘Il vient d'arriver.’

Par ailleurs, le parfait est la seule construction prédicative (avec le minimal) à ne pas pouvoir former des prédicats non verbaux (17a) (Robert 1991 : 38). Enfin, on remarque qu'avec le verbe auxiliaire d'imperfectif, cette construction exprime un futur (17b). Cette forme tend à se grammaticaliser et peut être analysée comme une nouvelle construction prédicative en wolof contemporain (§ 2.2).

17) a. \**Kii*                      *di=na*              *sama*    *xarit.*  
 CL.HUM;SG:DEM.PX    COP=PRF.S3SG    POSS1SG    ami

b. *Di=na-a*    =*fa*              *dem*    *ëllëg.*              (Diouf 2003 : 114)  
 IPF=PRF-S1SG    =CL.LOC:DF.DT    partir    demain  
 ‘J’irai là-bas demain.’

### 2.1.2. Le parfait négatif

Cette construction est appelée « négatif accompli » par Sauvageot (1965), « énonciatif négatif » par Dialo (1981a), « négatif accompli » par Church (1981), et « négatif » par Robert (1991). Nous préférons utiliser le terme « parfait négatif » car cette construction est l'équivalent négatif du parfait (Robert 1991 : 292).

Le parfait négatif est l'une des deux seules (avec l'impératif) constructions prédicatives synthétiques de la langue. Il se caractérise par la présence du marqueur *-u(l)* amalgamé au pronom sujet et suffixé au verbe. Le suffixe *-u(l)* occupe donc une position morphosyntaxique similaire à celle du marqueur prédicatif *na*. Par ailleurs, le *-l* final du suffixe tombe devant les indices pronominaux et les pronoms clitiques (Diouf 2009 : 165). On note que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.

Tableau 2.2 - Paradigme personnel du parfait négatif

	SG		PL			SG	PL
	NEG	SUJ	NEG	SUJ			
<b>1</b>	<i>-u</i>	<i>-ma</i>	<i>-u</i>	<i>-nu</i>	→	<i>-uma</i>	<i>-unu</i>
<b>2</b>	<i>-ul</i>	<i>-oo</i>	<i>-ul</i>	<i>-een</i>		<i>-uloo</i>	<i>-uleen</i>
<b>3</b>	<i>-u(l)</i>	<i>-Ø</i>	<i>-u</i>	<i>-ñu</i>		<i>-u(l)</i>	<i>-uñu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *S V-p-s O* avec des arguments lexicaux (18a) et *V-p-s =o* avec des arguments pronominaux (18b).



Néanmoins, la valeur principale de cette construction est celle d'un parfait négatif. Comme pour le parfait affirmatif, le parfait négatif a plusieurs lectures. Il peut avoir une « lecture existentielle », c'est-à-dire qu'il peut être utilisé pour qu'une situation n'a pas eu lieu avant le moment de référence (21a). Il peut également avoir une « lecture résultative », c'est-à-dire qu'il peut être utilisé pour indiquer que le résultat d'une attente (21b) ou d'une situation antérieure au moment de référence (21c).

21) a. *Dem-u-ma ca suul =ba.* (Diouf 2003 : 324)

partir-PRF;NEG-S1SG PREP:DT enterrement =CLb:DF.DT

‘Je ne suis pas allé à l'enterrement.’

b. *Fecc-ul.* (Robert 1991 : 290)

danser-PRF;NEG.S3SG

‘Elle ne danse pas. / Elle ne veut pas danser.’

c. *Garab =gi màgg-ul.* (Robert 1991 : 290)

arbre =CLg:DF.PX grandir-PRF;NEG.S3SG

‘L'arbre n'a pas grandi.’

De plus, le parfait négatif constitue la seule manière d'exprimer à la fois le parfait et la négation. Cette construction occupe donc les cellules correspondant aux propriétés morphosyntaxiques {TIRV *prf*, POL –} dans le paradigme des verbes du wolof.

## 2.2. Les constructions exprimant le futur

Comme pour le parfait, le futur est exprimé par deux constructions prédicatives distinctes : futur (affirmatif) et futur négatif. Cette analogie entre le futur et le parfait s'explique par l'origine des constructions exprimant le futur. En effet, le futur est issu de la grammaticalisation du verbe auxiliaire *di* et du marqueur prédicatif *na*. Néanmoins, cette grammaticalisation n'est pas encore achevée, et l'analyse de plusieurs cellules du paradigme est relativement problématique.

### 2.2.1. Le futur

Cette construction est appelée « duratif-accompli » par Sauvageot (1965) et « projectif » par



23) a. *Bey =na-a ceeb.* (Dialo 1981a : 19)  
 cultiver =PRF-S1SG riz  
 ‘J’ai cultivé du riz.’

b. *Di=na-a bey ceeb.* (Dialo 1981a : 22)  
 IPF=PRF-S1SG cultiver riz  
 ‘Je cultiverai du riz.’

Sauvageot (1965 : 105-106) et Diouf (2009 : 198), en revanche, considèrent le futur comme une construction prédicative à part entière. L'une des raisons de ce choix réside dans la possibilité d'ajouter à nouveau le verbe auxiliaire d'imperfectif *di* (24a-b)<sup>51</sup> ; aucune autre construction prédicative ne permet ce type de construction « surcomposée ».

24) a. *Dina-a=y tux.* (Sauvageot 1965 : 106)  
 FUT-S1SG=IPF fumer  
 ‘J’ai l'habitude de fumer.’

b. *Dina=y féex ci ngoon =si.* (Diouf 2003 : 123)  
 FUT.S3SG=IPF être\_frais PREP:PX SOIR =CLS:DF.PX  
 ‘Il fait frais le soir.’

Nous pouvons donc considérer que le futur est une construction prédicative issue de la grammaticalisation d'une construction mettant en jeu le verbe auxiliaire *di* et le marqueur prédicatif *na*. Néanmoins, si l'on étudie le paradigme complet de ces formes (Tableau 2.4), on constate que cette grammaticalisation n'est pas complète.

Comme la totalité des auteurs l'a remarqué, les formes du futur (perfectif) sont formellement identiques aux formes du parfait imperfectif, et ce quelque soit la personne. Cela tend à montrer que le futur est issu du parfait.

51 Robert (1991 : 270-273) et Perrin (2005 : 155-161) tiennent compte de cette construction en *di-na=y*, néanmoins ils ne présentent pas le futur comme une construction prédicative à part entière. Selon leur analyse, *di* et *=y* constituent deux morphèmes distincts.

Tableau 2.4 - Formes du parfait et du futur affirmatif du verbe *lekk* (manger)

	PERFECTIF		IMPERFECTIF	
	NON-PASSÉ	PASSÉ	NON-PASSÉ	PASSÉ
PRF	<i>lekk=naa</i> <i>lekk=nga</i> <i>lekk=na</i> <i>lekk=nanu</i> <i>lekk=ngeen</i> <i>lekk=nañu</i>	<i>lekkoon=naa</i> <i>lekkoon=nga</i> <i>lekkoon=na</i> <i>lekkoon=nanu</i> <i>lekkoon=ngeen</i> <i>lekkoon=nañu</i>	<i>di=naa lekk</i> <i>di=nga lekk</i> <i>di=na lekk</i> <i>di=nanu lekk</i> <i>di=ngeen lekk</i> <i>di=nañu lekk</i>	<i>doon=naa lekk</i> <i>doon=nga lekk</i> <i>doon=na lekk</i> <i>doon=nanu lekk</i> <i>doon=ngeen lekk</i> <i>doon=nañu lekk</i>
FUT	<i>dinaa lekk</i> <i>dinga lekk</i> <i>dina lekk</i> <i>dinanu lekk</i> <i>dingeen lekk</i> <i>dinañu lekk</i>	<i>doon=naa lekk</i> <i>doon=nga lekk</i> <i>doon=na lekk</i> <i>doon=nanu lekk</i> <i>doon=ngeen lekk</i> <i>doon=nañu lekk</i>	<i>dinaay lekk</i> <i>dingay lekk</i> <i>dinay lekk</i> <i>dinanuy lekk</i> <i>dingeen di lekk</i> <i>dinañuy lekk</i>	n/a

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les formes du futur imperfectif sont construites en ajoutant le verbe auxiliaire *di* (ou sa forme clitique =*y*) aux formes du futur perfectif. Cela tend à montrer qu'en wolof contemporain, l'élément *di* dans *dina* n'est plus considéré comme un verbe auxiliaire d'imperfectif. On peut donc supposer que *di=na* s'est grammaticalisé en un nouveau marqueur prédicatif *dina*.

Néanmoins, si l'on considère que *dina* est un marqueur prédicatif au même titre que *na*, *dafa*, etc., les formes du futur passé ne correspondent pas aux formes attendues. En effet, si la grammaticalisation du futur était complète, le suffixe du passé *-(w)oon* devrait se placer sur le verbe lexical (25a). Or cette forme est impossible. Les seules formes attestées sont identiques aux formes du parfait imperfectif passé, où le suffixe du passé *-(w)oon* se place sur l'auxiliaire d'imperfectif *di* (25b).

25) a. \**Mbañ-gàcce dina =fi baax-oon.*  
rideau FUT.S3SG =CL.LOC:DF.PX être\_bien-PAS

b. *Mbañ-gàcce d-oon =na =fi baax.* (Diouf 2003 : 563)  
rideau IPF-PAS =PRF.S3SG =CL.LOC:DF.PX être\_bien  
'Un rideau serait bien ici.'

Par ailleurs, on remarque qu'il y a un trou dans le paradigme des formes du futur. Aucune forme ne correspond aux propriétés {TIRV fut, POL +, ASP ipf, TPS pas}. Ce trou n'est pas surprenant. Comme



nous venons de le voir, il n'y a pas de formes spécifiques pour le futur passé, puisque ces formes sont identiques aux formes du parfait imperfectif passé. Or les formes du parfait imperfectif passé sont déjà marquées pour l'imperfectif, elles ne peuvent donc pas prendre à nouveau le verbe auxiliaire *di*. Ainsi, le trou dans le paradigme s'explique par le fait que la grammaticalisation du futur n'est pas complète. Aux formes du non-passé, *dina* est un marqueur prédicatif à part entière, alors qu'aux formes du passé, *di* et *na* sont deux éléments distincts.

Le futur constitue donc une construction prédicative en cours de grammaticalisation. La valeur principale de cette construction est celle d'un futur (26a). Cette construction peut également avoir une lecture gnomique ou générique, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer une vérité générale (26b).

26) a. *Dina dem Màkka déwén.* (Diouf 2003 : 106)

FUT.S3SG aller La\_Mecque an\_prochain

‘Il ira à La Mecque l'an prochain.’

b. *Lérén =dina fanqal liir yaram wu ñaawlu.* (Diouf 2003 : 118)

colostrum =FUT.S3SG épargner bébé corps CLW:REL être\_avilissant

‘Le colostrum épargne au nourrisson un corps indésirable.’

Avec le marqueur de passé, cette construction peut avoir deux lectures : conditionnel (27a) ou imparfait (27b). Le conditionnel pouvant être défini comme un « futur dans le passé » (Comrie 1985a : 75), la lecture conditionnelle est cohérente avec les formes du futur perfectif passé. Par contre, l'imparfait étant généralement défini comme un passé imperfectif (Comrie 1976 ; Dahl 1985), la seconde lecture correspond plutôt aux formes du parfait imperfectif passé.

27) a. *D-oon =na baax* (Diouf 2003 : 482)

IPF-PAS =PRF.S3SG être\_bien

*su =ñu yokk-oon tali =yi.*

HYP =S3PL agrandir-PAS chaussée =CLy:DF.PX

‘Ce serait bien si on élargissait les routes.’

b. *D-oon =na liggéey ba ma ñëw-ee.* (Perrin 2005 : 412)

IPF-PAS =PRF.S3SG travailler TEMP S1SG venir-ANT

‘Il travaillait lorsque je suis arrivé.’

Avec le verbe auxiliaire d'imperfectif, cette construction peut être utilisée pour indiquer qu'une situation est occasionnelle (28a-b) ou habituelle (24a-b). Ces deux lectures sont cohérentes avec la lecture gnomique du futur. En effet, le gnomique et l'occasionnel sont des catégories aspectuelles liées à l'habituel (Dahl 1985 : 95-102 ; Bertinetto & Lenci 2012).

28) a. *Kii* =*dina=y* *soxor* *de.* (Robert 1991 : 273)  
 CL.HUM;SG:DEM.PX =FUT.S3SG=IPF être\_méchant EMPH  
 'Lui, il lui arrive d'être vraiment méchant.'

b. *Màngo* =*gi,* *doom* *bu* *ci* *nekk* (Diouf 2003 : 109)  
 manguier =CLg:DF.PX fruit CLb:REL PREP:PX être  
 =*dina=y* *mat* *liibër.*  
 =FUT.S3SG=IPF valoir livre  
 'Chacun des fruits de ce manguier peut peser une livre.'

Malgré une apparente diversité de valeurs, les différentes lectures du futur sont toutes liées à l'aspect imperfectif. L'utilisation d'un présent imperfectif pour exprimer un futur est relativement fréquente dans les langues, et ce type de construction tend généralement à avoir d'autres lectures aspectuelles dont le gnomique et l'habituel (Bybee et al. 1994 : 275-278).

### 2.2.2. Le futur négatif

Cette construction est appelée « négatif duratif-accompli » par Sauvageot (1965), « négatif inaccompli » par Church (1981), et « négatif emphatique » par Robert (1991). Nous préférons utiliser le terme « futur négatif » car cette construction peut être analysée comme l'équivalent négatif du futur.

Le futur négatif se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *du* placé immédiatement avant le verbe. On note que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.



Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier l'analyse du futur négatif comme une construction prédicative à part entière : la possibilité d'ajouter à nouveau le verbe auxiliaire d'imperfectif, les idiosyncrasies morphophonologiques des formes du marqueur prédicatif, et les emplois de cette construction pour former des prédicats non verbaux.

Comme pour le futur, il est possible d'ajouter à nouveau le verbe auxiliaire d'imperfectif *di* (31a-b). Nous pouvons donc supposer que le futur négatif est une construction prédicative à part entière, issue de la grammaticalisation d'une construction mettant en jeu le verbe auxiliaire *di* et le suffixe négatif *-u(l)*.

31) a. *Duma-a=y tux.* (Sauvageot 1965 : 118)

FUT;NEG-S1SG=IPF fumer

‘Je n'ai pas l'habitude de fumer.’

b. *Du=y def suukar ci kafeem.* (Diouf 2003 : 114)

FUT;NEG.S3SG=IPF faire sucre PREP:PX café:POSS3SG

‘Habituellement, il ne met pas de sucre dans son café.’

Néanmoins, si l'on étudie le paradigme complet (Tableau 2.6), on constate que la situation est plus complexe que pour le futur affirmatif.

Tableau 2.6 - Formes du parfait négatif et du futur négatif du verbe *lekk* (manger)

	PERFECTIF		IMPERFECTIF	
	NON-PASSÉ	PASSÉ	NON-PASSÉ	PASSÉ
PRF NEG	<i>lekkuma</i> <i>lekkuloo</i> <i>lekkul</i> <i>lekkunu</i> <i>lekkuleen</i> <i>lekkuñu</i>	<i>lekkuma=woon</i> <i>lekkuloo=woon</i> <i>lekkuloon</i> <i>lekkunu=woon</i> <i>lekkuleen=woon</i> <i>lekkuñu=woon</i>	<i>duma lekk</i> <i>doo lekk</i> <i>du lekk</i> <i>dunu lekk</i> <i>dungeen lekk</i> <i>duñu lekk</i>	<i>?duma=woon</i> <i>?doo=woon</i> <i>?du=woon</i> <i>?dunu=woon</i> <i>?dungeen=woon</i> <i>?duñu=woon</i>
FUT NEG	<i>duma lekk</i> <i>doo lekk</i> <i>du lekk</i> <i>dunu lekk</i> <i>dungeen lekk</i> <i>duñu lekk</i>	<i>?duma=woon</i> <i>?doo=woon</i> <i>?du=woon</i> <i>?dunu=woon</i> <i>?dungeen=woon</i> <i>?duñu=woon</i>	<i>dumay lekk</i> <i>dooy lekk</i> <i>duy lekk</i> <i>dunuy lekk</i> <i>dungeen di lekk</i> <i>duñuy lekk</i>	n/a

Comme pour le futur affirmatif, on peut considérer que les formes du futur négatif (perfectif)

sont formellement identiques aux formes du parfait négatif imperfectif, et ce quelque soit la personne. De plus, les formes du futur négatif imperfectif sont construites en ajoutant le verbe auxiliaire *di* (ou sa forme clitique =y) aux formes du futur négatif perfectif.

Dans toutes les constructions prédicatives que nous avons vues plus haut, les formes imperfectives sont construites en ajoutant le verbe auxiliaire *di* aux formes perfectives. Or si l'on considère que les formes du parfait négatif imperfectif (et donc du futur négatif) sont construites sur le même modèle que les formes du parfait négatif perfectif, on constate qu'à plusieurs personnes les formes observées ne correspondent pas aux formes attendues.

Tableau 2.7 - Idiosyncrasies morphophonologiques des formes du marqueur de futur négatif

	Parfait négatif perfectif		Futur négatif	
	Exemple	Modèle	Formes attendues	Formes attestées
1SG	<i>lekk-uma</i>	<i>V-uma</i>	<i>d-uma</i>	<i>d-uma</i>
2SG	<i>lekk-uloo</i>	<i>V-uloo / V-oo</i>	<i>*d-uloo / d-oo</i>	<i>d-oo</i>
3SG	<i>lekk-ul</i>	<i>V-u(l)</i>	<i>*d-u(l)</i>	<i>d-u</i>
1PL	<i>lekk-unu</i>	<i>V-unu</i>	<i>d-unu</i>	<i>d-unu</i>
2PL	<i>lekk-uleen</i>	<i>V-uleen</i>	<i>*d-uleen</i>	<i>d-ungeen</i>
3PL	<i>lekk-uñu</i>	<i>V-uñu</i>	<i>d-uñu</i>	<i>d-uñu</i>

Dans les formes du parfait négatif imperfectif (ou du futur négatif), on s'attendrait à ce que le verbe auxiliaire *di* prenne le suffixe du parfait négatif. Or, on constate que :

- Au perfectif 2SG, le suffixe « standard » et le plus répandu est *-uloo*. Le suffixe *-oo* est également attesté, mais est plus rare (Diouf 2009 : 199). Or à l'imperfectif, la forme *d-uloo* est impossible ; seule la forme *d-oo* est attestée.
- Au perfectif 3SG, le suffixe est *-u(l)*. Le *-l* final du suffixe tombe uniquement devant les pronoms clitiques (Diouf 2009 : 165). Or à l'imperfectif, la forme est *d-u*, quelque soit le mot qui suit.
- Au perfectif 2PL, le suffixe est *-uleen*. Or à l'imperfectif, la forme est *d-ungeen*.

Ces idiosyncrasies tendent donc à montrer que le parfait négatif imperfectif (ou le futur négatif) doit être analysé comme une construction prédicative à part entière en synchronie. En effet, son paradigme personnel ne peut pas (ou plus) être déduit de celui du parfait négatif ou du futur affirmatif.

Un autre point problématique dans l'analyse de ce paradigme concerne les formes du passé. En

effet, si l'on consulte la littérature, on constate que trois paradigmes distincts ont été proposés pour le futur négatif passé (ou le parfait négatif imperfectif passé) (Tableau 2.8). De plus, il n'existe pas de consensus concernant les contextes d'emploi de ces paradigmes.

Tableau 2.8 - Les trois paradigmes du futur négatif passé

Paradigme		Modèle	
A	<i>d-uma=woon</i>	<i>V-uma=woon</i>	TIRV <i>prf</i>
	<i>d-oo=woon</i>	<i>V-uloo=woon</i>	POL –
	<i>d-u=woon</i>	<i>V-uloon</i>	ASP <i>pf</i>
	<i>d-unu=woon</i>	<i>V-unu=woon</i>	TPS <i>pas</i>
	<i>d-ungeen=woon</i>	<i>V-uleen=woon</i>	
	<i>d-uñu=woon</i>	<i>V-uñu=woon</i>	
B	<i>d-oon-uma</i>	<i>d-oon=naa</i>	TIRV <i>prf</i>
	<i>d-oon-uloo</i>	<i>d-oon=nga</i>	POL +
	<i>d-oon-ul</i>	<i>d-oon=na</i>	ASP <i>ipf</i>
	<i>d-oon-unu</i>	<i>d-oon=nanu</i>	TPS <i>pas</i>
	<i>d-oon-uleen</i>	<i>d-oon=ngeen</i>	
	<i>d-oon-uñu</i>	<i>d-oon=nañu</i>	
C	<i>d-aa-w-uma</i>	<i>d-aan=naa</i>	TIRV <i>prf</i>
	<i>d-aa-w-uloo</i>	<i>d-aan=nga</i>	POL +
	<i>d-aa-w-ul</i>	<i>d-aan=na</i>	ASP <i>ipf</i>
	<i>d-aa-w-unu</i>	<i>d-aan=nanu</i>	TPS <i>pasr</i>
	<i>d-aa-w-uleen</i>	<i>d-aan=ngeen</i>	
	<i>d-aa-w-uñu</i>	<i>d-aan=nañu</i>	

Le paradigme A semble être construit sur le modèle du parfait négatif perfectif passé ; le verbe auxiliaire *di* occupant la place du verbe lexical. Dialo et al. (1984 : 31) le présentent comme l'un des paradigmes possibles pour le parfait négatif imperfectif passé, et Fal et al. (1990 : 25) le présentent comme le seul paradigme du parfait négatif imperfectif passé. Church (1981 : 147-149) en revanche, considère que ces formes sont incompatibles avec un prédicat verbal et ne peuvent donc pas être analysées comme du parfait négatif imperfectif passé. Ainsi, l'élément *di* ne doit pas être analysé comme le verbe auxiliaire d'imperfectif, mais comme une copule verbale.<sup>52</sup> A contrario, Diagne (1971 : 116) considère que ce paradigme est compatible avec les prédicats verbaux et les prédicats non verbaux. Dans notre corpus, ces formes sont très peu fréquentes, et se trouvent essentiellement dans des prédicats non verbaux (32a). Nous n'avons trouvé des exemples de prédicats verbaux que dans la traduction de la Bible (32b), sur Internet ou dans les descriptions grammaticales citées plus haut.

52 La même copule verbale que l'on peut rencontrer dans les constructions FOCS (§ 2.5.2) et FOCV (§ 2.5.5).

32) a. *Jéndal* =na =ko lu ne ; (Diouf 2003 : 139)  
 acheter:CAUS =PRF.S3SG =O3SG CL.CH;SG:REL être  
*ganu-ganu d-u =woon bitik bu mag.*  
 encore\_que COP-PRF;NEG.S3SG =PAS boutique CLb:REL être\_grand  
 ‘Il lui a acheté toutes sortes de choses ; encore que c’était un petit magasin.’

b. *Waaye gannaaw yoonu Musaa* (Bible 2004 : 161)  
 mais puisque loi:GEN Moïse  
*tëddagul =woon, bàkkaar d-u=woon jàdd yoon.*  
 s'étendre:déjà:PRF;NEG.S3SG =PAS péché IPF-PRF;NEG=PAS bifurquer loi  
 ‘Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi.’ (Romains 5:13)  
 (litt. ‘Mais puisque la loi de Moïse ne s'était pas encore étendue,  
 le péché ne s'éloignait pas de la loi.’)

Le paradigme B semble être construit sur le modèle du parfait imperfectif passé ; le suffixe du parfait négatif remplaçant le marqueur prédicatif du parfait. Dialo et al. (1984 : 31) le présentent comme l'un des paradigmes possible pour le parfait négatif imperfectif passé, et Diouf & Yaguello (1991 : 217-219) et Torrence (2003) le présentent comme le seul paradigme du parfait négatif imperfectif passé. Aucun autre auteur ne semble le mentionner. Dans notre corpus, ces formes ne sont pas attestées. En revanche, nous avons relevé quelques occurrences de prédicats non verbaux formellement semblables (33a-b). Néanmoins, dans ces exemples, *doon* ne peut pas être analysé comme le verbe auxiliaire *di* au passé, mais correspond à un verbe « être » (existentiel) (Diouf 2003 : 110). De plus, en dehors des descriptions grammaticales, nous n'avons relevé ce type d'exemples que dans la traduction de la Bible (33a) ou dans un proverbe (33b).

33) a. *Doon-u-nu* lu moy (Bible 2009 : 32)  
 être-PRF;NEG-s1PL CL.CH;SG:REL manquer  
*ay doxandéem ci moom de !*  
 IDF:CLy étranger PREP:PX PRO3SG EMPH  
 ‘Ne sommes-nous pas regardées par lui comme des étrangères.’ (Genèse 31:15)  
 (litt. ‘Ne sommes-nous pas autre chose que des étrangères pour lui !’)

- b. *Loo doon-ul ndongoom* (Shawyer 2009 : 63)  
 CL.CH;SG:REL:S2SG être-NEG élève:POSS3SG  
*doo doon ub səriñam.*  
 FUT;NEG.S2SG être IDF:CLb marabout:POSS3SG  
 ‘On ne peut devenir maître d'une chose qu'on n'a pas étudiée.’  
 (litt. ‘Ce dont tu n'as pas été l'élève, tu n'en seras pas le marabout.’)

Le paradigme C semble être construit sur le modèle du parfait imperfectif passé reculé ; le suffixe du parfait négatif remplaçant le marqueur prédicatif du parfait. Dialo et al. (1984 : 31) le présentent comme l'un des paradigmes possible pour le parfait négatif imperfectif passé. Diouf (2009 : 182) le présente comme le seul paradigme du futur négatif passé, et Dialo (1981a : 69) le présente comme le seul paradigme du parfait négatif imperfectif passé. Selon Church (1981 : 147-149), les formes des paradigmes A et C sont en distribution complémentaire. En effet, les formes du paradigme C sont incompatibles avec les prédicats non verbaux, mais sont possibles dans les prédicats verbaux (34a). Dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs occurrences de ces formes. Néanmoins, bien que le paradigme C soit le plus attesté, nous considérons qu'il ne peut pas être analysé comme le paradigme du futur négatif passé (ou du parfait négatif imperfectif passé). En effet, les formes de ce paradigme ne sont pas des formes de passé, mais des formes de passé reculé. Or, le passé reculé est attesté avec d'autres constructions prédicatives (34b). Ainsi, les formes C occupent d'autres cellules du paradigme des verbes, à savoir {TIRV *fut*, POL –, ASP *pf*, TPS *pasr*} et {TIRV *prf*, POL –, ASP *ipf*, TPS *pasr*}.

- 34) a. *D-aa-wu-nu dem ekool alxames.* (Diouf 2003 : 48)  
 IPF-PASR-PRF;NEG-S1PL partir école jeudi  
 ‘Nous n'allions pas à l'école le jeudi.’

- b. *Ay fett =lañu d-aan yóbbu xare.* (Diouf 2003 : 114)  
 IDF:CLy flèche =FOCC:S3PL IPF-PASR emmener guerre  
 ‘Ils amenaient des flèches à la guerre.’

Pour résumer les formes de futur négatif passé sont relativement rares. Les paradigmes A et B sont essentiellement attestés dans des prédicats non verbaux. Le paradigme C est plus fréquent, mais ne correspond pas à du passé, mais plutôt à du passé reculé.

Après avoir décrit les caractéristiques morphosyntaxiques du futur négatif, penchons-nous sur



ses propriétés sémantiques. La valeur principale de cette construction est celle d'un futur négatif (35a). Comme le futur, cette construction peut également avoir une lecture gnomique ou générique (35b).

35) a. *Du-ma naan sa kësit.* (Diouf 2003 : 186)

FUT;NEG-S1SG boire POSS2SG reste

‘Je ne boirai pas ce que tu as laissé.’

b. *Bukki, kenn du =ko dénk seel.* (Diouf 2003 : 307)

hyène CL.HUM;SG:SING FUT;NEG.S3SG =O3SG confier viande\_séchée

‘On ne confie pas des filets de viande séchée à une hyène.’

Avec le verbe auxiliaire d'imperfectif, cette construction peut être utilisée pour indiquer qu'une situation est occasionnelle (36a) ou habituelle (36b).

36) a. *Dina-a=y dem Cees, waaye* (Robert 1990 : 176)

FUT-S1SG=IPF partir Thiès mais

*du-ma=y àgg ci Duudu.*

FUT;NEG-S1SG=IPF arriver PREP:PX Doudou

‘Je vais souvent à Thiès, mais il m'arrive de ne pas aller voir Doudou.’

b. *Meram du=y yàgg.* (Diouf 2003 : 109)

colère:POSS3SG FUT;NEG.S3SG=IPF durer

‘Sa colère ne dure pas longtemps.’

Avec le marqueur de passé, cette construction a une lecture de conditionnel (37a-b) selon Diagne (1971 : 116) et Diouf & Yaguello (1991 : 218), ou d'imparfait (38a-b) selon Torrence (2005 : 55). Avec le marqueur de passé reculé, seule la lecture d'imparfait semble attestée (39a-b).

37) a. *Doonul lekk.* (Diouf & Yaguello 1991 : 218)

FUT;NEG.PAS.S3SG manger

‘Il ne mangerait pas.’

b. *Du-ngeen* =woon ñëw. (Diagne 1971 : 116)

FUT;NEG-S2PL =PAS venir

‘Vous ne seriez pas venus.’

38) a. *Doonu-ñu lekk gato =bi.* (Torrence 2005 : 55)

FUT;NEG.PAS-S3PL manger gâteau =CLb:DF.PX

‘Il ne mangeaient pas le gâteau.’

b. *Du-ñu =woon lekk gato =bi.* (Torrence 2005 : 55)

FUT;NEG-S3PL =PAS manger gâteau =CLb:DF.PX

‘Il ne mangeaient pas le gâteau.’

39) a. *Dañu =ko folli ndax* (Diouf 2003 : 129)

FOCV:S3PL =O3SG destituer parce\_que

*daawul taxawu liggéeykat =yi.*

FUT;NEG.PASR.S3SG assister travailler:AGT =CLy:DF.PX

‘On l'a destitué car il ne défendait pas les travailleurs.’

b. *Sa doom =ji =dafa cappe.* (Diouf 2003 : 80)

POSS2SG enfant =CLb:DF.PX =FOCV.S3SG être\_chétif

*Xanaa daawuloo =ko nàmpal ?*

est-ce\_donc\_que FUT;NEG.PASR.S2SG =O3SG allaiter

‘Ton enfant est chétif. Est-ce que tu ne l'allaitais pas ?’

Enfin, plusieurs auteurs considèrent que cette construction peut être utilisée pour former des prédicats non verbaux. Néanmoins, nous supposons qu'il s'agit là d'une confusion entre *di* utilisé comme verbe auxiliaire d'imperfectif et *di* utilisé comme copule. Ainsi, dans les prédicats non verbaux, il s'agit en fait de la copule verbale *di* au parfait négatif.<sup>53</sup> Cette construction permet de construire un prédicat nominal non référentiel (40a-b), ou un prédicat équatif (40c).

40) a. *Man, d-u-ma como.* (Diouf 2003 : 84)

PRO1SG COP-PRF;NEG-S1SG individu\_sans\_importance

‘Moi, je ne suis pas n'importe qui.’

---

53 Notons néanmoins que la copule verbale *di* est incompatible avec le parfait non négatif.

b. *D-u* *dëgg.* (Diouf 2003 : 97)

COP-PRF;NEG.S3SG vérité

‘Ce n'est pas la vérité.’

c. *Kor d-u yëfu gor.* (Diouf 2003 : 189)

trahison COP-PRF;NEG.S3SG chose:GEN homme\_libre

‘La trahison n'est pas une affaire de noble.’

On constate que, dans cet emploi, la valeur de la construction est comparable à un focus contrastif. Ainsi, cette construction est généralement employée comme l'équivalent négatif des prédicats non verbaux exprimés par la focalisation du complément (41a-b).

41) a. *D-u ag njaambaar, ag ndof =la.* (Diouf 2003 : 461)

COP-PRF;NEG.S3SG IDF:CLg bravoure IDF:CLg folie =FOCC

‘Ce n'est pas du courage, c'est de la folie.’

b. *Déedéet, man d-u-ma turist,* (Diouf & Yaguello 1991 : 40)

non PRO1SG COP-PRF;NEG-S1SG touriste

*koperan la-a.*

coopérant FOCC-S1SG

‘Non, moi je ne suis pas un touriste, je suis coopérant.’

## 2.3. Les constructions injonctives

Sous l'étiquette « injonctif », plusieurs auteurs regroupent l'impératif (42a) et l'optatif (42b) (Dialo 1981a : 24-26 ; Church 1981 : 97-105 ; Robert 1991 : 235-256). Plusieurs caractéristiques justifient un tel regroupement : la valeur sémantique de ces constructions, leur forme négative, et leur incompatibilité avec le passé.

Ces constructions relèvent de la modalité déontique, c'est-à-dire d'une obligation ou d'une permission émanant d'une source extérieure (Palmer 2001 : 9). Plus précisément, elles relèvent de ce que Bybee et al. (1994 : 179) nomment la « modalité orientée vers le locuteur » (*speaker-oriented modality*). En effet, ces constructions ne sont pas utilisées pour indiquer l'existence de conditions (obligation ou permission), mais plutôt pour permettre au locuteur d'imposer de telles

conditions à un allocutaire (42a-b).

42) a. *Dem-al ca biti !* (Diouf 2003 : 71)

partir-IMP.S2SG PREP:DT dehors

‘Va dehors !’

b. *Na dem suba mboog !* (Diouf 2003 : 220)

OPT.S3SG partir demain alors

‘Qu’il parte demain alors !’

En plus de relever de la même catégorie verbale, l’impératif et l’optatif partagent la même forme négative : le prohibitif (43a-b).

43) a. *Bul dem léegi !* (Diouf 2003 : 76)

PROH.S2SG partir maintenant

‘Ne t’en va pas maintenant !’

b. *Bu-ñu dem ca kër =ga !* (Diouf 2009 : 77)

PROH-S3PL partir PREP:DT maison =CLg:DF.DT

‘Qu’il parte demain alors !’

Enfin, on remarque que ces constructions sont les seules constructions prédicatives incompatibles avec le passé (Dialo 1981a : 30 ; Diouf 2009 : 179-184).

### 2.3.1. L’impératif

Cette construction est appelée « impératif » par tous les auteurs (Dialo 1981a ; Church 1981 ; Robert 1991 ; Diouf 2009).

La structure de l’impératif se caractérise par la présence du suffixe verbal *-(a)l* au singulier ou *-leen* au pluriel. L’impératif se conjugue uniquement à la deuxième personne du singulier et du pluriel.

Tableau 2.9 - Paradigme personnel de l'impératif

	SG	PL
2	-(a)l	-leen

Au singulier, le suffixe se réalise *-al* si le verbe se termine par une consonne (44a), *-l* si le verbe se termine par une voyelle fermée (44b) ou une voyelle longue (44c), et il se réalise *-l* et allonge la dernière voyelle du verbe s'il ne s'agit pas d'une voyelle fermée (44d) (Dialo 1981a : 25 ; Diouf 2009 : 84).

- 44) a. *Wax-al !*                                      b. *Indi-l !*                                      (Diouf & Yaguello 1991 : 20)  
 parler-IMP.S2SG                                      apporter-IMP.S2SG  
 'Parle !'    'Apporte !'
- c. *Woo-l !*    d. *Boole-el !*  
 appeler-IMP.S2SG                                      rassembler-IMP.S2SG  
 'Appelle !'    'Rassemble !'

Tableau 2.10 - Réalisation du suffixe de l'impératif<sup>64</sup>

	SG	PL
<b>Consonne</b>	<i>-al</i>	<i>-leen</i>
<b>Voyelle fermée et/ou longue</b>	<i>-l</i>	<i>-leen</i>
<b>Voyelle non fermée brève (v)</b>	<i>-vl</i>	<i>-leen</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *VO* avec des arguments lexicaux (45a-b) et *V=O* avec des arguments pronominaux (46a-b). Devant un objet pronominal, le suffixe de l'impératif tombe au singulier (46a), mais pas au pluriel (46b).

- 45)            **V**                                      **O**  
 a. *Lekk-al*                                      *ceeb !*  
 manger-IMP.S2SG                                      riz  
 'Mange du riz !'

54 Tableau adapté de Diouf & Yaguello (1991 : 20).

b. *Lekk-leen*            *ceeb !*  
 manger-IMP.S2PL    riz  
 ‘Mangez du riz !’

46)    **V**                    =**o**  
 a. *Lekk-Ø*                =*ko !*  
 manger-IMP.S2SG    =o3SG  
 ‘Mange-le !’

b. *Lekk-leen*            =*ko !*  
 manger-IMP.S2PL    =o3SG  
 ‘Mangez-le !’

Certains verbes présentent des particularités idiosyncrasiques à l'impératif. Le verbe *kaay* est exclusivement utilisé à l'impératif (Diouf 2009 : 185). Il ne prend pas de suffixe au singulier (47a), mais prend le suffixe *-leen* au pluriel (47b) (Dialo 1981a : 25). Ce verbe est synonyme du verbe *ñëw* (venir) à l'impératif (48a-b).

47) a. *Kaay*                *fii !*                    (Diouf 2003 : 586)  
 venir(IMP)[s2SG] CL.LOC:DEM.PX  
 ‘Viens ici !’

b. *Kaay-leen*            *fii !*                    (Diouf 2003 : 586)  
 venir(IMP)-s2PL CL.LOC:DEM.PX  
 ‘Venez ici !’

48) a. *Ñëw-al*              *fii !*                    (Diouf 2003 : 586)  
 venir-IMP.S2SG CL.LOC:DEM.PX  
 ‘Viens ici !’

b. *Ñëw-leen*            *fii !*                    (Diouf 2003 : 586)  
 venir-IMP.S2PL CL.LOC:DEM.PX  
 ‘Venez ici !’

Le verbe *am* (avoir) ne prend pas de suffixe au singulier, lorsqu'il est utilisé « dans le sens d'une

invitation à recevoir ce qu'on tend » (49a) (Diouf 2009 : 185). En revanche, il prend le suffixe *-al* dans tous les autres contextes (49b).

49) a. *Am lii !* (Diouf 2003 : 48)

tiens[IMP.S2SG] CL.CH;SG:DEM.PX

‘Tiens ça !’

b. *Soo bëggee xam lu=y laabiir,* (Diouf 2003 : 48)

HYP.S2SG vouloir:ANT savoir CL.CH;SG:REL=COP générosité

*am-al doom.*

avoir-IMP.S2SG enfant

‘Si tu veux savoir ce qu'est la générosité, fais un enfant !’

Comme dans la plupart des langues, l'impératif est utilisé pour exprimer un ordre direct (50a), une permission (50b) ou un conseil (50c).

50) a. *Wàcc-leen maraaj =bi !* (Diouf 2003 : 213)

descendre-IMP.S2PL mur =CLb:DF.PX

‘Descendez du mur !’

b. *Agsi-l !* (Diouf & Yaguello 1991 : 18)

entrer-IMP.S2SG

‘Entre (je t'en prie) !’

c. *Moytu-leen ! Bocci =na paaka.* (Diouf 2003 : 220)

se\_méfier-IMP.S2PL dégainer =PRF.S3SG couteau

‘Faites attention ! Il a dégainé un couteau.’

### 2.3.2. L'optatif

Cette construction est appelée « désidératif » par Fal (1999), « obligatif » par Sauvageot (1965), Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991), et « incitatif » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « optatif », également utilisé par Church (1981), en raison de son utilisation par Bybee (1985 : 171). Selon la terminologie de Palmer (2001 : 80-82), cette construction est un jussif.

L'optatif se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *na* placé en tête de phrase. On note que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.

Tableau 2.11 - Paradigme personnel de l'optatif

	SG		PL			SG	PL
	MP	SUJ	MP	SUJ			
<b>1</b>	<i>na -a</i>		<i>na -nu</i>		→	<i>naa</i>	<i>nanu</i>
<b>2</b>	<i>na -nga</i>		<i>na -ngeen</i>			<i>nanga</i>	<i>nangeen</i>
<b>3</b>	<i>na -∅</i>		<i>na -ñu</i>			<i>na</i>	<i>nañu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *p S V O* avec des arguments lexicaux (51a) et *p-s =o V* avec des arguments pronominaux (51b).

51) a. **p S V O**  
*Na Omar lekk ceeb !*  
 OPT.S3SG Omar manger riz  
 'Que Omar mange du riz !'

b. **p-s =o V**  
*Na-a =ko lekk !*  
 OPT-S1SG =O3SG manger  
 'Que j'en mange !'

L'optatif peut être défini comme une modalité orientée vers le locuteur, présentant un paradigme personnel complet (Bybee 1985 : 171). De fait, à l'exception de l'impératif, cette construction couvre la plupart des modalités orientées vers le locuteur identifiées par Bybee et al. (1994 : 179) : optatif, hortatif et permissif.

Cette construction peut correspondre à un optatif au sens strict, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer un souhait (52a). Elle peut également avoir une lecture hortative, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer une incitation à faire quelque chose (52b). Enfin, elle peut avoir une lecture permissive, c'est-à-dire qu'elle peut être utilisée pour exprimer une permission (52c).



- 52) a. *Yàlla =na sa liggéey =bi am barke !* (Diouf 2003 : 62)  
 Dieu =OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction  
 ‘Que ton travail soit béni !’
- b. *Na-nu dem seelu ci bitig =bi !* (Diouf 2003 : 307)  
 OPT-S1PL partir s'abriter PREP:PX boutique =CLb:DF.PX  
 ‘Allons dans la boutique nous abriter de la pluie !’
- c. *Na dem suba mboog !* (Diouf 2003 : 220)  
 OPT.S3SG partir demain alors  
 ‘Qu'il parte demain alors !’

### 2.3.3. Le prohibitif

Cette construction est appelée « injonctif négatif » par Dialo (1981a) et Church (1981). Nous préférons utiliser le terme « prohibitif », en raison de son utilisation dans la plupart des travaux typologiques de référence tels que Palmer (2001 : 180), Bybee et al. (1994 : 179) et Heine & Kuteva (2002 : 24).

Le prohibitif se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *bul* ou *bu* placé en tête de phrase.<sup>55</sup>

Tableau 2.12 - Paradigme personnel du prohibitif

	SG		PL			SG	PL
	MP	SUJ	MP	SUJ			
<b>1</b>	<i>bu -ma</i>		<i>bu -nu</i>		→	<i>buma</i>	<i>bunu</i>
<b>2</b>	<i>bu -l</i>		<i>bu -leen</i>			<i>bul</i>	<i>buleen</i>
<b>3</b>	<i>bu -mu</i>		<i>bu -ñu</i>			<i>bumu</i>	<i>buñu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique identique à celle de l'optatif, c'est-à-dire *p SVO* avec des arguments lexicaux (53a) et *p-s =o V* avec des arguments pronominaux (53b).

<sup>55</sup> Le découpage des formes de deuxième personne peut sembler contestable. Nous défendons cette analyse en (§ 14.4).

53) a. **p S V O**  
*Bu Omar lekk ceeb !*  
 PROH.S3SG Omar manger riz  
 ‘Qu'Omar ne mange pas de riz !’

b. **p-s =o V**  
*Bu-ñu =ko lekk !*  
 PROH-S3PL =O3SG manger  
 ‘Qu'ils ne le mangent pas !’

Par ailleurs, similairement au suffixe de l'impératif, le *-l* final du marqueur prédicatif *bul* à la deuxième personne du singulier tombe devant un objet pronominal (54a-b).

54) a. *Bu =ko dandal !* (Diouf 2003 : 91)  
 PROH.S2SG =O3SG éloigner  
 ‘Ne l'éloigne pas !’

b. *Bul boxom xaaalis =bi !* (Diouf 2003 : 75)  
 PROH.S2SG froisser argent =CLb:DF.PX  
 ‘Ne froisse pas l'argent !’

Le prohibitif peut être analysé comme l'équivalent négatif de l'impératif et de l'optatif. Ainsi, comme l'impératif, il est utilisé pour exprimer un ordre direct (55a) ou un conseil (55b).

55) a. *Bul daw, dox-al !* (Diouf 2003 : 94)  
 PROH.S2SG courir marcher-IMP.S2PL  
 ‘Ne cours pas, marche !’

b. *Dafa=y caaxaan, bul mer.* (Diouf 2003 : 78)  
 FOCV.S3SG=IPF blaguer PROH.S2SG être\_fâché  
 ‘Il blague, ne te fâche pas.’

En tant qu'équivalent négatif de l'optatif, le prohibitif peut être utilisé pour exprimer un souhait (équivalent de la lecture optative) (56a), une incitation à ne pas faire quelque chose (équivalent de la lecture hortative) (56b), ou une interdiction (équivalent de la lecture permissive) (56c).

- 56) a. *Yàlla bu-ma tase =ak jinne !* (Diouf 2003 : 171)  
 Dieu PROH-S1SG rencontrer =avec djinn  
 ‘Dieu fasse que je ne rencontre pas de djinn !’
- b. *Bu-nu tuumaal kenn !* (Fal 1999 : 86)  
 PROH-S2PL accuser CL.HUM;SG:SING  
 ‘N'accusons personne !’
- c. *Bu-mu dem léegi !* (Diouf 2003 : 75)  
 PROH.S3SG partir maintenant  
 ‘Qu'il ne parte pas maintenant !’

## 2.4. Le minimal

Cette construction est appelée « narratif » par Dialo (1981a) et Robert (1991), « aspect zéro » par Sauvageot (1965) et Njie (1982), « aoriste » par Robert (1996), « mode virtuel » par Fal (1999), et « neutre » par Ma. Cissé (2007). Toutes ces étiquettes sont pertinentes et justifiées, car elles rendent compte d'une partie des emplois de la construction. Néanmoins, elles ne recouvrent pas tous les emplois de la construction, et peuvent renvoyer à des emplois d'autres constructions. En effet, l'étiquette « mode virtuel » pourrait renvoyer à la construction *irrealis* mettant en jeu le mot *koon* (Perrin 2005 : 177-179). De même, l'étiquette « aoriste » pourrait renvoyer aux emplois d'aoriste de discours du parfait (Robert 1991 : 47-48). Nous préférons donc utiliser le terme « minimal », emprunté à Church (1981) et Diouf (2009), car il fait essentiellement référence à la forme de la construction et évite ainsi les ambiguïtés liées au sens de la construction.

### 2.4.1. Un cas problématique

L'identification d'une construction « minimal » en wolof est problématique. Certains auteurs identifient clairement une seule construction « minimal » (Church 1981 : 87-95 ; Robert 1991 : 199-234). Selon ces auteurs, le minimal se caractérise par l'absence de marqueur spécifique (en opposition à toutes les autres constructions prédicatives), ce qui implique que son paradigme personnel correspond au paradigme des pronoms personnels sujets libres (§ 4.2.2) :

Tableau 2.13 - Paradigme personnel du minimal

	SG	PL
1	<i>ma</i>	<i>nu</i>
2	<i>nga</i>	<i>ngeen</i>
3	<i>mu</i>	<i>ñu</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *SVO* avec des arguments lexicaux (57a). Avec des arguments pronominaux, la structure diffère en fonction du type de proposition (Voisin 2010 : 145). On observe la structure *sVo* dans les propositions indépendantes, les complétives et les subordonnées d'aboutissement introduites par *ba* (jusque) (57b), alors qu'on observe la structure *soV* dans les autres types de subordonnées (57c).

57) a. **S V O**  
*Omar lekk ceeb.*  
 Omar manger riz  
 'Omar a mangé du riz.'

b. **s V =o**  
*Ma lekk =ko.*  
 s1sg manger =o3sg  
 'J'en ai mangé.'

c. **s =o V**  
*ma =ko lekk*  
 s1sg =o3sg manger  
 '(...) j'en ai mangé'

D'autres auteurs distinguent deux constructions différentes. Ainsi, Zribi-Hertz & Diagne (2003) distinguent les propositions f-déficientes des propositions non finies. Les propositions f-déficientes sont incompatibles avec toutes les marques flexionnelles, et correspondent aux emplois du minimal en proposition indépendante (aoriste de récit, exclamation, etc.). Les propositions non finies, quant à elles, présentent une flexion appauvrie, et incluent les emplois du minimal dans les propositions relatives. Par ailleurs, Dialo (1981a : 27) distingue le minimal à proprement parler, du mode subordinatif qui est spécifique aux propositions subordonnées temporelles ou hypothétiques.

Deux raisons permettent d'expliquer ces divergences d'analyse, la première étant l'hétérogénéité des emplois du minimal. En effet, le minimal peut s'employer en proposition indépendante avec une valeur d'aoriste de récit, d'exclamation, d'instruction ou d'interrogation ; mais il est également obligatoire dans plusieurs types de propositions subordonnées : successives, relatives, temporelles, hypothétiques, de manière, de but ainsi que certaines complétives. Il peut sembler difficile, voir impossible, de lier tous ces emplois et donc de déterminer le sens de cette construction. Church (1981) propose de l'analyser comme une construction à valeur neutre, dépendante et irréaliste. Ainsi, le minimal serait la construction prédicative non marquée, dont le sens dépend toujours du contexte dans lequel elle s'emploie. Cette analyse a l'avantage de justifier l'absence de marqueur prédicatif dans cette construction, mais elle a l'inconvénient de présenter le minimal du wolof comme une construction typologiquement marquée.

La seconde raison permettant d'expliquer les divergences d'analyse du minimal concerne la diversité de ses formes. En effet, contrairement à toutes les autres constructions prédicatives, le minimal présente un unique schème de prédication avec des arguments lexicaux (*S V O*), mais deux schèmes distincts avec des arguments pronominaux (*s V o* et *s o V*), en fonction du type de proposition. On observe le schème *s V o* dans les propositions narratives (58a), consécutives (58b), exclamatives (58c), injonctives (58d), les propositions introduites par un adverbe (58e), les complétives sans complémentateur (58f)<sup>56</sup> et les subordonnées de but (58g).

58) a. (...) [*mu gis =ko*], *ne =ko*... (Church 1981 : 53)

s3SG voir =o3SG dire =o3SG

‘(alors) il le vit, lui dit...’

b. *Soowam =dafa lamb, [mu maye =ko]*. (Church 1981 : 53)

lait:POSS3SG =FOCV.S3SG rester s3SG donner =o3SG

‘Son lait restait invendu, (donc) elle l'a donné.’

c. *Ma def =ko !* (Church 1981 : 53)

s1SG faire =o3SG

‘Je le ferai (inutile de me le répéter) !’

56 Les complétives introduites par le complémentateur *ne* ne sont pas au minimal :

(i) *Xam =naa ne [dina ñów]*. (Diouf 2003 : 245)

savoir =PRF.S1SG COMP FUT.S3SG venir

‘Je sais qu'il viendra.’

- d. *Mu def =ko !* (Church 1981 : 53)  
 s3SG faire =o3SG  
 ‘Qu’il le fasse !’
- e. *Léegi [ma gis =ko].* (Church 1981 : 53)  
 bientôt s1SG voir =o3SG  
 ‘Bientôt je le verrai.’
- f. *Dañu bëgg [mu àtte =leen].* (Voisin 2010 : 146)  
 FOCV:s3PL vouloir s3SG séparer =o3PL  
 ‘Ils veulent qu’il les sépare.’
- g. *Danga war=a muddaarante* (Diouf 2003 : 229)  
 FOCV:s2SG devoir=DV négociier  
*ngir [mu jaay =la =ko].*  
 pour s3SG vendre =o2SG =o3SG  
 ‘Tu dois négocier pour qu’il te le vende.’

En revanche, le schème *s o V* est attesté dans les relatives (59a), les relatives sans antécédent (59b), les subordonnées de lieu (59c), les subordonnées de manière (59d), les interrogatives partielles (59e),<sup>57</sup> les subordonnées temporelles (59f) et les subordonnées hypothétiques (59g).

- 59) a. *[Wéñ =gi =ko lonk]* (Diouf 2003 : 579)  
 fer =CLb:DF.PX =o3SG accrocher  
 =a =ko teree xàwwiku.  
 =FOCS =o3SG empêcher tomber  
 ‘C’est le fer auquel il est accroché qui l’empêche de tomber.’
- b. *Dina am [lu mu =la yónnee].* (Sall 2005 : 167)  
 FUT.s3SG avoir CL.CH;SG:REL s3SG =o2SG envoyer  
 ‘Il t’enverra quelque chose.’ (litt. ‘Il y aura quelque chose qu’il t’enverra.’)

<sup>57</sup> Les interrogatives partielles contenant un pronom interrogatif ne sont pas au minimal (§ 2.4.4).

- c. [Fu =mu =ko fekk] toroxal =ko. (Diouf 2003 : 350)  
 CL.LOC:REL =S3SG =O3SG trouver humilier =O3SG  
 ‘Où qu’il le trouve, il l’humilie.’
- d. Deful liggéey =bi (Church 1981 : 90)  
 faire:PRF;NEG.S3SG travail =CLb:DF.PX  
 [na mu =ko ware=a def].  
 CL.MNR:DF.DT S3SG =O3SG devoir:APPL=DV faire  
 ‘Il n’a pas fait le travail comme il convenait de le faire.’
- e. Ku =ko yóbbu ? (N'Diaye-Corréard 2003 : 173)  
 CL.HUM;SG:REL =O3SG emporter  
 ‘Qui l’a emporté ?’
- f. Dafa ñàlli [bi mu =la séen-ee]. (Diouf 2003 : 265)  
 FOCV.S3SG détailler TEMP S3SG =O2SG apercevoir-ANT  
 ‘Il a détaillé quand il t’a aperçu.’
- g. [Su =ma =ko gisat-ee], dinaa =ko jénd. (Diouf 2003 : 555)  
 HYP =S1SG =O3SG voir-ANT FUT:S1SG =O3SG acheter  
 ‘Si je le revois, je l’achèterai.’

Par ailleurs, le schème *sVo* semble incompatible avec le suffixe de négation *-ul* ; les propositions présentant ce schème doivent être niées lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser) ou *ñàkk* (manquer) (60a-b) (§ 3.1). Par contre, le schème *soV* est toujours compatible avec le suffixe *-ul* (61a-b).

- 60) a. Bëgg =naa [Ayda **bañ/ñàkk** =ko togg]. (Torrence 2013a : 35)  
 vouloir =PRF:S1SG Aïda **refuser/manquer** =S3SG cuisiner  
 ‘Je ne veux pas qu’Aïda le cuisine.’
- b. \*Bëgg =naa [Ayda togg-**ul** =ko].  
 vouloir =PRF:S1SG Aïda cuisiner-NEG =O3SG

61) a. *Daqaar du wuum [ku =ko macc-ul].* (Diouf 2003 : 93)  
 tamarin FUT;NEG.S3SG agacer CL.HUM;SG:REL =O3SG sucer-NEG  
 ‘Le tamarin n'agace pas les dents de celui qui ne l'a pas sucé.’

b. *[Su =ma =ko xam-ul], yow, waxi noppi.* (Diouf 2003 : 363)  
 HYP =s1SG =O3SG savoir-NEG PRO2SG à\_plus\_forte\_raison  
 ‘Si je ne le sais pas, toi non plus, à plus forte raison.’

Enfin, à l'imperfectif, la différence d'ordre du minimal « selon le type de proposition est neutralisée » (Voisin 2010 : 146). En effet, si l'on ajoute l'auxiliaire d'imperfectif, le schème est *s o V* quelque soit le type de proposition (62-63) ; le schème *s V o* n'est jamais attesté à l'imperfectif (63a-b).

62) a. *Xamuma [fu =mu =ko jéle].* (Diouf 2003 : 79)  
 savoir:PRF;NEG:S1SG CL.LOC:REL =S3SG =O3SG prendre:APPL  
 ‘Je ne sais pas où il l'a pris.’

b. *Xamuma [lu mu =ko=y doye].* (Diouf 2003 : 292)  
 savoir:PRF;NEG:S1SG CL.CH;SG:REL =S3SG =O3SG=IPF faire:APPL  
 ‘Je ne sais pas ce qu'il va en faire.’

63) a. *Dañu bëgg [mu àtte =leen].* (Voisin 2010 : 146)  
 FOCV:S3PL vouloir s3SG séparer =O3PL  
 ‘Ils veulent qu'il les sépare.’

b. *Dama bëgg [nga =ko=y dëglu].* (Voisin 2010 : 146)  
 FOCV:S1SG vouloir s2SG =O3SG=IPF écouter  
 ‘Je veux que tu l'écoutes souvent.’

Ainsi, le minimal présente deux schèmes distincts (*s V o* et *s o V*), correspondant chacun à des emplois différents dans la langue. En effet, le changement dans l'ordre des mots ne repose pas sur des différences d'ordre pragmatique ou discursive, mais est déterminé par le type de proposition. D'un point de vue constructionnel, nous devons donc considérer que nous sommes en présence d'au moins deux constructions différentes, puisque nous avons deux formes différentes (les schèmes



*s V o* et *s o V*) correspondant à des sens différents. En tenant compte de l'ensemble des différences de forme et de sens, nous identifions en fait quatre constructions différentes : Subjonctif-Consécutif, Infinitif, Relatif et Hypothétique-Temporel.

## 2.4.2. Le subjonctif-consécutif

Nous avons retenu l'étiquette « subjonctif-consécutif » pour désigner la construction présentant le schème *s V o*. Cette étiquette n'est pas traditionnelle dans les descriptions du wolof.<sup>58</sup> Néanmoins, elle permet de rendre compte de tous les emplois de cette construction.

Nous empruntons le terme « subjonctif » à Creissels & Sambou (2013). Dans leur description du mandinka,<sup>59</sup> ces auteurs identifient un couple de marqueurs prédicatifs *yé~ɲá* (positif) / *kána* (négatif) qu'ils désignent sous le terme « subjonctif ». Ce choix n'est pas traditionnel dans la description des parlers mandingues. En effet, la plupart des auteurs préfèrent généralement utiliser des termes évoquant la valeur injonctive de ces marqueurs prédicatifs lorsqu'ils sont utilisés en proposition indépendante. C'est notamment le cas de Dumestre (2003 : 214) qui les analyse comme des marqueurs de l'impératif. Néanmoins, Creissels & Sambou (2013 : 74) justifient leur choix :

« Il nous semble en définitive préférable de retenir une étiquette qui désigne ces marqueurs non pas comme étant l'expression directe d'une modalité énonciative particulière, mais plutôt comme des marques de dépendance qui en l'absence d'insertion à une phrase matrice prennent par défaut une valeur hortative ou prohibitive. Et il se trouve précisément que le terme de subjonctif est celui que les grammairiens utilisent le plus couramment pour des formes répondant à cette caractérisation. »<sup>60</sup>

Le subjonctif du mandinka a des emplois similaires à ceux de la construction présentant le schème *s V o* en wolof.<sup>61</sup> En effet, il est utilisé dans des propositions indépendantes injonctives (64a-b), des complétives (65a-b), des subordonnées de but (66a-b) et des propositions consécutives (67a-b).

---

58 À l'exception de Kobès (1869 : 114) et Torrence (2013a : 30) qui utilisent le terme « subjonctif » pour désigner une partie des emplois du minimal.

59 Variante du mandingue parlée en Gambie, Casamance (Sénégal) et Guinée-Bissau (Creissels & Sambou 2013 : 5).

60 Cette utilisation du terme « subjonctif » est similaire à celle de Palmer (2001).

61 Néanmoins, tous les emplois ne se recoupent pas. Dans plusieurs cas, on utilise un subjonctif en mandinka là où on utilise une autre construction en wolof et réciproquement.

64) a. Mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 75)

*Musóolu yé naa !*  
femme:DET:PL SUBJ venir  
'Que les femmes viennent !'

b. Wolof (Church 1981 : 53)

*Mu def =ko !*  
s3SG faire =o3SG  
'Qu'il le fasse !'

65) a. Mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 453)

*A búka lafi [a dínsúnkútóo ye jamfá a la].*  
3SG IPF;NEG vouloir 3SG fille:DET SUBJ s'éloigner 3SG POSTP  
'Il ne veut jamais que sa fille s'éloigne de lui.'

b. Wolof (Voisin 2010 : 146)

*Dañu bëgg [mu àtte =leen].*  
FOCV:s3PL vouloir s3SG séparer =o3PL  
'Ils veulent qu'il les sépare.'

66) a. Mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 494)

*I ye kéerámáalu samba*  
3PL MP récipient:grand:DET:PL emporter  
*púru [i yé i fándí kílóo la].*  
pour\_que 3PL SUBJ 3PL s'emplir:CAUS œuf:DET POSTP  
'Ils emportèrent les grands récipients pour les emplir d'œufs.'

b. Wolof (Diouf 2003 : 229)

*Danga war=a muddaarante ngir [mu jaay =la =ko].*  
FOCV:s2SG devoir=DV négociier pour s3SG vendre =o2SG =o3SG  
'Tu dois négocier pour qu'il te le vende.'

67) a. Mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 494)

*Tiyôo tú jěe [a yé jãa domandíŋ tilóo la].*  
 arachide:DET laisser là 3SG SUBJ sécher un\_peu soleil:DET POSTP  
 ‘Laisse l'arachide là, qu'elle sèche un peu au soleil.’

b. Wolof (Diouf 2003 : 71)

*Yóbbuleen =ko ca billóoji =ba, [mu faj =ko].*  
 emmener:IMP.S2PL =O3SG PREP:DT sorcier =CLb:DF.DT s3SG soigner =O3SG  
 ‘Emmenez-le chez le sorcier, qu'il le guérisse.’

Ainsi, l'étiquette « subjonctif » permet de rendre compte de tous les emplois du minimal *s V o* du wolof, à l'exception de son utilisation dans les propositions narratives. On notera que ce point différencie le minimal *s V o* du wolof et le subjonctif du mandinka. En effet, en mandinka les propositions narratives ne sont pas au subjonctif, mais à l'accompli-statif (Creissels & Sambou 2013 : 71-72). Afin de rendre compte de cet emploi du minimal *s V o* en wolof, nous avons préféré l'étiquette « consécutif » à « narratif », suivant ainsi la terminologie de Longacre (1990). Selon cet auteur, le temps narratif (*narrative tense*) n'est jamais dépendant d'une autre forme, alors que le temps consécutif (*consecutive tense*) est soit dépendant d'une autre forme, soit doit apparaître après une autre forme dans le discours (Longacre 1990 : 109-110). Or, en wolof le minimal *s V o* « n'ouvre jamais un récit, il développe une narration à partir d'un ancrage préalable dans le passé marqué par une autre proposition » (Robert 1995 : 377). Par exemple, dans les contes, la première proposition n'est jamais au minimal *s V o*, mais à une autre construction (68a-b).

68) a. *Amoon =na =fi ab dëkk* (Cissé, Ma. 1994 : 10)

avoir:PAS =PRF.S3SG =CL.LOC:DF.PX IDF:CLb village

*bu tuddoon Mbàbba Kumba.*

CLb:REL appeler:PAS Mbaba Coumba

‘Il était une fois un village qui s'appelait Mbaba Coumba.’

b. *Benn rëbb =la =woon.* (Diouf et al. 2009 : 40)

CLb:SING chasseur =FOCC =PAS

‘Il était une fois un chasseur.’

Pour résumer, le subjonctif-consécutif présente un schème *S s V o O*, c'est-à-dire un schème

*SVO* avec des arguments lexicaux et *sVo* avec des arguments pronominaux. Étant donné que cette construction ne peut pas cumuler un sujet lexical et un sujet pronominal (Church 1981 : 88), et que les arguments lexicaux semblent occuper la même position que les arguments pronominaux, on pourrait être tenté de représenter le schème général ainsi : *S/sVO/o*. Néanmoins, dans une construction ditransitive, l'objet pronominal se place toujours avant l'objet lexical (§ 4.2.3). Par ailleurs, le sujet lexical et le sujet pronominal n'occupent pas la même position syntaxique. En effet, on peut insérer l'adverbe *tamit* (aussi) entre le sujet lexical et le verbe (69a), mais pas entre le sujet pronominal et le verbe (69b), à moins d'utiliser un pronom fort (69c) (Creissels 1991 : 194).

- 69) a. *Faatu tamit gis Samba.* (Creissels 1991 : 194)  
 Fatou aussi voir Samba  
 'Fatou aussi a vu Samba.'
- b. *\*Mu tamit gis Samba.* (Creissels 1991 : 194)  
 s3SG aussi voir Samba
- c. *Moom tamit gis Samba.* (Creissels 1991 : 194)  
 PRO3SG aussi voir Samba  
 'Elle aussi a vu Samba.'

Le subjonctif-consécutif s'emploie dans les propositions narratives, consécutives, exclamatives, injonctives, les propositions introduites par un adverbe, les complétives sans complémenteur et les subordonnées de but (58a-g). Il semble incompatible avec le suffixe de négation *-ul*, mais peut être nié lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser) ou *ñàkk* (manquer) (60a-b). Enfin, à l'imperfectif, le pronom objet se place avant le verbe lexical (63a-b).

### 2.4.3. L'infinitif

La question des formes verbales non finies du wolof n'a presque jamais été abordée. Néanmoins, les grammairiens du XIX<sup>e</sup> siècle considèrent généralement que le radical nu d'un verbe correspond à l'infinitif (Dard 1826 : 39 ; Kobès 1869 : 256-257). Par ailleurs Church (1981 : 37) émet l'hypothèse selon laquelle le morphème *a* de dépendance verbale correspondrait à la marque de l'infinitif. Seul Voisin (2006) propose une analyse détaillée de l'infinitif.

L'infinitif n'est pas à proprement parler une construction prédicative. En effet, contrairement à

toutes les constructions que nous avons étudiées jusqu'ici, il ne peut jamais constituer un énoncé syntaxiquement autonome. Il est toujours dépendant d'une construction prédicative et ne prend pas d'argument sujet. Néanmoins, sa forme et ses emplois le rapprochent clairement du subjonctif-consécutif.

On peut distinguer deux infinitifs en wolof : l'infinitif nu et l'infinitif en *a* (Voisin 2006). L'infinitif nu consiste en la base verbale nue. Il a une fonction strictement nominale, c'est-à-dire qu'il occupe une position syntaxique pouvant toujours être occupée par un syntagme nominal. Il peut occuper la position syntaxique et la fonction de sujet d'un verbe (70a-b), les positions syntaxiques et les fonctions de sujet et d'objet du verbe *gën* (être mieux) dans les constructions comparatives (71a-b) (Voisin 2006), ainsi que la position syntaxique et la fonction de complément d'une préposition de but (72a-b).

70) a. *[Naan sàngara] =dafa araam ci jullit.* (Diouf 2003 : 510)  
 boire alcool =FOCV.S3SG être\_illicite PREP:PX musulman  
 'Boire de l'alcool est illicite pour un musulman.'

b. *[Tàpparka =gi] =dafa diis ci yow.* (Diouf 2003 : 333)  
 battoir =CLg:DF.DT =FOCV.S3SG être\_lourd PREP:PX PRO2SG  
 'Le battoir est lourd pour toi.'

71) a. *[Wor sa ñaamaan] =a gën* (Diouf 2003 : 271)  
 trahir POSS2SG circonciseur =FOCS être\_mieux  
*[wor sa léttkat].*  
 trahir POSS2SG tresser:AGT  
 'Il vaut mieux trahir ton circonciseur que trahir ton coiffeur.'

b. *[Pëndub tànk] =a gën [pëndub taat].* (Diouf 2003 : 278)  
 poussière:GEN pied =FOCS être\_mieux poussière:GEN fesse  
 'La poussière aux pieds est meilleure que la poussière aux fesses.'

72) a. *Dañu =ko def ngir [baaxental suñu moom-sa-réew].* (Diouf 2003 : 58)  
 FOCV:S1PL =O3SG faire pour commémorer POSS1PL indépendance  
 'Nous l'avons fait pour commémorer notre indépendance.'

- b. *Dafay sàkku ndimmal ngir [jumaa =ji].* (Diouf 2003 : 243)  
 FOCV.S3SG:IPF collecter aide pour mosquée =CLj:DF.PX  
 ‘Il fait une collecte pour la mosquée.’

À l'infinitif nu, l'objet lexical (70a-72a) et l'objet pronominal (73a-c) se placent après le verbe. Cette construction présente donc un schème *VOO*, c'est-à-dire un schème identique à celui du subjonctif-consécutif, mais sans argument sujet.

- 73) a. *[Wax =ko =ko] tiis =na =ma.* (Diouf 2003 : 504)  
 dire =O3SG =O3SG ennuyer =PRF.S3SG =O1SG  
 ‘Ça me gêne de le lui dire.’

- b. *Taal bu Yàlla taal,* (Diouf 2003 : 214)  
 foyer CLb:REL Dieu allumer  
*sànni =ci matt =a gën [fey =ko].*  
 jeter =PRTF:PX bois =FOCS être\_mieux éteindre =O3SG  
 ‘Un feu que Dieu a allumé, il vaut mieux y jeter du bois que de l'éteindre.’

- c. *Dinaa =la telefone ngir [wóoral =ko].* (Diouf 2003 : 372)  
 FUT:S1SG =O2SG téléphoner pour confirmer =O3SG  
 ‘Je te téléphonerai pour le confirmer.’

Par ailleurs, les verbes à l'infinitif nu peuvent porter des suffixes de dérivation (74a) (Voisin 2006), ainsi que le suffixe de passé (74b).

- 74) a. *[Def-al ñeneen =ñi]=a =ko* (Diouf 2003 : 301)  
 faire-BEN CL.HUM;PL:ALT =CL.HUM;PL:DF.PX=FOCS =O3SG  
*gën-al [def-al =ma].*  
 être\_mieux-BEN faire-BEN =O1SG  
 ‘Il préfère être généreux avec les autres plutôt qu'avec moi.’  
 (litt. ‘Faire pour les autres est mieux pour lui que faire pour moi.’)

- b. [*Wax-oon* =*la ne дума ñów*] (Diouf 2003 : 486)  
 dire-PAS =O2SG COMP FUT;NEG:S1SG venir  
*tiis-oon =na =ma.*  
 ennuyer-PAS =PRF.S3SG =O1SG  
 ‘Te dire que je ne viendrai pas m'ennuyait.’

L'infinitif en *a*, quant à lui, est caractérisé par une marque de dépendance verbale *a* placée immédiatement avant le verbe (75a-b). Cet infinitif s'emploie exclusivement pour former des prédicats complexes (Voisin 2006). Il occupe la fonction de complément d'un verbe (§ 8.2). Il peut s'agir soit d'un verbe dont l'objet est obligatoirement un complément phrastique à l'infinitif (75a), soit d'un verbe dont l'objet peut être un complément phrastique à l'infinitif (75b), une complétive (75c) ou un syntagme nominal (75d).

- 75) a. *Dama xaw=a [sonn].* (Diouf 2003 : 383)  
 FOCV:S1SG être\_un\_peu=DV être\_fatigué  
 ‘Je suis un peu fatigué.’
- b. *Dama bëgg=a [jubbanti t ànku siis =bi].* (Diouf 2003 : 175)  
 FOCV:S1SG vouloir=DV redresser pied:GEN chaise =CLb:DF.PX  
 ‘Je veux redresser le pied de la chaise.’
- c. *Dama bëgg [nga benn-bennal wax =ji].* (Diouf 2003 : 67)  
 FOCV:S1SG vouloir s2SG détailler propos =CLj:DF.PX  
 ‘Je veux que tu énonces les propos point par point.’
- d. *Dama bëgg [piis bu xonq].* (Robert 1999 : 108)  
 FOCV:S1SG vouloir tissu CLb:REL être\_rouge  
 ‘Je veux un tissu qui soit rouge.’

Les prédicats complexes mettant en jeu un infinitif en *a* sont des constructions à montée. En effet, la structure argumentale de ces constructions dépend uniquement des propriétés de réaction du verbe à l'infinitif ( $V_2$ ), alors que les arguments dépendent syntaxiquement du verbe principal ( $V_1$ ). Autrement dit, il y a une imposition de la valence du  $V_2$  sur le  $V_1$ .<sup>62</sup> Ce phénomène est mis en

62 Certains prédicats complexes fonctionnent différemment. Si  $V_1$  est un verbe de qualité, on constate que c'est le  $V_1$  qui impose sa valence au prédicat complexe. L'objet attendu du  $V_2$  devient le sujet du  $V_1$  (Voisin 2006) :

évidence par la position des objets pronominaux (Voisin 2006). Dans les exemples (76a-c), les arguments objets dépendent sémantiquement du V<sub>2</sub>, mais leur position indique clairement qu'ils sont régis syntaxiquement par le V<sub>1</sub> ; ils occupent la position normale de l'objet pronominal du verbe fini (76d).

76) a. *Xaw =nga =ma=a xañ sama lam =yi.* (Diouf 2003 : 380)  
 faillir =PRF.S2SG =o1SG=DV priver POSS1SG bracelet =CLy:DF.PX  
 'Tu as failli me priver de mes bracelets.'

b. *Bëgg =naa =ko =ko=a xamal.* (Church 1981 : 38)  
 vouloir =PRF:S1SG =o3SG =o3SG=DV savoir:CAUS  
 'Je veux le lui faire savoir.'

c. *Dama =ko bëgg=a ji.* (Diouf 2003 : 97)  
 FOCV:S1SG =o3SG vouloir=DV semer  
 'Je veux la semer.'

d. *Dama =ko jàpp.* (Diouf 2003 : 71)  
 FOCV:S1SG =o3SG attraper  
 'Je l'ai attrapé.'

Ainsi le V<sub>1</sub> perd ses propriétés de rection. Ce phénomène n'est pas limité aux arguments objets mais concerne également l'argument sujet. Par exemple, le verbe *bëgg* (vouloir) a comme propriété de rection de pouvoir prendre comme argument sujet uniquement une entité animée (77a). Or, dans les prédicats complexes mettant en jeu un infinitif en *a*, le sujet syntaxique de *bëgg* peut être une entité inanimée, dépendant sémantiquement du V<sub>2</sub> (77b-c) (Voisin 2006).

77) a. *Sawoor bëgg =na dugub, waaye du bay.* (Diouf 2003 : 305)  
 moineau vouloir =PRF.S3SG mil mais FUT;NEG.S3SG cultiver  
 'Le moineau aime le mil mais il ne cultive pas.'

---

(i) *Woy wii neex =na=a dégg.*  
 chant CLw:DEM.PX être.agréable =PRF.S3SG=DV entendre  
 'Ce chant est agréable à entendre.'



- b. *Saxaar* =a ngi bëgg=a deqi. (Diouf 2003 : 66)  
**train** =PRST:PX vouloir=DV démarrer  
 ‘Le train est sur le point de démarrer.’

- c. *Saxaar* deqi =na. (Diouf 2003 : 102)  
**train** démarrer =PRF.S3SG  
 ‘Le train a démarré.’

Ce phénomène de montée des clitiques pourrait expliquer la position de l'objet pronominal dans les énoncés au subjonctif-consécutif imperfectif. Comme nous l'avons vu plus haut, le schème *s Vo* n'est jamais attesté à l'imperfectif. Au subjonctif-consécutif imperfectif, l'objet pronominal se place entre le verbe auxiliaire *di* et le verbe (78a-b). En fait, le verbe auxiliaire *di* fonctionne comme le verbe principal d'une construction à montée. Si on le remplace par un verbe prenant un complément infinitival, on constate que l'objet pronominal occupe la même position (78c).

- 78) a. *Dañu* bëgg [mu àtte =leen]. (Voisin 2010 : 146)  
 FOCV:S3PL vouloir s3SG séparer =o3PL  
 ‘Ils veulent qu'il les sépare.’

- b. *Dafa* bëgg [ma di =ko uuf]. (Voisin 2010 : 146)  
 FOCV.S3SG vouloir s1SG IPF =o3SG prendre\_sur\_les\_genoux  
 ‘Il veut que je le prenne souvent sur mes genoux.’

- c. *Danga sarxolle,* [mu bëgg =la toppandoo]. (Diouf 2003 : 590)  
 FOCV:s2SG faire\_des\_youyous s3SG vouloir =o2SG imiter  
 ‘Tu as fait des youyous et il a voulu t'imiter.’

La montée des clitiques objets avec le verbe auxiliaire *di* ne se limite pas au subjonctif-consécutif. On observe le même phénomène avec les autres constructions prédicatives (79-80). La construction imperfective peut donc être analysée comme un prédicat complexe dans lequel le verbe auxiliaire *di* prend un complément phrastique à l'infinitif.

- 79) a. *Dafa* =leen di fóoxal. (Diouf 2003 : 130)  
 FOCV.S3SG =o3PL IPF bluffer  
 ‘Il les bluffe.’

b. *Dafa* =**leen** *bëgg=a tuur lëndëm.* (Diouf 2003 : 202)  
 FOCV.S3SG =**o2PL** vouloir=DV verser obscurité  
 ‘Il veut vous duper.’

80) a. *Samay kanaara, cox =laa =leen di dundale.* (Diouf 2003 : 85)  
 POSS1SG:PL canard son =FOCC:S1SG =**o3PL** IPF nourrir  
 ‘Mes canards, je les nourris au son.’

b. *Loolu rekk =laa =leen* (Diouf 2003 : 378)  
 CL.CH;SG:DEM.PX seulement =FOCC:S1SG =**o2PL**  
*bëggoon=a xamal.*  
 vouloir:PAS=DV savoir:CAUS  
 ‘C'est seulement ça que je voulais vous faire savoir.’

Par ailleurs, les verbes à l'infinitif en *a* semblent incompatibles avec les suffixes flexionnels. Seul le verbe principal peut porter le suffixe de passé (81a-b) ou le suffixe de négation (82a-b) (Diouf 2009 : 176).

81) a. *Dafa bëgg-oon=a nëpp-nëppal biiru doom =ji.* (Diouf 2003 : 248)  
 FOCV.S3SG vouloir-PAS=DV camoufler ventre:GEN enfant =CLj:DF.PX  
 ‘Elle voulait garder secret la grossesse de sa fille.’

b. *Dafa d-oon wat saaku =bi.* (Diouf 2003 : 362)  
 FOCV.S3SG IPF-PAS traîner sac =CLb:DF.PX  
 ‘Il traînait le sac.’

82) a. *Dama bëgg-ul=a dem.* (Diouf 2003 : 79)  
 FOCV:S1SG vouloir-NEG=DV partir  
 ‘Je ne veux pas partir.’

b. *Dama d-ul gis Omar.* (Diouf 2009 : 70)  
 FOCV:S1SG IPF-NEG voir Omar  
 ‘Je ne vois pas Omar.’

Enfin, la marque de dépendance verbale *a* est en distribution complémentaire avec le verbe auxiliaire d'imperfectif *di* (83a-b) ou sa forme clitique *-y* (84a-b) (Church 1981 : 38 ; Voisin 2006). Étant donné qu'aucun processus phonologique ne permet d'expliquer l'incompatibilité de *a* et *di*, Church (1981 : 39) considère que cette incompatibilité est d'ordre sémantique. L'opposition *a* / *di* serait une opposition aspectuelle, ce qui implique que *a* serait une marque de perfectif.

83) a. *Dafa bëgg=a séy =ak moom.* (Diouf 2003 : 489)

FOCV.S3SG vouloir=DV épouser =avec PRO3SG

‘Elle veut l'épouser.’

b. *Dafa bëgg di ànd =ak tëggkat =yi.* (Diouf 2003 : 460)

FOCV.S3SG vouloir IPF accompagner =avec musicien =CLy:DF.PX

‘Il aime côtoyer les musiciens.’

84) a. *Mën =nga =ko=a indi* (Diouf 2003 : 52)

pouvoir =PRF.S2SG =O3SG=DV apporter

*saa su =la neex-ee.*

moment CLs:REL =O2SG plaire-ANT

‘Tu peux l'apporter quand tu voudras.’

b. *Léegi man =nga =ko=y* (Diouf 2009 : 97)

maintenant pouvoir =PRF.S2SG =O3SG=IPF

*jox ñam yu dëgëraale.*

donner aliment CLy:REL être\_relativement\_solide

‘Maintenant tu peux lui donner des aliments relativement consistants.’

Cependant, la situation n'est pas aussi claire. En effet, la marque de dépendance verbale *a* est parfois omise (Fal 1999 : 102), surtout en wolof véhiculaire (85a-b). De plus, l'opposition aspectuelle entre les énoncés comportant la marque *a* et ceux comportant le verbe auxiliaire *di* est loin d'être évidente : en quoi la proposition infinitive de l'exemple (84a) est-elle perfective et celle de l'exemple (84b) imperfective ? Enfin, selon Diouf (2009 : 174) *di* et *a* peuvent apparaître dans la même proposition (notamment dans le parler gambien) (85c). Afin d'expliquer ce dernier cas, Diouf (2009 : 175) propose de distinguer la marque verbale *a* (qui apparaît dans les prédicats complexes) de la marque de l'imperfectif *a* (allomorphe de *di* et *-y*)<sup>63</sup> (85d).

63 Cette allomorphie est particulièrement fréquente dans le wolof de Mauritanie (Dialo et al. 1984 : 8).

85) a. *Dafa bëgg wonewu.* (Diouf 2003 : 557)

FOCV.S3SG vouloir montrer:MOY

‘Il aime se faire remarquer.’

b. *Mën =na =ko taneel.* (Diouf 2003 : 423)

pouvoir =PRF.S3SG =O3SG améliorer

‘Ça peut l'améliorer.’

c. *Bunt =bi =la Omar di=a ubbi.* (Diouf 2009 : 174)

porte =CLb:DF.PX =FOCC Omar IPF=DV fermer:INV

‘C'est la porte qu'Omar ouvre.’

d. *Nañu=a ubbi bunt =bi !* (Diouf 2009 : 175)

OPT:S3PL=IPF fermer:INV porte =CLb:DF.PX

‘Qu'on ouvre la porte (comme règle) !’

On observe de grandes variations pour ces formes d'un locuteur à l'autre ou d'un corpus à l'autre. Cette variabilité ne permet pas de confirmer ou d'infirmer avec certitude les hypothèses proposées par Church (1981) ou Diouf (2009). Dans l'état actuel de la langue, nous pouvons dire que les prédicats complexes peuvent contenir une marque *a*, que nous analysons comme une marque de dépendance verbale (Voisin 2006). Par ailleurs, certains locuteurs utilisent un allomorphe *a* du verbe auxiliaire d'imperfectif.

#### 2.4.4. Le relatif

Nous avons retenu l'étiquette « relatif » pour désigner la construction présentant le schème *s o V*. Cette étiquette n'est pas traditionnelle dans les descriptions du wolof. Néanmoins, elle permet de rendre compte de tous les emplois de cette construction. En effet, la construction présentant le schème *s o V* peut toujours être analysée comme une construction relative introduite par un relativiseur.

Comme nous l'avons vu plus haut, le relatif est utilisé dans les propositions relatives. Il peut s'agir d'une proposition relative à antécédent (86a-b),<sup>64</sup> d'une relative sans antécédent (86c), ou d'une

<sup>64</sup> Le relativiseur disparaît si l'antécédent de la proposition relative est déterminé par un article défini ou un déterminant démonstratif (Sall 2005 : 165).

relative épithétique (86d) (Sall 2005 : 165-171).

86) a. *Caabi =ji [nga =ma joxoon] réer =na.* (Sall 2005 : 155)

clé =CLj:DF.PX s2SG =O1SG donner:PAS disparaître =PRF.S3SG  
 ‘La clé que tu m'avais donnée a disparu.’

b. *Jaloore [ju =mu =fi def]* (Diouf 1992 : 18)

exploit CLj:REL =S3SG =CL.LOC:DF.PX faire  
*dootu =fi am.*  
 FUT;NEG.ITER.S3SG =CL.LOC:DF.PX avoir

‘Un exploit qu'il fait ici ne se reproduira pas ici.’

c. *Demleen seeti [ku =leen neex].* (Sall 2005 : 167)

aller:IMP.S2PL chercher:AND CL.HUM;SG:REL =O3PL plaire

‘Allez voir qui vous voulez.’

d. *Yére [bu xonq] =la sol.* (Diouf 2003 : 391)

habit CLb:REL être\_rouge =FOCC.S3SG porter

‘C'est un habit rouge qu'il porte.’

Les relatives épithétiques se distinguent des autres relatives par la position du déterminant défini. Dans les relatives épithétiques, le déterminant défini se place à la fin du syntagme (87a), alors que dans les autres relatives, il remplace le relativiseur (87b) (Nouguier-Voisin 2002 : 30).

87) a. *Réeral =nga kayit [gu weex =gi].* (Nouguier-Voisin 2002 : 30)

se\_perdre:CAUS =PRF.S2SG papier CLg:REL ê\_blanc =CLg:DF.PX  
 ‘Tu as égaré le papier blanc.’

b. *Réeral =nga kayit =gi* (Nouguier-Voisin 2002 : 30)

se\_perdre:CAUS =PRF.S2SG papier =CLg:DF.PX

*[ma tegoon =fi].*

s1SG poser:PAS =CL.LOC:DEM.PX

‘Tu as égaré le papier que j'avais posé ici.’

Le relatif est également utilisé dans les subordonnées de lieu (88a-b) et les subordonnées de

manière (89a-b). Ces subordonnées sont formellement identiques aux relatives sans antécédent (Sall 2005 : 167), ne s'en distinguant que dans le choix de la marque de classe du relativiseur. En effet, le relativiseur est un joncteur<sup>65</sup> (Creissels 2006a : 207) constitué d'une marque de classe et d'une voyelle déictique. La marque de classe peut soit s'accorder avec l'antécédent (86b), soit être une marque de classe fonctionnelle. Les classes fonctionnelles du wolof sont : la classe des locatifs (88a-b), la classe exprimant la manière (89a-b), la classe des humains (90a-b) et la classe des « choses » (91a-b) (Sall 2005 : 167-168).

88) a. [**Fu** =mu =ko fekk] toroxal =ko. (Diouf 2003 : 350)  
 CL.LOC:REL =s3SG=O3SG trouver être\_misérable:CAUS =O3SG  
 'Où qu'il le trouve, il l'humilie.'

b. *Xamuloo sax [fi =nga =ko jél-e].* (Diouf 2003 : 167)  
 savoir:PRF;NEG.S2SG même CL.LOC:DF.PX =s2SG=O3SG prendre-APPL  
 'Tu ne peux pas t'imaginer de quelle situation tu l'as tiré.'  
 (litt. 'Tu ne sais même pas d'où tu l'as tiré.')

89) a. *Defleen [nu =ngeen =ko bëgg-e].* (Diouf 2003 : 487)  
 faire:IMP.S2PL CL.MNR:REL =s2PL =O3SG vouloir-APPL  
 'Faites comme vous l'entendez.'

b. *Deful liggéey =bi* (Church 1981 : 90)  
 faire:PRF;NEG.S3SG travail =CLb:DF.PX  
 [**na** mu =ko war-e=a def].  
 CL.MNR:DF.DT s3SG =O3SG devoir-APPL=DV faire  
 'Il n'a pas fait le travail comme il convenait de le faire.'

90) a. [**Ku** =ko gis] dinaa =ko neexal. (Diouf 2003 : 246)  
 CL.HUM;SG:REL =O3SG voir FUT:s1SG =O3SG être\_agréable:CAUS  
 'Celui qui le voit, je le récompenserai.'

65 « Les joncteurs relatifs, comme les pronoms relatifs, peuvent varier en accord avec le nom de domaine, et éventuellement le représenter dans des relatives libres, mais à la différence des pronoms relatifs, ils ne varient pas selon le rôle relativisé, et n'apparaissent jamais à l'intérieur d'un syntagme devant s'analyser comme un constituant de la relative en position non canonique. » (Creissels 2006b : 229).

b. *Won* =*ma* [*ki* =*la* =*ko* *jaay*]. (Diouf 2003 : 472)  
 monter.IMP.S2SG =o1SG CL.HUM;SG:DF.PX =o2SG =o3SG vendre  
 ‘Désigne-moi celui qui te l'a vendu.’

91) a. [*Lu* =*ma* =*ko* *wax*] *mu suufental* =*ko*. (Diouf 2003 : 527)  
 CL.CH;SG:REL =s1SG =o3SG dire s3SG minimiser =o3SG  
 ‘Tout ce que je lui dis, il le minimise.’

b. *Yaa xam* [*la* *nga* =*ko* *wax*]. (Diouf 2003 : 191)  
 PRO2SG:FOCS savoir CL.CH;SG:DF.DT s2SG =o3SG dire  
 ‘C'est toi qui sais ce que tu lui as dit.’

La voyelle du relativiseur est liée à la référentialité. La voyelle est *-i* ou *-a* lorsqu'il est référentiel (88b-91b), alors que la voyelle est *-u* lorsqu'il est non référentiel (88a-91a) (Nouguier-Voisin 2002 : 27 ; Sall 2005 : 156).

Tableau 2.14 - Inventaire des relativiseurs<sup>66</sup>

		Humain		Chose		Locatif	Manière	Autre
		SG	PL	SG	PL			
		<i>k</i>	<i>ñ</i>	<i>l</i>	<i>y</i>			
<b>Non référentiel</b>	<b>-u</b>	<i>ku</i>	<i>ñu</i>	<i>lu</i>	<i>yu</i>	<i>fù</i>	<i>nu</i>	<i>bu</i>
<b>Référentiel</b>	<b>-i</b>	<i>ki</i>	<i>ñi</i>	<i>li</i>	<i>yi</i>	<i>fì</i>	<i>ni</i>	<i>bi</i>
	<b>-a</b>	<i>ka</i>	<i>ña</i>	<i>la</i>	<i>ya</i>	<i>fa</i>	<i>na</i>	<i>ba</i>

Le relatif est également utilisé dans certaines interrogatives partielles. Il existe deux types d'interrogative partielle en wolof. Le premier met en jeu un pronom interrogatif CL-*an* en position focus ; la construction est donc soit une focalisation du sujet (92a), soit une focalisation du complément (92b). Le second type d'interrogative partielle est formellement identique aux relatives sans antécédent. En effet, il met en jeu un pronom interrogatif identique au relativiseur dans une construction relative (93a-b).

92) a. *Kan* =*moo* =*ko* *def?* (Diouf & Yaguello 1991 : 95)  
 CL.HUM;SG:Q =PRO3SG:FOCS =o3SG faire  
 ‘Qui l'a fait ?’

66 Pour un inventaire complet des relativiseurs, voir Fal et al. (1990 : 20) ou Ma. Cissé (2007 : 56-57).

b. **Lan** =nga =ko defare ? (Diouf 2003 : 96)  
 CL.CH;SG:Q =FOCC.S2PL =O3SG fabriquer  
 ‘Avec quoi l’as-tu fait ?’

93) a. **Ku** =ko def ? (Diouf & Yaguello 1991 : 95)  
 CL.HUM;SG:REL =O3SG faire  
 ‘Qui l’a fait ?’

b. **Lu** =mu =la dig ? (Diouf 2003 : 104)  
 CL.CH;SG:REL =S3SG =O2SG promettre  
 ‘Qu’est-ce qu’il t’a promis ?’

Concernant la forme de la construction relative, on remarque que le pronom sujet de deuxième personne du singulier forme un amalgame avec le relativiseur non référentiel. Le *ng-* initial du pronom *nga* chute et la voyelle *-a* fusionne avec la voyelle *-u* du relativiseur (94a-c) (Sall 2005 : 194-195). Cet amalgame s’observe fréquemment avec les classes fonctionnelles (94a-b) (Sall 2005 : 194), ainsi que dans la locution CL-oo *xam ne* (94c) (Diouf 1992 : 15-16).

94) a. **Loo** =ko tontu ? (Diouf 2003 : 559)  
 CL.CH;SG:REL.S2SG =O3SG répondre  
 ‘Que lui as-tu répondu ?’

b. **Xawma** **foo** =ko jél-e (Diouf 2003 : 355)  
 savoir.PRF;NEG.S1SG CL.LOC:REL.S2SG =O3SG prendre-APPL  
 ‘Je ne sais pas où tu l’as trouvé.’

c. **Jénd** =naa woto **boo** xam ne (Diouf 2009 : 61)  
 acheter=PRF.S1SG voiture CLb:REL.S2SG savoir COMP  
 dina =la neex.  
 FUT.S3SG =O2SG plaire  
 ‘J’ai acheté une voiture qui te plaira.’  
 (litt. ‘J’ai acheté une voiture qui tu sais qu’elle te plaira.’)

Par ailleurs, la position des arguments du verbe dans la construction relative est identique à celle



de l'optatif, du prohibitif et de la focalisation du complément (§ 4.4). En effet, si le sujet de la construction est lexical et l'objet est pronominal, alors l'objet se place avant le sujet (95a-b).

95) a. *Yelloo =nga [li =la sa jëkkër defal].* (Diouf 2003 : 559)

mériter=PRF.S2SG CL.CH;SG:DF.PX =O2SG POSS2SG époux faire:BEN

‘Tu es digne de ce que ton époux a fait pour toi.’

b. *Mu =ngi ne dunj,* (Diouf 2003 : 355)

PRO3SG=PRST.PX dire IDEO

*[ni =ko ndeyam jur-e =woon].*

CL.MNR:DF.PX =O3SG mère:POSS3SG faire\_nâître-APPL =PAS

‘Il est tout nu, tel que sa mère l'avait mis au monde.’

La contraction du pronom de deuxième personne du singulier ainsi que la position des arguments du verbe rapprochent le relatif des constructions prédicatives. En effet, le relativiseur a un comportement morphosyntaxique similaire à celui des marqueurs prédicatifs *na* (optatif), *bu* (prohibitif) et *la* (focalisation du complément). De plus, comme ces marqueurs, il s'agit d'un morphème monosyllabique de structure CV. Néanmoins, la construction relative n'est pas à proprement parler une construction prédicative. Comme l'infinitif, le relatif ne peut jamais constituer un énoncé syntaxiquement autonome. À l'exception de ses emplois dans les interrogatives partielles, il est toujours dépendant d'une construction prédicative.

Enfin, le relatif est compatible avec le suffixe de passé (96a), le suffixe de négation (96b) ainsi qu'avec l'auxiliaire d'imperfectif (96c-d). L'ajout de ces morphèmes n'altère pas la forme de la construction.

96) a. *Mbiskit =mi [nga =ko jox-oon] =la ɲëb.* (Diouf 2003 : 272)

biscuit =CLm:DF.PX s2SG =O3SG donner-PAS =FOCC.S3SG fermer\_le\_poing

‘C'est le biscuit que tu lui avais donné qu'il serre dans la main.’

b. *Daqaar du wuum [ku =ko macc-ul].* (Diouf 2003 : 93)

tamarin FUT;NEG.S3SG agacer CL.HUM;SG:REL =O3SG sucer-NEG

‘Le tamarin n'agace pas les dents de celui qui ne l'a pas sucé.’

c. *Loolu* =*laa* *amoon* (Diouf 2003 : 362)

CL.CH;SG:DEM.PX =FOCC:S1SG avoir:PAS

[*lu* =*ma* =*leen di wax*].

CL.CH;SG:REL =S1SG =O2PL IPF dire

‘C'est ça que j'avais à vous dire.’

d. *Xamuma* [*lu* =*mu* =*ko=y doye*]. (Diouf 2003 : 292)

SAVOIR:PRF;NEG:S1SG CL.CH;SG:REL =S3SG =O3SG=IPF faire\_de

‘Je ne sais pas ce qu'il va en faire.’

Pour résumer, le relatif présente un schème *p s o S V O*, c'est-à-dire un schème *p S V O* avec des arguments lexicaux et *p s o V* avec des arguments pronominaux ; le relativiseur ayant un comportement morphosyntaxique similaire à celui des marqueurs prédicatifs. Il est compatible avec le suffixe de négation *-ul* (96b) et la présence de l'auxiliaire d'imperfectif *di* n'altère pas sa structure (96c-d). Toutes ces caractéristiques rapprochent le relatif des constructions prédicatives. Néanmoins, contrairement à ces dernières, il ne peut jamais constituer un énoncé autonome. Il s'emploie uniquement dans les propositions relatives (86a-d), les subordonnées de lieu (88a-b), les subordonnées de manière (89a-b) et les interrogatives partielles (93a-b).

## 2.4.5. Le cas des subordonnées temporelles et hypothétiques

Les subordonnées temporelles et hypothétiques constituent l'un des aspects de la langue les plus étudiés. Church (1981), Sall (2005) et Perrin (2005) leur consacrent chacun un chapitre, et Dialo (1981a) et Diouf (2009) considèrent qu'elles constituent des constructions prédicatives à part entière. Ces constructions ont été beaucoup étudiées car elles présentent certaines caractéristiques qui posent des problème à l'analyse. En effet, d'un point de vue morphosyntaxique, elles sont assez similaires aux constructions relatives, mais elles présentent également des particularités qui les distinguent clairement des relatives.

Les subordonnées temporelles et hypothétiques sont formellement semblables au relatif. En effet, il s'agit de propositions dépendantes introduites par des “conjonctions” morphologiquement identiques aux relativiseurs (97a-d). De plus, le pronom sujet de deuxième personne du singulier forme un amalgame avec cette conjonction si elle finit par la voyelle *-u* (97c). On remarque également qu'elles présentent un schème *p s o S V O* (97a-b). Enfin, elles sont compatibles avec le

suffixe de négation (97c) et l'auxiliaire d'imperfectif (97d).

97) a. *Dafa ñàlli [bi mu =la séen-ee].* (Diouf 2003 : 265)

FOCV.S3SG détailler TEMP S3SG =O2SG apercevoir-ANT  
 ‘Il a détalé quand il t'a aperçu.’

b. *[Su =ko baay =ji xul-ee],* (Diouf 2003 : 50)

HYP =O3SG père =CLj:DF.PX sermonner-ANT  
*mu jàng bu baax.*  
 S3SG étudier Cb:REL être.bien  
 ‘Si son père le sermonne, il étudie bien.’

c. *[Boo am-ul-ee ndox],* (Diouf 2003 : 344)

TEMP.S2SG avoir-NEG-ANT eau  
*mën =nga=a tiim.*  
 pouvoir =PRF.S2SG=DV se\_purifier\_au\_sable  
 ‘Quand tu n'as pas d'eau, tu peux te purifier en appliquant les mains au sol.’

d. *[Ba nga=y jénd kër =gi],* (Diouf 2003 : 204)

TEMP S2SG=IPF acheter maison =CLg:DF.PX  
*maa lijjanti lépp.*  
 PRO1SG:FOCS démêler CL.CH;SG:TOT  
 ‘Quand tu achetais la maison, c'est moi qui ai fait toutes les démarches.’

Néanmoins, les subordonnées temporelles et hypothétiques présentent plusieurs particularités qui les distinguent du relatif. Tout d'abord, le verbe de ces propositions doit prendre un suffixe *-ee* (97a-c). L'analyse de ce suffixe est relativement problématique dans la mesure où il est incompatible avec le morphème de passé *-oon* dont il occupe la place (98a), mais également avec le verbe auxiliaire *-y* (98b) ou *di* (98c), sauf lorsque celui-ci est utilisé comme copule (98d) (Sall 2005 : 193). De plus, le suffixe *-ee* est compatible avec le suffixe de négation *-ul* (97c), mais il est facultatif (98e) (Dialo 1981a : 28). Nous adoptons l'analyse de Fal (1999 : 122) et Perrin (2005 : 369), à savoir que le suffixe *-ee* est un marqueur d'antériorité, c'est-à-dire que « l'occurrence à laquelle réfère la proposition subordonnée succède dans le temps à l'occurrence à laquelle réfère la proposition principale » (Perrin 2005 : 369). Par opposition, l'auxiliaire d'imperfectif « marque la concomitance entre les deux propositions » (Perrin 2005 : 369). Enfin, dans les subordonnées

hypothétiques, le suffixe *-oon* fait office de marqueur d'irrealis (passé ou présent) (Fal 1999 : 122-123 ; Perrin 2005 : 373).<sup>67</sup>

98) a. *Man, [su =ma am-oon abiyon], may =la =ko.* (Perrin 2008 : 82)  
 PRO1SG HYP =s1SG AVOIR-PAS avion offrir =o2SG =o3SG

‘Moi, si j'avais un avion, je te l'aurais donné.’

b. *[Su =ma=y dan-dani], yaa tax.* (Diouf 2003 : 93)  
 HYP =s1SG=IPF se\_démener PRO2SG:FOCS causer

‘Si je me démène, c'est à cause de toi.’

c. *Xaritoo =ngi gën=a neex [su =ngeen di demlante].* (Diouf 2003 : 100)  
 amitié=PRST:PX ê\_plus=DV ê\_bien HYP =s2PL IPF aller:RECP

‘L'amitié, c'est encore mieux si vous vous fréquentez.’

d. *[Su d-ee sa wërsëg], dinga =ci jot.* (Diouf 2003 : 368)  
 HYP.S3SG COP-ANT POSS2SG chance FUT:S2SG =PRTF:PX atteindre

‘Si c'est ta chance, tu l'auras.’

e. *[Soo ñów-ul], dinañu =la alamaan.* (Diouf 2003 : 47)  
 HYP.S2SG venir-NEG FUT:S3PL =o2SG mettre\_à\_l'amende

‘Si tu ne viens pas, tu seras mis à l'amende.’

Comme nous l'avons vu plus haut, les subordonnées temporelles et hypothétiques sont introduites par des conjonctions morphologiquement identiques aux relativiseurs. Il s'agit de *ba*, *bi* et *bu* dans les subordonnées temporelles, et *bu* et *su* dans les subordonnées hypothétiques (97a-d) (Perrin 2008). À la différence des relativiseurs des relatives sans antécédent, les consonnes *b-* et *s-* de ces conjonctions ne correspondent pas à des marques de classes fonctionnelles ; *b-* ne correspond pas à une classe exprimant le temps et *s-* ne correspond pas à une classe exprimant l'hypothèse. Cependant, plusieurs indices tendent à montrer que les subordonnées temporelles et hypothétiques sont des issues de la grammaticalisation de propositions relatives. En effet, « on observe en wolof, un certain nombre d'énoncés où un substantif fonctionnant comme circonstant temporel apparaît suivi d'une proposition relative en fonction de complément du nom » (Perrin 2005 : 469). Ce nom doit nécessairement faire référence à une période de temps et le verbe porte le suffixe d'antériorité

<sup>67</sup> Pour une analyse détaillée de ces constructions, voir Perrin (2008).

(99a-b).<sup>68</sup>

99) a. **Bés** [boo ñëw-ee sama kër], (Church 1981 : 132)

**jour** CLb:REL.2SG venir-ANT POSS1SG maison

*dinanu aña ceebu jën.*

FUT:S1PL déjeuner:APPL riz:GEN poisson

‘Le jour où tu viendras chez moi, nous déjeunerons de riz au poisson.’

b. **Saa** [soo réccu-ee], Yàlla baal =la. (Church 1981 : 132)

**moment** CLs:REL.2SG se\_repentir-ANT Dieu pardonner =o2SG

‘Si tu te repends, Dieu te pardonne.’

(litt. ‘Le moment où tu te repends, Dieu te pardonne.’)

Par ailleurs, dans les subordonnées temporelles, le passé se marque à l'aide du marqueur déictique sur la conjonction (§ 3.3). Ainsi, « la conjonction *bi* localise la proposition subordonnée temporelle dans le présent ou le passé immédiat. La conjonction *ba* localise la proposition dans le passé lointain ou révolu. La conjonction *bu*, quant à elle, marque une indétermination, une neutralisation spatio-temporelle » (Sall 2005 : 211). En réalité, la voyelle de la conjonction n'est pas à proprement parler une marque de temps, mais doit plutôt être analysée comme une marque de référentialité (Church 1981 : 135-137). Les voyelles *-i* et *-a* étant référentielles, les conjonctions *bi* et *ba* se réfèrent à un événement qui a déjà eu lieu à un moment précis (97a,d). Cela explique pourquoi le suffixe *-oon* d'irrealis est incompatible avec ces deux conjonctions. La voyelle *-u* étant non référentielle, la conjonction *bu* réfère à un événement habituel ou pas encore réalisé (97c) (Church 1981 : 135). Ces données sont parfaitement cohérentes avec notre hypothèse selon laquelle les subordonnées temporelles et hypothétiques sont issues de la grammaticalisation de propositions relatives. En effet, les conjonctions *bi* et *ba* sont issues des déterminants définis *bi* et *ba* et renvoient donc à un moment précis et défini (100a-b), alors que la conjonction *bu* est issue du relativiseur non référentiel *bu* et renvoie donc à un moment non spécifié (100c).

68 D'autres noms sont attestés : *waxtu w-* (moment), *jamano j-* (époque), *yoon w-* (fois), *ngoon g-* (après-midi), *at m-* (année) (Church 1981 : 132 ; Perrin 2005 : 470).

100) a. *Bés =bi* [mu ñëw-ee] ci man, (Perrin 2005 : 472)

jour =CLb:DF.PX s3SG venir-ANT PREP:PX PRO1SG

ma ne =ko dinaa =la consulter.

s1SG dire =o3SG FUT:s1SG =o2SG consulter

‘Le jour où il est venu me voir, je lui ai dit que je te consulterai.’

b. *Bés =ba* [mu agsi-ee], (Perrin 2005 : 472)

jour =CLb:DF.DT s3SG arriver-ANT

indil =na =ma ndawtal.

apporter:BEN =PRF.S3SG =o1SG cadeau

‘Le jour où il est venu, il m'a apporté un cadeau.’

c. *Bés [boo am-ee xaalis], jox =ma =ci.* (Perrin 2005 : 471)

jour CLb:REL.S2SG avoir-ANT argent donner =o1SG =PRTF:PX

‘Le jour où tu auras de l'argent, tu m'en donneras.’

Enfin, contrairement au relatif, on remarque que le pronom de troisième personne du singulier n'est pas exprimé dans les subordonnées temporelles et hypothétiques si la conjonction est non référentielle (101a-b), mais il apparaît si la conjonction est référentielle (101c-d).

101) a. [Bu dikk-ee], nga ne =ko (Diouf 2003 : 123)

TEMP.S3SG venir-ANT s2SG dire =o3SG

mu fej garab =yi.

s3SG élaguer arbre =CLy:DF.PX

‘Quand il viendra, tu lui diras d'élaguer les arbres.’

b. [Su dem-ee ci àll =bi] (Diouf 2003 : 474)

HYP.S3SG partir-ANT PREP:PX brousse =CLb:DF.PX

gaynde =yi yàpp =ko.

lion =CLy:DF.PX dévorer =o3SG

‘S'il va dans la brousse, les lions vont le dévorer.’

c. [Bi mu agsi-ee], ñépp jog. (Diouf 2003 : 70)

TEMP s3SG arriver-ANT CL.HUM;PL:TOT se lever

‘Quand il arriva, tous se levèrent.’

d. [Ba **mu** dem-ee Popongin daaw], (Diouf 2003 : 386)

TEMP s3SG partir-ANT Popenguine an\_dernier

dafa xëmoon.

FOCV.S3SG s'évanouir:PAS

‘Quand il est allé à Popenguine l'an dernier, il s'était évanoui.’

Pour résumer, les subordonnées temporelles et hypothétiques sont formellement semblables au relatif : il s'agit de propositions dépendantes introduites par des conjonctions morphologiquement identiques aux relativiseurs, le pronom sujet de deuxième personne du singulier forme un amalgame avec cette conjonction si elle est non référentielle, elles présentent un schème *p s o S V O*, et elles sont compatibles avec le suffixe de négation et l'auxiliaire d'imperfectif. Cependant, elles présentent plusieurs particularités qui les distinguent du relatif : présence d'un suffixe verbal d'antériorité *-ee*, valeur d'irrealis donnée au suffixe *-oon*, valeur spécifique des marques de classe *b-* et *s-*, et absence du pronom personnel de troisième personne avec les conjonctions non référentielles. Par ailleurs, on peut relever des constructions formellement identiques aux subordonnées temporelles et hypothétiques, mais où l'on note la présence d'un nom antécédent faisant référence à une période de temps. Ces constructions tendent à montrer que les subordonnées temporelles et hypothétiques sont issues de la grammaticalisation de propositions relatives.

## 2.5. Les constructions focalisantes

Le wolof dispose de constructions spécifiques pour exprimer le focus. Ces constructions focalisantes sont probablement les constructions prédicatives les plus étudiées. Cependant, il n'y a pas de consensus sur la liste des constructions considérées comme focalisantes. Church (1981) identifie quatre constructions focalisantes : focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément et focalisation du verbe. Robert (1991 : 170-171 ; 2000 : 231) n'en identifie que trois, rejetant l'analyse du présentatif comme une construction focalisante. Diouf (2009) propose une analyse très différente. Il traite la construction que nous avons appelée « parfait » comme une focalisation du verbe,<sup>69</sup> et ne considère pas notre construction « focalisation du verbe » comme une construction focalisante, l'analysant même, dans une précédente publication (Diouf 1985 : 39-44), comme la forme de base du système verbal, non marquée du point de vue de la focalisation et

---

69 Nous reviendrons sur cette analyse de Diouf (2009) en (§ 13.2).

correspondant à un « mode d'énonciation neutre ».

Il n'y a pas non plus de consensus concernant l'analyse de la structure de ces constructions. Ainsi, deux analyses ont été proposées. Selon l'analyse « classique » (Dialo 1981a ; Church 1981 ; Robert 1991 ; Fal 1999), les constructions focalisantes sont des constructions prédicatives correspondant à des tiroirs verbaux de la langue, et doivent donc être traitées comme les autres constructions prédicatives. Selon l'analyse défendue par N'Diaye-Corréard (2003), Kihm (1999) et Torrence (2013b), les constructions focalisantes ne correspondent pas à des tiroirs verbaux dans la langue. Ces auteurs considèrent que le focus est exprimé par une construction syntaxique complexe, c'est-à-dire une clivée.

Suivant Church (1981), nous identifions quatre constructions prédicatives focalisantes : focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément et focalisation du verbe. Concernant l'analyse de la structure de ces constructions, nous défendons l'analyse classique. Nous justifions ces choix dans la synthèse en (§ 2.5.7).

### **2.5.1. La notion de focus**

Lambrecht (1994 : 213) définit le focus comme la composante sémantique d'une proposition pragmatiquement structurée où l'assertion (la « nouvelle » information) diffère de la présupposition (information considérée comme déjà connue). Il distingue trois types de focus (ou structures focales) :

- Focus sur le prédicat (*predicate focus*), porte sur le prédicat de la phrase.
- Focus sur un argument (*argument focus*), porte sur un argument ou un satellite du verbe de la phrase.
- Focus sur la phrase (*sentence focus*), porte sur la phrase dans son ensemble.

Lambrecht (1994) propose une typologie des phrases selon leur structure informationnelle. Il identifie trois types de phrases (ou catégories pragmatiques), correspondant aux trois structures focales : catégoriques, identificationnelles et thétiques.

Dans les phrases catégoriques ou topique-commentaire (*topic-comment*), le sujet est présupposé (topique) et le prédicat est en focus (commentaire). Elles présentent donc une structure focale de type « focus sur le prédicat ».



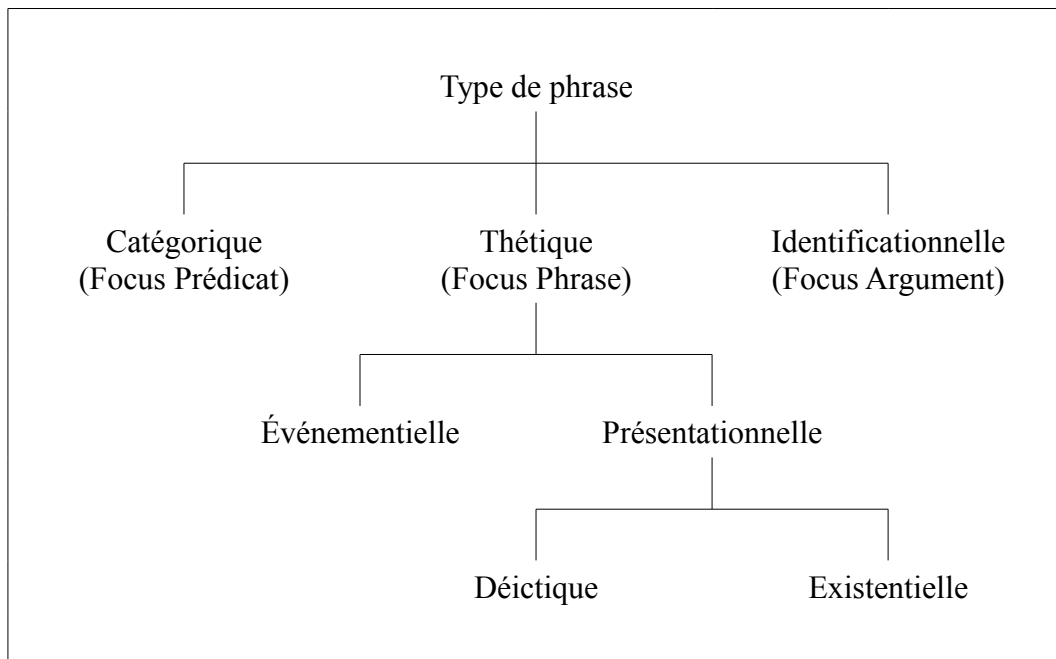


Figure 2.1 - Catégories pragmatiques selon Lambrecht (1994)

Les phrases identificationnelles, quant à elles, servent à identifier un référent comme l'argument manquant d'une proposition. Dans ce type de phrase, le focus porte sur l'argument manquant. Elles présentent donc une structure focale de type « focus sur un argument ».

Les phrases thétiques, servent « à présenter une entité, une proposition ou un état de choses en tant qu'élément d'information nouveau pour le discours » (Cornish 2008 : 122). Dans ce type de phrase, aucun élément n'est présupposé, le focus porte sur l'ensemble de la proposition ; elles présentent donc une structure focale de type « focus sur la phrase ». Parmi les phrases thétiques, Lambrecht (1994 : 144) distingue : les phrases présentationnelles et les phrases événementielles. Les phrases événementielles (*event-reporting*), introduisent un événement qui implique un référent qui est nouveau dans le discours ou qui est considéré comme tel d'après le contexte (Lambrecht 2000a : 623). Les phrases présentationnelles introduisent un nouveau référent dans le discours. Elles comprennent les phrases déictiques qui indiquent un référent dans le monde externe du discours, et les phrases existentielles qui introduisent un référent dans le monde interne du discours (Lambrecht 1994 : 179).

Le concept des « deux mondes du discours » permet de rendre compte de certaines propriétés formelles et pragmatiques des énoncés présentationnels (Lambrecht 2000b : 54). Selon Fillmore (1976), repris par Lambrecht (1994 : 36-43 ; 2000b : 54-55), l'univers du discours est divisé en deux mondes discursifs : le monde externe et le monde interne. Le monde externe du discours correspond

au monde dans lequel le discours est produit. Il comprend les participants, c'est-à-dire le locuteur et le(s) allocataire(s), ainsi que la situation d'énonciation, c'est-à-dire le temps, le lieu et les circonstances dans lesquelles se déroule le discours (Lambrecht 1994 : 36). Le monde interne du discours correspond au monde produit par le discours. Il comprend les unités linguistiques (mots, locutions, phrases), ainsi que leur sens. Il s'agit d'un monde abstrait de représentations linguistiques créé dans la tête des allocataires via le processus de communication (Lambrecht 1994 : 37).

Hyman & Watters (1984 : 237-244) proposent une typologie du focus. Ils distinguent quatre paramètres : réalisation, type, portée et contrôle.

**Réalisation du focus.** Le focus peut se réaliser de trois manières différentes. La réalisation peut être prosodique, généralement en plaçant un accent sur l'élément focalisé. Elle peut également être morphologique, un affixe ou un mot grammatical est utilisé pour marquer le focus. Enfin, elle peut être syntaxique, par une modification de l'ordre des mots ou par le biais d'une construction spécifique comme la clivée.

**Type de focus.** Hyman & Watters (1984 : 239-241) distinguent deux types de focus : assertif et contrastif. Le focus assertif permet de mettre une emphase sur une information nouvelle, considérée comme non connue de l'interlocuteur. En revanche, le focus contrastif permet d'établir un contraste entre l'élément focalisé et un autre élément considéré comme connu de l'interlocuteur.

**Portée du focus.** Comme nous l'avons vu plus haut, on peut distinguer trois types de focus selon leur portée. Le focus peut porter sur un argument ou un satellite du verbe de la phrase (focus argument), sur le prédicat de la phrase (focus prédicat), ou sur la phrase dans son ensemble (focus phrase).

**Contrôle du focus.** Hyman & Watters (1984 : 242-244) distinguent le contrôle pragmatique du contrôle grammatical. Dans le premier cas, le locuteur détermine l'élément qui doit être focalisé, alors que dans le second cas, des contraintes grammaticales imposent la focalisation d'un élément.

### 2.5.2. La focalisation du sujet

Cette construction est appelée « subjectif » par Fal (1999), « modalité “emphatique” » par Sauvageot (1965), « emphatique du sujet » par Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991), et « mise en relief du sujet » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « focalisation du sujet », emprunté à Robert (2010a) et N'diaye-Corréard (2003), en raison de son utilisation dans les

travaux portant sur la structure informationnelle tels que Lambrecht (1994). L'utilisation du terme « focalisation » est plus précise, alors que les termes « emphatique » et « mise en relief » pourraient englober la topicalisation.

La focalisation du sujet se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *a* placé immédiatement après le sujet ; ce dernier se situant en tête de phrase.

Tableau 2.15 - Paradigme personnel de la focalisation du sujet

	SG		PL			SG	PL
	SUJ	MP	SUJ	MP			
1	<i>ma= a</i>		<i>nu= a</i>		→	<i>maa</i>	<i>noo</i>
2	<i>ya= a</i>		<i>yeen= a</i>			<i>yaa</i>	<i>yeena</i>
3	<i>mu= a</i>		<i>ñu= a</i>			<i>moo</i>	<i>ñoo</i>

Cette construction présente une structure syntaxique *SpVO* avec des arguments lexicaux (102a) et *s-p = o V* avec des arguments pronominaux (102b).

102) a. **S =p V O**  
*Omar =a lekk ceeb.*  
 Omar =FOCS manger riz  
 'C'est Omar qui a mangé du riz.'

b. **s=p =o V**  
*Ma=a =ko lekk.*  
 PRO1SG=FOCS =o3SG manger  
 'C'est moi qui l'ai mangé.'

La valeur principale de cette construction est une focalisation du sujet du prédicat. Elle est utilisée pour exprimer un focus assertif (103a) ou contrastif du sujet (103b).

103) a. *Ku =la bind bataaxal bii ?* (Robert 1991 : 123)  
 CL.HUM;SG:REL=O2SG écrire lettre =CLb:DEM.PX  
*Daba =mu=a =ma =ko bind.*  
 Daba =PRO3SG=FOCS =O1SG =O3SG écrire  
 'Qui t'a écrit cette lettre ? C'est Daba qui me l'a écrite.'

- b. *Mënuma* =leen=a *fey*, (Church 1981 : 69)  
 pouvoir:PRF;NEG:S1SG =O2PL=DV payer  
*Yàlla* =mu=a =leen *man*=a *fey*.  
 Dieu =PRO3SG=FOCS =O2PL pouvoir=DV payer  
 ‘Je ne peux pas vous le rendre, c'est Dieu (seul) qui peut vous le rendre.’

Robert (1991 : 122-129 ; 2000 : 238-240) identifie plusieurs autres emplois de cette construction qui, bien que liés à la valeur de focalisation, ne peuvent être analysés comme des cas de focalisation du sujet. Cette construction peut être utilisée dans des phrases événementielles (*event-reporting*), pour justifier ou expliquer une situation (104a-b).

- 104) a. *Lutax nga=y liggéeyisi =fi ?* (Robert 1991 : 125)  
 pourquoi s2SG=IPF travailler:VEN =CL.LOC:DF.PX  
*Patron =bi =mu=a =ma taamu.*  
 patron =CLb:DF.PX =PRO3SG=FOCS =O1SG préférer  
 ‘Pourquoi viens-tu travailler ici ? C'est le patron qui m'a désigné.’

- b. *Lu xeew =fi ?* (Robert 1991 : 127)  
 CL.CH;SG:REL avoir\_lieu =CL.LOC:DF.PX  
*Musaa, =mu=a dóor Ndey !*  
 Moussa =PRO3SG=FOCS frapper Ndèye  
 ‘Qu'est-ce qui se passe ici ? C'est Moussa qui a frappé Ndèye !’

Elle peut également être utilisée pour former une exclamative avec une emphase sur le prédicat (105a-b) ; ce type d'emploi étant limité aux verbes dénotant une qualité. Ces phrases peuvent également être analysées comme des phrases événementielles selon la définition que nous avons posée en (§ 2.5.1). En effet, comme le remarque Robert (2000 : 243), ces phrases ne s'articulent à aucun énoncé préalable. Elles introduisent donc un événement qui implique un référent qui est nouveau dans le discours. Les phrases événementielles étant des phrases thétiqes, la construction a ici une valeur de focalisation de phrase.<sup>70</sup>

- 105) a. *Ceeb =bii =mu=a neex !* (Robert 1991 : 127)  
 riz =CLb:DEM.PX =PRO3SG=FOCS être\_agréable  
 ‘Qu'est-ce qu'il est bon ce riz !’

<sup>70</sup> Nous reviendrons sur cette valeur (§ 2.5.7).

- b. *Xale bii =mu=a luqnjuur !* (Diouf 2003 : 207)  
 enfant =CLb:DEM.PX =PRO3SG=FOCS être\_impertinent  
 ‘Comme il est impertinent cet enfant !’

De plus, cette construction peut être utilisée pour former des prédicats non verbaux. Avec la copule verbale *di*, elle permet de construire un prédicat équatif (106a). Dans cet emploi, la valeur de la construction est comparable à un focus contrastif. Plusieurs auteurs évoquent également la possibilité d'utiliser cette construction pour former un prédicat équatif (106b) (Church 1981 : 77 ; Fal 1999 : 144-145 ; N'Diaye-Corréard 2003 : 179) ou un prédicat nominal non référentiel (106c) (Torrence 2013b : 195). Néanmoins, cette dernière option n'est évoquée par aucun autre auteur et n'apparaît pas dans les corpus.

- 106) a. *Kii =mu=a=y sama xarit =bi.* (Robert 1991 : 161)  
 CL.HUM;SG:DEM.PX =PRO3SG=FOCS=COP POSS1SG ami =CLb:DF.PX  
 ‘Lui, c'est mon ami.’

- b. *Moom =a de, moonte !* (Jóob 2003 : 75)  
 PRO3SG =FOCS EMPH pourtant  
 ‘Pourtant, c'est vraiment elle !’

- c. *Maryam jàngalekat =a.* (Torrence 2013b : 195)  
 Marie enseignant =FOCS  
 ‘Marie est enseignante.’

Par ailleurs, cette construction connaît des contraintes d'emploi. Elle est impossible avec les verbes avalents (107a), ce qui est cohérent avec sa valeur de focalisation du sujet. Elle est obligatoire avec les verbes comparatifs (107b) (Robert 1991 : 137-139). Enfin, elle est obligatoire dans les interrogatives partielles si le sujet est un pronom interrogatif (107c) ou contient un déterminant interrogatif (107d).

- 107) a. *\*Mu=a taw.* (Robert 1991 : 138)  
 PRO3SG=FOCS pleuvoir

- b. *Mu=a =ko dàq liggéey.* (Robert 1991 : 124)  
 PRO3SG=FOCS =o3SG surpasser travailler  
 ‘Il travaille mieux que lui.’
- c. *Kan =mu=a ñëwul ?* (Robert 1991 : 123)  
 CL.HUM;SG:Q =PRO3SG=FOCS venir:NEG  
 ‘Qui est-ce qui n'est pas venu ?’
- d. *Ban waxtu =mu=a jot ?* (Robert 1991 : 124)  
 CLB:Q heure =PRO3SG=FOCS atteindre  
 ‘Quelle heure est-il ?’

### 2.5.3. Le présentatif

Cette construction est appelée « situatif » par Fal (1999), « progressif » par Torrence (2013a), « focus de phrase » (*sentence-focus*) par Ka (1994) et « présentatif » par la plupart des autres auteurs (Sauvageot 1965 ; Dialo 1981a ; Church 1981 ; Robert 1991 ; Diouf 2009). Nous avons décidé de conserver cette dernière étiquette en raison de son utilisation par Hetzron (1975) et Lambrecht (2000b).

La structure du présentatif est similaire à celle de la focalisation du sujet. Il se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *-a ng-* placé immédiatement après le sujet ; ce dernier se situant en tête de phrase. On note que le *a* initial du marqueur prédicatif tombe à la troisième personne du singulier, la première personne du pluriel et la troisième personne du pluriel.<sup>71</sup>

Tableau 2.16 - Paradigme personnel du présentatif

	SG		PL			SG	PL
	SUJ	MP	SUJ	MP			
<b>1</b>	<i>ma= a ng-</i>		<i>nu= ng-</i>		→	<i>maa ng-</i>	<i>nu ng-</i>
<b>2</b>	<i>ya= a ng-</i>		<i>yeen= a ng-</i>			<i>yaa ng-</i>	<i>yeena ng-</i>
<b>3</b>	<i>mu= ng-</i>		<i>ñu= ng-</i>			<i>mu ng-</i>	<i>ñu ng-</i>

Par ailleurs, un marqueur déictique (§ 4.1) se suffixe à ce morphème. Ce dernier peut être

71 Néanmoins, plusieurs variantes sont attestées pour ce paradigme (§ 12.3).

proximal (108a),<sup>72</sup> distal (108b), indéterminé (108c) ou anaphorique (108d).<sup>73</sup>

108) a. *Ma=a ng-i bey.* (Church 1981 : 73)

PRO1SG=PRST-PX cultiver

‘Me voici qui cultive la terre.’

b. *Mu =ng-a =fale.* (Church 1981 : 73)

PRO3SG=PRST-DT =CL.LOC:DEM.DT

‘Il est là-bas.’

c. *Mu =ng-u =fu.* (Robert 1991 : 168)

PRO3SG=PRST-INDET =CL.LOC:INDET

‘Il est là quelque part.’

d. *Ma=a ng-oog.* (Robert 1991 : 168)

PRO1SG=PRST-ANAPH

‘Me voilà (maintenant vous savez qui je suis).’

Comme la focalisation du sujet, cette construction présente une structure syntaxique *SpVO* avec des arguments lexicaux (109a) et *s-p =o V* avec des arguments pronominaux (109b).

109) a. **S =p V O**  
*Omar =a ngi lekk ceeb.*

Omar =PRST:PX manger riz

‘Voici Omar qui a mangé du riz.’

b. **s=p =o V**

*Ma=a ngi =ko lekk.*

PRO1SG-PRST:PX =O3SG manger

‘Me voici qui en ai mangé.’

Plusieurs analyses ont été proposées pour rendre compte de la valeur et des emplois du présentatif. Selon Sauvageot (1965) et Church (1981), la valeur principale de cette construction est

<sup>72</sup> Forme la plus fréquente.

<sup>73</sup> Selon Diouf (2009 : 149), tous les autres marqueurs propres aux déterminants démonstratifs peuvent également apparaître.

de focaliser le sujet et de le « situer dans l'espace ». Selon Robert (1991) et Perrin (2005), cette construction ne peut pas être analysée comme une focalisation du sujet et doit plutôt être rapprochée du minimal. Selon Torrence (2013a), la valeur principale de cette construction est un aspect progressif. Nous reviendrons sur les arguments respectifs de ces auteurs en (§ 12.3). Dans le présent chapitre, nous proposons une analyse de cette construction en nous basant uniquement sur sa valeur sémantique et sur ses contextes d'emploi.

Indépendamment des analyses proposées, les énoncés au présentatif sont souvent traduits en français par ce que Lambrecht (2000b : 61-65) appelle des constructions relatives présentatives en *voilà* (110a-b).

110) a. *Nit =a ngi ñëw.* (Church 1981 : 74)

personne =PRST:PX venir

‘Voici une personne qui arrive.’

b. *Mu =ngi lekk xar.* (Diouf & Yaguello 1991 : 217)

PRO3SG=PRST:PX manger mouton

‘Le voilà qui a mangé du mouton.’

Cette traduction, bien que parfois forcée, nous semble pertinente en raison de la proximité sémantique du présentatif wolof et de la construction relative présentative en *voilà* du français.<sup>74</sup> Ces deux constructions partagent les mêmes fonctions discursives, à savoir introduire une entité ou une situation nouvelle dans le discours (fonction présentative), et exprimer une information nouvelle sur cette entité ou situation (fonction prédicative) (Lambrecht 2000b : 51). Ces deux constructions partagent également l'expression d'une distinction déictique. Les deux langues disposent d'une forme proximale (*voici, a ngi*) et d'une forme distale (*voilà, a nga*).<sup>75</sup>

Comme la construction relative présentative en *voilà* du français, le présentatif wolof connaît deux types d'emploi : déictique et événementiel. Notons que « l'attribution à l'une ou à l'autre de ces sous-catégories n'est pas toujours évidente, mais il existe des cas clairs qui rendent la distinction nécessaire. » (Lambrecht 2000b : 61).

74 Nous considérons, comme Robert (1991 : 171), que ce type de traduction est souvent forcée. Nous pouvons supposer que le présentatif wolof est utilisé dans un plus grand nombre de contextes car il s'agit d'une construction mono-propositionnelle intégrée au système verbal, alors que la construction présentative en *voilà* du français est une construction bi-propositionnelle (comprenant une relative) et relativement indépendante de la conjugaison de la langue.

75 En français, *voici* et *voilà* sont des formes figées constituées d'une forme fléchie du verbe « voir » et des adverbes locatifs *ci* et *là* (Oppermann-Marsaux 2006).



Dans les énoncés présentatifs déictiques, « une entité discursive est présentée dans le monde externe du discours grâce à une perception directe émanant d'un centre de perspective implicite. Par défaut, ce centre de perspective est le locuteur, qui rend compte de sa perception à l'interlocuteur. » (Lambrecht 2000b : 61). Ainsi, le présentatif est utilisé pour localiser un référent (111a-b). Il est généralement utilisé dans les réponses aux questions comprenant la copule locative interrogative *ana* (111b) (Fal 1999 : 80).

111) a. *Gisuloo* *Abdu ?* *Mu =ngi* *jëm* (Robert 1991 : 173)  
 VOIR:PRF;NEG.S2SG *Abdou* PRO3SG=PRST:PX *se\_rendre*  
*ca* *dëkk* =ba, *léegi* *laa* *tase* =ak *moom*.  
 PREP:DT *village* =CLb:DF.DT *maintenant* FOCC:S1SG *rencontrer* =avec PRO3SG  
 ‘Tu n'as pas vu Abdou ? Il est en route pour le village, je viens juste de le croiser.’

b. *Ana* *Musaa ?* (Robert 1991 : 173)  
 COP;LOC;Q:DT *Moussa*  
*Mu =ngi* *dellu* *dëkk* =bi.  
 PRO3SG=PRST:PX *revenir* *village* =CLb:DF.PX  
 ‘Où est Moussa ? Le voilà (justement) qui revient du village (on le voit arriver).’

Dans ce type d'emploi, le présentatif peut être utilisé pour former des prédicats non verbaux locatifs (112a). Ce type de prédicat non verbal est également utilisé dans les réponses aux formules employées pour demander des nouvelles de quelqu'un (112b-c) (Robert 1991 : 174).

112) a. *Ana* *xale* =ya ? (Fal 1999 : 80)  
 COP;LOC;Q:DT *enfant* =CLy:DF.DT  
*Ñu =nga* *ca* *kër* =ga.  
 PRO3SG=PRST:DT PREP:DT *maison* =CLg:DF.DT  
 ‘Où sont les enfants ? Ils sont à la maison.’

b. *Ana* *waa* *kër* =ga ? (Diouf & Yaguello 1991 : 18)  
 COP;LOC;Q:DT *gens* *maison* =CLg:DF.DT  
*Ñu =nga* =fa !  
 PRO3PL=PRST:DT =CL.LOC:DF.DT  
 ‘Comment va la famille ? Ils vont bien !’  
 (litt. ‘Où sont les gens de la maison ? Ils sont là !’)

- c. *Na nga def?* (Diouf & Yaguello 1991 : 18)  
 CL.MNR:DF.DT s2SG faire  
*Ma=a ngi =fi rekk!*  
 PRO1SG=PRST:PX =CL.LOC:DF.PX seulement  
 ‘Comment vas-tu ? Ça va bien !’ (litt. ‘Comment fais-tu ? Je suis ici seulement !’)

Dans un énoncé présentatif déictique à prédicat verbal, l'entité présentée est perçue en tant que participant au procès dénoté par le verbe. Ainsi, le présentatif est utilisé dans les didascalies (par exemple dans les pièces de théâtre) (113a) ou pour exprimer un constat (113b-c). L'entité présentée est donc à la fois un objet de perception et un sujet de prédication. C'est de cette caractéristique que découle la nécessité, souvent relevée, d'une simultanéité temporelle entre la situation d'énonciation et le procès (Lambrecht 2000b : 55-56). En effet, malgré le fait qu'elle soit au perfectif, une phrase au présentatif est généralement interprétée comme un procès en cours et non comme un procès achevé au moment de l'énonciation (113b). Néanmoins, cette interprétation n'est pas systématique ; une phrase au présentatif perfectif peut également être interprétée comme un procès achevé au moment de l'énonciation (113c). Ces deux lectures aspectuelles dépendent du verbe ainsi que du contexte discursif.

- 113) a. *Pierre Dumas =a ngi=y wax* (Diouf & Yaguello 1991 : 76)  
 Pierre Dumas =PRST:PX=IPF parler  
 =ak gard =bi.  
 =avec garde =CLb:DF.PX  
 (Didascalie initiale) ‘Pierre Dumas parle avec le garde.’

- b. *Mu =ngi fey boram ci waxtu.* (Robert 1991 : 177)  
 PRO3SG=PRST:PX payer dette:POSS3SG PREP:PX moment  
 (En voyant la personne sortir son porte-feuille) ‘Il paie sa dette à temps.’

- c. *Mu =ngi =nii guujal ndox,* (Diouf 2003 : 151)  
 PRO3SG=PRST:PX =CL.MNR:DEM.PX remplir\_sa\_bouche\_de eau  
 di ma waaj=a tooyal.  
 IPF s1SG se\_préparer=DV être\_mouillé:CAUS  
 ‘Le voici qui s'est rempli la bouche d'eau et s'apprête à me mouiller.’

Dans les énoncés présentatifs événementiels, la construction « est marquée comme présentant non pas l'entité par elle-même mais l'entité en tant que participant à une situation surprenante ou inattendue » (Lambrecht 2000b : 64). Ainsi, le présentatif est utilisé pour exprimer une surprise face à une situation inattendue (114a) ou nouvelle (114b).

114) a. *Ndaxam mu =ngi ne cocc =ak téeméeri atam.* (Diouf 2003 : 83)  
 pourtant PRO3SG=PRST:PX dire IDEO =avec cent:GEN.PL an:POSS3SG  
 ‘Pourtant, il a bon pied bon œil pour ses cent ans.’

b. *Léegi, mu =ngi=y góor-góorlu* (Diouf 2003 : 148)  
 maintenant PRO3SG=PRST:PX=IPF se\_débrouiller  
*ci njàng =mi.*  
 PREP:PX étude =CLm:DF.PX  
 ‘Maintenant, il fait des efforts dans les études.’

L'occurrence d'un sujet pronominal dans une construction au présentatif peut sembler paradoxale. En effet, l'une des fonction de ces constructions est de présenter une entité dans le discours. Or, le présentatif admet un sujet pronominal, renvoyant à une entité identifiable et déjà activée dans le discours (115a-b). Selon Lambrecht (2000b : 62), la solution à ce paradoxe est à chercher dans les propriétés de contextualisation propre à cette construction. Pour que les énoncés (115a-b) soient acceptables pragmatiquement, il est nécessaire que le pronom sujet ait été un topique établi dans le monde interne du discours avant d'être présenté dans le monde externe du discours.<sup>76</sup>

115) a. *Faatu, lu =mu=y def?* (Robert 1991 : 175)  
**Fatou** CL.CH;SG:REL =S3SG=IPF faire  
*Mu =ngi raxas waañ =wi.*  
 PRO3SG=PRST:PX laver cuisine =CLw:DF.PX  
 ‘Que fait Fatou ? Elle est en train de laver la cuisine.’

76 Sur le plan de l'analyse formelle, nous pouvons dire, empruntant la terminologie des Grammaires d'Unification, que la construction présentative, en intégrant le pronom sujet, hérite de celui-ci le trait pragmatique « topique établi dans le discours » et le substitue au trait « entité nouvelle dans le discours » attaché au SN, tout en préservant le trait global « présentation d'un référent nouveau » qui est inhérent à la construction. C'est l'unification du trait particulier avec le trait global qui donne lieu au caractère « mixte » de la structure informationnelle de ce sous-type de construction. [adaptation d'un paragraphe de Lambrecht (2000b : 62)].

- b. *Dama bëgg=a wax =ak Musaa.* (Robert 1991 : 175)  
 FOCV:S1SG vouloir=DV parler =avec **Moussa**  
*Mu =ngi añ léegi,*  
 PRO3SG=PRST:PX déjeuner maintenant  
*xaaral ba mu pare.*  
 attendre:IMP.S2SG jusque s3SG être\_prêt  
 ‘Je voudrais parler à Moussa.  
 Pour l’instant, il est en train de déjeuner, attends qu’il ait fini.’

Pour résumer, le présentatif est essentiellement utilisé pour construire des phrases présentationnelles. Ces phrases étant des phrases thétiqes, nous pouvons considérer que la valeur principale de cette construction est une focalisation de la phrase. Il peut s’agir d’un focus assertif, lorsque l’ensemble de la situation dénotée par la phrase est considéré comme non connu de l’interlocuteur (113a-c), ou d’un focus contrastif, lorsque la situation dénotée par la phrase contraste avec une situation antérieure considérée comme connue de l’interlocuteur (114a-b).

### 2.5.4. La focalisation du complément

Cette construction est appelée « objectif » par Fal (1999), « emphatique du complément » par Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991), et « mise en relief du complément » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « focalisation du complément » pour les mêmes raisons que celles exposées pour la focalisation du sujet.

La focalisation du complément se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *la* placé immédiatement après le complément (objet d’un verbe transitif ou adjectif) ; ce dernier se situant en tête de phrase. On note que le marqueur prédicatif tombe à la deuxième personne du singulier et du pluriel, et que la troisième personne du singulier n’est pas marquée pour la personne.

Tableau 2.17 - Paradigme personnel de la focalisation du complément

	SG		PL			SG	PL
	MP	SUJ	MP	SUJ			
<b>1</b>	<i>la</i>	<i>-a</i>	<i>la</i>	<i>-nu</i>	→	<i>laa</i>	<i>lanu</i>
<b>2</b>	$\emptyset$	<i>-nga</i>	$\emptyset$	<i>-ngeen</i>		<i>nga</i>	<i>ngeen</i>
<b>3</b>	<i>la</i>	$\emptyset$	<i>la</i>	<i>-ñu</i>		<i>la</i>	<i>lañu</i>

La structure syntaxique de cette construction dépend de la fonction syntaxique de l'élément focalisé. En effet, si l'élément focalisé est attendu par le verbe, la structure syntaxique est *OpSV* avec des arguments lexicaux (116a) et *op-sV* avec des arguments pronominaux (116b). Si l'élément focalisé est un adjectif, la structure syntaxique est *XpSVO* avec des arguments lexicaux (117a) et *Xp-s=ov* avec des arguments pronominaux (117b).

116) a. **O =p S V**  
*Ceeb =la Omar lekk.*  
 riz =FOCC Omar manger  
 'C'est du riz qu'Omar a mangé.'

b. **o =p-s V**  
*Moom =la-a lekk.*  
 PRO3SG =FOCC-s1SG manger  
 'C'est ça que j'ai mangé.'

117) a. **X =p S V O**  
*Démb =la Omar lekk ceeb.*  
 hier =FOCC Omar manger riz  
 'C'est hier qu'Omar a mangé du riz.'

b. **X =p-s =o V**  
*Démb =la-a =ko lekk.*  
 hier =FOCC-s1SG =o3SG manger  
 'C'est hier que j'en ai mangé.'

La valeur principale de cette construction est une focalisation d'un élément non prédicatif et non sujet. Elle est utilisée pour exprimer un focus assertif (118a) ou contrastif (118b).

118) a. *Loo lekk ? Ceeb =la-a lekk.* (Robert 1991 : 156)  
 CL.CH;SG:REL.S2SG manger riz =FOCC-s1SG manger  
 'Qu'est-ce que tu as mangé ? C'est du riz que j'ai mangé.'

- b. *Lekkuma mburu =mi,* (Robert 1991 : 154)  
 manger:PRF;NEG:S1SG pain =CLm:DF.PX  
*ceeb =bi =la-a lekk.*  
 riz =CLb:DF.PX =FOCC-S1SG manger  
 ‘Je n'ai pas mangé le pain, c'est le riz que j'ai mangé.’

De plus, cette construction peut être utilisée pour former des prédicats non verbaux. Elle permet de construire un prédicat nominal non référentiel (119a-b), ou un prédicat équatif (119c). Dans cet emploi, la valeur de la construction est comparable à un focus contrastif.

- 119) a. *Man, nit =la-a.* (Robert 1991 : 160)  
 PRO1SG humain =FOCC-S1SG  
 ‘Moi, je suis un être humain.’

- b. *Ndaw su jekk =la.* (Diouf 2003 : 166)  
 dame CLs:REL être\_élégant =FOCC  
 ‘C'est une dame élégante.’

- c. *Tugël dëkku tubaab =yi =la.* (Robert 1991 : 160)  
 Europe ville:GEN homme\_blanc =CLy:DF.PX =FOCC  
 ‘L'Europe, c'est l'endroit où habitent les blancs.’

Par ailleurs, cette construction connaît des contraintes d'emploi. Elle est obligatoire dans les interrogatives partielles si l'élément focalisé (objet ou adjectif) est un pronom interrogatif (120a-b) ou contient un déterminant interrogatif (121a-b). Elle est également obligatoire dans les interrogatives partielles à prédicat non verbal (122a-b).

- 120) a. *Lan =la doktor =bi wax ?* (Robert 1991 : 157)  
 CL.CH;SG:Q =FOCC docteur =CLb:DF.PX dire  
 ‘Qu'a dit le docteur ?’

- b. *Kañ =nga ñów Ndakaaru ?* (Robert 1991 : 157)  
 quand =FOCC.S2SG venir Dakar  
 ‘Depuis quand es-tu arrivé à Dakar ?’

121) a. *Wan fas =la jaay ?* (Diouf 2003 : 552)  
 CLw:Q cheval =FOCC.S3SG vendre  
 ‘Quel cheval a-t-il vendu ?’

b. *Ban waxtu =la dem ?* (Diouf 2003 : 363)  
 CLb:Q moment =FOCC.S3SG partir  
 ‘À quel moment est-il parti ?’

122) a. *Lëf =ki ci taabal =bi, lan =la ?* (Diouf 2003 : 200)  
 chose =CLK.DF.PX PREP.PX table =CLb:DF.PX CL.CH;SG:Q =FOCC  
 ‘La chose sur la table, qu'est-ce que c'est ?’

b. *Ngente =li, kañ =la ?* (Diouf 2003 : 252)  
 baptême =CLi:DF.PX quand =FOCC  
 ‘Le baptême, c'est quand ?’

### 2.5.5. La focalisation du verbe

Cette construction est appelée « processif » par Fal (1999), « modalité “état acquis” » par Sauvageot (1965), « emphatique du verbe » par Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991), et « explicatif » par Diouf (2009). Nous préférons utiliser le terme « focalisation du verbe » pour les mêmes raisons que celles exposées pour la focalisation du sujet.

La focalisation du verbe se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *da* ou *dafa* placé immédiatement avant le verbe. On note que le *fa* final est uniquement présent à la troisième personne du singulier, et que la troisième personne du singulier n'est pas marquée pour la personne.

Tableau 2.18 - Paradigme personnel de la focalisation du verbe

	SG		PL			SG	PL
	MP	SUJ	MP	SUJ			
1	<i>da</i>	<i>-ma</i>	<i>da</i>	<i>-nu</i>	→	<i>dama</i>	<i>danu</i>
2	<i>da</i>	<i>-nga</i>	<i>da</i>	<i>-ngeen</i>		<i>danga</i>	<i>dangeen</i>
3	<i>dafa</i>	<i>-Ø</i>	<i>da</i>	<i>-ñu</i>		<i>dafa</i>	<i>dañu</i>





125) a. *Mēnul dox ndax dafa lafañ.* (Church 1981 : 84)  
 pouvoir:PRF;NEG:S3SG marcher parce\_que FOCV.S3SG être\_paralysé  
 ‘Il ne peut pas marcher, car il est paralytique.’

b. *Mēnatul dox ndax lafañ =na.* (Church 1981 : 84)  
 pouvoir:ITER:PRF;NEG.S3SG marcher parce\_que ê\_paralysé =PRF.S3SG  
 ‘Il ne peut plus marcher, car il est paralysé / devenu paralytique.’

La « valeur intensive » désigne les cas où la construction est utilisée pour exprimer une emphase sur le verbe ou sur le prédicat (126a-b).

126) a. *Dafa =ko xam.* (Robert 1991 : 78)  
 FOCV.S3SG =O3SG savoir  
 ‘Il le sait (pertinemment).’

b. *Dafa guddee.* (Robert 1991 : 79)  
 FOCV.S3SG être\_tard  
 ‘Il est (trop) tard.’

La « valeur explicative » désigne les cas où la construction est utilisée pour justifier ou expliquer une situation (127a-b). Dans cet emploi, la valeur de la construction est comparable à un focus contrastif (127a) ou assertif (127b).

127) a. *Sama jëkkër nekku =fi,* (Church 1981 : 83)  
 POSS1SG mari être:NEG =CL.LOC:DF.PX  
*dafa dem àll =ba.*  
 FOCV.S3SG partir brousse =CLb:DF.DT  
 ‘Mon mari n'est pas là, il est parti en brousse.’

b. *Dafa sàcc, ñu kaaf =ko.* (Church 1981 : 84)  
 FOCV.S3SG voler S3PL emprisonner =O3SG  
 ‘Il a volé (donc) on l'a mis en prison.’

De plus, cette construction peut être utilisée pour former des prédicats non verbaux. Avec la copule verbale *di*, elle permet de construire un prédicat nominal non référentiel (128a) ou un

prédicat équatif (128b). Néanmoins, cet emploi semble limité aux propositions à « valeur explicative » (Robert 2000 : 264).

128) a. *Da-ma=y naar rekk,* (Robert 1991 : 162)  
 FOCV-S1SG=COP maure seulement  
*moo tax mu suufeel =ma.*  
 PRO3SG:FOCS causer s3SG dénigrer =o1SG  
 ‘C'est parce que je suis maure qu'il me méprise.’

b. *Kii =dafa=y sama xarit,* (Robert 1991 : 162)  
 CL.HUM;SG:DEM.PX =FOCV.S3SG=COP POSS1SG ami  
*moo tax ma woo =ko.*  
 PRO3SG:FOCS causer s1SG appeler =o3SG  
 ‘C'est mon ami, c'est pour cela que je l'ai appelé.’

Par ailleurs, cette construction connaît des contraintes d'emploi. Avec les verbes d'action elle ne permet pas à elle seule de constituer un énoncé complet. Une proposition de ce type est nécessairement liée, soit à une autre proposition (127a-b), soit au contexte discursif (124a) (Robert 2000 : 251).

### 2.5.6. Le statut des constructions focalisantes

L'analyse de la structure morphosyntaxique des constructions focalisantes, ainsi que leur statut vis-à-vis de la conjugaison de la langue ne font pas l'objet d'un consensus dans la littérature. Deux types d'analyse ont été proposés : celles qui considèrent que les constructions focalisantes sont des constructions mono-propositionnelles (analyse « classique »), et celles qui les analysent comme des constructions complexes.

Selon l'analyse « classique », chaque construction prédicative correspond à un tiroir verbal, est caractérisée par un paradigme personnel et est en distribution complémentaire avec les autres constructions prédicatives. Les constructions focalisantes respectent ces critères et sont donc traitées comme les autres constructions prédicatives, c'est-à-dire comme des constructions élémentaires de la conjugaison. Il s'agit donc de constructions mono-propositionnelles. L'analyse « classique » a été initialement proposée par Kobès (1869) et a ensuite été défendue dans la majorité des travaux de référence sur le système verbal, tels que Dialo (1981a), Church (1981), Robert (1991, 2000) ou Fal

(1999), avec néanmoins quelques variations selon les auteurs.

D'autres auteurs ont proposé une analyse alternative selon laquelle les constructions focalisantes ne constituent pas des constructions élémentaires de la conjugaison, mais doivent plutôt être analysées comme des constructions complexes. Selon Diouf (1985 : 38-47), la focalisation du verbe (qu'il appelle « indicatif-réel ») constitue la forme de base du système, à partir de laquelle est dérivée la plupart des autres constructions par clivage. Les constructions focalisantes sont donc des clivées obtenues par antéposition de l'élément focalisé, ce dernier pouvant être l'objet (129a), le sujet (129b-c) ou le verbe (129d).<sup>77</sup>

129) a. **Gaynde** =*la-a* gis. (Diouf 1985 : 44)  
**lion** =<sub>MP-S1SG</sub> voir  
'C'est un lion que j'ai vu.'

b. **Ma=a** gis gaynde. (Diouf 1985 : 44)  
**PRO1SG=MP** voir lion  
'C'est moi qui ai vu un lion.'

c. **Ma=a ngi** gis gaynde. (Diouf 1985 : 44)  
**PRO1SG=MP** voir lion  
'Me voici qui ai vu un lion.'

d. **Gis** =*na-a* gaynde. (Diouf 1985 : 44)  
**voir** =<sub>MP-S1SG</sub> lion  
'J'ai vu un lion.'

Cette analyse a l'avantage d'offrir une présentation relativement plus simple du système, puisqu'une unique « transformation », à savoir l'antéposition, permet de rendre compte de toutes les constructions. Elle permet également de rendre compte de la structure de la construction que nous avons appelée « parfait » en l'analysant comme une antéposition du prédicat. Néanmoins, comme le note Robert (1991 : 32), cette analyse présente plusieurs problèmes. Premièrement, si elle permet de rendre compte de la structure morphosyntaxique des constructions, elle ne permet pas d'expliquer leur valeur. En effet, analyser le présentatif comme une focalisation du sujet, et le parfait comme une focalisation du prédicat est contestable. D'autre part, Diouf (1985) considère la focalisation du

---

<sup>77</sup> Afin de ne pas introduire une glose idiosyncrasique, nous glosons <sub>MP</sub> les morphèmes que Diouf (1985 : 44) nomme « indicateurs de schèmes énonciatifs secondaires ».

verbe comme la forme de base, mais il reste flou sur la fonction du marqueur *dafa*, ou sur son absence des clivées.

Kihm (1999) et Torrence (2013b) traitent également les constructions focalisantes comme des clivées, mais ils proposent une analyse différente. Selon ces auteurs, il existe un verbe copule *a* permettant de focaliser le sujet (130a), l'objet (130b) ou un satellite (130c). Dans ces deux derniers cas, le *l-* préfixé à la copule est analysé comme un pronom explétif issu de la classe nominale des choses.<sup>78</sup> Torrence (2005 : Ch. 4) étend cette analyse à la focalisation du verbe, considérant que le marqueur de cette construction est constitué du verbe *def* (faire), de l'indice de personne et de la copule *a* (130d).

130) a. *Xale =yi (ñu) a sàcc cin =li.* (Torrence 2013b : 191)

enfant =CLy:DF.PX S3PL COP voler marmite =CLi:DF.PX

‘Ce sont les enfants qui ont volé la marmite.’

b. *Cin =li l-a-ñu sàcc.* (Torrence 2013b : 191)

marmite =CLi:DF.PX EXPL-COP-S3PL voler

‘C'est la marmite qu'ils ont volée.’

c. *Ca lekkool =ba l-a-a gise Issa.* (Torrence 2013b : 191)

PREP:DT école =CLb:DF.DT EXPL-COP-S1SG VOIR:APPL Issa

‘C'est à l'école que j'ai vu Issa.’

d. *Xale =yi da-ñu-a lekk gato =bi.* (Torrence 2005 : 225)

enfant =CLy:DF.PX faire-S3PL-COP manger gâteau =CLb:DF.PX

‘Manger le gâteau est ce que les enfants ont fait.’

Cette analyse est très intéressante d'un point de vue diachronique car elle fournit des arguments pour une origine commune des marqueurs prédicatifs *a* et *la*. Cependant, l'hypothèse d'une copule verbale *a* en wolof contemporain est contestable. En effet, les arguments retenus par les auteurs pour défendre le statut verbal de *a* ne nous semblent pas suffisamment convaincants. Le premier argument avancé par Kihm (1999) est que cette copule peut porter l'indice de personne (131a). Or, en wolof, le fait de porter la marque de personne ne caractérise pas les verbes. En effet, dans plusieurs types de propositions, le verbe ne porte pas d'indice pronominal. Par exemple, à l'optatif le

78 cf. (§ 4.1) pour une présentation des classes nominales. Bondéelle (2015 : 47-49) propose une analyse similaire.

sujet pronominal est amalgamé au marqueur prédicatif (131b), et au minimal (subjunctif) il se réalise comme un pronom indépendant (131c).

131) a. *Jaaykat l-a-ñu.* (Kihm 1999 : 247)

vendeur EXPL-COP-S3PL

‘Ils sont commerçants.’

b. *Na-ñu dem.* (Diouf 2003 : 236)

OPT-S3PL partir

‘Qu'ils s'en aillent.’

c. *Léegi ñu war=a tàmbali bal-balal.* (Diouf 2003 : 60)

maintenant S3PL devoir=DV commencer désherber

‘Bientôt on va devoir commencer à désherber.’

Le second argument avancé par Kihm (1999) repose sur la capacité de ce mot à porter le morphème de passé (132a). Or, le statut de suffixe de ce morphème est discutable. En effet, dans plusieurs contextes, le morphème de passé se comporte comme un clitique (132b), ou comme un verbe (132c), et non comme un suffixe de flexion verbale. Il en va de même du morphème d'itératif, présenté dans l'argumentation de Torrence (2013b) (133a). Dans plusieurs contextes, ce morphème se comporte comme un adverbe, et non comme un suffixe de dérivation verbale (133b).

132) a. *Fas l-a-woon.* (Kihm 1999 : 247)

cheval EXPL-COP-PAS

‘C'était un cheval.’

b. *Sóoraalewuma =ko =woon.* (Diouf 2009 : 548)

prévoir:PRF;NEG:S1SG =O3SG =PAS

‘Je n'avais pas prévu ça.’

c. *Yuri =na siddéem =si woon* (Diouf 2009 : 587)

vider =PRF.S3SG jujube =CLs:DF.PX être;PAS

*ci poosam yépp.*

PREP:PX poche:POSS3SG CLy:TOT

‘Il a vidé tous les jujubes qui étaient dans sa poche.’

133) a. *Gàllaay l-a-ati.* (Torrence 2013b : 197)

Galaye EXPL-COP-ITER

‘C'est encore Galaye.’

b. *Lan ati ?* (Diouf 2003 : 54)

CL.CH;SG:Q **encore**

‘Quoi encore ?’

Par ailleurs, analyser la focalisation du sujet comme une clivée comportant la copule *a* pose problème pour l'analyse de certains énoncés. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.5.2), il est possible de construire des prédicats non verbaux équatifs avec la focalisation du sujet et la copule *di* (134a-b). Si l'on considère, suivant Kihm (1999) et Torrence (2013b), que *a* est également une copule, quelle analyse peut-on proposer pour les exemples (134a-b) ? Il semble évident que *di* ne peut pas être analysé comme un auxiliaire d'imperfectif dans ces contextes, mais qu'il s'agit bien d'une copule.

134) a. *Mu=a=y mbëru dëkk =bi.* (Diouf 2003 : 219)

PRO3SG=FOCS=COP champion:GEN village =CLb:DF.PX

‘C'est le champion du village.’

b. *Sama ngëm =a=y sama gannaay.* (Diouf 2003 : 500)

POSS1SG foi =FOCS=COP POSS1SG arme

‘Ma foi est mon arme.’

Analyser la focalisation du verbe comme une clivée comportant la copule *a* pose le même type de problèmes. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.5.5), il est possible de construire des prédicats nominaux non référentiels avec la focalisation du verbe et la copule *di* (135a-b). Si l'on considère, suivant Torrence (2005), que *da(fa)* est constitué du verbe *def* (faire) et d'une copule *a*, quelle analyse peut-on proposer pour les exemples (135a-b) ? Comme dans les exemples précédents, *di* ne peut pas être analysé comme un auxiliaire d'imperfectif, mais doit plutôt être analysé comme une copule.

- 135) a. *Ñii,* =*da-ñu=y* *ay gan* (Diouf & Yaguello 1991 : 82)  
 CL.HUM;PL:DEM.PX =FOCV-S3PL=COP IDF:CLy hôte  
*te bëgg=a mos toggu Senegaal.*  
 et vouloir=DV goûter cuisine:GEN Sénégal  
 ‘Le fait est qu'ils sont des étrangers et ils veulent goûter le cuisine sénégalaise.’  
 (litt. ‘Ceux-ci, c'est que ce sont des étrangers et ils veulent goûter la cuisine du Sénégal.’)
- b. *Dafa di taseeguloo* =*ak gaynde.* (Diouf 2003 : 88)  
 FOCV.S3SG COP rencontrer:déjà:PRF;NEG.S2SG =avec lion  
 ‘Le fait est que tu n'as pas encore rencontré de lion.’  
 (litt. ‘C'est que tu n'as pas encore rencontré de lion.’)

De plus, la présence du morphème *a* n'est pas systématique dans les énoncés à la focalisation du verbe. En fait, dans les corpus, les cas où ce morphème est absent sont beaucoup plus fréquents que ceux où il est présent. Par ailleurs, lorsqu'il est présent, ce morphème n'apparaît pas sur *da(fa)*, mais immédiatement avant le verbe lexicale (136a). On note également qu'il peut apparaître à la troisième personne du singulier après *dafa* (136b). Ces occurrences tendent à montrer que ce *a* n'est pas une copule, mais doit plutôt être rapproché de la marque de dépendance verbale (Diouf 2009 : 175).<sup>79</sup>

- 136) a. *Da-ñu* =*ko=a* *dàq.* (Diouf 2009 : 175)  
 FOCV-S3PL =O3SG=DV renvoyer  
 ‘On l'a licencié.’
- b. *Mënuma=a nelaw ndax* (Diouf 2009 : 175)  
 pouvoir:PRF;NEG:1SG=DV dormir parce\_que  
*dafa=a ubbi bunt =bi.*  
 FOCV.S3SG=DV fermer:INV porte =CLb:DF.PX  
 ‘Je n'arrive pas à m'endormir parce qu'il a ouvert la porte.’

Enfin, l'analyse des constructions focalisantes comme des constructions complexes a également été défendue par N'Diaye-Corréard (1989, 2003). Cependant, ses arguments sont très différents de ceux proposés par Diouf (1985), Kihm (1999) ou Torrence (2013b). En effet, son argumentation

<sup>79</sup> cf. (§ 2.4.3) pour une présentation de la marque de dépendance verbale. Nous reviendrons sur l'analyse de *dafa* en (§ 11.4).

repose exclusivement sur les schèmes morphosyntaxiques des différentes constructions. En se basant essentiellement sur ce critère, elle considère que le système verbal du wolof ne comprend que quatre tiroirs verbaux : l'indicatif (notre « subjonctif-consécutif »), l'impératif, l'assertif (notre « parfait ») et le subjonctif (qui rassemble toutes les autres constructions prédicatives). Ainsi les propositions au « subjonctif » sont caractérisées par un schème *s o S V O*, qu'on retrouve dans les relatives (137a), l'optatif (137b), le prohibitif (137c), la focalisation du complément (137d), la focalisation du sujet (137e), et le présentatif (137f). Dans ces deux dernières constructions, N'Diaye-Corréard (2003 : 181) considère que le sujet est extrait de sa position canonique.

137) a. (...) *na =ko =ko buur santewoon.* (N'Diaye-Corréard 2003 : 171)  
 CL.MNR:DF.DT =O3SG =O3SG roi ordonner:PAS  
 ‘(...) comme le roi le lui avait ordonné.’

b. (...) *na =ko samay doom doŋŋ lekk !* (N'Diaye-C. 2003 : 174)  
 OPT =O3SG POSS1SG:PL enfant seulement manger  
 ‘(...) que seulement mes enfants en mangent !’

c. *Bu =la sa doole jey !* (N'Diaye-Corréard 2003 : 174)  
 PROH =O2SG POSS2SG force flatter  
 ‘Que ta force ne te grise pas !’

d. [*Fii =la*] [=ko *ndaw =si gis*]. (N'Diaye-C. 2003 : 175)  
 CL.LOC:DEM.PX =FOCC =O3SG femme =CLs:DF.PX voir  
 ‘C'est ici que la femme l'a vu.’

e. [*Maalig =a*] [=ko *gis*]. (N'Diaye-Corréard 2003 : 178)  
 Malick =FOCS =O3SG voir  
 ‘C'est Malick qui l'a vu.’

f. [*Maalig =a nga*] [=fa *gis genn garab*]. (N'Diaye-C. 2003 : 181)  
 Malick =PRST:DT =CL.LOC:DF.DT voir CLg:SING arbre  
 ‘Voilà que Malick y a vu un arbre.’

Ces trois constructions focalisantes sont donc analysées comme des constructions complexes constituées d'une proposition non verbale suivie d'une proposition au « subjonctif ». Par contre, la



focalisation du verbe présente une structure différente. N'Diaye-Corréard (2003 : 183) rapproche cette construction de l'assertif (notre « parfait ») (138a-c). Elle analyse ainsi le marqueur *da(fa)* comme un type spécifique de verbe auxiliaire, ne pouvant servir de support aux suffixes de négation et de passé, mais pouvant entraîner l'apparition de la marque de dépendance verbale *a*.

138) a. *War =na-a =ko=a sóob.* (Diouf 2003 : 318)  
 devoir =PRF-S1SG =O3SG=DV redorer  
 'Je dois le redorer.'

b. *Mèn-u-ma =ko=a gis.* (N'Diaye-Corréard 2003 : 169)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG=DV voir  
 'Je ne peux pas le voir.'

c. *Da-ma =ko=a jéllale.* (Diouf 2003 : 167)  
 FOCV-S1SG =O3SG=DV passer\_sous\_silence  
 'Je le passe sous silence.'

Tout comme les analyses de Diouf (1985), Kihm (1999) ou Torrence (2013b), l'analyse proposée par N'Diaye-Corréard (1989, 2003) a l'avantage d'offrir une présentation plus simple du système verbal. De plus, elle propose une explication de la similarité des schèmes morphosyntaxiques de plusieurs constructions prédicatives. Néanmoins, cette analyse présente plusieurs problèmes. Le premier réside dans le traitement des différents marqueurs grammaticaux. En effet, N'Diaye-Corréard choisit des étiquettes floues ou idiosyncrasiques qu'elle n'explique pas. Ainsi, les marqueurs *la*, *a* et *a ngi* sont analysés comme des « prédicatifs non verbaux », *dafa* comme un « focalisateur verbal », et *na* (OPT) et *bu* comme des « particules ». Le traitement de la focalisation du verbe pose également problème. En effet, s'il s'agit d'une construction au parfait avec un verbe *dafa*, pourquoi le marqueur de parfait est-il absent ? L'explication fournie par N'Diaye-Corréard (2003 : 183) ne nous semble pas convaincante. Elle explique que la marque n'apparaît pas car le verbe *dafa* « est intrinsèquement assertif et n'admet aucune opposition modale ». Mais le problème le plus important réside dans l'analyse sémantique du tiroir verbal qu'elle nomme « subjonctif ». La valeur de ce tiroir verbal est une valeur par défaut. L'auteure ne fournit aucune analyse sémantique précise de cette construction. Elle indique uniquement qu'il s'agit toujours de propositions dépendantes (d'où le choix de l'étiquette « subjonctif »). Cependant, le tiroir verbal qu'elle nomme « indicatif » (notre « subjonctif-consécutif ») peut également être utilisé dans des propositions

dépendantes. Ce trait ne suffit donc pas à caractériser la construction.

En plus des problèmes spécifiques que nous avons cités, toutes ces analyses présentent plusieurs autres problèmes. Premièrement, elles ne permettent pas d'expliquer la distribution complémentaire des constructions prédicatives. En effet, si les constructions focalisantes sont des clivées, pourquoi la proposition verbale qui suit ne peut-elle pas être au parfait ou au futur ? Une solution possible serait que le choix de TAM est réduit dans ce type de propositions et/ou que le verbe est à une forme intégrative. Mais cette solution ne nous semble pas économique. De plus, elle pose problème avec le subjonctif-consécutif qui est également une construction dépendante, mais qui ne présente pas les mêmes caractéristiques que les constructions focalisantes. Deuxièmement, ces analyses ne permettent pas d'expliquer les paradigmes personnels des différentes constructions prédicatives. En effet, si les constructions focalisantes sont des clivées, la forme du pronom sujet devrait être identique à celle de la relative, ou au moins être prédictible en connaissant les processus phonologiques de la langue. Or, les paradigmes personnels sont idiosyncratiques ; la forme des pronoms sujets ainsi que les trous dans le paradigme ne sont pas prédictibles. Par ailleurs, ces analyses ne permettent pas d'expliquer l'identité formelle des paradigmes personnels du parfait et de la focalisation du complément (§ 2.5.4 et § 2.1.1).

Nous avons donc décidé d'adopter l'analyse « classique ». Ainsi, suivant Robert (2000 : 230), nous considérons que la focalisation est intégrée à la conjugaison en wolof contemporain. Notons que cette situation n'est pas propre au wolof. En effet, la focalisation est exprimée de façon analogue dans d'autres langues africaines (Hyman & Watters 1984 ; Bearth 1999), notamment dans la famille atlantique (Robert 2010a). Néanmoins, nous ne rejetons pas l'ensemble des analyses proposées par Diouf (1985), Kihm (1999), Torrence (2013b) et N'Diaye-Corréard (1989, 2003). En effet, nous considérons que ces travaux permettent de mettre en évidence des chemins de grammaticalisation possibles pouvant expliquer l'intégration de la focalisation dans le système verbal en wolof contemporain.

### **2.5.7. Synthèse**

Le wolof dispose de quatre constructions spécifiques pour exprimer le focus : focalisation du sujet (FOCS), présentatif (PRST), focalisation du complément (FOCC) et focalisation du verbe (FOCV). Ces constructions se distinguent essentiellement par la portée, la réalisation et le contrôle du focus.

Ces constructions se distinguent par la portée du focus. Dans la construction FOCV, le focus porte

sur le prédicat de la phrase. Dans la construction *FOCC*, le focus porte sur un argument objet ou un satellite du verbe de la phrase. Dans la construction *PRST*, le focus porte sur la phrase entière. Dans la construction *FOCS*, le focus porte soit sur l'argument sujet du verbe, soit sur la phrase entière.

Concernant la réalisation du focus, il convient de noter une singularité typologique du wolof : l'absence de marquage prosodique de la focalisation. En effet, l'intonation, utilisée comme marque de la focalisation dans la plupart des langues, ne joue pas ce rôle en wolof (Rialland & Robert 2001, 2003). L'intonation peut néanmoins permettre de distinguer les deux portées possibles de *FOCS*. On observe une intonation assertive normale (courbe plate ou descendante et intonème final bas) lorsque le focus porte sur le sujet, et une intonation intensive caractérisée par un point haut d'emphase portant sur le verbe dans le cas de l'exclamative avec emphase sur le prédicat (Rialland & Robert 2003 : 182). En revanche, dans les quatre constructions focalisantes, le focus est réalisé morphologiquement, par la présence d'un marqueur spécifique : *a*, *a ng-*, *la*, *da(fa)*. Il est également réalisé syntaxiquement dans *FOCC*, *FOCS* et *PRST*. Dans ces constructions, on peut identifier une position syntaxique focus, située en tête de phrase immédiatement avant le marqueur prédicatif. Cette position est occupée par l'objet ou le satellite focalisé dans *FOCC*, ou par le sujet dans *FOCS* et *PRST*. Par contre, un tel marquage syntaxique de la focalisation est absent de *FOCV*.

Ainsi, *FOCV* se distingue des autres constructions par une absence de réalisation syntaxique du focus. De plus, l'expression du focus sur l'argument sujet et l'expression du focus sur la phrase semblent liées. En effet, le focus portant sur la phrase est soit réalisé par une construction dont la principale valeur est de focaliser le sujet, à savoir *FOCS*, soit par une construction présentant une structure formellement similaire à *FOCS*, à savoir *PRST*. Cette situation n'est pas propre au wolof. Selon Lambrecht (1994 : 235), la réalisation du focus sur le prédicat se distingue généralement des autres structures focales, alors que la réalisation du focus sur un argument ne se distingue pas nécessairement de la réalisation du focus sur la phrase. En fait, la similarité ou l'identité formelle entre ces deux dernières structures focales est un phénomène courant dans les langues (Lambrecht 1994 : 321). Par exemple en somali, le focus sur la phrase (139a) est généralement réalisé de la même manière que le focus sur le sujet (139b), alors que le focus sur le prédicat est réalisé autrement (Tosco 2002).

139) Somali (Tosco 2002)

- a. *Maxaa dhacay ?*                      *Cali baa Maryam dilay.*  
 quoi avoir\_lieu.PAS.3M    Ali FOC Marie frapper.PAS.3M  
 'Qu'est-ce qui s'est passé ? C'est Ali qui a frappé Marie.'

- b. *Yaa Maryam dilay ? Cali baa Maryam dilay.*  
 qui Marie frapper.PAS.3M Ali FOC Marie frapper.PAS.3M  
 ‘Qui a frappé Marie ? C'est Ali qui a frappé Marie.’

Le contrôle du focus diffère d'une construction à l'autre. Dans chacune des quatre constructions focalisantes, le contrôle peut être pragmatique (le locuteur détermine l'élément qui doit être focalisé en fonction du contexte discursif). En revanche, seules les constructions focalisant un argument présentent un contrôle grammatical (des contraintes grammaticales imposent la focalisation d'un élément). Comme nous l'avons vu, FOCS est obligatoire avec les verbes comparatifs et dans les interrogatives partielles si le sujet est un pronom interrogatif ou contient un déterminant interrogatif ; et FOCC est obligatoire dans les interrogatives partielles si l'élément focalisé (objet ou satellite) est un pronom interrogatif ou contient un déterminant interrogatif et dans les interrogatives partielles à prédicat non verbal. Les deux autres constructions focalisantes présentent également des contraintes d'emploi liées à la grammaire de la langue, mais aucune ne semble imposer l'utilisation de la construction en question. Ainsi, comme nous l'avons vu, PRST est généralement utilisé dans les réponses aux questions comprenant la copule locative interrogative ; et FOCV, avec les verbes d'action, ne permet pas de constituer un énoncé complet (ce type de proposition doit être lié, soit à une autre proposition, soit au contexte discursif).

Le type de focus ne permet pas de distinguer les constructions focalisantes du wolof. En effet, comme nous l'avons vu, les constructions FOCV, FOCC, FOCS et PRST peuvent toutes les quatre être utilisées pour exprimer un focus assertif ou contrastif.

Tableau 2.19 - Paramètres des constructions focalisantes

	Réalisation	Type	Portée	Contrôle
<b>FOCS</b>	morphologique et syntaxique	assertif ou contrastif	argument (sujet) ou phrase	pragmatique ou grammatical
<b>PRST</b>	morphologique et syntaxique	assertif ou contrastif	phrase	pragmatique (ou grammatical)
<b>FOCC</b>	morphologique et syntaxique	assertif ou contrastif	argument (objet ou satellite)	pragmatique ou grammatical
<b>FOCV</b>	morphologique	assertif ou contrastif	prédicat	pragmatique (ou grammatical)



# CHAPITRE 3 - L'EXPRESSION

## DES AUTRES CATÉGORIES VERBALES

### 3.1. La négation

La négation est marquée de façon relativement différente selon les constructions prédicatives. On dénombre cinq façons distinctes d'exprimer ce trait. Ces cinq constructions négatives peuvent être classées en trois types : les constructions négatives synthétiques, les constructions négatives à marqueur prédicatif, et la construction négative à verbe auxiliaire. Les deux derniers types peuvent être analysés comme des constructions périphrastiques. On note également l'existence de constructions négatives à copule, servant notamment d'équivalents négatifs des prédicats non verbaux.

#### 3.1.1. Les constructions négatives synthétiques

La majorité des constructions prédicatives ont une réalisation synthétique de la négation. Ces constructions négatives sont caractérisées par la présence d'un suffixe verbal encodant la négation. Dans le cas du parfait négatif, il s'agit d'un suffixe supplétif qui remplace le marqueur prédicatif, alors que dans toutes les autres constructions, il s'agit d'un suffixe qui s'ajoute au verbe sans modifier le reste de la construction.

##### 3.1.1.1. *Le parfait négatif*

Nous avons décrit cette construction en détails en (§ 2.1.2). Cette construction est l'équivalent négatif du parfait. Elle se caractérise par la présence du suffixe verbal *-u(l)* amalgamé à l'indice sujet, qui remplace le marqueur prédicatif *na* (140a-b). Le *-l* final du suffixe tombe devant les indices pronominaux (140c) et les pronoms clitiques (140d) (Diouf 2009 : 165). Un *w-* épenthétique est inséré si le verbe finit par une voyelle (140e) (Diouf 2009 : 144).

- 140) a. *Lekk =na meeb =bi.* (Diouf 2003 : 223)  
 manger =PRF.S3SG appât =CLb:DF.PX  
 ‘Il a mangé l'appât.’
- b. *Lekk-ul yax =yi.* (Diouf 2003 : 442)  
 manger-PRF;NEG.S3SG brin =CLy:DF.PX  
 ‘Il n'a pas mangé les brins de paille.’
- c. *Lekk-u-ma.* (Diouf 2003 : 20)  
 manger-PRF;NEG-S1SG  
 ‘Je n'ai pas mangé.’
- d. *Lekk-u =ko.* (Diouf 2003 : 204)  
 manger-PRF;NEG.S3SG =O3SG  
 ‘Il ne l'a pas mangé.’
- e. *Fätte-wu-ma =ko benn yoon.* (Diouf 2003 : 532)  
 oublier-PRF;NEG-S1SG =O3SG CLb:SING chemin  
 ‘Je ne l'ai nullement oublié.’

### 3.1.1.2. La négation affixale

Cette construction négative se caractérise par la présence du suffixe *-ul*<sup>80</sup> sur le premier verbe de la proposition. Ce procédé permet de construire l'équivalent négatif de trois constructions prédicatives : focalisation du complément (141a), focalisation du sujet (141b) et focalisation du verbe (141c).

- 141) a. *Yow =la Omar gis-ul.* (Diouf 2009 : 93)  
 PRO2SG =FOCC Omar VOIR-NEG  
 ‘C'est toi qu'Omar n'a pas vu.’

80 Fal (1999 : 85) et Diouf (2009 : 104) notent également l'existence d'une variante dialectale *-ut*.

b. *Omar =a gis-ul Faatu.* (Diouf 2009 : 86)  
 Omar =FOCS voir-NEG Fatou  
 ‘C'est Omar qui n'a pas vu Fatou.’

c. *Dama gis-ul Omar.* (Diouf 2009 : 70)  
 FOCV.S1SG voir-NEG Omar  
 ‘Je n'ai pas vu Omar.’

Ce procédé est également utilisé pour exprimer la négation dans les subordonnées relatives (142a), et dans les subordonnées temporelles (142b) et hypothétiques (142c).

142) a. *Am =na ñaari yëf* (Diouf 2003 : 403)  
 avoir =PRF.S3SG deux:GEN.PL choses  
*yu =ma sopp-ul ci moom.*  
 CLy:REL =S1SG aimer-NEG PREP:PX PRO3SG  
 ‘Il y a deux choses que je n'aime pas en lui.’

b. *Céy sama njàqare =ja* (Diouf 2003 : 483)  
 EMPH POSS1SG embarras =CLj:DF.DT  
*ba ma =la gis-ul-ee.*  
 TEMP s1SG =O2SG voir-NEG-ANT  
 ‘Quel ne fut mon embarras quand je ne t'ai pas vu.’

c. *Su =ma =ko ping-ul, dafa=y ubbiku.* (Diouf 2003 : 355)  
 HYP =S1SG =O3SG épingle-NEG FOCV.S3SG=IPF fermer:INV:MOY  
 ‘Si je ne le fixe pas avec une épingle, ça va s'ouvrir.’

Comme au parfait négatif, un *w-* épenthétique est inséré si le verbe finit par une voyelle (143a) (Diouf 2009 : 144). Néanmoins, si la proposition est à l'imperfectif, *-ul* se suffixe au verbe auxiliaire *di*, provoquant la chute de la voyelle finale du verbe au lieu de l'insertion de la consonne épenthétique (143b).

143) a. *Danga wóolu-wul sa bopp rekk.* (Diouf 2003 : 166)  
 FOCV:S2SG avoir\_confiance-NEG POSS2SG tête seulement  
 ‘Simplement, tu n'as pas confiance en toi.’



- b. *Fenn* =*laa* *d-ul* *dem.* (Diouf 2003 : 125)  
 CL.LOC:SING =FOCC:S1SG IPF-NEG partir  
 ‘Je n'irai nulle part.’

Contrairement au parfait négatif, la négation affixale n'est pas supplétive. Ainsi, le morphème encodant la négation ne remplace pas le marqueur prédicatif et/ou les affixes de flexion verbale.

Comme le note Church (1981 : 145), cette construction négative est beaucoup plus rare que le parfait négatif. La consultation de notre corpus a confirmé cette remarque. Nous n'avons relevé que une ou deux occurrences pour certaines constructions prédicatives.

### 3.1.2. Les constructions négatives à marqueur prédicatif

Ces constructions sont caractérisées par la présence d'un marqueur prédicatif supplétif. Autrement dit, il s'agit de constructions prédicatives dans lesquelles la négation est encodée par un marqueur prédicatif qui remplace le marqueur prédicatif de la construction prédicative non négative équivalente.

#### 3.1.2.1. Le futur négatif

Nous avons décrit cette construction en détail en (§ 2.2.2). Cette construction est l'équivalent négatif du futur. Elle se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *du*, qui remplace le marqueur prédicatif *dina* (144a-b). La proximité de cette forme avec celle du parfait négatif est due au fait que le futur négatif est issu de la grammaticalisation du verbe auxiliaire *di* au parfait négatif.

- 144) a. *Dina-a* *gis* *Omar.* (Diouf 2009 : 75)  
 FUT-s1SG voir Omar  
 ‘Je verrai Omar.’

- b. *Du-ma* *gis* *Omar.* (Diouf 2009 : 75)  
 FUT;NEG-s1SG voir Omar  
 ‘Je ne verrai pas Omar.’

### 3.1.2.2. Le prohibitif

Nous avons décrit cette construction en détails en (§ 2.3.3). Cette construction est l'équivalent négatif de l'optatif et de l'impératif. Elle se caractérise par la présence du marqueur prédicatif *bu* (1SG, 3SG, 1PL, 3PL) ou *bul* (2SG, 2PL) qui remplace le marqueur prédicatif de l'optatif *na* (145a-c). Similairement au suffixe de l'impératif, le *-l* final du marqueur prédicatif *bul* à la deuxième personne du singulier tombe devant un objet pronominal (145d).

145) a. *Na-ñu dem ca kër =ba !* (Diouf 2009 : 76)

OPT-S3PL partir PREP:DT maison =CLb:DF.DT

‘Qu'ils aillent à la maison !’

b. *Bu-ñu dem ca kër =ba !* (Diouf 2009 : 77)

PROH-S3PL partir PREP:DT maison =CLb:DF.DT

‘Qu'ils n'aillent pas à la maison !’

c. *Bul dem léegi !* (Diouf 2003 : 76)

PROH.S2SG partir maintenant

‘Ne t'en va pas maintenant !’

d. *Bu =ko jeñ !* (Diouf 2003 : 168)

PROH.S2SG =O3SG pousser

‘Ne le pousse pas !’

### 3.1.3. La construction négative à verbe auxiliaire

Le présentatif (146a) et le subjonctif-consécutif (147a) semblent incompatibles avec le suffixe de négation (Robert 1990 : 171-172 ; Torrence 2013a : 34-35). Néanmoins, selon Robert (1990 : 171) certains locuteurs acceptent la forme à condition qu'elle soit suivie d'une proposition coordonnée (146b). Pour nier une proposition au présentatif (146c) ou au subjonctif-consécutif (147b-c), on utilise le verbe *bañ* (refuser) ou *ñàkk* (manquer) (Robert 1990 : 171-172 ; Torrence 2013a : 34-35).

146) a. *\*Mi ngi lekk-ul.* (Robert 1990 : 171)

PRO3SG.PRST:PX manger-NEG

b. *Mi ngi lekk-ul te bëgg dem !* (Robert 1990 : 171)  
 PRO3SG.PRST:PX manger-NEG et vouloir partir  
 ‘Il n'a pas mangé et il veut partir !’

c. *Mu ngi di bañ/ñakk=a nelaw.* (Torrence 2013a : 34)  
 PRO3SG.PRST:PX IPF **refuser/manquer**=DV dormir  
 ‘Il n'a pas mangé et il veut partir !’

147) a. \**Mu lekk-ul.* (Robert 1990 : 172)  
 s3SG manger-NEG

b. *Mu bañ=a lekk !* (Robert 1990 : 172)  
 s3SG **refuser**=DV manger  
 ‘Il n'a qu'à arrêter de manger !’

c. *Bëgg =naa mu bañ/ñakk=a lekk ceeb.* (Torrence 2013a : 34)  
 vouloir=PRF.S1SG s3SG **refuser/manquer**=DV manger riz  
 ‘Je ne veux pas qu'il mange du riz.’

Ce procédé est également utilisé pour exprimer la négation dans les propositions infinitives (148a). Néanmoins, dans certains énoncés, le suffixe de négation *-ul* semble se suffixer à un verbe à l'infinitif (148b). Cependant, dans ce type de proposition, la traduction française induit en erreur. En effet, le verbe portant ce suffixe n'est pas à l'infinitif, mais au parfait négatif (§ 3.1.1.1), comme le montre la traduction littérale proposée notamment par Diouf (2003 : 192).

148) a. *Bañ=a fonk sa làkk ngecceel =la.* (Diouf 2003 : 251)  
**refuser**=DV estimer POSS2SG langue complexe =FOCC  
 ‘Ne pas estimer sa langue est un complexe d'infériorité.’

b. *Xam-ul aay =na,* (Diouf 2003 : 192)  
 savoir-PRF;NEG.S3SG être\_mal =PRF.S3SG  
*wànte laajte-wul =a =ko yées.*  
 mais demander-PRF;NEG.S3SG =FOCS=O3SG être\_pire  
 ‘Ne pas savoir est mal, mais ne pas demander est pire.’  
 (litt. ‘Il ne sait pas est mal, mais il n'a pas demandé est pire.’)

### 3.1.4. Les constructions négatives à copule

Les constructions négatives à copules sont utilisées comme des équivalents négatifs des prédicats non verbaux, ou lorsque la portée de la négation se limite à un argument ou satellite du verbe.

#### 3.1.4.1. La copule négative

Comme nous l'avons vu en (§ 2.2.2), la copule verbale *di* au parfait négatif (*du*) est utilisée pour former des prédicats non verbaux. Elle permet notamment d'exprimer la négation dans un prédicat nominal non référentiel (149a), ou un prédicat équatif (150a). Cette construction est donc l'équivalent négatif des prédicats non verbaux exprimés par la focalisation du complément (149b-150b).

149) a. *Man, du-ma como.* (Diouf 2003 : 84)

PRO1SG COP:PRF;NEG-S1SG individu\_sans\_importance

'Moi, je ne suis pas n'importe qui.'

b. *Séeréer piir =la-a.* (Diouf 2003 : 280)

sérère être.pur =FOCC-S1SG

'Je suis un sérère bon teint.'

150) a. *Buur du mbokk.* (Diouf 2003 : 220)

roi COP:PRF;NEG.S3SG parent

'Le roi n'est pas un parent (la pérennité de son règne passe avant la parenté).'

b. *Léebéer, rab wu am doole =la.* (Diouf 2003 : 199)

hippopotame animal CLW:REL avoir force =FOCC

'L'hippopotame est un animal fort.'

Par ailleurs, dans les constructions focalisantes, la copule négative *du* permet d'exprimer une négation dont la portée se limite à un argument ou satellite du verbe. En effet, la focalisation du sujet (151a) et la focalisation du complément (152a) sont compatibles avec le suffixe verbal *-ul*, mais la négation porte alors sur le prédicat (Robert 2000 : 258). Pour exprimer une négation dont la portée se limite à l'élément focalisé, il faut ajouter la copule négative *du* immédiatement avant l'élément mis en focus (151b-152b).

151) a. *Ma=a těj-ul palanter =bi.* (Robert 1990 : 171)  
 PRO1SG=FOCS fermer-NEG fenêtre =CLb:DF.PX  
 ‘C'est moi qui n'est pas fermé la fenêtre.’

b. *Du man ma=a =ko wax de.* (Cissé, Ma. 1994 : 48)  
 COP:PRF;NEG.S3SG PRO1SG PRO1SG-FOCS =O3SG dire EMPH  
 ‘Ce n'est pas moi qui vous le dis.’ (litt. ‘Ce n'est pas moi c'est moi qui vous le dis.’)

152) a. *Astu =la-a gis-ul.* (Diouf 2009 : 104)  
 Astou =FOCC-S1SG VOIR-NEG  
 ‘C'est Astou que je n'ai pas vu.’

b. *Du Ndar =la-a dem.* (Diouf & Yaguello 1991 : 214)  
 COP:PRF;NEG.S3SG Saint-Louis =FOCC-S1SG partir  
 ‘Ce n'est pas à Saint-Louis que je suis allé.’

### 3.1.4.2. La négation des prédicats locatifs

Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.3), le présentatif peut être utilisé pour former des prédicats non verbaux locatifs (153a). L'équivalent négatif de ce type de prédicat se construit avec le verbe *nekk* (être, se trouver) au parfait négatif (153b-c) (Diouf & Yaguello 1991 : 216).

153) a. *Feek ya=a ngi =fi, du wonewu.* (Diouf 2009 : 371)  
 tant.que PRO2SG=PRST:PX =CL.LOC:DF.PX FUT;NEG.S3SG montrer:MOY  
 ‘Tant que tu seras là, il ne se montrera pas.’

b. *Yónnee =naa =la ndaw,* (Diouf 2009 : 240)  
 envoyer =PRF.S1SG =O2SG messenger  
*nekk-uloo =fa =woon.*  
 être-PRF;NEG.S2SG =CL.LOC:DF.DT =PAS  
 ‘Je t'ai envoyé un messenger, tu n'y étais pas..’

c. *Borom tool =bi nekk-u =fi ; (Diouf 2009 : 162)*  
 propriétaire champs =CLb:DF.PX **être-PRF;NEG.S3SG** =CL.LOC:DF.PX  
*waaye jawriñ =ba=a ngi =fi.*  
 mais intendant =CLb:DF=PRST:PX =CL.LOC:DF.PX  
 ‘Le propriétaire du champ n'est pas là, mais le surveillant est là.’

### 3.1.5. Synthèse

Pour résumer, l'expression de la négation diffère selon la construction considérée. Dans le cas du parfait, du futur, de l'optatif et de l'impératif, la négation est exprimée par une construction supplétive, c'est-à-dire que le marqueur encodant la négation remplace le marqueur encodant le tiroir verbal de ces constructions. En revanche, dans les autres constructions prédicatives, le morphème encodant la négation s'ajoute sans modifier la structure de la construction.

Tableau 3.1 - Expression de la négation en wolof

Construction	Expression de la négation	Type
Parfait	Suffixe verbal <i>-u(l)</i> à la place du marqueur <i>na</i>	Construction négative synthétique
Focalisation du sujet	Suffixe verbal <i>-ul</i>	
Focalisation du complément		
Focalisation du verbe		
Relatif		
Futur	Marqueur <i>du</i> à la place du marqueur <i>dina</i>	Construction négative à marqueur prédicatif
Optatif	Marqueur <i>bu</i> à la place du marqueur <i>na</i>	
Impératif	Marqueur <i>bul</i> antéposé au verbe à la place du suffixe <i>-al</i>	
Présentatif	Verbe auxiliaire <i>bañ</i> (refuser) ou <i>ñàkk</i> (manquer)	Construction négative à verbe auxiliaire
Subjonctif-Consécutif		
Infinitif		
Prédicat non verbal non locatif	Copule verbale négative <i>du</i>	Construction négative à copule
Prédicat non verbal locatif	Copule verbale négative <i>nekk-ul</i>	

Par ailleurs, la nature du marqueur de la négation diffère selon la construction considérée. En effet, il peut s'agir d'un affixe verbal (parfait, focalisation du sujet, focalisation du complément, focalisation du verbe, relatif), d'un marqueur prédicatif spécifique (futur, prohibitif), d'un verbe auxiliaire (subjonctif-consécutif, infinitif, présentatif), ou d'une copule verbale (prédicat non verbal).

Enfin, à l'exception de la construction négative à verbe auxiliaire, on remarque que toutes les formes de négation ont en commun un élément *-u*<sup>81</sup> dans leur marque de flexion à toutes les personnes (Robert 1990 : 168).

## 3.2. L'imperfectif

Le wolof connaît une opposition aspectuelle entre perfectif (ou accompli) et imperfectif (ou inaccompli).<sup>82</sup> Le perfectif constitue la forme non marquée (154a), alors que l'imperfectif est marqué par le verbe auxiliaire *di* (154b).

154) a. *Omar =a =leen boole.* (Diouf 2003 : 73)

Omar =FOCS=O3PL semer\_la\_zizanie

‘C'est Omar qui a semé la discorde entre eux.’

b. *Yàlla rekk =a =leen di musal.* (Diouf 2003 : 550)

Dieu seulement =FOCS=O3PL IPF protéger

‘Seul Dieu les protège.’

### 3.2.1. Le statut du marqueur d'imperfectif

Il n'existe pas de consensus dans la littérature concernant la nature de *di*. Suivant, entre autres, Diagne (1971 : 112-118) et Voisin (2010 : 153-158), nous l'analysons comme un verbe auxiliaire. En effet, *di* présente une grande partie des propriétés propres aux verbes. Il peut servir de support au suffixe de passé (155a), au suffixe de négation (156a), et au suffixe d'impératif (157a).

81 Selon Robert (1990 : 168), la marque *-u* pourrait peut-être être rapprochée de la marque d'indétermination spatiale *-u* (§ 4.1). Cette hypothèse est intéressante, mais l'état actuel des connaissances diachroniques ne nous permet pas de l'infirmier ou de la confirmer.

82 Nous utilisons les termes « perfectif » et « imperfectif » dans le sens que leur donne Comrie (1976).

- 155) a. *Dama d-oon làqarci wěñ =gi.* (Diouf 2003 : 196)  
 FOCV:S1SG **IPF-PAS** démêler fil =CLg:DF.PX  
 ‘Je démêlais le fil.’
- b. *Dama dem-oon Faas.* (Diouf 2003 : 117)  
 FOCV:S1SG **partir-PAS** Fès  
 ‘J’étais allé à Fès.’
- 156) a. *Am =na ay bërëb yu =ma d-ul dem.* (Diouf 2003 : 48)  
 avoir =PRF.S3SG IDF:CLy endroit CLy:REL =S1SG **IPF-NEG** partir  
 ‘Il y a des endroits où je ne pars pas.’
- b. *Am =na rab yu bëgg-ul leer.* (Diouf 2003 : 199)  
 avoir =PRF.S3SG animal CLy:REL **aimer-NEG** lumière  
 ‘Il y a des animaux qui n’aiment pas la lumière.’
- 157) a. *Di-l déglu xabaar =yi ci wolof!* (Diouf 2003 : 376)  
**IPF-IMP.S2SG** écouter information =CLy:DF.PX PREP:PX wolof  
 ‘Il faut écouter les nouvelles en wolof !’
- b. *Indi-l añ =bi !* (Diouf 2003 : 52)  
**apporter-IMP.S2SG** déjeuner =CLb:DF.PX  
 ‘Apporte le déjeuner !’

Par ailleurs, il occupe la même position que le verbe au parfait (158a-b) et au parfait négatif (159a-b) (Torrence 2003). Comme nous l’avons vu en (§ 2.2), ces formes sont aujourd’hui figées et correspondent respectivement au futur et au futur négatif.

- 158) a. *Di -na-a sarale ñaari nopp =yi.* (Diouf 2003 : 304)  
**IPF -PRF-S1SG** transpercer deux:GEN.PL oreille =CLy:DF.PX  
 ‘Je transpercerai de bout en bout les deux oreilles.’
- b. *War =na-a sóoblu sama lam =bi.* (Diouf 2003 : 318)  
**devoir =PRF-S1SG** dorer:CAUS POSS1SG bracelet =CLb:DF.PX  
 ‘Je dois faire redorer mon bracelet.’



159) a. *D-u-ma*            *naan sa kësit.*    (Diouf 2003 : 186)  
 IPF-PRF;NEG-S1SG   boire   POSS2SG   reste  
 ‘Je ne boirai pas ce que tu as laissé.’

b. *Mën-u-ma*            *dékku mettit =woowu.*    (Diouf 2003 : 225)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG   supporter   douleur =CLw:DEM.PX  
 ‘Je ne peux pas supporter cette douleur.’

De fait, cette observation ne se limite pas au parfait. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.4.3), la position du pronom objet tend à prouver que *di* occupe la même position qu'un verbe prenant un complément infinitival, quelque soit la construction (Voisin 2010 : 153-154). Ainsi, la position de l'objet pronominal par rapport à *di* est identique à celle de ce pronom par rapport à un verbe prenant un complément infinitival (160a-b). La seule différence réside dans l'absence de marque de dépendance verbale avec *di*.

160) a. *Dafa*        =leen *di*    *fóoxal.*            (Diouf 2003 : 130)  
 FOCV.S3SG =O3PL   IPF   bluffer  
 ‘Il les bluffe.’

b. *Dafa*        =leen *bëgg=a tuur lëndëm.*    (Diouf 2003 : 202)  
 FOCV.S3SG =O2PL   vouloir=DV   verser   obscurité  
 ‘Il veut vous duper.’

Un dernier argument en faveur d'une analyse de *di* comme un verbe est son utilisation comme copule (161a) (Voisin 2010 : 156-158). Dans cet emploi, *di* est clairement une copule verbale, puisqu'il est compatible avec le suffixe de passé (161b), le suffixe de négation (161c) et le suffixe d'antériorité (161d).

161) a. *Ku*            *di sa xarit léegi ?*            (Diouf 2003 : 104)  
 CL.HUM;SG:REL   COP   POSS2SG   ami   maintenant  
 ‘Qui est ton ami maintenant ?’

b. *Moo*            *d-oon farba.*            (Diouf 2003 : 119)  
 PRO3SG:FOCS   COP-PAS   premier\_ministre  
 ‘C'est lui qui était premier ministre.’

c. *Lu d-ul Yàlla, neen =la.* (Diouf 2003 : 246)  
 CL.CH;SG:REL COP-NEG Dieu néant =FOCC.S3SG  
 ‘Tout ce qui n'est pas Dieu est du néant.’

d. *Su d-ee sa wërsëg, dinga =ci jot.* (Diouf 2003 : 368)  
 HYP.S3SG COP-ANT POSS2SG chance FUT:S2SG =PRTF:PX atteindre  
 ‘Si c'est ta chance, tu l'auras.’

### 3.2.2. Les réalisations du verbe auxiliaire d'imperfectif

Le verbe auxiliaire d'imperfectif connaît quatre réalisations allomorphiques : *di*, *d-*, *=y* et *=a*. La variante *di* correspond à la forme pleine du verbe. La variante *d-* est la forme obligatoire lorsque le verbe prend un suffixe flexionnel (155a, 156a, 159a, 161b-d), à l'exception du suffixe d'impératif (157a). La variante *=y* constitue la forme normale du verbe si le mot qui le précède est à finale vocalique. Ce dernier pouvant être un indice sujet (162a), un pronom clitique (162b), un marqueur prédicatif (162c), un déterminant (162d-e), ou un relativiseur (162f). Néanmoins, cette variante est facultative après un déterminant (163a), dans une proposition au subjonctif-consécutif (163b), et elle est rare lorsque le verbe est utilisé comme copule (163c).

162) a. *Da-ma=y defar sama däll.* (Diouf 2003 : 96)  
 FOCV-s1SG=IPF réparer POSS1SG chaussure  
 ‘Je répare ma chaussure.’

b. *Da-ngeen =ko=y suufu, (...)* (Diouf 2003 : 324)  
 FOCV-s2PL =o3SG=IPF se\_placer\_sous  
 ‘Il faut vous placer dessous, (...)’

c. *Omar =a=y saytu kër =gi.* (Diouf 2003 : 306)  
 Omar =FOCS=IPF veiller\_sur maison =CLg:DF.PX  
 ‘C'est Omar qui veille sur la maison.’

d. *Solom =bi =la saasfaam =bi=y seet.* (Diouf 2003 : 317)  
 urètre =CLb:DF.PX =FOCC sage-femme =CLb:DF.PX=IPF regarder  
 ‘La sage-femme examine l'urètre.’

e. *Picc =moomu=y sab de, coy =la.* (Diouf 2003 : 297)  
 oiseau =CLm:DEM.PX=IPF chanter EMPH perroquet =FOCC.S3SG  
 ‘Cet oiseau qui chante est un perroquet.’

f. *Am =na fas wu=y dikk.* (Diouf 2003 : 374)  
 avoir =PRF.S3SG cheval CLw:REL=IPF arriver  
 ‘Il y a un cheval qui arrive.’

163) a. *Ci portaat =mi =la* (Diouf 2003 : 281)  
 PREP:PX glanage =CLm:DF.PX =FOCC  
*xaram =yi di dunde.*  
 mouton:POSS3SG =CLy:DF.PX IPF VIVTE:APPL  
 ‘C'est du glanage que vivent ses moutons.’

b. *Lu =mu =la def* (Diouf 2003 : 289)  
 CL.CH;SG:REL =s3SG =o2SG faire  
*ba nga di =ko rëkk ?*  
 jusque s2SG IPF =o3SG frapper\_dans\_le\_dos  
 ‘Qu'est-ce qu'il t'a fait pour que tu le frapes dans le dos ?’

c. *Sama jabar =a di sama déeyandoo.* (Diouf 2003 : 96)  
 POSS1SG épouse =FOCS COP POSS1SG confident  
 ‘Mon épouse est ma confidente.’

La variante =y peut être analysée comme un clitique spécial (Voisin 2010 : 146-147). En effet, elle correspond parfaitement à la définition proposée par Zwicky (1977). Il s'agit d'une forme liée utilisée comme variante d'une forme libre, ayant le même sens et une structure phonologique similaire, mais présentant une distribution syntaxique différente. Ainsi, *di* et =y ont bien le même sens, puisqu'ils sont tous deux utilisés comme marqueur d'imperfectif ou comme copule. La structure phonologique de =y peut aisément être rapprochée de celle de la forme libre : *di* [di] > *i* [i] > =y [j]. Enfin, comme le note Voisin (2010 : 146), au subjonctif-consécutif la position des deux variantes diffèrent. La forme *di* se place normalement<sup>83</sup> entre le pronom sujet et les autres pronoms

83 Diouf (2009 : 103) mentionne également la possibilité de placer *di* après tous les pronoms. Néanmoins, nous n'avons retrouvé que peu d'occurrences de ce type de structure dans les propositions au subjonctif-consécutif.

(164a), alors que la forme =y se place exclusivement après tous les pronoms, c'est-à-dire immédiatement avant le verbe lexical (164b).

164) a. *Dañu bëgg ngeen di =leen=ko =fa yóbbul.* (Diouf 2009 : 103)  
 FOCV:S3PL vouloir S2PL IPF=O3PL=O3SG=CL.LOC:DF.DT apporter:BEN  
 ‘Ils veulent que vous le leur apportiez là-bas.’

b. *Dañu bëgg ngeen=leen=ko =fa=y yóbbul.* (Diouf 2009 : 103)  
 FOCV:S3PL vouloir S2PL =O3PL=O3SG=CL.LOC:DF.DT=IPF apporter:BEN  
 ‘Ils veulent que vous le leur apportiez là-bas.’

La variante =a est beaucoup plus rare, sauf dans le wolof de Mauritanie où elle est assez fréquente (Dialo et al. 1984 : 8, 28). Elle semble être une variante libre de =y (165-166).

165) a. *Nañu=y ubbi bunt =bi !* (Diouf 2009 : 175)  
 OPT:S3PL=IPF fermer:INV porte =CLb:DF.PX  
 ‘Qu'on ouvre la porte (comme règle) !’

b. *Nañu=a ubbi bunt =bi !* (Diouf 2009 : 175)  
 OPT:S3PL=IPF fermer:INV porte =CLb:DF.PX  
 ‘Qu'on ouvre la porte (comme règle) !’

166) a. *Mu =ngi=y nelaw.* (Diouf 2003 : 478)  
 PRO3SG=PRST:PX=IPF dormir  
 ‘Il est en train de dormir.’

b. *Mu =ngi=a nelaw.* (Diouf 2003 : 251)  
 PRO3SG=PRST:PX=IPF dormir  
 ‘Il est en train de dormir.’

### 3.2.3. Valeur et emplois du verbe auxiliaire d'imperfectif

Le perfectif indique que la situation est vue comme un tout délimité dans le temps, alors que l'imperfectif indique que la situation n'est pas délimitée dans le temps, mais explicite la structure

interne de la situation (Bybee et al. 1994). Ainsi, l'imperfectif regroupe plusieurs catégories aspectuelles (Comrie 1976 : 25) :

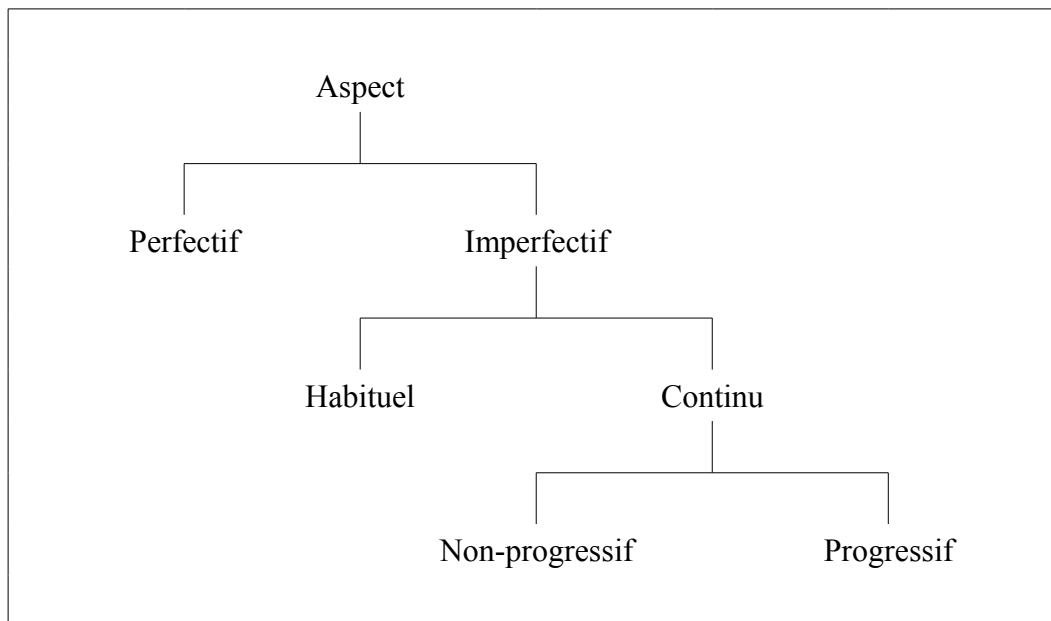


Figure 3.1 - Classification des oppositions aspectuelles

Le verbe auxiliaire d'imperfectif *di* (et ses allomorphes *d-*, *=y* et *=a*) a une valeur générale d'imperfectif. Comme le note Voisin (2010 : 144), « il présente le procès comme non achevé au point de référence temporelle ». Ainsi, en fonction du contexte et/ou de son interaction avec les différents marqueurs prédicatifs, il pourra renvoyer à une valeur de progressif (167a), d'habituel (167b) ou de futur (167c). Ainsi, ce verbe « recouvre les différents champs que donne Comrie (1976) à l'aspect *imperfective* » (Voisin 2010 : 144).

167) a. *Sama jaaro =laa=y jéex.* (Diouf 2003 : 281)  
 POSS1SG bague =FOCC:1SG=IPF chercher\_en\_fouillant  
 'Je fouille pour trouver ma bague.'

b. *Bu =ma=y dem tefes,* (Diouf 2003 : 395)  
 TEMP =1SG=IPF partir plage  
*carax =yii =laa=y sol.*  
 sandale =CLy:DEM.PX =FOCC:1SG=IPF porter  
 'Quand il m'arrive d'aller à la plage, je porte ces sandales.'

- c. *Déwén laa=y dem Sapon.* (Diouf 2003 : 103)  
 an\_prochain FOCV:S1SG=IPF partir Japon  
 ‘C'est l'an prochain que je vais aller au Japon.’

### 3.3. Le passé

Comme un grand nombre de langues (Timberlake 2007 : 305 ; Dixon 2010 : 154), le wolof connaît une opposition temporelle entre non-passé et passé. Le non-passé constitue la forme non marquée. Selon le contexte, la construction prédicative et/ou la présence du verbe auxiliaire d'imperfectif, il peut avoir une valeur de présent (168a-b) ou de futur (169a-b).

- 168) a. *Dama =la nob.* (Diouf 2003 : 260)  
 FOCV:S1SG =O2SG aimer  
 ‘Je t'aime.’

- b. *Dama =ko=y nettali sama gént =gi.* (Diouf 2003 : 144)  
 FOCV:S1SG =O3SG=IPF raconter POSS1SG rêve =CLg:DF.PX  
 ‘Je lui raconte mon rêve.’

- 169) a. *Dama=y dem Gore ëllëg.* (Diouf 2003 : 395)  
 FOCV:S1SG=IPF partir Gorée demain  
 ‘Je vais à Gorée demain.’

- b. *Ëllëg, nga wat =leen.* (Diouf 2003 : 362)  
 demain s2SG couper\_les\_cheveux =O3PL  
 ‘Demain, tu leur couperas les cheveux.’

Certaines propositions non marquées semblent avoir une valeur de passé. Ainsi, dans les exemples (170a-b), la situation a clairement eu lieu avant le moment d'énonciation. Ce fait est même explicitement affirmé en (170b), via le nom *biig* (nuit dernière). Néanmoins, si ces propositions renvoient à une situation ayant eu lieu dans le passé du point de vue du temps physique (*time*), elles ne relèvent pas du passé du point de vue du temps grammatical (*tense*). En effet, dans ce type d'énoncés, l'aspect importe plus que le temps. Autrement dit, le locuteur décrit une situation

qui, certes, a lieu dans le passé, mais surtout qui est finie au moment de référence (qui est ici identique au moment d'énonciation). Grammaticalement, il s'agit donc bien de propositions au perfectif présent. D'ailleurs, on notera que, dans une certaine mesure, ce décalage entre *time* et *tense* est également présent dans les traductions françaises des exemples, l'auxiliaire étant conjugué au présent de l'indicatif.

170) a. *Dama lãmbaatu ba daj caabi =ji.* (Diouf 2003 : 195)  
 FOCV:S1SG tâtonner jusque trouver clé =CLj:DF.PX  
 'J'ai tâtonné pour trouver la clef.'

b. *Dama birale biig yépp.* (Diouf 2003 : 71)  
 FOCV:S1SG rester\_éveillé nuit\_dernière CLy:TOT  
 'Je suis resté éveillé toute la nuit dernière.'

Si le non-passé constitue la forme non marquée, le passé est toujours explicitement marqué. L'expression de ce trait connaît quelques variations en fonction de l'éloignement temporel (*remoteness*) et du type de proposition.

### 3.3.1. Le marqueur de passé (*w*)oon

La plupart des auteurs considèrent que le passé est exprimé par le marqueur (*w*)oon (Perrin 2005 : 162). Ce marqueur est compatible avec toutes les constructions prédicatives (à l'exception des injonctives). Néanmoins, l'analyse de ce marqueur est relativement problématique. En effet, il ne semble pas avoir le même statut morphosyntaxique dans toutes les constructions.

Dans les constructions prédicatives focalisantes, au parfait, au subjonctif-consécutif et dans les relatives, il peut être analysé comme un suffixe *-oon* apparaissant sur le premier verbe de la proposition (171a-b). Comme le suffixe de négation (§ 3.1.1.2), un *w-* épenthétique est inséré si le verbe fini par une voyelle (171c), et si la proposition est à l'imperfectif, *-oon* se suffixe au verbe auxiliaire *di*, provoquant la chute de la voyelle finale du verbe au lieu de l'insertion de la consonne épenthétique (171d).

171) a. *Dama dem-oon Faas.* (Diouf 2003 : 117)  
 FOCV:S1SG partir-PAS Fès  
 'J'étais allé à Fès.'

b. *Dafa* =*la* *bëgg-oon*=*a* *mbaleñfayj*. (Diouf 2009 : 216)

FOCV.S3SG =O2SG vouloir-PAS=DV tromper

‘Il voulait te tromper.’

c. *Dafa* *bàyyi -woon* *ay* *waa-juram*. (Diouf 2009 : 48)

FOCV.S1SG abandonner-PAS IDF:CLy parent:POSS3SG

‘Il avait abandonné ses parents.’

d. *Dama* *d-oon* *làqarci wëñ* =*gi*. (Diouf 2003 : 196)

FOCV.S1SG IPF-PAS démêler fil =CLg:DF.PX

‘Je démêlais le fil.’

Avec la négation affixale, il peut apparaître comme un suffixe verbal se situant après le suffixe de négation (172a). Néanmoins, dans ce contexte, le *w-* est également attesté (172b-c) (Church 1981 : 117). Or, une telle épenthèse n'est pas justifiée par le système phonologique de la langue (§ 0.4.4.2). Ainsi, dans ces cas, *woon* ne peut pas être analysé comme un affixe. La voyelle de ce marqueur s'harmonise avec la voyelle du verbe (173a-b) (cf. Ka 1994 : Ch. 1), ce qui tend à montrer qu'il s'agit d'un clitique.

172) a. *Soo* =*ko* *fuuf-ul-oon*... (Diouf 2003 : 121)

HYP.S2SG =O3SG souffler-NEG-PAS

‘Si tu n'avais pas soufflé dessus...’

b. *Bu* *Maam Xaadim julli-wul =woon* *ci* *géej* =*gi*... (Cissé, Mo. 2006 : 600)

TEMP Mame Khadim prier-NEG=PAS PREP:PX mer =CLg:DF.PX

‘Si Mame Khadim n'avait pas prié en mer...’

173) a. *xaal* =*wa* *ñor-ul* =*woon* (Torrence 2005 : 196)

[χæ:l = wə ñɔr-ul = wɔ:n]

[-ATR] [-ATR]

melon =CLw:DF.DT ê\_mûr-NEG =PAS

‘le melon qui n'était pas mûr’





passé) » (Diouf 2003 : 372). En effet, dans certaines relatives, *woon* peut apparaître en l'absence d'un verbe et occupe la position du verbe de la proposition. Il peut être analysé comme un verbe « être » au passé à valeur existentielle (175a) ou locative (175b).

175) a. *Seef =ba woon =a =ko gën-oon=a ubbeeku.* (Diouf 2003 : 141)  
 chef =CLb:DF.DT être;PAS =FOCS=O3SG ê\_plus-PAS=DV fermer:INV:MOY  
 ‘L'ancien chef était plus ouvert que lui.’  
 (litt. ‘C'est le chef qui existait qui était plus ouvert que lui.’)

b. *Yuri =na siddéem =si woon* (Diouf 2009 : 587)  
 vider =PRF.S3SG jujube =CLs:DF.PX être;PAS  
*ci poosam yépp.*  
 PREP:PX poche:POSS3SG CL.CH;PL:TOT  
 ‘Il a vidé tous les jujubes qui étaient dans sa poche.’

L'existence du verbe *wonni* (ne plus avoir cours) est un argument supplémentaire en faveur de cette analyse. En effet, ce verbe est dérivé du verbe *woon* par ajout du suffixe verbal d'inversif *-i* (176a) (Fal 1999 : 88 ; Diouf 2009 : 62). On constate que le radical *woon* subit également plusieurs changements morphophonologiques : réduction de la longueur de la voyelle et gémination de la consonne finale (176b). Il s'agit de changements attendus pour cette dérivation ; l'ajout du suffixe de l'inversif entraîne ce type de changements morphophonologiques du radical (176c) (Ka 1981 : 16-18).

176) a. *La woon, wonn-i =na.* (Diouf 2003 : 371)  
 CL.CH;SG:DF.DT être;PAS être;PAS/INV-INV =PRF.S3SG  
 ‘Ce qui avait cours n'a plus cours.’

b. *woon > wonn-i* (Diouf 2003 : 371)  
 être;PAS être;PAS/INV-INV  
 ‘était’ ‘n'est plus’

c. *suul > sull-i* (Ka 1981 : 17)  
 enterrer enterrer/INV-INV  
 ‘enterrer’ ‘déterrer’

Nous pouvons également analyser *woon* comme un verbe dans l'équivalent passé de certains prédicats non verbaux. Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.4), la construction focalisation du complément peut être utilisée pour former des prédicats non verbaux (177a). Au passé, le marqueur *woon* se place après le marqueur prédicatif *la* (177b). À partir de ces exemples, on pourrait supposer que *la* est une copule pouvant prendre le suffixe de négation *-(w)oon*. Néanmoins, au moins deux arguments viennent infirmer cette hypothèse. Premièrement, aucun autre suffixe verbal n'est possible dans ce type de construction. Par exemple, il est impossible d'ajouter le suffixe *-(w)ul* au marqueur prédicatif *la*. Pour nier ce type de prédicat, il faut utiliser la copule négative *du* (§ 3.1.4.1). Deuxièmement, le marqueur *woon* ne se place pas immédiatement après le marqueur prédicatif *la*, mais après l'indice de personne (178a) et les pronoms clitiques (179a). Or, cette position est celle qu'occupe le verbe lexical dans les prédicats verbaux (178b-179b). Ainsi, dans ce type de construction, nous pouvons analyser *woon* comme un verbe.

177) a. *Ndaw su jekk =la.* (Diouf 2003 : 166)  
 dame CLs:REL être\_élégant =FOCC  
 'C'est une dame élégante.'

b. *Xarekat bu aaytal =la woon.* (Diouf 2003 : 44)  
 guerrier CLb:REL être\_brave =FOCC être;PAS  
 'C'était un brave combattant.'

178) a. *Sunu maam =yi, ay ceggio =la-ñu woon.* (Diouf 2003 : 81)  
 POSS1PL ancêtre =CLy:DF.PX IDf:CLy animiste =FOCC-S3PL être;PAS  
 'Nos ancêtre étaient des animistes.'

b. *Ñi dée, barsàq =la-ñu nekk.* (Diouf 2003 : 63)  
 CL.HUM;PL:DF.PX être\_mort au-delà =FOCC-S3PL se\_trouver  
 'Les défunts sont au séjour des morts.'

179) a. *Benn jinne =la =fi woon.* (Diouf et al. 2009 : 36)  
 CLb:SING djinn =FOCC =CL.LOC:DF.PX être;PAS  
 'Il était une fois un djinn.' (litt. 'C'était ici un djinn.')

- b. *Bëccëgu ndarakàmm =la =fi agsi.* (Diouf 2003 : 240)  
 en\_plein\_jour =FOCC.S3SG =CL.LOC:DF.PX arriver  
 ‘Il est arrivé ici en plein jour.’

Cette analyse fonctionne aussi avec les prédicats non verbaux locatifs. Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.3), le présentatif peut être utilisé pour former des prédicats locatifs (180a). Au passé, le marqueur *woon* se place après le marqueur prédicatif *a ng-* (180b). À partir de ces exemples, on pourrait supposer que *a ng-* est une copule pouvant prendre le suffixe de négation *-(w)oon*. Néanmoins, comme pour la focalisation du complément, deux arguments viennent infirmer cette hypothèse. Premièrement, aucun autre suffixe verbal n'est possible dans ce type de construction. Par exemple, il est impossible d'ajouter le suffixe *-(w)ul* au marqueur prédicatif *a ng-*. Pour nier ce type de prédicat, il faut introduire le verbe *nekk* (se trouver) (§ 3.1.4.2). Deuxièmement, le marqueur *woon* ne se place pas immédiatement après le marqueur prédicatif *a ng-*, mais après les pronoms clitiques (181a). Or, cette position est celle qu'occupe le verbe lexical dans les prédicats verbaux (181b).

- 180) a. *Sama baay =a nga ca tool =ba.* (Diouf 2003 : 349)  
 POSS1SG père =PRST:DT PREP:DT champ =CLb:DF.DT  
 ‘Mon père est au champ.’

- b. *Ndakaaru yépp =a nga woon ca céet =ga.* (Diouf 2003 : 81)  
 Dakar CL.CH;PL:TOT=PRST:DT être;PAS PREP:DT nocés =CLg:DF.DT  
 ‘Tout Dakar était aux nocés.’

- 181) a. *Mu =ngi =fi woon léegi.* (Diouf 2003 : 513)  
 PRO3SG=PRST:PX =CL.LOC:DF.PX être;PAS maintenant  
 ‘Il était là il y a un instant.’

- b. *Mu =ngi =ko takk ci kojór =bi.* (Diouf 2003 : 188)  
 PRO3SG=PRST:PX =O3SG attacher PREP:PX cou-de-pied =CLb:DF.PX  
 ‘Il l'a attaché au cou-de-pied.’

Cette analyse semble également pertinente avec le dernier type de prédicats non verbaux n'utilisant pas la copule *di*. Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.2), la construction focalisation du sujet

peut être utilisée pour former des prédicats équatifs (182a). Au passé, le marqueur *woon* se place après le marqueur précatif *a* (182b). Or, cette position est celle qu'occupe le verbe lexical dans les prédicats verbaux (182c).

182) a. *Ku mën te defoo* (Shawyer 2009 : 50)

CL.HUM;SG:REL pouvoir et faire:PRF;NEG.S2SG

*lu yàqu yaw =a.*

CL.CH;SG:REL gâter:MOY PRO2SG =FOCS

‘Qui peut et n'empêche, pêche.’

(litt. ‘Qui peut et tu ne fais pas, ce qui est endommagé c'est toi.’)

b. *Jëkkër =ji, Yàmbaadu, di =ko xool, xam ni* (Diouf et al. 2009 : 96)

époux =CLj:DF.PX Yambadou IPF =O3SG regarder savoir COMP

*kii jabaram =a woon, leegi garab =la...*

CL.HUM;SG:DEM.PX femme:POSS3SG =FOCS être;PAS maintenant arbre =FOCC

‘Le mari, Yambadou, le regardait, sachant que

ça avait été son épouse et que maintenant c'était un arbre...’

c. *Guy gu réy =a nekk* (Diouf 2003 : 290)

baobab CLg:REL être\_gros =FOCS se\_trouver

*ca buntu këram.*

PREP:DT porte:GEN maison:POSS3SG

‘Il y a un gros baobab devant sa maison.’

Par ailleurs, analyser *woon* comme un verbe permettrait d'expliquer sa position dans les propositions au parfait négatif. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, le marqueur *woon* se place après l'indice de personne et les pronoms clitiques (183a). Or, cette position est celle qu'occupe le verbe dans les compléments phrastiques à l'infinitif (183b). Néanmoins, contrairement au verbe à l'infinitif (184b), *woon* n'entraîne jamais l'apparition du marqueur de dépendance verbale (184a). De plus, dans ce contexte, il semble difficile de considérer *woon* comme un verbe « être » au passé comme dans les prédicats non verbaux.

183) a. *Sóoraale-wu-ma =ko =woon.* (Diouf 2003 : 488)

prévoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG =PAS

‘Je n'avais pas prévu ça.’

b. *Mën-u-ma* =ko **lekk** *su amul* *bëgëj.* (Diouf 2003 : 66)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG manger si avoir:NEG purée\_d'oseille  
 'Je ne peux pas en manger s'il n'y a pas de purée d'oseille.'

184) a. *Mën-u-ma* =woon=a *séentu* *jafe-jafe* =yii. (Diouf 2003 : 488)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG =PAS=DV pressentir difficulté =CLy:DEM.PX  
 'Je ne pouvais pas entrevoir ces difficultés.'

b. *Mën-u-ma=a* *bañ=a* *dem ca* *céet* =ga. (Diouf 2003 : 522)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG=DV refuser=DV partir PREP:DT nocés =CLg:DF.DT  
 'Je ne peux pas manquer d'aller aux nocés.'

Enfin, notons que le marqueur de passé est incompatible avec les constructions prédicatives injonctives, c'est-à-dire l'impératif, l'optatif et le prohibitif (Dialo 1981a : 30 ; Diouf 2009 : 179-184).

Pour résumer, le marqueur de passé est compatible avec toutes les constructions prédicatives à l'exception des constructions prédicatives injonctives. Il est également possible dans les propositions subordonnées relatives et complétives, et est compatible avec un verbe à l'infinitif. Néanmoins, le statut morphosyntaxique de ce marqueur diffère selon le type de proposition. Dans une proposition non négative, il peut être analysé comme un suffixe verbal *-(w)oon*. À l'imperfectif, il se suffixe au verbe auxiliaire *di*. Avec la négation affixale, il peut se comporter soit comme un suffixe verbal *-oon*, soit comme un clitique =woon. Par ailleurs, il peut apparaître sans verbe support dans plusieurs types de propositions. Dans ces cas, il peut être analysé comme un verbe *woon* (« être » au passé). Au parfait négatif, à la troisième personne du singulier et en l'absence de pronom objet, il peut être analysé comme un suffixe verbal *-oon*. Dans tous les autres contextes, il se réalise comme un mot pouvant être analysé comme un verbe. Enfin, au futur son statut est plus complexe. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.2), cette construction est issue de la grammaticalisation du parfait imperfectif. Ce processus n'étant pas achevé, le marqueur de passé tend à se comporter comme un suffixe *-oon* sur le verbe auxiliaire *di*.<sup>84</sup>

84 Fal (1999 : 88) mentionne également la possibilité d'ajouter *woon* directement sur un nom (i), mais nous n'avons trouvé aucune occurrence de ce type de construction dans les corpus.

(i) *sama jabar woon*  
 POSS1SG épouse PAS  
 'mon épouse d'alors, mon ex-épouse'

Tableau 3.2 - Statut du marqueur de passé (*w*)oon

	Prédicat verbal		Prédicat non verbal
	Non-négatif	Négatif	
Impératif	Incompatible		
Optatif			
Subjonctif-Consécutif	Suffixe verbal -( <i>w</i> )oon	Suffixe -oon sur l'auxiliaire <i>bañ</i>	
Infinitif		Suffixe verbal -oon (ou Verbe <i>woon</i> ?)	
Parfait (Futur)		Suffixe verbal -oon ou Clitique =woon	
Focalisation du verbe			
Focalisation du sujet			
Focalisation du complément			
Présentatif		Verbe <i>woon</i>	
Relatif			

### 3.3.2. Le passé reculé

En plus du marqueur de passé (*w*)oon, on note l'existence d'un autre marqueur de passé -(*w*)aan ou -aa. Contrairement au marqueur (*w*)oon, le marqueur -(*w*)aan ou -aa peut toujours être analysé comme un suffixe, et a des emplois très limités. Au perfectif, il n'est attesté que dans les subordonnées temporelles (185a-b) (Church 1981 : 122).

185) a. *Bu =nu jòge-waan ekool,* (Diouf 2003 : 164)

TEMP =S1PL provenir-PASR école

*dem jéexaatu gerte ci tool =yi.*

partir fouiller arachide PREP:PX champs =CLy:DF.PX

‘En revenant de l'école, nous allions fouiller dans les champs pour trouver des arachides.’

b. *Bu =nu jàngi-wul-aan,* (Diouf 2003 : 390)

TEMP =S1PL apprendre:AND-NEG-PASR

*danu d-aan rëbbi xodd.*

FOCV:S1PL IPF-PASR chasser:AND aigrette

‘Quand nous n'allions pas en classe, nous allions chasser l'aigrette.’

En revanche, à l'imperfectif, il est attesté dans tous les types de propositions, à l'exception des injonctives (Church 1981 : 122). Dans ce cas, *-aan* se suffixe au verbe auxiliaire *di*, provoquant la chute de la voyelle finale du verbe (186a-d).

- 186) a. *Ñi*                    *ñu=y*    *wooye*    *wolof*    *tɛy*,                    (Diouf 2003 : 46)  
 CL.HUM;PL:DF.PX    S3PL=IPF    nommer    wolof    aujourd'hui  
*am*    =*na*            *jamano*    *joo*                    *xam*    *ne*  
 avoir    =PRF.S3SG    époque    CLj:REL.S2SG    savoir    COMP  
*ajab*    =*lañu*            =*leen*    ***d-aan***    *wooye*.  
*ajab*    =FOCC:S3PL    =O3PL    IPF-PASR    appeler  
 'Ceux qu'on appelle « Wolof » actuellement, il fut un temps où on les appelait « Ajab ».'

- b. *Danu*    ***d-aan***    *rëbbi*            *jaar*                    (Diouf 2003 : 153)  
 FOCV:S1PL    IPF-PASR    chasser:AND    rat\_palmiste  
*ba*    *nu=y*            *xale*.  
 TEMP    S1PL=COP    enfant  
 'Nous allions chasser des rats palmistes quand nous étions enfants.'

- c. *Sama*    *yaay*    ***d-aan***    =*na*            =*ma*    *ñawal*    *yére*    *ndëll*. (Diouf 2003 : 242)  
 POSS1SG    mère    IPF-PASR    =PRF.S3SG    =O1SG    coudre:BEN    habit molleton  
 'Ma mère me cousait des habits en molleton.'

- d. *Am-oon*    =*na*            *ay*            *buur*    *yu*            ***d-aan***    *tàpp*                    (Diouf 2003 : 449)  
 avoir-PAS    =PRF.S3SG    IDF:CLy    roi    CLy:REL    IPF-PASR    châtrer  
*ñenn*            *ci*            *seeni*            *jaam*.  
 CL.HUM;PL:SING    PREP:PX    POSS3PL:PL    esclave  
 'Il y avait des rois qui châtraient certains de leurs esclaves.'

À l'imperfectif négatif, il est essentiellement attesté dans des propositions au parfait négatif. Néanmoins, il ne se place pas après le suffixe de négation comme au perfectif (185b), ni après l'indice de personne et les pronoms clitiques comme le marqueur *woon*. Il perd sa consonne finale, se réduisant à *-aa*, et se suffixe au verbe auxiliaire *di*, provoquant la chute de la voyelle finale du verbe. Le suffixe du parfait négatif, l'indice de personne et les pronoms clitiques se placent après lui (187a-b).



187) a. *Sa doom =ji dafa cappe.* (Diouf 2003 : 80)  
 POSS2SG enfant =CLj:DF.PX FOCV.S3SG être\_chétif  
*Xanaa d-aa-wuloo =ko nàmpal ?*  
 est-ce\_donc\_que IPF-PASR-PRF;NEG.S2SG =O3SG téter:CAUS  
 ‘Ton enfant est chétif. Est-ce que tu ne l’allaitais pas ?’

b. *Dañu =ko folli ndax* (Diouf 2003 : 129)  
 FOCV:S3PL =O3SG élire:INV parce\_que  
*d-aa-wul taxawu liggéeykat =yi.*  
 IPF-PASR-PRF;NEG.S3SG assister travailler:AGT =CLy:DF.PX  
 ‘On l’a destitué car il ne défendait pas les travailleurs.’

Déterminer la valeur de ce suffixe en wolof contemporain est relativement difficile. Certains auteurs l'analysent comme une marque de passé reculé,<sup>85</sup> utilisée pour indiquer que la situation a eu lieu à un moment très éloigné du moment d'énonciation (Sauvageot 1965 : 127 ; Nussbaum et al. 1970 : 375). Pour d'autres auteurs, ce suffixe a une valeur habituelle ou itérative dans le passé (Church 1981 : 124 ; Diouf 2009 : 144 ; Perrin 2005 : 165).

Ces divergences d'analyse sont essentiellement dues aux contraintes d'emploi de ce marqueur. Notre hypothèse est la suivante : le suffixe *-(w)aan* est un suffixe de passé reculé, utilisé essentiellement à l'imperfectif et/ou dans des subordonnées temporelles. Ces contraintes d'emploi tendent à réanalyser ce suffixe comme un marqueur de passé habituel.<sup>86</sup> Ainsi, dans les exemples (185a-b), le suffixe *-(w)aan* exprime uniquement le passé reculé ; le caractère habituel de la situation est exprimé par *bu* (quand). De même, dans les exemples (186a-d) et (187a-b), la valeur habituelle ou itérative est exprimée par le verbe auxiliaire d'imperfectif *di*. Néanmoins, dans l'exemple (186d), le verbe de la principale porte le suffixe du passé *-oon* alors que le verbe de la relative porte le suffixe du passé reculé *-aan*. Or, la situation décrite dans la relative n'est pas antérieure à celle de la principale ; elles sont nécessairement concomitantes. Deux analyses peuvent être proposées pour expliquer cette situation. Premièrement, le suffixe *-aan* ne pouvant apparaître sur un verbe au parfait, la seule manière d'exprimer le passé dans la principale est le suffixe *-oon*. Deuxièmement, le suffixe *-aan* n'exprime pas le passé reculé, mais le passé habituel. La distinction entre *-oon* et *-aan* n'est plus temporelle, mais aspectuelle. De fait, on pourrait pousser cette analyse

85 Terme emprunté à Benveniste (1965 : 75) correspondant au *remote past* de Bybee et al. (1994 : 98).

86 Cette réanalyse a également pu être renforcée par la proximité formelle entre le suffixe *-(w)aan* et le suffixe d'itératif *-(w)aat*.

en considérant que *daan* n'est plus décomposable en synchronie, mais doit plutôt s'analyser comme un adverbe exprimant le passé habituel. Néanmoins, l'existence d'un suffixe verbal *-aan* dans certaines propositions (185a-b) et la position syntaxique de *daan* (186a-d) rend cette dernière analyse contestable.

### 3.3.3. L'antérieur ou passé relatif

Comme nous l'avons vu en (§ 2.4.5), dans les subordonnées temporelles et hypothétiques, le verbe de ces propositions doit prendre un suffixe *-ee*. Suivant Fal (1999 : 122) et Perrin (2005 : 369), nous analysons ce suffixe comme un marqueur d'antériorité, c'est-à-dire que « l'occurrence à laquelle réfère la proposition subordonnée succède dans le temps à l'occurrence à laquelle réfère la proposition principale » (Perrin 2005 : 369). Il s'agit donc d'une marque de passé relatif au sens de Comrie (1985a : Ch. 3). En effet, la situation décrite dans la subordonnée n'est pas antérieure au moment de l'énonciation (ce qui est la définition d'un passé absolu), mais est antérieure à un moment de référence défini dans la principale (188a-c).

188) a. *Bi ma agsi-ee, dafa tēb, langaamu =ma.* (Diouf 2003 : 196)  
 TEMP s1SG arriver-ANT FOCV.S3SG sauter s'agripper =o1SG  
 'Quand je suis arrivé, il a sauté et s'est accroché à moi.'

b. *Bu =nu dégg-ee sab dēnnu,* (Diouf 2003 : 102)  
 TEMP =s1PL entendre-ANT POSS2SG:CLb rugissement  
*gaajo =ga dina tas.*  
 danse =CLg:DF.DT FUT.S3SG prendre\_fin  
 'Quand nous entendrons ton rugissement, la partie de danse prendra fin.'

c. *Su =ma =la =ko jaay-ee* (Diouf 2003 : 133)  
 HYP =s1SG =o2SG =o3SG vendre-ANT  
*ci njég =loolu, dina =ma gaañ.*  
 PREP:PX prix =CLI:DEM.PX FUT.S3SG =o1SG blesser  
 'Si je te le vends à ce prix, cela me portera préjudice.'

### 3.3.4. Passé et conditionnel

En wolof, l'expression du conditionnel est liée à l'expression du passé. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.2.1), avec le marqueur de passé (*w*)oon, un énoncé au futur (ou au parfait imperfectif) peut avoir une lecture conditionnelle (189a-b). Exprimer le conditionnel comme un « futur dans le passé » est un procédé relativement fréquent dans les langues (Comrie 1985a : 75).

189) a. *Digaale =bi ci diggante réewi* (Diouf 2003 : 537)

partenariat =CLb:DF.PX PREP:PX intervalle pays:GEN.PL

*Afrik =yi d-oon =na baax.*

Afrique =CLy:DF.PX IPF-PAS =PRF.S3SG être.bon

‘Le partenariat entre les pays africains serait une bonne chose.’

b. *Mbañ-gàcce d-oon =na =fi baax.* (Diouf 2003 : 563)

rideau IPF-PAS =PRF.S3SG =CL.LOC:DF.PX être\_bien

‘Un rideau serait bien ici.’

Par ailleurs, avec le marqueur de passé (*w*)oon (190a-b), ou le suffixe de passé reculé *-(w)aan* (190c), une subordonnée hypothétique aura une valeur de subordonnée contrefactuelle (Perrin 2005 : 173-176). Là encore, ce procédé est attesté dans d'autres langues, comme l'anglais ou le français (Perrin 2012 : 86). Ainsi, dans la traduction française des exemples (190a-c), le verbe de la subordonnée est également au passé.

190) a. *Su =ma yore -woon caabi =ji,* (Diouf 2003 : 434)

HYP =s1SG avoir\_avec\_soi-PAS clé =CLj:DF.PX

*nu dem ci néeg =bi.*

s1PL partir PREP:PX chambre =CLb:DF.PX

‘Si j'avais la clé, nous irions dans la chambre.’

b. *Su mbaxana d-oon naan yóor,* (Diouf 2003 : 409)

HYP coiffe IPF-PAS boire cerveau

*kenn du =ko sol.*

CL.HUM;SG:SING FUT;NEG.S3SG =o3SG porter

‘Si la coiffure buvait le cerveau, personne ne la porterait.’

- c. *Soo bëgg-aan dugal woto ci réew =mi, (...)* (Diouf 2003 : 201)  
 HYP:S2SG vouloir-PASR entrer:CAUS voiture PREP:PX pays =CLm:DF.PX  
 ‘Si tu voulais importer une voiture dans le pays, (...)’

Comme nous l'avons vu en (§ 2.4.5), *bu* introduit généralement une subordonnée temporelle. Cependant, avec le marqueur (*w*)*oon*, la subordonnée aura une valeur de subordonnée contrefactuelle (191a) ; dans ce contexte *bu* et *su* sont synonymes (Perrin 2008 : 75). Ainsi, les subordonnées temporelles sont incompatibles avec le marqueur de passé. Dans ce type de subordonnées, le passé absolu se marque à l'aide du marqueur déictique sur le subordonnant. Le marqueur *-i* indique le passé (191a), et le marqueur *-a* indique le passé reculé (191b) (Perrin 2008 : 74).<sup>87</sup>

- 191) a. *Boo xam-oon caay-caay =gi ci gone =gii !* (Diouf 2003 : 78)  
 TEMP:S2SG savoir-PAS espièglerie =CLg:DF.PX PREP:PX enfant =CLg:DEM.PX  
 ‘Si tu savais l'esprit coquin qui anime cet enfant !’

- b. *B-i ma =ko gis-ee keroog,* (Diouf 2003 : 216)  
 TEMP-PAS s1SG =O3SG VOIR-ANT l'autre\_jour  
*dafa d-oon mbaaru.*  
 FOCV.S3SG IPF-PAS marcher\_comme\_une\_marionette  
 ‘Quand je l'ai vu l'autre jour, il marchait comme une marionnette.’

- c. *B-a mu dem-ee Popongin* (Diouf 2003 : 386)  
 TEMP-PASR s3SG partir-ANT Poponguine  
*daaw, dafa xëm-oon.*  
 an\_dernier FOCV.S3SG s'évanouir-PAS  
 ‘Quand il était allé à Popenguine l'an dernier, il s'était évanoui.’

Enfin, il existe un morphème *koon* (ou *konte*), qui peut être analysé comme un marqueur d'irrealis (Perrin 2005 : 177-179). Ce marqueur apparaît dans un nombre très limité de contextes. Il est uniquement attesté dans les subordonnées contrefactuelles négatives dont le verbe est une copule (192a), et dans les propositions principales au parfait suivant une subordonnée contrefactuelle (192b).

<sup>87</sup> cf. (§ 2.4.5) pour une explication de ce phénomène.

192) a. *Su d-ul koon jat, julli aay.* (Diouf 2003 : 162)  
 HYP.S3SG COP-NEG IRR pantalon prier être\_mal  
 ‘Sans le port du pantalon, il serait mal de prier.’

b. *Su =ma =ko xam-oon, wax koon =naa =ko.* (Perrin 2005 : 177)  
 HYP =S1SG =O3SG SAVOIR-PAS dire IRR =PRF:S1SG =O3SG  
 ‘Si je l'avais su, je l'aurais dit.’

Le marqueur *koon* tend à disparaître en wolof contemporain (Church 1981 : 138-139 ; Perrin 2005 : 178). Néanmoins, si l'on en croit les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle, son emploi était beaucoup plus étendu dans un état antérieur de la langue. Selon Kobès (1869 : 254-257), ce marqueur est compatible avec le parfait, le parfait négatif, le futur, le futur négatif, la focalisation du sujet, la focalisation du complément, la focalisation du verbe. De plus, il est généralement décrit comme étant en distribution complémentaire avec le marqueur de passé (*w)oon*.

### 3.4. La voix

La voix peut être défini comme un mécanisme dans lequel une modification du syntagme verbal (affixation ou auxiliation) provoque une réorganisation de la relation entre les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques liés au prédicat (Nouguier-Voisin 2002 : 72). Le wolof a cinq voix, marquées essentiellement par des suffixes de dérivation (Tableau 3.3) : la voix moyenne (193a), la voix causative (193b), la voix applicative (193c), la voix de co-participation (193d), et la voix antipassive (193e).<sup>88</sup>

193) a. *Gaynde =yi sang-u =nañu* (Nouguier-Voisin 2002 : 113)  
 lion =CLy:DF.PX laver-MOY =PRF:S3PL  
*ci dëx =gii.*  
 PREP:PX fleuve =CLg:DEM.PX  
 ‘Les lions se sont lavés dans ce fleuve.’

b. *Bax-al =na ñebbe =ji.* (Nouguier-Voisin 2002 : 152)  
 bouillir-CAUS =PRF.S3SG niébé =CLj:DF.PX  
 ‘Il a fait bouillir les niébés.’

88 Pour une description complète du système des voix en wolof, voir Nouguier-Voisin (2002).

c. *Mu teg-al =leen xeex =wi jëkk* (Nouguier-Voisin 2002 : 218)

s3SG poser-APPL =O3PL pierre =CLw:DF.PX être\_premier

*ci taax =mi.*

PREP:PX construction =CLm:DF.PX

‘Il a posé pour eux la première pierre sur la construction.’

d. *Rey-ante =nañu.* (Nouguier-Voisin 2002 : 286)

tuer-RECP =PRF:S3PL

‘Ils se sont entre-tués.’

e. *Xaj =bii du màtt-e.* (Nouguier-Voisin 2002 : 310)

chien =CLb:DEM.PX FUT;NEG.S3SG mordre-ANTIP

‘Ce chien ne mord pas.’

Tableau 3.3 - Liste des suffixes de voix<sup>89</sup>

<b>Voix moyenne</b>	-u
<b>Voix causative</b>	-e, -al, -le, -lu, -loo
<b>Voix applicative</b>	-e, -al
<b>Voix de co-participation</b>	-oo, -e, -ante, -andoo, -aale
<b>Voix antipassive</b>	-e

Il convient de noter que si la majorité des voix sont exprimées par des suffixes de dérivation verbale, le réfléchi (194a) et le causatif (194b) peuvent être exprimés lexicalement.

194) a. *Bëgg =na bopp-am.* (Nouguier-Voisin 2002 : 100)

aimer =PRF.S3SG tête-POSS3SG

‘Il s'aime.’

b. *Yaa tax =ma dem.* (Nouguier-Voisin 2002 : 137)

PRO2SG:FOCS causer =s1SG partir

‘C'est à cause de toi que je pars.’

89 Extrait de Nouguier-Voisin (2002 : 91).



# CHAPITRE 4 - LA STRUCTURE ARGUMENTALE

Les arguments (sujet et objet) et satellites du verbe sont susceptibles d'apparaître soit sous forme lexicale (notés respectivement *S*, *O*, *X* dans les schèmes présentés au Chapitre 2), soit sous forme pronominale (notés respectivement *s*, *o*, *x*).

## 4.1. Les arguments et satellites lexicaux

Par argument (ou satellite) lexical, nous désignons un argument (ou satellite) du verbe ayant la forme d'un syntagme, généralement nominal.<sup>90</sup> Il convient tout d'abord de noter que les noms sont répartis en classes nominales.<sup>91</sup> Il existe dix marqueurs de catégorisation nominale, huit au singulier : *k*, *b*, *g*, *m*, *w*, *j*, *l*, *s*, et deux au pluriel : *ñ*, *y*. Ces marqueurs n'apparaissent jamais sur le nom, mais uniquement sur les déterminants et le relativiseur. En plus de leur rôle dans la classification des substantifs, certains marqueurs de classe ont un sens spécifique. C'est le cas des classes *k*- (qui réfère à un individu humain), *ñ*- (qui réfère à des individus humains ; pluriel de *k*-) et *l*- (qui réfère à une chose). Il faut ajouter à cette liste les marqueurs *f*- (locatif), *n*- (qui réfère à la manière) et *c*- (partitif, préposition<sup>92</sup>), qui, bien que n'étant pas (ou plus) des marqueurs de classe, sont susceptibles de rentrer dans les mêmes types de construction que les autres marqueurs.

La structure du syntagme nominal peut être plus ou moins complexe. Il peut se réduire à sa tête, soit sous la forme d'un nom propre (195a), soit sous la forme d'un nom nu (195b).

195) a. [Omar] =lañuy teeru. (Diouf 2003 : 338)

Omar =FOCC:S3PL:IPF accueillir

'On accueille Omar.'

b. [Cere] =laay togg. (Diouf 2003 : 338)

couscous =FOCC:S1SG:IPF cuisiner

'Je prépare du couscous.'

90 Pour une description plus complète du syntagme nominal, voir Guérin (2011).

91 Pour un traitement approfondi de la notion de « classe nominale », voir Creissels (1999), Kihm (2003) et Aikhenvald (2000).

92 Pour une analyse détaillée de *ci/ca*, voir Perrin (2005 : 484-535).



Il peut également s'agir d'un syntagme nominal simple constitué d'un nom et d'un ou plusieurs déterminants (196a-b). Il existe plusieurs types de déterminants : individualisateur, augmentatif, totaliseur, article défini, article indéfini, démonstratif et interrogatif.<sup>93</sup> Tous ces déterminants se construisent à partir d'un marqueur de classe et, dans le cas des déterminants définis, indéfinis et démonstratifs, d'un marqueur déictique.<sup>94</sup> Le marqueur proximal (-i) indique que l'entité déterminée est proche dans l'espace ou dans le temps ; le marqueur distal (-a) indique que l'entité déterminée est éloignée dans l'espace ou dans le temps ; le marqueur d'indétermination (-u) indique que l'entité déterminée se situe dans un espace ou un temps indéterminé.

196) a. [Màngo =bii] =laa bëgg. (Diouf 2003 : 70)  
 mangue =CLb:DEM.PX =FOCC:S1SG vouloir  
 'C'est cette mangue que je veux.'

b. Wool [beneen xale =bi] ! (Diouf 2003 : 67)  
 appeler:IMP.S2SG CLb:ALT enfant =CLb:DF.PX  
 'Appelle l'autre enfant !'

Enfin, le syntagme nominal peut être complexe. Il peut s'agir d'une construction génitive (197a), relative (197b-c) ou de syntagmes coordonnés (197d). Le génitif est formé à l'aide d'un morphème génitif suffixé au nom tête, immédiatement suivi par le syntagme génitif.<sup>95</sup> La relative nécessite un relativiseur qui se situe après le nom de domaine et avant le verbe de la relative.<sup>96</sup>

197) a. [Ndox-um teen] =a =ko gënal. (Diouf 2009 : 139)  
 eau-GEN puits =FOCS =O3SG être\_mieux:BEN  
 'L'eau de puits est meilleure pour lui.'

b. [Jëkkër ju baax] =laa =ko yéene. (Diouf 2003 : 571)  
 mari CLj:REL être\_bon =FOCC:S1SG =O3SG souhaiter  
 'Je lui souhaite un bon mari.'

93 Pour une liste exhaustive des déterminants du wolof, voir Fal et al. (1990 : 20), Ma. Cissé (2007 : 56-57), Diouf (2009 : 173) ou Guérin (2011 : 111).

94 Ce type de marqueur entre également dans la construction des prépositions, du relativiseur, du marqueur prädicatif du présentatif ainsi que, dans une certaine mesure, du génitif.

95 Pour une analyse détaillée des constructions génitive et possessive en wolof, voir Guérin (2015a).

96 Pour une analyse détaillée des relatives en wolof, voir Sall (2005).

- c. [*Xaalis =bi nga =ko may*] (Diouf 2003 : 284)  
 argent =CLb:DF.PX s2SG =o3SG offrir  
 =a =ko tax=a ràkkaaju.  
 =FOCS =o3SG causer=DV être\_surexcité  
 ‘C'est à cause de l'argent que tu lui as donné qu'il est surexcité.’

- d. *Dénku =naa [Yàlla =ak yonent =bi].* (Diouf 2003 : 101)  
 confier:MOY =PRF:S1SG Dieu =avec prophète =CLb:DF.PX  
 ‘Je m'en remets à Dieu et à son prophète.’

#### 4.1.1. Le sujet lexical

La position syntaxique du sujet lexical n'est pas la même dans toutes les constructions prédicatives. Il se place entre le marqueur prédicatif et le verbe dans les constructions optatif, focalisation du complément et prohibitif (198a), alors qu'il se place avant le marqueur prédicatif dans toutes les autres constructions (198b) (Ch. 2).

- 198) a. *Bu xaj =bi dugg !* (Church 1981 : 104)  
 PROH chien =CLb:DF.PX entrer  
 ‘Que le chien n'entre pas !’

- b. *Rajo =bi =dafa yàqu.* (Diouf 2003 : 399)  
 radio =CLb:DF.PX =FOCV.S3SG gâter:MOY  
 ‘La radio est cassée.’

Par ailleurs, lorsque le sujet lexical est topicalisé, il se place en tête de phrase (199a-b) (Sall 2005 : 107-119).

- 199) a. *Lawbe =bi, =moo gaañu.* (Sall 2005 : 108)  
 bûcheron =CLb:DF.PX =PRO3SG:FOCS blessier:MOY  
 ‘Le bûcheron, il s'est blessé.’

b. *Mool* *yu* *bare*, (Diouf 2003 : 227)

**pêcheur** CL<sub>y</sub>:REL être\_nombreux

*gaalu* *motoor* =*lañu* *am*.

bateau:GEN moteur =FOCC:S3PL avoir

‘Beaucoup de pêcheurs ont des bateaux à moteur.’

(litt. ‘Beaucoup de pêcheurs, ceux sont des bateaux à moteur qu'ils ont.’)

#### 4.1.2. L'objet lexical

Quelque soit la construction prédicative, l'objet lexical est placé sur le bord droit du prédicat (200a-b) (Ch. 2). Néanmoins, lorsque l'objet lexical est focalisé, il est placé immédiatement avant le marqueur prédicatif *la* (200c). Lorsqu'il est topicalisé, l'objet lexical se place en tête de phrase et est repris par un pronom objet (200d) (Sall 2005 : 114).

200) a. *Max* =*yi* *lekk* =*nañu* ***matt mépp***. (Diouf 2003 : 214)

termite =CL<sub>y</sub>:DF.PX manger =PRF:S3PL **bois** CL<sub>m</sub>:TOT

‘Les termites ont rongé tout le bois.’

b. *Ëllëg* =*lañuy* *indi* ***warugar*** =*wi*. (Diouf 2003 : 362)

demain =FOCC:S3PL:IPF apporter **dot** =CL<sub>w</sub>:DF.PX

‘C'est demain qu'ils vont apporter la dot.’

c. ***Kaabar*** =*wi* =*laa* *jaay*. (Diouf 2003 : 178)

**brebis** =CL<sub>w</sub>:DF.PX =FOCC:S1SG vendre

‘C'est la brebis que j'ai vendue.’

d. ***Sa*** ***mbër*** =*mi*, (Diouf 2003 : 167)

POSS2SG **champion** =CL<sub>m</sub>:DF.PX

*jëllam* =*bi* =*dafa* =*ko* *bett*.

chute:POSS3SG =CL<sub>b</sub>:DF.PX =FOCV.S3SG =O3SG surprendre

‘Ton champion a été surpris par sa chute.’ (litt. ‘Ton champion, sa chute l'a surpris.’)

Par ailleurs, le wolof ne distingue pas formellement les deux objets d'un verbe ditransitif. Néanmoins, plusieurs règles régissent l'ordre linéaire et l'interprétation sémantique des objets

lexicaux (Becher 2005 : 19-21) :

- Ordre linéaire = Nom propre > SN défini > SN indéfini (201a-b).
- Les objets [+animé] sont interprétés comme bénéficiaires, les [-animé] comme thèmes (201a).
- Si les deux objets sont [+animé], l'objet défini est considéré comme bénéficiaire, l'objet indéfini comme thème (201c).
- Si les caractéristiques des objets sont identiques (définitude et animacité), l'objet en première position est interprété comme bénéficiaire (201d-e).

201) a. *Jox* =*naa* [*xale bu jigéen =ji*] (Becher 2005 : 19)  
 donner =PRF:S1SG enfant CLb:REL ê\_femelle =CLj:DF.PX  
 [*benn velo*].  
 CLb:SING vélo  
 'J'ai donné un vélo à la fille.'

b. *Jox* =*naa* [*Faatu*] [*gaynde =gi*]. (Becher 2005 : 20)  
 donner =PRF:S1SG Fatou lion =CLg:DF.PX  
 'J'ai donné le lion à Fatou.'

c. *Jox* =*naa* [*xale bu jigéen =ji*] (Becher 2005 : 19)  
 donner =PRF:S1SG enfant CLb:REL ê\_femelle =CLj:DF.PX  
 [*genn gaynde*].  
 CLg:SING lion  
 'J'ai donné un lion à la fille.'

d. *Jox* =*naa* [*xale bu jigéen =ji*] (Becher 2005 : 19)  
 donner =PRF:S1SG enfant CLb:REL ê\_femelle =CLj:DF.PX  
 [*gaynde =gi*].  
 lion =CLg:DF.PX  
 'J'ai donné le lion à la fille.'

- e. *Jox* =*naa* [*gaynde* =*gi*] (Becher 2005 : 19)  
 donner =PRF:S1SG lion =CLg:DF.PX  
 [*xale bu jigéen* =*ji*].  
 enfant CLb:REL être\_femelle =CLj:DF.PX  
 ‘J’ai donné la fille au lion.’

Si les caractéristiques des objets (définitude et animacité) rentrent en conflit avec ces règles, l'objet ayant la fonction de bénéficiaire doit être placé dans un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *ci*. Par exemple, si le bénéficiaire est défini alors que le thème est indéfini, l'objet ayant la fonction de bénéficiaire est placé dans un syntagme prépositionnel (202a) ; ou si le bénéficiaire est défini alors que le thème est un nom propre, l'objet ayant la fonction de bénéficiaire est placé dans un syntagme prépositionnel (202b) (Becher 2005 : 19-21).

- 202) a. *Jox* =*naa* [*velo* =*bi*] (Becher 2005 : 19)  
 donner =PRF:S1SG vélo =CLb:DF.PX  
 [*ci benn xale bu jigéen*].  
 PREP:PX CLb:SING enfant CLb:REL être\_femelle  
 ‘J’ai donné le vélo à une fille.’

- b. *Jox* =*naa* [*Faatu*] [*ci gaynde* =*gi*]. (Becher 2005 : 20)  
 donner =PRF:S1SG Fatou PREP:PX lion =CLg:DF.PX  
 ‘J’ai donné Fatou au lion.’

### 4.1.3. Le satellite lexical

Les satellites (ou adjoints) du verbe ou de la proposition « ajoutent des informations dont la nature ne dépend pas du type précis de procès signifié par le verbe » (Creissels 2006a : 274). Le satellite peut être un syntagme prépositionnel (203a), un adverbe (203b), un syntagme nominal (203c) ou un nom nu (203d).

- 203) a. *Dinaa* =*fa* *ñów* *ci* *ngoön* =*gi*. (Diouf 2003 : 253)  
 FUT:S1SG =CL.LOC:DF.DT venir PREP:PX après-midi =CLg:DF.PX  
 ‘Je viendrai là-bas dans l’après-midi.’

b. *Duma* =*ko* *def* ***mukk.*** (Diouf 2003 : 515)  
 FUT;NEG:S1SG =O3SG faire **jamais**  
 ‘Je ne le ferai jamais.’

c. ***Bii*** *yoon* *duma* =*la* *woo.* (Diouf 2003 : 408)  
 CLB:DEM.PX **fois** FUT;NEG:S1SG =O2SG appeler  
 ‘Cette fois-ci je ne t'appellerai pas.’

d. *Dina* *dem* *Màkka* ***déwén.***<sup>97</sup> (Diouf 2003 : 106)  
 FUT.S3SG aller La\_Mecque **an\_prochain**  
 ‘Il ira à La Mecque l'an prochain.’

Le satellite est généralement placé en tête ou en fin de proposition (203a-d). Néanmoins, certains adverbes peuvent se placer entre le verbe et l'objet lexical (204a). On remarque également que l'adverbe *rekk* (seulement) peut apparaître entre le marqueur prédicatif *dafa* et le verbe lexical (204b). Enfin, la particule d'irrealis *koon* apparaît généralement entre le verbe et le marqueur prédicatif *na* (204c) (Perrin 2005 : 177).

204) a. *Wóolu-wuma* ***lool*** *tirngël* =*bi.* (Diouf 2003 : 345)  
 se.fier-PREF;NEG:S1SG **trop** corde =CLB:DF.PX  
 ‘Je ne me fie pas trop à la corde.’

b. *Sa* *xarit* =*bi* *moom* =*dafa* ***rekk*** *féex.* (Diouf 2003 : 123)  
 POSS2SG ami =CLB:DF.PX PRO3SG =FOCV.S3SG **seulement** être\_sans\_gêne  
 ‘Ton ami est pour le moins sans-gêne.’

c. *Su* =*ma* =*ko* *xam-oon,* *wax* ***koon*** =*naa* =*ko.* (Perrin 2005 : 177)  
 HYP =S1SG =O3SG savoir-PAS dire **IRR** =PRF:S1SG =O3SG  
 ‘Si je l'avais su, je l'aurais dit.’

97 Le mot *déwén* n'est pas un adverbe, mais un nom, appartenant à la classe j- (Diouf 2003 : 103) ou à la classe s- (Fal et al. 1990 : 60).

## 4.2. Les arguments pronominaux

Les pronoms peuvent être définis comme des morphèmes dont les référents seraient susceptibles d'être représentés par des syntagmes nominaux. Leur sens lexical est fondamentalement relatif au contexte discursif et ne met en jeu que secondairement les caractéristiques sémantiques intrinsèques de leur référent (Creissels 2006a : 81).

Comme dans de nombreuses langues (Creissels 2006a : 92-95), on peut distinguer en wolof des pronoms personnels forts (ou emphatiques) et des pronoms personnels faibles. Les pronoms faibles se subdivisent en pronoms sujets et pronoms objets :

Tableau 4.1 - Inventaire des pronoms personnels<sup>98</sup>

		Pronom fort		Pronom faible		
				Sujet		Objet
		Libre	Lié	Libre	Lié	
SG	1	<i>man</i>	<i>ma-</i>	<i>ma</i>	<i>-(m)a</i>	<i>ma</i>
	2	<i>yow</i>	<i>ya-</i>	<i>nga</i>	<i>-(ng)a</i>	<i>la</i>
	3	<i>moom</i>	<i>mu-</i>	<i>mu</i>	∅	<i>ko</i>
PL	1	<i>nun</i>	<i>nu-</i>	<i>nu</i>	<i>-nu</i>	<i>nu</i>
	2	<i>yeen</i>	<i>yeen-</i>	<i>ngeen</i>	<i>-(ng)een</i>	<i>leen</i>
	3	<i>ñoom</i>	<i>ñu-</i>	<i>ñu</i>	<i>-ñu</i>	<i>leen</i>

Notons que le réflexivisation n'est pas exprimée par un pronom. La construction réfléchie est constituée d'un syntagme nominal comprenant un déterminant possessif accordé au sujet et le mot *bopp* (tête) (205a-b).

205) a. *Yaa =ko def-al sa bopp.* (Diouf 2003 : 525)  
 PRO2SG:FOCS =O3SG faire-BEN POSS2SG tête  
 'Tu l'as fait toi-même.'

b. *Moo dem-al bopp-am.* (Diouf 2003 : 525)  
 PRO3SG:FOCS partir-BEN tête-POSS3SG  
 'Elle est partie d'elle-même.'

98 Nous pouvons remarquer que le paradigme des déterminants possessifs est morphologiquement lié au paradigme des pronoms personnels : *sama* (1SG), *sa* (2SG), *-am* (3SG), *sunu* (1PL), *seen* (2-3PL).

### 4.2.1. Les pronoms forts

Les pronoms forts sont aptes à occuper les mêmes positions syntaxiques que les syntagmes nominaux (206-207). L'emploi de ces pronoms implique toujours une emphase, puisqu'ils apparaissent uniquement en position de topique (206a-b) ou de focus (207a-b).

206) a. *Moom, duma =ko woo.* (Diouf 2003 : 227)  
**PRO3SG** FUT;NEG:S1SG =O3SG appeler  
'Lui, je ne l'appellerai pas.'

b. *Ndull =mi, duma =ko jaay.* (Diouf 2003 : 245)  
**mil** =CL<sub>m</sub>:DF.PX FUT;NEG:S1SG =O3SG vendre  
'Le mil, je ne le vendrai pas.'

207) a. *Yow =la woo.* (Diouf 2003 : 410)  
**PRO2SG** =FOCC.S3SG appeler  
'C'est toi qu'il a appelé.'

b. *Xédd bu mag =la jénd.* (Diouf 2003 : 384)  
**brochet** CL<sub>b</sub>:REL être.grand =FOCC.S3SG acheter  
'C'est un grand brochet qu'il a acheté.'

Nous considérons, comme Diouf (1985 : 15-20), que les pronoms sujets des constructions focalisation du sujet et présentatif sont des formes contractées des pronoms forts. Deux arguments viennent soutenir cette hypothèse. Premièrement, comme nous l'avons vu en (§ 2.5), dans ces deux constructions le sujet est focalisé et est placé en première position (208a-b). Ces caractéristiques le rapprochent de l'objet de la focalisation du complément qui occupe également la première position syntaxique (208c).

208) a. *Ma=a =ko def.* (Diouf 2003 : 208)  
**PRO1SG**=FOCS =O3SG faire  
'C'est moi qui l'ai fait.'



b. *Ma=a ngi=y*      *ñów.*      (Diouf 2003 : 565)  
**PRO1SG=PRST:PX=IPF**      venir  
 ‘J’arrive.’

c. *Man =la=y*      *waxal.*      (Diouf 2003 : 358)  
**PRO1SG =FOCC.S3SG=IPF**      parler:APPL  
 ‘C’est à moi qu’il parle.’

Par ailleurs, la forme contractée des pronoms forts est attestée dans d’autres contextes. En effet, lorsqu’un pronom fort est suivi de la conjonction de coordination *ak* (avec, et), il peut apparaître sous une forme contractée (209a-c) (Diouf 2009 : 36 ; Torrence 2013a : 47).

209) a. *Mook*      *Omar*      *la.*      (Diouf 2003 : 227)  
*mu=ak*      *Omar*      =*la*  
**PRO3SG=avec Omar**      =FOCC  
 ‘C’est lui et Omar.’

b. *Yaak*      *Omar*      *dangeen*      *di*      *dem*      *Pari.*      (Diouf & Yaguello 1991 : 99)  
*ya=ak*      *Omar*      =*dangeen*      *di*      *dem*      *Pari*  
**PRO2SG=avec Omar**      =FOCV.S2PL IPF      aller Paris  
 ‘Omar et toi vous allez à Paris.’

c. *Ñook*      *yeenay*      *ànd.*      (Diouf 2003 : 269)  
*ñu=ak*      *yeen=a=y*      *ànd*  
**PRO3PL=avec PRO3PL=FOCS=IPF**      aller\_avec  
 ‘Ce sont eux et vous qui irez ensemble.’

Ainsi, les pronoms forts apparaissent sous une forme libre, c’est-à-dire morphologiquement autonome, lorsqu’ils sont en fonction de topique (206a) ou d’objet de la construction focalisation du complément (207a). Par contre, ils apparaissent sous une forme liée lorsqu’ils sont en fonction de sujet des constructions focalisation du sujet (208a) et présentatif (208b), ou lorsqu’ils sont suivis de la conjonction de coordination *ak* (209a-c). Dans ces trois derniers cas, le pronom fort s’amalgame au marqueur prédicatif ou à la conjonction. Notons que le pronom de deuxième personne du pluriel n’a pas de forme liée, il apparaît toujours en forme libre : *yeen*.

Tableau 4.2 - Inventaire des pronoms personnels forts

		Pronom fort		Formes contractées		
		Libre	Lié	+ ak (avec)	+ a (FOCS)	+ a ngi (PRST)
SG	1	* <i>ma-n</i> → <i>man</i>	<i>ma-</i>	<i>maak</i>	<i>maa</i>	<i>maa ngi</i>
	2	* <i>ya-w</i> → <i>yow</i>	<i>ya-</i>	<i>yaak</i>	<i>yaa</i>	<i>yaa ngi</i>
	3	* <i>mu-am</i> → <i>moom</i>	<i>mu-</i>	<i>mook</i>	<i>moo</i>	<i>mu (a) ngi</i>
PL	1	* <i>nu-n</i> → <i>nun</i>	<i>nu-</i>	<i>nook</i>	<i>noo</i>	<i>nu (a) ngi</i>
	2	* <i>ya-een</i> → <i>yeen</i>	<i>yeen-</i>	<i>yeen ak</i>	<i>yeena</i>	<i>yeena ngi</i>
	3	* <i>ñu-am</i> → <i>ñoom</i>	<i>ñu-</i>	<i>ñook</i>	<i>ñoo</i>	<i>ñu (a) ngi</i>

Ces formes contractées mettent en évidence la structure interne des pronoms forts. En effet, les pronoms de première personne prennent un *-n* final, et les pronoms de troisième personne prennent un *-am* final<sup>99</sup> (Sauvageot 1965 : 92 ; Njie 1982 : 114-115 ; Torrence 2013a : 54). Concernant le pronom de deuxième personne du singulier, nous pouvons supposer que le *-w* final est une consonne épenthétique<sup>100</sup> insérée pour fermer la syllabe, et le lieu d'articulation de la voyelle s'harmonise avec le [w].<sup>101</sup> Le pronom de deuxième personne du pluriel est constitué du pronom de seconde personne *ya-* et du morphème *-een*.

Par ailleurs, on peut également identifier un ensemble de pronoms non personnels ayant un comportement morphosyntaxique similaire à celui des pronoms personnels forts. En effet, la plupart des déterminants construits à partir d'une classe nominale peuvent être utilisés comme pronoms. Il peut s'agir d'un démonstratif (210a), d'un singulatif (210b), d'une forme exprimant l'altérité (210c), d'un totalisateur (210d) ou d'un interrogatif (210e).<sup>102</sup>

210) a. **N-ale** =*lañu* =*ko=y* *defe*. (Diouf 2003 : 234)

CL.MNR-DEM.DT =FOCC:S3PL =O3SG=IPF faire:APPL

‘C'est comme cela qu'on le fait.’

b. **F-enn** =*laa* *dul* *dem*. (Diouf 2003 : 125)

CL.LOC-SING =FOCC:S1SG IPF:NEG aller

‘Je n'irai nulle part.’

99 Ce *-am* final est formellement identique au déterminant possessif de troisième personne du singulier *-am* : *kër-am* ‘sa maison’ (Torrence 2013a : 59).

100 Le [w] est l'une des consonnes épenthétiques les plus répandues en wolof (Diouf 2009 : 38).

101 La variante *yaw* est également attestée en wolof contemporain (Diouf 2003 : 410).

102 Pour une description complète des déterminants, voir Guérin (2011 : Ch. 4).

- c. *Ndare k-eneen* =*la woon...* (Diouf 2003 : 240)  
 même\_si CL.HUM;SG-ALT =FOCC.3SG être;PAS  
 ‘Même si c'était un autre...’
- d. *Ñ-épp* =*a dellu gannaaw.* (Diouf 2003 : 77)  
 CL.HUM;PL-TOT =FOCS retourner arrière  
 ‘Tout le monde recula.’
- e. *L-an* =*nga=y def?* (Diouf 2003 : 195)  
 CL.CH;SG-Q =FOCC.S2SG=IPF faire  
 ‘Que fais-tu ?’

Tableau 4.3 - Inventaire des pronoms forts non personnels<sup>103</sup>

		Humain		Chose		Locatif	Manière	Autre classe <sup>104</sup>	
		SG	PL	SG	PL				
		<i>k</i>	<i>ñ</i>	<i>l</i>	<i>y</i>				<i>f</i>
Démonstratif	Déictique	<i>kii</i>	<i>ñii</i>	<i>lii</i>	<i>yii</i>	<i>fii</i>	<i>nii</i>	<i>bii</i>	
		<i>kile</i>	<i>ñile</i>	<i>lile</i>	<i>yile</i>	<i>file</i>	<i>nile</i>	<i>bile</i>	
		<i>kee</i>	<i>ñee</i>	<i>lee</i>	<i>yee</i>	<i>fee</i>	<i>nee</i>	<i>bee</i>	
		<i>kale</i>	<i>ñale</i>	<i>lale</i>	<i>yale</i>	<i>fale</i>	<i>nale</i>	<i>bale</i>	
	Anaphorique	<i>kookii</i>	<i>ñooñii</i>	<i>loolii</i>	<i>yooyii</i>	<i>foofii</i>	<i>noonii</i>	<i>boobii</i>	
		<i>kooku</i>	<i>ñooñu</i>	<i>loolu</i>	<i>yooyu</i>	<i>foofu</i>	<i>noonu</i>	<i>boobu</i>	
		<i>kookule</i>	<i>ñooñule</i>	<i>loolule</i>	<i>yooyule</i>	<i>foofule</i>	<i>noonule</i>	<i>boobule</i>	
		<i>kooka</i>	<i>ñooña</i>	<i>loola</i>	<i>yooya</i>	<i>foofa</i>	<i>noona</i>	<i>booba</i>	
		<i>kookale</i>	<i>ñooñale</i>	<i>loolale</i>	<i>yooyale</i>	<i>foofale</i>	<i>noonale</i>	<i>boobale</i>	
		<i>kookee</i>	<i>ñooñee</i>	<i>loolee</i>	<i>yooyee</i>	<i>foofee</i>	<i>noonee</i>	<i>boobee</i>	
	Singulatif		<i>kenn</i>	<i>ñenn</i>	<i>lenn</i>	<i>yenn</i>	<i>fenn</i>	<i>nenn</i>	<i>benn</i>
	Altérité		<i>keneen</i>	<i>ñeneen</i>	<i>leneen</i>	<i>yeneen</i>	<i>feneen</i>	<i>neneen</i>	<i>beneen</i>
Totalisateur		<i>képp</i>	<i>ñépp</i>	<i>lépp</i>	<i>yépp</i>	<i>fépp</i>		<i>bépp</i>	
Interrogatif		<i>kan</i>	<i>ñan</i>	<i>lan</i>	<i>yan</i>	<i>fan</i>	<i>nan</i>	<i>ban</i>	

Toutes les classes nominales sont attestées dans ces pronoms, mais les classes fonctionnelles sont

103 Pour un inventaire complet de ces pronoms/déterminants, voir Fal et al. (1990 : 20) ou Ma. Cissé (2007 : 56-57).

104 La classe *b-* est uniquement donnée à titre d'illustration. Toutes les autres classes sont possibles.

particulièrement fréquentes. Il peut s'agir de la classe des humains (210c-d), des « choses » (210e), des locatifs (210b) ou de la classe exprimant la manière (210a).

Enfin, on peut ajouter à cette liste les pronoms interrogatifs *kañ* (quand), *ñaata* (combien) et *naka* (comment)<sup>105</sup> qui ont également un comportement morphosyntaxique similaire à celui des pronoms personnels forts.

#### 4.2.2. Les pronoms sujets

Les pronoms faibles sujets s'emploient dans toutes les constructions prédicatives qui ne focalisent pas le sujet. Ils apparaissent sous une forme libre, c'est-à-dire morphologiquement indépendante, au subjonctif-consécutif (211a) et dans les relatives introduites par un relativiseur finissant par *-i* ou *-a* (211b).

211) a. *Mu tågook jëkkëram.* (Diouf et al. 2009 : 10)  
**s3sg** divorcer:avec mari:POSS3SG  
 ‘Elle avait divorcé de son mari.’

b. *Ba nga solee sama däll =yi...* (Diouf 2003 : 397)  
 TEMP **s2sg** porter:ANT POSS1SG chaussure =CLy:DF.PX  
 ‘Quand tu as mis mes chaussures...’

Par contre, les pronoms sujets apparaissent sous une forme liée dans toutes les autres constructions prédicatives (212a-g), ainsi que dans les relatives introduites par un relativiseur (213a) ou un subordonnant (213b) finissant par *-u*. Dans toutes ces constructions, le pronom sujet s'amalgame au marqueur prédicatif ou au relativiseur.

212) a. *Ceeb =la-a togg.* (Diouf 2003 : 81)  
 riz =FOCC-s**1sg** cuisiner  
 ‘C'est du riz que j'ai cuisiné.’

b. *Gis =na-a xale =bi.* (Diouf 2003 : 70)  
 voir =PRF-s**1sg** enfant =CLb:DF.PX  
 ‘J'ai vu l'enfant.’

<sup>105</sup> *naka* est synonyme de *nan* (cf. Tableau 4.3).

- c. *Dina-a fomm sama yoon.* (Diouf 2003 : 129)  
 FUT-s1SG surseoir POSS1SG chemin  
 ‘Je remettrai mon voyage à plus tard.’
- d. *Na-a am xaalis !* (Church 1981 : 103)  
 OPT-s1SG avoir argent  
 ‘Que j’aie de l’argent !’
- e. *Da-nga dëpp sa simis.* (Diouf 2003 : 102)  
 FOCV-s2SG mettre\_à\_l’envers POSS2SG chemise  
 ‘Tu as mis ta chemise à l’envers.’
- f. *Doo dem.* (Diouf 2003 : 183)  
*du-a dem*  
 FUT;NEG-s2SG partir  
 ‘Tu ne partiras pas.’
- g. *Mën-u-ma fëey.* (Diouf 2003 : 123)  
 pouvoir-PRF;NEG-s1SG nager  
 ‘Je ne sais pas nager.’
- 213) a. *Jéego boo def...* (Diouf 2003 : 164)  
*jéego bu-a def*  
 pas CLb:REL-s2SG faire  
 ‘Chaque pas que tu fais...’
- b. *Soo demee seen kër...* (Diouf 2003 : 68)  
*su-a dem-ee seen kër*  
 HYP-s2SG partir-ANT POSS3PL maison  
 ‘Si tu vas chez eux...’

En regardant la liste complète des paradigmes de conjugaison du wolof (Church 1981 : 43 ; Njie 1982 : 101-102 ; Torrence 2013a : 39), on constate que presque toutes les constructions prédicatives présentent un paradigme de pronoms sujets liés différent :

Tableau 4.4 - Inventaire des pronoms sujets<sup>106</sup>

		SG			PL		
		1	2	3	1	2	3
<b>Libre</b>		<i>ma</i>	<i>nga</i>	<i>mu</i>	<i>nu</i>	<i>ngeen</i>	<i>ñu</i>
<b>Lié</b>		<i>-(m)a</i>	<i>-(ng)a</i>	<i>-Ø</i>	<i>-nu</i>	<i>-(ng)een</i>	<i>-ñu</i>
FOCC	<i>(la)</i>	■-a	□-nga	■-Ø	■-nu	□-ngeen	■-ñu
PRF	<i>(na)</i>	■-a	□-nga	■-Ø	■-nu	□-ngeen	■-ñu
FUT	<i>di(na)</i>	■-a	□-nga	■-Ø	■-nu	□-ngeen	■-ñu
OPT	<i>na</i>	■-a	■-nga	■-Ø	■-nu	■-ngeen	■-ñu
FOCV	<i>da(fa)</i>	□-ma	□-nga	■-Ø	□-nu	□-ngeen	□-ñu
FUT;NEG	<i>du</i>	■-ma	■-a	■-Ø	■-nu	■-ngeen	■-ñu
HYP	<i>su</i>	■-ma	■-a	■-Ø	■-nu	■-ngeen	■-ñu
TEMP	<i>bu</i>	■-ma	■-a	■-Ø	■-nu	■-ngeen	■-ñu
REL	<i>CL-u</i>	■-ma	■-a	■-mu	■-nu	■-ngeen	■-ñu
PRF;NEG	<i>-u(l)-</i>	□-ma	□-a	■-Ø	□-nu	■-een	□-ñu
PROH	<i>bu(l)</i>	□-ma	■-Ø	□-mu	□-nu	■-een	□-ñu
IMP	<i>-(a)l</i>		■-Ø			□-een	

La diversité des paradigmes n'est pas aussi importante qu'on pourrait le penser. En effet, quelques règles simples permettent de rendre compte de la plupart de ces formes :

- Le pronom 1SG *-ma* perd sa consonne initiale, sauf lorsque la voyelle du marqueur est [u], ainsi que dans la construction Focalisation du verbe.<sup>107</sup>
- Le pronom 2SG *-nga* perd sa consonne initiale dans les constructions dont la voyelle du marqueur est [u]. Il y a alors coalescence vocalique : *u-a* → *oo*.<sup>108</sup> La seule exception concerne la forme du parfait négatif qui est généralement *-uloo* en wolof contemporain (214a). Néanmoins la forme *-oo* est également attestée (214b). Church (1981 : 144) et Fal (1999 : 85) signalent également la forme *-ula*, qui se trouve être la seule forme attestée dans les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle (Dard 1826 : 64 ; Roger 1829 : 83 ; Boilat 1858 : 113 ; Kobès

106 La seconde ligne du tableau présente le paradigme général des pronoms sujets liés. Les lignes suivantes présentent les paradigmes de toutes les constructions prédicatives. La première colonne indique le nom de la construction et la seconde donne la forme du marqueur. Le ■ indique que le marqueur apparaît sous sa forme complète dans l'amalgame avec le pronom sujet, et le □ indique que le marqueur apparaît sous sa forme tronquée (la partie entre parenthèses disparaît). Par exemple, la deuxième personne du singulier du futur est □-nga, c'est-à-dire que le marqueur *di(na)* apparaît sous sa forme tronquée : *di-nga*.

107 Nous reviendrons sur le paradigme de la construction Focalisation du verbe en (§ 11.4).

108 Le *-l* final de la marque de la négation (*-ul*) tombe devant un pronom faible (Diouf 2009 : 198).

1869 : 256). Nous pouvons donc supposer que la forme *-ula* est devenue *-oo* en raison de la chute du *-l*. La forme *-oo* aurait ensuite été réanalysée comme le pronom 2SG, entraînant une réintroduction du suffixe *-ul*.

- Le pronom 3SG n'est jamais exprimé ; le marqueur apparaît seul sous sa forme complète. La seule exception est le prohibitif, où le pronom apparaît sous la forme *mu*. Deux raisons peuvent expliquer cette exception. Premièrement, cette forme permet d'éviter une homophonie avec la subordonnée temporelle. Deuxièmement, le prohibitif étant l'équivalent négatif de l'impératif, il est attendu que la forme non marquée soit la forme de deuxième personne du singulier.
- Le pronom 1PL est *-nu* dans toutes les constructions.<sup>109</sup>
- Le pronom 2PL *-ngeen* perd sa consonne initiale dans les constructions dont la consonne finale est *-l*.
- Le pronom 3PL est *-ñu* dans toutes les constructions.

214) a. *Xam-ul-oo*                    *jërējēf.*                    (Diouf 2003 : 169)  
           savoir-PRF;NEG-S2SG    merci  
           ‘Tu ne sais pas dire merci.’

b. *Xam-oo*                    *ne*    *doktoor =boobu*                    *liggéeyatul.*                    (Diouf 2003 : 494)  
           savoir-PRF;NEG.S2SG    COMP    docteur =CLb:DEM.PX    travailler:ITER:NEG  
           ‘Tu ne sais pas que ce médecin n'exerce plus.’

Indépendamment de leur forme, les paradigmes de pronoms sujets se distinguent par leur distribution (Robert 2000 : 233 ; Guérin 2015b : 151-153). En effet, on constate que le pronom sujet occupe la même position syntaxique que le sujet lexical à l'optatif, la focalisation du complément, le prohibitif, le relative et le subjonctif-consécutif, alors que dans toutes les autres constructions le pronom sujet se place immédiatement après le marqueur prédicatif, alors que le sujet lexical se place en tête d'énoncé (Ch. 2). Par conséquent, à l'optatif, la focalisation du complément, le prohibitif, le relative et le subjonctif-consécutif, il est impossible d'avoir à la fois le sujet pronominal et le sujet lexical (215a-c), à moins que ce dernier ne soit topicalisé (215d). Ainsi, dans ces constructions, le pronom sujet se comporte réellement comme un pronom, c'est-à-dire qu'il remplace un nom.

<sup>109</sup> Un grand nombre de locuteurs ne distinguent plus la première et la troisième personne du pluriel. Ils prononceront *ñu* dans les deux cas (Church 1981 : Ch. 7).

- 215) a. *Na-ñu dem !*  
 OPT-S3PL partir  
 ‘Qu'ils partent !’
- b. *Na xale =yi dem !*  
 OPT **enfant** =CLy:DF.PX partir  
 ‘Que les enfants partent !’
- c. \**Na-ñu xale =yi dem !*  
 OPT-S3PL **enfant** =CLy:DF.PX partir
- d. *Xale =yi, =na-ñu dem !*  
**enfant** =CLy:DF.PX =OPT-S3PL partir  
 ‘Les enfants, qu'ils partent !’

En revanche, dans les autres constructions, la présence du sujet lexical implique nécessairement la présence du sujet pronominal (216a-c). Par ailleurs, on remarque que la place du sujet lexical en tête de phrase est analogue à celle du sujet topicalisé.

- 216) a. *Dem =na-ñu.*  
 partir =PRF-S3PL  
 ‘Ils sont partis.’
- b. *Xale =yi dem =na-ñu.*  
**enfant** =CLy:DF.PX partir =PRF-S3PL  
 ‘Les enfants sont partis.’
- c. \**Xale =yi dem =na.*  
**enfant** =CLy:DF.PX partir =PRF

Si l'on applique les critères définis par Zwicky & Pullum (1983)<sup>110</sup> aux pronoms sujets, on constate qu'ils se comportent plutôt comme des affixes (à l'exception du pronom sujet libre). En effet, ils ont un degré élevé de sélection par rapport à leur hôte, puisqu'il ne peut s'agir que du marqueur prédicatif ou d'un relativiseur. Le paradigme présente une lacune arbitraire, puisque la

110 cf. (§ 5.1.5) pour la liste détaillée des critères.



troisième personne du singulier est non marquée.<sup>111</sup> Ils présentent de nombreuses idiosyncrasies morphophonologiques, puisque leur forme diffère en fonction du marqueur prédicatif (Tableau 4.4). De plus, ils ne peuvent pas s'attacher à une séquence contenant des clitiques. Tous ces critères tendent à montrer que les pronoms sujets du wolof sont des affixes sujets.

Il convient maintenant de s'interroger sur la nature exacte de ces affixes sujets. Corbett (2003 ; 2006 : 99-112) propose de distinguer les « pures » marques d'accord, les affixes pronominaux et les pronoms libres. Les affixes pronominaux occupent une position intermédiaire entre les marques d'accord et les pronoms libres, puisqu'ils se comportent syntaxiquement comme des pronoms libres (ils sont arguments du verbe), mais ils se comportent morphologiquement comme des marques d'accord (ils ne sont pas autonomes) :

Tableau 4.5 - Syntaxe et morphologie des affixes pronominaux

<i>syntaxe</i>	non argument	argument	
<i>élément linguistique</i>	'pure' marque d'accord	affixe pronominal	pronom libre
<i>morphologie</i>	forme flexionnelle		forme libre

Corbett propose cinq critères permettant de distinguer les marques d'accord, les affixes pronominaux et les pronoms libres :

- **Rôles casuels.** Les affixes pronominaux marquent les principales positions argumentales (généralement deux), les marques d'accord n'en marquent qu'une seule, et les pronoms libres les marquent toutes.
- **Référentialité.** Les marques d'accord ont le plus faible degré de référentialité, les affixes pronominaux sont fréquemment référentiels, et les pronoms libres sont généralement référentiels.
- **Contenu descriptif.** Les marques d'accord ont un faible contenu descriptif alors que celui des pronoms est élevé.
- **Équilibre de l'information.** La marque d'accord et le SN auquel elle réfère partagent le même nombre de traits, alors que les pronoms et les affixes pronominaux peuvent exprimer des traits qui ne sont pas portés par le SN.
- **Multireprésentation.** La marque d'accord et le SN indexés au même référent sont

<sup>111</sup> Cette lacune est cependant fréquente dans les langues, étant donné que la troisième personne « a pour fonction d'exprimer la non-personne » (Benveniste 1946 : 228).

généralement tous les deux présents dans la même proposition ; l'affixe pronominal et le SN indexés au même référent peuvent être tous les deux présents dans la même proposition ; alors que le pronom libre et le SN indexés au même référent sont en distribution complémentaire.

En appliquant les critères de Corbett aux pronoms sujets du wolof, on constate qu'ils expriment tous une seule fonction, celle de sujet. Concernant la référentialité, on peut dire que les affixes utilisés à l'optatif, la focalisation du complément, le prohibitif et le relatif sont plutôt référentiels, puisqu'ils sont incompatibles avec un sujet lexical, alors que les affixes utilisés dans les autres constructions sont moins référentiels. Quelque soit la construction, les pronoms sujets ont peu de contenu descriptif car ils ne marquent aucune différence de genre, de classe nominale, etc., seule la personne et le nombre sont marqués. Pour les mêmes raisons, nous pouvons dire que le contenu informatif est relativement équilibré entre un SN sujet et les pronoms sujets. Enfin, la multireprésentation est impossible (ou plutôt possible uniquement lorsque que le sujet lexical est topicalisé) dans les constructions optatif, focalisation du complément et prohibitif alors qu'elle est normale dans les autres constructions (Guerin 2015b : 151-153).

Tableau 4.6 - Statut des pronoms sujets

	<b>Libre</b>	REL	FOCC	OPT	PROH	PRF	FUT	PRF NEG	FUT NEG	FOCV
<b>Morphologie</b>	Libre	Lié								
<b>Rôles casuels</b>	1 (sujet)									
<b>Référentialité</b>	Max.	Élevée				Faible				
<b>Contenu descriptif</b>	Faible									
<b>Équilibre de l'information</b>	À peu près égal									
<b>Multi-représentation</b>	Exclue	Possible (topique)				Normale				
<b>Statut</b>	<i>Pronom libre</i>	<i>Affixe pronominal</i>				<i>Marque d'accord</i>				

Le marquage des rôles casuels, le contenu descriptif et l'équilibre de l'information tendent à montrer que tous les pronoms sujets sont plutôt des marques d'accord. Néanmoins, le degré de référentialité ainsi que la multireprésentation permettent d'opérer une distinction entre les affixes sujets de l'optatif, la focalisation du complément et le prohibitif, et les autres. Les premiers se

rapprochent des affixes pronominaux, alors que les autres sont clairement des marques d'accord. Le seul cas ambiguë concerne les relatives introduites par un relativiseur finissant par *-u*. En effet, dans ces constructions, le degré de référentialité ainsi que la multireprésentation tendent à montrer que le pronom sujet est un pronom libre, mais le critère morphologique nous indique clairement qu'il s'agit d'une forme liée. Nous proposons donc de l'analyser également comme un affixe pronominal.

### 4.2.3. Les pronoms objets

L'objet d'un verbe transitif apparaît sous la forme d'un pronom faible objet dans toutes les constructions prédicatives (217a), sauf lorsqu'il est focalisé (217b) (Ch. 2).

217) a. *Bëkk-dëmb =la =ko jënd.* (Diouf 2003 : 66)  
 avant-hier =FOCC.S3SG =o3SG acheter  
 'C'est avant-hier qu'il l'a acheté.'

b. *Moom =laa wóolu.* (Diouf 2003 : 456)  
 PRO3SG =FOCC:S1SG avoir\_confiance  
 'C'est en lui que j'ai confiance.'

Le paradigme des pronoms objets est identique pour toutes les constructions prédicatives :

Tableau 4.7 - Inventaire des pronoms objets

		Pronom objet
SG	1	<i>ma</i>
	2	<i>la</i>
	3	<i>ko</i>
PL	1	<i>nu</i>
	2	<i>leen</i>
	3	<i>leen</i>

Il convient d'ajouter à cette liste le pronom partitif *ci/ca* (218a), ainsi que le pronom locatif *fi/fa* (218b) qui ont un comportement morphosyntaxique similaire à celui des pronoms objets faibles (Church 1981 : 60).

218) a. *Dama* =*ci* *mos.* (Diouf 2003 : 494)  
 FOCV:S1SG =PRTF:PX goûter  
 ‘J'en ai goûté.’

b. *Dinaa* =*fa* *dem ɛlläg.* (Diouf 2003 : 114)  
 FUT:S1SG =CL.LOC:DT aller demain  
 ‘J'irai là-bas demain.’

Comme pour le pronom sujet, la distribution du pronom n'est pas la même dans toutes les constructions prédicatives. Dans la plupart des constructions, le pronom objet se place entre le marqueur prédicatif et le verbe (219a-d).

219) a. *Xaj* =*bi* =*dafa* =*ko* *màtt.* (Diouf 2003 : 214)  
 chien =CLb:DF.PX =FOCV.S3SG =o3sg mordre  
 ‘Le chien l'a mordu.’

b. *Dinaa* =*ko* *seeti àllarba.* (Diouf 2003 : 48)  
 FUT:S1SG =o3sg VOIR:AND mercredi  
 ‘J'irai le voir mercredi.’

c. *Ngàngoor* =*la-a ngi* =*ko* *topp.* (Diouf 2003 : 250)  
 foule =CLl:DF=PRST:PX =o3sg suivre  
 ‘La foule le suit.’

d. *Maa* =*ko* *def.* (Diouf 2003 : 208)  
 PRO1SG:FOCS =o3sg faire  
 ‘C'est moi qui l'ai fait.’

Comme nous l'avons vu en (§ 4.1.1), le sujet lexical se place également entre le marqueur prédicatif et le verbe à l'optatif, la focalisation du complément et le prohibitif. Dans ces constructions, le pronom objet se place avant le sujet lexical (220a-c).

220) a. *Yàlla* =*na* =*ma* *Yàlla baal !* (Diouf 2003 : 56)  
 Dieu =OPT =o1sg Dieu pardonner  
 ‘Que Dieu me pardonne !’

b. *Ci tēstēn =la =ko pont =bi jam.* (Diouf 2003 : 343)  
 PREP:PX talon =FOCC =o3sg pointe =CLb:DF.PX piquer  
 ‘C'est au talon que la pointe l'a piqué.’

c. *Bu =la sa taar jay !* (Diouf 2003 : 326)  
 PROH =o2sg POSS2SG beauté flatter  
 ‘Ne te laisse pas entraîner par ta beauté !’ (litt. ‘Que ta beauté ne te flatte pas !’)

Les propositions relatives ainsi que les propositions temporelles et hypothétiques présentent une structure similaire. En effet, dans ces constructions, le pronom objet se place entre le relativiseur et le verbe, mais avant le sujet lexical (221a-b).

221) a. *njēbbal =li =la sa doom =yi tàllal* (Diouf 2003 : 257)  
 offrande =CLi:DF.PX =o2sg POSS2SG enfant =CLy:DF.PX présenter  
 ‘l'offrande que tes enfants te présentent’

b. *Su =ko sa baay yégee...* (Diouf 2003 : 407)  
 HYP =o3sg POSS2SG père être\_au\_courant:ANT  
 ‘Si ton père l'apprend...’

En revanche, la place du pronom objet est différente au parfait (222a), à l'impératif (222b), ainsi qu'au subjonctif-consécutif (222c-e) (Voisin 2010 : 145). En effet, dans ces constructions, le pronom objet se place après le verbe, c'est-à-dire dans la même position que l'objet lexical (§ 4.1.2).

222) a. *Gis =nanu =ko.* (Diouf 2009 : 91)  
 voir =PRF:S1PL =o3sg  
 ‘Nous l'avons vu.’

b. *Jél =ko !* (Diouf 2009 : 84)  
 prendre.IMP.S2SG =o3sg  
 ‘Prends-le !.’

c. *Mu def =ko !* (Church 1981 : 53)  
 s3sg faire =o3sg  
 ‘Qu'il le fasse !’

d. *Dafa bëgg nu gis =ko.* (Diouf 2003 : 262)  
 FOCV.S3SG vouloir s1PL voir =o3sg  
 ‘Il veut que nous le voyions.’

e. *Ñëw =na, ngir mu jaay =ko.* (Church 1981 : 53)  
 venir =PRF.S3SG pour s3SG vendre =o3sg  
 ‘Elle est venue pour le vendre.’

L'objet pronominal est une unité phonologiquement faible. En effet, il ne porte pas d'accent lexical et sa voyelle s'harmonise avec celle du mot qui le précède (223a-d) (Ka 1994 : 55).

223) a. *Dangeen =fa génn.* (Ka 1994 : 56)  
 [dɛŋgɛ:n =fɛ gen:]  
 [-ATR] [-ATR] [+ATR]  
 FOCV:S2PL =CL.LOC:DF.DT sortir  
 ‘Vous êtes sortis de là.’

b. *Móodu =dafa =fa xam.* (Ka 1994 : 57)  
 [moɪdu =dɛfɛ =fɛ xɛm]  
 [+ATR] [+ATR] [+ATR] [-ATR]  
 Modou =FOCV.S3SG =CL.LOC:DF.DT savoir  
 ‘Modou connaît cet endroit.’

c. *Xale =ya =dinañu =ko dóor.* (Ka 1994 : 57)  
 [xɛlɛ =jɛ =dinɛɲu =kɔ dɔ:r]  
 [-ATR] [-ATR] [-ATR] [-ATR] [+ATR]  
 enfant =CLy:DF.DT =FUT:S3PL =o3sg frapper  
 ‘Les enfants le frapperont.’

d. *Gis =na =ko.* (Ka 1994 : 55)  
 [gis =nɔ =kɔ]  
 [+ATR] [+ATR] [+ATR]  
 voir =PRF.S3SG =o3sg  
 ‘Il le voit.’

Il convient donc de s'interroger sur son statut morphosyntaxique exact dans la langue : s'agit-il d'un affixe ou d'un clitique ? Si l'on se fie aux critères de Zwicky & Pullum (1983)<sup>112</sup> le pronom objet est un clitique. En effet, il ne présente aucune lacune arbitraire dans la combinaison avec son hôte, puisqu'il peut apparaître avec tous les verbes transitifs. Il ne présente pas non plus d'idiosyncrasie morphophonologique ou sémantique, puisqu'il a toujours la même forme et le même sens, quelque soit son hôte.<sup>113</sup> Enfin, l'unité qu'il forme avec son hôte ne peut être affectée par des règles syntaxiques.

Plus précisément, on peut analyser les pronoms objets comme des clitiques spéciaux<sup>114</sup> (Zribi-Hertz & Diagne 2002 : 872). En effet, ce sont des morphèmes monosyllabiques (*ma, la, ko, nu, leen, leen*), phonologiquement faibles qui remplissent une fonction grammaticale susceptible d'être remplie par un élément non clitique (en l'occurrence un SN), mais qui n'apparaissent pas dans la même position syntaxique. Nous pouvons considérer que l'hôte de ce clitique est la tête syntaxique de la proposition, c'est-à-dire le marqueur prédicatif, ou à défaut (au subjonctif-consécutif et à l'impératif), le verbe lexical. Cette règle de placement permet d'expliquer pourquoi le pronom objet se trouve dans la même position syntaxique que l'objet lexical au parfait, au subjonctif-consécutif et à l'impératif (222a-e), alors qu'il se place avant le verbe dans toutes les autres constructions.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu en (§ 4.1.2), le wolof ne distingue pas formellement les deux objets d'un verbe ditransitif. Néanmoins, plusieurs règles régissent l'ordre linéaire et l'interprétation sémantique des pronoms objets (Becher 2005 : 22-24 ; Church 1981 : 59-60) :

- Ordre linéaire = *ma/nu* > *la* > *leen* > *ko* > *fi/fa/ci/ca* (224a-b).
- Le pronom objet en première position est interprété comme bénéficiaire (224a-b).

224) a. *Jox* =*na* =***ma*** =*ko*. (Becher 2005 : 22)  
 donner =PRF.S3SG =**o1SG** =**o3SG**  
 'Il me l'a donné.'

b. *Dama* =***la*** =***ko*** =***fa*** *bëgg=a yóbbul*. (Diouf 2009 : 100)  
 FOCV.S1SG =**o2SG** =**o3SG** =CL.LOC:DF.DT vouloir=DV emmener:BEN  
 'Je veux te l'y emmener.'

112 cf. (§ 5.1.5) pour la liste détaillée des critères.

113 À l'exception des variations dues à l'harmonie vocalique. Mais ces variations sont prévisibles et ne peuvent donc pas être considérées comme idiosyncrasiques.

114 cf. Zwicky (1977) pour une présentation détaillée de l'opposition clitiques simples / clitiques spéciaux.

Selon ces règles, plusieurs combinaisons de pronoms objets sont impossibles. Dans ces cas, le pronom objet ayant la fonction de bénéficiaire doit être placé dans un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *ci*. Par exemple, si le bénéficiaire est à la troisième personne du singulier alors que le thème est à la première personne du singulier, le pronom objet ayant la fonction de bénéficiaire est placé dans un syntagme prépositionnel (225a) ; ou si le bénéficiaire est à la troisième personne du pluriel alors que le thème est à la deuxième personne du singulier, le pronom objet ayant la fonction de bénéficiaire est placé dans un syntagme prépositionnel (225b) (Becher 2005 : 22-23).

225) a. *Jaay =na =ma [ci moom].* (Becher 2005 : 23)  
 donner =PRF.S3SG =o1sg PREP:PX PRO3SG  
 ‘Il m'a vendu à lui.’

b. *Jaay =na =la [ci ñoom].* (Becher 2005 : 23)  
 donner =PRF.S3SG =o2sg PREP:PX PRO3PL  
 ‘Il t'a vendu à eux.’

Enfin, si l'un des objets est un pronom objet alors que l'autre est un objet lexical, on relève les règles suivantes (Becher 2005 : 21-22) :

- Ordre linéaire = Objet pronominal > Objet lexical (226a).
- Le pronom objet est interprété comme bénéficiaire (226a).

Selon ces règles, il est impossible d'avoir un bénéficiaire exprimé par un objet lexical et un thème exprimé par un pronom objet. Dans ce cas, l'objet lexical ayant la fonction de bénéficiaire doit être placé dans un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *ci* (226b).

226) a. *Jox =naa =ko benn velo.* (Becher 2005 : 21)  
 donner =PRF.S1SG =o3sg CLb:SING vélo  
 ‘Je lui ai donné un vélo.’

b. *Jox =naa =ko [ci benn xale bu jigéen].* (Becher 2005 : 22)  
 donner =PRF.S1SG =o3sg PREP:PX CLb:SING enfant CLb:REL ê.femelle  
 ‘Je l'ai donné à une fille.’



### 4.3. La voix impersonnelle

Le wolof dispose d'un morphème *-ees* qui bloque l'expression de l'argument sujet et donne une valeur impersonnelle au prédicat.<sup>115</sup> Ce marqueur a donc une valeur similaire à celle d'un passif impersonnel. Néanmoins, les marqueurs de passif impersonnel ont également des emplois de passif canonique. Or, le marqueur *-ees* est uniquement utilisé dans des constructions impersonnelles. C'est pour cette raison que Creissels et al. (2015 : 64-65) préfèrent parler de « voix impersonnelle ».

Ce marqueur a un comportement morphosyntaxique idiosyncratique. En effet, au parfait, il se suffixe au verbe lexical comme les suffixes de diathèse (227a-c). Néanmoins, au futur (ou parfait imperfectif), il ne se placera pas sur le verbe lexical, mais sur le verbe auxiliaire *di*, comme les suffixes flexionnels de passé ou de négation (227d-e).

227) a. *Xam=ees =na =ko.* (Creissels et al. 2015 : 64)

savoir=IMPS =PRF =O3SG

‘On sait ça.’

b. (...) *bu =ma =ci duggee leegi,* (Diouf et al. 2009 : 108)

TEMP =1SG =PRTF:PX entrer:ANT maintenant

*man=ees =na =ma def dara.*

pouvoir=IMPS =PRF =O1SG faire quelque\_chose

‘(...) si j'entre maintenant, quelqu'un peut me créer des ennuis.’

c. *Mën=ees-u =ko bëtt.* (Creissels et al. 2015 : 64)

pouvoir-IMPS-PRF;NEG =O3SG percer

‘On ne peut pas porter atteinte à cela.’

d. *Sañsañ =yooyu, d=ees =na =leen doxal.* (Creissels et al. 2015 : 65)

droit =CLy:DEM.PX IPF=IMPS =PRF =O3PL marcher:CAUS

‘Les droits en question, on les met en œuvre.’

e. *Ñam, d=ees-u =ko xeeñtu.* (Diouf 2003 : 558)

aliment IPF-IMPS-PRF;NEG =O3SG renifler

‘Les aliments, on ne les renifle pas.’

<sup>115</sup> Il est généralement traduit par le pronom « on » en français.

Ces exemples pourraient laisser supposer que *-ees* est un suffixe flexionnel. Cependant, dans d'autres constructions, il n'apparaît pas sur le verbe. Ainsi, à la focalisation du complément, il s'amalgame au marqueur prédicatif *la*, faisant chuter sa voyelle finale (228a-b). Dans les relatives, il s'amalgame au relativiseur, faisant chuter sa voyelle finale (le réduisant ainsi à une marque de classe) (229a-c). Dans ces deux cas, *-ees* occupe la même position que l'indice sujet.

228) a. *Noonu* =*l=ees* *di doxale.* (Creissels et al. 2015 : 64)

CL.MNR:DEM.PX =FOCC=**IMPS** IPF *marcher*:CAUS:APPL

'C'est ainsi que l'on procède.'

b. *Foofu* =*l=ees* ? (Perrin 2005 : 122)

CL.LOC:DEM.PX =FOCC=**IMPS**

'C'est où ?'

229) a. *N=ees* =*ko=y* *jëfandikoo.* (Creissels et al. 2015 : 65)

CL.MNR:REL=**IMPS** =O3SG=IPF *utiliser*

'La façon dont on l'utilise.'

b. *F=ees* *di dem.* (Creissels et al. 2015 : 65)

CL.LOC:REL=**IMPS** IPF *aller*

'L'endroit où on va.'

c. *L=ees* *wax-ul.* (Diouf 2003 : 199)

CL.CH;SG:REL=**IMPS** *dire*-NEG

'Ce qu'on n'a pas dit.'

Selon Creissels et al. (2015 : 65), « ce morphème *-ees* ne peut donc être décrit que comme un clitique qui occupe obligatoirement la deuxième position dans la séquence formée par le lexème verbal et les clitics qui s'attachent à sa gauche : si aucun autre clitique ne se place à gauche du lexème verbal, *-ees* s'attache immédiatement à droite du lexème verbal, sinon il se place en deuxième position dans la chaîne des proclitics. » Comme le notent les auteurs, aucun autre morphème ne présente un comportement semblable en wolof. En effet, aucun autre morphème de la langue ne présente ce type de placement, ou ne provoque ce type d'élision vocalique (228-229). Par ailleurs, tous les autres clitics de la langue sont à attaque consonantique ; *-ees* serait le seul clitique à attaque vocalique. De plus, dans les énoncés au futur négatif (ou parfait négatif

imperfectif), il se place entre le verbe et le suffixe de négation (227c;e) ; l'analyser comme un clitique pose donc problème. En effet, soit il faut revoir l'analyse de *-ul* et considérer qu'il s'agit d'un clitique et non d'un suffixe, soit il faut considérer que *-ul* se suffixe à *-ees*. ; dans les deux cas, l'analyse est peu économique et discutable. Enfin, du point de vue de sa fonction, ce marqueur peut être rapproché des marqueurs de diathèse ou des indices de personne ; mais son comportement morphosyntaxique l'exclut de ces deux paradigmes.

#### 4.4. Les schèmes de prédications verbales

Creissels (1991 : 405) définit un schème de prédication comme étant « la structure commune à un ensemble homogène de prédicats, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés combinatoires qui caractérisent la saturation des valences de ces prédicats par des constituants nominaux ou des indices pronominaux ».<sup>116</sup> Par exemple, Creissels (2008 : 77) présente le schème canonique de prédication verbale pour le mandinka :

230) S            p            (O)            V            (X)

*Kódo*        *búka*        *néemo*        *dii*        *mòolu*        *lá*.

argent:DET    HAB;NEG    bonheur:DET    donner    personne:DET:PL    POSTP

‘L'argent ne fait pas le bonheur.’

Il ne semble pas possible de définir un schème canonique pour le wolof en synchronie. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 4.1) et (§ 4.2), la position des arguments lexicaux et des arguments pronominaux varie d'une construction prédicative à l'autre (Tableau 4.8).

On note néanmoins que certaines constructions ont des schèmes formellement identiques :

- Focalisation du sujet, Présentatif :  $S=s=p=o$  *V O*.
- Focalisation du verbe, Futur, Futur négatif :  $S=p-s=o$  *V O*.
- Optatif, Prohibitif, Relatif,<sup>117</sup> Focalisation du complément<sup>118</sup> :  $p-s=o$  *S V O*.

116 Creissels (1983, 1991) introduit la notion de « schème de prédication » afin d'approfondir la notion de « schème d'énoncé » proposée par Houis (1977, 1981).

117 Dans les propositions relatives, le relativiseur a un comportement morphosyntaxique semblable à celui d'un marqueur prédicatif (§ 2.4.4).

118 Si l'on ne tient pas compte de l'élément focalisé.

Tableau 4.8 - Inventaire des schèmes de prédication

	Arguments		Général
	Lexicaux	Pronominaux	
<b>Subjonctif-Consécutif</b>	S V O	s V=o	S s V=o O
<b>Impératif</b>	V-p-s O	V-p-s=o	V-p-s=o O
<b>Parfait</b>	S V=p-s O	V=p-s=o	S V=p-s=o O
<b>Parfait Négatif</b>	S V-p-s O	V-p-s=o	S V-p-s=o O
<b>Focalisation du sujet</b>	S=p V O	s-p=o V	S=s=p=o V O
<b>Présentatif</b>	S=p V O	s-p=o V	S=s=p=o V O
<b>Focalisation du verbe</b>	S=p-s V O	p-s=o V	S=p-s=o V O
<b>Futur</b>	S=p-s V O	p-s=o V	S=p-s=o V O
<b>Futur Négatif</b>	S=p-s V O	p-s=o V	S=p-s=o V O
<b>Focalisation du complément</b>	X=p S V O O=p S V	X=p-s=o V O=p-s V	X=p-s=o S V O O=p-s S V
<b>Optatif</b>	p S V O	p-s=o V	p-s=o S V O
<b>Prohibitif</b>	p S V O	p-s=o V	p-s=o S V O
<b>Relatif</b>	p S V O	p-s=o V	p-s=o S V O

Par ailleurs, on remarque que l'élément focalisé dans les constructions focalisation du sujet, présentatif et focalisation du complément se place immédiatement avant le marqueur prédicatif. Ces constructions ayant un impact sur la structure informationnelle de l'énoncé, on peut considérer que ces éléments mis en focus n'occupent pas une position canonique, mais une position spécifique au focus, située immédiatement avant le marqueur prédicatif :

- 231)    FOC    =p-s        =o    S        V        O
- a.    *Ceeb* =*la*                                    *Omar* *lekk.*                                    'C'est du riz qu'Omar a mangé.'
- riz    =FOCC                                    Omar    manger
- b.    *Démb* =*la*                                    *Omar* *lekk*    *ceeb.*                                    'C'est hier qu'Omar a mangé du riz.'
- hier    =FOCC                                    Omar    manger riz
- c.    *Démb* =*la-a*        =*ko*                                    *lekk.*                                    'C'est hier que je l'ai mangé.'
- hier    =FOCC-s1SG =o3SG                                    manger
- d.    *Omar* =*a*                                    *lekk*    *ceeb.*                                    'C'est Omar qui a mangé du riz.'
- Omar    =FOCS                                    manger riz
- e.    *Ma*    =*a*                                    =*ko*                                    *lekk.*                                    'C'est moi qui l'ai mangé.'
- PRO1SG =FOCS                                    =o3SG                                    manger

- f. *Omar* =*a ngi*                      *lekk*    *ceeb.*    ‘Voici Omar qui a mangé du riz.’  
      *Omar* =PRST:PX                      manger riz
- g. *Ma*    =*a ngi*    =*ko*                      *lekk.*                      ‘Me voici qui en ai mangé.’  
      PRO1SG =PRST:PX    =O3SG                      manger

Néanmoins, ce schème ne s'applique pas à la focalisation du verbe et ne peut donc pas être généralisé à toutes les constructions focalisantes.

# CONCLUSION DE LA PARTIE I

La conjugaison du wolof s'organise autour d'un nombre limité de constructions élémentaires que nous appelons « constructions prédicatives ». Ces constructions encodent différents types de catégories grammaticales : focalisation, aspect, temps, mode et/ou polarité. Nous identifions douze constructions prédicatives : focalisation du sujet (FOCS), présentatif (PRST), focalisation du complément (FOCC), focalisation du verbe (FOCV), parfait (PRF), parfait négatif (PRF;NEG), futur (FUT), futur négatif (FUT;NEG), impératif (IMP), optatif (OPT), prohibitif (PROH) et subjonctif-consécutif (SUBJ). Ces constructions sont en distribution complémentaire. Par exemple, aucune forme verbale ne pourra porter simultanément des valeurs de parfait et de focalisation du sujet, même si aucune contrainte sémantique ne semble s'y opposer. Chaque construction se caractérise par un schème morphosyntaxique spécifique, un paradigme personnel ainsi qu'un marqueur spécifique (ou une absence de marqueur).

Les constructions prédicatives constituent la base sur laquelle se construit la prédication verbale. Ainsi, l'instanciation d'une construction prédicative constitue une proposition syntaxiquement autonome. Par ailleurs, nous pouvons identifier quatre constructions présentant également un schème morphosyntaxique spécifique, mais utilisée uniquement pour former des propositions dépendantes : infinitif (INF), relatif (REL), et les subordonnées hypothétiques (HYP) et temporelles (TEMP).

Toutes les catégories verbales du wolof ne sont pas exprimées par des constructions prédicatives. Ainsi, l'imperfectif, le passé et, dans certains cas, la polarité sont exprimées par d'autres procédés venant s'ajouter à une construction prédicative.

La polarité négative est exprimée de différentes manières selon la construction prédicative considérée. Certaines constructions prédicatives disposent d'une construction prédicative négative équivalente : PRF;NEG, FUT;NEG et PROH (c'est-à-dire IMP;NEG et OPT;NEG). Avec d'autres constructions, la négation est exprimée par le suffixe *-(w)ul* sur le verbe lexical : FOCS, FOCC, FOCV, REL, HYP et TEMP. Enfin, avec d'autres constructions, la négation est exprimée par le verbe auxiliaire *bañ* (refuser) : PRST, SUBJ et INF.

L'aspect imperfectif est exprimé par l'ajout du verbe auxiliaire *di* (ou de sa forme clitique =*y*) à

une construction prédicative. L'aspect perfectif est simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique. En outre, le futur est issu de la grammaticalisation du verbe auxiliaire *di* au parfait ; ce qui explique l'identité des formes du parfait imperfectif et du futur perfectif.

Le passé est exprimé par l'ajout du marqueur *(w)oon* à une construction prédicative. Le statut de ce marqueur (affixe, clitique, verbe auxiliaire) varie en fonction de la construction. Le passé reculé est exprimé par le suffixe *-(w)aan* sur le verbe lexical. Néanmoins, ses emplois sont très limités. Il est attesté uniquement dans les subordonnées temporelles, ou suffixé à l'auxiliaire d'imperfectif. Le non-passé est simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique. En outre, les constructions injonctives (IMP, OPT, PROH) sont incompatibles avec les marques de passé et de passé reculé.

La personne et le nombre sont exprimés de différentes manières selon la construction prédicative considérée. Ces catégories sont exprimées par une marque d'accord avec : PRF, PRF;NEG, FUT, FUT;NEG et FOCV. Dans toutes les autres constructions, l'indice ou le pronom sujet n'est exprimé qu'en l'absence de sujet lexical. Dans la plupart de ces constructions, la marque de personne peut être analysée comme un affixe pronominal : REL, FOCC, OPT et PROH. Seules deux constructions expriment la personne par un pronom sujet libre : SUBJ et les relatives introduites par un relativiseur référentiel. Par ailleurs, deux constructions mettent le sujet en position focus : FOCs et PRST. Dans ces constructions, le pronom sujet peut être analysé comme un pronom fort lié au marqueur prédicatif. Enfin, 3SG est exprimé par une absence de marque spécifique, sauf avec PROH, SUBJ et dans les relatives introduites par un relativiseur référentiel.

Le Tableau (II.1) présente le paradigme complet de la conjugaison des verbes du wolof ; en prenant comme exemple le verbe *lekk* (manger).<sup>119</sup> Le wolof étant une langue agglutinante, on observe peu d'idiosyncrasies. Ainsi, ce paradigme est généralisable à presque tous les verbes. Néanmoins, si le verbe est à finale vocalique, l'ajout d'un affixe déclenche un processus phonologique prédictible (épenhèse consonnantique ou fusion). Enfin, quelques rares verbes peuvent présenter quelques idiosyncrasies morphophonologiques : *di* (être), *ne* (dire), *am* (avoir) et *xam* (savoir).

---

<sup>119</sup> Pour des raisons de lisibilité, nous avons respecté la séparation des mots imposée par l'orthographe officielle (§ 0.4.4.5).

Tableau I.1 - Paradigmes de conjugaison du wolof

		POL	PERFECTIF		IMPERFECTIF	
			NON-PASSÉ	PASSÉ	NON-PASSÉ	PASSÉ
FOCALISATION	FOCS	+	<i>maa lekk yaa lekk moo lekk noo lekk yeena lekk ñoo lekk</i>	<i>maa lekkoon yaa lekkoon moo lekkoon noo lekkoon yeena lekkoon ñoo lekkoon</i>	<i>maay lekk yaay lekk mooy lekk nooy lekk yeenay lekk ñoooy lekk</i>	<i>maa doon lekk yaa doon lekk moo doon lekk noo doon lekk yeena doon lekk ñoo doon lekk</i>
		-	<i>maa lekkul yaa lekkul moo lekkul noo lekkul yeena lekkul ñoo lekkul</i>	<i>maa lekkuloon yaa lekkuloon moo lekkuloon noo lekkuloon yeena lekkuloon ñoo lekkuloon</i>	<i>maa dul lekk yaa dul lekk moo dul lekk noo dul lekk yeena dul lekk ñoo dul lekk</i>	<i>maa duloon lekk yaa duloon lekk moo duloon lekk noo duloon lekk yeena duloon lekk ñoo duloon lekk</i>
	PRST	+	<i>maa ngi lekk yaa ngi lekk mu ngi lekk nu ngi lekk yeena ngi lekk ñu ngi lekk</i>	<i>maa ngi lekkoon yaa ngi lekkoon mu ngi lekkoon nu ngi lekkoon yeena ngi lekkoon ñu ngi lekkoon</i>	<i>maa ngiy lekk yaa ngiy lekk mu ngiy lekk nu ngiy lekk yeena ngiy lekk ñu ngiy lekk</i>	<i>maa ngi doon lekk yaa ngi doon lekk mu ngi doon lekk nu ngi doon lekk yeena ngi doon lekk ñu ngi doon lekk</i>
		-	<i>maa ngi baña lekk yaa ngi baña lekk mu ngi baña lekk nu ngi baña lekk yeena ngi baña lekk ñu ngi baña lekk</i>	<i>?maa ngi bañoona lekk ?yaa ngi bañoona lekk ?mu ngi bañoona lekk ?nu ngi bañoona lekk ?yeena ngi bañoona lekk ?ñu ngi bañoona lekk</i>	<i>?maa ngiy baña lekk ?yaa ngiy baña lekk ?mu ngiy baña lekk ?nu ngiy baña lekk ?yeena ngiy baña lekk ?ñu ngiy baña lekk</i>	<i>?maa ngi doon baña lekk ?yaa ngi doon baña lekk ?mu ngi doon baña lekk ?nu ngi doon baña lekk ?yeena ngi doon baña lekk ?ñu ngi doon baña lekk</i>
	FOCC	+	<i>ceeb laa lekk ceeb nga lekk ceeb la lekk ceeb lanu lekk ceeb ngeen lekk ceeb lañu lekk</i>	<i>ceeb laa lekkoon ceeb nga lekkoon ceeb la lekkoon ceeb lanu lekkoon ceeb ngeen lekkoon ceeb lañu lekkoon</i>	<i>ceeb laay lekk ceeb ngay lekk ceeb lay lekk ceeb lanuy lekk ceeb ngeen di lekk ceeb lañuy lekk</i>	<i>ceeb laa doon lekk ceeb nga doon lekk ceeb la doon lekk ceeb lanu doon lekk ceeb ngeen doon lekk ceeb lañu doon lekk</i>
		-	<i>ceeb laa lekkul ceeb nga lekkul ceeb la lekkul ceeb lanu lekkul ceeb ngeen lekkul ceeb lañu lekkul</i>	<i>ceeb laa lekkuloon ceeb nga lekkuloon ceeb la lekkuloon ceeb lanu lekkuloon ceeb ngeen lekkuloon ceeb lañu lekkuloon</i>	<i>ceeb laa dul lekk ceeb nga dul lekk ceeb la dul lekk ceeb lanu dul lekk ceeb ngeen dul lekk ceeb lañu dul lekk</i>	<i>ceeb laa duloon lekk ceeb nga duloon lekk ceeb la duloon lekk ceeb lanu duloon lekk ceeb ngeen duloon lekk ceeb lañu duloon lekk</i>
	FOCV	+	<i>dama lekk danga lekk dafa lekk danu lekk dangeen lekk dañu lekk</i>	<i>dama lekkoon danga lekkoon dafa lekkoon danu lekkoon dangeen lekkoon dañu lekkoon</i>	<i>damay lekk dangay lekk dafay lekk danuy lekk dangeen di lekk dañuy lekk</i>	<i>dama doon lekk danga doon lekk dafa doon lekk danu doon lekk dangeen doon lekk dañu doon lekk</i>
		-	<i>dama lekkul danga lekkul dafa lekkul danu lekkul dangeen lekkul dañu lekkul</i>	<i>dama lekkuloon danga lekkuloon dafa lekkuloon danu lekkuloon dangeen lekkuloon dañu lekkuloon</i>	<i>dama dul lekk danga dul lekk dafa dul lekk danu dul lekk dangeen dul lekk dañu dul lekk</i>	<i>dama duloon lekk danga duloon lekk dafa duloon lekk danu duloon lekk dangeen duloon lekk dañu duloon lekk</i>



PARFAIT	PRF	+	<i>lekk naa lekk nga lekk na lekk nanu lekk ngeen lekk nañu</i>	<i>lekkoon naa lekkoon nga lekkoon na lekkoon nanu lekkoon ngeen lekkoon nañu</i>	<i>dinaa lekk dinga lekk dina lekk dinanu lekk dingeen lekk dinañu lekk</i>	<i>doon naa lekk doon nga lekk doon na lekk doon nanu lekk doon ngeen lekk doon nañu lekk</i>
	PRF;NEG	-	<i>lekkuma lekkuloo lekkul lekkunu lekkuleen lekkuñu</i>	<i>lekkuma woon lekkuloo woon lekkuloon lekkunu woon lekkuleen woon lekkuñu woon</i>	<i>duma lekk doo lekk du lekk dunu lekk dungeen lekk duñu lekk</i>	<i>?duma woon lekk ?doo woon lekk ?du woon lekk ?dunu woon lekk ?dungeen woon lekk ?duñu woon lekk</i>
FUTUR	FUT	+	<i>dinaa lekk dinga lekk dina lekk dinanu lekk dingeen lekk dinañu lekk</i>	<i>doon naa lekk doon nga lekk doon na lekk doon nanu lekk doon ngeen lekk doon nañu lekk</i>	<i>dinaay lekk dingay lekk dinay lekk dinanuy lekk dingeen di lekk dinañuy lekk</i>	n/a
	FUT;NEG	-	<i>duma lekk doo lekk du lekk dunu lekk dungeen lekk duñu lekk</i>	<i>?duma woon lekk ?doo woon lekk ?du woon lekk ?dunu woon lekk ?dungeen woon lekk ?duñu woon lekk</i>	<i>dumay lekk dooy lekk duy lekk dunuy lekk dungeen di lekk duñuy lekk</i>	n/a
INJUNCTION	OPT	+	<i>naa lekk nanga lekk na lekk nanu lekk nangeen lekk nañu lekk</i>	n/a	<i>naay lekk nangay lekk nay lekk nanuy lekk nangeen di lekk nañuy lekk</i>	n/a
	IMP	+	<i>lekkal lekkleen</i>	n/a	<i>dil lekk dileen lekk</i>	n/a
	PROH	-	<i>bu ma lekk bul lekk bu mu lekk bu nu lekk buleen lekk bu ñu lekk</i>	n/a	<i>bu may lekk bul di lekk bu muy lekk bu nuy lekk buleen di lekk bu ñuy lekk</i>	n/a
SUBJ		+	<i>ma lekk nga lekk mu lekk nu lekk ngeen lekk ñu lekk</i>	<i>ma lekkoon nga lekkoon mu lekkoon nu lekkoon ngeen lekkoon ñu lekkoon</i>	<i>may lekk ngay lekk muy lekk nuy lekk ngeen di lekk ñuy lekk</i>	<i>ma doon lekk nga doon lekk mu doon lekk nu doon lekk ngeen doon lekk ñu doon lekk</i>
		-	<i>ma baña lekk nga baña lekk mu baña lekk nu baña lekk ngeen baña lekk ñu baña lekk</i>	<i>ma bañoona lekk nga bañoona lekk mu bañoona lekk nu bañoona lekk ngeen bañoona lekk ñu bañoona lekk</i>	<i>may baña lekk ngay baña lekk muy baña lekk nuy baña lekk ngeen di baña lekk ñuy baña lekk</i>	n/a
INF		+	<i>lekk</i>	<i>lekkoon</i>	<i>di lekk</i>	<i>?doon lekk</i>
		-	<i>baña lekk</i>	<i>bañoona lekk</i>	<i>di baña lekk</i>	<i>?doon baña lekk</i>

<b>SUBORDONNÉE</b>	<b>REL REF</b>	+	<i>li ma lekk li nga lekk li mu lekk li nu lekk li ngeen lekk li ñu lekk</i>	<i>li ma lekkoon li nga lekkoon li mu lekkoon li nu lekkoon li ngeen lekkoon li ñu lekkoon</i>	<i>li may lekk li ngay lekk li muy lekk li nuy lekk li ngeen di lekk li ñuy lekk</i>	<i>li ma doon lekk li nga doon lekk li mu doon lekk li nu doon lekk li ngeen doon lekk li ñu doon lekk</i>	
		-	<i>li ma lekkul li nga lekkul li mu lekkul li nu lekkul li ngeen lekkul li ñu lekkul</i>	<i>li ma lekkuloon li nga lekkuloon li mu lekkuloon li nu lekkuloon li ngeen lekkuloon li ñu lekkuloon</i>	<i>li ma dul lekk li nga dul lekk li mu dul lekk li nu dul lekk li ngeen dul lekk li ñu dul lekk</i>	<i>li ma duloon lekk li nga duloon lekk li mu duloon lekk li nu duloon lekk li ngeen duloon lekk li ñu duloon lekk</i>	
		<b>REL NREF</b>	+	<i>lu ma lekk loo lekk lu mu lekk lu nu lekk lu ngeen lekk lu ñu lekk</i>	<i>lu ma lekkoon loo lekkoon lu mu lekkoon lu nu lekkoon lu ngeen lekkoon lu ñu lekkoon</i>	<i>lu may lekk looy lekk lu muy lekk lu nuy lekk lu ngeen di lekk lu ñuy lekk</i>	<i>lu ma doon lekk loo doon lekk lu nu doon lekk lu nu doon lekk lu ngeen doon lekk lu ñu doon lekk</i>
			-	<i>lu ma lekkul loo lekkul lu mu lekkul lu nu lekkul lu ngeen lekkul lu ñu lekkul</i>	<i>lu ma lekkuloon loo lekkuloon lu mu lekkuloon lu nu lekkuloon lu ngeen lekkuloon lu ñu lekkuloon</i>	<i>lu ma dul lekk loo dul lekk lu mu dul lekk lu nu dul lekk lu ngeen dul lekk lu ñu dul lekk</i>	<i>lu ma duloon lekk loo duloon lekk lu mu duloon lekk lu nu duloon lekk lu ngeen duloon lekk lu ñu duloon lekk</i>
	<b>HYP</b>	+	<i>su ma lekkee soo lekkee su lekkee su nu lekkee su ngeen lekkee su ñu lekkee</i>	<i>su ma lekkoon soo lekkoon su lekkoon su nu lekkoon su ngeen lekkoon su ñu lekkoon</i>	<i>su may lekk sooy lekk suy lekk su muy lekk su ngeen di lekk su ñuy lekk</i>	<i>su ma doon lekk soo doon lekk su doon lekk su nu doon lekk su ngeen doon lekk su ñu doon lekk</i>	
		-	<i>su ma lekkul(ee) soo lekkul(ee) su lekkul(ee) su nu lekkul(ee) su ngeen lekkul(ee) su ñu lekkul(ee)</i>	<i>su ma lekkuloon soo lekkuloon su lekkuloon su nu lekkuloon su ngeen lekkuloon su ñu lekkuloon</i>	<i>su ma dul lekk soo dul lekk su dul lekk su nu dul lekk su ngeen dul lekk su ñu dul lekk</i>	<i>su ma duloon lekk soo duloon lekk su duloon lekk su nu duloon lekk su ngeen duloon lekk su ñu duloon lekk</i>	
	<b>TEMP</b>	+	<i>bu ma lekkee boo lekkee bu lekkee bu nu lekkee bu ngeen lekkee bu ñu lekkee</i>	<i>bi ma lekkee bi nga lekkee bi mu lekkee bi nu lekkee bi ngeen lekkee bi ñu lekkee</i>	<i>bu may lekk booy lekk buy lekk bu nuy lekk bu ngeen di lekk bu ñuy lekk</i>	<i>bi may lekk bi ngay lekk bi muy lekk bi nuy lekk bi ngeen di lekk bi ñuy lekk</i>	
		-	<i>bu ma lekkul(ee) boo lekkul(ee) bu lekkul(ee) bu nu lekkul(ee) bu ngeen lekkul(ee) bu ñu lekkul(ee)</i>	<i>bi ma lekkul(ee) bi nga lekkul(ee) bi mu lekkul(ee) bi nu lekkul(ee) bi ngeen lekkul(ee) bi ñu lekkul(ee)</i>	<i>bu ma dul lekk boo dul lekk bu dul lekk bu nu dul lekk bu ngeen dul lekk bu ñu dul lekk</i>	<i>bi ma duloon lekk bi nga duloon lekk bi mu duloon lekk bi nu duloon lekk bi ngeen duloon lekk bi ñu duloon lekk</i>	

Notre présentation de la conjugaison du wolof est en grande partie basée sur l'analyse « classique ». Cette analyse a été initialement proposée par Kobès (1869) et a ensuite été reprise, affinée et/ou en partie modifiée par Dialo (1981a), Church (1981), Robert (1991), Fal (1999) ou

Diouf (2009). Cependant, nous nous démarquons de ces travaux sur plusieurs points, soit en plaçant l'analyse classique dans une perspective typologique plus large, soit en proposant une réanalyse de certaines constructions.

Nous conservons l'étiquette « parfait » proposée par Robert (1991). Néanmoins, nous apportons de nouveaux arguments en faveur de ce choix terminologique, en comparant les valeurs de cette construction avec les valeurs liées à la catégorie « parfait » en typologie. Comme c'est le cas dans d'autres langues, le parfait wolof a plusieurs lectures : une lecture existentielle (indique qu'une situation a eu lieu au moins une fois avant le moment de référence) et une lecture résultative (indique que le point de référence est perçu comme le résultat d'une situation qui lui est antérieure). Ces arguments permettent également de justifier le choix de l'étiquette « parfait négatif ».

La plupart des auteurs considèrent le futur soit comme un parfait imperfectif, soit comme une construction prédicative autonome. Nous défendons une analyse plus nuancée. En nous appuyant notamment sur la structure et la valeur des formes de ce paradigme au passé, nous considérons que la grammaticalisation de *di-na* n'est pas encore achevée.

Contrairement à la plupart des travaux, nous avons choisi l'étiquette « futur négatif » pour la construction mettant en jeu le marqueur *du*. Deux arguments nous permettent de défendre ce choix. Premièrement, les valeurs de cette construction sont équivalentes à celles de la construction future. Deuxièmement, elle occupe clairement les cellules du paradigme verbal correspondant aux propriétés morphosyntaxiques {<sub>TIRV fut</sub>, <sub>POL -</sub>}. Par ailleurs, nous avons mis en évidence plusieurs idiosyncrasies, notamment sur la structure et la valeur des formes de ce paradigme au passé.

Notre analyse de la construction « minimale » (c'est-à-dire la construction ne présentant pas de morphème spécifique) se distingue nettement de l'analyse classique. En effet, nous nions l'existence d'une unique construction « minimale » en wolof. Notre argumentation s'appuie essentiellement sur les différentes structures et valeurs présentées par la construction « minimale ». On constate que le minimal présente deux schèmes distincts (*s V o* et *s o V*) ainsi que deux formes négatives distinctes, correspondant chacun à des emplois différents dans la langue. En tenant compte de l'ensemble des différences de forme et de sens, nous identifions en fait quatre constructions différentes : Subjonctif-Consécutif, Infinitif, Relatif et Hypothétique-Temporel. Seul le subjonctif-consécutif peut être analysé comme une construction prédicative. Les autres constructions permettent uniquement de construire des propositions dépendantes.

Nous avons repris l'analyse classique des constructions focalisantes, en la replaçant dans la typologie de Lambrecht (1994). Nous considérons donc les constructions focalisantes comme des

constructions prédicatives à part entière, et non comme des constructions relevant uniquement de la syntaxe. Nous défendons cette position à l'aide de plusieurs arguments : distribution complémentaire des constructions, différences formelles avec la structure des clivées, idiosyncrasies des paradigmes personnels, identité formelle de certains paradigmes.

Nous avons légèrement revu la description de la négation de Robert (1990). De plus, nous proposons une typologie des constructions négatives.

Concernant l'expression du passé, le marqueur (*w*)*oon* peut être analysé comme un affixe, un clitique ou un verbe en fonction de la construction considérée. Par ailleurs, nous analysons le suffixe *-aan* comme un marqueur de passé reculé. Nous réfutons l'analyse généralement proposée, selon laquelle ce suffixe exprime un passé habituel. En effet, ce suffixe est employé exclusivement à l'imperfectif et/ou dans des subordonnées temporelles. Ainsi, le sens habituel n'est pas véhiculé par ce suffixe, mais plutôt par les marqueurs propres à ces types de proposition.

Nous proposons une description des pronoms personnels beaucoup plus simple que celle présentée dans la plupart des travaux de références. Nous réduisons l'intégralité des formes à cinq paradigmes : pronoms forts (libres et liés), pronoms faibles sujets (libres et liés) et pronoms faibles objets. Suivant Diouf (1985), nous analysons les marques de personne de la focalisation du sujet et du présentatif comme des pronoms forts. En outre, la forme des pronoms faibles sujets liés n'est pas totalement idiosyncrasique, mais est en grande partie prédictible. En effet, la chute de la consonne initiale de certains de ces pronoms est essentiellement due à la voyelle ou consonne finale du marqueur auquel ils se lient. Par ailleurs, en utilisant les critères de Corbett (2006), nous pouvons considérer que, dans certaines constructions, les pronoms faibles sujets liés peuvent être analysés comme des affixes pronominaux, alors que dans d'autres, ils se comportent plus comme des marques d'accord.



# **PARTIE II**

## **LES PÉRIPHRASES VERBALES DU WOLOF : ANALYSE ET ENJEUX TYPOLOGIQUES**

---

Le premier objectif de cette partie est de proposer une analyse typologique des périphrases flexionnelles du wolof. Comme nous l'avons vu dans la Partie I, en wolof la majeure partie des catégories grammaticales liées au verbe est exprimée par des constructions périphrastiques. On en distingue deux types : les constructions à marqueur prédicatif et les constructions à verbe auxiliaire. Notre objectif est d'étudier en quoi ces constructions se distinguent les unes des autres, et de les situer dans une typologie des périphrases, en nous appuyant sur les critères retenus par Bonami & Samvelian (2015) et Brown et al. (2012).

Cette analyse typologique nous sert de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. De nombreuses définitions et/ou critères définitoires ont été proposés pour tenter de circonscrire cette notion. Néanmoins, nous pouvons identifier trois types de définition : catégorielle(s), fonctionnelle et panchronique. À partir des données du wolof et d'autres langues africaines, nous montrons les avantages ainsi que les limites de ces définitions. Nous montrons qu'une approche « fonctionnelle » des auxiliaires permet de mieux rendre compte des constructions périphrastiques dans une perspective typologique.

Cette partie est organisée comme suit. Nous commençons par étudier le statut morphosyntaxique des constructions à marqueur prédicatif en wolof (Chapitre 5). Nous montrons que ces constructions doivent être analysées comme des constructions périphrastiques (§ 5.1). Dans la section (§ 5.2), nous dressons l'inventaire des périphrases flexionnelles verbales du wolof, et nous en proposons une analyse typologique. Dans le Chapitre 6, nous proposons une nouvelle approche typologique de la

notion d'auxiliaire, en nous appuyant sur les données du wolof et d'autres langues africaines. Dans le Chapitre 7, nous étudions la tête des périphrases verbales du wolof, en nous appuyant sur la typologie proposée par Anderson (2006). Dans le Chapitre 8, nous proposons une typologie des éléments prédicatifs du wolof. Enfin, dans le Chapitre 9, nous proposons une ébauche de typologie générale des marqueurs prédicatifs, en nous appuyant sur la typologie proposée par Mous (2005) pour les langues couchitiques.

# CHAPITRE 5 - LES PÉRIPHRASES VERBALES DU WOLOF

## 5.1. Les constructions à marqueur prédicatif du wolof

En wolof, peu de constructions prédicatives peuvent être analysées comme des constructions synthétiques. Seules les formes du parfait négatif et de l'impératif correspondent à des verbes fléchis ; la marque morphologique de ces constructions étant un suffixe verbal. Par ailleurs, le subjonctif-consécutif est caractérisé par l'absence de marque morphologique.

En revanche, toutes les autres constructions prédicatives s'articulent autour d'un morphème spécifique que nous appelons « marqueur prédicatif » (MP). Il s'agit d'un élément prédicatif dénué de sens lexical, mais portant la majorité des informations grammaticales. Les marqueurs prédicatifs forment une classe fermée :

Tableau 5.1 - Inventaire des marqueurs prédicatifs

Construction	Marqueur
Focalisation du sujet	<i>a</i>
Présentatif	<i>a ng-</i>
Focalisation du complément	<i>la</i>
Focalisation du verbe	<i>da(fa)</i>
Parfait	<i>na</i>
Futur	<i>dina</i>
Futur négatif	<i>du</i>
Optatif	<i>na</i>
Prohibitif	<i>bu(l)</i>

Il n'existe pas de consensus concernant l'étiquette donnée à ces morphèmes. Dialo (1981a) et Church (1981) parlent uniquement de « marques distinctives », Diouf (2009) parle de « modalisateurs », et Robert (1991) et Perrin (2005) parlent « d'Indices Personne Aspect-temps Mode (IPAM) ». <sup>120</sup> Nous préférons utiliser le terme « marqueur prédicatif » proposée par Creissels (2006a). <sup>121</sup>

120 Terme emprunté à la terminologie de la linguistique tchadique.

121 Nous justifions ce choix en (§ 9.1).



### 5.1.1. Déterminer le statut morphosyntaxique des constructions à MP

La question du statut lexical ou syntaxique de certaines constructions à MP a été évoquée par plusieurs auteurs. Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), les constructions focalisantes ont été analysées comme des constructions relevant de la morphologie par Robert (2000), alors que d'autres auteurs tels que Diouf (1985), Kihm (1999), Torrence (2013b) et N'Diaye-Corréard (1989, 2003) les traitent comme des constructions syntaxiques. Par contre, le statut des autres constructions prédicatives n'a presque jamais été explicitement traité.<sup>122</sup> Néanmoins, la plupart des auteurs proposent une analyse implicite de ces constructions au travers des gloses. Ainsi, suivant les conventions orthographiques actuellement en vigueur,<sup>123</sup> certains auteurs considèrent le MP et le verbe comme deux mots distincts (232a), alors que d'autres traitent plutôt le MP comme un affixe du verbe (232b).

232) a. *Tool yi rafet nañu.* (Robert 1991 : 39)  
champs CLy.DF être\_joli PRF.3PL  
'Les champs sont jolis.'

b. *Xale-yi lekk-na-ñu ceeb-bi.* (Zribi-Hertz & Diagne 2002 : 829)  
enfant-CLy.DF manger-PRF-3PL riz-CLb.DF  
'Les enfants ont mangé le riz.'

En fait, la détermination du statut de ce type de constructions ne se limite pas aux données du wolof, mais constitue un problème récurrent en linguistique africaine. En effet, comme le note Nurse (2008 : 169), les « auteurs francophones » ont tendance à considérer comme des mots distincts ce que les « auteurs anglophones » considèrent comme un seul mot. Cette remarque se confirme pour le wolof, puisque les auteurs anglophones (et/ou travaillant dans le cadre de la grammaire générative transformationnelle) utilisent la glose de (232b), alors que les auteurs francophones utilisent plutôt la glose de (232a) (Guérin 2014a).

En wolof, le verbe peut clairement être considéré comme un mot indépendant. En effet, il peut occuper la même position qu'un syntagme (comme la position sujet) (233a) et il peut former un énoncé indépendant (233b). Déterminer le statut morphosyntaxique des constructions à MP revient donc à déterminer le statut morphosyntaxique du MP : ces marqueurs sont-ils des mots ou des

---

122 Mis à part Guérin (2014b), qui constitue la seule analyse systématique traitant explicitement de cette question pour l'ensemble des constructions prédicatives.

123 cf. (§ 0.4.4.5).

affixes de flexion verbale ?

233) a. *Wax yomb =na, wànte def yomb-ul.* (Shawyer 2009 : 100)

**parler** être\_facile =PRF.S3sg mais **faire** être\_facile-PRF;NEG.S3SG

‘Parler est facile, mais agir ne l'est pas.’

b. *Dem-al !*

partir-IMP.S2SG

‘Va-t'en !’

Par « mot » nous entendons « mot grammatical », c'est-à-dire une unité linguistique composée d'un ensemble cohérent de morphèmes, et relativement autonome d'un point de vue morphosyntaxique (Dixon & Aikhenvald 2002 : 18-25). Il s'oppose à l'affixe, qui est défini comme un morphème lié ne pouvant pas apparaître isolément. En prenant en compte le critère phonologique, on peut distinguer deux types de mots : les mots indépendants, phonologiquement autonomes, et les clitiques, phonologiquement dépendants d'un autre mot (Dixon & Aikhenvald 2002 ; Haspelmath 2002 ; Booij 2012) :

Tableau 5.2 - Distinctions entre Affixe, Clitique et Mot<sup>124</sup>

	Affixe	Mot grammatical	
		Clitique	Mot indépendant
Morphosyntaxe	Lié	Libre	
Phonologie	Lié		Libre

Afin de déterminer le statut morphosyntaxique des marqueurs prédicatifs, nous utilisons plusieurs types de critères (Haspelmath 2011 : 34-37 ; Zwicky & Pullum 1983). Nous commençons par des critères phonologiques : place de l'accent lexical, direction de l'attachement phonologique, pauses (§ 5.1.2). Nous utilisons ensuite des critères morphologiques : dérivation verbale, séparabilité des membres du prédicat, structure des prédicats non verbaux, existence de lacunes arbitraires ou d'idiosyncrasies morphophonologiques dans la combinaison entre un clitique (ou affixe) et son hôte (§ 5.1.3). Enfin nous finissons par les critères d'ordre sémantique : formation d'un prédicat sémantique et compositionnalité sémantique (§ 5.1.4).<sup>125</sup>

124 Tableau adapté de Haspelmath (2002 : 149).

125 Cette section reprend l'analyse que nous avons proposée dans Guérin (2014b).

## 5.1.2. Les critères phonologiques

### 5.1.2.1. La place de l'accent lexical

Comme nous l'avons vu en (§ 0.4.4.4), l'accent lexical tombe « sur la première syllabe du mot isolé contenant des voyelles de même longueur phonologique ou sur la première syllabe à voyelle longue » (Ka 1978 : 70). Les marqueurs prédicatifs *dafa* (234a) et *dina* (234b) sont polysyllabiques et portent leur propre accent (Sauvageot 1965 : 41-51). Ils constituent donc des mots phonologiques selon les critères définis par Dixon & Aikhenvald (2002 : 13), c'est-à-dire des unités phonologiques plus grandes que la syllabe et présentant plusieurs caractéristiques segmentales (structure syllabique interne) et prosodiques (accent lexical propre). Néanmoins, ce critère est relativement peu pertinent. En effet, depuis Dixon (1977 : 27), il est généralement admis que, au sein d'une même langue, mots phonologiques et mots grammaticaux ne coïncident pas toujours (Dixon & Aikhenvald 2002 : 27-31 ; Haspelmath 2011 : 37).

234) a. 'Dafa 'dofadi. (Sauvageot 1965 : 42)

FOCV.S3SG être\_un\_peu\_fou  
'Il est un peu fou.'

b. 'dina 'am (Sauvageot 1965 : 49)

FUT.S3SG avoir  
'il y aura'

### 5.1.2.2. La direction de l'attachement phonologique

À l'exception du parfait, tous les MP sont placés juste avant le verbe lexical, mais sont attachés phonologiquement au mot qui les précède. Deux processus attestent de la direction de cet attachement : l'harmonie vocalique et la coalescence vocalique.

Comme nous l'avons vu en (§ 0.4.4.3), le wolof connaît un phénomène d'harmonie vocalique reposant sur le trait ATR : les voyelles des morphèmes phonologiquement faibles (clitiques ou affixes) s'harmonisent avec la catégorie ATR du mot qui les précèdent (Ka 1994 : 12-62). Ainsi la voyelle du MP s'harmonise avec le mot qui le précède, quelle que soit sa catégorie (235a-d).

- 235) a. *Ndar* =*lanu* *jóge*. (Ka 1994 : 53)  
 [ndɛr =lɛnu ʝoge]  
 [-ATR] [-ATR] [+ATR]  
 Saint-Louis =FOCC:S1PL provenir  
 ‘C'est de Saint-Louis que nous sommes venus.’
- b. *Móodu* =*dafa* *feeb̥ar*. (Ka 1994 : 54)  
 [mo:du =dɛfə fe:bɛr]  
 [+ATR] [+ATR] [-ATR]  
 Modou =FOCV.3SG être\_malade  
 ‘Modou est malade.’
- c. *Xale* =*ya* =*dinañu* *ñów*. (Ka 1994 : 55)  
 [χɛle =jɛ =dinɛɲu ɲow]  
 [-ATR] [-ATR] [+ATR] [+ATR]  
 enfant =CLy:DF.DT =FUT:S3PL venir  
 ‘Les enfants viendront.’
- d. *Jigéen* =*ña* =*nañu* *dem*. (Ka 1994 : 54)  
 [ʝige:n =ɲə =nɛɲu dem]  
 [+ATR] [+ATR] [+ATR] [-ATR]  
 femme =CLñ:DF.DT =OPT:S3PL partir  
 ‘Que les femmes partent.’

Par ailleurs, si le mot qui les précède se termine par une syllabe ouverte, les MP *a* et *a ngi* fusionnent avec la dernière voyelle de ce mot (236a-b) (Church 1981 : 68-72).

- 236) a. *Kóllëree* *baax*. (Church 1981 : 68)  
*kóllëre=a* *baax*  
 fidélité=FOCS être\_bon  
 ‘C'est la fidélité qui est bonne.’

- b. *Gunee ngi fo.* (Church 1981 : 72)  
*gune=a ngi fo*  
 enfant=PRST:PX jouer  
 ‘Voici un enfant qui joue.’

La direction de l'attachement phonologique tend donc à montrer que, à l'exception du parfait, les MP ne peuvent pas être analysés comme des affixes du verbe lexical. En effet, contrairement aux suffixes flexionnels et dérivationnels, les MP ne forment pas une unité phonologique avec le verbe lexical.

### 5.1.2.3. Les pauses

À l'exception d'une pause forte (*loud pause*) marquée par un allongement vocalique sur le MP de la focalisation du complément *la* (237), aucune pause n'est attestée entre le MP et le verbe (Rialland & Robert 2001 : 925-929).

- 237) *Loolu =laaa Mari Danel dekk...* (Rialland & Robert 2001 : 929)  
 CL.CH;SG:DEM.PX =FOCC Marie Daniel vivre  
 ‘C'eeest Marie Daniel qui vit...’

Néanmoins, l'absence de pause entre deux éléments n'est pas un critère suffisant pour conclure qu'ils ne forment qu'un seul mot. En effet, bien que les clitiques soient généralement considérés comme des mots grammaticaux, aucune pause n'est attestée entre un clitique et son hôte (Haspelmath 2011 : 39).

## 5.1.3. Les critères morphologiques

### 5.1.3.1. La dérivation verbale

Comme nous l'avons vu en (§ 0.4.5.2), l'affixation est un procédé morphologique extrêmement courant en wolof. Néanmoins, si la suffixation est le procédé morphologique le plus productif, la préfixation est inexistante (Ka 1981 ; Ndiaye 2004 : 18-19 ; Diouf 2009 : 31). Qu'ils soient flexionnels ou dérivationnels, tous les morphèmes clairement identifiés comme des affixes sont des

suffixes : *dund* (vivre), *dund-aat* (revivre), *dund-al* (faire vivre), *dund-ul* (ne pas vivre). Or, à l'exception du parfait, tous les marqueurs prédicatifs sont antéposés au verbe (Ch. 2). Ainsi, analyser les MP comme des affixes va à l'encontre des traits typologiques du wolof. En effet, les MP seraient les seuls préfixes productifs,<sup>126</sup> et auraient donc un fonctionnement relativement marginal au sein du système morphologique de la langue.

### 5.1.3.2. La séparabilité des membres du prédicat

Dans la plupart des constructions prédicatives, les membres du prédicat ne peuvent être séparés que par des morphèmes pronominaux. Ainsi, les éléments attestés entre le MP et le verbe sont soit des affixes (indices sujets), soit des clitiques (pronoms objets, pronoms locatifs) (238) (§ 4.2).

238) *Da-ma =la =ko =fa bëgg=a yóbbul.* (Diouf 2009 : 100)  
 FOCV-S1SG =O2SG =O3SG =CL.LOC:DF.DT vouloir=DV emmener:BEN  
 ‘Je veux te l'y emmener.’

Néanmoins, dans les énoncés à l'optatif (239a), au prohibitif (239b) ou avec focalisation du complément (239c), le sujet lexical se place entre le marqueur prédicatif et le verbe (Ch. 2). On remarque également que l'adverbe *rekk* (seulement) peut apparaître entre le MP et le verbe lexical dans les énoncés avec focalisation du verbe (239d).

239) a. *Na nit =ñi dem !* (Church 1981 : 100)  
 OPT **personne** =CLñ:DF.PX partir  
 ‘Que les gens partent !’

b. *Bu xaj =bi dugg !* (Church 1981 : 104)  
 PROH **chien** =CLb:DF.PX entrer  
 ‘Que le chien n'entre pas !’

c. *Yow =la Omar gis.* (Diouf 2009 : 93)  
 PRO2SG =FOCC **Omar** voir  
 ‘C'est toi qu'Omar a vu.’

<sup>126</sup> Diouf (2009 : 54) dresse une liste des préfixes en wolof. Il recense sept préfixes nominaux non productifs. Cependant, l'identification de certains de ces morphèmes comme préfixes est discutable. En effet, certains semblent plus relever de la composition, ou être des calques de structures arabes.

- d. *Sa xarit =bi moom =dafa rekk fèex.* (Diouf 2003 : 123)  
 POSS2SG ami =CLb:DF.PX PRO3SG =FOCV.3SG **seulement** être\_sans\_gêne  
 ‘Ton ami est pour le moins sans-gêne.’

Selon le principe d'intégrité lexicale (Anderson 1992 : 84 ; Bresnan & Mchombo 1995), les éléments constitutifs d'un mot grammatical ne peuvent être interrompus par une autre entité syntaxique. Les MP *la*, *na* (OPT) et *dafa* ne peuvent donc pas être analysés comme des affixes du verbe lexical. En revanche, le fait que tous les prédicats des autres constructions prédicatives ne puissent pas être interrompus par un syntagme n'est pas un critère suffisant pour conclure qu'ils ne forment qu'un seul mot. En effet, il existe de nombreux exemples de combinaisons inséparables qui ne peuvent pas être analysées comme des mots grammaticaux (Haspelmath 2011 : 45).

### 5.1.3.3. Les prédicats non verbaux

Certains MP apparaissent dans des énoncés à prédicat non verbal, c'est-à-dire sans verbe lexical. En effet, les MP *la* (240a) et *a* (240b) permettent de construire des énoncés d'identification ou de catégorisation, et le MP *a ngi* (240c) permet de construire des énoncés de localisation (Robert 1991 : 159-163 ; Torrence 2013b).

- 240) a. *Man, nit =la-a.* (Robert 1991 : 160)  
 PRO1SG humain =FOCC-s1SG  
 ‘Moi, je suis un être humain.’

- b. *Maryam jàngalekat =a.* (Torrence 2013b : 195)  
 Marie enseignant =FOCS  
 ‘Marie est enseignante.’

- c. *Ma-a ngi ci néeg =bi.* (Diouf 2009 : 149)  
 PRO1SG-PRST:PX PREP:PX chambre =CLb:DF.PX  
 ‘Je suis dans la chambre.’

Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), deux analyses ont été proposées pour rendre compte de ces constructions. Selon Kihm (1999) et Torrence (2013a, 2013b), il s'agit de constructions clivées mettant en jeu une copule *a* pouvant être précédée d'un explétif *l-*, alors que Fal (1999 : 139-146) et

Diouf (2009 : 149), suivant l'analyse classique, les traitent comme prédicats verbaux dans lesquels le verbe *doon* (être) ou *nekk* (être, se trouver) est sous-entendu. Quelle que soit l'analyse retenue, ces constructions tendent à montrer que les MP *a*, *la* et *a ngi* ne peuvent pas être analysés comme des affixes verbaux. En effet, même si l'on admet que le verbe *nekk* est sous-entendu, ces constructions prouvent que le MP peut apparaître en l'absence de verbe lexical, c'est-à-dire sans hôte pour l'affixation. Or, par définition, les affixes sont des morphèmes liés ne pouvant pas apparaître isolément.

Toutefois, dans certaines langues, des morphèmes clairement identifiés comme des affixes peuvent apparaître sans leur hôte. Il s'agit du phénomène d'ellipse (ou *gapping*) de l'hôte dans la coordination d'affixes (Booij 2012 : 292), comme par exemple en français : *mono- et polysyllabique*. Cependant, ces constructions se distinguent nettement des prédicats non verbaux du wolof. En effet, dans les cas de coordination d'affixes, l'hôte n'est pas sous-entendu, il doit soit apparaître dans le syntagme et servir de support pour l'un des affixes, soit être récupérable quelque part dans le discours (ex. *Le mot lion est-il mono- ou polysyllabique ? Mono.*).

#### **5.1.3.4. Les lacunes arbitraires**

Selon Zwicky & Pullum (1983), il n'y a généralement pas de lacune arbitraire dans la combinaison entre un clitique et son hôte, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de cas où un clitique soit arbitrairement incompatible avec un mot hôte ; alors que de telles lacunes sont attestées dans la combinaison entre un affixe et son hôte. Appliqué aux constructions à MP du wolof, ce critère tend à montrer que les MP sont des clitiques. En effet, tous les verbes semblent être compatibles avec tous les MP.

#### **5.1.3.5. Les idiosyncrasies morphophonologiques**

Selon Zwicky & Pullum (1983), les idiosyncrasies morphophonologiques sont caractéristiques des affixes, mais s'observent plus rarement avec les clitiques ; c'est-à-dire qu'il n'existe pas de cas où la combinaison entre un clitique et son hôte présente une forme phonologique non prédictible. Appliqué aux constructions à MP du wolof, ce critère tend à montrer que les MP sont des clitiques. En effet, aucune combinaison entre un MP et un verbe ne présente d'irrégularités phonologiques ; les formes attestées sont toujours les formes attendues (Church 1981 ; Robert 1991).



## 5.1.4. Les critères sémantiques

### 5.1.4.1. La formation d'un prédicat sémantique

Le fait que le MP et le verbe forment un prédicat sémantique et projettent une seule structure argumentale ne constitue pas un argument suffisant pour considérer que les constructions à MP du wolof sont des mots. En effet, c'est également le cas de constructions idiomatiques telles que *casser sa pipe* (Samvelian 2012 : 53) ou des constructions à coverbes<sup>127</sup> (Baker & Harvey 2010 : 14). Or ces constructions ne constituent pas des mots.

### 5.1.4.2. La compositionnalité sémantique

Selon Zwicky & Pullum (1983), les idiosyncrasies sémantiques sont caractéristiques des affixes, mais s'observent plus rarement avec les clitiques. Appliqué aux constructions à MP du wolof, ce critère tend à montrer que les MP sont des clitiques. En effet, la contribution sémantique d'un MP est toujours la même, quel que soit le verbe. La principale variation attestée concerne le MP du parfait *na*, qui n'a pas la même valeur en combinaison avec les verbes d'action ou avec les verbes d'état (Robert 1991 : 41-59). Néanmoins, cette variation dépend du type de verbe et n'est donc pas idiosyncrasique.

Le fait que les constructions à MP soient compositionnelles n'est cependant pas un critère fiable pour déterminer leur statut. En effet, certains mots dérivés sont sémantiquement compositionnels, alors que certains syntagmes idiomatiques ne le sont pas (Haspelmath 2011 : 36). Par exemple en wolof, le sens du verbe *liggéysi* (venir travailler) peut être déduit du sens de ses composantes : le verbe *liggéey* (travailler) et le suffixe *-si* (vénitif) ; alors que le sens du syntagme *gis boppam* (se sentir toucher dans son amour-propre) est idiomatique, ses composantes étant le verbe *gis* (voir), le nom *bopp* (tête) et le possessif *-am* (POSS3SG).

## 5.1.5. Le cas du parfait

Le parfait constitue un cas relativement problématique. En effet, la majorité des critères que nous avons retenus, soit ne s'appliquent pas à cette construction (séparabilité, prédicats non verbaux), soit

---

<sup>127</sup> Les constructions à coverbes s'articulent autour de deux types de verbes : le coverbe – verbe non fini contribuant au sens lexical de la prédication – et un verbe fini qui porte la majorité de l'information grammaticale (temps, aspect, mode, accord) et détermine la structure argumentale (Baker & Harvey 2010 : 14-15).

fournissent des résultats peu convaincants (place de l'accent lexical, pauses), soit opposent le marqueur *na* aux autres MP (direction de l'attachement phonologique, dérivation verbale, lacunes arbitraires).

Contrairement aux autres MP, le marqueur *na* partage plusieurs caractéristiques avec les suffixes verbaux. En effet, il forme une unité prosodique avec le verbe (Sauvageot 1965 : 43) et sa voyelle s'harmonise avec la catégorie ATR du verbe (241a), comme les suffixes de dérivation (241b) ou de flexion verbale (241c) (Ka 1994 : Ch. 1). Néanmoins, ce critère n'est pas suffisant. En effet, le déterminant défini forme également une unité prosodique avec le mot qui précède, mais il s'agit clairement d'un clitique (Ka 1994 : 50-51 ; Guérin 2011 : 103-104).

241) a.	<i>raw</i>	<i>na</i>	~	<i>gis</i>	<i>na</i>
	[rɛw	nɛ]		[gis	nɛ]
	[-ATR]	[-ATR]		[+ATR]	[+ATR]
	dépasser	PRF.S3SG		voir	PRF.S3SG
	'il a remporté la victoire'			'il a vu'	
b.	<i>raw</i>	<i>-ante</i>	~	<i>gis</i>	<i>-ante</i>
	[rɛw	-ɛnte]		[gis	-ɛnte]
	[-ATR]	[-ATR]		[+ATR]	[+ATR]
	dépasser	-RECP		voir	-RECP
	'faire une compétition'			'se voir mutuellement'	
c.	<i>raw</i>	<i>-oon</i>	~	<i>gis</i>	<i>-oon</i>
	[rɛw	-ɔ:n]		[gis	-ɔ:n]
	[-ATR]	[-ATR]		[+ATR]	[+ATR]
	dépasser	-PAS		voir	-PAS
	'dépassait'			'voyait'	

À la différence de tous les autres MP, *na* se place immédiatement après le verbe, comme les suffixes de dérivation et de flexion verbale. En outre, ces suffixes sont les seuls éléments attestés entre *na* et le verbe, aucun mot ou clitique ne peut apparaître dans cette position. Par ailleurs, le marqueur du parfait ne peut pas apparaître en l'absence du verbe lexical (Robert 1991 : 38). En outre, la construction mettant en jeu ce MP et le verbe auxiliaire d'imperfectif *di* a subi un processus de morphologisation (Hopper & Traugott 2003 : 140-159) : ces deux mots ont fusionné pour donner

le MP du futur *dina* (Voisin 2010 : 148). Enfin, *na* est le seul MP à disparaître dans les énoncés négatifs. En effet, la construction négative du parfait est constituée d'une forme verbale synthétique, les marques de la négation et de personne étant suffixées au verbe (242a). Ainsi, le marqueur du parfait semble occuper la même position morphosyntaxique que le suffixe de négation (242a-b) (§ 2.1.2).

242) a. *Dox-u-ñu.*  
 marcher-PRF;NEG-S3PL  
 'Ils n'ont pas marché.'

b. *Dox =na-ñu.*  
 marcher =PRF-S3PL  
 'Ils ont marché.'

Par ailleurs, en wolof la grande majorité des suffixes ont une attaque vocalique. Les seuls suffixes à attaque consonantique de la langue commencent tous par une consonne coronale. Il s'agit du suffixe vénitif *-si*, de suffixes déverbaux non-productifs commençant par un [t] et de quelques suffixes de diathèse qui commencent par un [l] (Diouf 2009 : 54-57). Ainsi, le fait que le MP du parfait *na* commence par une consonne coronale constitue un argument supplémentaire permettant de rapprocher ce MP des affixes de la langue.

Cependant, en appliquant les critères proposés par Zwicky & Pullum (1983) pour distinguer les clitiques post-lexicaux des affixes, on constate que *na* se comporte plutôt comme un clitique :

- *Les clitiques manifestent un faible degré de sélection par rapport à leur hôte, alors que les affixes manifestent un haut degré de sélection par rapport à leur radical.*

Le MP du parfait manifeste un haut degré de sélection par rapport à son hôte, ce dernier ne pouvant être qu'un verbe. En effet, à la différence des autres constructions prédicatives, au parfait les seuls éléments attestés entre le MP et le verbe sont des affixes. Selon ce critère, *na* se comporte comme un affixe.

- *Les lacunes arbitraires dans les combinaisons sont plus caractéristiques des mots affixés que des groupes de clitiques.*

À la différence des autres constructions prédicatives, la construction parfait connaît une lacune arbitraire avec le verbe *sog* (venir de) (Diouf 2009 : 185). Le fait que la construction

parfait ne connaisse qu'une seule lacune tend à montrer que *na* se comporte plutôt comme un clitique, mais l'existence d'une telle lacune rapproche néanmoins ce MP des affixes.

- *Les idiosyncrasies morphophonologiques sont plus caractéristiques des mots affixés que des groupes de clitics.*

La construction parfait ne présente aucune idiosyncrasie morphophonologique. Selon ce critère, *na* se comporte comme un clitique.

- *Les idiosyncrasies sémantiques sont plus caractéristiques des mots affixés que des groupes de clitics.*

La construction parfait ne présente aucune idiosyncrasie sémantique. Selon ce critère, *na* se comporte comme un clitique.

- *Les règles syntaxiques peuvent affecter les mots affixés, mais pas les groupes de clitics.*

L'ensemble formé par le MP du parfait et un verbe lexical ne semble pas pouvoir être affecté par des règles syntaxiques. Selon ce critère, *na* se comporte comme un clitique.

- *Les clitics peuvent s'attacher à une séquence contenant déjà des clitics, mais les affixes ne peuvent pas s'attacher à de telles séquences.*

Étant donné que les seuls éléments attestés entre le MP du parfait et le verbe sont des affixes, il apparaît que le MP *na* ne peut pas s'attacher à une séquence contenant des clitics. Selon ce critère, *na* se comporte comme un affixe. Néanmoins, si *na* se place immédiatement après le verbe comme les suffixes de dérivation et de flexion verbale, ces derniers se placeront tous avant lui (243a-b). Ce phénomène pourrait laisser supposer que *na* est un clitique, c'est-à-dire une unité syntaxique qui vient s'attacher à un verbe déjà dérivé et fléchi.

- 243) a. *Mii moom jar-al-oon =na =ko* (Cissé, Ma. 1994 : 16)  
 CLm.DEM.PX PRO3SG VALOIR-BEN-PAS =PRF.S3SG =O3SG  
*waa kër Mbàbba.*  
 gens maison Mbaba  
 'Celui-là en valait la peine pour les gens de Mbaba.'

- b. *Yéesu dund-al-aat =na ab néew.* (Diouf 2003 : 561)  
 Jésus vivTE-CAUS-ITER =PRF.3SG IDF:CLb défunt  
 ‘Jésus a ressuscité un mort.’

Le statut de *na* est donc relativement ambigu. En effet, si la majorité des tests tendent à montrer qu'il s'agit d'un clitique, ce MP présente des propriétés propres aux affixes. Nous pouvons donc supposer que *na* est en cours de grammaticalisation.

### 5.1.6. Synthèse

La batterie de tests mise à l'épreuve dans ce chapitre tend à montrer que les MP doivent être analysés comme des clitics. En effet, les critères phonologiques montrent que les MP sont des unités phonologiquement dépendantes, avec un doute concernant *la*, *dafa* et *dina*. De plus, la direction de l'attachement phonologique tend à montrer que, à l'exception de *na* (PRF), il s'agirait plutôt de clitics. Les critères morphologiques viennent confirmer ces résultats. En effet, bien que plusieurs tests morphologiques soient inopérants avec certains MP, tous ceux qui fournissent des résultats tendent à montrer que, à l'exception de *na* (PRF), les MP sont des clitics (ou des mots indépendants). Enfin, la compositionnalité sémantique plaide plutôt pour un statut de clitique des MP. Néanmoins, les critères sémantiques restent relativement peu fiables.

Ainsi, les critères morphologiques montrent que les MP sont des mots et les critères phonologiques montrent qu'ils sont phonologiquement dépendants, ce qui nous pousse à conclure que les MP doivent être analysés comme des clitics. De plus, si le MP du parfait apparaît comme relativement ambigu au regard des critères que nous avons retenus, les critères proposés par Zwicky & Pullum (1983) tendent à montrer qu'il s'agit également d'un clitique.

Pour conclure, les constructions prédicatives à MP présentent clairement des caractéristiques de séquences syntaxiques (syntagmes) et ne peuvent donc pas être considérées comme des unités relevant de la morphologie (mots). En effet, ces constructions s'articulent autour de deux éléments : le verbe lexical et le marqueur prédicatif. Or, le verbe est clairement identifié comme étant un lexème et les propriétés des MP permettent de les analyser comme des clitics. Ainsi, les constructions prédicatives à MP sont des constructions syntaxiques constituées de deux mots grammaticaux.

Tableau 5.3 - Statut morphosyntaxique des marqueurs prédicatifs<sup>128</sup>

	FOCS	PRST	FOCC	FOCV	PRF	FUT	FUTNEG	OPT	PROH
	<i>a</i>	<i>a ng-</i>	<i>la</i>	<i>da(fa)</i>	<i>na</i>	<i>dina</i>	<i>du</i>	<i>na</i>	<i>bu(l)</i>
Place de l'accent lexical	C~A	C~A	C~A	(M)	C~A	(M)	(M)	C~A	C~A
Attachement phonologique	C	C	C	C	A	C	C	C	C
Pauses	C~A	C~A	M	C~A	C~A	C~A	C~A	C~A	C~A
Dérivation verbale	(C)	(C)	(C)	(C)	A	(C)	(C)	(C)	(C)
Séparabilité	-	-	C~M	-	-	-	-	C~M	C~M
Prédicats non verbaux	C~M	C~M	C~M	-	-	-	C~M	-	-
Lacunes arbitraires	C	C	C	C	C~(A)	C	C	C	C
Idiosyncrasies morpho.	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Prédicat sémantique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compositionnalité	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)
<b>Statut</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C~A</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>

## 5.2. La diversité des périphrases verbales du wolof

### 5.2.1. La notion de périphrase flexionnelle

Dans les langues, toutes les cellules du paradigme flexionnel d'un lexème (ou d'une classe de lexèmes) ne sont pas nécessairement occupées par un mot fléchi, mais peuvent également être occupées par des constructions périphrastiques. La notion de périphrase flexionnelle peut être définie de deux façons différentes (Bonami & Samvelian 2015) :

- **Définition typologique.** Au sens large, une construction périphrastique est une construction syntaxique qui réalise une propriété considérée comme typiquement flexionnelle (Brown et al. 2012). Selon Haspelmath (2000), cette définition désigne un type de constructions périphrastiques qu'il nomme « périphrases catégorielles ».
- **Définition formelle.** D'un point de vue plus formel, on peut définir une périphrase comme une construction constituée de plusieurs mots qui sert à l'expression, pour un lexème donné, d'un des membres d'une opposition paradigmatique dont un autre membre au moins est

<sup>128</sup> C = clitique, A = affixe, M = mot indépendant, « - » indique que le critère n'est pas pertinent et les parenthèses indiquent que le résultat du test est relativement peu convainquant.

exprimé par un mot fléchi (Bonami 2014 : 163). Selon Haspelmath (2000), cette définition désigne un type de constructions périphrastiques qu'il nomme « périphrases supplétives ». Une périphrase supplétive occupe une cellule vide d'un paradigme flexionnel, généralement pour conserver la symétrie du paradigme (Haspelmath 2000 : 656). Si des lexèmes appartenant à certaines classes flexionnelles sont incompatibles avec une réalisation synthétique, une périphrase supplétive peut combler ce trou dans le paradigme (Haspelmath 2000 : 657).

Par exemple, dans le paradigme des verbes en latin, les cellules correspondant aux propriétés morphosyntaxiques {ASP *imperfectif*, TPS *futur*, MODE *subjonctif*, VOIX *actif*} sont occupées par des constructions périphrastiques constituées du participe futur actif du verbe et du subjonctif présent du verbe *sum* (être)<sup>129</sup> (Bonami 2014 : 163) :

Tableau 5.4 - Formes du 1<sup>sg</sup> imperfectif actif du verbe latin *facio* (faire)

	<b>Indicatif</b>	<b>Subjonctif</b>
<b>Présent</b>	<i>faciō</i>	<i>faciam</i>
<b>Passé (imparfait)</b>	<i>faciēbam</i>	<i>facerem</i>
<b>Futur</b>	<i>faciam</i>	<i>facturus sim</i>

Suivant la terminologie proposée par Bonami (2014 : 163), la forme fléchie du lexème verbal est l'élément principal de la périphrase, et les autres mots (dans ce cas le verbe *sum*) sont les éléments ancillaires.

### 5.2.2. Inventaire des périphrases verbales du wolof

Comme on peut le voir dans le Tableau (5.5), la plupart des cellules du paradigme des verbes du wolof est occupée par une construction syntaxique constituée d'au moins deux mots.

Seules quatre cellules sont occupées par des formes synthétiques : le parfait négatif perfectif non-passé, l'impératif perfectif et le subjonctif-consécutif affirmatif perfectif. Toutes les autres cellules sont occupées par des constructions complexes constituées de deux, trois ou quatre mots.

<sup>129</sup> Cet exemple est emprunté à Haspelmath (2000 : 655).

Tableau 5.5 - Formes synthétiques et périphrastiques du verbe *lekk* (manger)<sup>130</sup>

	POL	PERFECTIF		IMPERFECTIF	
		NON-PASSÉ	PASSÉ	NON-PASSÉ	PASSÉ
FOCS	+	<i>maa lekk</i>	<i>maa lekkoon</i>	<i>maa =y lekk</i>	<i>maa doon lekk</i>
	-	<i>maa lekkul</i>	<i>maa lekkuloon</i>	<i>maa dul lekk</i>	<i>maa duloon lekk</i>
PRST	+	<i>maangi lekk</i>	<i>maangi lekkoon</i>	<i>maangi =y lekk</i>	<i>maangi doon lekk</i>
	-	<i>maangi baña lekk</i>	? <i>maangi bañoona lekk</i>	? <i>maangi =y baña lekk</i>	? <i>maangi doon baña lekk</i>
FOCC	+	<i>laa lekk</i>	<i>laa lekkoon</i>	<i>laa =y lekk</i>	<i>laa doon lekk</i>
	-	<i>laa lekkul</i>	<i>laa lekkuloon</i>	<i>laa dul lekk</i>	<i>laa duloon lekk</i>
FOCV	+	<i>dama lekk</i>	<i>dama lekkoon</i>	<i>dama =y lekk</i>	<i>dama doon lekk</i>
	-	<i>dama lekkul</i>	<i>dama lekkuloon</i>	<i>dama dul lekk</i>	<i>dama duloon lekk</i>
PRF	+	<i>lekk =naa</i>	<i>lekkoon =naa</i>	<i>di =naa lekk</i>	<i>doon =naa lekk</i>
	-	<i>lekkuma</i>	<i>lekkuma =woon</i>	<i>duma lekk</i>	? <i>duma =woon lekk</i>
FUT	+	<i>dinaa lekk</i>	<i>doon =naa lekk</i>	<i>dinaa =y lekk</i>	n/a
	-	<i>duma lekk</i>	? <i>duma =woon lekk</i>	<i>duma =y lekk</i>	n/a
OPT	+	<i>naa lekk</i>	n/a	<i>naa =y lekk</i>	n/a
	-	<i>buma lekk</i>	n/a	<i>buma =y lekk</i>	n/a
IMP	+	<i>lekkal</i>	n/a	<i>dil lekk</i>	n/a
	-	<i>bul lekk</i>	n/a	<i>bul di lekk</i>	n/a
SUBJ	+	<i>ma lekk</i>	<i>ma lekkoon</i>	<i>ma =y lekk</i>	<i>ma doon lekk</i>
	-	<i>ma baña lekk</i>	<i>ma bañoona lekk</i>	<i>ma =y baña lekk</i>	n/a

On constate que la plupart des constructions prédicatives sont des constructions syntaxiques constituées de la forme fléchie du lexème verbal, et d'un mot qui amalgame le marqueur prédicatif à la marque de personne<sup>131</sup> : FOCS, PRST, FOCC, FOCV, FUT, FUT;NEG, OPT et PROH. Pour le parfait, la situation est discutable. Comme nous l'avons vu en (§ 5.1.5), définir le statut morphosyntaxique de *na* est relativement problématique. Néanmoins, si l'on admet qu'il s'agit d'un clitique, alors le parfait (non négatif) est également une construction syntaxique. Par ailleurs, on peut isoler deux constructions syntaxiques constituées du verbe lexical et de la forme fléchie d'un verbe auxiliaire. Il s'agit des formes négatives du subjonctif et du présentatif, marquées par le verbe auxiliaire *bañ*, et

130 Ce tableau présente le paradigme des formes de 1SG, sauf pour l'impératif où la forme est au 2SG. Les cases en blanc correspondent à des formes synthétiques ou non attestées, les cases en gris clair à des formes périphrastiques constituées de deux éléments, et les cases en gris foncé à des formes périphrastiques constituées de trois éléments ou plus.

131 Pour désigner ce type de mots, Creissels (2005 : 57-58) utilise l'étiquette « *tense-person complex* » et Anderson (2006 : 289) parle de « *tense marked pronouns* ». Notons que nous ne pouvons pas parler « d'amalgame » dans le cas du subjonctif-consécutif, dans la mesure où aucune marque de tiroir verbal n'est présente dans la construction ; le premier mot étant uniquement un pronom personnel sujet (§ 2.4.2).



l'imperfectif, marqué par le verbe auxiliaire *di*. Enfin, dans les formes de parfait négatif, le marqueur de passé *woon* n'est pas un affixe, mais un clitique ; ces formes peuvent donc également être considérées comme des constructions complexes.

Toutes les constructions constituées de trois ou quatre mots sont en fait issues de la conjonction de plusieurs des constructions complexes que nous venons de lister. Par exemple, *dama doon lekk* est constituée de trois mots : le verbe lexical, l'amalgame MP-personne, et la forme fléchie du verbe auxiliaire d'imperfectif. Il s'agit donc de la conjonction de deux constructions, la focalisation du verbe et l'imperfectif.

Ces constructions complexes peuvent-elles être analysées comme des constructions périphrastiques ? Si l'on s'en tient à la définition formelle que nous avons donnée en (§ 1.2), il s'agit bien de constructions périphrastiques. En effet, le paradigme des verbes du wolof fait intervenir des formes synthétiques au parfait négatif et à l'impératif. Ainsi, toutes les autres cellules du paradigme font intervenir des constructions syntaxiques qui servent à l'expression de membres d'une opposition paradigmatique dont un autre membre au moins est exprimé par un mot fléchi. Dans ces constructions périphrastiques, la forme fléchie du lexème verbal est l'élément principal, et le MP, le verbe auxiliaire ou le marqueur clitique de passé est l'élément ancillaire. Néanmoins, cette analyse peut paraître discutable. Est-il légitime de parler de constructions périphrastiques si un seul membre du paradigme (ou deux, en comptant l'impératif) est réalisé morphologiquement ? Cette question est d'autant plus pertinente que cette définition formelle de la « périphrase » s'applique à un type de constructions périphrastiques que Haspelmath (2000) nomme « périphrases supplétives », et dont la fonction est généralement de conserver la symétrie du paradigme. Selon Haspelmath (2000 : 657), on pourrait donc plutôt considérer que nous sommes en présence d'un paradigme syntaxique dont l'un des membres (à savoir le parfait négatif) est exprimé par une forme « anti-périphrastique ». Mais il s'agit là de problèmes terminologiques qui ne remettent pas en cause l'analyse. Nous pouvons donc identifier douze constructions périphrastiques :

244) a. **Focalisation du sujet (FOCS)**

*Maa lekk ceeb.*

s1SG:FOCS manger riz

‘C'est moi qui ai mangé du riz.’

b. **Présentatif (PRST)**

*Maangi lekk ceeb.*

S1SG:PRST-PX manger riz

‘Me voici qui ai mangé du riz.’

c. **Focalisation du complément (FOCC)**

*Ceeb =laa lekk.*

riz =FOCC:S1SG manger

‘C'est du riz que j'ai mangé.’

d. **Focalisation du verbe (FOCV)**

*Dama lekk ceeb.*

FOCV:S1SG manger riz

‘(Le fait est que) j'ai mangé du riz.’

e. **Futur (FUT)**

*Dinaa lekk ceeb.*

FUT:S1SG manger riz

‘Je mangerai du riz.’

f. **Futur négatif (FUT;NEG)**

*Duma lekk ceeb.*

FUT;NEG:S1SG manger riz

‘Je ne mangerai pas de riz.’

g. **Optatif (OPT)**

*Naa lekk ceeb !*

OPT:S1SG manger riz

‘Que je mange du riz !’

h. **Prohibitif (PROH)**

*Buma lekk ceeb !*

PROH:S1SG manger riz

‘Que je ne mange pas de riz !’

i. **Parfait (PRF)**

*Lekk =naa ceeb.*

manger =PRF:S1SG riz

‘J’ai mangé du riz.’

j. **Imperfectif (IPF)**

(...) *ma =y lekk ceeb.*

s1SG =IPF manger riz

‘(...) je mange du riz.’

k. **Négation à verbe auxiliaire (NEGAUX)**

(...) *(ndax) ma bañ=a lekk ceeb.*

(pour) s1SG refuser=DV manger riz

‘(...) (pour) que je ne mange pas de riz.’

l. **Passé clitique (PASCLT)**

*Lekk-uma =woon ceeb.*

manger-PRF;NEG:S1SG =PAS riz

‘Je n’avais pas mangé de riz.’

### 5.2.3. Typologie des périphrases verbales du wolof

Les douze constructions décrites plus haut peuvent être analysées comme des constructions périphrastiques d'un point de vue formel. Néanmoins, elles ne constituent pas un ensemble homogène de constructions. L'objectif de cette section est d'étudier en quoi ces constructions se distinguent les unes des autres, et de les situer dans une typologie des périphrases. Suivant Bonami & Samvelian (2009, 2015), nous avons retenu trois angles d'étude : le degré de cohésion morphosyntaxique des membres de la construction ; l'intégration des constructions au paradigme flexionnel ; et la proximité des constructions avec les « périphrases canoniques » telles qu'elles sont définies par la typologie canonique (Brown et al. 2012).

### 5.2.3.1. Degré de cohésion morphosyntaxique

Les constructions mettant en jeu deux unités linguistiques peuvent être situées sur une échelle de cohésion morphosyntaxique. À une extrémité de l'échelle, on trouve les constructions synthétiques, c'est-à-dire des constructions où les deux unités présentent la cohésion la plus forte. À l'autre extrémité, on trouve les constructions analytiques, c'est-à-dire des constructions purement syntaxiques où les deux unités constituent deux mots distincts. Entre ces deux extrêmes, on peut distinguer (au moins) trois types de constructions. Les constructions quasi-analytiques sont des constructions syntaxiques présentant quelques caractéristiques des constructions synthétiques. Les constructions quasi-synthétiques sont des constructions syntaxiques dont les mots présentent une cohésion proche de celle des constructions synthétiques. Enfin, les (vraies) constructions périphrastiques occupent une position centrale sur cette échelle (Bonami & Samvelian 2009, 2015).

Avant de déterminer la position de chacune des douze constructions du wolof sur l'échelle de cohésion morphosyntaxique, il nous semble important d'identifier la structure des constructions synthétiques et des constructions analytiques dans cette langue. Comme nous l'avons vu, la seule construction synthétique est le parfait négatif (245a). Les constructions analytiques sont (par définition) plus nombreuses. Les constructions infinitivales<sup>132</sup> peuvent être considérées comme des constructions analytiques archétypales. Il s'agit de constructions syntaxiques constituées d'un verbe prenant pour objet une proposition infinitive (245b).<sup>133</sup> Ces deux constructions vont nous servir d'étalon afin d'établir les critères permettant de déterminer le degré de cohésion morphosyntaxique de chaque construction.

245) a. **Parfait négatif (PRF;NEG)**

*Lekk-uma                      ceeb.*  
manger-PRF;NEG:S1SG riz  
'Je n'ai pas mangé de riz.'

b. **Construction infinitivale (V-INF)**

(...) *ma bëgg=a      lekk      ceeb.*  
s1SG vouloir=DV manger riz  
'(...) je veux manger du riz.'

---

132 Nous empruntons ce terme à Creissels (2006b).

133 Nous illustrons cette construction par une proposition au subjonctif-consécutif, mais la construction infinitivale est compatible avec d'autres constructions prédicatives.

Dans la construction infinitivale, les deux verbes peuvent être séparés par un pronom objet (246a) ou un adverbe (246b). De plus, on note généralement la présence d'une marque de dépendance verbale (246c). Par ailleurs, les deux verbes sont morphologiquement et phonologiquement autonomes. Enfin, il n'existe aucune idiosyncrasie dans la combinaison d'un verbe et d'un complément infinitif.

246) a. *Danga sarxolle, mu bëgg =la toppandoo.* (Diouf 2003 : 590)  
 FOCV:S2SG faire\_des\_youyous s3SG vouloir =o2SG imiter  
 'Tu as fait des youyous et il a voulu t'imiter.'

b. *Dama bëgg rekk wóorliku ne dinga ñów.* (Diouf 2003 : 372)  
 FOCV:S2SG vouloir **seulement** vérifier COMP FUT:S2SG venir  
 'Je veux seulement m'assurer que tu viendras.'

c. *Dama bëgg=a jubbanti tàнку siis =bi.* (Diouf 2003 : 175)  
 FOCV:S1SG vouloir=DV redresser pied:GEN chaise =CLb:DF.PX  
 'Je veux redresser le pied de la chaise.'

En revanche, au parfait négatif, ni les pronoms objets, ni les adverbes, ni la marque de dépendance verbale ne peuvent être insérés entre le verbe et le suffixe flexionnel. Par ailleurs, le suffixe n'a aucune autonomie et est morphologiquement et phonologiquement dépendant du verbe. Enfin, il existe des idiosyncrasies dans la combinaison de certains verbes avec ce suffixe : *xawma* au lieu de *xam-uma* (je ne sais pas).

En appliquant ces critères, on constate que le parfait doit être analysé comme une construction synthétique. En effet, ni les pronoms objets, ni les adverbes, ni la marque de dépendance verbale ne peuvent être insérés entre le verbe et le suffixe flexionnel ; le marqueur *na* est un clitique phonologiquement dépendant du verbe ; il existe des idiosyncrasies dans la combinaison de certains verbes avec ce suffixe (§ 5.1.5). Néanmoins, deux choses distinguent le parfait du parfait négatif. Premièrement, le marqueur du parfait négatif est clairement un suffixe, alors que le marqueur du parfait est plutôt un clitique. Deuxièmement, l'idiosyncrasie est morphophonologique dans le cas du parfait négatif, alors qu'elle est combinatoire (impossibilité de certains verbes) dans le cas du parfait.

Le passé clitique est une construction quasi-synthétique. En effet, ni les adverbes, ni la marque

de dépendance verbale ne peuvent être insérés entre le verbe et le suffixe flexionnel ; et le marqueur *woon* est un clitique phonologiquement dépendant du verbe. Néanmoins, le verbe et *woon* peuvent être séparés par un pronom objet, et il n'existe aucune idiosyncrasie dans la combinaison d'un verbe et de ce clitique.

Selon les critères que nous avons proposés, la négation à verbe auxiliaire doit être analysé comme une construction analytique (247a). Néanmoins, on note que le verbe auxiliaire de négation peut se placer avant le pronom sujet (247b), ce qui semble impossible pour tous les autres verbes.

247) a. *Bind* =ko *ngir nga bañ* =ko=a *fätte*. (Diouf 2003 : 545)  
 écrire.IMP.S2SG =O3SG pour s2SG refuser =O3SG=DV oublier  
 'Écris-le pour ne pas l'oublier.'

b. *Dafa limboo =woon ay* *sagar* (Diouf 2003 : 587)  
 FOCV.S3SG se\_vêtir=PAS IDF:CLy haillon  
*ngir bañ ñu xàmme* =ko.  
 pour refuser s3PL reconnaître =O3SG  
 'Il s'était vêtu de haillons pour qu'on ne le reconnaisse pas.'

L'imperfectif est une construction quasi-analytique. Comme nous l'avons vu en (§ 3.2.2), le verbe auxiliaire peut se réaliser soit sous une forme pleine *di*, soit sous une forme clitique =y. Sous sa forme pleine, *di* est morphologiquement et phonologiquement autonome, et il peut être séparé du verbe lexical par un pronom objet. Par contre, sous sa forme clitique, rien ne peut se placer entre lui et le verbe lexical. De plus, =y étant un clitique, il n'est pas phonologiquement autonome ; cependant, il n'est pas lié au verbe, mais au mot qui se trouve avant lui. Par ailleurs, quelque soit la forme du verbe auxiliaire d'imperfectif, la marque de dépendance verbale n'apparaît jamais entre lui et le verbe lexical. Enfin, l'imperfectif ne connaît aucune idiosyncrasie combinatoire.

La focalisation du verbe est également une construction quasi-analytique. En effet, le MP *dafa* et le verbe peuvent être séparés par un pronom objet, la marque de dépendance verbale (248a), ou un adverbe (248b). De plus, cette construction ne connaît aucune idiosyncrasie combinatoire. Par contre, *dafa* n'est pas phonologiquement autonome ; cependant, il n'est pas lié au verbe, mais au mot qui se trouve avant lui.

248) a. *Kooku, dama =ko=a jéllale...* (Diouf 2003 : 167)  
 CL.HUM;SG:DEM.PX FOCV:S1SG =o3SG=DV passer\_sous\_silence  
 ‘Celui-là, je le passe sous silence...’

b. *Sa xarit =bi moom =dafa rekk féex.* (Diouf 2003 : 123)  
 POSS2SG ami =CLb:DF.PX PRO3SG =FOCV.3SG **seulement** être\_sans\_gêne  
 ‘Ton ami est pour le moins sans-gêne.’

Selon les six critères que nous avons proposés, toutes les autres constructions (FUT, FUT;NEG, OPT, PROH, FOCC, FOCS, PRST) sont des « vraies » constructions périphrastiques. Dans chacune d'entre elles, le MP et le verbe peuvent être séparés par un pronom objet, mais pas par un adverbe, ni par la marque de dépendance verbale. Le MP n'est pas phonologiquement autonome ; cependant, il n'est pas lié au verbe, mais au mot qui se trouve avant lui. Enfin, aucune de ces constructions ne connaît d'idiosyncrasie combinatoire.

Cependant, ces « vraies » constructions périphrastiques ne constituent pas une classe homogène ; d'autres éléments permettent de nuancer cette analyse. Tout d'abord, la question de l'autonomie des MP du futur et du futur négatif n'est pas claire. Ka (1994) les analyse parfois comme des éléments phonologiquement liés au mot qui précède, parfois comme des mots autonomes. Le fait qu'il s'agisse d'éléments linguistiques en cours de grammaticalisation est probablement l'une des causes de cette difficulté d'analyse. Une étude précise de ce phénomène reste à faire pour clarifier ce point. Par ailleurs, un autre critère peut être pris en compte pour déterminer le degré de cohésion morphosyntaxique de chaque construction. Il s'agit de la possibilité d'insérer le sujet lexical entre le MP et le verbe. Trois constructions présentent cette possibilité : optatif, prohibitif et focalisation du complément. Nous n'avons pas utilisé ce critère car il ne caractérise pas les constructions analytiques que nous avons retenues comme étalon, à savoir les constructions infinitivales. Néanmoins, la possibilité d'introduire un syntagme nominal entre le MP et le verbe tend à montrer que ces trois constructions sont plus analytiques que les autres.





- **Intersectivité.** Si une construction syntaxique exprime des propriétés grammaticales qui sont exprimées de manière synthétique ailleurs dans le paradigme, alors il s'agit d'une construction périphrastique.
- **Non-compositionnalité.** Si des traits encodés par une construction syntaxique sont en contradiction avec des traits portés par des éléments de cette construction, alors il s'agit d'une construction périphrastique.
- **Exponence distribuée.** Si l'exponence<sup>135</sup> des traits d'une construction syntaxique est répartie entre plusieurs éléments de cette construction, alors il s'agit d'une construction périphrastique.
- **Défectivité.** Si l'élément ancillaire d'une construction syntaxique ne présente pas certaines formes qui sont attestées pour les autres lexèmes appartenant à la même catégorie, alors il s'agit d'une construction périphrastique.
- **Nécessité.** Si une construction syntaxique est nécessaire à l'expression de certains traits morphosyntaxiques, alors il s'agit d'une construction périphrastique.

L'application de ces critères aux constructions du wolof est résumée dans le Tableau (5.7) :

*Tableau 5.7 - Intégration des périphrases verbales au paradigme flexionnel*

	<b>Intersectivité</b>	<b>Non compositionnalité</b>	<b>Exponence distribuée</b>	<b>Défectivité</b>	<b>Nécessité</b>
<b>FOCS</b>	–	–	+ (?)	(?)	+
<b>PRST</b>	–	–	+ (?)	(?)	+
<b>FOCC</b>	–	–	+	(?)	+
<b>FOCV</b>	–	–	+	(?)	+
<b>PRF</b>	–	–	+	(?)	+
<b>FUT</b>	– (?)	– (?)	– (?)	(?)	– (?)
<b>FUT;NEG</b>	– (?)	– (?)	– (?)	(?)	– (?)
<b>OPT</b>	–	–	–	(?)	–
<b>PROH</b>	–	–	–	(?)	–
<b>NEGAUX</b>	+	+	–	+	+ (?)
<b>IPF</b>	–	–	–	– (?)	+
<b>PASCLT</b>	+	–	+	+	+ (?)

135 L'exponence peut être définie comme l'expression de catégories grammaticales par des marqueurs morphologiques ; ces marqueurs étant appelés « exposants » (Booij 2012 : 315). Nous empruntons la terminologie française à Bonami (2014).

Ce tableau amène plusieurs remarques. Tout d'abord, le critère d'intersectivité est problématique. En effet, il est assez difficile de déterminer à quelle catégorie grammaticale chaque construction doit être rattachée (Haspelmath 2000 : 660-661). En wolof, le futur est-il une construction temporelle (par opposition au passé), modale (liée à l'irrealis) ou aspectuelle (liée à l'imperfectif) ? De plus, ce critère pousse à effectuer des comparaisons dont la légitimité est discutable. Par exemple, peut-on réellement dire que l'imperfectif respecte le critère d'intersectivité parce que le parfait est exprimé de manière synthétique au négatif ? Bonami & Samvelian (2009, 2015) adoptent une position plus précise. Ils ne tentent pas de déterminer le type de catégories (temps, aspect, mode, etc.), mais s'intéressent uniquement aux propriétés grammaticales exprimées par la construction. Dans ce cas, seules deux constructions respectent le critère d'intersectivité : la négation à verbe auxiliaire et le passé clitique. En effet, la négation et le passé sont exprimés par des suffixes dans plusieurs cellules du paradigme.

Le critère de non-compositionnalité n'est respecté que par une seule construction : la négation à verbe auxiliaire. En effet, le trait de négation encodée par *ma bañ=a lekk* est en contradiction avec les traits portés par le verbe *bañ*, qui signifie « manquer, refuser ».

Le critère d'exponence distribuée est clairement respecté par la focalisation du complément, la focalisation du verbe et le parfait. Dans ces trois constructions, le MP exprime le trait spécifique à la construction, ainsi que la personne, alors que le temps et la polarité sont exprimés sur le verbe. Ce critère est également respecté par la focalisation du sujet et le présentatif. Dans ces deux constructions, le MP exprime le trait spécifique à la construction, alors que le temps et la polarité sont exprimés sur le verbe ; la personne étant exprimée par un pronom fort lié au MP. Le passé clitique respecte également le critère d'exponence distribuée, puisque l'élément ancillaire exprime le passé, alors que le verbe exprime tous les autres traits grammaticaux. Aucune des autres constructions ne respecte ce critère. En effet, dans ces constructions, tous les traits morphosyntaxiques sont exprimés sur l'élément ancillaire.

Le critère de défektivité est respecté par deux constructions : la négation à verbe auxiliaire et le passé clitique. En effet, les éléments ancillaires de ces deux constructions sont incompatibles avec la plupart des MP.<sup>136</sup> L'imperfectif ne semble pas être défektiv. En effet, le verbe auxiliaire *di* présente un paradigme flexionnel complet. Néanmoins, on note qu'il ne prend pas la marque de dépendance verbale dans les propositions infinitives, et il est incompatible avec la construction

---

<sup>136</sup> Comme le notent Bonami & Samvelian (2015 : 48), le critère de défektivité est lié au critère d'intersectivité. Si une périphrase est intersective, par définition elle ne couvre qu'une sous-partie du paradigme.

future au passé. Le critère de défektivité est difficilement applicable aux autres constructions. En effet, dans ces constructions, l'élément ancillaire est un marqueur prédicatif. Or, il s'agit d'un petit nombre d'éléments formant une classe fermée. Ainsi, se demander si un MP ne présente pas certaines formes qui sont attestées pour les autres MP n'a pas beaucoup de sens.

Le critère de nécessité n'est pas respecté par le futur, le futur négatif, l'optatif et le prohibitif. En effet, dans plusieurs contextes le futur peut être exprimé par l'imperfectif (249a). Cette situation est cohérente avec l'origine de la construction future comme forme imperfective d'une des constructions prédicatives. Par ailleurs, la modalité déontique n'est pas nécessairement exprimée par l'optatif (ou le prohibitif), mais peut également être exprimée par le subjonctif-consécutif (249b). Néanmoins, les contextes d'emploi de ces deux constructions diffèrent et on peut se demander s'il est pertinent de considérer qu'elles expriment toutes les deux un trait « optatif ».

249) a. *Saponj =laa=y lollikoo.* (Diouf 2003 : 205)

Japon =FOCC:1SG=IPF passer\_l'automne

‘Je passerai l'automne au Japon.’

b. *Mu def =ko !* (Church 1981 : 53)

s3SG faire =o3SG

‘Qu'il le fasse !’

L'application des critères au futur est relativement problématique. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.2), le futur est issu de la grammaticalisation de *di* (IPF) + *na*. Le processus de grammaticalisation n'étant pas complètement achevé en wolof contemporain, on peut soit décider d'analyser le futur comme du parfait perfectif, soit considérer le futur comme une construction prédicative à part entière et *dina* comme un marqueur prédicatif. L'existence de formes de futur imperfectif nous pousse à choisir la seconde option. Selon cette analyse, le futur ne respecte pas les critères de non-compositionalité, d'exponence distribuée et de défektivité.

Pour résumer, suivant les critères définis plus haut, la négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent clairement être analysés comme des constructions périphrastiques. Le cas de l'imperfectif est plus ambigu. En effet, cette construction respecte uniquement le critère de nécessité (et dans une certaine mesure, le critère de défektivité). Parmi les constructions à MP, la focalisation du sujet, le présentatif, la focalisation du complément et le parfait sont périphrastiques, puisqu'elles respectent chacune les critères d'exponence distribuée et de nécessité. En revanche, le futur, le futur

négatif, l'optatif et le prohibitif ne respectent aucun des critères, et ne peuvent donc pas être analysés comme des périphrases catégorielles.

Ainsi, ces quatre constructions devraient plutôt être analysées comme des constructions relevant uniquement de la syntaxe, comme par exemple les constructions infinitivales. Cependant, deux autres critères peuvent être pris en compte pour nuancer cette analyse : les idiosyncrasies du paradigme personnel, et la distribution des constructions. En effet, ces quatre constructions présentent chacune un paradigme personnel spécifique. De plus, ces constructions sont en distribution complémentaire avec les autres constructions à MP. Or, s'il s'agissait de constructions relevant uniquement de la syntaxe, on s'attendrait à ce qu'elles soient compatibles avec au moins certains tiroirs verbaux, et que leur paradigme personnel dépende du tiroir verbal en question. Ces critères tendent à montrer que ces quatre constructions ont un statut particulier au sein de la langue, et ne sont pas des constructions relevant uniquement de la syntaxe.

### **5.2.3.3. Les critères de la typologie canonique**

Brown et al. (2012) proposent une nouvelle approche de la typologie des périphrases, dans le cadre de la typologie canonique. Selon cette approche, une périphrase flexionnelle canonique présente des caractéristiques de la morphologie flexionnelle canonique, et de la syntaxe fonctionnelle canonique. Ainsi, les auteurs proposent quatre propriétés caractéristiques des périphrases canoniques :

- **Réalisation.** Une construction périphrastique canonique réalise un trait grammatical (canonique).
- **Intégration paradigmaticque.** Une construction périphrastique canonique occupe une cellule dans un paradigme flexionnel.
- **Transparence.** Dans une construction périphrastique canonique, la relation entre forme et sens est transparente.
- **Syntaxe fonctionnelle.** Une construction périphrastique canonique est une construction syntaxique fonctionnelle canonique.

La terminologie employée par Brown et al. (2012) s'écarte de celle que nous avons adoptée. Un trait grammatical (canonique) est un trait morphosyntaxique, telle que nous l'avons défini en (§ 1.4) ; et un paradigme flexionnel doit ici être compris comme un paradigme de formes

synthétiques. On notera que le critère de transparence exprime l'inverse du critère de non-compositionnalité, ce qui peut sembler contre-intuitif. Mais ce choix est justifié par le fait que la morphologie canonique et la syntaxe canonique sont toutes deux transparentes. Enfin, une construction syntaxique fonctionnelle canonique est une construction syntaxique dans laquelle l'un des mots est un mot portant un sens grammatical, et/ou dans laquelle l'expression d'un sens grammatical joue un rôle important dans l'interprétation de la construction. L'application de ces critères aux constructions du wolof est résumée dans le Tableau (5.8).

*Tableau 5.8 - Les périphrases verbales du wolof selon la typologie canonique*

	Réalisation	Intégration paradigmatique	Transparence	Syntaxe fonctionnelle
FOCS	+	–	+	+
PRST	+	–	+	+
FOCC	+	–	+	+
FOCV	+	–	+	+
PRF	+	+	+	+
FUT	+	–	+	+
FUT;NEG	+	–	+	+
OPT	+	–	+	+
PROH	+	–	+	+
NEGAUX	+	+	+	+
IPF	+	–	+	+
PASCLT	+	+	+	+

La négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent être analysés comme des constructions périphrastiques canoniques. Ce résultat est cohérent avec les analyses présentées plus haut. Le parfait présente également les propriétés des périphrases canoniques. Néanmoins, le fait que cette construction respecte le critère d'intégration paradigmatique est sans doute lié au fait qu'il s'agisse d'une construction (quasi-)synthétique (§ 5.2.3.1).

On constate que toutes les constructions respectent les critères de réalisation, de transparence et de syntaxe fonctionnelle. En effet, toutes ces constructions sont des constructions syntaxiques fonctionnelles canoniques, qui réalisent chacune un trait grammatical (canonique), et dont la relation entre forme et sens est transparente. Ainsi, le seul critère discriminant est l'intégration paradigmatique. Ce seul critère ne permet pas de mettre en évidence la diversité des constructions

périphrastiques du wolof.<sup>137</sup> En effet, il ne permet absolument pas de rendre compte du degré de cohésion morphosyntaxique de ces constructions, ni de leur degré d'intégration au paradigme flexionnel.

#### 5.2.4. Synthèse

Au sein du paradigme des formes verbales du wolof, on peut identifier douze constructions syntaxiques. Si l'on s'en tient à la définition formelle que nous avons donnée en (§ 1.2), ces constructions peuvent être analysées comme des périphrases flexionnelles. Néanmoins, elles ne constituent pas un ensemble homogène, mais présentent des propriétés morphosyntaxiques relativement différentes.

Ces constructions diffèrent en ce qui concerne le degré de cohésion morphosyntaxique de l'élément principal et de l'élément ancillaire. Selon cette dimension, le parfait est synthétique ; sa structure étant quasiment identique à celle du parfait négatif. Le passé clitique est quasi-synthétique. La négation à verbe auxiliaire, l'imperfectif et la focalisation du verbe sont quasi-analytiques ; leurs structures étant comparables à celle des constructions infinitivales. Toutes les autres constructions peuvent être analysées comme de « vraies » périphrases.

Par ailleurs, plusieurs auteurs ont proposé un ensemble de critères permettant d'identifier les périphrases catégorielles, de les distinguer des constructions relevant uniquement de la syntaxe, et de les situer dans un espace typologique (Ackerman & Stump 2004 ; Haspelmath 2000 ; Bonami & Samvelian 2015). Selon ces critères, la négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent clairement être analysés comme des constructions périphrastiques. Le cas de l'imperfectif est ambigu, puisque cette construction ne respecte qu'un ou deux critères. Parmi les constructions à MP, la focalisation du sujet, le présentatif, la focalisation du complément et le parfait sont plutôt périphrastiques, puisqu'elles respectent chacune deux critères. En revanche, le futur, le futur négatif, l'optatif et le prohibitif ne respectent aucun des critères. Néanmoins, elles présentent plusieurs propriétés qui empêchent de les analyser comme des constructions relevant uniquement de la syntaxe. En effet, toutes les constructions à MP présentent des idiosyncrasies au sein de leur paradigme personnel. Ainsi, bien que l'on puisse mettre en évidence certaines régularités, la forme de l'indice de personne varie d'une construction à l'autre, et est donc rarement prédictible (§ 4.2.2). Par ailleurs, on constate que les constructions à MP sont en distribution complémentaire. Ainsi, aucune proposition ne peut contenir deux MP. Ces deux arguments tendent à montrer que les

---

137 Bonami & Samvelian (2015 : 52) font la même remarque pour les périphrases verbales en persan.

constructions à MP sont intégrées au sein du paradigme verbal de la langue. Il semble donc plus pertinent et plus économique de les analyser comme des périphrases flexionnelles, plutôt que comme des constructions relevant uniquement de la syntaxe.

Selon les critères proposées par Brown et al. (2012) dans le cadre de la typologie canonique, seuls la négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent être analysés comme des constructions périphrastiques canoniques. Néanmoins, seul un critère est réellement discriminant, ce qui ne permet pas de mettre en évidence la diversité des constructions périphrastiques du wolof.

Pour résumer, les constructions à MP peuvent être analysées comme des périphrases flexionnelles. Parmi ces constructions, le parfait constitue un cas limite, puisqu'il est plutôt synthétique. La négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent également être analysés comme des périphrases. Néanmoins, le degré de cohésion morphosyntaxique tend à montrer qu'elles sont respectivement quasi-analytique et quasi-synthétique. Enfin, l'imperfectif est une construction quasi-analytique présentant certaines caractéristiques des périphrases flexionnelles. De plus, elle correspond à la définition typologique de la périphrase, puisqu'il s'agit d'une construction syntaxique réalisant une propriété considérée comme typiquement flexionnelle.

# CHAPITRE 6 - DES CONSTRUCTIONS À AUXILIAIRES ?

## 6.1. La catégorie « auxiliaire »

La notion d'« auxiliaire » est une notion relativement problématique en linguistique. Depuis la grammaire classique jusqu'aux travaux les plus récents, de nombreuses définitions et/ou critères définitoires ont été proposés pour tenter de circonscrire cette notion. Malgré cette diversité, nous pouvons ramener ces définitions à trois grands types :

- **Définition(s) catégorielle(s).** Les auxiliaires constituent une sous-classe de verbes, ou forment une classe lexicale à part entière.
- **Définition fonctionnelle.** Un auxiliaire est un élément prédicatif dont la fonction est d'exprimer une ou plusieurs catégories liées au verbe (temps, aspect, mode, etc.).
- **Définition panchronique.** Un auxiliaire est une entité linguistique occupant une position intermédiaire dans la chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM.

Ces définitions ne sont pas nécessairement incompatibles les unes avec les autres. En effet, elles se distinguent surtout par le point de vue adopté. Ainsi, les définitions catégorielles cherchent à situer les auxiliaires au sein des classes lexicales, alors que la définition fonctionnelle s'intéresse essentiellement aux valeurs qu'ils véhiculent, et la définition panchronique tend à se focaliser sur leur origine.

### 6.1.1. Définition catégorielle

Ce type de définition tend à considérer les auxiliaires comme constituant une classe ou une sous-classe lexicale. On peut distinguer plusieurs définitions catégorielles. Selon la plus souvent attestée dans la littérature, un auxiliaire est un type particulier de verbe permettant de construire, avec un autre verbe, une périphrase verbale. Selon Creissels (2006a : 161), « ce qui justifie de reconnaître qu'on a affaire à une combinaison *auxiliaire* + *auxilié* plutôt que simplement à deux verbes dans une relation de dépendance, c'est que l'auxiliaire ne manifeste aucune propriété prédicative d'assignation de rôles sémantiques à des arguments, seul intervenant à ce niveau l'auxilié ». La



majorité des auteurs décrivent les auxiliaires comme des verbes dénués de sens lexical, mais qui marquent diverses catégories grammaticales comme le temps, l'aspect, le mode ou la voix. Ainsi, les auxiliaires sont des verbes adjuvants (*helping verbs*),<sup>138</sup> par opposition aux verbes lexicaux.

Cette définition est probablement la plus répandue. En effet, c'est celle que l'on retrouve dans la majorité des dictionnaires de linguistique, tels que Dubois et al. (2002 : 60-61), Matthews (2007 : 33), Neveu (2011 : 66-67), ou les dictionnaires consultés par Heine (1993 : 20-21). On la trouve également dans plusieurs articles de références tels que Ross (1969), Huddleston (1974) ou Palmer (1979). De fait, cette définition repose en grande partie sur des données issues de langues indo-européennes (notamment romanes et germaniques), dans lesquelles les éléments identifiés comme des auxiliaires ont clairement des caractéristiques propres aux verbes. Par exemple en anglais, « have » est un auxiliaire marquant le parfait (250a), mais peut aussi être utilisé comme verbe lexical (250b). De plus, il est compatible avec la morphologie flexionnelle des verbes de l'anglais, puisqu'il présente une forme de 3SG (*has*) et une forme au prétérit (*had*). En français, « aller » peut être utilisé comme auxiliaire marquant le futur (251a), mais il est aussi utilisé comme verbe lexical (251b). Il est compatible avec la morphologie flexionnelle des verbes, notamment avec les marques de personne.

250) a. *He has left.*

b. *He has a new car.*

251) a. *Je vais le faire.*

b. *Je vais à l'université.*

Cependant, plusieurs unités linguistiques traditionnellement analysées comme des auxiliaires ne présentent pas ou peu de caractéristiques propres aux verbes de la langue. C'est notamment le cas des auxiliaires modaux de l'anglais qui présentent une distribution comparable à celle des verbes, mais sont incompatibles avec la flexion verbale (Anderson 2000 : 817-818). Plusieurs propositions ont été faites pour tenter de résoudre ce problème (Heine 1993 : 11-14).<sup>139</sup>

Pullum & Wilson (1977) proposent de considérer les verbes et les auxiliaires comme deux catégories distinctes, mais appartenant à la même « super-catégorie ». De fait, cette proposition est assez similaire dans son fond à la définition catégorielle que nous avons donnée plus haut : verbes

---

138 Terme introduit par Falk (1984).

139 Un assez grand nombre de solutions ont été proposées. Nous ne les présentons pas toutes car, soit elles seront présentées dans les sections suivantes, soit elles ne sont pas pertinentes pour la suite de ce chapitre. Pour un inventaire complet, voir Heine (1993 : 8-16).

(lexicaux) et auxiliaires sont deux types de « verbes ».

Une seconde solution serait de distinguer les verbes auxiliaires, qui présentent des caractéristiques verbales, des « purs » ou « vrais » auxiliaires, qui ne présentent pas de caractéristiques verbales. Ainsi formulée, cette proposition est problématique à plusieurs égards. Elle empêche une analyse unifiée des verbes auxiliaires et des vrais auxiliaires. Soit elle remet en cause la pertinence d'une catégorie « auxiliaire », soit elle restreint cette étiquette aux seuls vrais auxiliaires, et en exclut les verbes auxiliaires.

Une autre solution consiste à considérer que les auxiliaires ne sont pas des verbes, mais forment une classe lexicale à part entière. Cette solution est notamment défendue par Schachter & Shopen (2007 : 40-44). Selon ces auteurs, les auxiliaires constituent une classe fermée de mots. Il s'agit de l'une des deux classes lexicales d'adjoints du verbe (*verb adjuncts*),<sup>140</sup> c'est-à-dire des mots qui forment un constituant avec un verbe. Ils définissent les auxiliaires comme des mots qui expriment le temps, l'aspect, le mode, la voix ou la polarité du verbe auquel ils sont associés. Selon Schachter & Shopen, il est préférable de ne pas analyser les auxiliaires comme des verbes en raison de l'existence de mots qu'ils identifient comme des auxiliaires, mais qui ne peuvent pas être analysés comme des verbes en synchronie (ils citent l'exemple du haoussa).

### 6.1.2. Définition fonctionnelle

Selon la définition fonctionnelle, les auxiliaires sont des unités linguistiques ayant une fonction spécifique dans la grammaire de la langue. On trouve ce type de définition dans le dictionnaire de Mounin (2004 : 48) :

« Auxiliaire – Unité grammaticale qui appartient au système de la conjugaison et qui se combine avec un lexème verbal pour marquer tantôt le temps (...) ; tantôt le mode (...) ; tantôt la voix (...). »

L'inventaire des catégories verbales retenues par les auteurs du dictionnaire, à savoir le temps, l'aspect et le mode, est essentiellement dû au fait que tous les exemples sont issus du français et de l'anglais. On peut étendre cette liste à d'autres catégories verbales mentionnées par d'autres auteurs tels que l'aspect, la polarité (Schachter & Shopen 2007 : 41), l'emphase ou l'évidentialité (Steele et al. 1981). Selon Heine (1993 : 22), les principales catégories marquées par les auxiliaires sont le

---

<sup>140</sup> Les « particules verbales » constituent l'autre classe d'adjoints du verbe. Cette classe rassemble des mots similaires aux prépositions et qui accompagnent le verbe. Par exemple, les particules des *phrasal verbs* de l'anglais comme *up* dans *wake up*.

temps, l'aspect et la modalité ; mais d'autres catégories peuvent être marquées de façon similaire : la négation et la voix.

La définition fonctionnelle peut être rapprochée de la définition catégorielle proposée par Schachter & Shopen (2007). En effet, dans les deux cas, les auxiliaires sont analysés comme des mots exprimant diverses catégories verbales du verbe auquel ils sont associés. Néanmoins, elles diffèrent dans la place qu'elles attribuent aux auxiliaires dans la grammaire de la langue. Contrairement à la définition de Schachter & Shopen (2007), la définition fonctionnelle ne considère pas que les auxiliaires constituent une classe lexicale à part entière. De fait, dans plusieurs des langues citées par Schachter & Shopen (2007 : 41), telles que le bambara ou le haoussa, il semble difficile, voir impossible de trouver un ensemble de critères permettant de réunir tous les mots analysables comme des auxiliaires dans une seule classe lexicale en synchronie. À moins de considérer qu'il s'agit d'une classe très hétérogène, ce qui remet en cause la pertinence d'une telle classe.

### **6.1.3. Définition panchronique**

Selon la définition panchronique,<sup>141</sup> un auxiliaire est une entité linguistique occupant une position intermédiaire dans la chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM. Cette définition a été initialement proposée par Heine (1993 : 70), et a ensuite été reprise dans plusieurs travaux typologiques de référence tels que Kuteva (2001) ou Anderson (2006, 2011).

La définition panchronique repose sur l'existence d'une chaîne de grammaticalisation très courante à travers les langues : Verbe → TAM. Il s'agit de la chaîne de grammaticalisation dont la première étape est un verbe lexical, et la dernière étape est un morphème flexionnel exprimant une catégorie grammaticale liée au verbe (temps, aspect, mode, etc.). Heine (1993 : 53-66) pose l'hypothèse d'une chaîne de grammaticalisation Verbe → Affixe TAM, dans laquelle on peut isoler sept étapes (notées de A à G). Chacune de ces étapes est déterminée par l'état (noté de I à V) atteint par l'auxiliaire selon quatre paramètres : la désémantisation (le verbe perd son sens lexical au profit d'une fonction grammaticale), la décatégorialisation (le verbe perd les attributs propres aux classes lexicales majeures pour acquérir des attributs propres à des classes lexicales secondaires), la clitisation (le verbe tend à devenir un morphème lié) et l'érosion (le verbe perd son autonomie phonologique) :

---

141 Nous empruntons cette appellation à Anderson (2006 : 1).

Tableau 6.1 - Chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM selon Heine (1993)

Étape	A	B	C	D	E	F	G
Désémantisation	I	II	III				
Décatégorialisation	I		II	III	IV	V	
Clitisation	I				II		III
Érosion	I				II		III

Chaque étape de ce continuum peut être rapprochée d'une entité linguistique typologiquement reconnue. Nous pouvons résumer ainsi les correspondances proposées par Heine (1993 : 59-66) :

- L'étape A correspond aux verbes lexicaux (ou verbes pleins).
- L'étape B correspond à des verbes présentant des caractéristiques distinctives, notamment la possibilité de prendre des compléments phrastiques spécifiques (subjonctif, infinitif, etc.). Ainsi, cette étape peut être rapprochée de ce que plusieurs auteurs appellent « verbes caténatifs ».
- L'étape C correspond à des verbes qui tendent à perdre le sens lexical au profit d'un sens grammatical. Ainsi, cette étape correspond à ce que plusieurs auteurs appellent « semi-auxiliaires ».
- L'étape D correspond à des verbes qui tendent à perdre plusieurs propriétés propres aux verbes, telles que la capacité de former un impératif ou d'être passivé. Ainsi, cette étape correspond à des verbes défectifs, ou à ce que plusieurs auteurs appellent « verbes auxiliaires ».
- L'étape E correspond à des éléments présentant encore quelques propriétés verbales, mais qui en ont perdues la majorité, au point d'être parfois analysés comme une classe lexicale distincte. Ils tendent également à perdre leur autonomie morphologique et/ou phonologique. Ainsi, cette étape correspond également à ce que plusieurs auteurs appellent « verbes auxiliaires ». Par exemple, les modaux de l'anglais sont des éléments à l'étape E.
- L'étape F correspond à des éléments qui ne présentent plus aucune propriété verbale. Il s'agit d'éléments grammaticaux. Ainsi, cette étape correspond à ce que plusieurs auteurs appellent « particules ».
- L'étape G correspond à un élément grammatical dénué d'autonomie morphologique et/ou phonologique, c'est-à-dire un affixe de flexion verbale.

La définition retenue par Anderson (2006 : 4-7) est assez proche de celle de Heine (1993). En effet, il appelle « verbe auxiliaire » (*auxiliary verb*) un élément sur le continuum verbe lexical-affixe fonctionnel, qui tend à avoir au moins partiellement perdu son sens lexical, et s'être grammaticalisé pour exprimer une ou plusieurs catégories verbales, telles que des catégories relevant de l'aspect, du mode, du temps, de la polarité ou de la voix. Cependant, Anderson (2006) se place dans une approche constructionnelle. Il ne s'intéresse pas aux auxiliaires en tant qu'entités linguistiques, mais aux auxiliaires en tant qu'éléments constitutifs d'un type de constructions, les constructions à verbe auxiliaire (*auxiliary verb constructions*). Ainsi, dans son analyse diachronique, Anderson (2006 : Ch. 7) présente des hypothèses de grammaticalisation permettant d'expliquer l'origine des constructions à verbe auxiliaire, au lieu de se focaliser sur l'origine des auxiliaires. Ces hypothèses sont résumées dans la Figure (6.1).

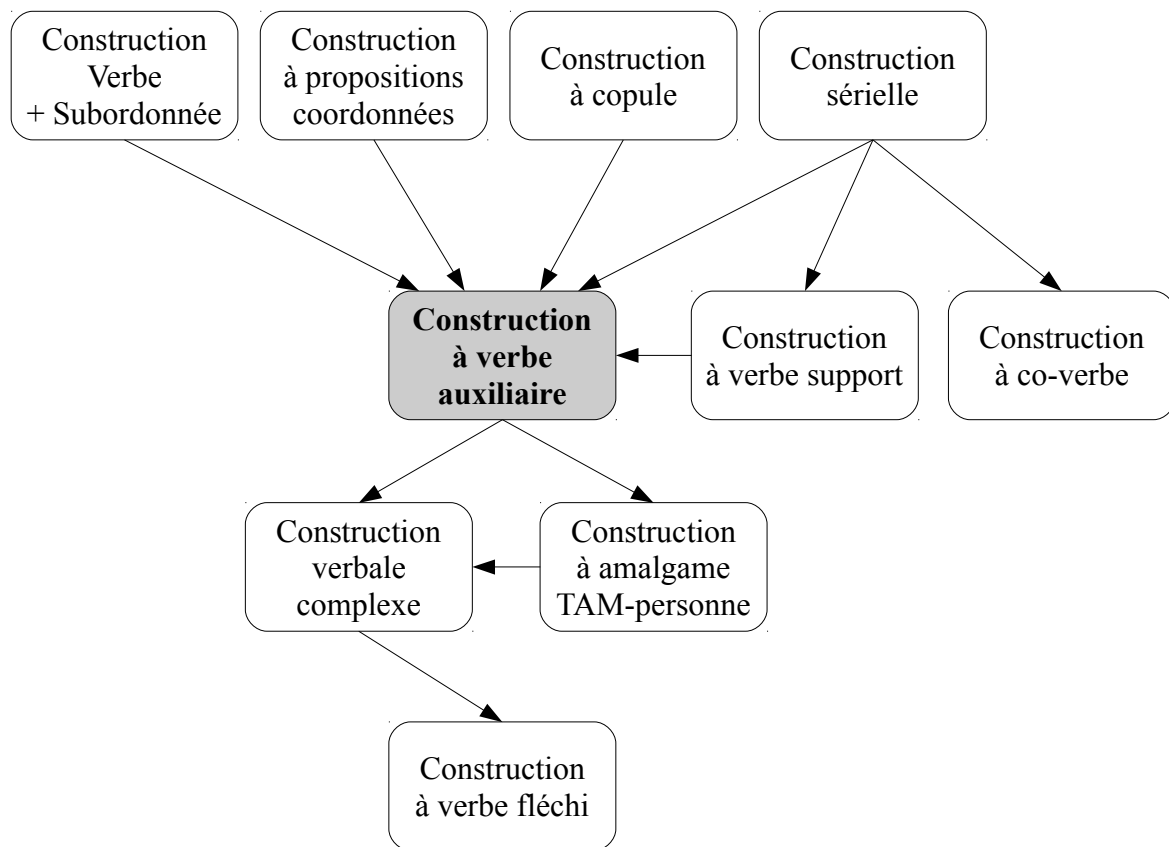


Figure 6.1 - Origine et évolution des constructions à verbe auxiliaire selon Anderson (2006)

Anderson (2006 : 331) identifie quatre principales sources possibles pour les constructions à verbe auxiliaire : les constructions constituées d'un verbe prenant une subordonnée (généralement non finie), les constructions constituées de deux propositions coordonnées partageant le même sujet (*clause chaining constructions*), les constructions à copule, et les constructions sérielles. Il note que

ces dernières peuvent également évoluer en constructions à verbe support, qui peuvent à leur tour évoluer en constructions à verbe auxiliaire. Anderson (2006 : Ch. 6) identifie deux évolutions possibles pour les constructions à verbe auxiliaire. Elles peuvent évoluer en constructions verbales complexes, c'est-à-dire en constructions synthétiques issues de la fusion du verbe lexical et de l'auxiliaire. Ces constructions complexes se grammaticalisent ensuite en constructions à verbe fléchi, où l'ancien auxiliaire doit être analysé comme un affixe flexionnel. Par ailleurs, les constructions à verbe auxiliaire peuvent évoluer en constructions dans lesquelles l'auxiliaire fusionne avec l'indice pronominal sujet pour former un amalgame TAM-personne. Ces constructions peuvent ensuite évoluer en constructions verbales complexes, où l'amalgame TAM-personne fusionne avec le verbe lexical.

## **6.2. Pour une nouvelle approche typologique des auxiliaires**

Comme nous l'avons vu, les auxiliaires ont fait l'objet de très nombreux travaux. Certains se présentent comme des apports à la linguistique générale, tout en s'appuyant essentiellement (voir exclusivement) sur des données issues de l'anglais ou du français (Ross 1969, Huddleston 1974, Palmer 1979, Gross 1999, etc.). D'autres se placent plutôt dans une perspective typologique et dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. Parmi ces derniers, Heine (1993) constitue certainement la principale référence. Il sert notamment de base à l'élaboration d'autres travaux typologiques de référence, tels que Kuteva (2001) ou Anderson (2006). Ainsi, la définition panchronique de la notion d'« auxiliaire » est celle qui semble aujourd'hui privilégiée par la typologie linguistique. Cependant, cette définition pose plusieurs problèmes pour l'élaboration d'une typologie des auxiliaires et/ou des constructions à verbes auxiliaires.

Notre objectif est de défendre une nouvelle approche typologique des auxiliaires, en nous appuyant essentiellement sur la définition fonctionnelle. Nous commençons par évoquer brièvement les traditions qui se sont instaurées concernant l'étude des auxiliaires parmi les spécialistes de certaines aires ou familles linguistiques. Ensuite, nous présentons les limites de la définition panchronique. Nous illustrons les problèmes posés par cette définition à partir du cas des langues mandé. Enfin, nous proposons une typologie des auxiliaires.

### 6.2.1. Le poids des traditions

Comme le fait remarquer Heine (1993 : 7), les spécialistes de certaines aires ou familles linguistiques ont adopté leur propre définition du terme « auxiliaire ». Ainsi, dans la tradition indo-européaniste, l'auxiliaire est nécessairement un verbe et est généralement l'unique forme fléchie de la proposition. Cette définition catégorielle de l'auxiliaire est cohérente avec les données de la plupart des langues indo-européennes, dans lesquelles les éléments identifiés comme des auxiliaires ont clairement des caractéristiques propres aux verbes. Cette tradition a eu une influence considérable sur l'élaboration d'une analyse de l'auxiliaire en linguistique générale (cf. Ross 1969, Huddleston 1974, Palmer 1979, Gross 1999 ; etc.).

Dans certaines traditions africanistes, par contre, les auxiliaires sont des éléments généralement invariables se combinant avec un verbe fléchi (Heine 1993 : 7). Ainsi, Gensler (1994) défend l'hypothèse d'un schème *S-Aux-O-V-X* en proto-Niger-Congo. Il définit l'auxiliaire (Aux) comme un élément séparé du verbe, qui appartient à une petite classe paradigmatique fermée, et qui exprime des traits relevant du temps, de l'aspect, du mode, et/ou de la polarité (Gensler 1994 : 2). Cette définition est adoptée dans d'autres travaux comparatistes, tels que Güldemann (2008), Childs (2005) ou Zima (2006). Ce type de définition est également adopté par Kastenholz (2003) pour les langues mandé. On pourrait s'interroger sur la pertinence de revoir la définition proposée par la tradition indo-européaniste et aujourd'hui largement ancrée en linguistique générale. De fait, ce choix fait par plusieurs linguistes africanistes a (au moins) trois vertus. Premièrement, il permet de rendre compte de marqueurs TAM indépendants du verbe lexical, et ne présentant pas de propriétés verbales. Deuxièmement, il permet d'éviter l'utilisation de l'étiquette « particule », qui est beaucoup trop générale. Une particule est généralement définie comme un petit mot invariable non autonome (Matthews 2007 : 289). Ce terme recouvre donc un ensemble hétérogène de mots appartenant à divers paradigmes et/ou classes lexicales. Troisièmement, il permet de rapprocher ces mots des verbes auxiliaires, dont ils partagent la fonction.

### 6.2.2. Les limites de la définition panchronique

Notre objectif n'est pas de remettre en cause la définition panchronique dans son ensemble, mais plutôt d'en montrer les limites. Selon cette définition, un auxiliaire est une entité linguistique occupant une position intermédiaire dans la chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM. Ainsi, pour qu'un mot soit considéré comme un auxiliaire, il faut soit qu'il ait des propriétés propres aux verbes,

soit qu'il soit issu de la grammaticalisation d'un verbe. Prise au sens strict, cette définition pose plusieurs problèmes.

Elle introduit un critère diachronique pour définir une catégorie lexicale. Ce choix fait sens dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. Néanmoins, il est discutable lorsqu'on se place dans le cadre plus large de la linguistique générale. De plus il n'est pas vraiment pertinent pour la description et l'analyse strictement synchroniques d'une langue.

Par ailleurs, l'utilisation d'un critère diachronique est possible uniquement si l'on a accès à des données historiques, ou si l'on peut effectuer des reconstructions fiables. Or, pour la majorité des langues africaines, nous ne disposons d'aucune donnée antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, la distance génétique entre certaines langues est parfois si grande qu'elle empêche la reconstruction de proto-formes fiables, et rend même difficile la classification de ces langues. Ainsi, si un marqueur TAM est un mot indépendant mais ne présente aucune propriété verbale, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un auxiliaire ou non.

Enfin, prise au sens strict cette définition panchronique ne permet pas de rendre compte de la distribution des marqueurs TAM dans certaines langues. En effet, il existe des langues dans lesquelles les marqueurs TAM sont des mots indépendants ne présentant pas de propriétés verbales. Ils sont en opposition et partagent plusieurs propriétés morphosyntaxiques. Néanmoins, plusieurs analyses tendent à prouver que certains de ces marqueurs sont issus de la grammaticalisation de verbes, alors que d'autres ont une origine différente. C'est notamment le cas dans les langues mandé (Claudi 1994 ; Creissels 1997 ; Babaev 2011). Dans ces langues, on peut identifier une classe fermée de marqueurs TAM spécifiques traditionnellement appelés « marqueurs prédicatifs ». En mandinka, ces marqueurs sont invariables<sup>142</sup> et occupent toujours la même position syntaxique selon le schème : *S p (O) V (X)* (Creissels & Sambou 2013 : 67). Par exemple, l'accompli-statif (~ perfectif) positif est exprimé par le marqueur *yé* (252a), et l'inaccompli (~ imperfectif) positif par le marqueur *ká* (252b). Bien qu'ils aient un comportement identique en synchronie, ces deux marqueurs n'ont absolument pas la même origine. En effet, *ká* est vraisemblablement issu de la grammaticalisation du verbe *kari* ~ *kali* (faire quelque chose de façon habituelle) (Creissels & Sambou 2013 : 67), alors que *yé* est issu de la postposition homonyme (Creissels 1997).

252) a. *Jatóo ye dännóo barama.* (Creissels & Sambou 2013 : 58)  
lion:DET PF chasseur:DET blesser  
'Le lion a blessé le chasseur.'

---

142 Sauf phénomènes morphophonologiques.



- b. *Saayáa ka mǒolu kumbondi.* (Creissels & Sambou 2013 : 81)  
 mort:DET IPF personne:DET:PL pleurer:CAUS  
 ‘La mort fait pleurer les gens.’

Heine (1993 : 76-79) a remarqué ce type de situation dans plusieurs langues d'Afrique de l'Ouest. Il explique que si les verbes constituent la principale source de nouvelles catégories TAM, d'autres sources sont possibles. Ainsi, un marqueur TAM peut également être issu des chaînes de grammaticalisation Adposition-TAM ou Adverbe-TAM. Néanmoins, selon lui, les entités linguistiques occupant une position intermédiaire dans ces chaînes de grammaticalisation ne peuvent être considérées comme des auxiliaires, car elles présentent un comportement morphosyntaxique radicalement différent de celles de la chaîne Verbe-TAM. Ce dernier argument est sans doute pertinent pour les marqueurs de certaines langues,<sup>143</sup> mais il est en contradiction avec les données de langues comme le mandinka. En effet, les marqueurs *ká* et *yé* sont respectivement issus des chaînes Verbe-TAM et Adposition-TAM, or ils présentent un comportement morphosyntaxique quasiment identique en synchronie.

Si l'on applique strictement la définition proposée par Heine (1993), le marqueur *ká* est un auxiliaire, mais pas le marqueur *yé*. Cette analyse est problématique pour une analyse synchronique, car elle nous force à séparer deux mots qui appartiennent clairement à la même classe. Cependant, si l'on considère que *ká* n'est pas un auxiliaire, cela implique que les entités linguistiques occupant une position intermédiaire dans la chaîne Verbe-TAM ne sont pas toutes des auxiliaires, ce qui est en contradiction avec la définition panchronique. Si l'on considère que *yé* est un auxiliaire, cela implique que des entités n'ayant aucune origine verbale peuvent également être des auxiliaires, ce qui contredit également la définition panchronique.

Ces problèmes posés par la définition panchronique ne se limitent pas aux langues mandé. De fait, on peut les rencontrer pour toutes les langues possédant des marqueurs prédicatifs, notamment les langues songhay, ainsi que certaines langues atlantiques, tchadiques ou couchitiques.

### 6.2.3. Typologie des auxiliaires

Comme nous l'avons vu plus haut, la définition panchronique est relativement bien adaptée à une analyse dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. En revanche elle pose plusieurs

<sup>143</sup> Notamment les langues kru (Marchese 1986 : 24).

problèmes si l'on souhaite effectuer une analyse synchronique. Notamment, elle est problématique pour les langues pour lesquelles on ne peut pas retrouver l'origine des marqueurs TAM, et elle ne permet pas de rendre compte simplement des données des langues à marqueurs prédicatifs. Ces problèmes constituent des entraves à l'élaboration d'une typologie des auxiliaires ou des constructions à verbes auxiliaires. En effet, la définition panchronique induit à séparer des mots qui appartiennent à la même classe lexicale en synchronie dans certaines langues. De plus, elle empêche la comparaison de certains marqueurs prédicatifs avec des verbes auxiliaires. Enfin, si elle est strictement appliquée, elle empêche de tenir compte de marqueurs TAM dont l'origine est incertaine.

Si la définition panchronique est inadaptée à une approche typologique des auxiliaires, quelle définition est-il préférable d'adopter ? Les définitions catégorielles sont problématiques. En effet, soit l'on considère que les auxiliaires forment une sous-classe de verbe, et on en exclut donc les marqueurs prédicatifs ; soit l'on considère que les auxiliaires constituent une classe lexicale spécifique, et on en exclut donc les verbes auxiliaires.

Ce que tendent à montrer les problèmes posés par les définitions catégorielles et panchronique, c'est que l'étiquette « auxiliaire » ne renvoie pas à une catégorie lexicale, mais plutôt à une fonction. L'adoption d'une définition fonctionnelle semble donc être le choix le plus adapté pour l'élaboration d'une typologie des auxiliaires. Nous proposons la définition suivante :

**Auxiliaire** – Élément prédicatif autonome, intégré au paradigme de conjugaison, qui se combine avec un lexème verbal pour marquer une catégorie grammaticale liée au verbe, telle que le temps, l'aspect, le mode, la polarité, la voix, etc.

De fait, cette définition est relativement proche de celle retenue par Gensler (1994), Güldemann (2008), Childs (2005) ou Zima (2006). De plus, notons que Anderson (2011) semble également adopter ce type de définition au lieu d'une définition strictement panchronique pour l'analyse de certains exemples. C'est notamment le cas dans son étude des amalgames TAM-personne des langues du Sprachbund ouest-africain. Selon lui, ce type d'amalgame résulte de la fusion d'un verbe auxiliaire avec un indice pronominal sujet (Anderson 2011 : 215). Or, dans les données qu'il présente pour le wolof (253a-b),<sup>144</sup> rien ne permet d'affirmer que l'amalgame soit issu d'un verbe auxiliaire.

---

<sup>144</sup> Anderson (2011 : 220) emprunte ces exemples à Comrie (1985b : 316). Nous avons modifié les exemples afin qu'ils respectent les normes de transcription actuelles. En revanche, nous avons conservé les gloses de l'auteur.

253) a. *Mungi jàngal eleew yi téeram.* (Anderson 2011 : 220)  
 PRS:3SG lire:APPL élève DET:PL livre:POSS3SG  
 ‘Il lit son livre aux élèves.’

b. *Nga dem.* (Anderson 2011 : 220)  
 PAS:2SG partir  
 ‘Tu es parti.’

En nous appuyant sur la définition fonctionnelle, nous pouvons proposer une première typologie des éléments prédicatifs. Cette typologie repose sur deux critères : le caractère  $\pm$  verbal et le caractère  $\pm$  auxiliaire de l'élément. Cette typologie est résumée dans le Tableau (6.2).

Tableau 6.2 - Typologie des éléments prédicatifs

Verbe plein	Verbe caténatif	Verbe semi-auxiliaire	Verbe auxiliaire	Marqueur prédicatif
+ Verbe				– Verbe
– Auxiliaire		+ Auxiliaire		

En utilisant d'autres critères, nous pouvons distinguer cinq types d'éléments prédicatifs :

- **Verbe plein.** Présente toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe. Son sens est pleinement lexical.
- **Verbe caténatif.**<sup>145</sup> Présente toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe. Peut prendre des compléments phrastiques spécifiques (subjonctif, infinitif, etc.). Son sens est pleinement lexical.
- **Verbe semi-auxiliaire.** Présente toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe. Peut être défectif. Peut (ou doit) prendre des compléments phrastiques spécifiques (subjonctif, infinitif, etc.). Son sens est pleinement lexical. Peut également exprimer des catégories grammaticales (temps, aspect, mode, etc.). Peut être intégré au paradigme de conjugaison.
- **Verbe auxiliaire.** Ne présente pas toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe. Peut être défectif ou présenter des idiosyncrasies morphophonologiques ou combinatoires. Doit prendre des compléments phrastiques spécifiques. A une fonction essentiellement (voir exclusivement) grammaticale. Est intégré au paradigme de conjugaison.

145 Nous empruntons cette terminologie à Palmer (1987) et Huddleston (1976).

- **Marqueur prédicatif.** Ne présente aucune propriété morphosyntaxique des verbes. Peut présenter des idiosyncrasies morphophonologiques ou combinatoires. Le verbe avec lequel il se combine est fini. A une fonction exclusivement grammaticale. Est intégré au paradigme de conjugaison.

Ainsi, les verbes pleins correspondent aux verbes canoniques ou prototypiques de la langue. Les verbes caténatifs sont des verbes pouvant prendre un complément phrastique spécifique, comme *voir* dans *Marie a vu [Pierre courir dans la rue]*. Les verbes semi-auxiliaires constituent une catégorie intermédiaire entre les verbes caténatifs et les verbes auxiliaires. En effet, ils peuvent prendre un complément phrastique spécifique, comme les verbes caténatifs, et ils peuvent exprimer des catégories grammaticales, comme les auxiliaires. Le verbe *aller* dans *Pierre va [lire ce livre]* est un exemple de verbe semi-auxiliaire. Les verbes auxiliaires sont des verbes dont la principale caractéristique est d'avoir une fonction d'auxiliaire. Il s'agit des verbes intégrés au paradigme de conjugaison et qui n'apportent aucun sens lexical au prédicat. Le verbe *avoir* dans *Pierre a mangé une pomme* est un exemple de verbe auxiliaire. Enfin, les marqueurs prédicatifs sont des éléments non verbaux qui ont une fonction d'auxiliaire. Selon Creissels (2006a : 168), un marqueur prédicatif est « un élément grammatical nécessaire à la prédication verbale [qui] bien que non attaché au verbe n'est pas reconnaissable de manière aussi évidente comme verbe auxiliaire, et les données comparatives confirment qu'il n'est pas nécessairement d'origine verbale ».

Notons que la frontière entre ces différents types d'éléments prédicatifs n'est pas toujours très claire. Par exemple, le verbe *devoir* dans *Pierre doit être dans son bureau* présente toutes les caractéristiques d'un verbe caténatif, mais il peut également être analysé comme un verbe semi-auxiliaire marquant une modalité épistémique. Autre exemple, le verbe *aller* présente toutes les caractéristiques d'un verbe semi-auxiliaire. Néanmoins, en français contemporain (de France), le futur synthétique tend à disparaître au profit d'un futur périphrastique noté par ce verbe. Si l'on tient compte de ce fait, on peut considérer que le verbe *aller* est intégré au paradigme de conjugaison de la langue, et donc qu'il pourrait être analysé comme un verbe auxiliaire.

La typologie que nous proposons est presque identique à celle de Heine (1993). En effet, chacune de nos catégories correspond (plus ou moins) à une ou plusieurs étapes de la chaîne de grammaticalisation Verbe-TAM : verbe plein (étape A), verbe caténatif (étape B), verbe semi-auxiliaire (étape C), verbes auxiliaires (étapes D & E), marqueur prédicatif (étape F). Cependant, elle s'en éloigne sur ses principes. La typologie de Heine correspond au découpage d'une chaîne de grammaticalisation. Par contre, notre typologie ne tient pas compte de la diachronie, mais repose

sur des critères morphosyntaxiques et sémantiques synchroniques.

### 6.3. Les constructions à auxiliaire du wolof

Comme nous l'avons vu en (§ 5.2), le wolof dispose de douze périphrases verbales : focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément, focalisation du verbe, futur, futur négatif, optatif, prohibitif, parfait, imperfectif, négation à verbe auxiliaire, passé clitique. Notons que le parfait constitue un cas limite, puisqu'il présente la plupart des propriétés d'une construction synthétique. Dans le cadre d'une approche typologique des constructions verbales du wolof, il convient de s'interroger sur le statut de ces périphrases verbales. Notre objectif est de déterminer si ces périphrases peuvent être analysées comme des constructions à auxiliaire afin, notamment, de les situer dans une typologie des constructions à auxiliaire comme celle proposée par Anderson (2006). Les périphrases verbales que nous avons identifiées s'articulent autour d'un verbe lexical, qui en est l'élément principal, et d'un élément ancillaire. Déterminer si ces périphrases verbales sont des constructions à auxiliaire revient donc à déterminer si l'élément ancillaire peut être analysé comme un auxiliaire.

#### 6.3.1. Selon la définition panchronique

Si l'on s'en tient à la définition panchronique, seul un petit nombre de constructions périphrastiques peuvent être analysées comme des constructions à auxiliaire. Selon cette définition, pour qu'un mot soit considéré comme un auxiliaire, il faut soit qu'il ait des propriétés propres aux verbes, soit qu'il soit issu de la grammaticalisation d'un verbe. C'est clairement le cas pour l'élément ancillaire de négation *bañ* qui est un verbe signifiant « refuser ». C'est également le cas de l'élément ancillaire d'imperfectif *di* qui présente la plupart des propriétés verbales, et qui est aussi utilisé comme verbe copule. Les éléments *dina* (futur) et *du* (futur négatif) peuvent également être considérés comme des auxiliaires, puisqu'ils sont issus de la grammaticalisation du verbe *di* et du marqueur *na*.

Le cas de *dafa* est plus ambigu. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 5.2.3.1), cet élément présente plusieurs propriétés qui tendent à le rapprocher des verbes. De plus, plusieurs auteurs ont suggéré que *dafa* est issu de la grammaticalisation du verbe *def* (faire) (Kobès 1869 ; Senghor 1963 ; Creissels 1994 ; Torrence 2013).<sup>146</sup> Néanmoins, *dafa* ne peut pas être analysé comme un

---

<sup>146</sup> Nous reviendrons en détail sur l'origine de *dafa* en (§ 11.4).

verbe en synchronie, et aucune donnée historique ou comparative ne permet de confirmer une éventuelle origine verbale. Nous pouvons donc seulement supposer que *dafa* est un auxiliaire.

Aucun autre marqueur prédicatif ne peut être analysé comme un auxiliaire. En effet, les marqueurs *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT) et *bul* ne présentent aucune propriétés propres aux verbes. De plus, le marqueur *na* (PRF) tend à se comporter comme un suffixe. Par ailleurs, l'origine de ces marqueurs reste aujourd'hui inconnue. Néanmoins, comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), Kihm (1999) et Torrence (2013b) considèrent que les marqueurs *a* et *la* sont issus d'un verbe copule, mais aucune donnée historique ou comparative ne permet de confirmer cette hypothèse.

L'élément ancillaire *woon* n'est pas issu de la grammaticalisation d'un verbe ; il est clairement issu de lexicalisation du suffixe de passé *-(w)oon*. Néanmoins, comme nous l'avons vu en (§ 3.3.1), *woon* présente plusieurs propriétés verbales. Selon l'approche panchronique proposée par Heine (1993), nous ne pouvons pas analyser cet élément comme un auxiliaire. En effet, il n'occupe pas une position intermédiaire dans la chaîne de grammaticalisation Verbe → Affixe TAM.

Tableau 6.3 - Les constructions à auxiliaire du wolof selon la définition panchronique

	Élément ancillaire	Propriétés verbales	Origine verbale
<b>Négation à verbe auxiliaire</b>	<i>bañ</i>	+	+
<b>Imperfectif</b>	<i>di</i>	+	+
<b>Focalisation du verbe</b>	<i>da(fa)</i>	±	+ (?)
<b>Futur</b>	<i>dina</i>	±	+
<b>Futur négatif</b>	<i>du</i>	±	+
<b>Focalisation du sujet</b>	<i>a</i>	-	?
<b>Présentatif</b>	<i>a ng-</i>	-	?
<b>Focalisation du complément</b>	<i>la</i>	-	?
<b>Optatif</b>	<i>na</i>	-	?
<b>Prohibitif</b>	<i>bu(l)</i>	-	?
<b>Parfait</b>	<i>na</i>	-	?
<b>Passé clitique</b>	<i>woon</i>	±	-

De fait, les données du wolof illustrent bien les limites de la définition panchroniques que nous avons présentées plus haut. En effet, l'absence de données historiques nous empêche de déterminer avec certitude si les MP ont une origine verbale. De plus, l'importante distance génétique entre le wolof et les autres langues atlantiques nous empêche d'effectuer des reconstructions fiables pour ces

marqueurs. Par ailleurs, la définition panchronique nous pousse à séparer des mots qui appartiennent visiblement à la même classe lexicale en wolof, mais également à regrouper des mots qui appartiennent clairement à des classes lexicales différentes. Selon cette définition, les éléments ancillaires *bañ*, *di*, *dafa*, *dina* et *du* peuvent être considérés comme des auxiliaires, mais pas les éléments *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT), *bul*, *na* (PRF) et *woon*. Ainsi certains MP sont des auxiliaires, alors que d'autres appartiennent à une autre classe. Or, plusieurs éléments tendent à montrer que les MP appartiennent à la même classe : ce sont des clitiques, ils forment un amalgame avec l'indice sujet, et ils sont en opposition. Par ailleurs, les éléments considérés comme des auxiliaires n'appartiennent pas à la même classe lexicale. Par exemple, *di* a la même distribution qu'un verbe, et sert de support aux affixes de passé et de négation, mais pas à l'indice de personne. A contrario, *dafa* ne présente pas la même distribution qu'un verbe, et sert de support à l'indice de personne, mais pas aux affixes de passé et de négation.

### 6.3.2. Selon la définition fonctionnelle

Si l'on adopte la définition fonctionnelle que nous avons proposée en (§ 6.2.3), presque toutes les périphrases verbales du wolof peuvent être analysées comme des constructions à auxiliaire. En effet, les éléments ancillaires *bañ*, *di*, *dafa*, *dina*, *du*, *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT) et *bul* sont des éléments prédicatifs autonomes qui se combinent avec un verbe lexical pour marquer une catégorie verbale. Le cas de *na* (PRF) et *woon* est un peu plus problématique, car la question de leur autonomie est discutable.

Comme nous l'avons vu, ces auxiliaire présentent des propriétés différentes. Ces différences nous permettent de les situer dans une typologie des éléments prédicatifs. Ainsi, les éléments *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT) et *bul* sont clairement des marqueurs prédicatifs. En effet, ils ont une fonction exclusivement grammaticale, ils sont intégrés au paradigme de conjugaison, ils ne présentent aucune propriété morphosyntaxique des verbes, mais ils présentent des idiosyncrasies morphophonologiques et combinatoires (notamment dans l'amalgame avec l'indice sujet).

L'élément *di* est clairement un verbe auxiliaire. En effet, il présente des idiosyncrasies morphophonologiques (chute de la voyelle finale), il doit prendre un complément phrastique spécifique (infinitif), il ne présente pas toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe (absence de marque de dépendance verbale), il a une fonction essentiellement grammaticale (imperfectif), et il est intégré au paradigme de conjugaison.

Le type des autres éléments n'est pas aussi clair. Le verbe *bañ* présente toutes les propriétés morphosyntaxiques d'un verbe, son sens est pleinement lexical, mais il peut également exprimer une catégorie grammaticale (la négation), comme les verbes semi-auxiliaires. Néanmoins, il est intégré au paradigme de conjugaison, ce qui tend à le rapprocher des verbes auxiliaires.

Les éléments *dina* et *du* ont une fonction exclusivement grammaticale, et présentent des idiosyncrasies morphophonologiques et combinatoires (notamment dans l'amalgame avec l'indice sujet), comme les marqueurs prédicatifs. Néanmoins, ils présentent certaines propriétés verbales (ils servent de support aux marqueurs de passé et de négation), ce qui tend à les rapprocher des verbes auxiliaires.

L'élément *dafa* a une fonction exclusivement grammaticale, et présente des idiosyncrasies morphophonologiques et combinatoires (notamment dans l'amalgame avec l'indice sujet), comme les marqueurs prédicatifs. Néanmoins, il présente certaines propriétés verbales (il peut être séparé du verbe lexical par un adverbe), ce qui tend à le rapprocher des verbes auxiliaires.

Si l'on considère que *na* (PRF) est un mot, et non un affixe, alors il doit être analysé comme un MP. En effet, il a une fonction exclusivement grammaticale, il est intégré au paradigme de conjugaison, il ne présente aucune propriété morphosyntaxique des verbes, mais il présente des idiosyncrasies morphophonologiques et combinatoires (notamment dans l'amalgame avec l'indice sujet).

Si l'on considère que *woon* est un mot, et non un affixe, alors il doit plutôt être analysé comme un verbe auxiliaire. Il présente plusieurs propriétés verbales, il est défectif, il a une fonction essentiellement grammaticale, et il est intégré au paradigme de conjugaison. Néanmoins, il a un comportement idiosyncrasique au sein de la conjugaison. En effet, il se place après le verbe lexical, contrairement à tous les autres auxiliaires de la langue,<sup>147</sup> ce qui implique que le verbe lexical ne peut pas être considéré comme le complément de *woon*. En revanche, comme nous l'avons vu en (§ 3.3.1), le marqueur *woon* occupe la même position que le verbe dans les compléments phrastiques à l'infinitif. À partir de ces éléments, nous pourrions proposer d'analyser *woon* comme un verbe auxiliaire apparaissant nécessairement comme complément infinitif du verbe lexical. Cependant, cet élément apparaît également avec des verbes intransitifs, ce qui nuance cette analyse. Nous proposons donc d'analyser *woon* comme un élément d'origine affixal qui tend à devenir un verbe auxiliaire apparaissant comme complément infinitif du verbe lexical.

Pour résumer, les éléments *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT) et *bul* sont des marqueurs prédicatifs. Les

---

147 À l'exception du *na* (PRF), dont l'autonomie est discutable.



éléments *dina*, *du* et *dafa* sont également des marqueurs prédicatifs, mais présentant quelques caractéristiques des verbes auxiliaires. L'élément *di* est un verbe auxiliaire. L'élément *bañ* est un verbe semi-auxiliaire présentant quelques caractéristiques des verbes auxiliaires. Si l'on traite *na* (PRF) et *woon* comme des mots et non comme des affixes, alors on peut les analyser respectivement comme un MP et un verbe auxiliaire. Ainsi, tous les éléments ancillaires des périphrases verbales du wolof peuvent être considérés comme des auxiliaires. Les périphrases verbales du wolof peuvent donc être considérées comme des constructions à auxiliaire.

# CHAPITRE 7 - LA TÊTE DES CONSTRUCTIONS À AUXILIAIRE DU WOLOF

## 7.1. Le concept de « tête »

La notion de « tête » est une notion importante pour un grand nombre de théories linguistiques, notamment les grammaires de dépendance, ou les grammaires syntagmatiques dont la *Head-driven Phrase Structure Grammar (HPSG)* qui en fait une notion centrale (Corbett et al. 1993). La majorité des auteurs semblent s'entendre sur ce qu'est globalement une tête, à savoir « le mot qui gouverne, ou qui est sous-catégorisé pour – ou bien qui détermine la possibilité de l'occurrence de – l'autre mot. Elle détermine la catégorie de son syntagme » (Nichols 1986 : 57). Néanmoins, il n'existe aucun consensus sur les critères permettant de définir cette notion avec exactitude (Corbett et al. 1993).

Comme le note Croft (2001 : 241), les critères les plus rigoureux permettant de définir ce qu'est une tête ont été élaborés par Zwicky (1985a, 1993) et Hudson (1987). Dans la dernière version de son analyse, Zwicky considère que les propriétés classiquement attribuées à la tête sont en fait réparties sur trois catégories distinctes : le foncteur sémantique, la base et la tête. Le foncteur est la cible de l'accord, porte le cadre de sous-catégorisation et gouverne les autres éléments du syntagme. La base est l'élément obligatoire du syntagme et a à peu près la même distribution que la totalité du syntagme. Enfin, la tête est essentiellement le locus morphosyntaxique, c'est-à-dire l'élément qui porte les marques morphosyntaxiques le liant à d'autres éléments du syntagme, dont elle détermine la catégorie. Ainsi, la tête serait une unité morphosyntaxique dénuée de propriétés sémantiques (Croft 2001 : 245). Cependant, si ces critères sont relativement précis et rigoureux, ils posent de nombreux problèmes d'un point de vue typologique (Croft 2001 : 246-254). Par exemple, on constate que dans les constructions génitives, la cible de l'accord est le syntagme génitif dans certaines langues (comme le bulgare), alors que c'est le nom dans d'autres langues (comme le mam). Le caractère obligatoire de l'élément pose également problème. En effet, si le nom est généralement l'élément obligatoire du syntagme nominal, ce n'est pas le cas dans des langues comme le français ou le quechua, où le nom peut être omis dans ce type de syntagme. Un autre problème concerne la

question du locus morphosyntaxique. En effet, ce critère est inutilisable pour les langues disposant de peu de morphologie flexionnelle. De plus, les marques de flexions peuvent être réparties entre plusieurs éléments ; c'est notamment le cas des constructions à auxiliaire en basque (Croft 2001 : 246-254).

Cette analyse critique des critères de Zwicky amène Croft (2001 : 254-259) à préférer une définition sémantique de la tête. Pour ce faire, il se base sur la notion de « déterminant de profil » (*profile determinant*) qu'il emprunte à Langacker (2008 : 192-197). Cet auteur appelle « profil » la partie de la structure sémantique symbolisée par la construction, et explique que, dans la plupart des cas, une construction composée hérite du profil de l'un des éléments qui la compose : le déterminant de profil. Par exemple, le syntagme « chien de chasse » profile la même entité que « chien », un « chien de chasse » étant une sorte de chien et non une sorte de chasse ; le déterminant de profil est donc « chien ». À partir de cette notion, Croft (2001 : 257) élabore la notion « d'équivalent de profil » (*profile equivalent*), qui se trouve être un renversement du sens de la détermination. En effet, il rejette l'analyse 'mot → construction' pour une analyse 'construction → mot' : « Dans une combinaison X + Y, X est l'équivalent de profil si X décrit/profile un type de l'entité décrite/profilee par X + Y. » Cependant, cette notion n'est pas suffisante pour rendre compte de tous les faits observables. C'est notamment le cas pour le verbe et l'auxiliaire. En français ou en anglais, une construction à auxiliaire ne peut pas dénoter une prédication complète si l'auxiliaire est absent. Les deux éléments étant indispensables, l'analyse la plus simple est de considérer que ces constructions ont deux équivalents de profil (Croft 2001 : 258). Néanmoins, ces deux éléments n'ont pas les mêmes propriétés sémantiques. Le verbe dispose d'un contenu sémantique qui fait défaut à l'auxiliaire. Le verbe est « l'unité portant l'information primaire » (*Primary Information-Bearing Unit* ou *PIBU*) de la construction. Ainsi, Croft propose une définition essentiellement sémantique de la tête :

« Une *tête (sémantique)* est l'équivalent de profil portant l'information primaire, c'est-à-dire l'élément lexical dont le profil se rapproche le plus d'un type de l'entité profilée par l'ensemble de la construction. »

Selon cette définition, le verbe est donc la tête dans les constructions mettant en jeu un verbe et un auxiliaire. Cette définition de la notion de « tête » est renforcée par un phénomène grammatical courant : la grammaticalisation de la « tête fonctionnelle ». « Si un syntagme ou une proposition contient plus d'un équivalent de profil, celui qui n'est pas l'unité portant l'information primaire finira par subir un processus de réduction et s'attachera l'équivalent de profil portant l'information

primaire » (Croft 2001 : 258). C'est ce que l'on observe dans les cas d'auxiliation, où un verbe tend à se grammaticaliser pour devenir un affixe verbal (Heine 1993 : 53-66).

Pour résumer, Zwicky adopte une définition purement morphosyntaxique de la tête, alors que Croft lui préfère une définition essentiellement sémantique. Dans sa typologie des constructions à auxiliaire, Anderson (2006 : 21-23) propose une définition plus générale. Il conserve la notion de « tête », mais distingue trois niveaux de capitalité (*headedness*) afin de rendre compte de toutes les propriétés identifiées par Zwicky et Croft :

- Tête morphosyntaxique (ou flexionnelle) : porte la flexion et encode les informations grammaticales, notamment la personne et les distinctions TAM.<sup>148</sup>
- Tête syntaxique (ou syntagmatique) : détermine l'ordre linéaire des éléments du prédicat.<sup>149</sup>
- Tête sémantique : détermine la valence, le rôle sémantique des arguments associés au prédicat, ainsi que le sens lexical.<sup>150</sup>

Cette approche de la tête des constructions à auxiliaire présente plusieurs avantages. Elle permet d'éviter l'introduction de nouveaux termes (comme « base » ou « foncteur ») pour rendre compte d'éléments que plusieurs auteurs considèrent *de facto* comme des têtes. Par ailleurs, comme nous le verrons dans la section suivante, elle peut servir de point de départ à l'élaboration d'une typologie des constructions à auxiliaire.

## 7.2. La typologie des patrons flexionnels

Les périphrases verbales s'articulent autour d'un élément ancillaire que nous appelons auxiliaire (AUX), et d'un verbe lexical (V). Le verbe lexical est la tête sémantique, puisqu'il détermine la valence, le rôle sémantique des arguments associés au prédicat, ainsi que le sens lexical de la construction. L'auxiliaire est généralement la tête syntaxique. En effet, c'est généralement (mais pas nécessairement) l'auxiliaire qui détermine l'ordre linéaire des éléments du prédicat. Enfin, en fonction de la langue ou de la construction considérée, l'auxiliaire et le verbe lexical peuvent tous les deux servir de support aux marques de personne et/ou de TAM (Anderson 2006 : 24-25).

Ainsi, parmi les trois niveaux de capitalité, la tête flexionnelle est la seule qui permette de réellement distinguer les constructions à auxiliaire. En se basant sur ce critère, Anderson (2006 : 23-

---

148 Notion à rapprocher de la « tête » de Zwicky (1993).

149 Notion à rapprocher de la « base » de Zwicky (1993).

150 Notion à rapprocher du « foncteur » de Zwicky (1993) et de la « tête sémantique » de Croft (2001 : 254-259).

27) distingue cinq configurations possibles, qu'il nomme « patrons flexionnels » :

Tableau 7.1 - Les patrons flexionnels selon Anderson (2006)

	Tête	AUX	V
<b>Patron à tête auxiliaire</b>	Syntaxique	+	-
	Sémantique	-	+
	Morphosyntaxique	+	-
<b>Patron à tête lexicale</b>	Syntaxique	+	-
	Sémantique	-	+
	Morphosyntaxique	-	+
<b>Patron double</b>	Syntaxique	+	-
	Sémantique	-	+
	Morphosyntaxique	+	+
<b>Patron scindé</b>	Syntaxique	+	-
	Sémantique	-	+
	Morphosyntaxique	+ <sub>i</sub> / - <sub>j</sub>	- <sub>i</sub> / + <sub>j</sub>
<b>Patron scindé/double</b>	Syntaxique	+	-
	Sémantique	-	+
	Morphosyntaxique	+ <sub>i</sub> / + <sub>j</sub>	- <sub>i</sub> / + <sub>j</sub>
		(- <sub>i</sub> / + <sub>j</sub> )	+ <sub>i</sub> / + <sub>j</sub> )

Dans le patron à tête auxiliaire, l'auxiliaire est la tête flexionnelle de la construction. Dans le patron à tête lexicale, le verbe lexical est la tête flexionnelle de la construction. Dans le patron double, l'auxiliaire et le verbe lexical sont tous les deux les têtes flexionnelles de la construction. Cela signifie que les marques flexionnelles apparaissent deux fois dans la construction, sur l'auxiliaire et sur le verbe lexical. Dans le patron scindé, le statut de tête flexionnelle est partagé entre l'auxiliaire et le verbe lexical. Cela signifie que certaines marques flexionnelles sont portées par l'auxiliaire, alors que d'autres sont portées par le verbe lexical. Enfin, le patron scindé/double est un mélange des deux précédents. Dans ce patron, certaines marques flexionnelles apparaissent à la fois sur l'auxiliaire et sur le verbe lexical, alors que d'autres sont portées uniquement par l'auxiliaire ou le verbe lexical.

Les constructions à auxiliaire peuvent évoluer en constructions verbales complexes, c'est-à-dire en constructions synthétiques issues de la fusion du verbe lexical et de l'auxiliaire (§ 6.1.3). Elles

peuvent également évoluer en constructions dans lesquelles l'auxiliaire fusionne avec la marque de personne pour former un amalgame auxiliaire-personne. Dans ces deux types de constructions, le patron flexionnel de la construction originelle est souvent transparent (Anderson 2006 : 249). Dans les constructions verbales complexes, tous les patrons flexionnels sont attestés. En revanche, dans les constructions à amalgame auxiliaire-personne, seuls les patrons dans lesquels l'auxiliaire est fléchi sont possibles (Anderson 2006 : 298). Par ailleurs, notons que quelque soit la définition adoptée (panchronique ou fonctionnelle), les constructions à amalgame auxiliaire-personne peuvent être analysées comme des constructions à auxiliaire.

La typologie des patrons flexionnels proposée par Anderson (2006) a été élaborée en utilisant la définition panchronique de l'auxiliaire. Pour cet auteur, l'auxiliaire est un verbe ou est d'origine verbale. Par exemple, dans le patron à tête lexical, l'auxiliaire apparaît comme un élément invariable assimilable à une particule en synchronie, mais son origine verbale doit être claire. Nous avons montré les limites de la définition panchronique, et nous lui préférons une définition fonctionnelle. Cependant, ce choix ne remet pas en cause la pertinence ni la validité de la typologie d'Anderson. Dans le cadre d'une approche typologique des constructions à auxiliaire, il est parfaitement possible de comparer les structures grammaticales attestées en synchronie, indépendamment de leur origine. Par exemple, dans plusieurs cas de grammaticalisation induite par contact, deux langues non génétiquement liées peuvent présenter des structures (et donc des patrons flexionnels) identiques, mais ayant des origines très différentes (cf. Heine & Kuteva 2005 : Ch. 3). Ainsi, la question de l'origine des auxiliaires n'est qu'un critère supplémentaire permettant d'affiner la typologie des constructions à auxiliaires, ou d'établir une typologie des processus de grammaticalisation.

### **7.3. Les patrons flexionnels du wolof**

La conjugaison du wolof dispose de douze constructions à auxiliaire : focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément, focalisation du verbe, futur, futur négatif, optatif, prohibitif, parfait, imperfectif, négation à verbe auxiliaire, passé clitique (§ 6.3.2). Notons que le parfait et le passé clitique constituent des cas limites, puisque la question de l'autonomie de *na* et *woon* est discutable.

Comme dans les autres langues, la tête sémantique des constructions à auxiliaire du wolof est le verbe lexical. En effet, c'est le verbe lexical qui détermine la valence, le rôle sémantique des arguments associés au prédicat, ainsi que le sens lexical de la construction (254a-c).

- 254) a. *[Mëbokk]<sub>1</sub> dina liggéey.*  
 Mebok FUT.S3SG **travailler**  
 ‘Mebok travaillera.’
- b. *[Mëbokk]<sub>1</sub> dina lekk [ceeb]<sub>2</sub>.*  
 Mebok FUT.S3SG **manger** riz  
 ‘Mebok mangera du riz.’
- c. *[Mëbokk]<sub>1</sub> dina jox [Astu]<sub>2</sub> [ceeb]<sub>3</sub>.*  
 Mebok FUT.S3SG **donner** Astou riz  
 ‘Mebok donnera du riz à Astou.’

L'identification de la tête syntaxique est un peu plus problématique. Dans les constructions à MP, le MP peut clairement être identifié comme la tête syntaxique. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 4.4), chaque MP est lié à un schème spécifique (255a-b). De plus, le choix du verbe lexical n'influe pas sur l'ordre des mots (254a-c). On peut donc considérer que le MP détermine l'ordre linéaire des éléments du prédicat.

- 255) a. *Ceeb =la Mëbokk lekk.*  
 riz =FOCC Mebok manger  
 ‘C'est du riz que Mebok a mangé.’
- b. *Na Mëbokk lekk ceeb !*  
 OPT Mebok manger riz  
 ‘Que Mebok mange du riz !’

Concernant la négation à verbe auxiliaire, la tête syntaxique est le verbe auxiliaire *bañ*. En effet, comme les autres constructions complexes mettant en jeu un infinitif,<sup>151</sup> la négation à verbe auxiliaire est une construction à montée. La structure argumentale dépend uniquement des propriétés de réaction du verbe lexical à l'infinitif, alors que les arguments dépendent syntaxiquement de *bañ*. Par exemple, au subjonctif-consécutif, les pronoms objets se placent après le verbe dont ils dépendent (256a). Or, dans la négation à verbe auxiliaire, le rôle sémantique du pronom objet dépend du verbe à l'infinitif, mais sa position indique qu'il dépend syntaxiquement de *bañ* (256b).

---

151 cf. (§ 2.4.3).

Ainsi, le verbe auxiliaire détermine l'ordre linéaire des éléments du prédicat.

256) a. (...) *ngir mu jaay =la =ko.* (Diouf 2003 : 229)  
 pour s3SG vendre =o2SG =o3SG  
 ‘(...) pour qu'il te le vende.’

b. (...) *ngir nga bañ =ko=a fàtte.* (Diouf 2003 : 545)  
 pour s2SG **refuser** =o3SG=DV oublier  
 ‘(...) pour que tu ne l'oublies pas.’

En ce qui concerne l'imperfectif, l'ordre linéaire des éléments dépend en premier lieu de la construction prédicative dans laquelle elle s'insère. Néanmoins, indépendamment de la construction prédicative, le verbe auxiliaire *di* ne joue presque aucun rôle dans l'ordre des mots. Comme nous l'avons vu en (§ 3.2), sous sa forme pleine, *di* tend à se comporter comme un verbe prenant un complément phrastique à l'infinitif (257a). Cependant, contrairement aux constructions infinitivales, la marque de dépendance verbale n'est jamais attestée dans la construction imperfective. De plus, Diouf (2009 : 103) mentionne également la possibilité de placer *di* immédiatement avant le verbe lexical. Enfin, sous sa forme clitique =y, il ne peut que précéder immédiatement le verbe lexical (257b). Ainsi, bien qu'historiquement le verbe auxiliaire *di* ait probablement été la tête syntaxique de la construction imperfective, cette analyse ne semble plus possible en wolof contemporain. Dans l'état actuel de la langue, la place de l'auxiliaire *di* semble dépendre de celle du verbe lexical. Pour résumer, indépendamment de la construction prédicative, dans la construction Imperfectif l'ordre linéaire des éléments du prédicat dépend plutôt du verbe lexical. La tête syntaxique de cette construction est donc plutôt le verbe lexical.

257) a. (...) *ngeen di =leen =ko =fa yóbbul.* (Diouf 2009 : 103)  
 s2PL **IPF** =o3PL =o3SG =CL.LOC:DF.DT **apporter**:BEN  
 ‘(...) vous le leur apportiez là-bas.’

b. (...) *ngeen =leen =ko =fa=y yóbbul.* (Diouf 2009 : 103)  
 s2PL =o3PL =o3SG =CL.LOC:DF.DT=**IPF** **apporter**:BEN  
 ‘(...) vous le leur apportiez là-bas.’

Dans la construction que nous avons appelée « passé clitique », l'identification de la tête



syntaxique dépend du choix d'analyse de la construction. En (§ 6.3.2), nous avons proposé d'analyser l'élément *woon* comme un élément d'origine affixal qui tend à devenir un verbe auxiliaire apparaissant comme complément infinitif du verbe lexical. Si l'on accepte cette analyse, alors le verbe lexical détermine l'ordre linéaire des éléments du prédicat, et est donc la tête syntaxique de la construction.

Nous avons identifié la tête sémantique ainsi que la tête syntaxique des constructions à auxiliaire. Il nous reste donc à identifier la tête flexionnelle, afin de déterminer le patron flexionnel de chacune. Comme nous l'avons vu en (§ 1.3), en wolof, les marques de flexion relèvent de cinq traits : tiroir verbal (TIRV), polarité (POL), aspect (ASP), temps (TPS) et personne (PERS).

Dans la focalisation du complément, l'auxiliaire encode le trait tiroir verbal et forme un amalgame avec la marque de personne. Le verbe lexical porte les marques de polarité et de temps (258a). La focalisation du verbe présente une configuration presque identique ; la seule différence étant la présence possible de la marque de dépendance verbale (~ infinitif) (258b). Ces deux constructions sont donc des constructions à amalgame auxiliaire-personne présentant un patron scindé.

258) a.            **AUX(TIRV).PERS V-POL-TPS**  
*Ceeb =laa                    lekk-ul-oon.*  
 riz        =FOCC.S1SG            manger-NEG-PAS  
 'C'est du riz que j'ai mangé.'

b.    **AUX(TIRV).PERS (INF) V-POL-TPS**  
*Dama                    (=a) lekk-ul-oon.*  
 FOCV.S1SG                =DV manger-NEG-PAS  
 '(Le fait est que) je n'avais pas mangé.'

Dans la focalisation du sujet, l'auxiliaire encode le trait tiroir verbal et forme un amalgame avec le pronom personnel. Le verbe lexical porte les marques de polarité et de temps (259a). L'amalgame MP-personne étant facilement segmentable, on peut soit considérer que la construction présente un patron à tête lexicale, soit considérer qu'il s'agit d'une construction à amalgame auxiliaire-personne présentant un patron scindé. Le présentatif présente une configuration presque identique. On peut noter deux différences : la polarité n'est pas marquée par une marque flexionnelle, et le paradigme de l'amalgame MP-personne présente plusieurs idiosyncrasies (259b). Il s'agit donc d'une

construction à amalgame auxiliaire-personne présentant un patron scindé.

259) a. **PERS=AUX(TIRV) V-POL-TPS**  
*Ma=a lekk-ul-oon.*  
s1SG=FOCS manger-NEG-PAS  
'C'est moi qui n'avais pas mangé.'

b. **PERS=AUX(TIRV) V-TPS**  
*Ma=a ngi lekk-oon.*  
s1SG=PRST manger-PAS  
'Me voici qui avais mangé.'

À l'optatif et au prohibitif, l'auxiliaire encode les traits tiroir verbal et polarité, et forme un amalgame avec la marque de personne. Le verbe lexical ne porte aucune marque flexionnelle (260a-b). Ces deux constructions sont donc des constructions à amalgame auxiliaire-personne présentant un patron à tête auxiliaire.

260) a. **AUX(TIRV;POL).PERS V**  
*Naa lekk !*  
OPT.S1SG manger  
'Que je mange !'

b. **AUX(TIRV;POL).PERS V**  
*Buma lekk !*  
PROH.S1SG manger  
'Que je ne mange pas !'

Au futur et au futur négatif, l'auxiliaire encode les traits tiroir verbal et polarité, et forme un amalgame avec la marque de personne. Le verbe lexical ne porte aucune marque flexionnelle (261a-b). De plus, comme nous l'avons vu en (§ 2.2), on peut également considérer que le trait temps est également porté par le MP. Ces deux constructions sont donc des constructions à amalgame auxiliaire-personne présentant un patron à tête auxiliaire.

261) a. **AUX(TIRV;POL).PERS V**  
*Dinaa* *lekk.*  
 FUT.S1SG manger  
 ‘Je mangerai.’

b. **AUX(TIRV;POL).PERS V**  
*Duma* *lekk.*  
 FUT;NEG.S1SG manger  
 ‘Je ne mangerai pas.’

Dans la construction imperfective, l'auxiliaire encode le trait aspect et porte les marques de polarité et de temps. Le verbe lexical ne porte aucune marque flexionnelle (262a). La négation à verbe auxiliaire présente une configuration similaire. Néanmoins, elle s'en distingue puisque l'auxiliaire encode le trait polarité et porte les marques de temps. On note également la présence de la marque de dépendance verbale (~ infinitif) (262b). Ces deux constructions présentent donc un patron à tête auxiliaire.

262) a. **AUX(ASP)-POL-TPS V**  
 (...) *ma d-ul-oon* *lekk.*  
 s1SG IPF-NEG-PAS manger  
 ‘(...) je ne mangeais pas.’

b. **AUX(POL)-TPS INF V**  
 (...) *ma bañ-oon* =a *lekk.*  
 s1SG refuser-PAS =DV manger  
 ‘(...) je ne mangeai pas.’

Au parfait, l'auxiliaire forme un amalgame avec la marque de personne. Il encode le trait tiroir verbal, ainsi que le trait polarité, puisqu'il est absent des énoncés au parfait négatif. Le verbe lexical porte les marques de temps (263a). Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, l'auxiliaire *na* est peu autonome vis-à-vis du verbe. Nous pouvons donc considérer que le parfait est une construction verbale complexe présentant un patron scindé.

Au passé clitique, l'auxiliaire encode le passé. Le verbe lexical porte les marques de tiroir verbal, de polarité et de personne (263b). Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, l'auxiliaire

*woon* est peu autonome vis-à-vis du verbe. Nous pouvons donc considérer que le passé clitique est une construction verbale complexe présentant un patron à tête lexicale.

263) a. **V-TPS =AUX(TIRV;POL).PERS**

*Lekk-oon =naa.*

manger-PAS =PRF.S1SG

‘J'avais mangé.’

b. **V-TIRV;POL.PERS =AUX(TPS)**

*Lekk-uma =woon.*

manger-PRF;NEG.S1SG =PAS

‘Je n'avais pas mangé.’

La distribution des marques flexionnelles ainsi que le patron flexionnel de chaque construction à auxiliaire du wolof sont résumées dans le Tableau (7.2) :

Tableau 7.2 - Patrons flexionnels des constructions à auxiliaire du wolof

	Structure	Patron
<b>Focalisation du sujet</b>	PERS=AUX(TIRV) V-POL-TPS	Scindé (Amalgame Aux-Pers)
<b>Présentatif</b>	PERS=AUX(TIRV) V-TPS	Scindé (Amalgame Aux-Pers)
<b>Focalisation du complément</b>	AUX(TIRV).PERS V-POL-TPS	Scindé (Amalgame Aux-Pers)
<b>Focalisation du verbe</b>	AUX(TIRV).PERS (INF) V-POL-TPS	Scindé (Amalgame Aux-Pers)
<b>Parfait</b>	V-TPS =AUX(TIRV;POL).PERS	Scindé (Construction complexe)
<b>Futur</b>	AUX(TIRV;POL).TPS.PERS V	Tête-Aux (Amalgame Aux-Pers)
<b>Futur négatif</b>	AUX(TIRV;POL).TPS.PERS V	Tête-Aux (Amalgame Aux-Pers)
<b>Optatif</b>	AUX(TIRV;POL).PERS V	Tête-Aux (Amalgame Aux-Pers)
<b>Prohibitif</b>	AUX(TIRV;POL).PERS V	Tête-Aux (Amalgame Aux-Pers)
<b>Négation à verbe auxiliaire</b>	AUX(POL)-TPS INF V	Tête-Aux
<b>Imperfectif</b>	AUX(ASP)-POL-TPS V	Tête-Aux
<b>Passé clitique</b>	V-TIRV;POL.PERS =AUX(TPS)	Tête-Lex (Construction complexe)

Pour résumer, la tête sémantique des constructions à auxiliaire du wolof est le verbe lexical. La tête syntaxique est l'auxiliaire, sauf pour l'imperfectif et le passé clitique où la tête syntaxique est plutôt le verbe lexical. La tête flexionnelle n'est pas la même dans toutes les constructions. Ainsi, dans les constructions focalisantes et au parfait, certaines marques flexionnelles sont portées par

l'auxiliaire, alors que d'autres sont portées par le verbe lexical ; ces constructions présentent donc un patron scindé. Au passé clitique, le verbe lexical porte toutes les marques flexionnelles ; cette construction présente donc un patron à tête lexicale. Dans toutes les autres constructions, l'auxiliaire porte toutes les marques flexionnelles ; ces constructions présentent donc un patron à tête auxiliaire.

On remarque que les deux seules constructions présentant un ordre *V AUX* peuvent être analysées comme des constructions verbales complexes. Par ailleurs, toutes les constructions à MP (et seulement elles) sont des constructions à amalgame auxiliaire-personne.

# CHAPITRE 8 - TYPOLOGIE VERBALE DU WOLOF

L'objectif de ce chapitre est de proposer une typologie des éléments prédicatifs du wolof, en nous appuyant notamment sur la typologie que nous avons présentée en (§ 6.2.3).

## 8.1. Les verbes pleins

Les verbes pleins correspondent aux verbes canoniques ou prototypiques de la langue. Ils présentent toutes les propriétés morphosyntaxiques propres aux verbes de la langue et leur sens est pleinement lexical.

En wolof, le verbe présente plusieurs propriétés morphosyntaxiques qui lui sont propres. Il occupe une position spécifique dans les schèmes de prédication verbale (§ 4.4). Dans une subordonnée infinitive, le verbe à l'infinitif est immédiatement précédé de la marque de dépendance verbale =*a* (264a). De plus, le verbe est le seul mot apte à porter les suffixes flexionnels de passé (264b) et de négation (264c). Enfin, le verbe est le seul élément compatible avec un grand nombre de suffixes de dérivation, notamment le suffixe agentif *-kat* ou les suffixes de diathèse (§ 3.4).

264) a. *Dama* =*ko* *bëgg=a* *ji.* (Diouf 2003 : 97)  
FOCV:s1SG =o3SG vouloir=DV **semer**  
'Je veux la semer.'

b. *Dama* **dem-oon** *Faas.* (Diouf 2003 : 117)  
FOCV:s1SG **partir-PAS** Fès  
'J'étais allé à Fès.'

c. *Dama* **gis-ul** *Omar.* (Diouf 2009 : 70)  
FOCV:s1SG **voir-NEG** Omar  
'Je n'ai pas vu Omar.'

On peut identifier plusieurs types de verbes pleins. Par exemple, on peut distinguer les verbes selon leur transitivité (intransitif, transitif, ditransitif). Certains auteurs proposent également de

distinguer les verbes d'action (ou d'activité) des verbes d'état. Cette distinction repose essentiellement sur une différence de lecture temporelle et/ou aspectuelle de la construction prédictive dans laquelle le verbe est inséré. Cette typologie dépassant le cadre de ce travail, nous vous renvoyons à Church (1981 : Ch. 3) ou Robert (1991) pour une présentation détaillée.<sup>152</sup>

## 8.2. Les verbes caténatifs

Comme les verbes pleins, les verbes caténatifs présentent toutes les propriétés morphosyntaxiques propres aux verbes de la langue et leur sens est pleinement lexical. Ils s'en distinguent par leur capacité de prendre soit un complément nominal, soit un complément phrastique spécifique (infinitif et/ou subjonctif-consécutif).

En wolof, on relève trois types de compléments phrastiques : les infinitives, les complétives au subjonctif-consécutif et les complétives introduites par un complémenteur. Dans les infinitives, le verbe présente clairement une forme verbale déclassée (*deranked verb form*), c'est-à-dire une forme verbale qui ne peut pas apparaître dans une proposition indépendante. Dans les complétives introduites par un complémenteur, le verbe présente clairement une forme verbale équilibrée (*balanced verb form*), c'est-à-dire une forme verbale qui peut apparaître dans une proposition indépendante. Dans les complétives au subjonctif-consécutif, le verbe présente plutôt une forme verbale déclassée. En effet, le subjonctif-consécutif est attesté dans des propositions indépendantes, mais son emploi est très limité. Il est beaucoup plus fréquent dans des propositions dépendantes.<sup>153</sup>

En nous basant sur la typologie des prédicats prenant un complément phrastique proposée par Noonan (2007), nous pouvons distinguer différents types de verbes caténatifs en wolof. Les verbes modaux (265a-b), ainsi que les verbes de phase (266a-b) peuvent prendre un complément phrastique à l'infinitif.

265) a. *Dafay wis rekk, mën =nga[=a dem].* (Diouf 2003 : 462)  
 FOCV.S3SG:IPF crachiner seulement **pouvoir** =PRF.S2SG=DV partir  
 'Il ne pleut que légèrement, tu peux partir.'

<sup>152</sup> Notons juste que ce qu'un grand nombre de langues expriment par un adjectif est exprimé en wolof par un type particulier de verbe d'état (Mc Laughlin 2004).

<sup>153</sup> Pour une présentation de l'opposition *deranking/balancing*, voir Cristofario (2003 : 54-60).

b. *War* =nga[=a *yar]* *sa doom* =*ji de*. (Diouf 2003 : 399)  
**devoir** = PRF.S2SG=DV éduquer POSS2SG enfant =CLj:DF.PX EMPH  
 ‘Tu devrais vraiment éduquer ton enfant.’

266) a. *Ndaw* =*sii* **yàgg** =na[=a *jaay]* *gerte-caaf*. (Diouf 2003 : 145)  
 dame =CLs:DEM.PX **durer** =PRF.S3SG=DV vendre cacahuète  
 ‘Cette dame vend des cacahuètes depuis longtemps.’

b. *Tàmbali* =na[=a *déqi]* *gerte ?* (Diouf 2003 : 473)  
**commencer** = PRF:S3SG=DV déterrer arachide  
 ‘A-t-il commencé à déterrer les arachides ?’

Les verbes désidératifs peuvent prendre un complément phrastique à l'infinitif (267a) ou une complétive au subjonctif-consécutif (267b).<sup>154</sup>

267) a. *Dama* **bëgg**[=a *jubbanti t ànku siis* =*bi]*. (Diouf 2003 : 175)  
 FOCV:S1SG **vouloir**=DV redresser pied:GEN chaise =CLb:DF.PX  
 ‘Je veux redresser le pied de la chaise.’

b. *Dama* **bëgg** [*nga benn-bennal wax* =*ji]*. (Diouf 2003 : 67)  
 FOCV:S1SG **vouloir** s2SG détailler propos =CLj:DF.PX  
 ‘Je veux que tu énonces les propos point par point.’

Les verbes de manipulation peuvent prendre une complétive au subjonctif-consécutif (268a-b).

268) a. *Kaĩñaan rekk* =a **tax** [*mu s ànni* =*ko]*. (Diouf 2003 : 182)  
 jalousie seulement =FOCS **causer** s3SG jeter =o3SG  
 ‘C'est seulement par jalousie qu'il l'a jeté.’

b. *Ku* =la **sant** [*nga def* =*ko]* ? (Diouf 2003 : 533)  
 CL.HUM;SG:REL =O2SG **ordonner** s2SG faire =o3SG  
 ‘Qui t'a ordonné de faire ça ?’

<sup>154</sup> Les verbes modaux, de phase et désidératifs peuvent donc prendre un complément nominal ou un complément phrastique à l'infinitif. Ainsi, ils correspondent aux « verbes opérateurs semi-primaires » et au second groupe de « verbes opérateurs secondaires » selon la terminologie de Church (1981 : Ch. 4) ; ainsi qu'aux « verbes semi-auxiliaires » ou « verbes-opérateurs » selon la terminologie de Dialo (1981a : 15-17).



Les verbes de perception peuvent prendre une complétive au subjonctif-consécutif (269a), ou une complétive introduite par un complémenteur (269b).

269) a. **Gis** =naa =ko [mu làmboo ay sagar]. (Diouf 2003 : 488)

**voir** =PRF:S1SG =O3SG s3SG s'envelopper IDF:CLy haillon

‘Je l'ai vu qui s'était enveloppé de haillons’

b. **Gis** =naa ne [jënd =nga piis =bi]. (Sall 2005 : 182)

**voir** =PRF.S1SG que acheter =PRF.S2SG tissu =CLb:DF.PX

‘J'ai vu que tu as acheté le tissu.’

Les verbes de connaissance (270a), les verbes d'attitude propositionnelle (270b), ainsi que les verbes d'énonciation (270c) peuvent prendre une complétive introduite par un complémenteur.

270) a. **Dinga xam ne** [man =nga digaaleel]. (Diouf 2003 : 104)

FUT:S2SG **savoir** COMP moi =FOCC.2SG avoir\_affaire:APPL

‘Tu sauras que tu as affaire à moi.’

b. **Defe** =naa ne [dina dem]. (Diouf 2003 : 96)

**penser** =PRF:S1SG COMP FUT.S3SG partir

‘Je pense qu'il partira.’

c. **Wax** =na =ma ne [dafay tukki]. (Sall 2005 : 124)

**dire** =PRF.S3SG =O1SG COMP FOCV.S3SG:IPF voyager

‘Il m'a dit qu'il voyage.’

Les types de complément phrastique en fonction du type de verbe en wolof sont résumés dans le Tableau (8.1).<sup>155</sup> On constate que les données du wolof respectent la hiérarchie de déclassement du complément (*Complement Deranking Hierarchy*) établie par Cristofario (2003 : 125) :

Verbes modaux, Verbes de phase > Verbes désidératifs, Verbes de manipulation > Verbes de perception > Verbes de connaissance, Verbes d'attitude propositionnelle, Verbes d'énonciation

<sup>155</sup> Dans le tableau, INF = infinitives ; SUBJ = complétives au subjonctif-consécutif ; COMP = complétives introduites par un complémenteur ; D = forme verbale déclassée ; É = forme verbale équilibrée.

Selon Cristofario (2003 : 125), si une forme verbale déclassée est utilisée avec un type de verbe, alors tous les verbes situés plus haut dans la hiérarchie prennent également une forme verbale déclassée. C'est exactement ce qu'on observe pour le wolof. En effet, les verbes dont l'objet est une infinitive (forme verbale strictement déclassée) sont tout en haut de la hiérarchie. Les verbes dont l'objet est une complétive au subjonctif-consécutif (forme verbale plutôt déclassée) occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie. Enfin, les verbes dont l'objet est une complétive introduite par un complémenteur (forme verbale équilibrée) sont tout en bas de la hiérarchie.

*Tableau 8.1 - Formes verbales des compléments phrastiques en wolof*

	Complément phrastique			Forme verbale
	INF	SUBJ	COMP	
<b>Verbes modaux</b>	+	-	-	D
<b>Verbes de phase</b>	+	-	-	D
<b>Verbes désidératifs</b>	+	+	-	D
<b>Verbes de manipulation</b>	-	+	-	D
<b>Verbes de perception</b>	-	+	+	D/É
<b>Verbes de connaissance</b>	-	-	+	É
<b>Verbes d'attitude propositionnelle</b>	-	-	+	É
<b>Verbes d'énonciation</b>	-	-	+	É

Par définition, un verbe caténatif peut prendre un complément phrastique spécifique, c'est-à-dire une infinitive ou une complétive au subjonctif-consécutif. Les formes verbales des complétives introduites par un complémenteur étant des formes verbales équilibrées, les verbes prenant ce type de complément phrastique ne peuvent pas être considérés comme des verbes caténatifs. Ainsi, les verbes caténatifs du wolof sont des verbes modaux, des verbes de phase, des verbes désidératifs, et dans une certaine mesure, des verbes de manipulation et des verbes de perception.

### **8.3. Les verbes semi-auxiliaires**

Comme les verbes caténatifs, les verbes semi-auxiliaires présentent toutes les propriétés morphosyntaxiques propres aux verbes de la langue, leur sens est pleinement lexical, et ils ont la capacité de prendre un complément phrastique spécifique (infinitif et/ou subjonctif-consécutif). Néanmoins, ils s'en distinguent sur plusieurs points : ils peuvent exprimer une catégorie grammaticale liée au verbe, ils peuvent présenter un paradigme défectif et ils ne peuvent

généralement pas prendre un complément nominal.

En wolof, il est assez difficile d'établir une catégorie homogène de verbes semi-auxiliaire. Néanmoins, on peut ranger dans cette catégorie tous les verbes devant obligatoirement prendre un complément phrastique à l'infinitif. Selon Church (1981 : Ch. 4) et Dialo (1981a : 8-14), seuls trois verbes sont dans ce cas : *faral*, *sog*, *xaw* (271a-c).<sup>156</sup> Notons que ces verbes expriment des catégories grammaticales identifiées dans les travaux typologiques. Le verbe *faral* (avoir l'habitude de) exprime l'habituel, le verbe *sog* (venir de) exprime le passé proche, et le verbe *xaw* (faillir) exprime l'avertif. Par ailleurs, le verbe *sog* est incompatible avec le parfait (Diouf 2009 : 185) ; il présente donc un paradigme défectif.

271) a. *Ndax dinga=y faral dem tefes ?* (Diouf 2003 : 119)  
 est-ce\_que FUT:S2SG=IPF **avoir\_l'habitude** partir plage  
 'Est-ce que tu vas souvent à la plage ?'

b. *Ndaje =ma=a ngi sog=a tambali.* (Diouf 2003 : 586)  
 réunion =CLm:DF=PRST:PX **venir\_de=DV** commencer  
 'La réunion vient de commencer.'

c. *Dama xaw=a sonn.* (Diouf 2003 : 383)  
 FOCV:S1SG **être\_un\_peu=DV** être\_fatigué  
 'Je suis un peu fatigué.'

Comme nous l'avons vu en (§ 6.3.2), le verbe *bañ* occupe une position intermédiaire entre les verbes caténatifs et les verbes auxiliaires. Dans certains contextes, le verbe *bañ* a un sens lexical (détester, craindre, refuser), et peut prendre soit un complément nominal (272a), soit un complément phrastique à l'infinitif (272b) ou au subjonctif-consécutif (272c).

272) a. *Maa bañ [jigéen ju jédd].* (Diouf 2003 : 163)  
 PRO1SG:FOCS **détester** femme CLj:REL parler\_fort  
 'J'ai horreur d'une femme qui a l'habitude de parler haut.'

<sup>156</sup> Church (1981 : 39) ajoute également *mos* (faire une fois), mais ce verbe est caténatif puisqu'il peut prendre un complément nominal. Church (1981 : 39) et Dialo (1981a : 12) ajoutent aussi *laata* (avant de), mais ce mot doit plutôt être analysé comme un adverbe.

b. *Mbaam =mi =dafa bañ [=a dem].* (Diouf 2003 : 61)  
 âne =CLm:DF.PX =FOCV.S3SG **refuser**=DV partir  
 ‘L’âne refuse de partir.’

c. *Dafa bañ nga fätte ko.* (Diouf 2003 : 61)  
 FOCV.S3SG **craindre** s2SG oublier o2SG  
 ‘Il craint que tu ne l’oublies.’

Dans d’autres contextes, le verbe *bañ* exprime une catégorie grammaticale (négation), est défectif (il est compatible uniquement avec le subjonctif-consécutif, le présentatif et l’infinitif), et prend nécessairement un complément phrastique à l’infinitif (273a-b).

273) a. *Bind =ko ngir nga bañ =ko=a fätte.* (Diouf 2003 : 545)  
 écrire.IMP.S2SG =O3SG pour s2SG NEG =O3SG=DV oublier  
 ‘Écris-le pour ne pas l’oublier.’

b. *Bañ=a fonk sa làkk ngecceel =la.* (Diouf 2003 : 251)  
 NEG=DV estimer POSS2SG langue complexe =FOCC  
 ‘Ne pas estimer sa langue est un complexe d’infériorité.’

Ainsi, le verbe *bañ* peut être analysé comme un verbe semi-auxiliaire. Néanmoins, le fait qu’il soit intégré au paradigme de conjugaison tend à le rapprocher des verbes auxiliaires.

## 8.4. Les verbes auxiliaires

Contrairement aux autres types de verbes, les verbes auxiliaires ne présentent pas toutes les propriétés morphosyntaxiques d’un verbe. Ils sont défectifs et présentent des idiosyncrasies morphophonologiques ou combinatoires. Ils doivent prendre un complément phrastique spécifique. Ils ont une fonction essentiellement grammaticale. Enfin, ils sont intégrés au paradigme de conjugaison.

En wolof, un seul verbe peut clairement être analysé comme un verbe auxiliaire : *di*. Comme nous l’avons évoqué en (§ 6.3.2), il doit prendre un complément phrastique spécifique (infinitif), il ne présente pas toutes les propriétés morphosyntaxiques d’un verbe (absence de marque de

dépendance verbale), il présente des idiosyncrasies morphophonologiques (chute de la voyelle finale), il a une fonction essentiellement grammaticale (imperfectif),<sup>157</sup> et il est intégré au paradigme de conjugaison (274a-b).

274) a. *Dafa* =leen **di** *fóoxal*. (Diouf 2003 : 130)

FOCV.S3SG =O3PL IPF bluffer

‘Il les bluffe.’

b. *Dama* **d-oon** *làqarci wěñ* =gi. (Diouf 2003 : 196)

FOCV.S1SG IPF-PAS démêler fil =CLg:DF.PX

‘Je démêlais le fil.’

Comme nous l'avons évoqué en (§ 6.3.2), au parfait négatif, le marqueur de passé *woon* peut être analysé comme un verbe auxiliaire. En effet, il présente plusieurs propriétés verbales, il est défectif, il a une fonction essentiellement grammaticale, et il est intégré au paradigme de conjugaison. Ce marqueur occupe la même position que le verbe dans les compléments phrastiques à l'infinitif (275a-b). Nous proposons donc d'analyser *woon* comme un élément d'origine affixal qui tend à devenir un verbe auxiliaire apparaissant comme complément infinitif du verbe lexical.

275) a. *Sóoraale-wu-ma* =ko =**woon**. (Diouf 2003 : 488)

prévoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG =PAS

‘Je n'avais pas prévu ça.’

b. *Měn-u-ma* =ko **lekk** *su amul* *bëgëj*. (Diouf 2003 : 66)

pouvoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG manger si avoir:NEG purée\_d'oseille

‘Je ne peux pas en manger s'il n'y a pas de purée d'oseille.’

Enfin, comme nous l'avons montré dans la section précédente, le verbe *bañ* est un verbe semi-auxiliaire présentant quelques caractéristiques des verbes auxiliaires.

## 8.5. Les marqueurs prédicatifs

Comme les verbes auxiliaires, les marqueurs prédicatifs présentent des idiosyncrasies

<sup>157</sup> Néanmoins, il peut également être utilisé comme copule (§ 3.2.1).

morphophonologiques ou combinatoires, ils ont une fonction essentiellement grammaticale, et ils sont intégrés au paradigme de conjugaison. Néanmoins, à la différence de tous les éléments prédicatifs que nous venons de voir, les MP ne peuvent pas être analysés comme des verbes, et le verbe avec lequel ils se combinent est fini.

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, en wolof les MP forment un amalgame avec l'indice sujet. Cet amalgame présente des idiosyncrasies morphophonologiques et combinatoires. Par ailleurs, ils sont incompatibles avec les affixes verbaux. Ainsi, les éléments *a*, *a ng-*, *la*, *na* (OPT) et *bul* sont clairement des MP. Si l'on considère que *na* (PRF) est un mot, et non un affixe, alors il doit également être analysé comme un MP. L'élément *dafa* est également un MP, mais il présente certaines propriétés verbales (il peut être séparé du verbe lexical par un adverbe), ce qui permet de supposer une origine verbale.

À la différence des autres MP, les éléments *dina* et *du* servent de support aux marqueurs de passé et de négation. Cette particularité s'explique par le fait qu'il sont en cours de grammaticalisation. Ils sont issus du verbe auxiliaire *di* au parfait ou au parfait négatif.

## 8.6. Les relativiseurs

Les relativiseurs ne constituent pas à proprement parler des éléments prédicatifs. Néanmoins, en wolof, ces éléments présentent plusieurs propriétés qui les rapprochent des marqueurs prédicatifs.

Comme les MP (276a), le relativiseur forme un amalgame avec l'indice sujet. Ce phénomène est clairement visible avec le relativiseur non référentiel et l'indice 2SG (276b).

276) a. ***Doo***            *dem.*            (Diouf 2003 : 183)

***du-a***            *dem*

FUT;NEG-S2SG partir

'Tu ne partiras pas.'

b. *Jéego* ***boo***            *def...*            (Diouf 2003 : 164)

*jéego* ***bu-a***            *def*

pas    CLB:REL-S2SG faire

'Chaque pas que tu fais...'

Le relativiseur occupe une position morphosyntaxique identique à celle du MP dans plusieurs constructions prédicatives (277a-b). Ainsi, le relativiseur se place avant le verbe. L'indice sujet et l'objet pronominal se placent entre le relativiseur et le verbe (278a), et si le sujet est lexical et l'objet est pronominal, alors l'objet se place avant le sujet (278b).

277) a. *Jëkkër ju baax [=la-a =ko yéene].* (Diouf 2003 : 571)  
 mari CLj:REL être\_bon =FOCC-s1SG =o3SG souhaiter  
 'Je lui souhaite un bon mari.'

b. *Ci tëstën [=la =ko pont =bi jam].* (Diouf 2003 : 343)  
 PREP:PX talon =FOCC =o3SG pointe =CLb:DF.PX piquer  
 'C'est au talon que la pointe l'a piqué.'

278) a. *[Lu =ma =ko wax] mu suufental =ko.* (Diouf 2003 : 527)  
 CL.CH;SG:REL =s1SG =o3SG dire s3SG minimiser =o3SG  
 'Tout ce que je lui dis, il le minimise.'

b. *Yelloo =nga [li =la sa jëkkër defal].* (Diouf 2003 : 559)  
 mériter =PRF.S2SG CL.CH;SG:DF.PX =o2SG POSS2SG époux faire:BEN  
 'Tu es digne de ce que ton époux a fait pour toi.'

La place du marqueur de la voix impersonnelle permet également de rapprocher le relativiseur des éléments prédicatifs. Comme nous l'avons vu en (§ 4.3), le marqueur *-ees* se suffixe au verbe au parfait (279a), s'amalgame avec le MP de la focalisation du complément (279b), ou s'amalgame avec le relativiseur dans les relatives (279c). Comme le MP *la*, le relativiseur perd sa voyelle finale en s'amalgamant avec *-ees*. Ainsi, on pourrait expliquer le placement du marqueur de la voix impersonnelle de la manière suivante : il se suffixe au premier élément prédicatif (au sens large, incluant les relativiseurs) de la proposition.

279) a. *Xam=ees =na =ko.* (Creissels et al. 2015 : 64)  
 savoir=IMPS =PRF =o3SG  
 'On sait ça.'

b. *Noonu* =*l=ees* *di doxale.* (Creissels et al. 2015 : 64)  
 CL.MNR:DEM.PX =FOCC=IMPS IPF marcher:CAUS:APPL  
 ‘C'est ainsi que l'on procède.’

c. *L=ees* *wax-ul.* (Diouf 2003 : 199)  
 CL.CH;SG:REL=IMPS dire-NEG  
 ‘Ce qu'on n'a pas dit.’

Enfin, les relativiseurs sont en distribution complémentaire avec les MP. En effet, aucun MP ne peut apparaître dans une proposition relative, et les constructions à MP sont nécessairement des propositions indépendantes ou des complétives introduites par un complémenteur.

## 8.7. Complémenteur et quotatif

En wolof, le verbe *ne* (dire) a un comportement particulier. En effet, il présente une des idiosyncrasies morphophonologiques du verbe auxiliaire *di* (280a), à savoir la chute de la voyelle finale en présence du suffixe de passé (280b).

280) a. *Dama d-oon làqarci wëñ =gi.* (Diouf 2003 : 196)  
 FOCV:S1SG IPF-PAS démêler fil =CLg:DF.PX  
 ‘Je démêlais le fil.’

b. *Dafa n-oon du dem.* (Diouf 2003 : 211)  
 FOCV.S3SG dire-PAS FUT;NEG.S3SG partir  
 ‘Il avait dit qu'il n'irait pas.’

Par ailleurs, contrairement aux autres verbes d'énonciation (281a), la complétive complétant le verbe *ne* n'est pas introduite par un complémenteur (281b).

281) a. *Wax =na =ma ne dafay tukki.* (Sall 2005 : 124)  
 dire =PRF.S3SG =O1SG COMP FOCV.S3SG:IPF voyager  
 ‘Il m'a dit qu'il voyage.’



- b. *Ne* =nañu =ma Ø danu juuyoo. (Diouf 2003 : 178)  
**dire** =PRF:S3PL =O1SG FOCV:S1PL se\_manquer  
 ‘On m'a dit que nous nous sommes manqués.’

Cette absence de complémenteur dans la complétive est liée au fait que le complémenteur *ne* est issu de la grammaticalisation du verbe *ne* (Sall 2005 : 125-136). En plus de l'homophonie des deux formes, la prosodie témoigne également de l'origine verbale de ce complémenteur. En effet, du point de vue intonatif, le complémenteur *ne* appartient à la proposition principale (282a), alors que les autres subordinants appartiennent à la subordonnée (282b) (Sall 2005 : 129).

- 282) a. *Xam* =naa **ne** // *dina dem.* (Sall 2005 : 129)  
 savoir =PRF:S1SG COMP FUT.S3SG partir  
 ‘Je sais qu'il partira.’

- b. *Damay laajte* // **ndax** *dina dem.* (Sall 2005 : 129)  
 FOCV:S1SG:IPF demander **si** FUT.S3SG partir  
 ‘Je me demande s'il partira.’

L'existence d'un verbe d'énonciation particulier n'est pas spécifique au wolof. En effet, dans de nombreuses langues, un verbe d'énonciation de sens générique se spécialise comme quotatif (introduceur de discours) (Heine & Kuteva 2002 : 261-265). Par exemple, en tswana, le verbe *re* (dire) fonctionne comme quotatif (283a) et son infinitif *gore* fonctionne comme complémenteur (283b) (Creissels 2006b : 258).

- 283) a. *Lorato o rile* *Kitso o tsile.* (Creissels 2006b : 258)  
 Lorato s3SG **dire**.PRF Kitso s3SG venir.PRF  
 ‘Lorato a dit que Kitso est venu.’

- b. *Lorato o re boleletse* **gore** *Kitso o tsile.* (Creissels 2006b : 258)  
 Lorato s3SG o1PL raconter.PRF **dire**.INF Kitso s3SG venir.PRF  
 ‘Lorato nous a raconté que Kitso était venu.’

On peut supposer que le wolof présente une structure similaire à celle du tswana. Le complémenteur *ne* correspondrait donc à l'infinitif du verbe d'énonciation *ne*. Comme nous l'avons

vu en (§ 2.4.3), et contrairement au tswana, le verbe ne porte aucune marque de l'infinitif en wolof. La seule marque pouvant être rapprochée d'une marque d'infinitif est la marque de dépendance verbale. Or, cette marque est un clitique rattaché au mot précédant le verbe à l'infinitif, et elle est parfois omise, surtout en wolof véhiculaire. De plus, on constate qu'avec le verbe auxiliaire *di*, elle n'apparaît jamais. Son absence avant *ne* ne remet donc pas en cause l'hypothèse selon laquelle ce complémenteur est issu de la grammaticalisation du verbe *ne* (dire) à l'infinitif.

## 8.8. Synthèse

En wolof, nous pouvons identifier les éléments prédicatifs suivants : verbes pleins, verbes caténatifs, verbes semi-auxiliaires, verbes auxiliaires et marqueurs prédicatifs. Nous pouvons également ajouter les relativiseurs qui, bien que n'étant pas des éléments prédicatifs au sens strict, partagent plusieurs caractéristiques avec les MP.

On peut distinguer les éléments prédicatifs selon leur caractère  $\pm$  verbal. Les éléments [+ Verbe] se caractérisent par leur capacité à porter les suffixes de passé et de négation, et à prendre un complément nominal et/ou un complément phrastique à l'infinitif. Les éléments [- Verbe] se caractérisent par leur capacité à servir de support à l'indice sujet, et à se combiner avec un verbe fini. La classification des éléments prédicatifs selon ce critère est résumée dans le Tableau (8.2).

Tableau 8.2 - Typologie des éléments prédicatifs en wolof selon le critère [ $\pm$  verbe]

	Verbe plein	Verbe caténatif	Verbe semi-auxiliaire	Verbe auxiliaire	Marqueur prédicatif	Relativiseur
Suffixe passé	+	+	+	+	-	-
Suffixe négation	+	+	+	+	-	-
+ complément nominal	+	+	-	-	-	-
+ infinitif	-	+	+	+	-	-
+ verbe fini	-	-	-	-	+	+
Indice sujet	-	-	-	-	+	+
<b>Statut</b>	<b>+ Verbe</b>				<b>- Verbe</b>	

On peut également distinguer les éléments prédicatifs selon leur caractère  $\pm$  auxiliaire. Les éléments [+ Auxiliaire] sont intégrés au paradigme de conjugaison, sont défectifs, expriment une catégorie grammaticale et sont dénués de sens lexical. Par opposition, les éléments [- Auxiliaire] ne

sont pas intégrés à la conjugaison, n'expriment pas de catégorie grammaticale mais ont un sens lexical. La classification des éléments prédicatifs selon ce critère est résumée dans le Tableau (8.3). Les verbes semi-auxiliaires constituent des cas limites. En effet, ils peuvent présenter certaines caractéristiques des auxiliaires. Le cas des relativiseurs est discutable. En effet, comme les auxiliaires ils sont défectifs (ils sont incompatibles avec les MP), ils sont dénués de sens lexical et, dans une certaine mesure, on peut considérer qu'ils expriment une catégorie grammaticale (la relativisation). En revanche, ils ne sont pas à proprement parler « intégrés » au paradigme de conjugaison. Ils sont en distribution complémentaire avec les MP, ce qui pourrait laisser supposer qu'ils constituent un tiroir verbal spécifique. Néanmoins, ils apparaissent uniquement dans un type spécifique de subordonnée (les relatives), ce qui met à mal cette analyse. D'un point de vue formel et selon la définition des « auxiliaires » que nous avons adoptée, les relativiseurs peuvent être analysés comme des auxiliaires en wolof. Cependant, d'un point de vue typologique, cette analyse est discutable. Comme nous l'avons vu en (§ 2.4.4), les relativiseurs sont des joncteurs, ce qui signifie qu'ils ont pour fonction de représenter le nom de domaine dans la subordonnée. De plus, ils portent une marque de classe nominale. Ainsi, ces deux caractéristiques tendent plutôt à les rapprocher des pronoms.

Tableau 8.3 - Typologie des éléments prédicatifs en wolof selon le critère [ $\pm$  auxiliaire]

	Verbe plein	Verbe caténatif	Verbe semi-auxiliaire	Verbe auxiliaire	Marqueur prédicatif	Relativiseur
Défectif	–	–	$\pm$	+	+	+ (?)
Intégration à la conjugaison	–	–	$\pm$	+	+	$\pm$ (?)
Sens lexical	+	+	+	–	–	–
Catégorie grammaticale	–	–	$\pm$	+	+	$\pm$ (?)
<b>Statut</b>	<b>– Auxiliaire</b>		<b>+ Auxiliaire</b>		<b>?</b>	

Enfin, les quatre types de verbes se distinguent essentiellement selon le type de complément qu'ils peuvent prendre. Ainsi, les verbes pleins prennent un complément nominal (sauf les verbes intransitifs). Les verbes caténatifs prennent soit un complément nominal, soit un complément phrastique à l'infinitif précédé de la marque de dépendance verbale. Les verbes semi-auxiliaires prennent nécessairement un complément phrastique à l'infinitif précédé de la marque de dépendance verbale. Les verbes auxiliaires prennent nécessairement un complément phrastique à l'infinitif mais pas la marque de dépendance verbale.

*Tableau 8.4 - Typologie des verbes en wolof*

	<b>Verbe plein</b>	<b>Verbe caténatif</b>	<b>Verbe semi-auxiliaire</b>	<b>Verbe auxiliaire</b>
Complément nominal	±	+	–	–
Complément phrastique à l'infinitif	–	+	+	+
Marque de dépendance verbale	(–)	+	+	–



# CHAPITRE 9 - TYPOLOGIE DES MARQUEURS PRÉDICATIFS

Nous avons présenté les marqueurs prédicatifs (MP) comme des éléments non verbaux qui ont une fonction d'auxiliaire. Ainsi, un MP est un élément prédicatif autonome qui se combine avec un lexème verbal pour marquer une catégorie grammaticale liée au verbe (temps, aspect, mode, polarité, etc.). Il ne présente aucune propriété morphosyntaxique des verbes ; il peut présenter des idiosyncrasies morphophonologiques ou combinatoires ; le verbe avec lequel il se combine est fini ; il a une fonction exclusivement grammaticale ; et il est intégré au paradigme de conjugaison. Selon Creissels (2006a : 168), un MP est « un élément grammatical nécessaire à la prédication verbale [qui] bien que non attaché au verbe n'est pas reconnaissable de manière aussi évidente comme verbe auxiliaire, et les données comparatives confirment qu'il n'est pas nécessairement d'origine verbale ».

Les MP sont donc des mots grammaticaux exprimant des distinctions sémantiques que la plupart des langues encodent à travers la morphologie verbale. Selon Creissels et al. (2008 : 103), les MP sont attestés dans deux « groupes » de langues africaines : en Afrique de l'Ouest, ils sont fréquents dans les langues présentant un ordre SOVX (ce qui inclut des langues kru, kwa, gur, mandé et songhay) ; en Afrique de l'Est, ils sont fréquents dans plusieurs branches de la famille couchitique. Ce type de marqueurs est également attesté hors du continent africain. On en trouve, entre autres, dans des langues austroasiatiques comme le vietnamien (Brunelle 2015 : 944-945), des langues malayo-polynésiennes comme le tahitien (Lazard & Peltzer 2000 : 205), des langues maya comme le yukatek (Tozzer 1977 : 43-48), des créoles à base portugaise comme le casamançais (Biagui 2012 : 158-164) et le capverdien (Quint 2000a : 235-266), des créoles à base française comme le créole haïtien (Spears 1990), ou des créoles à base anglaise comme le aku (Abourizk 1986).

Les MP sont donc attestés dans un assez grand nombre de langues, notamment africaines. Malgré cet état de fait, il n'existe pas, à notre connaissance, de typologie générale pour ce type de marqueurs. Selon nous, deux raisons peuvent expliquer cette absence : la diversité des MP, et le poids des différentes traditions descriptives. En effet, d'une langue à l'autre, ces marqueurs ont des formes, fonctions et origines assez variables ; ce qui peut constituer un frein pour la comparaison typologique (§ 9.3). Par ailleurs, les choix, notamment terminologiques, faits par les diverses

traditions descriptives peuvent parfois masquer des similitudes typologiques entre différentes langues (§ 9.1).

## 9.1. Problèmes terminologiques

Il n'existe pas d'étiquette communément acceptée par la typologie linguistique ou la linguistique générale pour désigner ce que nous appelons « marqueur prédicatif ». Il ne s'agit pas uniquement d'un problème terminologique. Comme le note Creissels (1991 : 301), ces marqueurs « ne correspondent (...) à aucune notion de la nomenclature grammaticale traditionnelle ». Ainsi, cette absence d'étiquette n'est que la conséquence de l'absence de reconnaissance (ou d'identification) d'une catégorie translinguistique.

D'une langue à l'autre, ou parfois pour la même langue, d'une description à l'autre, ces marqueurs vont recevoir des étiquettes assez diverses. On peut identifier deux choix terminologiques. Soit l'auteur opte pour une étiquette assez générale utilisant des termes de la nomenclature grammaticale traditionnelle, soit il propose une étiquette idiosyncrasique plus ou moins transparente. De fait, quel que soit le choix retenu, aucune des étiquettes attestées dans la littérature ne nous semble vraiment convenir pour désigner cette partie du discours. Toutes sont susceptibles de générer des malentendus, en raison, notamment, des différences terminologiques entre les diverses traditions descriptives et/ou écoles théoriques.

Plusieurs auteurs ayant opté pour une étiquette plutôt transparente utilisent le terme « particule ». Par exemple, Faye & Mous (2006) utilise l'étiquette « particule » pour le sereer, Quint (2000a : 235) et Biagui (2012 : 158) utilisent l'étiquette « particule verbale » pour le capverdien et le casamançais, et Tozzer (1977 : 43-48) utilise l'étiquette « particule temporelle » (*time particle*) pour le maya yukatek. Cependant, ces choix ne fournissent aucune indication sur la catégorie lexicale de ces mots. En effet, le terme « particule » est généralement utilisé pour désigner différentes classes de mots invariables, généralement courts, ayant parfois le statut de clitique,<sup>158</sup> et n'appartenant à aucune des parties du discours traditionnelles (Matthews 2007 : 289). Cette définition est relativement proche de celle proposée par Jespersen (1924 : 87-90). Pour cet auteur, la classe des particules regroupe tous les mots invariables de la langue, c'est-à-dire les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Cette classe peut donc être définie négativement comme celle qui rassemble les mots n'étant ni des substantifs, ni des adjectifs, ni des pronoms, ni des verbes

---

158 Pour la question du lien entre clitics et particles, voir notamment Zwicky (1985b).

(Jespersen 1924 : 91). Par ailleurs, l'étiquette « particule verbale » est une source potentielle de malentendus. En effet, dans la tradition descriptive de l'anglais, elle désigne le second élément des *phrasal verbs* (Matthews 2007 : 289 ; Schachter & Shopen 2007 : 44-45), dont la fonction est radicalement différente des « particules verbales » des créoles afroportugais du Cap-Vert et de Casamance.

Le terme le plus fréquemment utilisé dans la littérature est « marqueur ». Ainsi les spécialistes des langues mandé parlent de « marqueur prédicatif » (Vydrine 1999 : 88-89 ; Creissels & Sambou 2013 : 66-70 ; Khachaturyan 2011), les spécialistes du songhay de « marqueur mode-aspect-négation »<sup>159</sup> (Heath 1999 : 154 ; Christiansen-Bolli 2010 : 74), et Mohamadou (2012 : 42) de « marqueur modal » pour le pulaar. L'étiquette « marqueur TAM » est utilisée par Bassène (2006 : 116) pour le joola banjal, Lefebvre & Brousseau (2002 : 89-102) pour le fongbe, ou encore Brunelle (2015 : 944-945) pour le vietnamien. Cependant, le terme « marqueur » présente un inconvénient majeur : il ne donne aucune information sur le statut morphosyntaxique de l'élément en question. Il s'agit d'un terme ayant un sens très large, désignant tout élément qui réalise une catégorie. Il peut donc aussi bien renvoyer à un mot, un clitique, un affixe, ou même une unité suprasegmentale.

Enfin, certains auteurs ont opté pour un terme idiosyncrasique, c'est-à-dire non issu de la nomenclature grammaticale traditionnelle. Par exemple, les spécialistes des langues couchitiques comme Mous (2005) utilisent le terme « sélecteur », Diouf (2009 : 147-151) propose le terme « modalisateur » pour le wolof, et Lazard & Peltzer (2000 : 205) utilisent le terme « prédicateur » pour le tahitien. Ce type de choix présente l'avantage de montrer que ces éléments appartiennent tous à une seule et même catégorie lexicale spécifique. Cependant, les étiquettes retenues sont relativement peu transparentes, mais surtout elles varient d'une langue (ou d'un auteur) à l'autre. Par conséquent, on pourrait croire que chacune de ces étiquettes idiosyncrasiques renvoie à une catégorie idiosyncrasique, c'est-à-dire à une catégorie propre à une seule langue ou famille de langues. Or, selon nous, il s'agit de la même « partie du discours » dans toutes ces langues, quelque soit l'étiquette retenue.

Nous considérons que les marqueurs prédicatifs forment ce que Croft (2000 : 95) appelle une « partie du discours universelle ». Croft (2000 : 65) rejette le point de vue couramment admis en typologie linguistique selon lequel « nom », « verbe », etc. sont des catégories propres à certaines langues, mais ne sont pas des universaux du langage puisqu'ils ne sont pas attestés dans toutes les langues. Il défend une position radicalement opposée : « nom », « verbe », etc. ne sont pas des catégories propres à certaines langues, mais sont des universaux du langage. Selon Croft (2000 :

---

159 *mood-aspect-negation marker* ou *MAN marker*.



85), les catégories d'une langue sont déduites de ses constructions ; ces dernières étant propres à chaque langue, les catégories le sont également. Néanmoins, si les constructions sont propres à chaque langue, elles présentent des propriétés formelles comparables à celles d'autres langues (Croft 2000 : 95). Ces comparaisons permettent de mettre en lumière des universaux du langage, qui ne doivent pas être vus comme des catégories absolues, mais plutôt comme des « modèles de variation translinguistiques » (*cross-linguistic patterns of variation*), ou plus précisément des prototypes (Croft 2000 : 90).

Pour conclure, aucune des étiquettes proposées ne nous semble convenir pour désigner cette partie du discours. Néanmoins, proposer une énième étiquette ne ferait qu'accroître le problème terminologique. Aussi, nous préférons utiliser le terme « marqueur prédicatif » pour deux raisons. Premièrement, il s'agit du terme traditionnellement employé dans la linguistique des langues mandé. Ce terme est donc connu des africanistes et des typologues travaillant sur les langues d'Afrique de l'Ouest. Deuxièmement, il s'agit du terme retenu par Creissels (2006a : 168) dans un ouvrage qui constitue la principale référence en langue française pour la typologie syntaxique. Il nous semble donc opportun de favoriser la pérennisation de ce terme en typologie linguistique.

## **9.2. La typologie des sélecteurs de Mous (2005)**

Comme nous l'avons vu, les MP sont attestés dans de nombreuses langues. Cependant, à notre connaissance, aucun auteur n'a proposé de typologie pour ce type de marqueurs, à l'exception de Mous (2005). Dans cet article, l'auteur propose une typologie détaillée des marqueurs prédicatifs (qu'il nomme sélecteurs) des langues couchitiques. L'objectif de Mous (2005) n'est pas de proposer une typologie générale, directement utilisable pour toutes les langues, mais plutôt de rendre compte des propriétés et de la diversité des MP des langues couchitiques. Néanmoins, sa démarche est explicitement typologique et n'a pas pour but de fournir des hypothèses de reconstruction (Mous 2005 : 303). De plus, la plupart des critères proposés sont, de fait, applicables à des langues n'appartenant pas à la famille couchitique. Ainsi, si la typologie de Mous (2005) ne constitue pas une typologie générale des MP, elle constitue néanmoins le point de départ incontournable pour l'élaboration d'une telle typologie.

La typologie proposée par Mous (2005) repose essentiellement sur l'identification des catégories grammaticales exprimées par ou sur le marqueur prédicatif :

Tableau 9.1 - Catégories pouvant être exprimées par des MP dans la typologie de Mous (2005)

Catégorie	Rôle du MP	Distinctions
Type de phrase	Détermine le type de proposition	Principale / Subordonnée Indépendante / Dépendante
Mode	Porte des distinctions modales	Négation / Prohibitif / Interrogatif
Focus	Marque le focus	Focus / Neutre FOCV / FOCA
Sujet	Porte l'indice sujet	1-2-3 SG / PL Masculin / Féminin
Sujet impersonnel	Porte le sujet impersonnel	-
Objet	Porte l'indice objet	1-2-3 SG / PL Masculin / Féminin Direct / Indirect
Cas	Porte une marque indiquant le cas d'un élément de la phrase	Datif / Ablatif / Instrumental...
Deixis	Porte des marques de direction	Hors / vers le centre déictique
Temps/Aspect	Porte des marques de temps/aspect	? <sup>160</sup>

En plus de ces critères catégoriels, Mous (2005) utilise également plusieurs critères relatifs à la position des différents éléments dans la phrase. Ainsi, il note que, dans certaines langues, la position du MP exprimant le focus n'est pas fixe ; dans ces langues, la position du marqueur indique la portée du focus (Mous 2005 : 307). Par ailleurs, la position des marques personnelles est aussi un critère pertinent. En fonction des langues, l'indice sujet peut soit être suffixé (ou postposé) au MP, soit se confondre avec le MP (Mous 2005 : 313-314). Enfin, le fait que le MP et le verbe puisse ou non être séparés par un objet est également un critère pertinent (Mous 2005 : 316). En revanche, la position du sujet lexical n'est pas pertinente. En effet, à de très rares exceptions près, le sujet lexical précède toujours le MP.

En appliquant ces différents critères aux langues couchitiques, Mous (2005 : 321-322) relève plusieurs tendances typologiques, dont deux sont particulièrement nettes. En premier lieu, il apparaît que la principale fonction des MP est d'exprimer des informations relatives à la structure informationnelle. En effet, dans presque toutes les langues de la famille, le MP exprime la focalisation et/ou sert à déterminer le type de proposition (certains types étant en partie reliés avec la structure informationnelle). Deuxièmement, le sujet est presque toujours exprimé sur le MP.

<sup>160</sup> Mous (2005) ne détaille pas les distinctions de temps et d'aspect exprimées par ou sur les MP.

## 9.3. Ébauche d'une typologie des marqueurs prédicatifs

Afin d'établir une typologie générale des MP rigoureuse, il serait nécessaire de procéder à une comparaison systématique de ce type de marqueurs dans un échantillon de langues représentatif ; c'est-à-dire dans un grand nombre de langues issues du plus grand nombre de familles possible. L'élaboration d'une telle typologie dépasse largement le cadre de ce travail. Aussi, nous présentons uniquement une ébauche de typologie basée sur un nombre restreint de langues : wolof (atlantique-nord), joola banjal (atlantique-centre), mandinka (mandingue, mandé-ouest<sup>161</sup>), mano (mandé-sud<sup>175</sup>), yorùbá (défoïde), koyra chiini (songhay, nilo-saharien), somali (couchitique), tahitien (malayo-polynésien), cap-verdien et casamançais (créoles afroportugais), haïtien (créole français) et aku (créole anglais).

Les MP sont des éléments non verbaux exprimant une catégorie grammaticale liée au verbe. Néanmoins, d'une langue à l'autre, les MP ont des formes, fonctions et origines assez variables. La comparaison des MP des langues évoquées plus haut nous permet de proposer une typologie permettant de rendre compte de cette diversité. Nous avons identifié sept critères permettant de distinguer les MP : organisation, nécessité, catégories exprimées, position, forme, statut morphosyntaxique et origine.

### 9.3.1. Organisation

Par « organisation », nous faisons référence à la distribution des MP, ainsi que le rapport entre les différents MP de la langue. Nous pouvons distinguer deux types de configuration :

- **Système d'opposition.** Les MP s'organisent dans un système d'opposition paradigmatique, c'est-à-dire qu'une proposition ne peut contenir qu'un seul MP à la fois.
- **Système d'adjonction.** Les MP sont indépendants les uns des autres ; une proposition peut contenir plusieurs MP simultanément.

Le système d'opposition est attesté dans plusieurs langues appartenant à diverses familles. C'est notamment le cas des « marqueurs prédicatifs » du mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 66-70), des « marqueurs prédicatifs pronominaux » du mano (Khachaturyan 2011), des « marqueurs TAM » du joola banjal (Bassène 2006 : 139-140), ou des « particules aspectuelles » du tahitien (Lazard & Peltzer 2000 : 27-32).

---

161 Selon la classification de Vydrine (2009).

En revanche, aucune langue ne présente un système d'adjonction *stricto sensu*. En effet, les MP ne sont jamais tous indépendants les uns des autres. Il existe toujours des incompatibilités entre certains MP. Cependant, dans la plupart des cas, il semble plutôt s'agir d'incompatibilités sémantiques, et non d'une opposition paradigmatique. Par exemple en aku, plusieurs MP peuvent apparaître simultanément dans la même proposition (284a) (Abourizk 1986 : 25-47). Les quelques cas d'incompatibilités semblent clairement relever de la sémantique ; ainsi *bin* (PAS) ne peut pas se combiner avec *go* (FUT). On retrouve une configuration assez similaire en haïtien (Spears 1990 : 124), en capverdien (Quint 2003 : 245), ou en yorùbá (284b) (Sachnine 2014 : 146).

284) a. **Aku**

*I bin fo de rɔn evri dej.* (Abourizk 1986 : 41)  
 3SG PAS OBLIG IPF courir tous jours  
 'Il aurait dû courir tous les jours.'

b. **Yorùbá**

*Yòò tí mǎa sùn.* (Sachnine 2014 : 157)  
 3SG.FUT PRF INGR dormir  
 'Il aura commencé à dormir.'

Lorsque l'on cherche à déterminer le type d'organisation des MP, le cas des marqueurs de négation est relativement problématique. Dans certaines langues, les marqueurs de négation appartiennent clairement au même paradigme que les MP. C'est notamment le cas en mandinka où « les marqueurs prédicatifs vont par couples selon une opposition *positif* vs. *négatif*, mais il n'est pas possible d'isoler dans leur forme un élément qui véhiculerait la valeur aspecto-modale et un autre qui exprimerait spécifiquement la distinction *positif* vs. *négatif* » (Creissels & Sambou 2013 : 66). Les marqueurs de négation sont donc pleinement intégrés au système d'opposition.

Tableau 9.2 - Expression de la polarité dans le paradigme des MP en mandinka

	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>
<b>Accompli-statif</b> <sup>162</sup>	<i>yé ~ ɲá</i>	<i>máɲ</i>
<b>Inaccompli</b>	<i>ká ~ kari ~ kalí</i>	<i>búka ~ múka</i>
<b>Potentiel</b>	<i>sí ~ sé</i>	n/a
<b>Subjonctif</b>	<i>yé ~ ɲá</i>	<i>kána</i>

162 En mandinka, la transitivité a un impact sur la forme du marqueur de l'accompli-statif. Pour des raisons de lisibilité, nous avons uniquement indiqué la forme apparaissant dans les constructions transitives.

Dans d'autres langues présentant un système d'opposition, les marqueurs de négation ne sont que partiellement intégrés à ce système. C'est notamment le cas du koyra chiini, où à chaque MP positif correspond un MP négatif, sauf au subjonctif. Pour ce tiroir verbal, la marque de négation (identique à la marque d'imperfectif négatif) s'ajoute à la marque de subjonctif (Heath 1999 : 155). Cette langue présente donc un système « mixte » : adjonction pour le subjonctif, opposition pour le reste du système.

Tableau 9.3 - Expression de la polarité dans le paradigme des MP en koyra chiini

	Positif	Négatif
Perfectif	$\emptyset$	<i>na</i>
Imperfectif	<i>o ~ go</i>	<i>si</i>
Subjonctif	<i>ma</i>	<i>ma si</i>

Dans plusieurs langues présentant un système d'adjonction, le marqueur de négation s'ajoute aux MP. De plus, il semble présenter les mêmes propriétés morphosyntaxiques que les MP. Néanmoins, on constate qu'il occupe généralement une position particulière. Par exemple en aku, le marqueur de négation *no* apparaît avant tous les MP (284a-b) (Abourizk 1986 : 47). On retrouve une configuration similaire en capverdien (Quint 2003 : 249), ou en yorùbá (Sachnine 2014 : 147).

### 285) **Aku**

a. *A no bin de ple.* (Abourizk 1986 : 31)

1SG NEG PAS IPF jouer

‘Je n'étais pas en train de jouer.’

b. *A no go don ple.* (Abourizk 1986 : 31)

1SG NEG FUT PRF jouer

‘Je n'aurai pas fini de jouer.’

### 9.3.2. Nécessité

Par « nécessité », nous faisons référence à la présence d'un MP dans les propositions verbales. Nous pouvons distinguer deux types de configuration :

- **Obligatoire.** Toutes les propositions verbales doivent contenir un MP, sauf cas restreints

marqués.

- **Possible.** Certaines propositions verbales ne contiennent pas de MP ; il s'agit généralement des propositions les moins marquées.

Le caractère obligatoire des MP est attesté dans plusieurs langues appartenant à diverses familles. C'est notamment ce qu'on observe en mandinka (et en mandingue en général) : « dans les phrases indépendantes assertives ou interrogatives, le verbe est obligatoirement accompagné d'un marqueur prédicatif » (Creissels & Sambou 2013 : 66). Les seuls cas d'absence de MP concernent des types de propositions marquées (non assertif et/ou dépendant), comme par exemple les propositions à l'impératif (Creissels & Sambou 2013 : 75-76). On observe une situation similaire en mano (Khachaturyan 2011 : 19), en somali (Saeed 1999 : 183-208), en haoussa (Caron 1991 : 144), ou en tahitien (Lazard & Peltzer 2000 : 31-32).

Dans d'autres langues, le MP n'est pas un élément obligatoire des propositions verbales. Par exemple, en koyra chiini, les propositions à l'indicatif perfectif positive ne contiennent aucun MP (Heath 1999 : 155). On observe une situation similaire en aku (Abourizk 1986 : 14-15), en haïtien (Spears 1990 : 124), en casamançais (Biagui 2012 : 158-159), en capverdien (Quint 2000a : 238) ou en yorùbá (Sachnine 2014 : 147). Ainsi, dans ces langues, les propositions sans MP constituent les propositions les moins marquées. Cette caractéristique les distingue nettement des langues décrites plus haut, où les propositions sans MP constituent les propositions les plus marquées.

Enfin, dans d'autres langues, le MP n'est pas un élément obligatoire des propositions verbales, mais les propositions sans MP ne constituent pas les propositions les moins marquées. Dans ces langues, les MP sont en distribution complémentaire avec des marqueurs TAM morphologiquement liés au verbe. C'est notamment le cas du joola banjal. Dans cette langue, certaines catégories verbales sont exprimées par des MP, alors que d'autres sont exprimées par des processus morphologiques (affixes ou réduplication) (Bassène 2006 : 116-136). La construction ne présentant aucun marqueur est le narratif, attestée uniquement dans des propositions dépendantes (Bassène 2006 : 119-120).

### **9.3.3. Catégories exprimées**

Selon la langue considérée, les MP expriment différents types de catégories. Il peut s'agir de catégories relevant du temps, de l'aspect, du mode, de la structure informationnelle ou de la modalité énonciative.

Plusieurs langues expriment des distinctions temporelles via les marqueurs prédicatifs. En aku, le MP *bin* exprime le passé, et *go* exprime le futur (Abourizk 1986 : 19-21). En haïtien, le MP *te* exprime le passé, et *ap* et *va* peuvent être analysés comme des marqueurs de futur (Spears 1990 : 120-125). En haoussa, le MP *zâa* exprime le futur (Caron 1991 : 147). En yorùbá le MP *yòò* exprime le futur (Sachnine 2014 : 151-154). En revanche, dans d'autres langues, le marqueur de passé n'appartient clairement pas au paradigme des MP. C'est notamment le cas du suffixe de passé *-ba* en capverdien (Quint 2000a : 229), ou du marqueur de passé *nũŋ* en mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 82-83).

L'expression de distinctions aspectuelles via les marqueurs prédicatifs est attestée dans un grand nombre de langues. En haoussa (Caron 1991 : 147), en koyra chiini (Heath 1999 : 155), en mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 67) et en yorùbá (Sachnine 2014 : 147), l'opposition perfectif/imperfectif est exprimée via les MP. En capverdien, le MP *ta* exprime l'habituel, et *sata* exprime le progressif (Quint 2000a : 235-240). On trouve des MP de valeur similaire en casamançais (Biagui 2012 : 163). Tous les MP du tahitien expriment des valeurs aspectuelles (Lazard & Peltzer 2000 : 27-31).

Quelques langues expriment des catégories relevant du mode, notamment déontique, par des marqueurs prédicatifs. En aku, l'obligation et la possibilité sont exprimées par des MP (Abourizk 1986 : 32-35). C'est également le cas du potentiel en capverdien (Quint 2000a : 240), et de l'optatif et du potentiel en somali (Saeed 1999 : 119).

L'expression de distinctions relevant de la structure informationnelle via les marqueurs prédicatifs est attestée dans plusieurs langues couchitiques (Mous 2005 : 309-313). Par exemple en somali, les MP *bàa* et *ayàa* marquent la focalisation d'un argument, et *waa* est traditionnellement analysé comme un marqueur de focalisation du verbe (Saeed 1999 : 230). En revanche, dans d'autres langues, les marqueurs de focalisation n'appartiennent clairement pas au paradigme des MP. C'est notamment le cas du marqueur *le* en mandinka (Creissels & Sambou 2013 : 419), du marqueur *na* en koyra chiini (Heath 1999 : 166-174), ou du marqueur *ki~ku* en casamançais (Biagui 2012 : 295-301).

L'expression, via les marqueurs prédicatifs, de distinctions relevant de la modalité énonciative est également attestée dans plusieurs langues couchitiques (Mous 2005 : 308-309). Par exemple, le somali dispose d'un MP *ma* utilisé pour marquer les propositions interrogatives, opposé au MP *waa* qui peut être analysé comme le marqueur des propositions déclaratives (Saeed 1999 : 119). En revanche, dans la plupart des autres langues que nous avons étudiées, la modalité énonciative n'est

pas exprimée par les MP.

Enfin, comme nous l'avons vu en (§ 9.3.1), le cas de la polarité est plus problématique. La négation semble être une catégorie pouvant être exprimée par un MP, mais pas de la même façon que les catégories relevant du temps, de l'aspect, du mode, de la structure informationnelle ou de la modalité énonciative. En effet, dans aucune des langues que nous avons étudiées il n'existe de MP exprimant exclusivement la négation. Dans les langues présentant un strict système d'opposition comme le mandinka, les MP négatifs portent également des valeurs TAM. Dans les langues présentant un système « mixte » comme le koyra chiini, soit les MP négatifs portent également des valeurs TAM, soit le marqueur de négation vient s'ajouter à un MP et ne semble donc pas appartenir au même paradigme. Dans les langues présentant un système d'adjonction comme le aku, le marqueur de négation occupe généralement une position particulière et ne semble donc pas non plus appartenir au même paradigme.

#### 9.3.4. Position

Par « position », nous faisons référence à la place occupée par le MP au sein de la proposition. Dans un premier temps, nous pouvons distinguer deux types de configuration :

- **Fixe.** Tous les MP occupent toujours la même position dans la proposition.
- **Variable.** La position du MP varie, soit en fonction du MP considéré, soit en fonction du type de proposition.

Ensuite, nous pouvons identifier la position absolue (initiale, finale, seconde), ou relative (préverbale, postverbale, etc.) des MP.

Dans un grand nombre de langues, les MP ont une position fixe, préverbale, généralement entre le sujet et le verbe. C'est notamment ce qu'on observe en koyra chiini (Heath 1999 : 155), en yorùbá (Sachnine 2014 : 146), en aku (Abourizk 1986) ou en haïtien (Spears 1990). C'est également ce qu'on observe en mandinka, où le MP occupe toujours la même place dans le schème de prédication verbale  $S_p(O)V(X)$  (286a). Néanmoins, dans cette langue, une des cellules du paradigme de conjugaison présente un schème différent. À l'accompli-statif positif intransitif, le marqueur TAM n'est pas un MP, mais un suffixe verbal (286b).



286) **Mandinka**

a. *Díndíŋ-o-lu ka kíbiri.* (Creissels & Sambou 2013 : 60)

enfant-DET-PL IPF faire\_du\_tapage

‘Les enfants font du tapage.’

b. *Díndíŋ-o-lu kíbiri-ta.* (Creissels & Sambou 2013 : 60)

enfant-DET-PL faire\_du\_tapage-PF

‘Les enfants ont fait du tapage.’

Dans d'autres langues où les MP ont une position fixe, ces derniers se situent en position initiale, précédant le verbe et le sujet. C'est notamment ce qu'on observe en tahitien (Lazard & Peltzer 2000 : 27-31), ou en joola banjal (Bassène 2006 : 117).

Dans certaines langues, on observe des variations dans la place du MP selon la construction. Par exemple, en haoussa, le marqueur de l'imperfectif *nàa* se place immédiatement après le pronom sujet, alors que le marqueur du futur *zâa* se place avant le pronom sujet (Caron 1991 : 146-147). De même, en capverdien, les MP se placent entre le sujet et le verbe, à l'exception de *dja*, qui se place avant le pronom sujet (Quint 2000a : 235-240). Dans les langues où les MP expriment des valeurs liées à la structure informationnelle, la position du MP varie en fonction de l'élément focalisé (Mous 2005 : 310-313).

### 9.3.5. Forme

Par « forme », nous faisons référence à la structure morphologique des MP. Nous pouvons distinguer trois types de forme :

- **Invariable.** La forme du MP est toujours la même.
- **Contextuelle.** La forme du MP varie en fonction du contexte morphophonologique.
- **Complexe.** Le MP forme un amalgame avec un autre élément.

Les MP invariables sont attestés dans plusieurs langues appartenant à diverses familles. C'est notamment le cas en aku (Abourizk 1986), en tahitien (Lazard & Peltzer 2000 : 124-142), en casamançais (Biagui 2012 : 158-163), ou en yorùbá (Sachnine 2014 : 146-161).

Dans certaines langues, le MP subit des modifications morphophonologiques en fonction du

contexte. En haïtien, le choix de l'allomorphe du MP dépend du verbe qu'il précède (Spears 1990 : 120-121). En mandinka, on observe des variations dans le ton des MP en fonction du contexte (Creissels & Sambou 2013 : 53-54). De plus, le MP de l'accompli-statif *yé* a une variante *ɲá* lorsqu'il est précédé par une nasale (Creissels & Sambou 2013 : 70).

Enfin, dans plusieurs langues le MP forme un amalgame avec un autre élément, généralement un pronom sujet. C'est notamment le cas en mano (Khachaturyan 2011), en somali (Saeed 1999 : 35-37), en haoussa (Caron 1991 : 144), ou du marqueur *dja* en capverdien (Quint 2000a : 165).

### 9.3.6. Statut morphosyntaxique

A priori, nous pouvons distinguer deux types de statut morphosyntaxique pour le MP : clitique ou mot plein. Dans les langues que nous avons étudiées, aucun MP ne semble pouvoir être analysé comme un mot plein. En effet, soit l'auteur présente explicitement les MP comme des clitics (Creissels & Sambou 2013 : 53 ; Khachaturyan 2011 : 19), soit il n'aborde pas la question du statut morphosyntaxique de ces éléments.

D'un point de vue typologique, le fait que les MP soient plutôt des clitics n'est pas surprenant. En effet, les MP sont des mots grammaticaux exprimant des distinctions sémantiques que la plupart des langues encodent à travers la morphologie verbale. On peut donc supposer que ces éléments tendent à se grammaticaliser en affixes de flexion verbale. Ils perdent progressivement leur autonomie phonologique (devenant ainsi des clitics), avant de perdre leur autonomie morphosyntaxique (Hopper & Traugott 2003 : 143).

### 9.3.7. Origine

Peu de descriptions fournissent des informations concernant l'origine des MP. En consultant les quelques références qui abordent cette question, on constate que, selon la langue considérée, les MP ont des origines diverses. Un MP peut être issu de la grammaticalisation d'un verbe, d'un adverbe, ou encore d'une adposition.

En capverdien, certains MP ont une origine verbale. En effet, le marqueur de l'habituel *ta* est issu du verbe portugais *estar* (être), et le marqueur du potentiel *al* est issu du verbe *haver* (avoir) (Quint 2000a : 257-258). D'autres ont une origine adverbiale, comme le marqueur *dja*, issu de l'adverbe portugais *já* (déjà) (Quint 2000a : 261). En casamançais, le marqueur *ta* a vraisemblablement la

même origine verbale qu'en capverdien, alors que le marqueur d'imperfectif *na* semble être issu du portugais *na*, amalgame de la préposition *em* et de l'article défini féminin *a* (Rougé 2004 : 212). En mandinka, le marqueur de l'inaccompli *ká* est vraisemblablement issu de la grammaticalisation du verbe *kari* ~ *kalí* (faire quelque chose de façon habituelle) (Creissels & Sambou 2013 : 67), alors que le marqueur de l'accompli-statif *yé* est issu de la postposition homonyme (Creissels 1997).

## 9.4. Les marqueurs prédicatifs du wolof

Selon notre typologie, nous pouvons caractériser les MP du wolof de la manière suivante :

**Organisation.** En wolof, les MP s'organisent dans un système d'opposition paradigmatique ; une proposition ne peut contenir qu'un seul MP à la fois. Les marqueurs de négation ne sont que partiellement et très marginalement intégrés à ce système. Seules deux constructions prédicatives (futur et optatif) disposent d'un MP négatif supplétif (§ 3.1.2). Dans toutes les autres constructions, l'expression de la négation est hors du paradigme des MP. Selon ce critère, le wolof pourrait être rapproché du koyra chiini ou, dans une moindre mesure, des langues mandé.

**Nécessité.** En wolof, toutes les propositions verbales doivent contenir un MP. Les seuls cas d'absence de MP concernent des types de propositions marquées, comme par exemple les propositions au Subjonctif-Consécutif ou à l'Impératif. Selon ce critère, le wolof pourrait être rapproché des langues mandé, du somali, du haoussa, ou du tahitien.

**Catégories exprimées.** En wolof, les MP expriment des catégories relevant du temps (futur), de l'aspect (parfait), du mode (optatif), ou de la structure informationnelle (présentatif, focalisation du sujet, du complément, du verbe). L'utilisation des MP dans l'expression de la focalisation tend à rapprocher le wolof des langues couchitiques.

**Position.** En wolof, la position MP n'est pas fixe, mais varie en fonction de la construction prédicative. Néanmoins, on note que la plupart des MP occupe une position préverbale, soit entre le sujet et le verbe, soit en tête de proposition (§ 4.4). Selon ce critère, le wolof pourrait être rapproché des langues couchitiques, ou du haoussa.

**Forme.** En wolof, le MP forme un amalgame avec le pronom sujet. Selon ce critère, le wolof pourrait être rapproché du mano, du somali, ou du haoussa.

**Statut morphosyntaxique.** En wolof, les MP sont des clitiques (§ 5.1.6).

**Origine.** En wolof, deux MP ont vraisemblablement une origine verbale (*dina, dafa*), mais tous les autres ont une origine indéterminée (§ 6.3.1).

Pour conclure, selon les critères que nous avons retenus, les MP du wolof sont typologiquement assez proches des MP des langues couchitiques. En effet, on constate des similitudes concernant la nécessité, les catégories exprimées, la position et la forme. Malgré une proximité géographique, le rapprochement avec les langues mandé est moins évident. On retrouve assez peu de similitudes, si ce n'est la nécessité, et dans une moindre mesure l'organisation et, pour certaines langues mandé, la forme.



## CONCLUSION DE LA PARTIE II

En wolof, les constructions prédicatives à MP présentent clairement des caractéristiques de séquences syntaxiques (syntagmes) et ne peuvent donc pas être considérées comme des unités relevant de la morphologie (mots). En effet, les propriétés des MP permettent de les analyser comme des clitiques, et non comme des affixes. Ainsi, on constate que la plupart des cellules du paradigme de conjugaison sont occupées par une construction syntaxique constituée d'au moins deux mots.

L'étude du paradigme de conjugaison nous permet d'identifier douze périphrases flexionnelles, c'est-à-dire douze constructions syntaxiques qui servent à l'expression de membres d'une opposition paradigmaticque dont un autre membre au moins est exprimé par un mot fléchi : Focalisation du sujet, Présentatif, Focalisation du complément, Focalisation du verbe, Futur, Futur négatif, Optatif, Prohibitif, Parfait, Imperfectif, Négation à verbe auxiliaire, Passé clitique.

Ces constructions ne constituent pas un ensemble homogène. Nous avons établi une typologie de ces constructions en nous appuyant sur deux critères : le degré de cohésion morphosyntaxique des membres de la construction, et l'intégration des constructions au paradigme flexionnel. Selon ces critères, les constructions à MP peuvent clairement être analysées comme des périphrases flexionnelles. Parmi ces constructions, le parfait constitue un cas limite, puisqu'il est plutôt synthétique. La négation à verbe auxiliaire et le passé clitique peuvent également être analysés comme des périphrases. Néanmoins, le degré de cohésion morphosyntaxique tend à montrer qu'elles sont respectivement quasi-analytique et quasi-synthétique. Enfin, l'imperfectif est une construction quasi-analytique présentant certaines caractéristiques des périphrases flexionnelles. De plus, elle correspond à la définition typologique de la périphrase, puisqu'il s'agit d'une construction syntaxique réalisant une propriété considérée comme typiquement flexionnelle.

Les périphrases flexionnelles du wolof nous servent de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. Dans la littérature, trois types de définition ont été proposés pour cette notion : catégorielle(s), fonctionnelle et panchronique. Les données du wolof et d'autres langues d'Afrique (notamment mandé), nous permettent de mettre en évidence les avantages ainsi que les limites de ces définitions. L'analyse critique ainsi que la confrontation aux données de ces définitions nous amènent à privilégier, dans une perspective typologique, une

approche « fonctionnelle » des auxiliaires : élément prédicatif autonome, intégré au paradigme de conjugaison, qui se combine avec un lexème verbal pour marquer une catégorie grammaticale liée au verbe. Ainsi, suivant cette définition, les douze périphrases flexionnelles que nous avons identifiées en wolof peuvent être considérées comme des constructions à auxiliaire.

En nous basant sur Anderson (2006), nous proposons une typologie des patrons flexionnels du wolof. La tête sémantique des constructions à auxiliaire du wolof est le verbe lexical. La tête syntaxique est l'auxiliaire, sauf pour l'imperfectif et le passé clitique où la tête syntaxique est plutôt le verbe lexical. La tête flexionnelle n'est pas la même dans toutes les constructions. Ainsi, dans les constructions focalisantes et au parfait, certaines marques flexionnelles sont portées par l'auxiliaire, alors que d'autres sont portées par le verbe lexical ; ces constructions présentent donc un patron scindé. Au passé clitique, le verbe lexical porte toutes les marques flexionnelles ; cette construction présente donc un patron à tête lexicale. Dans toutes les autres constructions, l'auxiliaire porte toutes les marques flexionnelles ; ces constructions présentent donc un patron à tête auxiliaire.

En nous appuyant sur notre définition fonctionnelle, nous proposons une typologie des éléments prédicatifs : Verbe plein, Verbe caténatif, Verbe semi-auxiliaire, Verbe auxiliaire, Marqueur prédicatif. Notre typologie peut être rapprochée de celle proposée par Heine (1993). Cependant, elle s'en éloigne sur ses principes. La typologie de Heine correspond au découpage d'une chaîne de grammaticalisation, alors que notre typologie ne tient pas compte de la diachronie, mais repose sur des critères morphosyntaxiques et sémantiques synchroniques. En appliquant cette typologie, on constate qu'en wolof tous les types d'éléments prédicatifs sont attestés. Par ailleurs, dans cette langue, les relativiseurs constituent des cas limites. En effet, bien que n'étant pas des éléments prédicatifs au sens strict, on constate qu'ils partagent plusieurs caractéristiques avec les MP.

Les MP, c'est-à-dire les auxiliaires non verbaux, ne sont pas propres au wolof. Ce type d'éléments prédicatifs est attesté dans un assez grand nombre de langues, notamment africaines. Malgré cet état de fait, il n'existe pas, à notre connaissance, de typologie des MP. La seule exception notable est la typologie proposée par Mous (2005) pour les MP des langues couchitiques. D'une manière générale, on ne dispose actuellement d'aucune étude typologique d'une certaine ampleur consacrée aux MP. La diversité des étiquettes attestées dans la littérature pour désigner les MP illustre cette quasi absence de considération typologique. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème terminologique. Comme le note Creissels (1991 : 301), ces marqueurs « ne correspondent (...) à aucune notion de la nomenclature grammaticale traditionnelle ». Ainsi, cette absence d'étiquette n'est que la conséquence de l'absence de reconnaissance (ou d'identification) d'une catégorie translinguistique,

ou plutôt de l'absence de création d'un concept comparatif approprié.

En nous appuyant sur la typologie de Mous (2005), et à partir de données issues d'un nombre restreint de langues, nous proposons une ébauche de typologie générale des MP. Nous avons identifié sept critères distinctifs pertinents pour l'élaboration d'une typologie des MP : organisation, nécessité, catégories exprimées, position, forme, statut morphosyntaxique et origine. Cette première typologie n'est qu'une ébauche. Afin d'établir une typologie générale des MP rigoureuse, il sera nécessaire de procéder à une comparaison systématique de ce type de marqueurs dans un échantillon de langues représentatif.





# **PARTIE III**

## **L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE PRÉDICATION VERBALE DU WOLOF**

---

L'objectif de cette partie est de proposer une analyse de l'organisation des constructions verbales du wolof. Comme nous l'avons vu dans la Partie I, la conjugaison du wolof s'articule autour d'un nombre limité de constructions prédicatives. Chacune de ces constructions correspond à un tiroir verbal. Elles encodent différents types de catégories grammaticales (focalisation, modalité, parfait, futur). En plus de l'expression de ces distinctions, les constructions prédicatives ont par défaut une valeur de perfectif, non-passé et non-négatif. Ainsi, pour exprimer l'imperfectif, le passé ou la négation, il est nécessaire d'ajouter un auxiliaire ou un affixe verbal à la construction prédicative.

En tenant compte de tous ces éléments, le paradigme des verbes du wolof peut être représenté sous la forme d'un tableau de conjugaison où chaque ligne correspond à une construction prédicative (ou à un tiroir verbal) (§ 1.4). Cette analyse présente l'avantage de rendre compte de l'opposition des constructions prédicatives, et de prendre en compte toutes les possibilités offertes par la conjugaison de la langue. Cependant, elle tend également à occulter certains éléments factuels. Elle ne permet pas de rendre compte des différences dans l'ordre des éléments selon la construction prédicative considérée. Elle ne permet pas non plus de rendre compte des proximités formelles de certaines constructions. Enfin, elle ne permet pas d'expliquer l'opposition entre certaines constructions prédicatives alors qu'aucune contrainte sémantique ne semble s'y opposer.

Nous considérons que les constructions prédicatives ne peuvent pas être toutes placées au même niveau. Certains regroupements sont nécessaires afin de rendre compte des similitudes et différences entre constructions. Les constructions prédicatives s'organisent au sein d'un réseau

hiérarchisé. Par ailleurs, certaines idiosyncrasies apparentes dans le paradigme de conjugaison du wolof peuvent s'expliquer à la lumière de la diachronie. Les caractéristiques idiosyncrasiques en synchronie peuvent être analysées comme des traces des processus de grammaticalisation ayant entraîné une restructuration du réseau.

Cette partie est organisée comme suit. Dans le Chapitre 10, nous présentons l'approche constructionnelle de l'architecture des langues. L'objectif de ce chapitre est de présenter les éléments pertinents pour appréhender notre travail : la façon dont les constructions s'organisent, les types de relation qu'elles entretiennent entre elles, et l'influence de la diachronie sur l'organisation actuelle des constructions. Les chapitres suivants présentent l'organisation des constructions verbales du wolof. Le Chapitre 11 traite des constructions à verbe auxiliaire. Le Chapitre 12 traite des constructions à extraction (constructions focalisantes et Relatif). Dans le Chapitre 13, nous proposons une hypothèse de polygrammaticalisation permettant de rendre compte des similitudes formelles du Parfait, du Futur et de l'Optatif. Le Chapitre 14 traite des constructions négatives. Dans le Chapitre 15, nous nous appuyons sur la notion de « finitude » pour rendre compte des similitudes formelles et fonctionnelles du Subjonctif-Consécutif et de l'Infinitif. Enfin, nous concluons cette partie en présentant le réseau des constructions verbales du wolof.<sup>163</sup>

---

163 Dans cette partie, les noms des constructions commencent par une majuscule, les tiroirs verbaux et catégories commencent par une minuscule.

# CHAPITRE 10 - APPROCHE CONSTRUCTIONNELLE

## DE L'ARCHITECTURE DES LANGUES

Les constructions d'une langue ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré d'informations (Goldberg 1995 : 5). Il convient donc de s'interroger sur la façon dont les constructions s'organisent, sur les relations qu'elles entretiennent entre elles, ainsi que sur l'influence de la diachronie sur l'organisation actuelle des constructions.

### 10.1. Représentation des constructions

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction (§ 0.2.2.5), il n'existe pas de mode de représentation uniforme des constructions qui soit commun à toutes les grammaires de construction. Dans ce travail, nous n'utilisons pas de formalisation similaire à celle utilisée par l'École de Berkeley. Ce mode de représentation est difficilement utilisable lorsqu'on souhaite rendre compte des liens diachroniques entre les constructions. Nous avons décidé de représenter les constructions sous la forme d'une liste de traits caractéristiques pertinents. Il ne s'agit donc pas de formalisation, mais plutôt de représentation synthétique. Les schémas que nous présentons ont pour unique but de donner une vision globale et synthétique des réseaux de constructions.

### 10.2. Les principes cognitifs

L'architecture d'une langue est basée sur plusieurs principes cognitifs ou principes psychologiques pertinents (Goldberg 1995 : 67 ; Guignard 2012 : 52).

**Principe de motivation.** Si la forme d'une construction  $C_1$  est liée à celle d'une construction  $C_2$ , alors ce lien est motivé proportionnellement au degré de correspondance de sens qui lie  $C_1$  et  $C_2$  (Haiman 1985 : 71 ; Goldberg 1995 : 67 ; Guignard 2012 : 53-57).

**Corollaire.** Plus il y a de propriétés communes entre  $C_1$  et  $C_2$ , plus la motivation de  $C_2$  est grande

(Lakoff 1987 : 464 ; Guignard 2012 : 56). Ce principe permet d'expliquer les relations d'héritage entre les constructions (§ 10.3).

**Principe de non synonymie.** Si la forme d'une construction  $C_1$  diffère de celle d'une construction  $C_2$ , alors le sens de  $C_1$  doit également différer de celui de  $C_2$  (Haiman 1985 : 19 ; Goldberg 1995 : 67 ; Guignard 2012 : 57-59). Ce principe correspond à l'hypothèse généralement admise selon laquelle la synonymie absolue n'existe pas, et donc que toute synonymie est nécessairement partielle (Nyckees 1998 : 181).

**Principe d'expressivité maximale.** L'inventaire des constructions doit être maximisé pour la communication (Goldberg 1995 : 67 ; Guignard 2012 : 59).

**Principe d'économie.** Le nombre de constructions distinctes doit être minimisé, en tenant compte du principe d'expressivité maximale (Goldberg 1995 : 67-68 ; Guignard 2012 : 60). Ainsi, l'inventaire des constructions d'une langue résulte d'un équilibre entre les principes d'expressivité maximale et d'économie (Goldberg 1995 : 69).

### 10.3. Les liens d'héritage entre les constructions

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le principe de motivation constitue la base des relations entre les constructions (Goldberg 1995 : 69-72). Le concept de « motivation » a été introduit par Saussure (1916 : 180-184) afin de nuancer le caractère arbitraire du signe linguistique :

« Tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande, c'est notre conviction, à être abordé de ce point de vue, qui ne retient guère les linguistes : la limitation de l'arbitraire. C'est la meilleure base possible. En effet tout le système de la langue repose sur le principe irrationnel de l'arbitraire du signe qui, appliqué sans restriction, aboutirait à la complication suprême ; mais l'esprit réussit à introduire un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse des signes, et c'est là le rôle du relativement motivé. »

En s'appuyant sur la définition de Lakoff (1987), Goldberg (1995 : 72-73) pose que les relations de motivation peuvent être appréhendées par des liens d'héritage (L) : une construction  $C_1$  motive une construction  $C_2$  si et seulement si  $C_2$  hérite de caractéristiques de  $C_1$  (Figure 10.1<sup>164</sup>) ; la construction  $C_1$  étant plus schématique que la construction  $C_2$ .

---

164 Cette figure est une adaptation de la Figure (3.1) de Goldberg (1995 : 73).

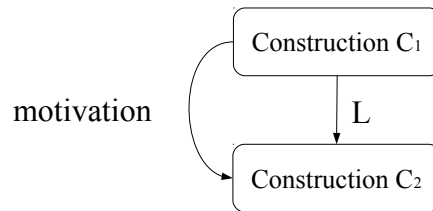


Figure 10.1 - Héritage entre constructions

Il convient de noter qu'une construction peut hériter des caractéristiques de plusieurs constructions (Figure 10.2) (Goldberg 1995 : 97-98). Par exemple en français, la construction « *il ne court pas* » est l'instance d'au moins deux constructions : « *SUJ V.INTR* » et « *ne V pas* » (Croft 2001 : 26).

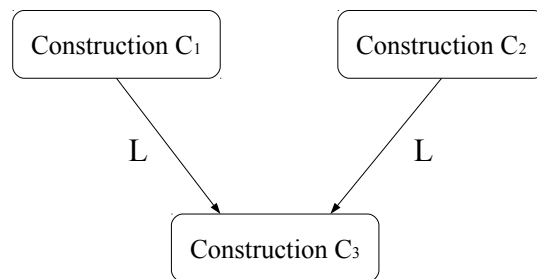


Figure 10.2 - Héritage multiple

Flickinger et al. (1985) distinguent le mode d'héritage complet du mode d'héritage normal. Le premier mode implique qu'une construction  $C_1$  hérite de toutes les caractéristiques des constructions qui la motivent. Ce mode, utilisé dans la Grammaire de Construction (Kay & Fillmore 1999 ; Mathieu 2003), est à rapprocher du mécanisme d'unification utilisé dans divers cadres formels appelés « grammaires d'unification » (Abeillé 2007). Ce mode d'héritage pose deux problèmes pour une analyse constructionnelle : il est trop restrictif, ne permet pas d'exception et induit donc une relation de « tout ou rien » entre les constructions (Croft & Cruse 2004 : 271) ; certaines constructions peuvent ne pas être des paires forme-sens, ce qui est en contradiction avec la définition du concept de « construction » tel que nous l'avons adopté dans ce travail. Ainsi, suivant Goldberg (1995 : 73-74), nous adoptons le mode d'héritage normal, qui permet les exceptions. En effet, ce mode implique qu'une construction  $C_1$  hérite des caractéristiques des constructions qui la motivent sauf si ces dernières entrent en conflit avec les caractéristiques propres de  $C_1$ .

Goldberg (1995 : 74-81) distingue quatre types de liens d'héritage : le lien d'instanciation, le lien de sous-partie, le lien de polysémie et le lien d'extension métaphorique.

**Lien d'Instanciation (L<sub>i</sub>).** C'est le lien qui permet de relier une construction schématique à une construction plus spécifiée. La construction C<sub>2</sub> est une instance de la construction C<sub>1</sub> si et seulement si C<sub>2</sub> est plus spécifiée que C<sub>1</sub> (Figure 10.3). Par exemple en français, la construction « *SUI travailler* » est une instanciation de la construction intransitive.<sup>165</sup> Les liens d'instanciation constituent les liens d'héritage fondamentaux ; certains auteurs considèrent uniquement ces liens dans leur description de l'organisation du savoir constructionnel (Croft 2001 : 25-29 ; Croft & Cruse 2004 : 262-265).

**Lien de Sous-partie (L<sub>s</sub>).** C'est le lien qui est posé lorsqu'une construction indépendante constitue une sous-partie d'une autre construction. La forme et le sens de C<sub>2</sub> sont partiellement hérités de C<sub>1</sub> (Figure 10.4). Par exemple en français, la forme et le sens de la construction intransitive de mouvement (ex : *La bouteille roule sur la table*) sont des sous-parties de la forme et du sens de la Construction Mouvement Provoqué (ex : *Jean roule la bouteille sur la table*).

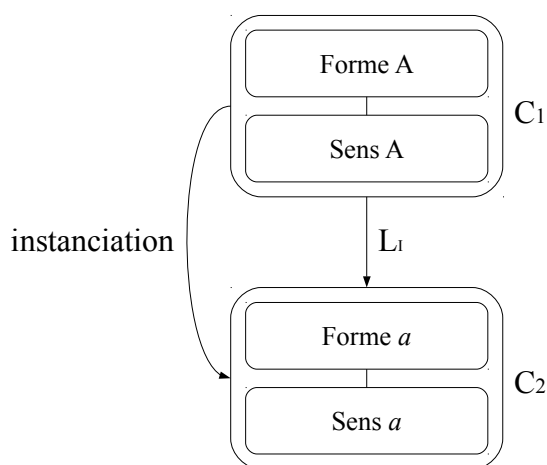


Figure 10.3 - Lien d'Instanciation

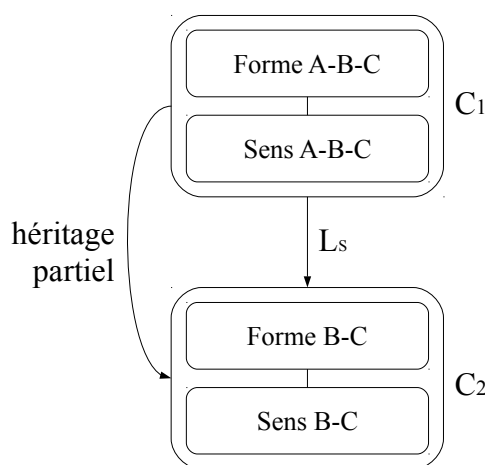


Figure 10.4 - Lien de Sous-partie

**Lien de Polysémie (L<sub>p</sub>).** C'est le lien qui permet de relier les différents sens attachés à une forme polysémique. La forme de C<sub>2</sub> est directement héritée de C<sub>1</sub>, et le sens de C<sub>2</sub> est une extension du sens de C<sub>1</sub>, considéré comme le sens central (Figure 10.5). Par exemple en français, la construction à verbe de refus (ex : *Jean refuse un gâteau à Marie*) est syntaxiquement identique à la construction ditransitive (ex : *Jean donne un gâteau à Marie*), et son sens est une extension de celui de cette dernière.

**Lien d'extension Métaphorique (L<sub>m</sub>).** C'est le lien qui est posé lorsque le sens d'une construction constitue une extension métaphorique d'une autre. La forme de C<sub>2</sub> est directement héritée de C<sub>1</sub>, et

<sup>165</sup> Les exemples sont empruntés ou adaptés de Goldberg (1995 : 74-81).

le sens de C<sub>2</sub> est une extension métaphorique du sens de C<sub>1</sub>, considéré comme le sens central (Figure 10.6). Par exemple en anglais, la construction résultative (ex : *Joe kicked Bob black and blue*) est syntaxiquement identique à la construction de mouvement provoqué (ex : *Joe kicked the bottle into the yard*), et son sens est une extension métaphorique de celui de cette dernière.

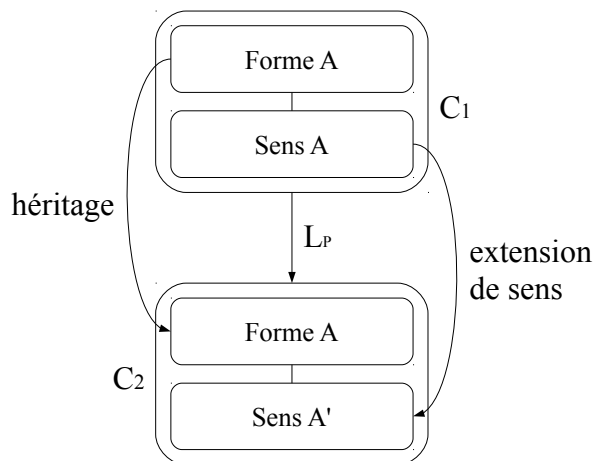


Figure 10.5 - Lien de Polysémie

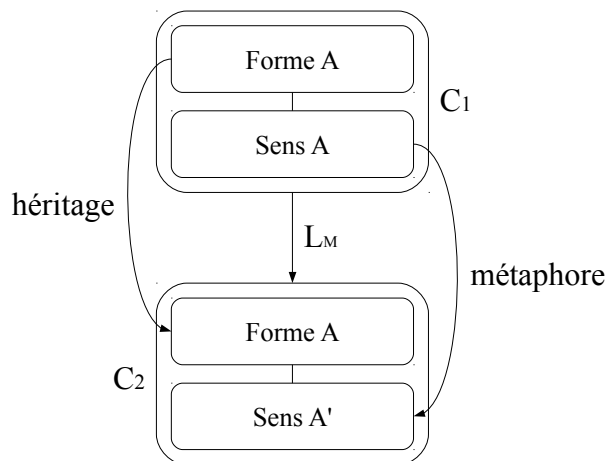


Figure 10.6 - Lien d'extension Métaphorique

## 10.4. L'architecture de la langue

La notion de « réseau » constitue la base de l'architecture. En effet, dans chaque langue, les constructions s'organisent en réseaux hiérarchisés (Goldberg 2003 : 222). Chaque construction constitue un nœud indépendant au sein de ces réseaux (Croft 2001 : 25 ; Croft & Cruse 2004 : 262 ; Langacker 2008 : 237), et chaque lien d'héritage constitue une branche. Par exemple, les propositions du français constituent un réseau comprenant les constructions schématiques « SUJ V.INTR » et « SUJ V.TR OBJ », qui dominent des constructions plus spécifiées telles que « SUJ *courir* » ou « SUJ *prendre* OBJ », qui elles-mêmes dominent des constructions plus spécifiées pouvant être soit des idiotismes « SUJ *prendre son pied* », soit de simples instances « SUJ *prendre des notes* » (Figure 10.7<sup>166</sup>).

<sup>166</sup> Cette figure est une adaptation de la Figure (1.11) de Croft (2001 : 26).



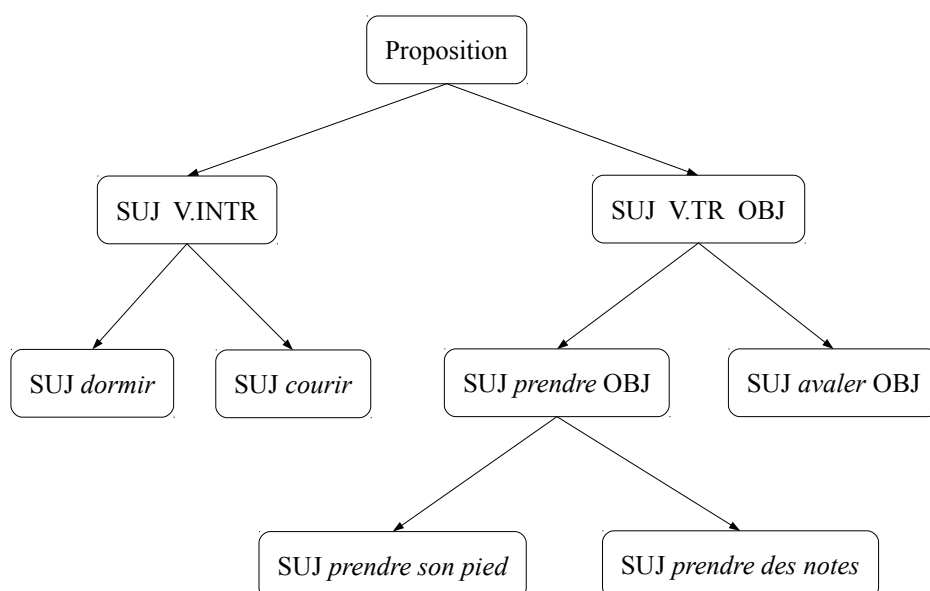


Figure 10.7 - Représentation partielle du réseau des types de proposition en français

Néanmoins, comme le note Croft (2001 : 25-26) les réseaux de constructions ne sont pas strictement taxonomiques en raison de l'héritage multiple. Si l'on reprend l'exemple précédent, on note que le seul critère retenu dans ce réseau est la structure argumentale, à l'exclusion du TAM ou de la polarité. De fait, une construction comme « *il ne court pas* » est l'instance d'au moins deux constructions : « SUJ V.INTR » et « *ne V pas* » (Figure 10.8<sup>167</sup>).

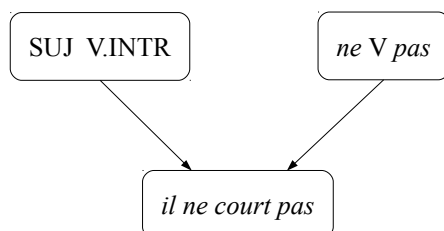


Figure 10.8 - Exemple de construction à plusieurs parents en français

Ainsi, pour des raisons méthodologiques, nous distinguons deux types de réseaux : le réseau taxonomique et le réseau étendu. On parlera de réseau taxonomique lorsque l'on s'intéresse à une construction  $C_1$  et à toutes les constructions qui héritent d'elle. Le réseau taxonomique peut donc être représenté sous la forme d'une arborescence, c'est-à-dire d'un graphe acyclique orienté possédant une seule racine et dont tous les autres nœuds ont un seul parent (Figures 10.7 & 10.9).

<sup>167</sup> Cette figure est une adaptation de la Figure (1.12) de Croft (2001 : 26).

En revanche, on parlera de réseau étendu lorsque l'on s'intéresse à une construction  $C_1$ , à toutes les constructions qui héritent d'elle ainsi qu'à leurs autres constructions mères ; c'est-à-dire que l'on prend en compte l'héritage multiple. Le réseau étendu peut donc être représenté sous la forme d'un graphe acyclique orienté (Figure 10.10) (Goldberg 1995 : 73).

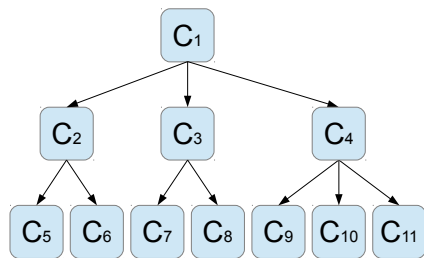


Figure 10.9 - Réseau taxonomique

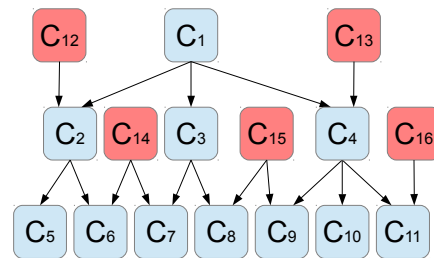


Figure 10.10 - Réseau étendu

Ces réseaux de constructions ne sont pas indépendants les uns des autres. L'ensemble de notre connaissance linguistique est organisé au sein d'un réseau de réseaux de constructions : le constructique<sup>168</sup> (Goldberg 2003 : 219). Ce terme a été créé par Jurafsky (1992 : 8) sur le modèle de « lexique », pour désigner l'inventaire des constructions d'une langue.<sup>169</sup> À l'origine sa structure interne était considérée comme similaire à celle du lexique selon Bloomfield (1933 : 274) : « une liste d'irrégularités basiques ». Cependant, la plupart des auteurs utilisent aujourd'hui le terme « constructique » pour désigner le réseau structuré comprenant l'ensemble des constructions d'une langue (Goldberg 2003 ; Fillmore 2008). Du point de vue de sa structure, le constructique est comparable à Internet : il s'agit d'un réseau de réseaux dépourvu de centre névralgique.

Kuzar (2012 : 133-139) introduit un concept supplémentaire pour rendre compte de l'organisation des constructions : le champ. Un champ de constructions est défini comme une section cohérente du constructique contenant à la fois des entités ordonnées et non-ordonnées ; les constructions appartenant au même champ ne sont donc pas nécessairement reliées entre elles (Figure 10.11). L'auteur considère que certaines constructions peuvent appartenir à un même type sans avoir de parents communs. Par exemple, il explique que les constructions qu'il nomme « patrons phrastiques » en anglais et en hébreu s'organisent au sein d'un champ de constructions. Les patrons majeurs tombent dans deux réseaux non-liés : les patrons phrastiques à sujet initial et les patrons phrastiques à prédicat initial.

168 Ce concept est à rapprocher de la définition saussurienne de la langue comme système de signes (Saussure 1916 : 33).

169 Le terme « constructique » correspond au terme anglais « *constructicon* ». Nous empruntons la terminologie française à Guignard (2012).

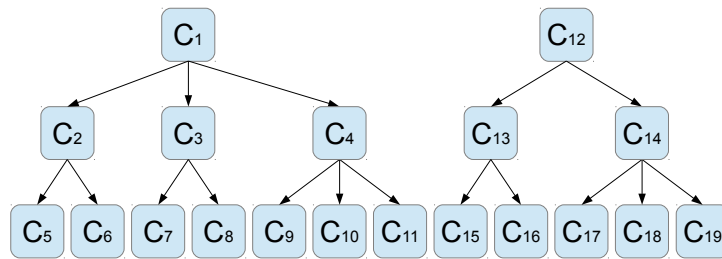


Figure 10.11 - Champ de constructions

Nous pouvons donc distinguer trois niveaux d'organisation des constructions : le constructique, les réseaux de constructions et les champs de constructions. Il convient de noter que seul les limites du constructique ont une existence théorique (même si cette dernière est impossible à appréhender empiriquement en raison de la constante évolution des langues et des variations inter-individuelles). Les limites des réseaux et des champs, même si elles reposent sur des critères linguistiques et/ou méthodologiques, ont toujours une part d'arbitraire.

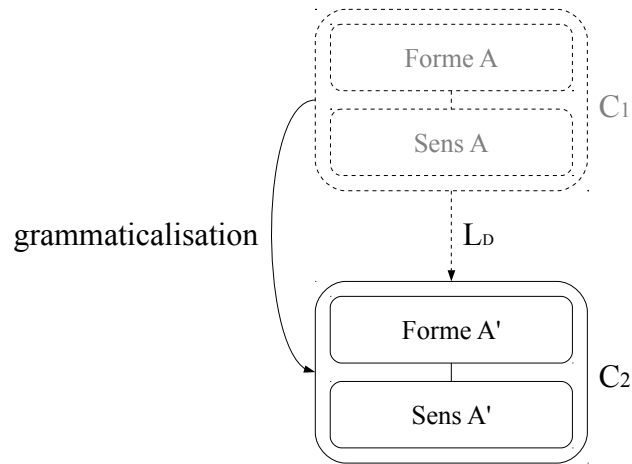
## 10.5. Liens diachroniques et restructuration du réseau

Comme nous l'avons vu en (§ 0.2.1.4), le recours à la diachronie s'avère souvent indispensable pour expliquer les propriétés de certaines constructions ou la place qu'elle occupe au sein de la langue. Cet aspect a été pris en compte dans plusieurs travaux constructionnels. On note une convergence théorique entre les grammaires de construction et la théorie de la grammaticalisation (Noël 2007). La grammaticalisation crée de nouvelles formes et structures dans la langues, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un processus qui entraîne la création de nouvelles constructions (Bybee 2010 : 106-107).<sup>170</sup> Ainsi, la construction nouvellement créée hérite de caractéristiques de l'ancienne construction.

Nous pouvons donc représenter ce phénomène par un lien diachronique (LD). Cette représentation ne donne aucune information sur le type d'héritage, il permet juste de justifier les caractéristiques d'une construction C<sub>2</sub> en la liant à une construction C<sub>1</sub> avec laquelle elle aurait été liée dans un état antérieur de la langue. Ainsi, le lien diachronique n'est pas un lien d'héritage au sens strict. Il indique juste que certaines caractéristiques de C<sub>2</sub> sont historiquement héritées de C<sub>1</sub>. Dans le cas où la construction C<sub>1</sub> n'existe plus en synchronie (qu'elle soit attestée dans des sources

<sup>170</sup> Traugott & Trousdale (2013) préfèrent parler de « constructionnalisation », choix terminologique plus cohérent dans le cadre de l'approche constructionnelle.

anciennes ou qu'elle soit hypothétique), nous la représentons en ligne pointillée et en gris (Figure 10.12).<sup>171</sup>



*Figure 10.12 - Lien Diachronique*

---

171 Ainsi, les pointillés et le gris ont à peu près la même fonction que le « \* » devant des exemples reconstruits.



# CHAPITRE 11 - LES CONSTRUCTIONS

## À VERBE AUXILIAIRE

Nous avons étudié en détail les constructions à auxiliaire du wolof dans la Partie II. La majorité des auxiliaires du wolof ne présente aucune des propriétés morphosyntaxiques des verbes, et ils doivent donc être analysés comme des MP. Néanmoins, plusieurs auxiliaires présentent des propriétés verbales. Il s'agit essentiellement du verbe auxiliaire *di* (IPF) et du verbe semi-auxiliaire *bañ* (NEG), auxquels on peut ajouter les MP *dina* (FUT), *du* (FUT;NEG) et *dafa* (FOCV) qui présentent également plusieurs propriétés verbales. L'une des caractéristiques qui semble commune à ces auxiliaires concerne la structure de la construction dont ils sont la tête. Toutes ces constructions semblent soit pouvoir s'analyser comme des constructions complexes dans lesquelles l'auxiliaire prend un complément phrastique à l'infinitif, soit conserver des traces indiquant qu'elles sont issues de ce type de construction complexe.

Afin de rendre compte des similitudes formelles de toutes ces constructions, nous proposons l'analyse suivante : ces constructions héritent de leurs caractéristiques communes d'une construction plus schématique que nous appelons construction à Verbe Auxiliaire.

### 11.1. La Construction à Verbe Auxiliaire

La construction à Verbe Auxiliaire est une construction complexe dont la tête est un élément présentant plusieurs des propriétés morphosyntaxiques verbales, mais qui est totalement ou partiellement dépourvu de sens lexical, et qui prend un complément phrastique à l'infinitif. Cette construction peut donc être analysée comme une instantiation d'une construction plus schématique, la construction Infinitivale.

Dans la construction Infinitivale, la valence objet du verbe principal ( $V_1$ ) est saturée par une proposition infinitive. En outre, la proposition infinitive présente une marque de dépendance verbale =*a* placée immédiatement avant le verbe à l'infinitif ( $V_2$ ). Cette marque est parfois omise, surtout en wolof véhiculaire (§ 2.4.3). Par ailleurs, il s'agit d'une construction à montée. La structure argumentale dépend uniquement des propriétés de réaction du verbe à l'infinitif, alors que les

arguments dépendent syntaxiquement du verbe principal (§ 2.4.3). Enfin, l'ordre des éléments de la phrase dépend du schème de prédication de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal (§ 4.4).

287) a. *[Bëgg]<sub>VI</sub> =naa =ko =ko=a [xamal]<sub>V2</sub>.* (Church 1981 : 38)

vouloir =PRF:S1SG =O3SG =O3SG=DV savoir:CAUS

‘Je veux le lui faire savoir.’

b. *Dama =ko [bëgg]<sub>VI</sub>=a [ji]<sub>V2</sub>.* (Diouf 2003 : 97)

FOCV:S1SG =O3SG vouloir=DV semer

‘Je veux la semer.’

c. (...) *mu [bëgg]<sub>VI</sub> =la [toppandoo]<sub>V2</sub>.* (Diouf 2003 : 590)

s3SG vouloir =O2SG imiter

‘(...) il a voulu t'imiter.’

En tant qu'instanciation de la construction Infinitivale, la construction à Verbe Auxiliaire hérite de ses caractéristiques. Néanmoins, elle présente plusieurs spécificités, essentiellement en ce qui concerne la nature du verbe principal. Le verbe principal peut présenter des idiosyncrasies morphophonologiques et/ou morphosyntaxiques. De plus, même si le verbe peut avoir un sens lexical, ce sens disparaît dans la construction à Verbe Auxiliaire, au profit d'une fonction essentiellement grammaticale. En outre, les constructions à verbe auxiliaire sont intégrées au paradigme de conjugaison.

## 11.2. La Construction Négation à Verbe Auxiliaire

La construction Négation à Verbe Auxiliaire (288a) présente toutes les caractéristiques de la construction Infinitivale (288b). La valence objet du verbe principal *bañ* est saturée par une proposition infinitive ; la proposition infinitive peut présenter une marque de dépendance verbale *=a* placée immédiatement avant le verbe à l'infinitif ; il s'agit d'une construction à montée ; et l'ordre des éléments de la phrase dépend du schème de prédication.

288) a. (...) *ngir nga [bañ]<sub>v1</sub> =ko=a [fätte]<sub>v2</sub>*. (Diouf 2003 : 545)  
 pour s2SG refuser =03SG=DV oublier  
 ‘(...) pour que tu ne l'oublies pas.’

b. (...) *ndax mu [man]<sub>v1</sub> =ko=a [lekk]<sub>v2</sub>*. (Diouf 2003 : 135)  
 pour s3SG pouvoir =03SG=DV manger  
 ‘(...) pour qu'il puisse le manger.’

La construction Négation à Verbe Auxiliaire présente plusieurs spécificités qui nous permettent de l'analyser comme une construction à verbe auxiliaire. Le verbe principal *bañ* a un sens lexical en wolof (détester, craindre, refuser), mais ce sens disparaît dans la construction Négation à Verbe Auxiliaire, au profit d'une fonction essentiellement grammaticale, à savoir exprimer la négation. De plus, dans cet emploi, le verbe *bañ* est défectif, puisqu'il est compatible uniquement avec le subjonctif-consécutif, le présentatif et l'infinitif. En outre, cette construction est intégrée au paradigme de conjugaison (§ 5.2).

Il s'agit donc d'une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, qui est elle-même une instanciation de la construction Infinitivale. Le verbe *bañ* constitue le verbe principal de cette construction.

### 11.3. La Construction Imperfectif

La construction Imperfectif (289a) présente la plupart des caractéristiques de la construction Infinitivale (289b). La valence objet du verbe principal *di* est saturée par une proposition semblable à une proposition infinitive ; il s'agit d'une construction à montée ; et l'ordre des éléments de la phrase dépend essentiellement du schème de prédication. Néanmoins, contrairement à la construction Infinitivale, la marque de dépendance verbale *=a* n'est jamais attestée dans la construction Imperfectif (§ 3.2.1).

289) a. *Dafa =leen [di]<sub>v1</sub> [fóoxal]<sub>v2</sub>*. (Diouf 2003 : 130)  
 FOCV.S3SG =03PL IPF bluffer  
 ‘Il les bluffe.’



- b. *Dafa* =*leen* [*bëgg*]<sub>V1</sub>=*a* [*tuur*]<sub>V2</sub> *lëndëm*. (Diouf 2003 : 202)  
 FOCV.S3SG =O2PL vouloir=DV verser obscurité  
 ‘Il veut vous duper.’

La construction Imperfectif présente plusieurs spécificités qui nous permettent de l'analyser comme une construction à verbe auxiliaire. Le verbe principal *di* n'a pas véritablement de sens lexical,<sup>172</sup> mais a une fonction essentiellement grammaticale, à savoir exprimer l'imperfectif. Comme nous l'avons vu en (§ 3.2.2), le verbe *di* présente un grand nombre d'idiosyncrasies morphophonologiques et morphosyntaxiques. Il peut se réaliser soit sous une forme pleine *di*, soit sous une forme clitique =*y*. Sous sa forme pleine, il peut être séparé du verbe lexical par un pronom objet, alors que sous sa forme clitique, rien ne peut se placer entre lui et le verbe lexical. En outre, cette construction est intégrée au paradigme de conjugaison (§ 5.2).

Il s'agit donc d'une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, qui est elle-même une instanciation de la construction Infinitivale. Le verbe *di* constitue le verbe principal de cette construction. Cependant, la construction Imperfectif semble être un cas limite de construction à Verbe Auxiliaire. En effet, l'absence de marque de dépendance verbale semble indiquer que la construction tend à être réanalysée comme une construction monoclausale en wolof contemporain.

Enfin, les constructions exprimant le futur sont issues de la grammaticalisation du verbe auxiliaire *di* et du marqueur prédicatif *na* (§ 2.2). Cette origine permet d'expliquer les similitudes formelles entre la construction Futur (290a) et la construction Infinitivale (290b), ainsi qu'entre la construction Futur Négatif (291a) et la forme négative de la construction Infinitivale (291b).

- 290) a. [*Di*]<sub>V1</sub> =*na-a* =*ko* [*seeti*]<sub>V2</sub> *àllarba*. (Diouf 2003 : 48)  
 IPF =PRF-S1SG =O3SG regarder.AND mercredi  
 ‘J'irai le voir mercredi.’

- b. [*Mën*]<sub>V1</sub> =*na-a* =*ko=a* [*ñaan*]<sub>V2</sub> *njekk*. (Diouf 2003 : 50)  
 pouvoir =PRF-S1SG =O3SG=DV demander conciliation  
 ‘Je peux lui demander une faveur.’

172 À moins de considérer qu'il a un sens lexical dans ses emplois de copule existentielle.

291) a.  $[D]_{V1}$  *-u-ma* =*ko*  $[weddi]_{V2}$ . (Diouf 2003 : 364)  
 IPF -PRF;NEG-S1SG =O3SG nier  
 ‘Je ne le nierai pas.’

b.  $[Mën]_{V1}$  *-u-ma* =*ko=a*  $[muñ]_{V2}$ . (Diouf 2003 : 229)  
 pouvoir -PRF;NEG-S1SG =O3SG=DV endurer  
 ‘Je ne peux pas le supporter.’

## 11.4. La Construction Focalisation du Verbe

### 11.4.1. Caractéristiques formelles

L'analyse de la construction Focalisation du Verbe est problématique. La structure de cette construction, ainsi que la forme de son MP *da(fa)* présentent plusieurs caractéristiques idiosyncrasiques.

#### 11.4.1.1. Structure de la construction

Le schème de la construction Focalisation du Verbe la distingue nettement des autres constructions focalisantes. En effet, contrairement aux constructions Focalisation du Sujet, Présentatif et Focalisation du Complément, la construction Focalisation du Verbe ne place pas l'élément focalisé (en l'occurrence le verbe ou le prédicat) dans une position focus située immédiatement avant le MP (§ 4.4). Néanmoins, ce phénomène n'est pas rare d'un point de vue typologique ; dans un grand nombre de langues, la réalisation du focus sur le prédicat se distingue des autres structures focales (Lambrecht 1994 : 235).

De fait, le schème de la construction Focalisation du Verbe est identique à celui du Futur et du Futur Négatif :  $S=p-s=o VO$  (§ 4.4). Néanmoins, ces constructions se distinguent par leurs patrons flexionnels (§ 7.3). Dans la construction Focalisation du Verbe, le MP encode le trait tiroir verbal et forme un amalgame avec la marque de personne, et le verbe lexical porte les marques de polarité et de temps (292a). En revanche, dans les constructions futures, le MP encode les traits tiroir verbal et polarité et forme un amalgame avec la marque de personne, et le verbe lexical ne porte aucune marque flexionnelle (292b).

292) a. *Da-ma =ko gis-ul-oon.* (Diouf 2009 : 71)  
 FOCV-S1SG =O3SG voir-NEG-PAS  
 ‘Je ne l'avais pas vu.’

b. *Du-ma =ko gis.* (Diouf 2009 : 75)  
 FUT;NEG-S1SG =O3SG voir  
 ‘Je ne le verrai pas.’

Par ailleurs, la Focalisation du Verbe est la seule construction prédicative dans laquelle le MP et le verbe peuvent être séparés par la marque de dépendance verbale (293a) (Diouf 2009 : 175), ou par un adverbe (293b) (§ 5.1.3.2).

293) a. *Kooku, da-ma =ko=a jéllale...* (Diouf 2003 : 167)  
 CL.HUM;SG:DEM.PX FOCV-S1SG =O3SG=DV passer\_sous\_silence  
 ‘Celui-là, je le passe sous silence...’

b. *Sa xarit =bi moom =dafa rekk féex.* (Diouf 2003 : 123)  
 POSS2SG ami =CLb:DF.PX PRO3SG =FOCV.3SG **seulement** être\_sans\_gêne  
 ‘Ton ami est pour le moins sans-gêne.’

#### 11.4.1.2. *Forme du MP*

Comme tous les MP, le marqueur *da(fa)* est un clitique, et forme un amalgame avec l'indice sujet (§ 5.1.6). Cependant, sa forme le distingue des autres MP. En effet, il s'agit d'un marqueur disyllabique alors que la plupart des MP sont monosyllabiques. Les seuls autres MP disyllabiques, *dina* (§ 2.2.1) et *a ng-* (§ 12.3), sont clairement constitués de deux éléments.

En outre, le MP présente un élément *fa* final uniquement à la troisième personne du singulier. Cependant, il convient de nuancer ce constat. Le paradigme que nous avons présenté en (§ 2.5.5) correspond uniquement aux formes les plus courantes du wolof standard. Dans les faits, ce paradigme connaît des variations, notamment dialectales (Tableau 11.1).

Le wolof standard a trois paradigmes pour la Focalisation du Verbe : les formes de base, les formes apocopées et les formes longues. Les formes apocopées sont des formes tronquées des formes de bases. Elles apparaissent en discours, notamment si le mot qui suit est un pronom objet

(Sauvageot 1965 : 107 ; Church 1981 : 82 ; Munro & Gaye 1997 : 35). Les formes longues correspondent aux formes de base auxquelles a été ajoutée une marque *a*. Ces formes sont particulièrement fréquentes au Cayor (Church 1981 : 82). À la troisième personne du singulier, la forme *dafaa* est attestée, mais elle est relativement rare ; la forme *dafa* étant beaucoup plus fréquente (Church 1981 : 64). Enfin, la forme de base 3SG connaît une variante *da* (Fal 1999 : 76-77). Certains auteurs évoquent également une variante *daa* (Church 1981 : 64 ; Diouf 2003 : 86), mais cette variante peut s'analyser comme la forme longue correspondant à la forme de base *da*.

Certains dialectes du wolof présentent des paradigmes assez différents de celui du wolof standard. En lébou, dialecte de la presqu'île du Cap-Vert (Dakar), la forme de base du MP est *da*, comme en wolof standard. En revanche, l'indice sujet est relativement différent, sauf aux premières personnes (Diouf 2016). En faana-faana, dialecte du Saloum, la forme de base du MP n'est pas *da*, mais *fa*. De plus, on note que l'indice sujet 1SG est *-a*, alors que la forme *-ma* est attestée dans les autres dialectes (Church 1981 : 64 ; Dialo 1981b : 309). Le reste du paradigme des indices sujets est identique à celui du wolof standard.

Tableau 11.1 - Variantes du paradigme personnel de la Focalisation du Verbe

		Wolof standard			Lébou	Faana-faana
		Base	Apocopée	Longue		
SG	1	<i>dama</i>	<i>dam</i>	<i>damaa</i>	<i>dama</i>	<i>faa</i>
	2	<i>danga</i>	<i>daŋ</i>	<i>dangaa</i>	<i>dahaa</i>	<i>fanga</i>
	3	<i>dafa / da</i>	<i>daf</i>	<i>dafa(a) / daa</i>	<i>daha</i>	<i>fa</i>
PL	1	<i>danu</i>	<i>dan</i>	<i>danoo</i>	<i>danu</i>	<i>fan(u)</i>
	2	<i>dangeen</i>	<i>dangeen</i>	<i>dangeena</i>	<i>daheen</i>	<i>fangeen</i>
	3	<i>dañu</i>	<i>dañ</i>	<i>daño</i>	<i>daña</i>	<i>fañ(u)</i>

#### 11.4.2. Analyse de la construction

Deux analyses ont été proposées afin de rendre compte des caractéristiques idiosyncrasiques de la Focalisation du Verbe, notamment de la forme de son MP *da(fa)*. Selon la première analyse, le MP *dafa* serait constitué d'un morphème *da* apparenté au verbe auxiliaire *di*, et du pronom locatif *fa*. Nous proposons de nommer cette analyse l'hypothèse « *da-fa* ». Selon la seconde analyse, le MP *dafa* serait constitué du verbe *def* (faire), et de la marque de dépendance verbale *=a*. Nous proposons de nommer cette analyse l'hypothèse « *def-a* ».

### 11.4.2.1. Hypothèse « da-fa »

L'hypothèse « da-fa » a été initialement proposée par Boilat (1858 : 307-308). Pour cet auteur, la construction que nous appelons Focalisation du Verbe s'articule autour du verbe *dé*, allomorphe du verbe auxiliaire *di*, suivi d'un pronom personnel. Il analyse donc la marque *fa* comme un pronom personnel 3sg. De plus, l'auteur signale la variante *da* à la troisième personne :

Tableau 11.2 - Paradigme personnel de la Focalisation du Verbe selon Boilat (1858)

		Orthographe de l'auteur	Orthographe standard
SG	1	<i>dé-m'æ</i>	<i>dé-ma</i>
	2	<i>dé-ngæ</i>	<i>dé-nga</i>
	3	<i>dé-fæ / d'æ</i>	<i>dé-fa / da</i>
PL	1	<i>dé-nou</i>	<i>dé-nu</i>
	2	<i>dé-ngène</i>	<i>dé-ngen</i>
	3	<i>dé-gnou</i>	<i>dé-ñu</i>

Church (1981 : 80-82) considère également que *dafa* est constitué de deux éléments, mais son analyse diffère de celle de Boilat. Pour Church, *da* est le marqueur de Focalisation du Verbe, et *fa* est un élément ayant pour fonction de renforcer le marqueur *da* à la troisième personne. Selon lui, cet élément *fa* est à rapprocher du marqueur *fa* attesté en *faana-faana* (Tableau 11.1). Ce marqueur, initialement restreint au dialecte du Saloum, se serait étendu aux autres parlers.

Njie (1982 : 106) propose une autre analyse pour la marque *fa*. Pour cette auteure, cette marque pourrait être rapprochée du pronom locatif *fa* (§ 4.2.3). Church (1981 : 81) avait également envisagé cette solution. Néanmoins, il l'avait rejeté car, si cette hypothèse semble parfaitement fonctionner avec les verbes d'action ou de déplacement (294a), elle semble beaucoup plus discutable avec les verbes d'état (294b).

294) a. *Da* =*fa* *dem.* > *Dafa* *dem.* (Church 1981 : 81)  
 FOCV.S3SG =CL.LOC:DT partir FOCV.S3SG partir  
 'Il y est allé.'

b. ?*Da* =*fa* *sonn.* > *Dafa* *sonn.* (Church 1981 : 81)  
 FOCV.S3SG =CL.LOC:DT ê\_fatigué FOCV.S3SG ê\_fatigué  
 'Il y est fatigué.'

Contrairement à Church (1981) et Njie (1982), Robert (1991 : 71) ne propose pas d'analyse pour la marque *fa*. En revanche, elle propose une nouvelle analyse de *da*. Elle rapproche ce marqueur du verbe auxiliaire *di* ainsi que du marqueur du Futur Négatif *du*. Selon cette auteure, ces trois éléments auraient la même structure. Ils seraient constitués du verbe *d-*, qu'elle nomme « marque de centre de prédication dissocié du verbe », et d'une marque déictique. Dans le cas de *da*, la marque déictique distale *-a* permettrait d'exprimer « la préconstruction de l'événement du procès comme un préalable acquis » (Robert 1991 : 276-277).

Bondéelle (2015 : 120-122) ne propose pas d'analyse pour *dafa*. En revanche, il propose une nouvelle analyse pour les formes de toutes les autres personnes (*dama*, *danga*, *danu*, *dangeen*, *dañu*). Selon lui, ces formes sont constituées du verbe *d-*, de la marque de focalisation *a*, et d'un pronom sujet ; la marque de focalisation étant rapprochée des marqueurs *a* (FOCS) et *la* (FOCC).

Pour résumer, selon l'hypothèse « *da-fa* » le MP *dafa* serait constitué d'un morphème *da* apparenté au verbe auxiliaire *di*, et du pronom locatif *fa*. Dans l'ensemble, cette hypothèse est problématique. Elle ne permet pas de rendre compte de la plupart des caractéristiques de la construction Focalisation du Verbe.

Le fait de rapprocher *da* de *di* et *du* pourrait expliquer l'identité formelle entre le schème de la construction Focalisation du Verbe et celui du Futur et du Futur Négatif. Cependant, cela n'explique pas pourquoi les marques de polarité et de temps sont portées par le MP au futur, alors qu'elles sont portées par le verbe dans la construction Focalisation du Verbe. En outre, considérer *da* comme un verbe au même titre que *di* pourrait expliquer la présence possible de la marque de dépendance verbale *a* après *da*. Cependant, comme nous l'avons vu en (§ 11.3), *di* n'est jamais suivi de la marque de dépendance verbale. De plus cette hypothèse ne permet pas d'expliquer le fait que la forme *dafaa* soit rarement attestée. Elle ne permet pas non plus d'expliquer les différences dans les paradigmes personnels de la Focalisation du Verbe et du Futur. Dans la construction Futur, *dina* contient clairement le MP *na*. En revanche, il semble impossible d'identifier ce MP *na* dans *dafa*.

Le fait de rapprocher le *fa* de *dafa* du pronom locatif homonyme permet d'expliquer l'idiosyncrasie formelle de *dafa*. Néanmoins, cela n'explique pas pourquoi cet élément *fa* est limité à la troisième personne du singulier. Enfin, l'hypothèse « *da-fa* » ne permet pas vraiment de rendre compte du paradigme personnel du faana-faana. Si *da* est un élément prédicatif et *fa* un pronom locatif, comment est-il possible que la forme de base du marqueur prédicatif soit *fa* en faana-faana ?

#### 11.4.2.2. Hypothèse « *def-a* »

L'hypothèse « *def-a* » a été initialement proposée par Kobès (1869 : 113). Pour cet auteur, la construction que nous appelons Focalisation du Verbe s'articule autour d'un élément *def*, homonyme du verbe auxiliaire *def* (faire). Ce marqueur apparaît sous cette forme uniquement à la troisième personne du singulier. À toutes les autres personnes, on trouve l'allomorphe *da* (Kobès 1869 : 256) :

Tableau 11.3 - Paradigme personnel de la Focalisation du Verbe selon Kobès (1869)

		Orthographe de l'auteur	Orthographe standard
SG	1	<i>dă mă</i>	<i>da ma</i>
	2	<i>dă ngă</i>	<i>da nga</i>
	3	<i>děfă</i>	<i>defa</i>
PL	1	<i>dă nu</i>	<i>da nu</i>
	2	<i>dă ngěn</i>	<i>da ngéen</i>
	3	<i>dă ñu</i>	<i>da ñu</i>

Cette analyse a été détaillée par Senghor (1963 : 129). Pour cet auteur, la construction s'appuie clairement sur le verbe auxiliaire *def* (faire). Il est intéressant de constater que Senghor transcrit les marqueurs *dama* (1SG) et *dafa* (3SG) de la manière suivante : *dema*, *defa*. On pourrait penser qu'il s'agit d'une volonté de l'auteur de proposer une transcription en accord avec son analyse, au détriment de la prononciation réelle de ces éléments. Cependant, cette transcription se retrouve également dans d'autres sources, généralement assez anciennes, dont les auteurs ne formulent aucune hypothèse concernant l'origine de *dafa*, comme Labouret (1935 : 296-298) ou Gamble (1963 : 145-146).

Selon Nougier-Voisin (2002 : 41), le marqueur de Focalisation du Verbe a pu « à l'origine être composé du verbe *def* 'faire' qui de part sa valeur sémantique permet d'expliquer les fonctions d'emphase de cette conjugaison, même si synchroniquement un tel découpage n'est pas possible ». En effet, la grammaticalisation d'un verbe « faire » pour exprimer une emphase sur le prédicat est attestée dans un grand nombre de langues (Heine & Kuteva 2002 : 119).

Becher (2001 : 104-107) soutient également cette hypothèse. Selon cette auteure, *dafa* est issu du verbe auxiliaire *def*, suivi de la marque de dépendance verbale *a*. La forme *defa* serait devenue *dafa* en raison d'un phénomène d'harmonie vocalique.

Torrence (2013a : 52-53) propose une analyse différente pour le *a* final de *dafa*. Il propose de l'analyser comme une copule. Cette analyse lui permet de poser l'existence d'une copule dans toutes les constructions focalisantes du wolof contemporain : *a* (FOCS) = copule ; *la* (FOCC) = pronom explétif *l-* + copule ; *dafa* (FOCV) = verbe *def* + copule (§ 2.5.6). Cependant, cette hypothèse est problématique. En wolof contemporain, on peut trouver des occurrences de prédicats nominaux non référentiels avec le MP *dafa* et la copule *di* (§ 2.5.6). Si l'on admet l'hypothèse de Torrence, de tels énoncés auraient deux copules, ce qui semble très peu probable. Par ailleurs, il n'existe, à notre connaissance, aucune langue qui exprime une emphase sur le prédicat avec le verbe « faire » et une copule simultanément.

Pour résumer, selon l'hypothèse « *da-fa* » le MP *dafa* serait constitué du verbe *def* (faire), et de la marque de dépendance verbale =*a*. Cette hypothèse permet de rendre compte de la plupart des caractéristiques de la construction Focalisation du Verbe, notamment en ce qui concerne la forme du marqueur prédicatif.

Tout d'abord, l'hypothèse « *def-a* » semble confirmée par certaines sources historiques. Comme nous l'avons vu plus haut, on trouve dans plusieurs sources des formes *dema* et *defa*, au lieu des formes *dama* et *dafa*.

Par ailleurs, cette hypothèse permet d'expliquer l'idiosyncrasie formelle de *dafa* (*def=a*). En outre, elle permet d'expliquer le fait que la forme *dafaa* soit rarement attestée. En effet, le second *a* de *dafa* étant historiquement une marque de dépendance verbale, on peut supposer que le dernier *a* de *dafaa* résulte d'une réanalyse récente de *dafa* comme une forme simple, à laquelle il manque la marque de dépendance verbale.

Le fait que l'élément *-f-* soit limité à la troisième personne du singulier peut s'expliquer par les contraintes concernant la structure syllabique. En wolof, les suites consonantiques sont relativement rares, et aucune des deux consonnes ne peut être une consonne forte (§ 0.4.4.2). Si l'on accepte l'hypothèse « *def-a* », on peut supposer que le marqueur est constitué du verbe *def* et d'un pronom personnel sujet lié. Tous les pronoms sujets étant à attaque consonantique, on peut supposer que le *-f* de *def* est tombé pour éviter une suite consonantique. La fréquence élevée de ce MP a probablement favorisé cette érosion phonétique. La troisième personne n'étant pas marquée, le *-f* a pu s'y maintenir, mais il peut également disparaître, par analogie avec les autres personnes.

Une autre hypothèse est envisageable pour expliquer cette érosion phonétique. En wolof, les MP sont tous constitués de moins de trois syllabes.<sup>173</sup> Ce fait est relativement simple à expliquer. Les

---

173 Les seuls exceptions concernent les formes futures *dinanu* et *dinañu*. Néanmoins, comme nous l'avons vu plus haut,



mots grammaticaux fréquents tendent à être courts dans les langues. On peut supposer que *def-a* a été réinterprété en un MP *dafa*. Dans ce cas, la plupart des formes du paradigme devraient être constituées de trois syllabes : *\*dafama*, *\*dafanga*, *\*dafanu*, *\*dafangeen*, *\*dafañu*. L'usage a favorisé l'érosion phonétique de ces formes en les réduisant à deux syllabes, comme les autres MP.

Tableau 11.4 - Structure du MP de la Focalisation du Verbe

		AUX	-S	=DV
SG	1	<i>da</i>	<i>-ma</i>	(= <i>a</i> )
	2	<i>da</i>	<i>-nga</i>	(= <i>a</i> )
	3	<i>daf</i>	∅	= <i>a</i>
PL	1	<i>da</i>	<i>-nu</i>	(= <i>a</i> )
	2	<i>da</i>	<i>-ngeen</i>	(= <i>a</i> )
	3	<i>da</i>	<i>-ñu</i>	(= <i>a</i> )

Les données issues des autres dialectes sont conformes à ces hypothèses d'érosion phonétique. En lébou, le *-f(a)* est tombé à toutes les personnes : le MP est constitué de *da* et d'un pronom personnel sujet lié. Dans ce dialecte, la consonne [h] de *daha* n'est pas l'équivalent du [f] du wolof standard, mais est un allophone de [ʔ], c'est-à-dire un consonne épenthétique utilisée pour éviter un hiatus (Dramé 2012 : 334). En faana-faana, l'érosion phonétique n'a pas affecté la même syllabe du marqueur. Dans ce dialecte, c'est la syllabe initiale de *dafa* qui est tombée.

Cependant, si l'on s'en tient à l'hypothèse « *def-a* », certaines caractéristiques de la Focalisation du Verbe sont moins évidentes à expliquer. C'est notamment le cas du changement de voyelle de *def-a* en *dafa*. Supposer que ce changement est dû à un phénomène d'harmonie vocalique est problématique. En wolof, l'harmonie vocalique repose sur le trait ATR (§ 0.4.4.3). Or, les voyelles *e* [ɛ] et *a* [ɐ] sont toutes les deux [-ATR]. En outre, en wolof standard (ainsi qu'en lébou), l'harmonie vocalique est toujours progressive, jamais régressive (Dramé 2012 : 134). Dans certains dialectes, comme le faana-faana, on peut trouver quelques cas d'harmonie vocalique régressive. Néanmoins, dans ce dialecte, cette assimilation régressive est limitée à deux cas : *a* [ɐ] devient *ë* [ə] sous l'influence de *i* [i] comme dans *fariñ* [fəriɲ] → *fëriñ* [fəriɲ] (farine) ; et *i* [i] devient *a* [ɐ] sous l'influence de *a* [e] comme dans *dina* [dine] → *dana* [dɛnɛ] (FUT.3SG) (Dramé 2012 : 124-127).

L'hypothèse « *def-a* » est également problématique si l'on souhaite expliquer le schème de la Focalisation du Verbe : *S=p-s=o VO*. À la troisième personne du singulier, cela ne semble pas poser de problème. Le verbe auxiliaire *def* prend comme complément une proposition à l'infinitif,

---

ces marqueurs peuvent encore être décomposés en *di-nanu* et *di-nañu* en wolof contemporain.

précédée de la marque de dépendance verbale =*a*. Les constructions infinitivales étant des constructions à montée, l'objet pronominal du verbe à l'infinitif se place entre le verbe *def* et le verbe à l'infinitif. Cette hypothèse permet d'expliquer la présence de =*a*, l'absence du pronom 3SG et la place du pronom objet.

En revanche, pour les autres personnes, aucune solution ne semble viable. On pourrait supposer une structure similaire : le verbe auxiliaire *def* prend comme complément une proposition complétive. Ainsi la construction présenterait une structure similaire à celle des causatives en *def* (295a) (Nouguier-Voisin 2002 : 140-141). Cette hypothèse permet d'expliquer la présence ainsi que la place du sujet pronominal. Cependant, elle ne permet pas d'expliquer la place du pronom objet. En effet, les propositions complétives non introduites par un complémenteur sont toujours au subjonctif-consécutif (§ 2.4.2). Or, dans ce type de construction, le pronom objet se place après le verbe. En outre, si le verbe est conjugué, pour quelle raison la marque de dépendance verbale peut-elle être présente ? Enfin, avec un sujet lexical pluriel, le sujet pronominal *-ñu* est présent sur le MP *dañu* (295b). Si le sujet lexical et le sujet pronominal renvoient au même référent, et que *def* est un verbe auxiliaire, pourquoi son complément n'est-il pas une proposition infinitive ?

295) a. *Dinaa =ko def nga am doom.* (Nouguier-Voisin 2002 : 140)  
 FUT:S1SG =O3SG faire s2SG avoir enfant  
 'Je ferai (ça) que tu aies un enfant.'

b. *Lébu =yi =dañu am seen waxinu wolof.* (Diouf 2003 : 199)  
 lébou =CLy:DF.PX =FOCV:S3PL avoir PRO3PL parler:GEN wolof  
 'Les Lébou ont leur parler wolof.'

Une autre solution est envisageable : les indices sujets du paradigme de la Focalisation du Verbe sont d'anciens pronoms objets qui ont été réanalysés en indices sujets. Cette hypothèse permet d'expliquer la présence de =*a*, la présence ainsi que la place du sujet pronominal, et la place du pronom objet. Cependant, elle est en contradiction avec les données. En wolof contemporain, et ce dans tous les dialectes, les indices sujets du paradigme de la Focalisation du Verbe sont clairement des pronoms sujets liés, et non des pronoms objets. C'est particulièrement clair avec les formes de deuxième personne.

Enfin, si l'on admet que *def* est un verbe auxiliaire prenant un complément phrastique (infinitive ou complétive), plusieurs questions se posent. Tout d'abord, quel est le sujet de *def*? Si l'on admet

que *def* prend comme complément une proposition infinitive, cela ne pose aucun problème car la phrase n'a qu'un seul constituant assurant la fonction sujet. En revanche, si l'on considère que *def* prend comme complément une proposition complétive, l'indice sujet amalgamé à *da(fa)* est le sujet du verbe de la complétive. On peut supposer que le verbe *def* prenait un sujet impersonnel non marqué. Cette hypothèse est cohérente avec le fait que les causatives en *def* sont souvent utilisées pour exprimer une causation indirecte, dans laquelle le causateur n'est pas identifié ; dans ces cas, le causateur désigné est Dieu (296) (Nouguier-Voisin 2002 : 194-195).

296) *Yàlla def mu am jenn jabar* (Nouguier-Voisin 2002 : 194)  
 Dieu faire s3SG AVOIR CLj:SING femme  
*ju dee bàyyi fi doomam.*  
 CLj:REL mourir laisser CL.LOC:DF.PX enfant:POSS3SG  
 'Dieu fit qu'il avait une épouse qui mourut en laissant son enfant.'

La seconde question qui se pose est la suivante : à quel tiroir verbal le verbe auxiliaire *def* est-il conjugué ? En l'absence de MP précédant *da(fa)*, on pourrait supposer que *def* est au parfait. Néanmoins, comme nous l'avons vu plus haut, rien dans les formes du paradigme ne permet de supposer la présence du marqueur du Parfait *na*, et ce dans tous les dialectes. La seconde option serait de considérer que *def* est au subjonctif-consécutif. Cette solution permet d'expliquer l'absence de MP dans la construction, ainsi que la place du pronom objet. En outre, on remarque que les causatives indirectes en *def* sont également au subjonctif-consécutif.

### 11.4.3. Synthèse

La structure de la construction Focalisation du Verbe, ainsi que la forme de son MP *da(fa)* présentent plusieurs caractéristiques idiosyncrasiques. Deux analyses ont été proposées afin de rendre compte de ces idiosyncrasies :

- **Hypothèse « *da-fa* ».** Le MP *dafa* est constitué d'un morphème *da* apparenté au verbe auxiliaire *di*, et du pronom locatif *fa*.
- **Hypothèse « *def-a* ».** Le MP *dafa* est constitué du verbe *def* (faire), et de la marque de dépendance verbale =*a*.

Aucune de ces deux hypothèses ne permet de rendre compte aisément de l'ensemble des caractéristiques de la construction. Néanmoins, elles ne présentent pas la même force explicative.

L'hypothèse « *da-fa* » ne rend compte de presque aucune des caractéristiques propres à la Focalisation du Verbe. En revanche, l'hypothèse « *def-a* » permet d'expliquer la plupart des caractéristiques formelles du MP, et est cohérente avec les données historiques et les données dialectales. Nous privilégions donc l'hypothèse « *def-a* ».

Nous proposons l'analyse suivante. La construction Focalisation du Verbe est issue d'une ancienne construction à verbe auxiliaire dont le verbe principal était *def* (faire), et qui présentait une structure similaire à celle de l'actuelle causative indirecte en *def*. Cette construction s'est ensuite grammaticalisée. La séquence *def* + =*a* (DV) a subi une morphologisation pour devenir le marqueur *dafa*. Ce marqueur a subi une érosion phonétique provoquant la chute de l'élément *-fa* à toutes les personnes autres que 3SG (sauf en *faana-faana* où c'est l'élément *da-* qui est tombé). Cette grammaticalisation a entraîné une réanalyse de *dafa* en MP, et du verbe infinitif en verbe principal. Ce phénomène permet d'expliquer la présence possible des marques de flexion du passé et de la négation sur le verbe lexical.

À toutes les personnes autres que 3SG, le complément du verbe *def* devait être une proposition complétive. La réanalyse de l'auxiliaire en MP a entraîné une réanalyse du pronom sujet de la complétive en indice sujet du MP, ce qui a entraîné une réanalyse de cette construction complexe en construction monoclausale. Nous pouvons supposer que la présence possible du =*a* à toutes les personnes résulte d'une extension de l'utilisation de cette marque par analogie avec la forme 3SG.

Il s'agit donc, historiquement, d'une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, qui est elle-même une instanciation de la construction Infinitivale. Le verbe *def* (faire) constitue le verbe principal de cette construction.

Nous faisons l'hypothèse qu'il existait une autre construction Focalisation du Verbe dans un état antérieur de la langue (§ 13.2). L'émergence de l'actuelle construction Focalisation du Verbe via la grammaticalisation de *def-a* serait donc un exemple de stratification (*layering*), c'est-à-dire une situation où plusieurs constructions ont la même fonction (Bybee et al. 1994 : 21-22). L'ancienne construction se serait ensuite grammaticalisée en parfait, faisant de la nouvelle construction l'unique construction Focalisation du Verbe.

Enfin, nous souhaitons signaler un fait assez étonnant. La Focalisation du Verbe n'est pas évoquée dans les grammaires de Dard (1826) et de Roger (1829), c'est-à-dire les plus anciennes grammaires de wolof. Il est possible que ces auteurs pionniers ne soient pas parvenus à identifier cette construction. L'influence des structures grammaticales des langues indo-européennes est probablement responsable de la plupart des choix de ces auteurs dans leurs analyses ; d'autant qu'ils

n'étaient pas grammairiens (§ 1.1.1). Néanmoins, indépendamment de leurs analyses, on constate que cette construction est totalement absente de leurs ouvrages. Ce point est particulièrement flagrant dans l'ouvrage de Dard qui comprend un corpus de textes relativement important. Même si l'on admet que ce corpus a été en grande partie obtenu par élicitation, il est étrange de ne trouver aucune occurrence de *da(fa)*. Nous pouvons supposer que cette construction était moins fréquente au début du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle ne l'est en wolof contemporain.

## 11.5. La Construction Passé Clitique

Au parfait négatif, le marqueur de passé *woon* n'est pas un affixe, mais un clitique (§ 3.3.1). Les formes de Parfait Négatif passé peuvent donc être considérées comme desinstanciations d'une construction complexe que nous appelons construction Passé Clitique (§ 5.2.2).

L'analyse de cette construction en wolof contemporain est relativement problématique. Comme nous l'avons vu en détail en (§ 3.3.1), dans la construction Passé Clitique, la position occupée par *woon* est identique à celle qu'occupe le verbe à l'infinitif dans les compléments phrastiques à l'infinitif (297a-b). Néanmoins, contrairement au verbe à l'infinitif, *woon* n'est jamais précédé de la marque de dépendance verbale =a (298a-b). Par ailleurs, dans plusieurs contextes, *woon* peut être analysé comme un verbe, dont le sens est « avoir cours, exister (dans le passé) ».

297) a. *Sóoraale-wu-ma* =ko =**woon**. (Diouf 2003 : 488)  
 prévoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG =PAS  
 'Je n'avais pas prévu ça.'

b. *Mën-u-ma* =ko **lekk** *su amul* *bëgëj*. (Diouf 2003 : 66)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG =O3SG manger si avoir:NEG purée\_d'oseille  
 'Je ne peux pas en manger s'il n'y a pas de purée d'oseille.'

298) a. *Mën-u-ma* =**woon**=a *séentu* *jafe-jafe* =yii. (Diouf 2003 : 488)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG =PAS=DV pressentir difficulté =CLy:DEM.PX  
 'Je ne pouvais pas entrevoir ces difficultés.'

b. *Mën-u-ma=a* **bañ**=a *dem ca* *céet* =ga. (Diouf 2003 : 522)  
 pouvoir-PRF;NEG-S1SG=DV refuser=DV partir PREP:DT noces =CLg:DF.DT  
 'Je ne peux pas manquer d'aller aux noces.'

Deux hypothèses sont envisageables pour rendre compte des propriétés de *woon* : soit il s'agit d'un verbe qui tend à se grammaticaliser en suffixe de passé, soit il s'agit d'un suffixe qui tend à se lexicaliser en verbe d'état et/ou en verbe auxiliaire. Plusieurs éléments plaident plutôt en faveur de la seconde hypothèse : absence de la marque de dépendance verbale, caractère idiosyncrasique du sens de *woon* lorsqu'il est utilisé en tant que verbe d'état, présence d'un suffixe de passé formellement similaire dans d'autres langues atlantiques (§ 17.3).

Comme nous l'avons vu en (§ 6.3.2), *woon* peut être analysé comme un verbe auxiliaire. En effet, il présente plusieurs propriétés verbales, il est défectif, il a une fonction essentiellement grammaticale, et il est intégré au paradigme de conjugaison.

Néanmoins, en tant qu'auxiliaire, son comportement est idiosyncrasique. Dans la construction Passé Clitique, il occupe la même position que le verbe d'un complément phrastique à l'infinitif. Ainsi, dans cette construction, le verbe lexical ne peut pas être considéré comme le complément de *woon*. À partir de ces éléments, nous pourrions proposer d'analyser *woon* comme un verbe auxiliaire apparaissant nécessairement comme complément infinitif du verbe lexical. Néanmoins, *woon* peut également apparaître avec des verbes intransitifs, ce qui nuance cette analyse. Nous proposons donc d'analyser *woon* comme un élément d'origine affixale qui tend à devenir un verbe auxiliaire apparaissant comme complément infinitif du verbe lexical.

Ainsi, en wolof contemporain, la construction Passé Clitique peut être analysée comme une instantiation de la construction à Verbe Auxiliaire, qui est elle-même une instantiation de la construction Infinitivale. Néanmoins, contrairement aux autres constructions à verbe auxiliaire, le verbe principal de cette construction n'est pas le verbe auxiliaire, mais le verbe lexical.

## 11.6. Synthèse

On peut identifier en wolof une construction à Verbe Auxiliaire. Cette construction peut être analysée comme une instantiation de la construction Infinitivale dont elle hérite des caractéristiques suivantes :

- La valence objet du verbe principal ( $V_1$ ) est saturée par une proposition infinitive.
- Le verbe de la proposition infinitive ( $V_2$ ) peut être immédiatement précédé de la marque de dépendance verbale  $=a$ .

- Il s'agit d'une construction à montée ; c'est-à-dire que la structure argumentale dépend uniquement des propriétés de rection du verbe à l'infinitif, alors que les arguments dépendent syntaxiquement du verbe principal.
- L'ordre des éléments de la phrase dépend du schème de prédication de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal.

Néanmoins, la construction à Verbe Auxiliaire présente également plusieurs caractéristiques qui la distinguent des autres constructions infinitivales :

- Le verbe principal peut présenter des idiosyncrasies morphophonologiques et/ou morphosyntaxiques.
- Dans la construction, le verbe principal a une fonction essentiellement grammaticale, et est dénué de sens lexical (ce verbe peut néanmoins avoir un sens lexical ailleurs dans la langue).
- La construction est intégrée au paradigme de conjugaison. Corollaire : le choix de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal est généralement restreint.

De fait, le wolof contemporain dispose de peu de constructions à verbe auxiliaire. La seule construction respectant toutes les caractéristiques formelles est la construction Négation à Verbe Auxiliaire. Il s'agit donc d'une simple instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, dans laquelle la position du verbe principal est occupée par le verbe semi-auxiliaire *bañ*.

La construction Imperfectif est également une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, dans laquelle la position du verbe principal est occupée par le verbe auxiliaire *di*. Néanmoins, elle n'hérite pas de tous les traits de la construction à Verbe Auxiliaire. En effet, la marque de dépendance verbale ne peut jamais apparaître avant le  $V_2$ .

La construction Focalisation du Verbe ne peut pas être analysée comme une construction à verbe auxiliaire en synchronie. Néanmoins, elle présente plusieurs caractéristiques propres à la construction à Verbe Auxiliaire, et qui la distinguent des autres constructions prédicatives. Afin d'en rendre compte, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle cette construction est issue de la grammaticalisation du verbe *def* (faire) suivie d'une proposition infinitive. Il s'agirait donc, historiquement, d'une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire, dans laquelle la position du verbe principal est occupée par le verbe *def*.

Enfin, la construction Passé Clitique occupe une place particulière dans la grammaire du wolof. En effet, il s'agit d'une construction complexe présentant presque toutes les caractéristiques

formelles de la construction à Verbe Auxiliaire (à l'exception de la marque de dépendance verbale). Cependant, V<sub>1</sub> et V<sub>2</sub> sont inversés. C'est-à-dire que le verbe auxiliaire *woon* occupe la position du verbe de la proposition infinitive, et la position du verbe principal est occupée par le verbe lexical.

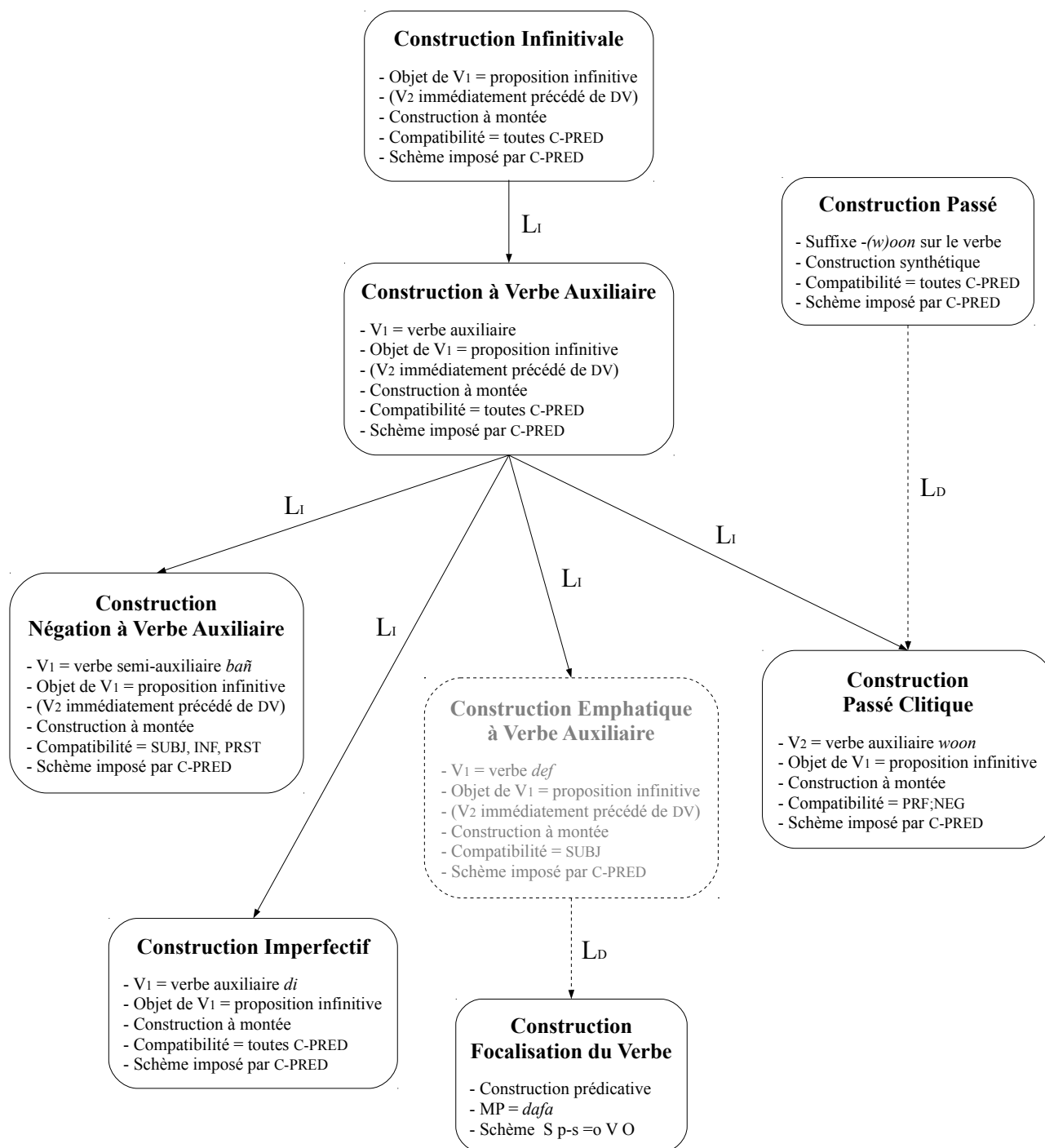


Figure 11.1 - Réseau des constructions à verbe auxiliaire

Dans la Figure (11.1), les constructions sont représentées sous la forme d'une liste de traits



caractéristiques pertinents. Il ne s'agit pas de formalisation, mais plutôt de représentation synthétique. Dans ce schéma, les flèches pleines sont des liens d'héritage. Les flèches en pointillés sont des liens diachroniques, et les boîtes en pointillés sont d'anciennes constructions. Le lien diachronique n'est pas un lien d'héritage au sens strict. Il indique juste que certaines caractéristiques de la construction fille sont historiquement héritées de la construction mère.

# CHAPITRE 12 - LES CONSTRUCTIONS À EXTRACTION

Les constructions Focalisation du Sujet, Présentatif, Focalisation du Complément et Relatif présentent plusieurs caractéristiques communes. Il s'agit de constructions dans lesquelles un élément est extrait de sa position canonique pour être placé en première position. De plus, on constate que toutes ces constructions présentent le même schème  $p-s =o SVO$ . En outre, elles sont toutes compatibles avec la même construction négative, à savoir la Négation Affixale.

Afin de rendre compte de toutes ces similitudes formelles, nous pouvons considérer que ces constructions constituent un type particulier de constructions, les constructions à extraction. Ainsi, nous proposons l'analyse suivante : ces constructions héritent de leurs caractéristiques communes d'une construction plus schématique que nous appelons construction Extraction.

## 12.1. La Construction Extraction

Dans les constructions Focalisation du Sujet, Présentatif et Focalisation du Complément, l'élément focalisé se place immédiatement avant le MP (§ 4.4). S'agissant de constructions focalisantes, on peut supposer que l'élément mis en focus n'occupe pas une position canonique, mais une position spécifique au focus, située sur le bord gauche du prédicat. Ces constructions peuvent donc être analysées comme des constructions à extraction, c'est-à-dire des constructions dans lesquelles un élément « extrait » (le *filler*) est suivi par une construction phrastique présentant un trou syntaxique (*gap*) correspondant à ce filler (Ginzburg & Sag 2000 : 174). Cette analyse permet de réduire la forme de ces constructions à un schème unique :  $FOC =p-s =o SVO$  (299-300).

- 299)      FOC                      =p      S      V      O
- a.     $[Ceeb]_{Filler}$     =la      Omar    lekk     $[\emptyset]_{Gap}$   
       riz                =FOCC   Omar    manger  
       ‘C'est du riz qu'Omar a mangé.’
- b.     $[Omar]_{Filler}$     =a       $[\emptyset]_{Gap}$     lekk    ceeb.  
       Omar             =FOCS                    manger riz  
       ‘C'est Omar qui a mangé du riz.’

- c.  $[Omar]_{Filler} =a\ ngi\ [\emptyset]_{Gap}\ lekk\ ceeb.$   
 Omar =PRST:PX manger riz  
 ‘Voici Omar qui a mangé du riz.’

- 300) FOC =p -s =o V  
 a.  $[Lii]_{Filler} =la\ -a\ [\emptyset]_{Gap}\ lekk.$   
 CL.CH;SG:DEM.PX =FOCC -s1SG manger  
 ‘C'est ça que j'ai mangé.’  
 b.  $[Ma]_{Filler} =a\ [\emptyset]_{Gap} =ko\ lekk.$   
 PRO1SG =FOCS =o3SG manger  
 ‘C'est moi qui l'ai mangé.’  
 c.  $[Ma]_{Filler} =a\ ngi\ [\emptyset]_{Gap} =ko\ lekk.$   
 PRO1SG =PRST:PX =o3SG manger  
 ‘Voici que je l'ai mangé.’

Les constructions focalisantes ne sont pas les seules constructions à extraction en wolof. En effet, la construction Relatif implique également une dépendance filler-gap, et présente un schème formellement identique :  $NOM\ REL=S\ =O\ S\ V\ O$  (301a-d).

- 301) NOM REL =S =o S V O  
 a.  $[ceeb]_{Filler}\ bu$  Omar lekk  $[\emptyset]_{Gap}$   
 riz CLb:REL Omar manger  
 ‘du riz qu'Omar a mangé’  
 b.  $[ceeb]_{Filler}\ bu\ =ma$  lekk  $[\emptyset]_{Gap}$   
 riz CLb:REL =s1SG manger  
 ‘du riz que j'ai mangé’  
 c.  $[xale]_{Filler}\ bu$   $[\emptyset]_{Gap}$  lekk ceeb  
 enfant CLb:REL manger riz  
 ‘un enfant qui a mangé du riz’  
 d.  $[xale]_{Filler}\ bu$  =ko  $[\emptyset]_{Gap}$  lekk  
 enfant CLb:REL =o3SG manger  
 ‘un enfant qui l'a mangé’

Ces données nous permettent de considérer que les constructions Focalisation du Sujet, Présentatif, Focalisation du Complément et Relatif héritent la dépendance filler-gap, ainsi que le schème *FILLER =p-s =o SVO* d'une construction plus schématique que nous appelons construction Extraction.

Dans la construction Extraction, le filler n'est pas nécessairement un argument du verbe. Dans la construction Focalisation du Complément, il peut s'agir d'un satellite (302a) dont la position canonique est en fin de proposition (302b). Dans la construction Relatif, il peut s'agir d'un complément génitif d'un des arguments du verbe (302c).

302) a. *[Léegi]<sub>Filler</sub> =la-a=ko=fi teg [Ø]<sub>Gap</sub>* (Diouf 2003 : 354)  
 maintenant =FOCC-s1SG=O3SG=CL.LOC:DF.PX poser  
 ‘Je viens tout juste de le poser là.’

b. *Kër =gi beneen melokaan =la am léegi.* (Diouf 2003 : 423)  
 maison =CLg:DF.PX CLg:ALT aspect =FOCC.S3SG avoir **maintenant**  
 ‘La maison a une autre allure maintenant.’

c. *[Kër =gi]<sub>Filler</sub> néeg =yi [Ø]<sub>Gap</sub> weex* (Sall 2005 : 177)  
 maison =CLg:DF.PX chambre =CLy:DF.PX être\_blanç  
 =dafa rafet.  
 =FOCV-s3SG être\_beau  
 ‘La maison dont les chambres sont blanches est belle.’

Enfin, notons que contrairement à ce qu'on observe dans d'autres langues telles que l'anglais (Ginzburg & Sag 2000 : 174-177), la topicalisation en wolof n'est pas une construction à extraction. En effet, ces constructions ne présentent pas de dépendance filler-gap ; l'argument topicalisé doit être repris par un pronom en position canonique (303a-b) (Sall 2005 : 113-114) (§ 4.1).

303) a. *[Mool yu bare],* (Diouf 2003 : 227)  
 pêcheur CLy:REL être\_nombreux  
*gaalu motoor =la-ñu am.*  
 bateau:GEN moteur =FOCC-s3PL avoir  
 ‘Beaucoup de pêcheurs ont des bateaux à moteur.’  
 (litt. ‘Beaucoup de pêcheurs, ceux sont des bateaux à moteur qu'ils ont.’)

- b. *[Sa mbër =mi],* (Diouf 2003 : 167)  
 POSS2SG champion =CLm:DF.PX  
*jëll-am =bi =dafa =ko bett.*  
 chute-POSS3SG =CLb:DF.PX =FOCV.S3SG =o3SG surprendre  
 ‘Ton champion a été surpris par sa chute.’ (litt. ‘Ton champion, sa chute l'a surpris.’)

## 12.2. La Construction Focalisation du Sujet

La construction Focalisation du Sujet ne pose aucun problème particulier dans le cadre de notre analyse. Nous pouvons l'analyser comme une construction à extraction, dans laquelle le sujet lexical (304a) ou pronominal (304b) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière.

- 304) a. **S**<sub>FILLER</sub> =p **(S)**<sub>GAP</sub> **V** **O**  
*[Omar]<sub>Filler</sub> =a [Ø]<sub>Gap</sub> lekk ceeb.*  
 Omar =FOCS manger riz  
 ‘C'est Omar qui a mangé du riz.’

- b. **s**<sub>FILLER</sub> =p **(-s)**<sub>GAP</sub> =o **V**  
*[Ma]<sub>Filler</sub> =a [Ø]<sub>Gap</sub> =ko lekk.*  
 1SG =FOCS =o3SG manger  
 ‘C'est moi qui l'ai mangé.’

Il s'agit donc d'une instanciation de la construction Focus, qui est elle-même une instanciation de la construction Extraction. Le sujet (lexical ou pronominal) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière ; et le marqueur prédicatif est *a* (304a-b).

Le fait de considérer la construction Focalisation du Sujet comme une construction à extraction semble compatible avec l'analyse proposée par Kihm (1999) et Torrence (2013b). Selon ces auteurs, la construction Focalisation du Sujet est une clivée articulée autour d'un verbe copule *a*. Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), cette analyse est contestable dans le cadre d'une étude synchronique du wolof. Néanmoins, elle fournit une piste intéressante concernant l'origine de la construction

Focalisation du Sujet. De plus, elle permet de rendre compte des emplois non verbaux de cette construction (§ 2.5.2).

## 12.3. La Construction Présentatif

Au premier abord, l'analyse de la construction Présentatif ne semble pas poser problème. En effet, cette construction peut être rapprochée de la construction Focalisation du Sujet (Sauvageot 1965 : 109-111 ; Church 1981 : 71-76 ; Diouf 1985 : 43 ; Bondéelle 2015 : 118-120). La principale fonction discursive du Présentatif est d'introduire une entité ou une situation nouvelle dans le discours, et d'exprimer une information nouvelle sur cette entité ou situation (§ 2.5.3) ; ce qui est cohérent avec la structure d'une construction à extraction du sujet. En outre, comme nous l'avons signalé en (§ 4.4), ces deux constructions présentent le même schème :  $S=s=p=o VO$  ; c'est-à-dire  $S=p VO$  avec des arguments lexicaux (305a-b), et  $s=p=o V$  avec des arguments pronominaux (306a-b).

- 305)    **S**     =**p**     **V**     **O**
- a. *Omar* =*a*     *lekk*     *ceeb.*     ‘C'est Omar qui a mangé du riz.’  
       Omar =FOCS    manger riz
- b. *Omar* =*a ngi* *lekk*     *ceeb.*     ‘Voici Omar qui a mangé du riz.’  
       Omar =PRST:PX manger riz

- 306)    **s**     =**p**     =**o**     **V**
- a. *Ma*     =*a*     =*ko*     *lekk.*     ‘C'est moi qui l'ai mangé.’  
       PRO1SG =FOCS    =O3SG    manger
- b. *Ma*     =*a ngi*    =*ko*     *lekk.*     ‘Me voici qui en ai mangé.’  
       PRO1SG =PRST:PX =O3SG    manger

Par ailleurs, le MP du Présentatif *a ng-* présente un élément *a* identique au MP de la Focalisation du Sujet. Enfin, les paradigmes personnels des constructions Présentatif et Focalisation du Sujet sont formellement analogues (Tableau 12.1). Comme nous l'avons démontré en (§ 4.2.1), les pronoms sujets de ces deux constructions sont des formes contractées des pronoms forts.

Tableau 12.1 - Analogie des paradigmes personnels  
des constructions Focalisation du Sujet et Présentatif

		FOCS	PRST			FOCS		PRST	
				SUJ	MP	SUJ	MP	SUJ	MP
SG	1	<i>maa</i>	<i>maa ngi</i>	←	<i>ma= a</i>		<i>ma= a ng-</i>		
	2	<i>yaa</i>	<i>yaa ngi</i>		<i>ya= a</i>		<i>ya= a ng-</i>		
	3	<i>moo</i>	<i>mu ngi</i>		<i>mu= a</i>		<i>mu= (a) ng-</i>		
PL	1	<i>noo</i>	<i>nu ngi</i>	<i>nu= a</i>		<i>nu= (a) ng-</i>			
	2	<i>yeena</i>	<i>yeena ngi</i>	<i>yeen= a</i>		<i>yeen= a ng-</i>			
	3	<i>ñoo</i>	<i>ñu ngi</i>	<i>ñu= a</i>		<i>ñu= (a) ng-</i>			

On pourrait donc supposer que la construction Présentatif est dérivée de la construction Focalisation du Sujet par l'ajout d'un élément *ng-* immédiatement après le MP *a*. Cependant, cette analyse ne permet pas de rendre compte de toutes les caractéristiques de cette construction.

Robert (1991) et Perrin (2005) rapprochent plutôt le Présentatif du Minimal (ou plus précisément du Subjonctif-Consécutif). Le premier argument avancé par ces auteurs est d'ordre formel. Ils notent que l'élément *a* du marqueur du Présentatif *a ng-* n'est pas présent à toutes les personnes ; il est absent à 3<sub>SG</sub>, 1<sub>PL</sub> et 3<sub>PL</sub>.<sup>174</sup> À ces personnes, le pronom est identique au pronom sujet libre attesté avec le Subjonctif-Consécutif (Robert 1991 : 169). Selon Perrin (2012 : 58-59), « le paradigme du présentatif n'est autre que le paradigme du narratif auquel on a ajouté le marqueur déictique du présentatif *ngi* 'voici' » (Tableau 12.2). Concernant les formes 2<sub>SG</sub> et 2<sub>PL</sub>, il explique qu'elles sont « obtenues par mutation des consonnes *ng / g* en *y* », en s'appuyant sur une hypothèse de reconstruction proposée par Dialo (1981b : 307).

Le second argument avancé par Robert (1991) et Perrin (2005) est d'ordre sémantique. Selon ces auteurs, le Présentatif et le Minimal ont une valeur d'aoristique, renvoyant à une saisie globale du procès (Perrin 2012 : 59).<sup>175</sup> De plus, selon Robert (1991 : 170), il s'agit des deux seules constructions avec lesquelles « les verbes d'action peuvent, à l'*accompli*, avoir valeur de présent, voire de futur. ». Par ailleurs, l'expression de la négation permet également de rapprocher le Présentatif du Subjonctif-Consécutif. En effet, ces deux constructions sont les seules dont les formes négatives s'articulent autour d'un verbe auxiliaire *bañ* (refuser) ou *ñàkk* (manquer) (§ 3.1.3).

174 Du moins dans la paradigme « standard » (§ 12.3.1).

175 cf. (§ 17.5) pour une présentation du concept « aoristique ».

Tableau 12.2 - Analogie des paradigmes personnels des constructions Subjonctif-Consécutif et Présentatif<sup>176</sup>

		SUBJ	PRST	
			Forme	Hypothèse de composition
SG	1	<i>ma</i>	<i>maa ngi</i>	<i>ma a ng-</i>
	2	<i>nga</i>	<i>yaa ngi</i>	<i>nga a ng-</i>
	3	<i>mu</i>	<i>mu ngi</i>	<i>mu ng-</i>
PL	1	<i>nu</i>	<i>nu ngi</i>	<i>nu ng-</i>
	2	<i>ngeen</i>	<i>yeena ngi</i>	<i>ngeen a ng-</i>
	3	<i>ñu</i>	<i>ñu ngi</i>	<i>ñu ng-</i>

Enfin, Torrence (2013a) propose une analyse différente. Il reconnaît que le Présentatif utilise le même paradigme pronominal que la Focalisation du Sujet (Torrence 2013a : 45). Néanmoins, il n'établit pas d'autres liens entre ces deux constructions. Il analyse le Présentatif comme une construction progressive, exprimant une action en cours ou un état présent (Torrence 2013a : 30).

Pour résumer, la construction Présentatif semble très proche de la construction Focalisation du Sujet : fonction discursive comparable, schème identique, présence d'un élément *a* dans le MP, paradigmes personnels similaires. On pourrait donc supposer que la construction Présentatif est dérivée de la construction Focalisation du Sujet par l'ajout d'un élément *ng-* immédiatement après le MP *a*. Cependant, cette analyse ne permet pas de rendre compte des idiosyncrasies du paradigme personnel relevées par Robert (1991) et Perrin (2005). Elle ne permet pas non plus d'expliquer pourquoi le suffixe de négation est compatible avec la Focalisation du Sujet (§ 3.1.1.2), mais pas avec le Présentatif (§ 3.1.3). En outre, cette analyse pose l'existence d'un élément *ng-*, qui n'est attesté nulle part ailleurs dans la langue.

Afin d'expliquer les caractéristiques de la construction Présentatif, nous proposons l'analyse suivante : la construction Présentatif est issue de la grammaticalisation d'une construction locative mettant en jeu un démonstratif de forme \*<sub>DEIC</sub>1-CL-<sub>DEIC</sub>2. La forme de cet élément s'est figée et, par analogie avec la construction Focalisation du Sujet, le marqueur déictique 1 a été réanalysé en marqueur de Focalisation du Sujet.

Plusieurs arguments viennent soutenir cette hypothèse : les variations attestées dans les formes du MP et le paradigme personnel du Présentatif (§ 12.3.1), ainsi que les données issues de la comparaison des langues de la famille atlantique (§ 12.3.2).

<sup>176</sup> Tableau adapté de Perrin (2012 : 58).



### 12.3.1. Caractéristiques formelles et variations du MP

Nous avons décrit en détail la forme et le sens de la construction Présentatif en (§ 2.5.3). Néanmoins, nous avons présenté le paradigme « standard » de cette construction, sans nous attarder sur le cas des variantes ou des idiosyncrasies.

La structure du marqueur du Présentatif diffère de celle des autres MP. Au-delà des normes orthographiques, il semble être constitué de deux éléments distincts : *a + ng-*. L'élément *ng-* a une structure morphologique semblable à celle d'un déterminant. En effet, il est constitué de *ng* suivi d'un marqueur déictique proximal (*-i*) ou distal (*-a*), or le déterminant défini est constitué d'une marque de classe nominale et des mêmes marqueurs déictiques (307a-b). Il peut également se construire comme un déterminant démonstratif déictique (307c) ou anaphorique (307d). On remarque que le déterminant démonstratif anaphorique présente une structure *CL-oo-CL-DEIC* (307e) (Fal 1999 : 52-53), c'est-à-dire une forme où la marque de classe apparaît deux fois. Or dans le cas du marqueur du Présentatif, l'élément *ng-* apparaît à l'initial, mais c'est un *-g-* qui apparaît lors de la seconde occurrence : *ng-oo-g-DEIC* (307d). Ce phénomène nous permet de supposer que *ng* est probablement issu de la marque de classe nominale *g-* ; qui regroupe, entre autres, les toponymes et les arbres (Guérin 2011 : 76). L'alternance *g* → *ng* à l'initial pourrait être le résultat d'un processus morphophonologique (§ 0.4.5.1).

307) a. *Am ndóomaar =a ng-i c-i mbaal =m-i.* (Diouf 2003 : 244)  
 IDF:CL<sub>m</sub> tortue\_de\_mer =A NG-PX PREP-PX filet =CL<sub>m</sub>-DF.PX  
 'Il y a une tortue de mer dans le filet.'

b. *Sama jabar =a ng-a c-a waañ =w-a.* (Diouf 2003 : 357)  
 POSS1SG femme =A NG-DT PREP-DT cuisine =CL<sub>w</sub>-DF.DT  
 'Ma femme est à la cuisine.'

c. *Omar =a ng-ale di dem. ~ paaka =b-ale* (Diouf 2003 : 51, 60)  
 Omar =A NG-DEM.DT IPF partir couteau =CL<sub>b</sub>-DEM.DT  
 'Voilà Omar qui s'en va.' 'ce couteau-là'

d. *Aw doj =a ng-oo-g-u*le (Diouf 2003 : 51)

IDF:CLW caillou =A NG-DEM.ANAPH-G-DEM.ANAPH.PX

*ci sa wetu tãnk.*

PREP:PX POSS2SG côté:GEN pied

‘Voilà un caillou à côté de ton pied.’

e. *Mën =nañoo tēkkale léeb =y-oo-y-u*le... (Diouf 2003 : 340)

pouvoir =PRF:S3PL:DV comparer conte =CLy-DEM.ANAPH-CLy-DEM.ANAPH.PX

‘On peut comparer ces contes...’

Par ailleurs, l'amalgame entre le pronom sujet et la voyelle initiale du marqueur connaît plusieurs variations (Church 1981 : 62-63). À la troisième personne du singulier, à la première personne du pluriel et à la troisième personne du pluriel, on observe trois variantes possibles : soit la voyelle *a* du MP est présente et fusionne avec la voyelle finale du pronom (*moo ngi* ; *noo ngi* ; *ño*o ngi), soit la voyelle finale *-u* du pronom est remplacée par un *-i* (*mi ngi* ; *ni ngi* ; *ñi ngi*), soit la voyelle *a* du MP est absente (*mu ngi* ; *nu ngi* ; *ñu ngi*). Par contre, aux autres personnes, la voyelle *a* du MP est toujours présente (*maa ngi* ; *yaa ngi* ; *yeena ngi*). Church (1981 : 63) donne la fréquence d'utilisation des différentes variantes :

Tableau 12.3 - Fréquences des variantes des pronoms sujet au Présentatif<sup>177</sup>

		<b>-a</b>	<b>-i</b>	<b>-Ø</b>
<b>1SG</b>	<b><i>ma</i></b>	100	0	0
<b>2SG</b>	<b><i>ya</i></b>	100	0	0
<b>3SG</b>	<b><i>m(u)</i></b>	4	40	56
<b>1PL</b>	<b><i>n(u)</i></b>	31	8	61
<b>2PL</b>	<b><i>yee</i>n</b>	100	0	0
<b>3PL</b>	<b><i>ñ(u)</i></b>	22	15	63

On constate que le paradigme « standard » du Présentatif, tel qu'il est présenté dans la plupart des grammaires (§ 2.5.3), correspond aux fréquences les plus élevées : *maa ngi*, *yaa ngi*, *mu ngi*, *nu ngi*, *yeena ngi*, *ñu ngi*. Néanmoins, la variation est beaucoup plus importante que ce que ces grammaires pourraient laisser croire. Aux personnes 3SG, 1PL et 3PL, les formes où la voyelle *a* du MP est absente sont certes les plus fréquentes, mais elles représentent moins des deux tiers des

177 Tableau adapté de Church (1981 : 63). Les fréquences sont exprimées en %.

emplois (1<sup>PL</sup>, 3<sup>PL</sup>), voire juste un peu plus de la moitié (3<sup>SG</sup>) des occurrences. Par ailleurs, à ces personnes les formes les plus fréquentes ne sont pas les formes attendues. En effet, la voyelle *a* du MP étant systématiquement présente après un pronom 1<sup>SG</sup>, 2<sup>SG</sup> et 2<sup>PL</sup>, ainsi qu'après un sujet lexical, on s'attendrait à ce qu'elle le soit également après un pronom 3<sup>SG</sup>, 1<sup>PL</sup> et 3<sup>PL</sup>. Or les formes *noo ngi* et *ñoo ngi* sont relativement peu fréquentes (respectivement 31 % et 22 %). La forme *moo ngi*, quant à elle, est très rare. Church (1981 : 63) ne l'a relevée que chez sept locuteurs dont six avaient entre 7 et 17 ans, ce qui pourrait laisser supposer qu'il s'agit d'une forme novatrice et/ou fautive. Enfin, les formes *mi ngi*, *ni ngi* et *ñi ngi* résultent vraisemblablement d'une réinterprétation de la voyelle finale du pronom en marqueur déictique (qui s'accorde avec le marqueur déictique de *ng-*). Selon les observations de Church (1981 : 63), ces formes (notamment *mi ngi*) sont essentiellement attestées au Cayor, au Dyolof, au Baol et au Walo, c'est-à-dire dans les régions les plus anciennement peuplées par les wolofs. Cette situation pourrait laisser supposer qu'il s'agit de formes relativement anciennes dans l'histoire de la langue et/ou qu'il s'agit de formes plus conservatrices que les deux autres.

### 12.3.2. Un héritage génétique

Comme nous l'avons vu en (§ 16.4), la plupart des langues atlantiques dispose d'une construction locative pouvant également être utilisée comme construction présentative et/ou progressive. La structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé sont similaires d'une langue atlantique à l'autre, alors qu'elles sont différentes dans les langues de Ségambie appartenant à d'autres familles. Nous pouvons donc supposer que les constructions locatives-présentatives des langues atlantiques modernes ont une origine commune.

La comparaison des langues atlantiques nous a permis de reconstruire la forme suivante en proto-atlantique : \**PRO=DEIC1-CL-DEIC2* (§ 16.4.2). Ainsi, le marqueur est constitué d'une base, comprenant une marque de classe nominale (CL) et une marque déictique (DEIC2). Cette base présente une structure similaire à celle d'un déterminant démonstratif. Le marqueur peut également comprendre une marque déictique (DEIC1), pouvant servir de lien avec le pronom sujet. Cette marque déictique est rare dans les langues atlantiques, mais sa présence dans des langues appartenant à différents groupes de la famille tend à prouver qu'elle existait dans la proto-langue. Enfin, si le sujet est un pronom, il aura généralement la forme d'un pronom fort, pouvant s'amalgamer avec le marqueur présentatif.

Les données du wolof sont parfaitement cohérentes avec cette reconstruction. Comme nous

l'avons vu plus haut, le marqueur du Présentatif du wolof *a ng-* comprend une base *ng-*, présentant une structure morphologique semblable à celle d'un déterminant. En effet, cette base est constituée d'un élément *ng-*, probablement issu du figement d'une ancienne marque de classe (CL), et d'une marque déictique (DEIC2).

Par ailleurs, l'élément *a* du marqueur *a ng-* est probablement issu du figement d'une marque déictique (DEIC1). Plusieurs arguments viennent étayer cette hypothèse. Pour commencer, cet élément *a* est formellement identique à la marque déictique distale du wolof. En outre, le figement d'une marque distale dans le marqueur de présentatif est attesté dans d'autres langues atlantiques, notamment plusieurs langues joola (§ 16.3). Par ailleurs, les variations du paradigme personnel du Présentatif viennent également à l'appui de notre hypothèse. Comme nous l'avons vu plus haut, aux personnes 3SG, 1PL et 3PL, les formes *mi ngi*, *ni ngi* et *ñi ngi* sont également attestées. Dans ces formes, l'élément *a* du marqueur *a ng-* ainsi que la voyelle finale du pronom sont remplacés par une voyelle *-i*; marque formellement identique à la marque déictique proximale. Ces formes étant essentiellement attestées dans les régions les plus anciennement peuplées par les wolofs, nous pouvons supposer qu'il ne s'agit pas d'innovations récentes, mais plutôt de formes conservatrices. Ainsi, ces données tendent à montrer que l'opposition proximale/distale de la marque déictique 1 était productive dans un état antérieur de la langue. Cette hypothèse est confirmée par la description de Boilat (1858 : 81-82) ; cet auteur note que la marque déictique 1 s'accorde avec le déictique 2 à la troisième personne du singulier.

Enfin, comme nous l'avons démontré en (§ 4.2.1), si le sujet est un pronom, il s'agit de la forme contractée d'un pronom fort, amalgamée avec le marqueur présentatif. Ainsi, la structure \*<sub>PRO=DEIC1-CL-DEIC2</sub> que nous avons reconstruite pour le proto-atlantique est compatible avec les données du wolof (308a-c).

- 308)      **PRO=**      **DEIC1**    **-CL**    **-DEIC2**
- a. *Ya=*      *a*      *-ng*    *-i*      *ci*      *néeg*      *=bi.*      (Diouf 2009 : 149)
- PRO2SG=    (DT)      PRST    -PX      PREP:PX    chambre    =CLb:DF.PX
- ‘Tu es dans la chambre.’
- b. *Ñu=*      *Ø*      *-ng*    *-a*      *=fa*      *jóge*      *démb.*    (Dialo 1981a : 21)
- PRO3PL=                      PRST    -DT      =CL.LOC:DF.DT    provenir    hier
- ‘Ils sont partis de là-bas hier.’

c.  $M=$        $i$        $-ng$   $-i$        $=fi.$       (Dialo et al. 1984 : 39)  
PRO3SG=    PX      PRST   -PX      =CL.LOC:DF.PX  
‘Il est ici.’

Pour résumer, la construction Présentatif du wolof semble clairement issue de la construction locative-présentative du proto-atlantique. La proto-forme  $*_{\text{PRO=DEIC1-CL-DEIC2}}$  s'est grammaticalisée en  $\text{PRO}=(a) \text{ ng-DEIC2}$  en wolof contemporain.

### 12.3.3. Hypothèse de grammaticalisation

Le chemin de grammaticalisation à l'origine de la construction Présentatif en wolof est similaire à celui que nous avons décrit pour les langues atlantiques (§ 16.4.2) :

**Démonstratif → Défini → Copule locative → Présentatif (→ Progressif)**

Un ancien déterminant démonstratif (ou défini) s'est d'abord grammaticalisé en copule locative.<sup>178</sup> Puis cette copule s'est grammaticalisée en marqueur présentatif.<sup>179</sup> On note que ce marqueur tend également à être utilisé comme marqueur de progressif (cf. Torrence 2013a).

En se grammaticalisant, le marqueur  $*_{\text{DEIC1-CL-DEIC2}}$  a subi plusieurs transformations formelles. Tout d'abord, la marque de classe s'est figée, et correspond à la marque de classe  $g-$ . Nous ignorons la raison d'un figement dans cette classe. Dans toutes les autres langues atlantiques, soit la marque de classe s'accorde avec le sujet, soit elle s'est figée dans la classe des humains. Or, la classe des humains en wolof est classe  $k-$  ; la classe  $g-$ , quant à elle, regroupe, entre autres, les toponymes et les arbres (Guérin 2011 : 76).

La base  $*_{\text{CL-DEIC2}}$  a ensuite subi un processus morphophonologique comparable à une alternance consonantique :  $g \rightarrow ng$  (§ 0.4.5.1). Nous ignorons la raison de ce processus. En wolof contemporain, l'alternance consonantique initiale est un processus morphophonologique servant essentiellement à construire des déverbaux, et qui n'est plus productif.

La marque déictique 1 s'est figée en marque distale  $a$  à toutes les personnes, sauf 3SG ; ce qui correspond au paradigme présenté par Boilat (1858 : 81-82). À la troisième personne du singulier, la marque déictique 1, qui s'accorde avec le déictique 2, s'est substituée à la voyelle finale du pronom  $mu$ , probablement en raison d'une érosion phonétique. Ce phénomène a entraîné une réanalyse de la

178 Ce type de grammaticalisation est attesté dans plusieurs langues (Heine & Kuteva 2002 : 108-109).

179 Ce phénomène est attesté dans plusieurs langues (Gelderen 2011 : 133).

voyelle *-u* du pronom *mu* (3SG) en marque déictique. Cette réanalyse a été étendue, par analogie, aux autres pronoms finissant par un *-u*, c'est-à-dire *nu* (1PL) et *ñu* (3PL). Par la suite, l'opposition déictique a commencé à disparaître également à ces personnes, ce qui a entraîné un retour à la voyelle originelle du pronom, et à la disparition complète de la marque déictique 1.

Le fait que l'opposition déictique soit restée productive uniquement avec 3SG est cohérent avec sa fonction : situer le sujet dans l'espace ou le temps. Pour les personnes désignant le locuteur (1SG/1PL) ou l'allocutaire (2SG/2PL), cette distinction semble plus accessoire, ce qui pourrait expliquer sa disparition progressive de la langue. Par ailleurs, notre hypothèse permet d'expliquer les résultats statistiques de Church (1981) (Tableau 12.3), notamment les écarts de fréquence entre les formes 3SG d'une part, et 1PL et 3PL d'autre part. Pour ces trois personnes, les formes les plus fréquentes sont celles où la marque déictique 1 est absente ; ce qui correspond à la dernière étape de la grammaticalisation que nous avons présentée au paragraphe précédent. En revanche, on remarque des écarts significatifs pour les autres formes. Concernant 3SG, les cas où la marque déictique s'est substituée à la voyelle du pronom (*mi ngi*) sont fréquents, alors que les cas où la marque déictique figée vient s'ajouter au pronom (*moo ngi*) sont très rares et semblent être des innovations récentes. En revanche, pour 1PL et 3PL, les cas où la marque déictique figée vient s'ajouter au pronom (*noo ngi* ; *ñoo ngi*) sont relativement fréquents ; il s'agit de formes anciennes, attestées par Boilat (1858). Par contre, les cas où la marque déictique s'est substituée à la voyelle du pronom (*ni ngi* ; *ñi ngi*) sont plus rares ; il s'agit de formes plus récentes, construites par analogie avec 3SG.

Enfin, en se grammaticalisant, la construction Présentatif a commencé à assumer une fonction discursive relativement proche de celle de la Focalisation du Sujet : introduire une entité ou une situation nouvelle dans le discours et exprimer une information nouvelle sur cette entité ou situation. Cette évolution sémantique a provoqué une réanalyse de la construction Présentatif par analogie avec la construction Focalisation du Sujet. La marque déictique 1 *a* été réanalysée en marque de focalisation du sujet. Il est également possible que cette analogie ait entraîné une réorganisation du schème de la construction Présentatif, notamment en ce qui concerne la position des pronoms objets. Néanmoins, nous ne disposons pas de suffisamment de données historiques pour pouvoir confirmer ou infirmer cette hypothèse.

#### **12.3.4. Synthèse**

En wolof contemporain, la construction Présentatif peut être analysée comme une construction à extraction analogue à la construction Focalisation du Sujet : le sujet lexical (309a) ou pronominal

(309b) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière.

- 309) a. **S**<sub>FILLER</sub>      =**p**      (**S**)<sub>GAP</sub>      **V**      **O**  
*[Omar]*<sub>Filler</sub>      =*a ngi*      [ $\emptyset$ ]<sub>Gap</sub>      *lekk*      *ceeb*.  
Omar                      =PRST:PX                      manger riz  
‘Voici Omar qui a mangé du riz.’
- b. **s**<sub>FILLER</sub>      =**p**      (**-s**)<sub>GAP</sub>      =**o**      **V**  
*[Ma]*<sub>Filler</sub>      =*a ngi*      [ $\emptyset$ ]<sub>Gap</sub>      =*ko*      *lekk*.  
1SG                      =PRST:PX                      =o3SG      manger  
‘Voici que je l'ai mangé.’

Cette construction peut donc être analysée comme une instanciation de la construction Focalisation du Sujet, qui est elle-même une instanciation de la construction Focus, elle-même instanciation de la construction Extraction. Le sujet (lexical ou pronominal) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière (309a-b). Le marqueur prédicatif *a ng-* semble pouvoir s'analyser comme le marqueur de Focalisation du Sujet *a*, auquel s'ajoute une marque *ng-*.

Cependant, si cette analyse semble valide en synchronie, elle ne permet pas de rendre compte de plusieurs idiosyncrasies de la construction Présentatif, notamment les variations formelles attestées aux personnes 3SG, 1PL et 3PL, ou l'incompatibilité avec le suffixe de négation *-ul*. Afin d'expliquer ces idiosyncrasies, nous posons l'hypothèse diachronique suivante : la construction Présentatif du wolof contemporain est issue de la grammaticalisation d'une construction locative du proto-atlantique, mettant en jeu un démonstratif de forme \*<sub>DEIC1-CL-DEIC2</sub>. La forme de cet élément s'est figée et, par analogie avec la construction Focalisation du Sujet, le marqueur déictique 1 a été réanalysé en marqueur de focalisation du sujet. Comme nous l'avons vu en (§ 12.3.3), cette hypothèse permet de rendre compte des variations formelles attestées dans le paradigme. De plus, elle permet d'expliquer l'incompatibilité avec le suffixe de négation. En effet, il semblerait que dans les langues atlantiques modernes disposant d'une construction locative-présentative analogue, cette construction ne soit pas compatible avec le marquage « standard » de la négation, mais présente plutôt une forme négative spécifique. C'est notamment le cas en noon (Soukka 2000 : 229) ou en joola banjal (Bassène 2006 : 133). Ainsi, cette incompatibilité semble être une propriété de la proto-forme.

Le wolof contemporain dispose donc de deux constructions focalisant l'argument sujet : Focalisation du Sujet et Présentatif. La construction Focalisation du Sujet permet d'exprimer un focus assertif ou contrastif du sujet, alors que la construction Présentatif permet d'exprimer un focus présentationnel du sujet. Ces deux constructions présentent une structure formellement identique :  $S=s=p=o \ V O$ . Elles se distinguent concernant trois points :

- Forme du marqueur prédicatif : *a* pour la Focalisation du Sujet et *a ng-* pour le Présentatif.
- Paradigme personnel : régulier pour la Focalisation du Sujet, variations avec 3SG, 1PL et 3PL pour le Présentatif.
- Forme négative : Négation Affixale pour la Focalisation du Sujet, Négation à Verbe Auxiliaire pour le Présentatif.

## 12.4. La Construction Focalisation du Complément

La construction Focalisation du Complément ne pose aucun problème particulier dans le cadre de notre analyse. Nous pouvons l'analyser comme une construction à extraction, dans laquelle l'objet (310a-b) ou un satellite du verbe (311a-b) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière.

310) a.  $\mathbf{O}_{\text{FILLER}} =\mathbf{p} \quad \mathbf{S} \quad \mathbf{V} \quad (\mathbf{O})_{\text{GAP}}$   
*[Ceeb]<sub>Filler</sub> =la Omar lekk.*  
 riz =FOCC Omar manger  
 'C'est du riz qu'Omar a mangé.'

b.  $\mathbf{o}_{\text{FILLER}} =\mathbf{p} \quad \mathbf{-s} \quad (\mathbf{o})_{\text{GAP}} \quad \mathbf{V}$   
*[Moom]<sub>Filler</sub> =la -a lekk.*  
 PRO3SG =FOCC -s1SG manger  
 'C'est ça que j'ai mangé.'

311) a.  $\mathbf{X}_{\text{FILLER}} =\mathbf{p} \quad \mathbf{S} \quad \mathbf{V} \quad \mathbf{O} \quad (\mathbf{X})_{\text{GAP}}$   
*[Démb]<sub>Filler</sub> =la Omar lekk ceeb.*  
 hier =FOCC Omar manger riz  
 'C'est hier qu'Omar a mangé du riz.'



b.	<b>x</b> <sub>FILLER</sub>	= <b>p</b>	- <b>s</b>	= <b>o</b>	( <b>x</b> ) <sub>GAP</sub>	<b>V</b>
	[ <i>Fii</i> ] <sub>Filler</sub>	= <i>la</i>	- <i>a</i>	= <i>ko</i>		<i>lekk.</i>
	CL.LOC:DEM.PX	=FOCC	-s1SG	=o3SG		manger
	‘C'est ici que j'en ai mangé.’					

Il s'agit donc d'une instanciation de la construction Focus, qui est elle-même une instanciation de la construction Extraction. L'objet ou le satellite est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière ; et le marqueur prédicatif est *la* (310-311).

Le fait de considérer la construction Focalisation du Complément comme une construction à extraction semble compatible avec l'analyse proposée par Kihm (1999) et Torrence (2013b). Selon ces auteurs, la construction Focalisation du Complément est une clivée articulée autour d'un verbe copule *a*, auquel est préfixé un pronom explétif *l-* issu de la classe nominale des choses.<sup>180</sup> Ainsi, le marqueur *la* du wolof aurait une fonction et une structure similaires à la locution *c'est* du français (cf. traductions de 310-311). Les données du dialecte lébou nous permettent de poser une hypothèse similaire. Dans ce dialecte, Diouf (2016) identifie une copule verbale (*l*)*a*, pouvant également être utilisée comme auxiliaire d'imperfectif. Nous pouvons donc supposer que le MP *la* est issu de la copule homonyme. Le *l-* de ce marqueur ne semble donc pas être la trace d'un pronom explétif, mais est simplement la consonne initiale de la copule. Néanmoins, une étude plus approfondie des données du dialecte lébou est nécessaire pour vérifier cette hypothèse.

Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), ces hypothèses sont contestables dans le cadre d'une étude synchronique du wolof. Néanmoins, elles fournissent une piste intéressante concernant l'origine de la construction Focalisation du Complément. De plus, elles permettent de rendre compte des emplois non verbaux de cette constructions (§ 2.5.2).

## 12.5. La Construction Relatif

Comme nous l'avons signalé en (§ 12.1), il existe deux types de constructions à extraction en wolof : les constructions focalisantes et les constructions relatives. Comme la construction Focus, la construction Relatif est une instanciation de la construction Extraction, dont elle hérite des principales caractéristiques : structure impliquant une dépendance filler-gap, et schème *FILLER p-s=o SVO*.

<sup>180</sup> cf. (§ 4.1) pour une présentation des classes nominales.

Ainsi, la construction Relatif présente une structure formellement analogue à celle de la construction Focus. La relativisation du sujet présente une structure similaire à la Focalisation du Sujet. Nous pouvons l'analyser comme une construction à extraction, dans laquelle le sujet (312a-b) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière.

312) a. **S**<sub>FILLER</sub>      **p**      **(S)**<sub>GAP</sub>      **V**      **O**  
*[xale]*<sub>Filler</sub>      *bu*      *[Ø]*<sub>Gap</sub>      *lekk*      *ceeb*  
 enfant      CLb':REL      manger riz  
 'un enfant qui a mangé du riz'

b. **s**<sub>FILLER</sub>      **p**      **(S)**<sub>GAP</sub>      =**o**      **V**  
*[xale]*<sub>Filler</sub>      *bu*      *[Ø]*<sub>Gap</sub>      =*ko*      *lekk*  
 enfant      CLb':REL      =o3SG      manger  
 'un enfant qui l'a mangé'

De même, la relativisation du complément présente une structure similaire à la Focalisation du Complément. Nous pouvons l'analyser comme une construction à extraction, dans laquelle l'objet du verbe (313a-b) est extrait de la structure canonique et laisse un trou syntaxique dans cette dernière.

313) a. **O**<sub>FILLER</sub>      **p**      **S**      **V**      **(O)**<sub>GAP</sub>  
*[ceeb]*<sub>Filler</sub>      *bu*      *Omar*      *lekk*  
 riz      CLb':REL      Omar      manger  
 'du riz qu'Omar a mangé'

b. **O**<sub>FILLER</sub>      **p**      =**s**      **V**      **(O)**<sub>GAP</sub>  
*[ceeb]*<sub>Filler</sub>      *bu*      =*ma*      *lekk*  
 riz      CLb':REL      =s1SG      manger  
 'du riz que j'ai mangé'

Néanmoins, la construction Relatif présente plusieurs caractéristiques qui la distinguent nettement de la construction Focus. Contrairement aux constructions focalisantes, l'instanciation de la construction Relatif ne constitue pas une phrase indépendante, mais une proposition subordonnée (312-313). Par ailleurs, si la construction Relatif présente un schème *FILLER p-S=O S V O*, la position

« p » n'est pas occupée par un MP, mais par un relativiseur (312-313) (§ 2.4.4). De plus, dans la construction Relatif, la position « p » peut ne pas être remplie. En effet, le relativiseur disparaît si l'antécédent de la proposition relative est déterminé par un article défini (314a) ou un déterminant démonstratif (314b) (Sall 2005 : 160-165).

314) a. *Nit* =*ki* [ $\emptyset$  *ñëw tey*] *dafa* *gumba.* (Sall 2005 : 161)  
 personne =CLK:DF.PX venir aujourd'hui FOCV.S3SG être\_aveugle  
 'La personne qui est venue aujourd'hui est aveugle.'

b. *Jamono* =*jooja* [ $\emptyset$  *mu=y wax*] (Sall 2005 : 158)  
 époque =CLj:DEM.ANAPH.DT s3SG=IPF parler  
*neexoon* =*na.*  
 être\_agréable:PAS =PRF.S3SG  
 'Cette époque là, dont il parle, était très agréable.'

Par ailleurs, on note que les cas où la position filler est occupée par un pronom sont relativement rares. Ils semblent limités aux relatives explicatives (315a-b) (Sall 2005 : 187).<sup>181</sup>

315) a. *Abdu,* *moom mi* *muus,* *ñëw =na.* (Sall 2005 : 187)  
 Abdou PRO3SG CLm:REL.PX être\_rusé venir =PRF.S3SG  
 'Abdou, lui qui est intelligent, est venu.'

b. *moom mi* *bëggoon=a* *dem* (Diouf 2003 : 13)  
 PRO3SG CLm:REL.PX vouloir:PAS=DV partir  
 'lui qui voulait partir'

Enfin, la construction Relatif est la seule construction à extraction dans laquelle le filler peut être omis. Dans les relatives sans antécédent (316a) et les interrogatives partielles (316b), la position filler est vide. Cette omission est rendue possible par le sens véhiculé par la marque de classe du relativiseur. Comme nous l'avons vu en (§ 4.1), certaines marques réfèrent spécifiquement à une chose (*l-*), un individu humain (*k-*), un lieu (*f-*) ou une manière (*n-*). Avec ce type de marque, l'expression du nom de domaine devient redondante, et donc inutile.<sup>182</sup>

181 Ce phénomène n'est pas propre au wolof. Il est attesté dans plusieurs autres langues, notamment en français.

182 La présence de ce nom est facultative avec les classes *l-* et *k-*, mais elle est impossible avec les classes *f-* et *n-*. En effet, en wolof contemporain, ces classes sont purement fonctionnelles. Elles ne peuvent pas être analysées comme des classes nominales, dans le sens où aucun nom n'appartient à ces classes. Il s'agit vraisemblablement d'anciennes classes nominales qui se sont grammaticalisées en marqueurs locatif et de manière.

316) a.  $[\emptyset]_{Filler}$  *lu* =*ma* =*ko* *wax*  $[\emptyset]_{Gap}$  (Diouf 2003 : 527)  
 CL.CH:REL =s1SG =o3SG *dire*  
 ‘ce que je lui dis’

b.  $[\emptyset]_{Filler}$  *Lu* =*mu* =*la* *dig*  $[\emptyset]_{Gap}$  ? (Diouf 2003 : 104)  
 CL.CH:REL =s3SG =o2SG *promettre*  
 ‘Qu'est-ce qu'il t'a promis ?’

## 12.6. Les Constructions Temporelle et Hypothétique

Comme nous l'avons vu en (§ 2.4.5), les subordonnées temporelles et hypothétiques sont formellement semblables aux relatives sans antécédent. En effet, il s'agit de propositions dépendantes introduites par une conjonction morphologiquement identique aux relativiseurs, et elles présentent un schème *p-s=0 SVO*. Plusieurs éléments tendent à montrer que ces subordonnées sont issues de la grammaticalisation de propositions relatives.

Cependant, elles présentent plusieurs particularités qui les distinguent du Relatif : présence d'un suffixe verbal d'antériorité *-ee*, valeur d'irrealis donnée au suffixe *-oon*, valeur spécifique des marques de classe *b-* et *s-*, et absence du pronom personnel de troisième personne avec les conjonctions non référentielles.

Dans le cadre de notre analyse, nous proposons d'identifier deux constructions : Subordonnée Temporelle (317a-b) et Subordonnée Hypothétique (318a-b). Ces constructions se distinguent l'une de l'autre essentiellement en ce qui concerne la forme et les possibilités de variation de la conjonction (§ 2.4.5).

317) a. **(X)<sub>FILLER</sub>**    **p**        **S**        **V**        **O**        **(X)<sub>GAP</sub>**  
*[bés]<sub>Filler</sub>*    *bi*        *Omar*    *lekk-ee*    *ceeb*     $[\emptyset]_{Gap}$   
 jour            TEMP        Omar    manger-ANT    riz  
 ‘quand (le jour où) Omar a mangé du riz’

b. (X<sub>FILLER</sub>)    p        =s        =o        V                    (X)<sub>GAP</sub>  
*[bés]*<sub>Filler</sub>    *bi*        =*ma*        =*ko*        *lekk-ee*        [Ø]<sub>Gap</sub>  
 jour            TEMP        =s1SG    =o3SG    manger-ANT  
 ‘quand (le jour où) je l'ai mangé’

318) a. (X<sub>FILLER</sub>)    p        S        V                    O        (X)<sub>GAP</sub>  
*[saa]*<sub>Filler</sub>    *su*        *Omar*    *lekk-ee*        *ceeb*        [Ø]<sub>Gap</sub>  
 moment        HYP        Omar    manger-ANT    riz  
 ‘si (chaque fois que) Omar a mangé du riz’

b. (X<sub>FILLER</sub>)    p        =s        =o        V                    (X)<sub>GAP</sub>  
*[saa]*<sub>Filler</sub>    *su*        =*ma*        =*ko*        *lekk-ee*        [Ø]<sub>Gap</sub>  
 moment        HYP        =s1SG    =o3SG    manger-ANT  
 ‘si (chaque fois que) je l'ai mangé’

Ces deux constructions peuvent être analysées comme des instanciations de la construction Relatif, dont le nom de domaine est un satellite du verbe.

## 12.7. Synthèse

On peut identifier en wolof une construction Extraction. Du point de vue du sens, cette construction se caractérise par le fait de sélectionner et d'isoler un élément de la phrase, en lui conférant une position informationnelle forte (*foreground*) (Croft 2001 : 153 ; Neveu 2011 : 156). Du point de vue formel, cette construction se caractérise par plusieurs traits :

- Structure impliquant une dépendance filler-gap ; c'est-à-dire une structure dans laquelle un élément « extrait » (le *filler*) est suivi par une construction phrastique présentant un trou syntaxique (*gap*) correspondant à ce filler (cf. Ginzburg & Sag 2000 : 174).
- Schème *FILLER =p-s=o SVO*. La position respective de l'objet pronominal (o) et du sujet lexical (S) est notamment caractéristique de la construction Extraction.
- Négation exprimée par le suffixe de négation *-ul*. La Négation Affixale (§ 3.1.1.2) est compatible uniquement avec la construction Extraction, et la construction Focalisation du Verbe.

On peut identifier deux types de construction Extraction en wolof : la construction Focus et la construction Relatif. Ces deux constructions se distinguent en premier lieu par leur sens. La construction Focus exprime un contraste entre l'élément mis en filler (le focus) et un ou plusieurs autres éléments susceptibles d'occuper la même place. La construction Relatif exprime une propriété permettant de restreindre l'ensemble des référents potentiels de l'élément mis en filler (le nom de domaine), ou d'ajouter un commentaire à propos du référent auquel renvoie cet élément (Creissels 2006b : 207). En outre, ces deux constructions se distinguent par certaines caractéristiques formelles :

*Tableau 12.4 - Caractéristiques formelles des constructions Focus et Relatif*

<b>Construction Focus</b>	<b>Construction Relatif</b>
Instanciation correspond à une phrase indépendante	Instanciation correspond à une proposition subordonnée
Position « p » occupée par un marqueur prédicatif	Position « p » occupée par un relativiseur de type joncteur
Position « p » est toujours pleine	Position « p » peut être vide (relativiseur disparaît si le nom de domaine est déterminé par un déterminant défini)
Filler toujours présent	Filler peut être absent (relatives sans antécédent et interrogatives partielles)

On peut également distinguer plusieurs types de constructions en fonction de l'élément extrait : sujet, objet ou satellite. Dans le cas de la construction Relatif, cette distinction n'aura aucun impact sur la forme du relativiseur. En revanche, dans le cas de la construction Focus, cette distinction aura un impact sur la forme du MP. On peut ainsi distinguer deux constructions focalisantes : la construction Focalisation du Sujet (MP *a*) lorsque l'élément extrait est le sujet, et la construction Focalisation du Complément (MP *la*), lorsque l'élément extrait est un objet ou satellite.

Enfin, on peut identifier plusieurs constructions plus spécifiques. La construction Présentatif peut, en synchronie, être analysée comme un cas particulier de la construction Focalisation du Sujet, dont elle hérite la plupart des traits. De même, les constructions Subordonnée Temporelle et Subordonnée Hypothétique peuvent être analysées comme des cas particuliers de la construction Relatif, dont elles héritent la plupart des traits.

Le lien entre constructions focalisantes et constructions relatives, via le processus d'extraction, n'est pas limité au wolof. Schachter (1973) a montré que, dans un grand nombre de langues, ces deux types de construction présentent des similitudes formelles. C'est notamment le cas en anglais

(germanique, indo-européen), en akan (Niger-Congo), en haoussa (tchadique, afro-asiatique) ou en ilongo (malayo-polynésien). C'est également le cas en peul, où les mêmes marques de flexion verbale sont utilisées dans les constructions focalisantes et relatives (Gottschligg 2006 : 155).

Dans la Figure (12.1), les constructions sont représentées sous la forme d'une liste de traits caractéristiques pertinents. Il ne s'agit pas de formalisation, mais plutôt de représentation synthétique. Dans ce schéma, les flèches pleines sont des liens d'héritage. Les flèches en pointillés sont des liens diachroniques, et les boîtes en pointillés sont d'anciennes constructions. Le lien diachronique n'est pas un lien d'héritage au sens strict. Il indique juste que certaines caractéristiques de la construction fille sont historiquement héritées de la construction mère. Nous avons représenté le gap par un gris clair dans le schéma de la construction. Pour des raisons de lisibilité, nous n'avons pas représenté la liste complète des traits pour chaque construction. Une absence de trait explicite signifie héritage du trait de la construction mère.

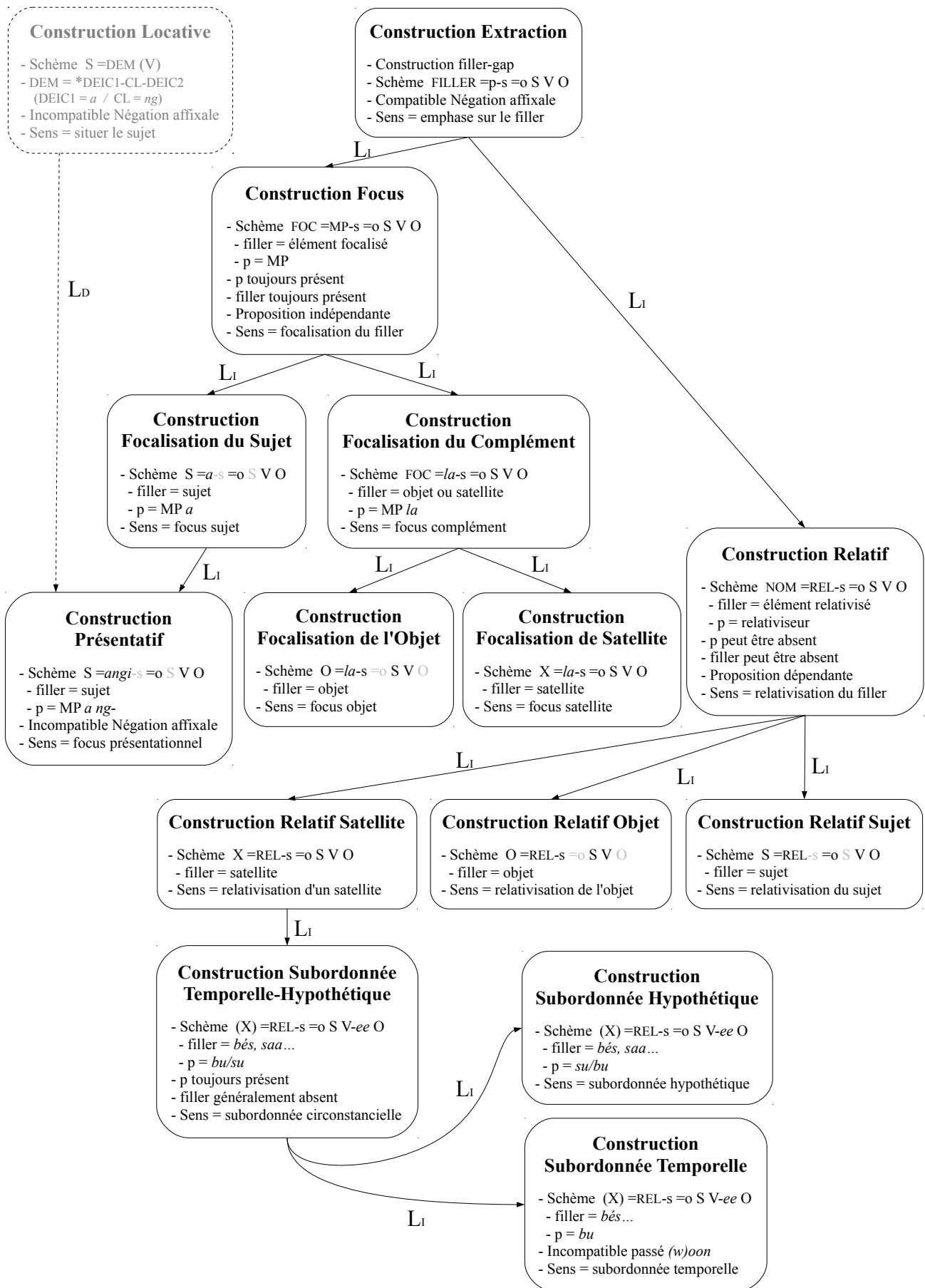


Figure 12.1 - Réseau des constructions à extraction





# CHAPITRE 13 - LA POLYGRAMMATICALISATION DE ‘NA’

Les constructions Parfait, Futur et Optatif, diffèrent du point de vue sémantique et morphosyntaxique (Ch. 2). Néanmoins, on constate que leurs MP respectifs sont similaires : *na* (parfait), *dina* (futur) et *na* (optatif). Selon nous, cette similitude n'est pas une coïncidence, mais peut être expliquée en ayant recours à la diachronie. Nous posons l'hypothèse d'une polygrammaticalisation, c'est-à-dire que ces trois constructions résultent de la grammaticalisation d'une seule et même construction (Hopper & Traugott 2003 : 114-115).

## 13.1. Problèmes dans l'analyse du marqueur prédicatif ‘na’

Depuis les premières grammaires jusqu'aux travaux les plus récents, le système de prédication verbale a connu plusieurs analyses, plus ou moins proches les unes des autres. Parmi les différences que l'on peut relever, l'une des plus importantes concerne l'analyse du marqueur du Parfait *na*. En effet, il n'existe pas de consensus concernant cet élément, que ce soit sur le plan morphosyntaxique ou sémantique.

Concernant le statut morphosyntaxique de *na*, on trouve plusieurs types d'analyse dans la littérature. La première consiste à traiter *na* comme un pronom personnel (Dard 1826 : 38 ; Roger 1829 : 47 ; Kobès 1869 : 90 ; Njie 1982 : 101-102). La seconde analyse traite *na* comme un mot ou un morphème dont le statut est plus ou moins explicité par l'auteur : morphème (Sauvageot 1965 : 100), marque (Dialo 1981a ; Church 1981) ou particule (Dunigan 1994 : 12). Seuls trois auteurs fournissent une analyse relativement explicite de *na* : Boilat (1858 : 86) considère qu'il s'agit d'un verbe *a* (être) précédé d'un *n* épenthétique ; Robert (1991 : 21-23) le rapproche des « Indices Personne Aspect-temps Mode (IPAM) » de la linguistique tchadique ; et Diouf (2009 : 147-151) considère qu'il appartient à une catégorie lexicale spécifique, les modalisateurs.

Concernant le statut sémantique de *na*, l'écart entre les analyses est parfois très important et met en lumière la difficulté de situer ce morphème et la construction qui lui est liée au sein du système de prédication verbale. Dard (1826 : 38-41) et Boilat (1858 : 77-165) analysent implicitement ce morphème comme un marqueur du mode indicatif. Kobès (1869 : 112) considère également qu'il marque un mode, mais un mode relativement neutre qui « expose ou énonce purement et

simplement le fait attributif dans ses rapports avec le temps et les personnes », qu'il nomme énonciatif ; cette analyse sera reprise par Dialo (1981a) et Church (1981). Pour Roger (1829 : 67), cette construction doit être analysée comme un présent indéfini. Sauvageot (1965 : 100-101) propose quant à lui une analyse aspectuelle, puisqu'il considère cette construction comme un aspect accompli ; cette analyse sera reprise par Njie (1982 : 140). Robert (1991 : 35-68) insiste également sur la valeur aspectuelle de la construction, mais son analyse détaillée l'amène à l'analyser comme un parfait.<sup>183</sup> Diouf (2009 : 150) met en avant le caractère accompli de la construction, mais l'analyse plutôt comme une focalisation du verbe. Dunigan (1994 : 12-17) analyse *na* comme la marque de la polarité affirmative ou de la modalité épistémique. Enfin, Zribi-Hertz & Diagne (1999) analysent ce morphème comme la marque de finitude du verbe. Ainsi, pour résumer, le morphème *na* a fait l'objet d'analyses extrêmement variées et parfois contradictoires puisqu'il a été considéré comme une marque de mode (indicatif ou énonciatif), de temps (présent), d'aspect (accompli ou parfait), de structure informationnelle (focalisation du verbe), de polarité (affirmative) ou de finitude.

L'objectif de ce chapitre est de fournir une analyse unifiée et cohérente qui permette également de justifier les choix des auteurs qui ont abordé cette question. En effet, si la majeure partie des analyses antérieures ne peuvent être reprises intégralement, les choix des auteurs reposent souvent sur des éléments importants qui ne sauraient être occultés.

## 13.2. De la Focalisation du Verbe au Parfait

La construction Parfait présente plusieurs caractéristiques qui la distinguent des autres constructions prédicatives ; la principale étant l'alignement syntaxique des éléments. En effet, à la différence de tous les autres MP, *na* se place immédiatement après le verbe (§ 5.1.5). Par ailleurs, le Parfait est l'une des seules constructions à ne pas pouvoir former de prédicat non verbal (§ 2.1.1). Enfin, on remarque qu'avec l'auxiliaire d'Imperfectif, la construction Parfait exprime un futur. Or, cette lecture est problématique : le sens de la construction Futur n'est absolument pas compositionnel en synchronie (un parfait imperfectif n'a a priori pas un sens de futur), et nous ne connaissons aucune langue dans laquelle un parfait imperfectif s'est grammaticalisé en futur (Heine & Kuteva 2002).

Afin d'expliquer ces phénomènes, nous proposons l'analyse suivante : la construction Parfait en

---

183 C'est l'analyse que nous avons retenue dans ce travail (§ 2.1.1).

wolof contemporain servait à noter une focalisation du verbe dans un état antérieur de la langue<sup>184</sup>. Plusieurs arguments viennent soutenir cette hypothèse :

- La forme du marqueur *na* est analogue à celle des marqueurs des constructions focalisantes.
- Le paradigme personnel du Parfait est identique à celui des constructions focalisantes.
- Le schème de prédication du Parfait peut être rapproché du schème des constructions focalisantes, avec le verbe dans une position comparable à la position focus.
- Le changement sémantique entre l'ancienne construction et l'actuel Parfait est cohérent avec l'hypothèse d'un processus de généralisation sémantique.
- L'hypothèse d'une telle origine permet d'expliquer plusieurs caractéristiques du Futur.

Avant de présenter nos arguments, nous souhaitons insister sur le fait que notre hypothèse n'est qu'une hypothèse permettant d'expliquer plusieurs phénomènes observables en synchronie. Il est impossible de déterminer avec certitude que la construction Parfait exprimait une focalisation du verbe dans un état antérieur de la langue, et cela pour deux raisons. La première raison est que, le wolof étant une langue à tradition orale, nous ne disposons que de très peu de textes anciens dans cette langue. Les textes les plus anciens remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle et sont principalement l'œuvre de missionnaires ou autres membres de l'administration coloniale, comme par exemple les grammaires de Dard (1826) et Boilat (1858). Cependant, la culture arabo-musulmane est entrée en contact avec les peuples d'Afrique de l'Ouest à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, et la transcription en alphabet arabe des langues locales comme le wolof est probablement ancienne (Cissé, Ma. 2006). Malheureusement, l'accès à ces textes potentiels et leur déchiffrement n'est pas encore d'actualité.

La seconde raison est que la linguistique historique ne peut malheureusement pas nous être d'une grande aide. En effet, le wolof dispose d'une parenté relativement bien établie avec d'autres langues comme le peul ou le sérère (§ 0.4.3). Cependant, la distance génétique entre ces langues est significativement supérieure à celle que l'on observe, par exemple, entre des langues indo-européennes (Pozdniakov 2007). Ainsi, en l'absence de tradition écrite, cela implique que plusieurs milliers d'années d'évolution de la langue wolof sont inaccessibles.

Néanmoins, l'évolution d'une construction syntaxique laisse des traces dans la langue moderne, notamment dans la morphologie, la syntaxe et la sémantique. La mise en lumière de l'ensemble de ces traces constitue une argumentation relativement solide pour confirmer l'évolution de la

---

184 Cette hypothèse rejoint l'analyse de Diouf (2009 : 150), qui traite cette construction comme une focalisation du verbe en synchronie.

construction verbale en question.

### 13.2.1. Analogie des formes des marqueurs prédicatifs

Notre premier argument concerne l'analogie formelle des MP de la Focalisation du Sujet (*a*), de la Focalisation du Complément (*la*) et du Parfait (*na*). En effet, ces trois MP ont pour forme [(C)a]. Cette forme contraste avec celles des autres MP : *a ngi* (Présentatif), *dafa* (Focalisation du Verbe), *dina* (Futur), *du* (Futur Négatif) et *bul* (Prohibitif). Notons que le marqueur de l'Optatif est également *na*, alors qu'il semble a priori n'avoir aucun lien sémantique avec les constructions focalisantes. Néanmoins, ce marqueur a la même origine que celui du Parfait (§ 13.4).

Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.6), Kihm (1999) et Torrence (2013b) ont proposé une analyse permettant de regrouper les marqueurs *a* (Focalisation du Sujet) et *la* (Focalisation du Complément). Selon ces auteurs, les constructions focalisantes mettent en jeu un verbe copule *a*. Dans le cas où l'élément focalisé n'est pas le sujet, le *l-* préfixé à la copule est analysé comme un pronom explétif issu de la classe nominale des choses.<sup>185</sup> Comme nous l'avons vu en (§ 12.4), les données du dialecte lébou nous permettent de poser une hypothèse similaire. Dans ce dialecte, Diouf (2016) identifie une copule verbale (*l*)*a*, pouvant également être utilisée comme auxiliaire d'imperfectif. Nous pouvons donc supposer que les MP *a* et *la* sont deux allomorphes de la copule (*l*)*a*. En admettant que l'une ou l'autre de ces analyses soit exacte, on pourrait rapprocher le MP *na* des copules *a* et *la*.

Cette analogie formelle des MP ne constitue pas un argument suffisant pour nous permettre de rapprocher la construction Parfait des constructions focalisantes. Cette similitude pourrait être due à une évolution par analogie, ou simplement être une coïncidence. Néanmoins, en appui des autres arguments que nous allons présenter, cette analogie semble confirmer notre hypothèse.

### 13.2.2. Identité des paradigmes

Notre second argument concerne l'identité des paradigmes personnels. Le paradigme des affixes sujets liés au MP de la Focalisation du Complément (*la*), et le paradigme des affixes sujets liés au MP du Parfait (*na*) sont identiques (Tableau 13.1), alors qu'ils diffèrent pour tous les autres MP. De plus, l'absence de MP à la deuxième personne du singulier et du pluriel est également une caractéristique partagée uniquement par ces deux constructions (§ 4.2.2).

<sup>185</sup> cf. (§ 4.1) pour une présentation des classes nominales.

Tableau 13.1 - Affixes sujets liés aux marqueurs prédicatifs *la* et *na*

		FOCC		PRF	
		MP	SUJ	MP	SUJ
SG	1	<i>la</i>	<i>-a</i>	<i>na</i>	<i>-a</i>
	2	∅	<i>-nga</i>	∅	<i>-nga</i>
	3	<i>la</i>	∅	<i>na</i>	∅
PL	1	<i>la</i>	<i>-nu</i>	<i>na</i>	<i>-nu</i>
	2	∅	<i>-ngeen</i>	∅	<i>-ngeen</i>
	3	<i>la</i>	<i>-ñu</i>	<i>na</i>	<i>-ñu</i>

Nous pourrions donc considérer que ce paradigme est typique des constructions focalisantes. Cependant, le paradigme personnel de la Focalisation du Sujet est différent (Tableau 13.2).

Tableau 13.2 - Paradigme personnel de la Focalisation du Sujet

		FOCS	
		SUJ	MP
SG	1	<i>ma-</i>	<i>a</i>
	2	<i>ya-</i>	<i>a</i>
	3	<i>mu-</i>	<i>a</i>
PL	1	<i>nu-</i>	<i>a</i>
	2	<i>yeen-</i>	<i>a</i>
	3	<i>ñu-</i>	<i>a</i>

Cette différence est facilement explicable par la fonction même de la Focalisation du Sujet. En effet, cette construction ayant pour fonction de mettre en emphase le sujet, il ne peut pas y avoir de lacune dans le paradigme des pronoms sujets. De plus, la position syntaxique du sujet est différente puisque, selon la grammaire de la langue, la position focus se situe en tête de phrase. Dans la construction Focalisation du Sujet, il n'y a pas à proprement parler de « paradigme des affixes sujets », puisque le sujet pronominal, placé en position focus, est nécessairement un pronom fort (§ 4.2.1).

### 13.2.3. Alignement syntaxique

L'alignement syntaxique fournit un argument supplémentaire. Comme nous l'avons vu en (§ 4.4),

dans les constructions focalisantes, l'élément focalisé occupe une position syntaxique unique, située immédiatement avant le MP (319a-b). Or la construction Parfait est la seule construction où le verbe précède le MP, se trouvant ainsi dans une position comparable à la position focus (319c). Ainsi, le schème de prédication du Parfait peut être rapproché du schème des constructions focalisantes, avec le verbe en position focus.

- 319)
- |    |                                 |             |                           |                           |                             |
|----|---------------------------------|-------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
|    | <b>FOC</b>                      | <b>=p</b>   | <b>-s</b>                 | <b>=o</b>                 | <b>V</b>                    |
| a. | <i>[Lii]</i> <sub>Filler</sub>  | = <i>la</i> | - <i>a</i>                | <i>[Ø]</i> <sub>Gap</sub> | <i>lekk.</i>                |
|    | CL.CH;SG;DEM.PX                 | =FOCC       | -s1SG                     |                           | manger                      |
|    | 'C'est ça que j'ai mangé.'      |             |                           |                           |                             |
| b. | <i>[Ma]</i> <sub>Filler</sub>   | = <i>a</i>  | <i>[Ø]</i> <sub>Gap</sub> | = <i>ko</i>               | <i>lekk.</i>                |
|    | PRO1SG                          | =FOCS       |                           | =o3SG                     | manger                      |
|    | 'C'est moi qui l'ai mangé.'     |             |                           |                           |                             |
| c. | <i>[Lekk]</i> <sub>Filler</sub> | = <i>na</i> | - <i>a</i>                | = <i>ko</i>               | <i>[Ø]</i> <sub>Gap</sub> . |
|    | manger                          | =PRF        | -s1SG                     | =o3SG                     |                             |
|    | 'Je l'ai mangé.'                |             |                           |                           |                             |

À notre connaissance, aucune analyse n'a encore été proposée pour expliquer l'incohérence de cet alignement syntaxique par rapport aux autres constructions prédicatives. Notre hypothèse, selon laquelle la construction Parfait servait à noter une focalisation du verbe dans un état antérieur de la langue, est cohérente avec cet alignement. La construction a pu subir une évolution sémantique (perte du trait focus) sans que sa structure morphosyntaxique ne soit altérée (maintien du verbe dans la position focus).

Néanmoins, la position du sujet lexical pose problème avec cette analyse. Si l'on considère que la construction Parfait présente la structure d'une construction focalisante, seul l'élément mis en focus devrait être extrait, tous les autres éléments devraient rester dans leurs positions canoniques. Ainsi, dans la construction Parfait, seul le verbe devrait être extrait, le sujet lexical devrait donc se situer après le MP (320a). Or cette structure est impossible ; le sujet lexical se place nécessairement en tête de proposition (320b).

- 320) a.
- |          |                                 |             |             |                           |            |              |
|----------|---------------------------------|-------------|-------------|---------------------------|------------|--------------|
| <b>V</b> | <b>FILLER</b>                   | <b>=p</b>   | <b>S</b>    | <b>(V)</b>                | <b>GAP</b> | <b>O</b>     |
| *        | <i>[Lekk]</i> <sub>Filler</sub> | = <i>na</i> | <i>Omar</i> | <i>[Ø]</i> <sub>Gap</sub> |            | <i>ceeb.</i> |
|          | manger                          | =PRF        | Omar        |                           |            | riz          |

- b. **S**            **V**            =**p**        **O**  
*Omar*        [*lekk*]<sub>Filler</sub>    =*na*        *ceeb*.  
Omar        manger        =PRF        riz  
‘Omar a mangé du riz.’

Nous pouvons envisager deux solutions pour expliquer ce phénomène. Premièrement, on peut supposer que le sujet et le verbe forment un constituant, et que c'est ce constituant qui est extrait. Cette hypothèse ne fonctionne pas. Rien dans la grammaire du wolof ne nous permet de considérer que le sujet et le verbe forment un constituant. En outre, selon notre hypothèse initiale, le Parfait est issu d'une construction Focalisation du Verbe. Pourquoi le sujet serait-il également mis en focus ?

La seconde solution serait de supposer l'existence d'une contrainte syntaxique concernant la place respective du sujet lexical et du verbe : le sujet lexical doit nécessairement précéder le verbe. Cette hypothèse est parfaitement viable. En effet, si l'on regarde l'ensemble des schèmes de prédication verbale du wolof, on constate que le sujet lexical précède toujours le verbe, quelle que soit la construction (§ 4.4). Selon cette analyse, le sujet lexical n'est pas extrait d'une supposée position canonique. Dans la construction Parfait, il fonctionne plutôt comme un sujet topicalisé, puisqu'il doit nécessairement être repris par un sujet pronominal (321a) (§ 2.1.1 & § 4.2.2).

- 321) a. **S**<sub>TOPIC</sub>                    **V**<sub>FILLER</sub>            =**p-s**            (**V**)<sub>GAP</sub>        **O**  
[*Xale* =*yi*]<sub>Topic</sub>        [*lekk*]<sub>Filler</sub>        =*na-ñu*        [ $\emptyset$ ]<sub>Gap</sub>        *ceeb*.  
enfant =CLy:DF.PX    manger        =PRF-S3PL                    riz  
‘Les enfants ont mangé du riz.’

- b. **V**<sub>FILLER</sub>            =**p-s**            =**o**            (**V**)<sub>GAP</sub>  
[*Lekk*]<sub>Filler</sub>        =*na-a*            =*ko*            [ $\emptyset$ ]<sub>Gap</sub>.  
manger            =PRF-S1SG        =O3SG  
‘Je l'ai mangé.’

L'alignement syntaxique semble donc constituer un argument supplémentaire en faveur de notre hypothèse, selon laquelle la construction Parfait est issue d'une construction Focalisation du Verbe. En effet, le schème du Parfait peut être rapproché de celui des constructions focalisantes. Nous pouvons donc supposer que, dans un état antérieur de la langue, le verbe aurait été extrait de sa position canonique pour être placé en position focus. Le sujet lexical n'occupe pas la même position



que dans le schème de la construction Focus en raison d'une contrainte syntaxique selon laquelle le sujet lexical doit nécessairement précéder le verbe.

### 13.2.4. Un processus de généralisation sémantique

Notre dernier argument est d'ordre sémantique. Nous posons l'hypothèse selon laquelle le changement sémantique entre l'ancienne construction et l'actuel Parfait est dû à un processus de généralisation sémantique (ou *bleaching*), c'est-à-dire à la perte d'un trait sémantique (Bybee et al. 1994 : 6 ; Hopper & Traugott 2003 : 94-98). Selon Bybee (2007 : 339), l'habitude constitue le mécanisme sous-jacent à ce type d'évolution. Cela signifie que plus la fréquence d'une construction est élevée, plus son sens deviendra général (via la perte de traits sémantiques spécifiques). Ce type d'évolution, largement attesté dans les langues du monde, a notamment été observé dans le cas de morphèmes emphatiques perdant leur valeur emphatique (Bybee et al. 1994 : 293). Selon Heine (2003 : 578-579) la généralisation constitue la première étape du processus de grammaticalisation :

- 1) Généralisation : perte de traits sémantiques.
- 2) Extension : utilisation dans de nouveaux contextes pragmatiques.
- 3) Décatégorialisation : perte de traits morphosyntaxiques pouvant entraîner une perte de statut lexical (cliticisation, affixation).
- 4) Érosion : perte d'éléments phonétiques.<sup>186</sup>

En wolof, le Parfait constitue la construction prédicative privilégiée par les locuteurs (Nouguier-Voisin 2002 : 38). En effet, si l'on consulte l'étude statistique élaborée par Diop et al. (1971), on constate que le marqueur prédicatif *na* est sensiblement plus fréquent que les autres.<sup>187</sup>

Comme nous l'avons vu en (§ 13.1), la majeure partie des auteurs ont de fait considéré le Parfait comme étant une construction relativement neutre d'un point de vue sémantique. En effet, les auteurs ayant adopté une analyse modale de cette construction tendent à « considérer *na* comme indiquant le fait pur et simple de l'action ou de l'état » (Church 1981). D'autres auteurs ont analysé *na* comme une marque de présent, d'accompli ou de polarité affirmative. Or il s'agit respectivement du temps, de l'aspect et de la polarité non marqués en wolof ; toutes les constructions prédicatives

---

<sup>186</sup> Il est possible que le processus s'arrête à l'étape 2 (Heine 2003 : 579).

<sup>187</sup> Il convient cependant de rester prudent avec ces données, car la nature du corpus n'est pas précisée, et le *na* du parfait et le *na* de l'optatif ne sont pas clairement différenciés. Nous n'avons pas tenu compte des données du subjonctif-consécutif afin de ne pas fausser les résultats, car il s'agit d'une construction essentiellement attestée dans des subordonnées (§ 2.4.2).

portent ces traits par défaut. De plus, comme nous l'avons vu en (§ 5.1.5), les caractéristiques morphosyntaxiques de *na* tendent à prouver qu'il s'agit d'un clitique en cours de morphologisation.

Ainsi, toutes ces caractéristiques sont cohérentes avec notre hypothèse. La construction Focalisation du Verbe a une fréquence d'usage de plus en plus élevée. Ce mécanisme d'habituation entraîne une perte progressive de sa valeur emphatique, engendrant ainsi une construction relativement neutre d'un point de vue sémantique. Enfin, le marqueur prédicatif tend à se cliticiser.

### 13.3. La Construction Futur

Tous les auteurs considèrent que le marqueur prédicatif du Futur *dina* est formé du verbe auxiliaire de l'Imperfectif *di* et du marqueur prédicatif *na* (322a). Sauvageot (1965 : 105-106) et Diouf (2009 : 182) présentent également le caractère figé de cette construction, via la possibilité d'ajouter un second morphème d'imperfectif, ce qui les amène à analyser *dina* comme un marqueur prédicatif à part entière (322b).

322) a. *Di =na-a bind téere.* (Kobès 1869 : 175)

être =PRF-S1SG écrire lettre

‘J'écrirai une lettre.’

b. *Dina-a=y tux.* (Sauvageot 1965 : 106)

FUT-S1SG=IPF fumer

‘J'ai l'habitude de fumer.’

Ainsi, la construction Futur serait issue d'un processus de grammaticalisation. Le mécanisme à l'origine de cette construction est une morphologisation, c'est-à-dire la réanalyse d'une séquence syntaxique en un mot (Hopper & Traugott 2003 : 140-159) : *di* + *na* → *dina*. Néanmoins, cette analyse est problématique d'un point de vue sémantique. En effet, si l'on considère le sens de ces morphèmes en wolof moderne, cela revient à dire que la grammaticalisation du parfait imperfectif correspond au Futur : *di* (IPF) + *na* (PRF) → *dina* (FUT). Ce type d'évolution semble n'être attesté dans aucune langue (Heine & Kuteva 2002), et semble incohérent et injustifiable. Une façon d'expliquer cette incohérence serait de considérer que c'est le *di* en tant que copule qui se grammaticalise ; ce type d'évolution étant attesté en russe et en mongole (Heine & Kuteva 2002 : 96-97). Cependant, cette hypothèse ne permet pas d'expliquer la présence du marqueur prédicatif *na* (PRF).

Notre hypothèse est que ce processus de grammaticalisation a eu lieu à une époque où le marqueur prédicatif *na* correspondait encore à une focalisation du verbe. Cette analyse semble plus cohérente d'un point de vue sémantique. En effet, dans ce cas, le marqueur prédicatif *dina* correspond à la focalisation de l'auxiliaire de l'Imperfectif, c'est-à-dire à la mise en emphase du caractère inachevé du procès, ce qui est sémantiquement proche du Futur. Ainsi, il y a d'abord eu une instanciation de l'ancienne construction Focalisation du Verbe avec l'auxiliaire *di* ; puis la séquence *di + na* a subi une morphologisation.

## 13.4. La Construction Optatif

Depuis la grammaire de Kobès (1869), tous les auteurs reconnaissent l'existence d'une construction Optatif caractérisée par un marqueur prédicatif *na*. Cependant, malgré l'identité formelle entre ce marqueur et le MP du Parfait, presque aucun auteur n'a tenté d'établir une relation entre ces deux constructions. En partant de l'hypothèse selon laquelle ces deux constructions sont liées,<sup>188</sup> nous proposons l'hypothèse suivante : la construction Optatif est issue d'un processus de grammaticalisation d'une instanciation de la construction Parfait. Les principaux mécanismes à l'origine de cette construction sont la chute d'un élément lexical ainsi qu'un changement sémantique par inférence (Bybee et al. 1994 : 285-289).

### 13.4.1. Les traces d'un processus de grammaticalisation

Parmi les nombreux tiroirs verbaux identifiés dans leurs grammaires, Dard (1826 : 38-41), Roger (1829 : 64-65) et Boilat (1858 : 79) distinguent un paradigme impératif et un paradigme subjonctif. Le premier correspond à un mélange entre notre construction Impératif (323a,d) et notre construction Optatif (323b,c,e).<sup>189</sup>

323) a. *Sopp-al.* (Dard 1826 : 40)<sup>190</sup>  
aimer-IMP.S2SG  
'Aime.'

---

188 Nous remercions Konstantin Pozdniakov de nous avoir fait part de cette hypothèse.

189 cf. (§ 2.3.2) & (§ 2.3.1).

190 Pour des raisons de lisibilité, nous avons transcrit les exemples en utilisant les conventions orthographiques actuelles. En revanche, nous avons conservé la segmentation et l'analyse de l'auteur.

- b. *Na sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 IMP.S1SG aimer  
 ‘Qu'il aime.’
- c. *Nanu sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 IMP.S1PL aimer  
 ‘Aimons.’
- d. *Sopp-leen.* (Dard 1826 : 40)  
 aimer-IMP.S2PL  
 ‘Aimez.’
- e. *Nañu sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 IMP.S3PL aimer  
 ‘Qu'ils aiment.’

Le paradigme que ces auteurs nomment « subjonctif » est composé du verbe *yell* (convenir),<sup>191</sup> du marqueur prédicatif *na*, suivi d'une proposition au subjonctif-consécutif. Ainsi, il s'agit d'une construction figée, composée de deux propositions : *yell na* + complétive au subjonctif-consécutif (324a-f).

- 324) a. *Yell na ma sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 convenir SUBJ s1SG aimer  
 ‘(Il faut) que j'aime.’
- b. *Yell na nga sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 convenir SUBJ s2SG aimer  
 ‘(Il faut) que tu aimes.’
- c. *Yell na mu sopp.* (Dard 1826 : 40)  
 convenir SUBJ s3SG aimer  
 ‘(Il faut) qu'il aime.’

<sup>191</sup> Ce verbe est traduit par « falloir, être de nécessité, être de devoir, être de bienséance » (Dard 1825 : 181), « convenir » (Fal et al. 1990 : 268), « être juste, être digne, être convenable » (Diouf 2003 : 404).

d. *Yell na nu sopp.* (Dard 1826 : 40)

convenir SUBJ s1PL aimer

‘(Il faut) que nous aimions.’

e. *Yell na ngeen sopp.* (Dard 1826 : 40)

convenir SUBJ s2PL aimer

‘(Il faut) que vous aimiez.’

f. *Yell na ñu sopp.* (Dard 1826 : 40)

convenir SUBJ s3PL aimer

‘(Il faut) qu'ils aiment.’

L'existence de cette construction dans les plus anciennes grammaires nous permet de supposer que le *na* du Parfait et le *na* de l'Optatif ont une origine commune, et que le processus de grammaticalisation à l'origine de la construction Optatif était presque achevé au XIX<sup>e</sup> siècle (en raison de la coexistence de la forme figée avec *yell* et de la forme actuelle de la construction Optatif).

De plus, on note l'existence d'une forme particulière pour les énoncés de souhait ou de vœu en wolof contemporain. Presque tous ces énoncés présentent la structure « *Yàlla na Yàlla + Verbe* » (Franke 2004 : 67-68) (325a) ; le premier *Yàlla* pouvant se réduire à *Yal* (325b). Or cette structure ne semble pas respecter la grammaire de la langue : s'il s'agit d'un énoncé au parfait, le mot précédant *na* devrait être un verbe, et s'il s'agit d'un énoncé à l'optatif, il n'y a aucune raison apparente de répéter le sujet lexical. Néanmoins, on remarque une similitude formelle entre le verbe *yell* et le nom de Dieu *Yàlla*, notamment dans sa forme réduite *Yal*. Il semblerait que le premier *Yàlla* soit en fait une réinterprétation du verbe *yell* (Becher 2001 : 155-156). Cette hypothèse permet d'expliquer la position syntaxique des arguments du verbe dans la construction Optatif, notamment le fait que le sujet lexical se place entre *na* et le verbe lexical (325c-d).

325) a. *Yàlla na Yàlla far sunuy baakaar !* (Diouf 2003 : 119)

Dieu OPT Dieu effacer POSS1PL:PL péché

‘Que Dieu efface nos péchés !’

b. *Yal na Yàlla nangu sa ñaan !* (Diouf 2003 : 493)  
 Dieu OPT Dieu exaucer POSS2SG prière  
 ‘Que Dieu exauce ta prière !’

c. *Yàlla na [sa liggéey =bi] am barke !* (Diouf 2003 : 62)  
 Dieu OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction  
 ‘Que ton travail soit béni !’

d. *Na [bufta =yi] jib !* (Diouf 2003 : 75)  
 OPT trompette =CLy:DF.PX résonner  
 ‘Que résonnent les trompettes !’

### 13.4.2. Les étapes de la grammaticalisations

En nous fondant sur le processus proposé par Becher (2001 : 153-157), nous proposons l'hypothèse suivante concernant le processus de grammaticalisation<sup>192</sup> :

**Étape 1.** Dans un premier temps, il y a eu une instanciation de la construction Parfait avec le verbe *yell*. Cette construction va servir de base à une construction régissant une subordonnée complétive de vœu ou de souhait avec *Yàlla* (Dieu) comme sujet. Cette subordonnée est au subjonctif-consécutif, et n'est pas introduite par une conjonction<sup>193</sup> (326a), comme c'est le cas avec d'autres verbes tel que *aaju* (être nécessaire) (326b).

326) a. *Yell =na Yàlla nangu tool =bi.*  
 convenir =PRF Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’

b. *Ndax aaju =na nu seeti =ko ?* (Diouf 2003 : 43)  
 est-ce\_que être\_nécessaire =PRF S1PL regarder:AND =O3SG  
 ‘Est-il nécessaire que nous allions le voir ?’

À noter que la grammaticalisation d'un verbe signifiant « convenir » comme source d'une

<sup>192</sup> Les étapes de la grammaticalisation sont illustrées à partir de la phrase *Yàlla na Yàlla nangu tool bi* « que Dieu rende le champ fertile » (Cissé, Mo. 2006 : 253).

<sup>193</sup> cf. Sall (2005 : 142-148) pour une analyse détaillée de ce type de complétive.

construction exprimant l'obligation est attestée dans d'autres langues, notamment nilotiques (Bavin 1995). Heine & Kuteva (2002 : 285-286) supposent qu'il s'agit d'un phénomène aréal, propre à l'Afrique.

**Étape 2.** Cette construction complexe va se figer, de façon analogue à la construction mettant en jeu le verbe *xěj*<sup>194</sup> (pouvoir être contenu dans), et le marqueur prédicatif *na* (327).<sup>195</sup>

327) *Xëy =na ma dem Ndar ëllëg.* (Fal et al. 1990 : 259)  
 pouvoir\_être =PRF S1SG partir Saint-Louis demain  
 'Il se peut que j'aille à Saint-Louis demain.'

**Étape 3.** Cette construction complexe figée a ensuite subi un processus de grammaticalisation mettant en jeu plusieurs mécanismes interdépendants. Dans un premier temps, le verbe *yell* va être réinterprété par les locuteurs en *Yàlla*. Cette réinterprétation est provoquée par la proximité phonologique des deux mots [jɛl:] ~ [jal:ɐ], ainsi que le fait que *Yàlla* soit le sujet de la subordonnée. Le premier *Yàlla* occupe alors une fonction de sujet topique (328a) ; la possibilité de topicaliser le sujet en le plaçant en tête de proposition est attestée dans d'autres énoncés à l'optatif (328b).

328) a. *Yàlla na Yàlla nangul tool =bi !* (Cissé, Mo. 2006 : 253)  
**Dieu** OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 'Que Dieu rende le champ fertile !'

b. *Ndimbal, na ci fekk loxol boroom.* (Diouf 2003 : 243)  
**aide** OPT PRTF:PX trouver main.GEN propriétaire  
 'L'aide, qu'elle y trouve la main de l'intéressé.'

Comme le notent Bybee et al. (1994 : 294), le mécanisme qui permet d'interpréter l'absence d'un élément comme étant porteuse de sens est l'inférence. Ce mécanisme repose sur le fait que le locuteur insinue plus que ce qu'il dit, et que l'allocutaire déduit des choses qu'il n'entend pas (Bybee et al. 1994 : 285). Ainsi, la réinterprétation de *yell* en *Yàlla* va entraîner un changement sémantique par inférence du marqueur *na* ; le sens du verbe *yell* est désormais porté par ce marqueur prédicatif (329a-b).

194 Le verbe *xěj* dispose de nombreuses variantes : *xaj* ; *xěj* ; *xéy* ; *xëy*.

195 Notons que l'ensemble *xěj na* tend à être réinterprété en wolof contemporain comme une locution adverbiale signifiant « peut-être » (Diouf 2003 : 385).

329) a. *Yell =na Yàlla nangul tool =bi.*  
 convenir =PRF Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’

b. *Yàlla na Yàlla nangul tool =bi.*  
 Dieu OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

Ce processus va également entraîner une réanalyse de la construction complexe en une construction monoclausale (330a-b). Le marqueur *na* de la proposition principale étant réanalysé en marqueur optatif et la subordonnée en proposition principale.<sup>196</sup>

330) a. [*Yell =na*] [*Yàlla nangul tool =bi*].  
 convenir =PRF Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Il convient que Dieu rende le champ fertile.’

b. [*Yàlla na Yàlla nangul tool =bi*].  
 Dieu OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

**Étape 4.** Cette réanalyse de la construction complexe en une construction monoclausale va entraîner une restructuration du schème de prédication. Le schème originel est celui d'une proposition au parfait suivie d'une subordonnée au subjonctif-consécutif, à savoir *V na + S/s V o/O*. Ce schème va se restructurer en *na s o S V O* (331a), peut-être par analogie avec la construction Focalisation du Complément (331b) ou la construction Relatif (331c), qui se trouvent être les seules autres constructions prédicatives où le sujet lexical se place après le MP.

331) a. *Yàlla na =ko Yàlla xaare àjjana.* (Diouf 2003 : 46)  
 Dieu OPT =O3SG Dieu réserver paradis  
 ‘Que Dieu lui accorde le paradis.’

b. *Ci tēstēn =la =ko pont =bi jam.* (Diouf 2003 : 343)  
 PREP:PX talon =FOCC =O3SG pointe =CLb:DF.PX piquer  
 ‘C'est au talon que la pointe l'a piqué.’

<sup>196</sup> Ce type de grammaticalisation est attesté dans d'autres langues africaines (Heine & Reh 1984 : 104-105).



- c. (...) *ni* =*ko* *ndeyam* *jure* =*woon*. (Diouf 2003 : 355)  
 CL.MNR:DF.PX =O3SG mère:POSS3SG engendrer:APPL =PAS  
 ‘(...) tel que sa mère l'avait mis au monde.’

**Étape 5.** Parallèlement à cette réanalyse le mot *Yàlla* va subir un processus d'érosion ou de réduction phonétique (Heine & Reh 1984 : 17-25). La voyelle [a], correspondant phonologiquement à un /e:/ (§ 0.4.4.1), va se réduire en [e], et la consonne finale géminée du verbe va se simplifier :

*yell na* → *yàlla na* → *yal na*  
 [jɛl:nɛ] → [jal:ɛnɛ] → [jɛlnɛ]

**Étape 6.** En raison de la réanalyse de *yell* en *Yàlla*, le premier *Yàlla~Yal* devient redondant (332a). Cette situation va rendre possible un processus de chute (Heine & Reh 1984 : 27-28) : *Yàlla~Yal* placé en position de topique va devenir facultatif (332b).

- 332) a. **Yàlla** *na* **Yàlla** *nangul* *tool* =*bi*.  
 Dieu OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’
- b. Ø *Na* **Yàlla** *nangul* *tool* =*bi*.  
 TOP OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 ‘Que Dieu rende le champ fertile.’

Notons que dans les cas où Dieu n'est pas le sujet de la proposition, le second *Yàlla* est remplacé par un autre sujet, alors que le premier *Yàlla* peut se maintenir (333). Dans ce contexte, *Yàlla* semble plutôt fonctionner comme une interjection.

- 333) *Yàlla na sa liggéey* =*bi* *am barke!* (Diouf 2003 : 62)  
 Dieu OPT POSS2SG travail =CLb:DF.PX avoir bénédiction  
 ‘Que ton travail soit béni !’

**Étape 7.** Cette construction, initialement limitée aux énoncés de vœu ou de souhait (334a) va subir un processus d'expansion (Heine & Reh 1984 : 39-41) ou d'analogie (Hopper & Traugott 2003 : 63-68), c'est-à-dire qu'elle va être utilisée dans d'autres types d'énoncés (334b). Ce processus est

similaire à celui qu'a subi la négation en français où l'utilisation du mot *pas*, initialement limitée aux verbes de mouvement, a progressivement été étendue aux autres verbes (Hopper & Traugott 2003 : 63-68).

334) a. *Na Yàlla nangul tool =bi.*  
 OPT Dieu être\_fertile:CAUS champ =CLb:DF.PX  
 'Que Dieu rende le champ fertile.'

b. *Na xale =yi tēri.* (Diouf 2009 : 137)  
 OPT enfants =CLy:DF.PX se\_coucher.AND  
 'Que les enfants aillent se coucher.'

**Étape 8.** Ce processus d'expansion va entraîner une morphologisation du sujet pronominal (335a-b), par analogie avec les paradigmes personnels des autres constructions prédicatives (336a-b).

335) a. \**Na ma lekk.* → *Na-a lekk.*  
 OPT s1SG manger OPT-s1SG manger  
 'Il faut que je mange.'

b. \**Na ñu lekk.* → *Na-ñu lekk.*  
 OPT s3PL manger OPT-s3PL manger  
 'Qu'ils mangent.'

336) a. *Ceeb =la-a lekk.*  
 riz =FOCC-s1SG manger  
 'C'est du riz que j'ai mangé.'

b. *Ceeb =la-ñu lekk.*  
 riz =FOCC-s3PL manger  
 'C'est du riz qu'ils ont mangé.'

Ainsi, on peut identifier huit étapes pour ce processus de grammaticalisation, mettant en jeu des processus morphosyntaxiques et sémantiques :

<b>Étape 1</b>	(instanciation)	<i>yell</i> convenir	<i>na</i> PRF	<i>Yàlla</i> COMPL	<i>nangul tool bi</i>
<b>Étape 2</b>	(figement)	<i>yell</i> convenir	<i>na</i> PRF	<i>Yàlla</i> COMPL	<i>nangul tool bi</i>
<b>Étape 3/4</b>	(réanalyse, changement sémantique par inférence, et restructuration du schème)	<i>Yàlla</i> Dieu	<i>na</i> OPT	<i>Yàlla</i> SUJ	<i>nangul tool bi</i> PRED
<b>Étape 5</b>	(érosion phonétique)	<i>yal</i> Dieu	<i>na</i> OPT	<i>Yàlla</i> SUJ	<i>nangul tool bi</i> PRED
<b>Étape 6</b>	(chute du sujet topique)	∅	<i>na</i> OPT	<i>Yàlla</i> SUJ	<i>nangul tool bi</i> PRED
<b>Étape 7</b>	(analogie)		<i>na</i> OPT	<i>ñu</i> SUJ	<i>dem</i> PRED
<b>Étape 8</b>	(morphologisation du pronom sujet)		<i>na</i> OPT	<i>-ñu</i> -SUJ	<i>dem</i> PRED

Figure 13.1 - Étapes reconstituées de la grammaticalisation de l'Optatif<sup>97</sup>

Notons que toutes les phrases données en illustration dans la Figure (13.1) sont grammaticales en wolof contemporain. Par ailleurs, les étapes 3 et 4 semblent avoir été plus ou moins concomitantes ; nous n'avons trouvé aucune occurrence de phrase présentant une réanalyse de *yell* en *Yàlla* mais ne présentant pas la restructuration du schème.

Enfin, il subsiste une interrogation concernant l'identification de la construction à l'origine de la construction Optatif ; c'est-à-dire la construction ayant été instanciée dans l'étape 1. Nous avons supposé qu'il s'agit de la construction Parfait. Néanmoins, on pourrait supposer qu'il s'agit plutôt de l'ancienne construction Focalisation du Verbe, c'est-à-dire la construction à l'origine de la construction Futur. De fait, deux arguments plaident plutôt en faveur de la première hypothèse.

Premièrement, comme nous l'avons vu en (§ 13.4.1), des énoncés correspondant à l'étape 2 sont attestés dans les plus anciennes grammaires (Dard 1826 : 38-41 ; Roger 1829 : 64-65 ; Boilat 1858 : 79) ; ce qui permet de supposer que la grammaticalisation n'était pas encore totalement achevée au

<sup>97</sup> Cette figure est inspirée de la figure (3.2) de Hopper & Traugott (2003 : 69).

début du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, dans ces mêmes grammaires, la construction « *V na* » correspond clairement à l'actuelle construction Parfait, et ne semble pas pouvoir être analysée comme une Focalisation du Verbe ; ce qui implique que le changement sémantique FOCV → PRF était déjà achevé. Ainsi, à cette époque, la construction *yell na* semble devoir être analysée comme une instanciation de la construction Parfait.

Deuxièmement, il n'y a a priori aucune raison de supposer que *yell na* soit l'instanciation d'une construction Focalisation du Verbe. Contrairement à ce qu'on a pu constater avec le Futur (§ 13.3), le fait de considérer qu'il s'agit d'une instanciation de la construction Parfait ne pose aucun problème sémantique.

### 13.4.3. Une grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé ?

Nous pouvons remarquer que plusieurs langues mandé-ouest disposent de constructions de sens et de forme similaires à l'Optatif wolof. Ainsi, la plupart des variétés de mandingue disposent d'une construction Optatif spéciale. Cette construction s'articule autour d'un mot prédicatif spécifique, dont la forme varie selon les parlers : *mu* en maninka du Niokolo (337a), *măa* en mandinka (337b), *mà* en bambara (337c) et *ma* en dioula (337d). Le sujet de ce marqueur est nécessairement *Ala* (Dieu), et son complément est une proposition dont le verbe est à l'infinitif (Creissels & Sambou 2013 : 433).<sup>198</sup>

#### 337) a. Maninka du Niokolo

*Alá mu dindíj-o balúu-la !* (Creissels 2013 : 121)

Dieu OPT enfant-DET vivre-INF

‘Que Dieu donne vie à l'enfant !’

198 L'analyse de la structure interne de cette construction est problématique. Dans plusieurs exemples, on peut considérer que le sujet du verbe à l'infinitif est *Ala* (Dieu), et l'élément situé entre le marqueur et le verbe peut être analysé comme l'objet du verbe (337c-d). Ces cas ne posent pas de problème d'analyse. En effet, « en principe l'infinitif en *-lá* entre dans une construction à contrôle dans laquelle son sujet non exprimé s'identifie au sujet du prédicat principal » (Creissels & Sambou 2013 : 433) ; et en mandingue, l'objet se place immédiatement avant le verbe. En revanche, dans d'autres exemples, l'élément situé entre le marqueur et le verbe ne peut pas être analysé comme l'objet du verbe, mais semble clairement assumer la fonction de sujet (337a-b) (Idiatov 2000 : 45-46). En effet, dans ces exemples, le verbe est intransitif. Deux solutions sont envisageables pour résoudre ce problème : « soit admettre que les verbes intransitifs peuvent se comporter dans la construction optative comme s'ils étaient P-labiles, soit admettre qu'exceptionnellement, l'infinitif en *-lá* a dans la construction optative un sujet exprimé » (Creissels & Sambou 2013 : 433).

b. **Mandinka**

*Álá maa d'indíŋ-o bálúu-la !* (Creissels & Sambou 2013 : 434)  
Dieu OPT enfant-DET vivre-INF  
'Que Dieu donne vie à l'enfant !'

c. **Bambara**

*Ála má án k'isi-ra ò mà !* (Idiatov 2000 : 45)  
Dieu OPT 1PL sauver-INF 3SG POSTP  
'Que Dieu nous en préserve !'

d. **Dioula**

*Ala ma keneya di-ra !* (Diallo 2001 : 14)  
Dieu OPT santé donner-INF  
'Que Dieu donne la santé !'

Des constructions analogues à celles du mandingue sont attestées dans d'autres langues mandé-ouest. C'est notamment le cas en jalonké. Dans cette langue, le subjonctif présente la même structure que le subjonctif mandingue (338a), et son MP *xa* peut être rapproché du MP *ka* du dioula ou *ká* du bambara. De plus, comme en mandingue, cette construction peut être utilisée pour les formules de bénédiction dont le sujet est *Alla* (Dieu) (338b).

338) **Jalonké**

a. *A xa a tongo.* (Lüpke 2005 : 125)  
3SG SUBJ 3SG prendre  
'Il devrait le prendre / Qu'il le prenne.'

b. *Alla x' ii kanta !* (Lüpke 2005 : 125)  
Dieu SUBJ 2SG protéger  
'Que Dieu te protège !'

Le soninké (mandé-ouest) présente également des constructions semblables. Dans cette langue, la construction privilégiée pour les formules de bénédiction s'articule autour du nom sujet *Hári* et du MP *na* (339a).<sup>199</sup> Selon Diagana (1995 : 237) *Hári* serait le nom employé pour désigner Dieu (ou

<sup>199</sup> Diagana (1995 : 237) identifie ce marqueur avec le MP du « prospectif », c'est-à-dire l'un des marqueurs d'inaccompli. Néanmoins, le soninké dispose de plusieurs marqueurs *na* ayant des emplois relativement différents.

le démiurge) avant l'avènement de l'islam. En soninké contemporain, il n'est plus utilisé que dans les formules de bénédiction. Ce nom connaît plusieurs variantes, qui résultent d'un processus d'érosion ou de réduction phonétique, et peut même être omis dans certains contextes (339b) (Diagana 1995 : 237). Par ailleurs, cette construction dispose d'un équivalent négatif présentant la même structure. Dans cette construction, le MP *na* est remplacé par son équivalent négatif *nta*, et le nom sujet *Hári* est remplacé par le théonyme musulman *Allà* (339c) (Diagana 1995 : 237).<sup>200</sup>

### 339) **Soninké**

a. *Hári ná á yeru xótò.* (Diagana 2013 : 246)

Dieu MP 3SG même être\_difficile

‘Dieu fasse que ça ne se reproduise plus.’

b. *(Ár) nà wùró n xèerí n gàbòndí.* (Diagana 1995 : 238)

Dieu MP nuit DF bonheur DF augmenter

‘Que Dieu augmente le bonheur (la paix) de la nuit.’

c. *Allà ntá ké 'kóotá kòy[i] ó yì.* (Diagana 1995 : 238)

Dieu MP;NEG DEM jour montrer 1PL POSTP

‘Que Dieu ne nous montre ce jour.’

En revanche, dans presque toutes les langues atlantiques, les constructions à valeur optative sont formellement assez différentes de l'Optatif wolof. Dans quelques langues atlantiques, optatif et impératif sont liés. Les deux constructions présentent la même structure, la seule différence résidant dans l'expression des marques personnelles. C'est notamment le cas dans plusieurs langues cangin comme le laalaa (340a-b). Dans d'autres langues atlantiques, l'optatif est exprimé par un marqueur spécifique, comme en wolof. Cependant, ces marqueurs sont formellement trop différents pour permettre le moindre rapprochement. C'est notamment le cas en joola banjal (341a) ou en sereer (341b).

---

Les sources que nous avons consultées ne sont pas suffisamment explicites concernant le statut de ces éléments. S'agit-il d'un seul marqueur polyfonctionnel, ou de plusieurs marqueurs homonymes ? De plus Diagana (1995) glose systématiquement ce marqueur « préd » (pour « prédicatif »). N'ayant pas suffisamment d'éléments pour choisir une analyse plus précise, nous préférons conserver l'étiquette générique MP.

200 Dans les exemples en soninké, les voyelles subissant un phénomène d'amuïssement sont notées entre crochets (Diagana 1995 : 25).

340) **Laalaa**

- a. *Ba balab-at cales =c-aa !* (Dièye 2011 : 198)

s3PL ramasser-OPT ordures =CLc:DF.DT

‘Qu’elles ramassent les ordures !’

- b. *Ñam-at !* (Dièye 2011 : 198)

manger-IMP

‘Mangez !’

341) a. **Joola banjal**

*Api u-teb a-ññil axume bi ja-ol !* (Bassène 2006 : 130)

OPT s2SG-porter CLa-enfant CLa.DEM;PX jusqu’à [CLa]mère-POSS3SG

‘Veuille porter cet enfant-ci à sa mère !’

- b. **Sereer**

*Fat da ndet !* (Faye 1982 : 38)

OPT s3PL partir

‘Qu’ils partent !’

Pour résumer, l’existence d’une construction à valeur optative ou hortative est attestée dans la plupart des langues atlantiques. Néanmoins, aucune de ces constructions ne présente suffisamment de similitudes formelles avec l’Optatif du wolof pour pouvoir supposer une origine commune. En revanche, on remarque que toutes les langues mandé-ouest de Sénégambie disposent d’une construction formellement similaire à l’Optatif du wolof. Nous pourrions donc supposer que l’Optatif du wolof résulte d’un contact avec les langues mandé-ouest, ou plus précisément d’une grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé-ouest. Néanmoins, nous ne disposons pas d’éléments suffisants pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

#### 13.4.4. Synthèse

Pour résumer, nous faisons l’hypothèse que la construction Optatif du wolof est issue de la grammaticalisation de la forme : *yell* (convenir) + *na* (PRF) + Complétive. Les principaux mécanismes à l’origine de cette construction sont la réinterprétation de *yell* en *Yàlla* (Dieu), entraînant une réanalyse de la construction complexe en construction monoclausale où *na* exprime

l'optatif. Cette hypothèse de grammaticalisation est étayée par l'attestation, dans les grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une telle forme figée à valeur optative, ainsi que par l'utilisation de la forme « *Yàlla na Yàlla* » dans les formules de bénédiction en wolof contemporain.

Par ailleurs, plusieurs éléments pourraient laisser supposer qu'il s'agit d'un cas de grammaticalisation induite par le contact avec les langues mandé-ouest, notamment le mandingue. Néanmoins, nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour étayer cette hypothèse.

## 13.5. Synthèse

Nous faisons l'hypothèse que les constructions Parfait, Futur et Optatif ont une origine commune. Nous proposons le processus suivant. Dans un état antérieur de la langue, il existait une construction Focalisation du Verbe formellement identique à l'actuel Parfait, c'est-à-dire présentant une structure « S V *na-s* o O ». Sous sa forme imperfective « S *di na-s* o V O », cette construction s'est grammaticalisée pour devenir la construction Futur « S *dina-s* o V O ». Sous sa forme perfective, l'ancienne construction Focalisation du Verbe a subi un processus de généralisation (ou *bleaching*), pour devenir la construction Parfait, c'est-à-dire une construction relativement neutre du point de vue de la structure informationnelle. Cette grammaticalisation n'a, semble-t-il, entraîné aucun changement formel. Enfin, la forme « *yell na* + Complétive » (il convient que...), instanciation du verbe *yell* (convenir) au parfait, s'est figée dans les formules de bénédictions invoquant *Yàlla* (Dieu). Cette construction figée s'est ensuite grammaticalisée pour devenir la construction Optatif « *na-s* o S V O ». En outre, plusieurs éléments pourraient laisser supposer que la grammaticalisation à l'origine de l'Optatif a été induite par le contact avec les langues mandé-ouest, notamment le mandingue.

Plusieurs caractéristiques des constructions Parfait, Futur et Optatif viennent étayer notre hypothèses et, réciproquement, notre hypothèse permet de rendre compte de ces caractéristiques.

Pour le Parfait :

- La forme du marqueur *na* est analogue à celle des marqueurs des constructions focalisantes.
- Le paradigme personnel du Parfait est identique à celui de la construction Focalisation du Complément.
- Le Parfait est la seule construction prédicative dont le MP se place après le verbe. Ainsi, le schème de prédication du Parfait est comparable au schème des constructions focalisantes,



avec le verbe dans une position semblable à la position focus.

- Le Parfait est une construction extrêmement fréquente, et relativement neutre d'un point de vue sémantique. Cette situation est cohérente avec un processus de généralisation sémantique, reposant sur un mécanisme d'habituation.

Pour le Futur :

- Le marqueur *dina* est clairement issu de la morphologisation de *di* (IPF) + *na*. Si l'on analyse *na* comme marqueur du Parfait, cela revient à dire que la grammaticalisation du Parfait imperfectif correspond au Futur ; ce qui semble incohérent et injustifiable. En revanche, si on le traite comme marqueur de focalisation du verbe, *dina* correspond à la focalisation de l'auxiliaire de l'Imperfectif, c'est-à-dire à la mise en emphase du caractère inachevé du procès ; ce qui est sémantiquement proche du Futur.
- Dans certains contextes, la forme négative de *dina* n'a pas une valeur de futur négatif, mais a clairement une valeur de négatif emphatique.

Pour l'Optatif :

- Le marqueur du Parfait et le marqueur de l'Optatif sont homonymes : *na*.
- Le sujet lexical se place entre le MP et le verbe lexical.
- Il existe une construction figée « (*Yàlla*) *na* + Proposition » utilisée pour les formules de bénédiction en wolof contemporain.
- Les grammairiens du XIX<sup>e</sup> siècle signalent l'existence d'une forme « *yell na* + Proposition » à valeur optative.
- La forme du verbe *yell* (convenir) est similaire à *Yàlla* (Dieu).

À notre connaissance, aucune hypothèse n'a jamais été proposée pour expliquer ces caractéristiques. Notre hypothèse de polygrammaticalisation permet d'en rendre compte. En outre, cette hypothèse est compatible avec l'analyse que nous avons proposée pour le reste du système de prédication verbale. Elle permet de lier plusieurs constructions prédicatives entre elles, permettant ainsi d'expliquer certaines idiosyncrasies de la langue.

Néanmoins, les données actuellement disponibles ne nous permettent pas de confirmer notre hypothèse avec certitude. Nous ne disposons d'aucun texte antérieur au XIX<sup>e</sup>, ce qui nous empêche de vérifier si les étapes du chemin de grammaticalisation proposé sont attestées dans un état

antérieur de la langue. De plus, la distance génétique entre le wolof et les autres langues atlantiques est si grande que les données comparatives sont relativement peu utiles dans ce cas.

Cependant, nous pouvons envisager plusieurs pistes de recherche pour vérifier notre hypothèse. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la culture arabo-musulmane est entrée en contact avec les peuples d'Afrique de l'Ouest à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, et la transcription en alphabet arabe des langues locales comme le wolof est probablement ancienne (Cissé, Ma. 2006). La collecte, le recensement, l'archivage et la transcription de ces textes pourraient permettre de constituer un corpus diachronique. En outre, il est possible que plusieurs sources antérieures à la présence française, notamment des sources portugaises ou néerlandaises, n'aient pas encore été découvertes ou publiées. Une seconde piste envisageable concerne l'étude des créoles de Sénégal. Plusieurs créoles sont (ou ont été) attestés dans cette région : trois créoles portugais (créole de Joal, cap-verdien et casamançais) et un créole anglais (aku). Ces créoles sont apparus avant l'hégémonie française dans la région, soit bien avant le XIX<sup>e</sup>. Ces créoles ont pu conserver certains traits issus d'un état ancien du wolof. Ces questions ont déjà été étudiées pour les créoles portugais (Lang 2004 ; Quint 2008), mais pas encore pour le aku. Enfin, la dialectologie du wolof pourrait constituer une troisième piste de recherche.

Dans la Figure (13.2), les constructions sont représentées sous la forme d'une liste de traits caractéristiques pertinents. Il ne s'agit pas de formalisation, mais plutôt de représentation synthétique. Dans ce schéma, les flèches pleines sont des liens d'héritage. Les flèches en pointillés sont des liens diachroniques, et les boîtes en pointillés sont d'anciennes constructions. Le lien diachronique n'est pas un lien d'héritage au sens strict. Il indique juste que certaines caractéristiques de la construction fille sont historiquement héritées de la construction mère. Nous avons représenté le gap des constructions à extraction par un gris clair dans le schéma de la construction.

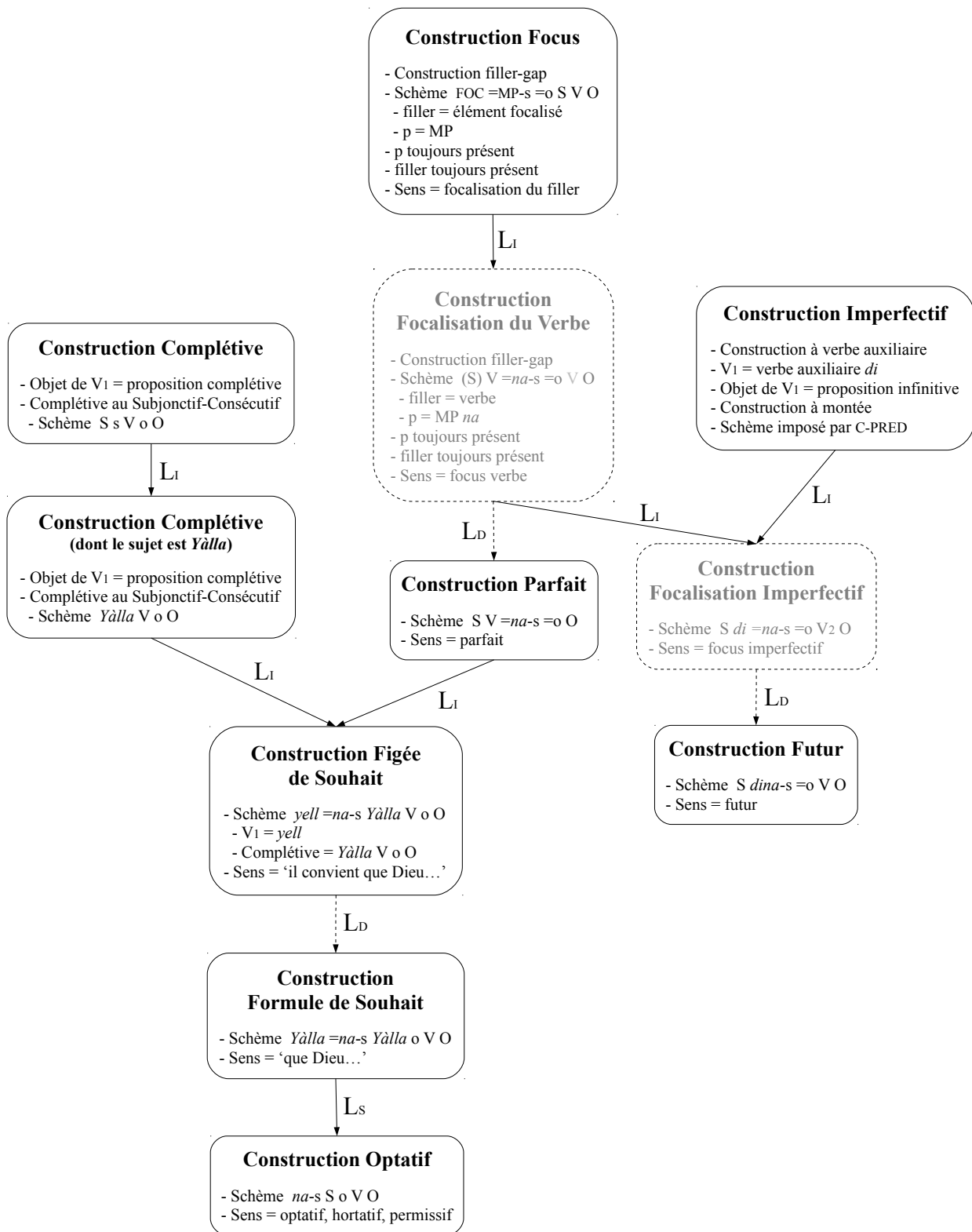


Figure 13.2 - Polygrammaticalisation de l'ancienne construction Focalisation du Verbe

# CHAPITRE 14 - LES CONSTRUCTIONS NÉGATIVES

En wolof, à l'exception de la construction Négation à Verbe Auxiliaire, toutes les constructions négatives présentent un élément *-u(l)*. Ainsi, cet élément est présent dans le suffixe du Parfait Négatif *-u(l)*- à toutes les personnes. Il est également présent dans le suffixe de négation *-ul*, dans le MP du Futur Négatif *du*, dans le MP du Prohibitif *bu(l)*, et dans les copules verbales négatives *du* et *nekku(l)* (§ 3.1).

Afin de rendre compte de ces similitudes formelles, nous pouvons supposer que ces constructions sont liées. Notre hypothèse est la suivante. Dans un état antérieur de la langue, il n'existait qu'une seule construction négative, correspondant formellement à l'actuel Parfait Négatif (§ 14.1). Les formes du Futur Négatif (§ 14.2) et des copules négatives peuvent être analysées comme des instanciations de cette construction. L'élément *-u(l)* de cette construction a ensuite vu son usage étendu à d'autres constructions prédicatives, notamment les constructions à extraction (§ 14.3). Enfin, le MP du Prohibitif *bu(l)* a une origine différente. Nous faisons l'hypothèse qu'il résulte de la grammaticalisation de la forme impérative du verbe *ba* (laisser). Le remplacement de la voyelle de ce marqueur est dû à une réanalyse de cette forme négative par analogie avec le suffixe du Parfait Négatif *-u(l)* (§ 14.4).

Avant de présenter nos arguments, nous souhaitons insister sur le fait que nos hypothèses ne sont que des hypothèses permettant d'expliquer plusieurs phénomènes observables en synchronie. Il est impossible de confirmer ou d'infirmer avec certitude ces hypothèses, notamment en raison de l'absence de données historiques fiables.

## 14.1. La Construction Parfait Négatif

La construction Parfait Négatif présente quelques caractéristiques qui la distinguent des autres constructions prédicatives (§ 2.1.2). Elle est, avec l'Impératif, l'une des deux seules constructions prédicatives synthétiques de la langue. Ainsi, elle ne présente pas de MP, mais un suffixe sur le verbe. En outre, contrairement aux autres constructions prédicatives, elle connaît des idiosyncrasies dans la combinaison de certains verbes avec ce suffixe : *awma* et *xawma* au lieu de *am-uma* (je n'ai pas) et *xam-uma* (je ne sais pas).

En wolof contemporain, la construction Parfait Négatif semble fonctionner comme l'équivalent négatif de la construction Parfait. En effet, la valeur et les emplois de ces deux constructions sont relativement similaires (§ 2.1). Cependant, plusieurs caractéristiques formelles les distinguent l'une de l'autre. Premièrement, la forme ainsi que le statut du marqueur de la construction diffèrent : clitique *na* au parfait, mais suffixe *-u(l)* au parfait négatif. Ensuite, le paradigme personnel de ces deux constructions est différent. Ces différences concernent les formes 1SG, 2SG et 2PL.

Tableau 14.1 - Comparaison du paradigme personnel du Parfait Négatif avec celui du Parfait

		Parfait		Parfait Négatif	
		Forme	Découpage	Forme	Découpage
SG	1	<i>naa</i>	<i>na -a</i>	<i>-uma</i>	<i>-u -ma</i>
	2	<i>nga</i>	$\emptyset$ <i>-nga</i>	<i>-ula</i> <i>-oo</i> <i>-uloo</i>	<i>-ul -a</i> <sup>201</sup> <i>-u -a</i> <i>-ul -oo</i>
	3	<i>na</i>	<i>na -\emptyset</i>	<i>-u(l)</i>	<i>-u(l) -\emptyset</i>
PL	1	<i>nanu</i>	<i>na -nu</i>	<i>-unu</i>	<i>-u -nu</i>
	2	<i>ngeen</i>	$\emptyset$ <i>-ngeen</i>	<i>-uleen</i>	<i>-ul -een</i>
	3	<i>nañu</i>	<i>na -ñu</i>	<i>-uñu</i>	<i>-u -ñu</i>

Par ailleurs, ces deux constructions se distinguent par le statut et la position occupée par le marqueur de passé (*w*)oon. Au parfait, ce marqueur est un suffixe sur le verbe lexical (§ 3.3.1). En revanche, au parfait négatif, il s'agit d'un verbe auxiliaire occupant la même position que le verbe d'une proposition infinitive en fonction de complément du verbe lexical (§ 11.5). Enfin, la copule *di* peut être employée au parfait négatif (342a) (§ 2.2.2), mais elle semble incompatible avec le parfait (342b) (§ 2.1.1).

342) a. *Kor d-u yëfu gor.* (Diouf 2003 : 189)

trahison COP-PRF;NEG.S3SG chose:GEN homme\_libre

‘La trahison n'est pas une affaire de noble.’

b. \**Kor di-na yëfu gor.*

trahison COP-PRF.S3SG chose:GEN homme\_libre

En raison de ces différences formelles, les formes du Parfait Négatif ne peuvent pas être déduites

201 Nous supposons que la forme de base est *-ula*. Cette forme est devenue *-oo* en raison de la chute du *-l*. La forme *-oo* aurait ensuite été réanalysée comme un indice sujet 2SG, entraînant une réintroduction du suffixe *-ul* : *-uloo* (§ 4.2.2).

des formes du Parfait. Ainsi, au parfait, il semble plus opportun de considérer que la négation est exprimée par une construction supplétive.

Pour résumer, les constructions Parfait et Parfait Négatif ont un sens équivalent, mais n'ont pas la même forme. Afin de rendre compte de cette apparente contradiction, nous posons l'hypothèse suivante. Dans un état antérieur de la langue, la construction correspondant formellement à l'actuel Parfait Négatif n'était pas un équivalent négatif de la construction Parfait. Il s'agissait d'une construction prédicative autonome. Cette construction était la seule construction négative de la langue (hors modes injonctifs). Deux arguments viennent soutenir cette hypothèse : la fréquence respective des différentes constructions négatives, et l'expression de la négation dans les autres langues atlantiques.

Le Parfait Négatif est la construction négative la plus fréquente (Fal 1999 : 64), « il représente au moins 95 % des cas relevés » (Church 1981 : 145). Les données de notre corpus confirment ce constat. Parmi les formes négatives, les formes autres que le Parfait Négatif ne représentent qu'une infime minorité d'occurrences. En dehors des grammaires, nous n'avons relevé aucune occurrence des formes négatives des constructions focalisantes pour certaines personnes (notamment 2<sub>PL</sub>), alors qu'on trouve plusieurs occurrences du Parfait Négatif pour toutes les personnes. Ainsi, dans les faits, le Parfait Négatif semble pouvoir être utilisé comme correspondant négatif de toutes les constructions prédicatives non injonctives. Plus précisément, le Parfait Négatif semble fonctionner comme une construction exprimant juste la négation, c'est-à-dire une construction indiquant « que l'action n'a pas eu lieu, que l'état n'existe pas, sans autre précision » (Church 1981 : 145).

Dans les langues atlantiques, l'expression de la négation est rarement symétrique (§ 17.4). La négation est rarement exprimée par un marqueur unique pouvant être ajouté à toutes les constructions prédicatives. Par exemple, en pulaar, la construction négative est une construction prédicative à part entière, qui s'oppose à toutes les autres constructions prédicatives (Labatut 1990 ; Mohamadou 2012). En outre, dans la plupart des langues atlantiques, le marqueur de négation est généralement un suffixe verbal constitué d'une voyelle et d'une consonne coronale. Ainsi, Doneux (1991 : 186) propose de reconstruire un suffixe négatif *\*-ud* pour le proto-atlantique. Nous pouvons supposer que le marqueur *-u(l)* du Parfait Négatif du wolof est issu du suffixe négatif *\*-ud* du proto-atlantique. Nous pouvons également supposer que le Parfait Négatif du wolof fonctionnait comme la construction négative de plusieurs autres langues atlantiques, à savoir une construction prédicative autonome.

À un moment de l'histoire de la langue, le suffixe *-u(l)* du Parfait Négatif aurait commencé à être

employé comme une simple marque de négation, notamment dans les constructions à extraction (§ 14.3). Cette évolution aurait entraîné une réanalyse de l'ancienne construction négative en une construction Parfait Négatif. Plusieurs éléments auraient facilité cette réanalyse. Premièrement, la proximité sémantique des constructions Parfait et Parfait Négatif. En effet, le Parfait est une construction relativement neutre d'un point de vue sémantique (§ 13.2.4), ce qui est également le cas du Parfait Négatif, qui semble fonctionner comme une construction exprimant juste la négation. En outre, l'apparition de la Négation Affixale aurait entraîné une réorganisation du paradigme de conjugaison. La négation est devenue une catégorie à part entière, potentiellement compatible avec toutes les constructions prédicatives. En conséquence, de nouvelles cellules seraient apparues au sein du paradigme, dont les cellules correspondant aux propriétés morphosyntaxiques  $\{\text{TIRV } \textit{prf}, \text{POL } -\}$  (§ 2.1.2). Le Parfait Négatif étant la seule manière d'exprimer à la fois le parfait et la négation, ces cellules auraient donc été occupées par cette construction. Enfin, les schèmes de prédication de ces deux constructions sont similaires :  $S V=p-s=o O$  pour le Parfait et  $S V-p-s=o O$  pour le Parfait Négatif. Ainsi, le suffixe  $-u(l)$  semble occuper la même position que celle du marqueur prédicatif *na*.

Pour résumer, historiquement, la construction Parfait Négatif n'aurait pas été un simple équivalent négatif de la construction Parfait. Nous supposons qu'il s'agissait d'une construction prédicative autonome dont l'unique fonction était d'exprimer la négation. Par la suite, le suffixe  $-u(l)$  du Parfait Négatif aurait commencé à être employé comme simple marque de négation, notamment dans les constructions à extraction. Cette évolution aurait entraîné une réanalyse de l'ancienne construction négative en une construction Parfait Négatif.

## 14.2. La Construction Futur Négatif

En wolof contemporain, la construction Futur Négatif semble fonctionner comme l'équivalent négatif de la construction Futur. En effet, la valeur et les emplois de ces deux constructions sont relativement similaires (§ 2.2). Néanmoins, d'un point de vue formel, le Futur Négatif présente plusieurs idiosyncrasies.

Le paradigme du Futur est formellement identique aux formes imperfectives du Parfait ; il est constitué du verbe auxiliaire *di* et du MP *na* amalgamé à l'indice sujet (§ 13.3). Au futur négatif, le MP semble être constitué du verbe auxiliaire *di* et du suffixe du Parfait Négatif. Néanmoins, on note que le verbe auxiliaire *di* perd sa voyelle, et le paradigme personnel ne correspond pas au

paradigme attendu (§ 2.2.2). Ces différences concernent les formes 2SG, 3SG et 2PL.

Tableau 14.2 - Comparaison du paradigme personnel du Futur Négatif avec ceux du Futur et du Parfait Négatif

		Futur		Futur Négatif		Parfait Négatif	
		Forme	Découpage	Forme	Découpage	Forme	Découpage
SG	1	<i>dinaa</i>	<i>di- na -a</i>	<i>duma</i>	<i>d- u -ma</i>	<i>-uma</i>	<i>-u -ma</i>
	2	<i>dinga</i>	<i>di- Ø -nga</i>	<i>doo</i>	<i>d- u -a</i>	<i>-ula</i> <i>-oo</i> <i>-uloo</i>	<i>-ul -a</i> <i>-u -a</i> <i>-ul -oo</i>
	3	<i>dina</i>	<i>di- na -Ø</i>	<i>du</i>	<i>d- u -Ø</i>	<i>-u(l)</i>	<i>-u(l) -Ø</i>
PL	1	<i>dinanu</i>	<i>di- na -nu</i>	<i>dunu</i>	<i>d- u -nu</i>	<i>-unu</i>	<i>-u -nu</i>
	2	<i>dingeen</i>	<i>di- Ø -ngeen</i>	<i>dungeen</i>	<i>d- u -ngeen</i>	<i>-uleen</i>	<i>-ul -een</i>
	3	<i>dinañu</i>	<i>di- na -ñu</i>	<i>duñu</i>	<i>d- u -ñu</i>	<i>-uñu</i>	<i>-u -ñu</i>

Par ailleurs, on constate que, quelque soit la personne, la forme du verbe copule *di* au parfait négatif est identique au MP du Futur Négatif (343a-b).

343) a. *Du*                      *suma gan.*                      (Diouf & Yaguello 1991 : 43)

COP.PRF;NEG.S3SG    POSS1SG hôte

‘Ce n'est pas mon invité.’

b. *Dungeen*                      *sumay mbokk.*                      (Diouf & Yaguello 1991 : 43)

COP.PRF;NEG.S2PL    POSS1SG:PL parent

‘Vous n'êtes pas mes parents.’

Le verbe *di* est le seul verbe de la langue à perdre sa voyelle finale devant le suffixe de négation. Avec tous les autres verbes finissant par une voyelle, un *w-* épenthétique est inséré avant le suffixe (344a-b). Néanmoins, ce type de phénomène n'est pas rare d'un point de vue typologique. Dans les langues, il est fréquent qu'un verbe comme *di*, c'est-à-dire un verbe auxiliaire et/ou copule, présente des idiosyncrasies morphophonologiques.

344) a. *dellusi*    +    *-uma*    →    *dellusiwuma*                      (Diouf 2003 : 101)

revenir                      -PRF;NEG:S1SG                      ‘je ne suis pas revenu’



b. *ne* + *-uma* → *newuma* (Diouf 2003 : 163)  
 dire -PRF;NEG:1SG ‘je n'ai pas dit’

Concernant le paradigme personnel, nous supposons que les idiosyncrasies sont issues de divers changements par analogie. Au futur négatif, on constate que le *-l* du suffixe n'apparaît à aucune personne. En revanche, au parfait négatif, le *-l* du suffixe apparaît dans les formes 2<sub>PL</sub>, certains allomorphes de 2<sub>SG</sub>, et avec 3<sub>SG</sub> sauf si le verbe est suivi de pronoms clitiques. Ainsi, les formes 1<sub>SG</sub>, 1<sub>PL</sub> et 3<sub>PL</sub> du Futur Négatif correspondent bien aux formes attendues, alors que les formes 2<sub>SG</sub>, 3<sub>SG</sub> et 2<sub>PL</sub> présentent des idiosyncrasies.

Concernant 2<sub>PL</sub>, on note que plusieurs grammaires anciennes donnent la forme *duleen* (Dard 1826 : 65 ; Roger 1829 : 83 ; Kobès 1869 : 256), c'est-à-dire la forme attendue. Concernant 2<sub>SG</sub>, les premières grammaires donnent soit la forme attendue *dula* (Roger 1829 : 83), soit la forme attendue *doo* (Dard 1826 : 65 ; Boilat 1858 : 114 ; Kobès 1869 : 256), soit la forme *dunga* (Dard 1826 : 65 ; Boilat 1858 : 94). Ainsi, nous supposons que dans un état antérieur de la langue, les formes 2<sub>SG</sub> et 2<sub>PL</sub> correspondaient aux formes attendues *dula* et *duleen*. La forme 2<sub>SG</sub> *dula* est devenue *doo* en raison de la chute du *-l*, comme ce fut le cas pour le Parfait Négatif *-ula* → *-oo*. La forme 2<sub>PL</sub> *duleen* est devenue *dungeen* par analogie avec les formes *dingeen* (FUT:2<sub>PL</sub>), *dangeen* (FOCV:2<sub>PL</sub>) ou encore *su ngeen* (HYP 2<sub>PL</sub>). L'attestation d'une forme *dunga* dans plusieurs grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle semble montrer que ce changement par analogie affectait également 2<sub>SG</sub>. Néanmoins, cette forme n'a pas été retenue par l'usage.

Concernant 3<sub>SG</sub>, toutes les anciennes grammaires donnent la forme actuelle *du* (Dard 1826 : 65 ; Roger 1829 : 83 ; Boilat 1858 : 114 ; Kobès 1869 : 256). Il semblerait donc que la chute du *-l* à cette personne soit plus ancienne que les évolutions ayant affecté les formes 2<sub>SG</sub> et 2<sub>PL</sub>. Nous disposons de trop peu de données pour déterminer l'origine de l'absence du *-l* dans forme 3<sub>SG</sub>. Il pourrait s'agir d'un changement par analogie avec la forme 3<sub>SG</sub> des Subordonnées Temporelles et Hypothétiques. De fait, on constate qu'en wolof contemporain, le paradigme personnel du Futur Négatif est identique au paradigme personnel des Subordonnées Temporelles et Hypothétiques. De plus, les marqueurs de ces constructions sont formellement similaires : *su*, *bu*, *du*. Nous pouvons donc supposer que l'un des paradigmes a pu influencer l'autre. Cependant, nous ne disposons pas de suffisamment de données historiques fiables pour déterminer la direction de cette influence.

Tableau 14.3 - Comparaison du paradigme personnel du Futur Négatif avec celui des Subordonnées Hypothétiques et Temporelles

		Futur Négatif		Hypothétique	
		Forme	Découpage	Forme	Découpage
SG	1	<i>duma</i>	<i>du -ma</i>	<i>su ma</i>	<i>su -ma</i>
	2	<i>doo</i>	<i>du -a</i>	<i>soo</i>	<i>su -a</i>
	3	<i>du</i>	<i>du -∅</i>	<i>su</i>	<i>su -∅</i>
PL	1	<i>dunu</i>	<i>du -nu</i>	<i>su nu</i>	<i>su -nu</i>
	2	<i>dungen</i>	<i>du -ngeen</i>	<i>su ngeen</i>	<i>su -ngeen</i>
	3	<i>duñu</i>	<i>du -ñu</i>	<i>su ñu</i>	<i>su -ñu</i>

Nous supposons que, historiquement, la construction Futur Négatif n'était pas un équivalent négatif de la construction Futur. Comme nous l'avons vu en (§ 14.1), la copule *di* peut être employée au parfait négatif, alors qu'elle semble incompatible avec le parfait. De plus, la forme du verbe copule *di* au parfait négatif est identique au MP du Futur Négatif. En tenant compte de ces éléments, nous supposons qu'il s'agissait, dans un état antérieur de la langue, d'une instanciation de l'ancienne construction négative avec le verbe *di*. La réanalyse de l'ancienne construction négative en une construction Parfait Négatif aurait entraîné une réanalyse de cette instanciation en une construction Futur Négatif. Cette réanalyse de *di* au négatif, en une construction prédicative intégrée à la conjugaison, aurait favorisé les changements par analogie affectant son paradigme personnel.

### 14.3. La Construction Négation Affixale

La construction Négation Affixale se caractérise par la présence du suffixe *-ul* sur le premier verbe de la proposition. Ce procédé permet de construire l'équivalent négatif des constructions à extraction (Focalisation du Complément, Focalisation du Sujet, Relatif) et de la construction Focalisation du Verbe. Contrairement au Parfait Négatif, la Négation Affixale n'est pas supplétive ; le suffixe *-ul* ne remplace pas le MP (§ 3.1.1.2).

Comme nous l'avons vu plus haut (§ 14.1), nous supposons que, dans un état antérieur de la langue, la construction correspondant formellement à l'actuel Parfait Négatif n'était pas un équivalent négatif de la construction Parfait ; il s'agissait d'une construction prédicative autonome dont l'unique fonction était d'exprimer la négation. Le marqueur de cette construction (*-ul*) aurait

ensuite commencé à être employé comme simple marque de négation dans les constructions à extraction. Deux arguments viennent soutenir cette hypothèse : la fréquence respective des différentes constructions négatives, et l'expression de la négation dans les autres langues atlantiques.

Comme nous l'avons vu, le Parfait Négatif est de loin la construction négative la plus fréquente. La Négation Affixale est beaucoup moins fréquente. De fait, elle est peu attestée dans les corpus. Ainsi, le Parfait Négatif semble être le correspondant négatif de toutes les constructions prédicatives non injonctives. Ce constat est cohérent avec ce que l'on observe dans un grand nombre de langues atlantiques. Dans les langues de cette famille, l'expression de la négation est rarement symétrique (§ 17.4). La négation est rarement exprimée par un marqueur unique pouvant être ajouté à toutes les constructions prédicatives. En revanche, dans plusieurs langues, la construction négative est une construction prédicative à part entière, qui est également employée comme équivalent négatif des constructions à extraction. C'est notamment le cas en pular (Labatut 1990) ou en ndut (Morgan 1996 : 99).

En tenant compte de ces éléments, nous pouvons supposer que la construction Négation Affixale est plus récente que la construction Parfait Négatif. En effet, les emplois de la construction Négation Affixale sont plus restreints, sa fréquence est plus faible, et elle n'a pas d'équivalent dans la plupart des autres langues atlantiques. Ainsi, nous supposons que la construction Négation Affixale serait issue de la généralisation du marqueur *-ul* de l'ancienne construction négative aux constructions à extraction. Cette généralisation aurait ensuite été étendue à la construction Focalisation du Verbe, par analogie avec les autres constructions focalisantes. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 11.4), la construction Focalisation du Verbe serait une construction relativement récente, issue de la réanalyse d'une ancienne construction à verbe auxiliaire.

## **14.4. La Construction Prohibitif**

### **14.4.1. Caractéristiques formelles**

En wolof contemporain, la construction Prohibitif présente des affinités formelles et/ou sémantiques avec diverses autres constructions prédicatives : Impératif, Optatif, Parfait Négatif et Relatif.

D'un point de vue sémantique, la construction Prohibitif peut être analysée comme l'équivalent

négatif des constructions Impératif et Optatif. En effet, la valeur et les emplois du Prohibitif sont identiques à ceux des deux constructions injonctives (§ 2.3.3).

D'un point de vue formel, deux points doivent être considérés : le paradigme personnel et le schème de prédication. Le paradigme personnel que nous avons présenté en (§ 2.3.3) correspond au paradigme donné dans la plupart des travaux récents sur le wolof (Sauvageot 1965 ; Church 1981 ; Diouf 2009). Ce paradigme ne semble pas présenter la même cohérence interne que les paradigmes personnels des autres constructions prédicatives. Aux premières et troisièmes personnes (1<sub>SG</sub>, 3<sub>SG</sub>, 1<sub>PL</sub>, 3<sub>PL</sub>), la forme semble être constituée d'un marqueur *bu* suivi d'un pronom personnel sujet. En revanche les formes de deuxième personne *bul* (2<sub>SG</sub>) et *buleen* (2<sub>PL</sub>) ne peuvent pas être analysées ainsi. Néanmoins, cette incohérence apparente résulte uniquement d'une présentation trompeuse du paradigme. Le paradigme personnel du Prohibitif, tel qu'il est généralement présenté, est en réalité un mélange entre le paradigme personnel de l'Optatif Négatif (pour 1<sub>SG</sub>, 3<sub>SG</sub>, 1<sub>PL</sub> et 3<sub>PL</sub>) et celui de l'Impératif Négatif (pour 2<sub>SG</sub> et 2<sub>PL</sub>). En effet, on peut identifier, en wolof contemporain, des formes d'Optatif Négatif 2<sub>SG</sub> (345a) et 2<sub>PL</sub> (345b) distinctes de celles de l'Impératif.

345) a. *Yàlla boo gaaw=a sëngéem.* (Diouf 2003 : 311)

Dieu OPT;NEG.S2<sub>SG</sub> être\_rapide=DV être\_triste

‘Puisse Dieu faire que tu ne sois pas facilement triste.’

b. *Yàlla bu-ngeen tase ak jinne !* (Élicitation)

Dieu OPT;NEG-S2<sub>PL</sub> rencontrer avec djinn

‘Dieu fasse que vous ne rencontriez pas de djinn !’

Ces formes sont très rares dans notre corpus (nous n'avons trouvé aucune occurrence pour 2<sub>PL</sub>), et semblent limitées aux formules de souhait. Néanmoins, elles existent, et semblent être les seules formes possibles dans les formules de souhait. En outre, Boilat (1858 : 96) et Kobès (1869 : 127) indiquent les formes *bu-nga* (2<sub>SG</sub>) et *bu-ngeen* (2<sub>PL</sub>) dans le paradigme personnel de l'Optatif Négatif des verbes copules. Nous pouvons donc distinguer deux paradigmes différents : Optatif Négatif et Impératif Négatif.

Ces deux paradigmes ont en commun un élément *bu(l)*. Cet élément semble contenir le suffixe *-u(l)* du Parfait Négatif. Le *-l* de *bu(l)* chute devant un pronom objet, comme le suffixe *-u(l)*. En outre, on constate des similitudes entre les formes du Prohibitif et du Parfait Négatif à la deuxième personne : *boo* / *-oo* (2<sub>SG</sub>) ; *buleen* / *-uleen* (2<sub>PL</sub>). Néanmoins, un examen plus précis montre

clairement que *bu(l)* n'a pas le comportement morphosyntaxique d'un verbe au parfait négatif, mais plutôt d'un verbe à l'impératif.

Tableau 14.4 - Comparaison des paradigmes personnels du Prohibitif avec ceux de l'Optatif, de l'Impératif, du Parfait Négatif et du Relatif

		Prohibitif			OPT	IMP	PRF;NEG	REL
		PROH	OPT;NEG	IMP;NEG				
SG	1	<i>bu ma</i>	<i>bu ma</i>		<i>naa</i>		<i>-uma</i>	<i>bu ma</i>
	2	<i>bu(l)</i>	<i>boo</i>	<i>bu(l)</i>	<i>nanga</i>	<i>(-al)</i>	<i>-oo</i>	<i>boo</i>
	3	<i>bu mu</i>	<i>bu mu</i>		<i>na</i>		<i>-u(l)</i>	<i>bu mu</i>
PL	1	<i>bu nu</i>	<i>bu nu</i>		<i>nanu</i>		<i>-unu</i>	<i>bu nu</i>
	2	<i>buleen</i>	<i>bu ngeen</i>	<i>buleen</i>	<i>nangeen</i>	<i>-leen</i>	<i>-uleen</i>	<i>bu ngeen</i>
	3	<i>bu ñu</i>	<i>bu ñu</i>		<i>nañu</i>		<i>-uñu</i>	<i>bu ñu</i>

Le suffixe du Parfait Négatif n'est pas le seul à connaître une réduction phonétique devant un pronom objet. En effet, le suffixe 2SG de l'Impératif *-al* tombe devant un pronom objet (§ 2.3.1). De fait, le paradigme personnel de l'Impératif Négatif est identique au paradigme personnel de l'Impératif d'un verbe finissant par la voyelle [u]. Avec ce type de verbe, le suffixe de l'Impératif se réalise *-leen* au pluriel (346a), et *-l* au singulier (346b) sauf si le verbe est suivi d'un pronom objet (346c).

346) a. *Yóbbu-leen =ko ca billóoji =ba.* (Diouf 2003 : 71)

emmener-IMP.S2PL =O3SG PREP:DT sorcier =CLb:DF.DT

‘Emmenez-le chez le sorcier.’

b. *Yóbbu-l ndugg =mi ca waañ =wa.* (Diouf 2003 : 245)

emmener-IMP.S2SG victuailles =CLm:DF.PX PREP:DT cuisine =CLw:DF.DT

‘Apporte les victuailles à la cuisine.’

c. *Yóbbu-Ø =ko ca taatu garab =ga.* (Diouf 2003 : 326)

emmener-IMP.S2SG =O3SG PREP:DT fond:GEN arbre =CLg:DF.DT

‘Apporte-le au pied de l'arbre.’

347) a. *Bu-leen =ko déglu.* (Diouf 2003 : 546)

IMP;NEG-S2PL =O3SG écouter

‘Ne l'écoutez pas.’

b. *Bu-l dem léegi !* (Diouf 2003 : 76)  
 IMP;NEG-S2SG partir maintenant  
 ‘Ne t'en va pas maintenant !’

c. *Bu-Ø =ko jeñ !* (Diouf 2003 : 168)  
 IMP;NEG-S2SG =O3SG pousser  
 ‘Ne le pousse pas !’

La forme *boo* (OPT;NEG) n'est pas uniquement comparable au suffixe *-oo* (PRF;NEG), mais également aux formes 2SG des relatives introduites par un relativiseur non référentiel *cl-u*. En wolof contemporain, la forme de l'indice sujet 2SG est *-a* dans les constructions dont la voyelle du marqueur est [u] ; qu'il s'agisse du suffixe négatif ou d'une marque de référentialité (§ 4.2.2). De fait, le paradigme personnel de l'Optatif Négatif est identique au paradigme personnel du Relatif (Tableau 14.4).

En ce qui concerne le schème de prédication, l'Optatif Négatif (348a) présente la même structure que l'Optatif (348b) : *p-s=o S V O*. Ainsi, le sujet lexical se place entre le marqueur prédictif et le verbe, et le pronom objet se place avant le sujet lexical. Néanmoins, notons que la construction Relatif présente exactement le même schème (348c) (§ 4.4).

348) a. *Bu =la sa taar jay !* (Diouf 2003 : 326)  
 OPT;NEG =O2SG POSS2SG beauté flatter  
 ‘Ne te laisse pas entraîner par ta beauté !’ (litt. ‘Que ta beauté ne te flatte pas !’)

b. *Yàlla =na =ma Yàlla baal !* (Diouf 2003 : 56)  
 Dieu =OPT =O1SG Dieu pardonner  
 ‘Que Dieu me pardonne !’

c. (...) *lu =ma Yàlla wërsëgale...* (Diouf 2003 : 368)  
 CL.CH:REL =O1SG Dieu gratifier  
 ‘(...) tout ce dont Dieu me gratifiera...’

L'Impératif Négatif (349a) présente un schème similaire à celui de l'impératif imperfectif (349b). Le marqueur *bu* occupe la même position que le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*.

349) a. *Bu-leen* =*ko* *déglu.* (Diouf 2003 : 546)  
 IMP;NEG-S2PL =o3SG écouter  
 ‘Ne l’écoutez pas.’

b. *Di-leen* =*fa* *dem.* (Diouf 2009 : 84)  
 IPF-IMP.S2PL =CL.LOC:DF.DT partir  
 ‘Il faut y aller.’<sup>202</sup>

Pour résumer, il n'existe pas une, mais deux constructions prohibitives en wolof : l'Impératif Négatif et l'Optatif Négatif. L'Impératif Négatif est l'équivalent négatif de l'Impératif. Sa valeur et ses emplois sont similaires à ceux de l'Impératif. Son marqueur *bu* semble se comporter comme un verbe portant le suffixe de l'Impératif.

L'Optatif Négatif est l'équivalent négatif de l'Optatif. Sa valeur et ses emplois sont similaires à ceux de l'Optatif. Son marqueur *bu* occupe la même position que le MP *na* de l'optatif. Néanmoins, cette position est également similaire à celle occupée par le relativiseur dans les relatives. De plus, le paradigme personnel de l'Optatif Négatif est identique à celui du Relatif, mais est distinct de celui de l'Optatif.

Bien qu'ils présentent plusieurs différences formelles, l'Impératif Négatif et l'Optatif Négatif tendent à fusionner en une seule construction prédicative en wolof contemporain : le Prohibitif. En effet, les formes 2SG et 2PL de l'Optatif Négatif sont très rares, et semblent limitées aux formules de souhait. Dans tous les autres contextes, elles semblent avoir été remplacées par les formes de l'Impératif Négatif. En outre, le marqueur de ces deux constructions est identique (*bu*).

#### 14.4.2. Analyse de la construction

Comme nous l'avons vu plus haut, les constructions prohibitives présentent des affinités formelles et/ou sémantiques avec quatre constructions prédicatives relativement différentes : Impératif, Optatif, Parfait Négatif et Relatif. Il est donc relativement difficile de proposer une analyse du Prohibitif permettant de rendre compte de toutes ses caractéristiques.

Nous envisageons deux hypothèses :

- Le marqueur *bu* est issu du relativiseur homonyme ; le Prohibitif correspond donc à une

<sup>202</sup> En wolof, la forme imparfective de l'impératif a une valeur fréquentative (Diouf 2009 : 84).

ancienne construction relative.

- Le marqueur *bu* est issu du verbe *ba* (laisser) à l'impératif, qui s'est grammaticalisé en MP par analogie avec l'Optatif.

#### ***14.4.2.1. Hypothèse 1 : le marqueur du Prohibitif est issu d'un relativiseur***

On pourrait rapprocher le marqueur *bu* du relativiseur homonyme. Ainsi on pourrait supposer que le Prohibitif est issu d'une ancienne construction relative. Cette hypothèse permet d'expliquer les similitudes formelles entre le Prohibitif (ou plutôt l'Optatif Négatif) et la construction Relatif. En effet, ces deux constructions présentent le même schème de prédication ainsi que le même paradigme personnel, et le marqueur *bu* est formellement identique au relativiseur non référentiel de classe nominale *b-*. Cette hypothèse est également cohérente avec les données du dialecte lébou. Dans ce dialecte, le marqueur du Prohibitif est *ba(l)*, et les relativiseurs non référentiels sont de forme *cl-a* (Diouf 2016).

Cependant, cette hypothèse pose plusieurs problèmes. Premièrement, elle ne permet pas d'expliquer le paradigme de l'Impératif Négatif. Comme nous l'avons vu précédemment, à l'impératif négatif, le marqueur semble être constitué de *bu* et du suffixe d'Impératif. Si *bu* est un relativiseur, comment est-il possible qu'il puisse porter un suffixe de flexion verbale ? En outre, cette analyse pose problème d'un point de vue sémantique. Comment une construction relative introduite par un relativiseur non référentiel de la classe *b-* (classe nominale rassemblant un ensemble très hétérogène de noms, et n'ayant donc pas de signifié précis) a-t-elle pu devenir une construction injonctive négative ? Nous ne voyons pas dans quel contexte une telle interprétation serait possible. En outre, nous n'avons relevé aucun cas de grammaticalisation de ce type dans la littérature (Heine & Kuteva 2002).

#### ***14.4.2.2. Hypothèse 2 : le marqueur du Prohibitif est issu d'un verbe auxiliaire***

On pourrait rapprocher le marqueur *bu* du verbe *ba* (laisser). Notre hypothèse est la suivante :

**Étape 1.** Dans un premier temps, le verbe *ba* (laisser, abandonner, renoncer, cesser) à l'impératif se serait grammaticalisé en verbe auxiliaire exprimant l'impératif négatif. La grammaticalisation d'un verbe lexical en auxiliaire de prohibitif est un phénomène relativement répandu dans les langues du monde (Croft 1991 : 14-16). Ainsi, la grammaticalisation d'un verbe « cesser, arrêter » en auxiliaire de prohibitif est attestée dans plusieurs langues (Heine & Kuteva 2002 : 283-284). Dans d'autres



langues, on constate qu'un verbe « laisser, abandonner » s'est grammaticalisé en marqueur d'hortatif ou de négation (Heine & Kuteva 2002 : 190-193).

**Étape 2.** Par la suite, les formes *bal* (laisser.IMP.S2SG) et *baleen* (laisser.IMP.S2PL) seraient devenues *bul* et *buleen* par analogie avec le suffixe de négation. Le *-l* de ces formes auraient été réinterprété comme la consonne finale du suffixe *-ul*. Nous pouvons supposer que le fait que *ba(l)* ait perdu son sens lexical pour devenir un auxiliaire négatif a pu favoriser cette réinterprétation. En outre, cette réinterprétation a également pu être favorisée par le fait que le *-l* final du suffixe *-ul* chute devant un pronom objet, tout comme le suffixe *-(a)l* de l'Impératif.

**Étape 3.** Le verbe auxiliaire *bul* aurait ensuite été utilisé dans les formules de souhait, pour introduire un souhait négatif. Il aurait été placé après la forme figée *yell na* ou *Yal na*.<sup>203</sup> Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (350a) donnés par Boilat (1858 : 98-99).

**Étape 4.** Son usage aurait été étendu aux autres personnes. Il aurait alors cessé d'être considéré comme un verbe auxiliaire pour devenir un marqueur grammatical exprimant la négation. Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (350b) donnés par Dard (1826 : 65-66), Boilat (1858 : 98-99) ou Guy-Grand (1923 : 35).

**Étape 5.** Par la suite, dans les formules de souhait négatives, le marqueur optatif *na* aurait disparu. Ce phénomène a pu être favorisé par le fait que le marqueur *bu* porte déjà un sens injonctif. Cette étape du processus de grammaticalisation pourrait correspondre à certains exemples (350c) donnés par Kobès (1869 : 284), et correspond à ce qu'on observe en wolof contemporain.

350) a. *Yal na buleen agum di Peer.* (Boilat 1858 : 98)

Dieu OPT PROH.S2PL pour\_le\_moment être Pierre

‘(Qu’il soit) que vous ne soyez pas encore Pierre.’

b. *Yal na bu leen Yàlla fey!* (Guy-Grand 1923 : 35)

Dieu OPT PROH O2PL Dieu payer

‘Que Dieu ne vous punisse pas !’

c. *Yàlla bu ma dee!* (Kobès 1869 : 284)

Dieu PROH S1SG mourir

‘Que je ne meure pas !’

203 Nous avons détaillé la structure de ce type de construction en (§ 13.4).

**Étape 6.** Cette réanalyse de *bu* comme MP va entraîner une morphologisation du sujet pronominal, essentiellement à la deuxième personne du singulier (351a), par analogie avec le paradigme personnel d'autres constructions, notamment la construction relative (351b).

351) a. *Yàlla boo gaaw=a sëngéem.* (Diouf 2003 : 311)  
 Dieu OPT;NEG.S2SG être\_rapide=DV être\_triste  
 'Puisse Dieu faire que tu ne sois pas facilement triste.'

b. *Jënd =naa woto boo xam ne* (Diouf 2009 : 61)  
 acheter=PRF.S1SG voiture CLb:REL.S2SG savoir COMP  
*dina =la neex.*  
 FUT.S3SG =O2SG plaire  
 'J'ai acheté une voiture qui te plaira.'  
 (litt. 'J'ai acheté une voiture qui tu sais qu'elle te plaira.')

**Étape 7.** La chute de *na* aurait entraîné une réanalyse de *bu* comme un équivalent négatif de *na*, c'est-à-dire comme un marqueur d'optatif négatif. Cet optatif négatif aurait alors subi le même processus d'expansion que l'Optatif, c'est-à-dire qu'il n'aurait plus été limité aux formules de souhait (352a-b) (§ 13.4.2).

352) a. *Bu-nu tuumaal kenn !* (Fal 1999 : 86)  
 PROH-S2PL accuser CL.HUM;SG:SING  
 'N'accusons personne !'

b. *Bu-mu dem léegi !* (Diouf 2003 : 75)  
 PROH.S3SG partir maintenant  
 'Qu'il ne parte pas maintenant !'

**Étape 8.** En dehors des formules de souhait, les formes optatives *boo* (2SG) et *bungen* (2PL), auraient été remplacées par les formes impératives *bul* (2SG) et *buleen* (2PL). Le fait que ces formes soient en concurrence a pu favoriser cette substitution. En effet, à la seconde personne, la structure d'un énoncé optatif négatif et celle d'un énoncé impératif négatif semblent identiques, bien que leur

schème soit différent (353a-b).<sup>204</sup> En outre, leur valeur est identique.

- 353) a. **V<sub>1</sub>-s**                =**o**        **V<sub>2</sub>**  
*Bu-leen*                    =*ko*        *lekk !*  
 laisser-IMP.S2PL =O3SG    manger  
 ‘Qu'ils ne le mangent pas !’
- b. **p-s**                        =**o**        **V**  
*Bu-ngeen*                    =*ko*        *lekk !*  
 OPT;NEG-S2PL =O3SG    manger  
 ‘Qu'ils ne le mangent pas !’

Cette hypothèse permet d'expliquer toutes les caractéristiques de la construction Prohibitif. Elle rend compte de la valeur de la construction, de son paradigme personnel et de son schème de prédication. Elle tient compte des données issues des grammaires du XIX<sup>e</sup> siècle, et permet de lier la construction Prohibitif à la construction Optatif et à la construction Impératif. Par ailleurs, cette hypothèse repose sur un type de grammaticalisation (*laisser* → PROH) attesté dans d'autres langues. Elle semble également compatible avec les données du lébou. Les formes *bal* (2SG) et *baleen* (2PL) de ce dialecte (Diouf 2016) peuvent être rapprochées des formes impératives du verbe *ba* (laisser).

Néanmoins, cette hypothèse pose quelques problèmes. Tout d'abord, la fiabilité et la pertinence des données historiques sur lesquelles elle s'appuie sont discutables. Ces données sont issues des mêmes sources que celles que nous avons utilisées pour la construction Optatif (§ 13.4.2). Néanmoins, dans le cas de l'Optatif, les données sont, à quelques détails près, identiques d'un auteur à l'autre. En outre, les étapes de la grammaticalisation suivent la chronologie des descriptions grammaticales. Ainsi, les exemples correspondant aux premières étapes sont attestés dans les deux premières grammaires (Dard 1826 : 38-41 ; Roger 1829 : 64-65), mais sont absents des grammaires suivantes (Boilat 1858 ; Kobès 1869). En revanche dans le cas du Prohibitif, les données semblent plus incohérentes. En effet, les paradigmes personnels varient d'un auteur à l'autre, et certains auteurs présentent parfois plusieurs formes pour le même paradigme. Par exemple, Boilat (1858 : 97, 114) donne la forme optative négative 2PL *bungeen* dans le paradigme du verbe *di* (être), mais *buleen* dans le paradigme du verbe *baax* (être bon). En outre, les étapes de la grammaticalisation ne suivent pas vraiment la chronologie des descriptions grammaticales. Ainsi, les exemples

<sup>204</sup> L'exemple (353b) ne semble plus possible en wolof contemporain. Néanmoins, ce type d'exemple est attesté dans les grammaires de Boilat (1858 : 114) et Kobès (1869 : 256).

correspondant à l'étape 3 sont attestés uniquement dans la grammaire de Boilat (1858 : 98-99), alors que des exemples correspondant à l'étape 4 sont attestés dans la grammaire de Dard (1826 : 65-66). On pourrait supposer que ces incohérences sont dues au fait que les formules de souhait sont des constructions figées, présentant des structures conservatrices, voire archaïques. Il est également possible que les paradigmes présentés par les auteurs dépendent des informateurs qu'ils ont consultés. Il est aussi possible que certains auteurs aient généralisé certaines formes pour construire leurs paradigmes, sans faire vérifier le résultat par un informateur. Enfin, il est possible que certaines formes résultent d'erreurs d'analyse ou d'élicitations mal formulées. Dans tous les cas, nous manquons de données historiques pour pouvoir établir la validité des analyses fournies par les grammairiens du XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, cette hypothèse ne permet pas d'expliquer l'une des formes attestées dans certaines grammaires anciennes. Pour la seconde personne du singulier, Dard (1826 : 124), Boilat (1858 : 114) et Kobès (1869 : 119) présentent une forme *bulu*, allomorphe de *bul*. Ces auteurs ne donnent aucune règle régissant la distribution de ces allomorphes, mais les exemples qu'ils donnent semblent indiquer qu'ils sont en variation libre. L'hypothèse que nous avons formulée dans cette section ne permet pas de rendre compte de la forme *bulu*. En effet, si le marqueur du Prohibitif est issu de la grammaticalisation du verbe *ba* (laisser) à l'impératif, d'où provient la voyelle finale de *bulu* ?

Selon Becher (2001 : 165), *bulu* serait constitué du marqueur du Prohibitif *bu* et d'un indice sujet 2<sub>SG</sub> *lu*. Cet indice sujet serait à rapprocher du suffixe du Parfait Négatif 2<sub>SG</sub> *-ula* et du pronom objet *la*. La voyelle serait devenue [u] par harmonie vocalique avec *bu*. Cette hypothèse semble cohérente avec l'étape 2 du chemin de grammaticalisation que nous avons proposé. La forme *bal* (laisser.IMP.S2<sub>SG</sub>) serait devenue *bul(u)* par analogie avec le suffixe du Parfait Négatif : *bal* → *bul* → *bula* → *bulu*. L'harmonie vocalique ne permet pas d'expliquer le changement de voyelle. En effet, l'harmonie vocalique du wolof aurait transformé la voyelle en *ë* [ə] et non en *u* [u] (Ka 1994 : 12). Néanmoins, dans certains mots résultant de la grammaticalisation de deux mots grammaticaux, il est possible que l'une des deux voyelles devienne homorganique avec l'autre. Ce phénomène est attesté dans *dana*, allomorphe de *dina* (FUT.S3<sub>SG</sub>). La forme *bulu* n'a pas été maintenue dans l'usage, peut-être pour des raisons d'économie. En effet, comme nous l'avons vu avec le paradigme personnel de la Focalisation du Verbe (§ 11.4.1.2), plusieurs amalgames MP-sujet subissent l'élision de leur voyelle finale.

### 14.4.2.3. Synthèse

Afin de rendre compte des caractéristiques formelles et sémantiques de la construction Prohibitif, nous avons envisagé deux hypothèses. Selon la première hypothèse, le marqueur du Prohibitif *bu* serait issu du relativiseur homonyme ; le Prohibitif correspondrait donc à une ancienne construction relative. Selon la seconde hypothèse, le marqueur *bu* serait issu du verbe *ba* (laisser) à l'impératif, qui s'est grammaticalisé en MP par analogie avec l'Optatif.

Aucune de ces deux hypothèses ne permet de rendre compte aisément de l'ensemble des caractéristiques de la construction. Néanmoins, elles ne présentent pas la même force explicative. La première hypothèse ne permet pas d'expliquer le paradigme de l'Impératif Négatif, et ne rend pas vraiment compte de la valeur ou des emplois de la construction. En revanche, la seconde hypothèse permet d'expliquer presque toutes les caractéristiques formelles de la construction, et est cohérente avec les données historiques. Nous privilégions donc la seconde hypothèse.

Ainsi, nous supposons que le verbe *ba* (laisser) à l'impératif se serait grammaticalisé en verbe auxiliaire exprimant l'impératif négatif. Il s'agirait donc, historiquement, d'une instanciation de la construction à Verbe Auxiliaire dont le verbe principal est *ba* (laisser). En effet, elle présente la plupart des caractéristiques propres aux constructions à auxiliaire (§ 11.6). La valence objet du verbe principal *ba* (laisser) est saturée par une proposition infinitive. Elle semble présenter la structure d'une construction à montée (353a-b). L'ordre des éléments de la phrase dépend du schème de prédication de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal *ba* (laisser), à savoir l'Impératif. Le verbe principal présente des idiosyncrasies morphophonologiques (*bul / buleen* au lieu de *bal / baleen*). Dans cette construction, le verbe principal a une fonction essentiellement grammaticale (exprimer le prohibitif), et est dénué de sens lexical. La construction est intégrée au paradigme de conjugaison, et le choix de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal est restreint à la construction impérative.

Néanmoins, ce lien entre construction Prohibitif et construction à Verbe Auxiliaire est essentiellement diachronique. En wolof contemporain, le Prohibitif tend à être réanalysé comme une construction à MP, dont la structure est identique à celle de l'Optatif.

## 14.5. Synthèse

Nous faisons l'hypothèse que toutes les constructions négatives du wolof (Parfait Négatif, Futur

Négatif, Négation Affixale et Prohibitif) sont historiquement liées. Dans un état antérieur de la langue, il n'y aurait eu qu'une seule construction négative, correspondant formellement à l'actuel Parfait Négatif. Le Futur Négatif pourrait être analysé comme une instanciation de cette construction. L'élément *-u(l)* de cette construction aurait ensuite vu son usage étendu à d'autres constructions prédicatives, notamment les constructions à extraction. Enfin, le Prohibitif aurait une origine différente, mais aurait subi un changement formel par analogie avec la négation. Le MP du Prohibitif *bu(l)* résulterait de la grammaticalisation de la forme impérative du verbe *ba* (laisser). Le remplacement de la voyelle de ce marqueur serait dû à une réanalyse de cette forme négative par analogie avec le suffixe du Parfait Négatif *-u(l)*.

Nos hypothèses permettent de rendre compte de la présence de l'élément *-u(l)* dans toutes les constructions négatives. En outre, elles permettent d'expliquer presque toutes les caractéristiques formelles de ces constructions, et sont cohérentes avec les données historiques.

Dans la Figure (14.1), les constructions sont représentées sous la forme d'une liste de traits caractéristiques pertinents. Il ne s'agit pas de formalisation, mais plutôt de représentation synthétique. Dans ce schéma, les flèches pleines sont des liens d'héritage. Les flèches en pointillés sont des liens diachroniques, et les boîtes en pointillés sont d'anciennes constructions. Le lien diachronique n'est pas un lien d'héritage au sens strict. Il indique juste que certaines caractéristiques de la construction fille sont historiquement héritées de la construction mère.

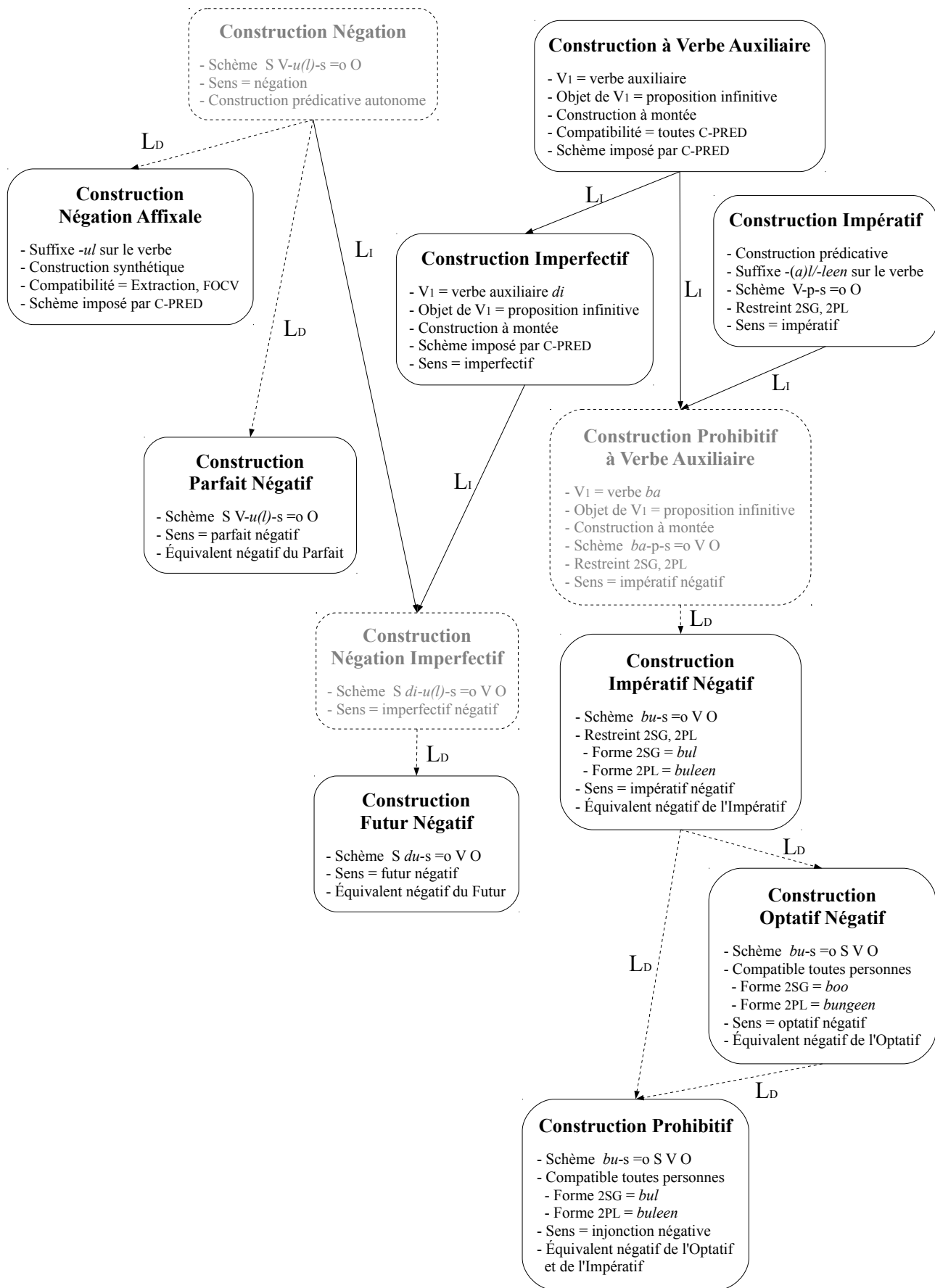


Figure 14.1 - Réseau des constructions négatives

# CHAPITRE 15 - INTÉGRATION

## ET CONSTRUCTIONS NON FINIES

En wolof contemporain, les propositions dépendantes sont caractérisées par l'absence de MP (à l'exception des complétives introduites par un complémenteur). Dans la littérature, les formes verbales sans MP sont généralement analysées comme étant toutes des instanciations d'une seule et même construction, appelée « minimal » ou « narratif ». Comme nous l'avons vu en (§ 2.4.1), la construction « minimale » n'existe pas, mais recouvre en réalité plusieurs constructions différentes : Subjonctif-Consécutif, Infinitif, Relatif, Subordonnée Hypothétique et Subordonnée Temporelle.

Ces constructions peuvent être regroupées en deux ensembles distincts. On peut rassembler les constructions Relatif, Subordonnée Hypothétique et Subordonnée Temporelle. Ces constructions présentent un schème  $p-s=0 SVO$ , sont compatibles avec la Négation Affixale (le verbe peut porter le suffixe *-ul*), et peuvent être analysées comme des constructions à extraction (Ch. 12).

Par ailleurs, on peut rassembler les constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif. Ces constructions se caractérisent par la position de l'objet pronominal après le verbe (schème  $(Ss)VO$ ). En outre, elles sont incompatibles avec la Négation Affixale (le verbe ne peut pas porter le suffixe *-ul*). Elles doivent être niées lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser), c'est-à-dire via la construction Négation à Verbe Auxiliaire (§ 3.1.3).

Afin de rendre compte des similitudes entre les constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif, nous proposons d'analyser ces constructions comme des constructions non (complètement) finies.<sup>205</sup>

### 15.1. Finitude et intégration

#### 15.1.1. La notion de « finitude »

Parler de « construction non complètement finie » pour le Subjonctif peut sembler contestable. En effet, l'étiquette « subjonctif » est utilisée pour désigner des formes qui sont généralement

---

<sup>205</sup> Nous empruntons cette étiquette « forme non complètement finie » (*not-fully-finite form*) à Carlson (1992 : 83).



considérées comme finies, notamment dans les langues indo-européennes (Koptjevskaja-Tamm 1999 : 146). Cette analyse est en adéquation avec la définition traditionnelle de la notion de finitude (*finiteness*). Selon cette définition, une forme verbale finie porte des marques flexionnelles (personne, nombre, temps, aspect, mode) et peut constituer le prédicat d'une proposition indépendante. A contrario, une forme verbale non finie présente une flexion plus limitée, voir inexistante, et ne peut constituer le prédicat d'une proposition indépendante (Koptjevskaja-Tamm 1999 : 146 ; Matthews 2007 : 139 ; Neveu 2011 : 161). En outre, la combinaison avec le sujet est parfois considérée comme un critère crucial. Les formes finies se combinent avec un sujet, alors que les formes non finies soit ne peuvent pas se combiner avec un sujet explicite, soit se combinent avec un sujet dont la forme est différente du sujet des propositions indépendantes (Koptjevskaja-Tamm 1999 : 146-147).

Cette approche classique est problématique. En effet, selon cette approche, la finitude est une propriété du verbe. Cette position limite la pertinence de la notion de finitude aux « langues qui ont à la fois une morphologie verbale riche et une contrainte syntaxique selon laquelle l'argument sujet d'une forme verbale indépendante doit se manifester nécessairement, soit sous forme de constituant nominal, soit sous forme d'indice pronominal » (Creissels 2006a : 218). Par ailleurs, cette approche présente la finitude comme un trait binaire ; une forme est soit finie, soit non finie. Cette position induit des regroupements de formes présentant des propriétés assez différentes. Par exemple, infinitif, gérondif et participe sont tous trois considérés comme des formes non finies. Mais surtout, cette position ne permet pas de rendre vraiment compte de cas limites. Par exemple, le subjonctif d'une langue comme le français est compatible avec la morphologie flexionnelle et se combine avec un sujet, mais il est essentiellement employé dans des propositions dépendantes. Ses emplois en proposition indépendante se limitent aux énoncés à valeur hortative, et nécessitent la présence de la conjonction *que* (ex. *Qu'il parte !*). L'impératif d'une langue comme le français est exclusivement employé dans des propositions indépendantes, mais il présente une morphologie flexionnelle limitée, et ne se combine pas avec un sujet explicite. Traditionnellement, les formes subjonctives et impératives sont considérées comme des formes finies, alors qu'elles présentent plusieurs caractéristiques propres aux formes non finies.

Givón (1990 : 852-891) propose une autre approche de la notion de finitude. Selon lui, la finitude est une propriété de la proposition (et non du verbe). La finitude n'est pas un trait binaire, mais est plutôt un phénomène complexe (multifactoriel) et scalaire. Ainsi, la finitude repose sur plusieurs traits distincts (personne, TAM, etc.), et les formes considérées peuvent être situées sur une échelle de finitude. Enfin, la finitude est l'expression du degré d'intégration de la proposition.

Ainsi, moins une forme est finie, plus la proposition dont elle est issue est intégrée (~ dépendante).

Les travaux consacrés à la finitude ne se limitent pas à l'approche de la grammaire traditionnelle ou à l'approche de Givón (1990). Ces trente dernières années, un débat s'est ouvert dans la littérature concernant la notion de finitude, et d'autres approches ont été proposées, parfois en réaction à l'approche de Givón (Nikolaeva 2007). Ainsi, Bisang (2007) propose une approche opposée, permettant de décrire la finitude comme une notion discrète et binaire. Selon Queixalós (2011 : 106-107), la finitude est discrète mais, étant multifactorielle, elle ne saurait être binaire. Une forme est plus ou moins finie en fonction de son degré d'éloignement à une forme finie prototypique, qui sert d'étalon pour une langue donnée. Par ailleurs, selon Cristofario (2007 : 107-109), les entités relevant de la finitude présentent tant de variations d'une langue à l'autre, que la finitude n'est pas un concept comparatif pertinent en typologie.

Rendre compte de toutes ces approches dépasse largement le cadre de ce travail. Néanmoins, il apparaît que l'approche initialement proposée par Givón (1990), et enrichie par divers travaux postérieurs tels que Queixalós (2011), permet de rendre compte de façon relativement simple des similitudes formelles des constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif du wolof.

### 15.1.2. Finitude en wolof

Selon l'approche défendue par Givón (1990) et Queixalós (2011), déterminer la finitude d'une forme dans une langue donnée nécessite l'identification d'un étalon. Cet étalon doit correspondre à une forme finie prototypique.

Pour le wolof, Zribi-Hertz & Diagne (2003 : 206-208) proposent le Parfait. En effet, les propositions au parfait sont compatibles avec les marqueurs d'aspect (verbe auxiliaire *di*), de temps (suffixe *-oon*), de polarité (suffixe *-ul*), et de personne. De plus, les propositions au parfait sont « “simples” (modalité assertive, aucune topicalisation ni focalisation) et “complètes” (car capables de constituer à elles seules un énoncé) » (Zribi-Hertz & Diagne 2003 : 208). En outre, ils proposent d'analyser le MP *na* comme un marqueur de finitude. Ce dernier point est contestable, d'autant que les auteurs analysent le *na* (PRF) et le *na* (OPT) comme le même marqueur de finitude. Néanmoins, cet article propose plusieurs critères permettant d'identifier un étalon en wolof.

En reprenant et en élargissant les critères proposés par Zribi-Hertz & Diagne (2003) et par Queixalós (2011 : 106-107), on peut considérer que la proposition finie prototypique en wolof présente les caractéristiques suivantes :

- Elle présente un prédicat verbal ; elle contient un verbe.
- Elle peut constituer une phrase indépendante.
- Elle est déclarative.
- La structure argumentale de son verbe est saturée.
- Elle contient un marqueur prédicatif.
- Elle contient un indice sujet, amalgamé au MP, ayant le statut de marque d'accord (§ 4.2.2).
- Elle est compatible avec le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*.
- Son verbe peut porter le suffixe de passé *-oon*.
- Elle est compatible avec le marqueur de négation *-ul*.

Selon ces critères, l'étalon en wolof est la construction Focalisation du Verbe. En effet, il s'agit de la seule construction respectant sans ambiguïté tous les critères. La construction Parfait est très proche de l'étalon. La seule exception concerne sa forme négative, qui ne contient pas de MP à proprement parler. La construction Futur étant issue de la construction Parfait, elle est également très proche de l'étalon. La seule exception concerne le marqueur de négation, porté par le MP et non par le verbe.

## 15.2. Les constructions à extraction

Suivant les critères que nous avons retenus, les constructions à extraction du wolof sont plutôt finies. La structure argumentale de leur verbe est saturée, elles sont compatibles avec le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*, et leur verbe peut porter le suffixe de passé *-oon*. À l'exception du Présentatif, elles sont compatibles avec le marqueur de négation *-ul*. En outre, à l'exception du Relatif, elles peuvent constituer des phrases indépendantes déclaratives, et elles contiennent un MP.

Néanmoins, elles présentent quelques caractéristiques qui les éloignent de l'étalon. Leur indice sujet n'est pas une marque d'accord. Il s'agit soit d'un affixe pronominal (FOCC, REL) (§ 4.2.2), soit d'un pronom fort (FOCS, PRST). En outre, à l'exception du Relatif, elles peuvent former des prédicats non verbaux (§ 2.5).

Parmi les constructions à extraction, la construction Relatif présente une situation particulière concernant la finitude. En effet, elle ne permet pas constituer des phrases indépendantes

déclaratives. Les instanciations de la construction Relatif sont soit des propositions subordonnées relatives, soit des propositions subordonnées circonstancielles, soit des phrases interrogatives partielles (§ 2.4.4). Il s'agit donc, soit de propositions présentant une dépendance syntaxique (subordonnées), soit des propositions présentant une dépendance discursive (interrogatives).

Par ailleurs, la construction Relatif doit nécessairement contenir un verbe, et elle ne contient pas de MP. Néanmoins, ce dernier point doit être nuancé. Comme nous l'avons vu en (§ 8.6), si les relativiseurs ne constituent pas à proprement parler des éléments prédicatifs, ils présentent plusieurs propriétés qui les rapprochent des MP.

Enfin, le statut de l'indice sujet de la construction Relatif peut sembler discutable. En effet, les indices sujets du Relatif sont formellement similaires aux pronoms sujets libres. Néanmoins, l'indice 2<sub>SG</sub> forme un amalgame avec le relativiseur. En outre, leur comportement morphosyntaxique est identique à celui des indices sujets des autres constructions à extraction. Il s'agit donc également d'affixes pronominaux.

Tableau 15.1 - Finitude des constructions à extraction du wolof

	<b>Présentatif</b>	<b>Focalisation du Sujet</b>	<b>Focalisation du Complément</b>	<b>Relatif</b>
Verbe	Possible	Possible	Possible	Obligatoire
Phrase indépendante	Oui	Oui	Oui	Uniquement interrogatives
Déclarative	Oui	Oui	Oui	
Marqueur prédicatif	Oui	Oui	Oui	Relativiseur ~ MP
Indice sujet	Pronom fort	Pronom fort	Affixe pronominal	Affixe pronominal
Structure argumentale	Saturée	Saturée	Saturée	Saturée
Imperfectif <i>di</i>	Compatible	Compatible	Compatible	Compatible
Passé <i>-oon</i>	Compatible	Compatible	Compatible	Compatible
Négation <i>-ul</i>	Incompatible	Compatible	Compatible	Compatible

Pour résumer, les constructions focalisantes sont relativement proches de l'étalon, et sont donc plutôt finies. Elles sont notamment compatibles avec tous les marqueurs TAM (à l'exception notable de la négation pour le Présentatif). Néanmoins, elles se distinguent des formes finies prototypiques par leur capacité de former des prédicats non verbaux, et par la forme de leur sujet pronominal. Ces propriétés sont liées au fait qu'il s'agit de constructions marquant la structure informationnelle. En outre, ces propriétés spécifiques aux constructions focalisantes sont cohérentes avec l'hypothèse

selon laquelle elles seraient issues de constructions clivées (§ 2.5.6).

La construction Relatif est plus éloignée de l'étalon. En effet, elle ne permet pas constituer des phrases indépendantes déclaratives. Néanmoins, tous les autres critères la rapprochent des autres constructions à extraction. Elle est notamment compatible avec toutes les marqueurs TAM. En outre, le relativiseur présente plusieurs propriétés qui le rapproche des MP.

### 15.3. La Construction Subjonctif-Consécutif

La construction Subjonctif-Consécutif présente peu de caractéristiques des propositions finies. Elle présente un prédicat verbal, la structure argumentale de son verbe est saturée, elle est compatible avec le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*, et son verbe peut porter le suffixe de passé *-oon*. Tous les autres critères tendent à l'éloigner de l'étalon.

La construction Subjonctif-Consécutif est fondamentalement une construction dépendante (Robert 2010b : 491), c'est-à-dire qu'une proposition au subjonctif-consécutif peut toujours s'analyser comme une proposition dépendante (Robert 1996 ; 2010 : 490-492). En effet, le Subjonctif-Consécutif est employé pour former des propositions narratives, des propositions exclamatives, des propositions injonctives, des propositions introduites par un adverbe, des propositions subordonnées consécutives, des propositions subordonnées complétives et des propositions subordonnées de but (§ 2.4). Certaines de ces propositions présentent une dépendance syntaxique (subordonnées). D'autres propositions, bien que syntaxiquement autonomes, présentent nécessairement une dépendance pragmatique (exclamatives, injonctives). Enfin, les propositions narratives présentent une dépendance discursive. En effet, dans cet emploi, le Subjonctif-Consécutif « n'ouvre jamais un récit, il développe une narration à partir d'un ancrage préalable dans le passé marqué par une autre proposition » (Robert 1995 : 377). Dans les récits, la première proposition n'est jamais au subjonctif-consécutif (Robert 2010b : 490). En outre, ce type de propositions peut souvent être rendu par un infinitif de narration en français (354) (Fal 1999 : 75 ; Zribi-Hertz & Diagne 2003 : 210).

- 354) *Mbàbba Kumba jënd um xaram,* (Fal 1999 : 75)  
Mbaba Coumba acheter IDf:CLm mouton:POSS3SG  
*dem di ko yafal.*  
partir IPF o3SG engraisser  
'(...) Mbaba Coumba d'acheter son mouton et de l'engraisser.'

Ainsi, comme le Relatif, le Subjonctif-Consécutif ne permet pas de constituer des phrases indépendantes. Néanmoins, la structure de la construction Subjonctif-Consécutif est bien plus éloignée de l'étalon que celle de la construction Relatif. La construction Subjonctif-Consécutif ne présente aucun MP. De fait, une proposition au subjonctif-consécutif ne contient aucun autre élément prédicatif en dehors du verbe ; une proposition de ce type étant minimalement constituée du verbe et de ses arguments (§ 2.4.2). En outre, le sujet pronominal d'une proposition au subjonctif-consécutif n'est pas une marque d'accord, ni même un affixe pronominal, mais il s'agit d'un pronom sujet libre (§ 4.2.2). Par ailleurs, cette construction est incompatible avec la Négation Affixale (le verbe ne peut pas porter le suffixe *-ul*). Elle doit être niée lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser), c'est-à-dire via la construction Négation à Verbe Auxiliaire (§ 3.1.3).

Le Subjonctif-Consécutif est donc une construction dépendante présentant plusieurs caractéristiques qui la distinguent nettement des formes finies prototypiques de la langue, dont une absence de MP. Nous proposons donc de considérer le Subjonctif-Consécutif comme une construction non complètement finie.

De fait, cette situation n'est pas propre au wolof. De nombreuses langues, notamment africaines, disposent d'une construction ayant des emplois similaires au Subjonctif-Consécutif du wolof (Carlson 1992). En outre, dans plusieurs langues, cette construction est également « minimale », c'est-à-dire qu'elle ne présente aucune marque formelle exprimant le subjonctif-consécutif. C'est notamment le cas dans plusieurs langues gur comme le cebaara (sénoufo) ou le mòoré (Oti-Volta (Carlson 1992 : 65-69). C'est également le cas de la construction « injonctive » en sanskrit védique (Kiparsky 2005), ou encore du subjonctif en haoussa (Caron 1980 ; Newman 2000 : 591-593).

## 15.4. La Construction Infinitif

Comme nous l'avons vu en détail en (§ 2.4.3), on peut distinguer deux infinitifs en wolof : l'infinitif nu et l'infinitif en *a* (Voisin 2006). L'infinitif en *a* n'est pas une construction à proprement parler. Il s'agit plutôt d'une composante de la construction Infinitivale. Dans la construction Infinitivale, la valence objet du verbe principal est saturée par une proposition infinitive présentant une marque de dépendance verbale =*a* placée immédiatement avant le verbe à l'infinitif. Il s'agit d'une construction à montée : la structure argumentale dépend uniquement des propriétés de rection du verbe à l'infinitif, alors que les arguments dépendent syntaxiquement du verbe principal (§ 11.1).

Ainsi, la structure morphosyntaxique de l'infinitif en *a* ne peut s'analyser indépendamment de la construction Infinitivale dans laquelle il s'inscrit.

En revanche, l'infinitif nu peut être considéré comme une construction à part entière. Comme la construction Subjonctif-Consécutif, cette construction Infinitif présente peu de caractéristiques des propositions finies. Elle présente un prédicat verbal, elle est compatible avec le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*, et son verbe peut porter le suffixe de passé *-oon*. Tous les autres critères tendent à l'éloigner de l'étalon.

La construction Infinitif est une construction dépendante. En effet, une proposition à l'infinitif est exclusivement employée comme argument d'un verbe (sujet ou objet) ou d'une préposition (complément) (§ 2.4.3). En outre, la construction Infinitif ne présente aucun MP. De fait, une proposition à l'infinitif ne contient aucun autre élément prédicatif en dehors du verbe. Par ailleurs, cette construction est incompatible avec la Négation Affixale (le verbe ne peut pas porter le suffixe *-ul*). Elle doit être niée lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser), c'est-à-dire via la construction Négation à Verbe Auxiliaire (§ 3.1.3).

Contrairement au Subjonctif-Consécutif, la structure argumentale du verbe d'une proposition à l'infinitif n'est pas saturée. En effet, le verbe de ce type de propositions n'a pas d'argument sujet. En conséquence, pour ce type de propositions, la question du statut de l'indice sujet (marque d'accord ou autre) ne se pose pas, puisqu'elles ne contiennent pas d'indice sujet.

La saturation de la structure argumentale est le seul point qui distingue l'Infinitif du Subjonctif-Consécutif. Pour tous les autres critères que nous avons listés, ces deux constructions ont un fonctionnement identique. De plus, il s'agit des deux seules constructions dénuées de MP, et dans lesquelles l'objet pronominal se place après le verbe lexical (§ 4.2.3). Ainsi, la construction Infinitif présente un schème *V o O*, c'est-à-dire un schème identique à celui du Subjonctif-Consécutif, mais sans argument sujet (Fal 1999 : 75).

D'un point de vue constructionnel, on peut donc considérer que la construction Infinitif et la construction Subjonctif-Consécutif sont liées par un lien de sous-partie. En effet, la construction Infinitif hérite des caractéristiques de la construction Subjonctif-Consécutif, à l'exception de l'argument sujet.

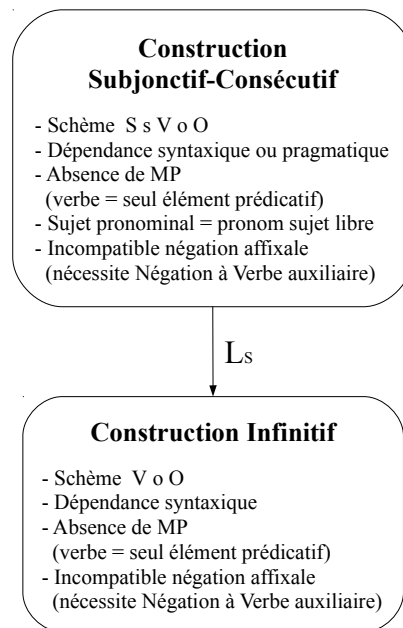


Figure 15.1 - Réseau des constructions non finies

L'Infinitif est donc une construction dépendante ne présentant presque aucune des caractéristiques des formes finies prototypiques de la langue. Il s'agit de la construction la plus éloignées de l'étalon. Nous proposons donc de considérer l'Impératif comme une construction non finie. Par ailleurs, la forme et le sens de cette construction sont similaires à ceux de la construction Subjonctif-Consécutif, au point que l'Infinitif peut être décrit comme un subjonctif-consécutif sans argument sujet ou, réciproquement, le Subjonctif-Consécutif comme un infinitif avec un argument sujet.

Ce lien entre infinitif et subjonctif n'est pas propre au wolof. Par exemple en anglais, au subjonctif (355a) comme à l'infinitif (355b-c), le verbe sera à la forme simple (*plain form*) (Huddleston & Pullum 2002 : 90).

- 355) a. *It is essential [that he **take** great care].* (Huddleston & Pullum 2002 : 51)  
 b. *I advise you [to **take** great care].*  
 c. *You must [**take** great care].*



## 15.5. La construction Impératif

Dans un grand nombre de langues, l'impératif constitue un cas limite concernant la finitude (Givón 1990 : 808-811). Par exemple en français, l'impératif est traditionnellement considéré comme une construction finie ; or il présente une morphologie flexionnelle limitée, et ne se combine pas avec un sujet explicite. Dans certaines langues, l'impératif présente des affinités formelles avec le subjonctif et/ou l'infinitif. Par exemple en anglais, à l'impératif le verbe sera à la forme simple (*plain form*), comme au subjonctif ou à l'infinitif (Huddleston & Pullum 2002 : 89-90). On trouve une situation comparable dans d'autres langues telles que l'ingouche (est-caucasique) (Auwera et al. 2013).

En wolof, l'Impératif présente assez peu de caractéristiques de l'étalon : il contient un prédicat verbal et il est compatible avec le verbe auxiliaire d'Imperfectif *di*. Ainsi, on pourrait être tenté de rapprocher cette construction du Subjonctif-Consécutif et de l'Infinitif. Néanmoins, les caractéristiques qui éloignent l'Impératif des formes finies prototypiques ne sont pas les mêmes que celles que nous avons relevées pour le Subjonctif-Consécutif et l'Infinitif.

Les propositions à l'impératif constituent des phrases syntaxiquement autonomes. Néanmoins, elles ne sont pas déclaratives. Par ailleurs, cette construction est incompatible avec le marqueur de négation *-ul*, mais contrairement au Subjonctif-Consécutif et à l'Infinitif, elle n'est pas niée lexicalement en ajoutant le verbe *bañ* (refuser). Sa forme négative implique le marqueur du Prohibitif *bu(l)*, probablement issu de la grammaticalisation du verbe *ba* (laisser) à l'impératif (§ 14.4). Contrairement au Subjonctif-Consécutif et à l'Infinitif, elle est incompatible avec le suffixe de passé *-oon*. En outre, elle ne contient pas de MP, mais son verbe porte un suffixe flexionnel, exprimant à la fois l'impératif et la personne. Au sens strict, la structure argumentale de son verbe est saturée. Cependant, son paradigme personnel est limité à la deuxième personne (singulier et pluriel). L'indice sujet peut donc difficilement être analysé comme une marque d'accord. Ainsi, l'Impératif présente peu d'affinités avec le Subjonctif-Consécutif et l'Infinitif.

L'Impératif a plusieurs caractéristiques communes avec l'Optatif. Leur forme négative est similaire (§ 14.4), et ils sont tous deux incompatibles avec le suffixe de passé *-oon*. Cependant, il s'agit de similitudes contingentes, liées à la proximité sémantique de ces constructions, et non à un lien d'héritage. En effet, en dehors de deux caractéristiques que nous venons d'évoquer, l'Impératif et l'Optatif sont formellement très différents.

Pour résumer, en wolof, l'Impératif constitue une construction prédicative à part. En synchronie,

elle n'est liée à aucune autre construction prédicative. De fait, cette situation n'est pas propre au wolof. « Il est courant que les langues aient des formes verbales spéciales d'impératif » (Creissels 2006a : 171).

## 15.6. Synthèse

La pertinence d'un concept comparatif « finitude » en typologie linguistique est discutable (Cristofario 2007 : 107-109). Néanmoins, cette notion est pertinente pour l'étude du wolof. L'approche de la notion de finitude proposée par Givón (1990), et enrichie par divers travaux postérieurs tels que Queixalós (2011), permet notamment de rendre compte de façon relativement simple des similitudes formelles des constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif du wolof.

Selon cette approche, déterminer la finitude d'une forme dans une langue donnée nécessite l'identification d'un étalon. Cet étalon doit correspondre à une forme finie prototypique. En wolof, cet étalon correspond à la construction Focalisation du Verbe et, dans une moindre mesure, aux constructions Parfait et Futur. Ainsi, les instanciations de ces constructions peuvent être considérées comme des formes finies prototypiques. Suivant la terminologie proposée par Zribi-Hertz & Diagne (2003), il s'agit de propositions à flexion saturée (ou finie).

Les constructions à extraction du wolof présentent la plupart des caractéristiques propres aux formes finies prototypiques. Néanmoins, quelques caractéristiques les éloignent de l'étalon. Ainsi, les instanciations de ces constructions peuvent être considérées comme des formes plutôt finies. Suivant la terminologie proposée par Zribi-Hertz & Diagne (2003), il s'agit de propositions à flexion appauvrie (ou non finie).

Les constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif présentent peu de caractéristiques de l'étalon. Il s'agit de constructions dépendantes, dénuées de MP et incompatibles avec le morphème de négation *-ul*. Ainsi, les instanciations de ces constructions peuvent être considérées comme des formes non (complètement) finies. Suivant la terminologie proposée par Zribi-Hertz & Diagne (2003), il s'agit de propositions à absence de flexion (ou f-déficientes). Selon la terminologie utilisée par Cristofario (2003 : 54-60), il s'agit de formes verbales déclassées (*deranked verb forms*).

Enfin, l'Impératif présente assez peu de caractéristiques de l'étalon. Néanmoins, les caractéristiques qui éloignent l'impératif des formes finies prototypiques ne sont pas les mêmes que celles que nous avons relevées pour le Subjonctif-Consécutif et l'Infinitif. En outre, l'Impératif a

plusieurs caractéristiques communes avec l'Optatif.<sup>206</sup> Cependant, il s'agit de similitudes contingentes, liées à la proximité sémantique de ces constructions, et non à un lien d'héritage. L'Impératif constitue donc une construction prédicative à part. En synchronie, elle n'est liée à aucune autre construction prédicative.

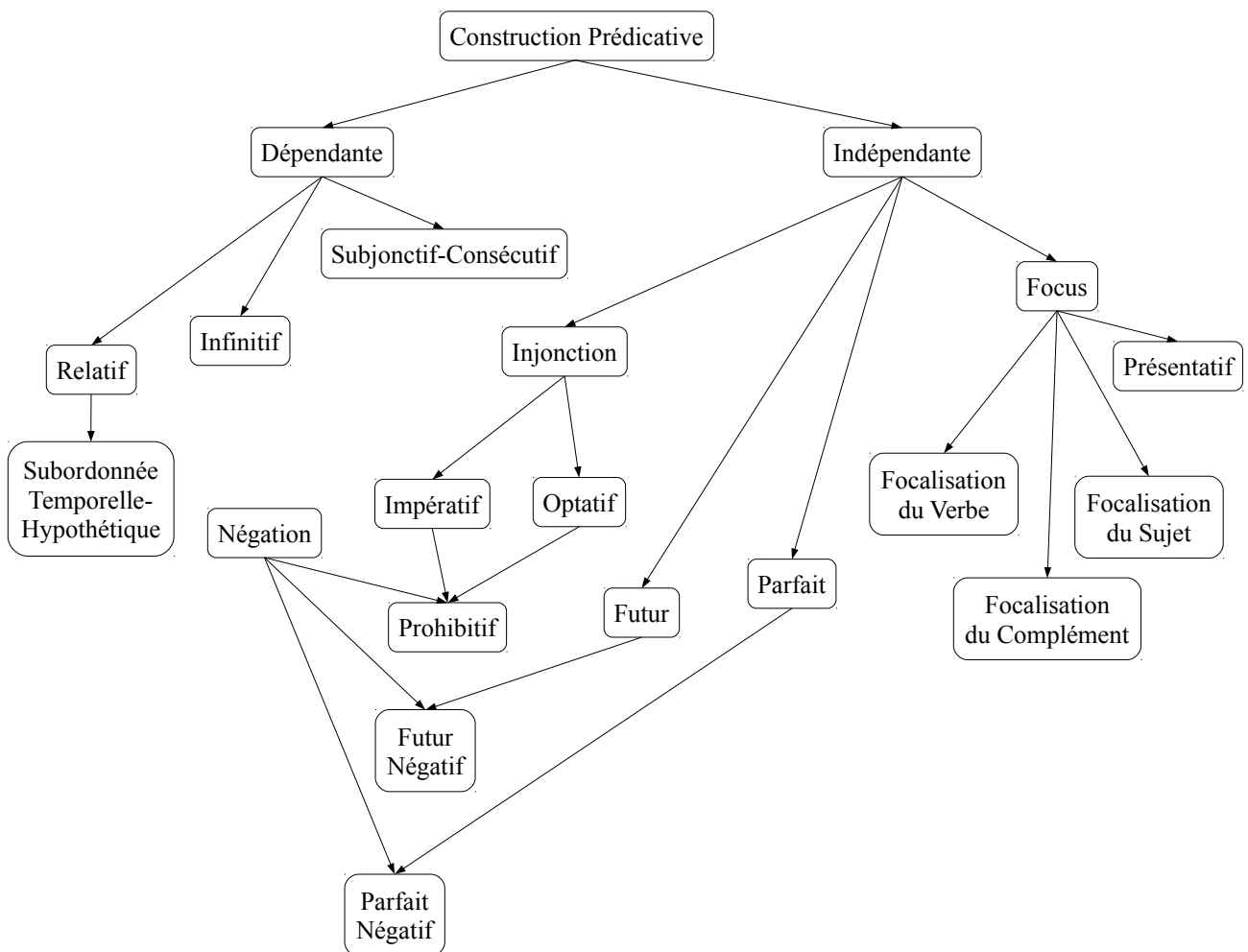
---

206 Zribi-Hertz & Diagne (2003 : 208) considèrent les instanciations de l'impératif et de l'optatif comme un type de propositions à flexion appauvrie.

## CONCLUSION DE LA PARTIE III

Les constructions prédicatives du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais s'organisent au sein d'un réseau hiérarchisé. Néanmoins, si l'on se place dans une perspective strictement synchronique, il semble impossible de proposer une organisation cohérente du réseau des constructions prédicatives. En effet, aucune organisation ne permet de rendre compte à la fois des caractéristiques formelles et sémantiques des constructions prédicatives.

Si l'on tient compte uniquement des caractéristiques sémantiques des constructions, on pourrait proposer l'organisation suivante (cette organisation correspond à celle de la description du système de prédication verbale présentée dans la Partie I) :



*Figure III.1 - Organisation fonctionnelle des constructions prédicatives en synchronie*

Cette organisation permet de rendre compte de l'opposition des constructions prédicatives, et de prendre en compte toutes les possibilités offertes par la conjugaison de la langue. Elle permet également de rendre compte de la proximité sémantique et/ou fonctionnelle des constructions. Cependant, elle tend à occulter certains éléments. Elle ne permet pas d'expliquer l'opposition entre certaines constructions prédicatives alors qu'aucune contrainte sémantique ne semble s'y opposer (par exemple, l'opposition Parfait~Focus). Par ailleurs, cette organisation ne permet pas de rendre compte des différences et similitudes formelles entre les constructions prédicatives. Ainsi, elle place la construction Focalisation du Verbe avec les autres constructions focalisantes, alors que son schème est totalement différent. Elle regroupe les constructions Impératif et Optatif alors que leurs structures morphosyntaxiques respectives sont très différentes. Elle ne permet pas d'établir le moindre lien entre les constructions Parfait et Futur. En outre, elle sépare les constructions Relatif et Focus malgré leur très forte similitude formelle et fonctionnelle.

D'autres regroupements sont nécessaires afin de rendre compte des similitudes et différences entre constructions. Ces similitudes et différences ne peuvent pas être expliquées sans avoir recours à la diachronie. Les caractéristiques qui semblent idiosyncrasiques en synchronie peuvent être analysées comme des traces des processus de grammaticalisation ayant entraîné une restructuration du réseau.

Nous proposons de regrouper certaines constructions en réseaux spécifiques : constructions à verbe auxiliaire, constructions à extraction et constructions négatives. Par ailleurs, nous posons l'hypothèse d'une polygrammaticalisation afin d'expliquer les similitudes formelles entre les constructions Parfait, Futur et Optatif. Enfin, nous considérons que la notion de « finitude » permet de rendre compte de façon relativement simple des similitudes formelles des constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif du wolof.

On peut identifier une construction à Verbe Auxiliaire, instanciation de la construction Infinitivale, présentant les caractéristiques suivantes : la valence objet du verbe principal est saturée par une proposition infinitive ; le verbe de la proposition infinitive peut être précédé de la marque de dépendance verbale ; il s'agit d'une construction à montée ; l'ordre des éléments de la phrase dépend du schème de prédication de la construction prédicative dans laquelle s'insère le verbe principal ; la construction est intégrée au paradigme de conjugaison. Deux constructions peuvent être analysées comme des instanciations de la construction à Verbe Auxiliaire : la construction Négation à Verbe Auxiliaire et la construction Imperfectif. La construction Focalisation du Verbe ne peut pas être analysée comme une construction à verbe auxiliaire en synchronie. Néanmoins, nous

soutenons l'hypothèse selon laquelle cette construction serait issue de la grammaticalisation d'une instantiation de la construction à Verbe Auxiliaire, dans laquelle la position du verbe principal est occupée par le verbe *def* (faire). Enfin, la construction Passé Clitique occupe une place particulière dans le système. Elle résulte de la réanalyse de la construction Passé en instantiation de la construction à Verbe Auxiliaire.

On peut identifier une construction Extraction. Du point de vue du sens, cette construction se caractérise par le fait de sélectionner et d'isoler un élément de la phrase, en lui conférant une position informationnelle forte. Du point de vue formel, cette construction se caractérise par : une structure impliquant une dépendance filler-gap ; un schème *FILLER =p-s=o SVO* ; une compatibilité avec la construction Négation Affixale. On peut identifier deux types de construction Extraction : la construction Focus et la construction Relatif. On peut distinguer plusieurs types de construction à extraction en fonction de l'élément extrait : sujet, objet ou satellite. En outre, les constructions Subordonnée Temporelle et Subordonnée Hypothétique peuvent être analysées comme des instantiations de la construction Relatif. Enfin, la construction Présentatif résulte de la réanalyse d'une construction locative en instantiation de la construction Focalisation du Sujet.

Nous soutenons l'hypothèse selon laquelle il existait, dans un état antérieur de la langue, une construction Focalisation du Verbe, instantiation de la construction Focus. Cette ancienne construction Focalisation du Verbe se serait grammaticalisée en une construction moins marquée du point de vue de la structure informationnelle : la construction Parfait. La construction Futur serait issue de la grammaticalisation d'une instantiation de l'ancienne construction Focalisation du Verbe et de la construction Imperfectif. Enfin, la construction Optatif serait issue de la grammaticalisation d'une construction « Formule de souhait », elle-même instantiation de la construction Parfait.

Nous soutenons l'hypothèse selon laquelle il existait, dans un état antérieur de la langue, une unique construction Négation, caractérisée par le suffixe *-u(l)* amalgamé à l'indice sujet. Cette ancienne construction Négation se serait grammaticalisée en construction Parfait Négatif. La construction Futur Négatif serait issue de la grammaticalisation d'une instantiation de l'ancienne construction Négation et de la construction Imperfectif. La construction Négation Affixale résulterait d'une réanalyse du suffixe *-u(l)* en simple marque de négation, indépendante de la construction prédicative. Enfin, la construction Prohibitif résulterait de la grammaticalisation d'une instantiation de la construction Impératif, dans laquelle le verbe est *ba* (laisser). Le remplacement de la voyelle du marqueur du Prohibitif *bu* serait dû à une réanalyse de cette forme négative par analogie avec le suffixe du Parfait Négatif *-u(l)*.

Nous considérons que la finitude est un critère pertinent pour situer les constructions Infinitif et Subjonctif-Consécutif au sein du réseau des constructions prédicatives. Selon l'approche défendue par Givón (1990) et Queixalós (2011), déterminer la finitude d'une forme dans une langue donnée nécessite l'identification d'un étalon correspondant à une forme finie prototypique. Selon les critères que nous avons retenus pour l'étalon, la construction Subjonctif-Consécutif présente peu de caractéristiques des propositions finies. Il s'agit d'une construction dépendante, ne présentant aucune marque morphologique spécifique (ni MP, ni affixe de flexion verbale), incompatible avec le suffixe de négation *-ul*, et dont le sujet pronominal n'est pas une marque d'accord, ni un affixe pronominal, mais est un pronom sujet libre. Nous proposons donc de considérer la construction Subjonctif-Consécutif comme une construction non complètement finie. La construction Infinitif est formellement identique à la construction Subjonctif-Consécutif, à l'exception de la valence sujet non saturée. Ainsi, nous pouvons analyser la construction Infinitif comme une sous-partie de la construction Subjonctif-Consécutif.

Enfin, la construction Impératif constitue une construction prédicative à part dans le réseau. Elle n'est liée à aucune autre construction prédicative. L'Impératif a plusieurs caractéristiques communes avec l'Optatif : forme négative similaire, et incompatibilité avec le suffixe de passé *-oon*. Cependant, il s'agit de similitudes contingentes, liées à la proximité sémantique de ces constructions, et non à un lien d'héritage. En effet, en dehors de ces deux caractéristiques, les constructions Impératif et Optatif sont formellement très différentes.

En tenant compte de ces regroupements et de ces hypothèses de reconstructions nous proposons une représentation schématique de l'ensemble du réseau des constructions verbales du wolof (Figure III.2). Dans cette représentation, les flèches pleines noires sont des liens d'héritage. Les flèches en pointillés sont des liens diachroniques, et les boîtes en pointillés sont d'anciennes constructions. Ainsi, tout ce qui est représenté en pointillés n'a plus d'existence en wolof contemporain. Les flèches rouges sont des nouveaux liens d'héritage, dues à une réanalyse des construction en synchronie. Au cours de l'évolution du système, les liens d'héritage de certaines constructions ont disparu. Cette construction a alors été réanalysé comme une instantiation d'une autre construction du réseau. Ainsi, les flèches rouges sont issues d'une restructuration du réseau.

La représentation de la Figure (III.2) intègre les réseaux spécifiques que nous avons présentés dans les chapitres 11 à 15. Néanmoins, certains points nécessitent une explication complémentaire, notamment en ce qui concerne les nouveaux liens.

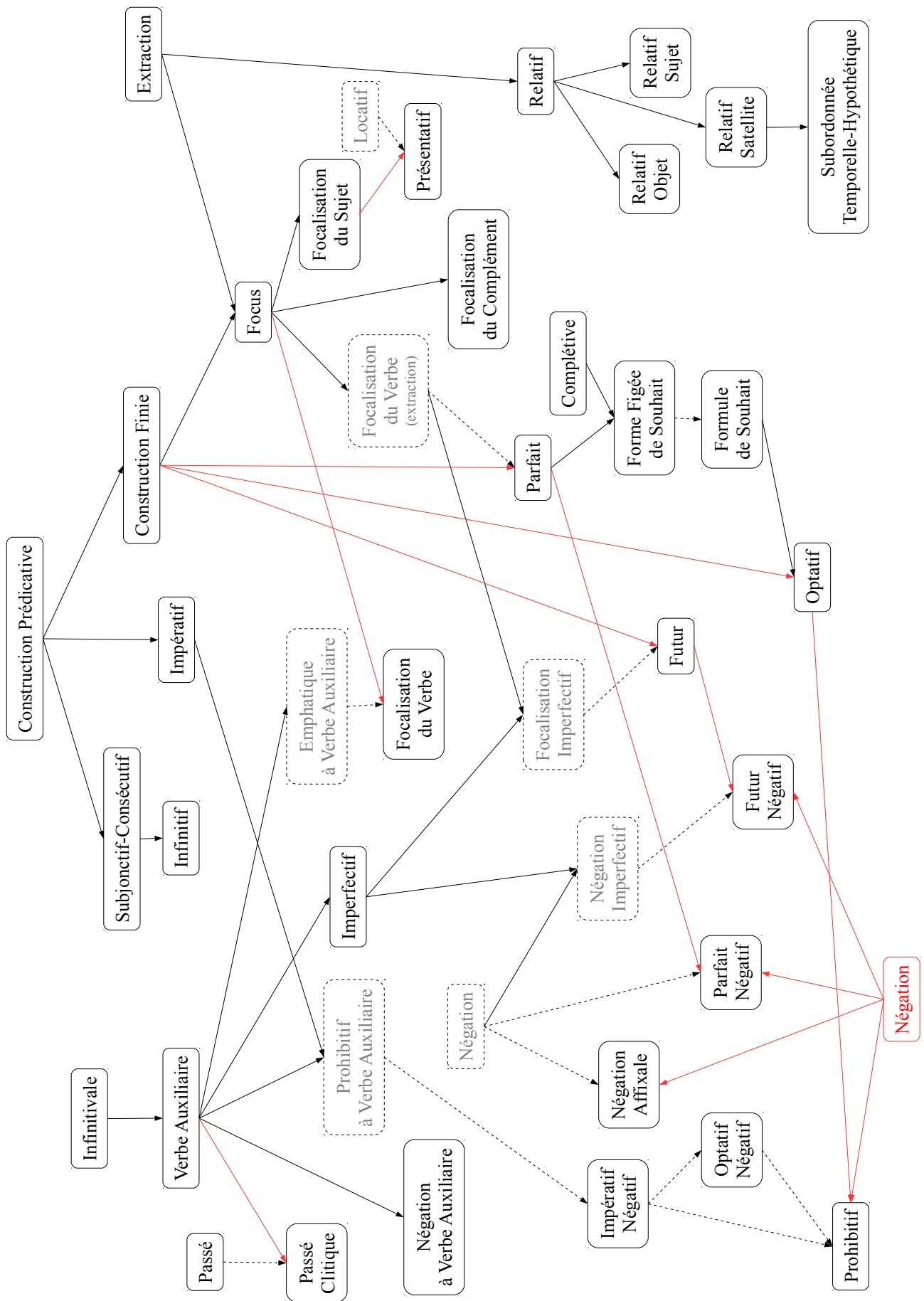


Figure III.2 - Réseau des constructions prédicatives



Nous considérons que toutes les constructions prédicatives constituent un réseau taxonomique, c'est-à-dire qu'elles héritent toutes, directement ou indirectement, de caractéristiques d'une unique construction schématique que nous nommons « Construction Prédicative ». Cette construction motive trois constructions : Subjonctif-Consécutif, Impératif et Construction Finie. Cette partie du réseau est cohérente avec l'analyse que nous avons proposée au Chapitre 15.

La construction Finie présente deux caractéristiques : son instanciation est une proposition finie, et elle a un MP. Cette construction motive quatre constructions : Focus, Parfait, Futur et Optatif. Pour le Parfait, le lien avec la construction Focus n'existe plus en synchronie ; elle a été réanalysée comme une instanciation de la construction Finie. La situation est similaire pour la construction Futur. On pourrait être tenté de représenter un lien d'héritage avec le Parfait. Néanmoins, l'existence d'un tel lien en synchronie n'est pas justifié. On a une situation comparable pour l'Optatif. On pourrait être tenté de lier cette construction à l'Impératif. Cependant, nous considérons que les similitudes entre ces deux constructions sont contingentes (liées à leur proximité sémantique), et ne sont pas dues à un lien d'héritage.

La place de la construction Extraction dans le réseau est discutable. Au sens strict, la construction Relatif n'est pas une construction prédicative. Il n'y a donc a priori pas de raison de situer la construction Extraction au sein du réseau taxonomique des constructions prédicatives. Néanmoins, nous avons vu que le relativiseur présente plusieurs caractéristiques communes avec les MP. Ainsi, il est possible de supposer que la construction Relatif tend à être réanalysée comme une construction Finie. Dans ce cas, toutes les constructions à extraction seraient des constructions finies, et nous devrions donc analyser la construction Extraction comme une instanciation de la construction Finie.

Nous considérons que la construction Focalisation du Verbe est une instanciation de la construction Focus en synchronie. Elle hérite de deux traits : la focalisation, et la compatibilité avec la Négation Affixale. En revanche, toutes ses autres caractéristiques lui sont propres.

La situation des constructions négatives est un peu plus compliquée. Nous posons l'existence d'une nouvelle construction Négation, dont l'unique caractéristique formelle est la présence d'une marque *-u(l)*. Cette construction motive toutes les constructions négatives à l'exception de la construction Négation à Verbe Auxiliaire. L'utilité d'une telle construction peut paraître discutable, notamment en raison de l'existence d'une ancienne construction Négation dans la langue. Néanmoins, cette ancienne construction est formellement identique au Parfait Négatif. Il n'est donc pas possible de considérer que cette construction existe en synchronie, ou même qu'elle motive la

construction Prohibitif. Les constructions Parfait Négatif et Futur Négatif ont été réanalysées en synchronie comme des instanciations des constructions Parfait et Futur. Enfin, la construction Prohibitif a été réanalysée comme une instanciation de la construction Optatif, dont elle hérite du schème et de la valeur injonctive. Nous pourrions également considérer qu'elle est aussi liée à la construction Impératif. Néanmoins, dans ce cas l'héritage en synchronie se limite à des traits sémantiques.

Le réseau complet des constructions verbales du wolof que nous proposons est un réseau étendu. En effet, il s'agit du réseau taxonomique des constructions prédicatives auquel nous avons ajouté d'autres constructions qui motivent, directement ou indirectement, certaines constructions prédicatives (Verbe Auxiliaire, Extraction, Négation, etc.). Néanmoins, l'existence même d'un réseau de constructions prédicatives est discutable. Organiser les constructions prédicatives en réseau taxonomique suppose qu'elles héritent toutes, directement ou indirectement, de caractéristiques d'une unique « Construction Prédicative ». D'un point de vue formel, cette construction se caractérise par la présence d'une proposition à prédicat verbal. Mais comment pourrait-on définir son sens ? La Construction Prédicative est une construction très schématique, dont le sens est sous-spécifié. Une solution alternative serait de considérer que les constructions prédicatives ne constituent pas un réseau, mais plutôt un champ, c'est-à-dire une section cohérente du constructique contenant à la fois des entités ordonnées et non-ordonnées ; les constructions appartenant au même champ ne sont donc pas nécessairement reliées entre elles (Kuzar 2012 : 133-139).



# **PARTIE IV**

## **ÉTUDE COMPARATIVE DE LA PRÉDICTION VERBALE DES LANGUES ATLANTIQUES**

---

Le principal objectif de cette partie est de déterminer ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique. Nous comparons plusieurs aspects de la conjugaison du wolof avec leurs équivalents dans plusieurs langues atlantiques.

La classification des langues atlantiques est loin d'être consensuelle (§ 0.4.3). En effet, plusieurs auteurs (Pozdniakov & Segerer, à paraître) remettent aujourd'hui en cause la classification « classique » héritée de Sapir (1971) et Wilson (1989). Ainsi, cette partie a également pour objectif de fournir de nouvelles données comparatives permettant une meilleure compréhension de la classification interne de la famille atlantique. Nous nous intéressons notamment à la place du wolof au sein de cette famille.

Cependant, l'étude comparée de la morphologie verbale est souvent difficile. En effet, « même entre des langues qu'on sait être apparentées de très près, il n'est pas rare d'observer des différences importantes dans les distinctions qui s'expriment dans la morphologie verbale et les marques qui servent à les exprimer (la morphologie nominale présentant généralement plus de stabilité) » (Creissels 2006a : 163) et, « sur ce point, les observations que l'on peut faire sur les langues Niger-Congo vont tout à fait dans le même sens que ce qui peut être observé dans d'autres familles de langues » (Creissels 1991 : 297). Ainsi, il n'est pas surprenant de trouver de grandes différences entre les morphologies verbales des langues atlantiques. Néanmoins, on peut relever plusieurs similitudes, dont certaines semblent relever d'une origine commune.

Cette partie est organisée comme suit. Le Chapitre 16 est consacré aux constructions locatives,

présentatives et progressives des langues atlantiques. Presque toutes les langues atlantiques disposent d'une construction locative pouvant également être utilisée comme construction présentative et/ou progressive. Si ce phénomène n'est pas propre aux langues atlantiques, la structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé caractérisent clairement la famille. Le Chapitre 17 traite des autres catégories verbales exprimées dans la conjugaison des langues atlantiques. Contrairement au locatif-présentatif-progressif, l'expression des catégories verbales traitées dans ce chapitre présente une diversité formelle relativement importante. Les similitudes se limitent généralement à un nombre réduit de langues (ou de groupes de langues), et formuler des hypothèses de reconstruction est souvent spéculatif, notamment pour les catégories étudiées en (§ 17.6). Enfin, le Chapitre 18 est une étude comparative des périphrases verbales des langues atlantiques, et plus spécifiquement des constructions à MP.

### ***Note sur le nom et la transcription des langues atlantiques***

En consultant la littérature, on constate que le nom de la plupart des langues atlantiques varie d'un auteur à l'autre. Ces différences peuvent être uniquement d'ordre orthographique. Dans ce cas, on a généralement une opposition entre un nom écrit suivant l'orthographe du français ou de l'anglais, et un nom écrit suivant les conventions de transcription et/ou la nouvelle orthographe de la langue en question. Par exemple, *diola* (orthographe française) ~ *joola* (orthographe standardisée). Ces différences de nomenclature peuvent aussi être dues à l'utilisation d'un ethnonyme exogène. Par exemple le terme « basari » semble être emprunté au mandingue ; le peuple en question utilise le terme « oniyán » pour se désigner (Ferry 1991 : 4 ; Winters & Winters 2004 : 3). Dans plusieurs travaux récents (Pozdniakov 2011 ; Creissels & Pozdniakov 2015), la plupart des auteurs tendent à utiliser le nom autochtone de la langue, mais sans utiliser les diacritiques ( $\tilde{n} = ny$  ;  $\acute{o} = o$ , etc.), sauf pour certaines langues où un nom exogène est bien établi (comme « basari »). C'est cette convention que nous utilisons dans ce travail.

L'orthographe d'un grand nombre de langues atlantiques n'est pas encore fixée. Néanmoins, au Sénégal, la Direction de la Promotion des Langues Nationales effectue un travail de codification des langues du pays. Ainsi, un grand nombre de langues atlantiques sénégalaises se sont vues dotées d'une orthographe officielle en alphabet latin. Les conventions orthographiques sont les mêmes pour toutes les langues (y compris le wolof) et on peut donc parler d'un « alphabet national sénégalais ».

Cet alphabet respecte l'API sauf pour les consonnes suivantes :  $\tilde{n}$  [ɲ],  $y$  [ʃ],  $t$  [θ],  $\acute{s}$  [ʃ],  $\acute{t}$  [t],  $\acute{s}$  [ʃ],  $\acute{t}$  [t],  $\acute{s}$  [ʃ],  $\acute{t}$  [t]. La prénasalisation d'une consonne est notée par l'ajout d'un *m*- si elle est labiale, ou d'un *n*-

dans les autres cas. La gémination est notée par le redoublement de la consonne. Pour les voyelles, l'accent aigu note le trait +ATR : *ú* [u] ~ *u* [ɔ], *ó* [o] ~ *o* [ɔ], etc. Le [ə] est noté *ë*. La longueur vocalique est notée par le redoublement de la voyelle. Si elle porte un diacritique, il n'apparaît que sur la première occurrence.

*Tableau IV.1 - Convention de transcription utilisée pour les langues atlantiques*

<b>Branche</b>	<b>Groupe</b>	<b>Langue</b>	<b>Transcription</b>
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	Alphabet sénégalais
	Nyun-Buy	Buy	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
		Nyun de Niamone	Alphabet sénégalais
		Nyun de Djifanghor	Alphabet sénégalais
	Tenda-Jaad	Bedik	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
		Basari	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
		Wey	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
		Biafada	Alphabet sénégalais
		Badiaranke	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
	Peul-Sereer	Peul ~ Pulaar	Alphabet sénégalais
		Sereer	Alphabet sénégalais
	Cangin	Laalaa	Alphabet sénégalais
		Noon	Alphabet sénégalais
		Palor	Alphabet sénégalais
		Ndut	Alphabet sénégalais
	Centre	Manjaku	Mankanya
Pepel			Alphabet sénégalais
Joola		Joola banjal	Alphabet sénégalais
		Joola fonyi	Alphabet sénégalais
		Kwatay	Alphabet sénégalais
Balant		Balant kentohe	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
		Balant ganja	Alphabet sénégalais (sauf voyelles en API)
<i>isolat</i>		Bijogo	Alphabet sénégalais

Dans ce travail, nous privilégions l'alphabet sénégalais pour transcrire les langues atlantiques. Néanmoins, comme le notent Biaye & Creissels (2015 : 213), « en ce qui concerne les voyelles, la graphie officielle note correctement les distinctions de timbre mais présente l'inconvénient considérable d'utiliser l'accent aigu pour noter le trait +ATR, ce qui est incompatible avec

l'utilisation des accents pour noter les tons ». Ainsi dans les langues où les tons sont pertinents (et notés par l'auteur des références que nous avons consultées), nous utilisons l'alphabet sénégalais uniquement pour la notation des consonnes, et nous transcrivons les voyelles en API. Par ailleurs, afin de faciliter la comparaison, nous avons fait le choix de transcrire les exemples du bijogo suivant les conventions de l'alphabet sénégalais, bien qu'il ne s'agisse pas d'une langue du Sénégal.

La liste des langues atlantiques étudiées dans cette partie, ainsi que le système de transcription utilisé sont résumés dans le Tableau (IV.1). Notre échantillon de langues a été établi de manière à représenter tous les groupes de la famille atlantique selon la classification proposée par Pozdniakov & Segerer (§ 0.4.3).

# CHAPITRE 16 - LOCATIF, PRÉSENTATIF ET PROGRESSIF

## DANS LES LANGUES ATLANTIQUES

Pozdniakov (2011 : 20) note que « la seule certitude, en ce qui concerne la classification, est l'appartenance des langues atlantiques à la famille Niger-Congo. La distance linguistique entre les langues est si grande que, même aujourd'hui, l'identification d'un groupe atlantique au sein du Niger-Congo n'est pas justifiée du point de vue de la méthode comparative classique ». Ainsi, il n'est pas étonnant d'observer des différences importantes dans les distinctions qui s'expriment dans la morphologie verbale et les marques qui servent à les exprimer parmi ces langues. D'autant plus que « les processus historiques qui renouvellent la morphologie verbale opèrent généralement à une cadence relativement rapide » (Creissels 2006a : 163).

Cependant, il existe une construction prédicative attestée dans tous les groupes de la famille atlantique, et qui semble propre à cette famille. Presque toutes les langues atlantiques disposent d'une construction locative pouvant également être utilisée comme construction présentative et/ou progressive. Le fait d'utiliser une construction locative pour exprimer un progressif est un phénomène assez courant dans les langues (Bybee et al. 1994 : 129). Il est notamment attesté en godié (Niger-Congo, Kru), tyurama (Niger-Congo, Gur), maninka (Niger-Congo, Mandé), lingala (Niger-Congo, Bantou), basque (isolat), birman (Sino-tibétain, Tibéto-birman), thaï (Tai-kadai, Thay-yay) ou mandarin (Sino-tibétain, Sinitique) (Heine & Kuteva 2002 : 97-99). L'existence de constructions de ce type n'est donc pas propre aux langues atlantiques. En revanche, la structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé caractérisent clairement la famille.

### 16.1. Structure des constructions

Le wolof utilise la même construction pour former des prédicats non verbaux locatifs (356a) et des énoncés présentatifs (356b) (§ 2.5.3). Dans les deux cas, la structure est identique : Sujet (SN ou pronom fort) + Marqueur (portant une marque déictique) + Syntagme locatif ou Syntagme verbal.



356) a. **Wolof : Construction locative {S=a ng-DEIC + LOC}**

*Ma=a ng-i ci néeg =b-i.* (Diouf 2009 : 149)

PRO1SG=PRST-PX PREP:PX chambre =CLb-DF.PX

‘Je suis dans la chambre.’

b. **Wolof : Construction présentative {S=a ng-DEIC + SV}**

*Ma=a ng-i sopp xale =b-ii !* (Diouf & Yaguello 1991 : 38)

PRO1SG=PRST-PX aimer enfant =CLb-DEM.PX

‘Me voici qui aime cet enfant !’

Les langues cangin présentent une situation similaire. En laalaa, la structure est la suivante : Sujet (SN ou pronom fort) + Marqueur (constitué d'une marque déictique facultative, d'une marque de classe nominale et d'une seconde marque déictique) + Syntagme locatif ou Syntagme verbal (357a-b) (Dièye 2011 : 185-188). En noon, la structure est identique, à l'exception de la première marque déictique (358a-b) (Soukka 2000 : 178-180 ; 237-238). En palor, la structure est un peu différente. Dans cette langue, le marqueur est constitué d'un coup de glotte '[?]' suivi d'une marque déictique. On note également la présence d'une marque de dépendance en position finale (359a-b) (Alton 1987 : 128-129).<sup>207</sup> La structure en ndut est presque identique à celle du palor, à l'exception de l'occlusive glottale (360a-b) (Morgan 1996 : 104-107).

357) a. **Laalaa : Construction locative {S (DEIC) CL-DEIC + LOC}**

*Mi y-uu ga kaan.* (Dièye 2011 : 246)

PRO1SG CLy-PRST.PX PREP maison

‘Je suis à la maison.’

b. **Laalaa : Construction présentative {S (DEIC) CL-DEIC + SV}**

*Mi (i) y-uu tík cëen.* (Dièye 2011 : 186)

PRO1SG PX CLy-PRST.PX cuisiner dîner

‘Je prépare le dîner.’

<sup>207</sup> Cette marque de dépendance apparaît dans plusieurs types de subordinées. Ce type de marque est attesté dans plusieurs langues atlantiques (§ 17.6.2).

- 358) a. **Noon : Construction locative {S<sub>CL-DEIC</sub> + LOC}**  
*Kodu y-aa ga kaan.* (Soukka 2000 : 238)  
 Codou CL<sub>y</sub>-PRST.DT PREP maison  
 ‘Codou est à la maison.’
- b. **Noon : Construction progressive {S<sub>CL-DEIC</sub> + SV}**  
*Mi y-ii tik.* (Soukka 2000 : 180)  
 PRO1SG CL<sub>y</sub>-PRST.PX cuisiner  
 ‘Je cuisine.’
- 359) a. **Palor : Construction présentative/locative {S<sub>'-DEIC</sub> + DEP}**<sup>208</sup>  
*Koyso '-e na.* (Alton 1987 : 128)  
 enfant:POSS1SG PRST-PX DEP  
 ‘Mon enfant est ici.’
- b. **Palor : Construction présentative {S<sub>'-DEIC</sub> + SV + DEP}**  
*Ba '-in nexú ra.* (Alton 1987 : 129)  
 PRO3PL PRST-DT puiser DEP  
 ‘Les voilà qui puisent de l'eau.’
- 360) a. **Ndut : Construction locative {S<sub>DEIC</sub> + LOC}**  
*Mustafa ee filib ota.* (Morgan 1996 : 105)  
 Moustapha PRST.PX dans voiture  
 ‘Moustapha est dans la voiture.’
- b. **Ndut : Construction présentative {S<sub>DEIC</sub> + SV + DEP}**  
*Mustafa ee nee ra.* (Morgan 1996 : 105)  
 Moustapha PRST.PX dormir DEP  
 ‘Moustapha est en train de dormir.’

On retrouve une structure équivalente dans la construction présentative en buy : Sujet + Marqueur (constitué d'une marque de classe nominale et d'une marque déictique) (361a) (Doneux 1991 : 60), ainsi que dans la construction locative/présentative en nyun de Niamone : Sujet (SN ou pronom fort) + Marqueur (constitué d'une marque déictique, d'une marque de classe nominale

208 Alton (1987) ne donne pas d'exemple de construction non verbale locative comportant un syntagme prépositionnel.

pouvant être rédupliquée et d'une seconde marque déictique) + Syntagme locatif (361b) (Bao-Diop : 2013 : 259-261). Pour ces deux langues, nos sources ne mentionnent pas de constructions verbales présentant cette structure. En revanche, en nyun de Djifanghor, la même construction est utilisée pour former des prédicats non verbaux locatifs (362a) et des énoncés progressifs (362b). Dans cette langue, le marqueur porte une marque de classe nominale (Quint 2015 : 417).

361) a. **Buy : Construction présentative {S CL-DEIC}**

*Úlì ó-ò.* (Doneux 1991 : 60)

homme CL-PX

‘Voici l’homme.’

b. **Nyun de Niamone : Construction locative/présentative {S DEIC-CL-DEIC + LOC}**

*Siidi um-moo-bim Dakaar.* (Bao-Diop 2013 : 260)

Sidy PX-CL-DT Dakar

‘Sidy est à Dakar.’

362) a. **Nyun de Djifanghor : Construction locative {S CL.COP + LOC}**

*Bú-jonkah-o mboŋ raafó bú-nohom-o.* (Quint 2015 : 417)

CLbu-manioc-DF CLbu.COP sur CLbu-banc-DF

‘Le manioc est sur le banc.’

b. **Nyun de Djifanghor : Construction progressive {S CL.COP + SV}**

*Mín meŋ bí-fég Pídrú.* (Quint 2015 : 417)

s1PL.EXCL CL.COP IPF-VOIR Pierre

‘Nous sommes en train de voir Pierre.’

En sereer également, la même construction est utilisée pour former des prédicats non verbaux locatifs (363a) et des énoncés progressifs (363b) : Sujet (pronom fort) amalgamé au Marqueur (constitué de la marque de classe nominale des humains et d'une marque déictique) + Syntagme locatif ou Syntagme verbal (Renaudier 2012 : 58-60).

363) a. **Sereer : Construction locative {S-CL.HUM-DEIC + LOC}**

*Me-x-e meen.* (Renaudier 2012 : 60)

PRO1SG-CL.HUM;SG-PX CL.LOC:DEM.PX

‘Je suis ici.’

b. **Sereer : Construction progressive {S-CL.HUM-DEIC + SV}**

*Me-x-e*                      *ñaaam-aa.*              (Renaudier 2012 : 58)

PRO1SG-CL.HUM;SG-PX    manger-IPF

‘Je suis en train de manger.’

En peul, le lien entre construction locative et construction progressive a été noté par plusieurs auteurs (Ard 1979 ; Miyamoto 1993). Par exemple, en peul de Gombe (Nigeria), la construction locative (364a) et la construction progressive (364b) présentent une structure quasiment identique (Ard 1979 : 129-131) : Sujet (SN ou pronom sujet) + Marqueur locatif (distal) + Syntagme locatif ou Syntagme verbal.

364) a. **Peul de Gombe : Construction locative {S DEIC + LOC}**

*'o*    *don*    *nder gelle jooni.*              (Arnott 1970 : 32)

s3SG    LOC.DT    dans ville maintenant

‘Il est dans la ville maintenant.’

b. **Peul de Gombe : Construction progressive {S-DEIC + SV}**

*'o-don*              *huw-a.*              (Arnott 1970 : 282)

s3SG-LOC.DT    travailler-IPF

‘Il est en train de travailler.’

Néanmoins, il convient de noter que cette identité formelle n'est pas aussi claire dans tout le continuum dialectal. Dans les dialectes orientaux (comme le peul de Gombe), il existe deux paradigmes distincts de pronoms permettant d'exprimer le progressif. Les formes du premier paradigme sont constituées du pronom sujet amalgamé au marqueur locatif distal *don* (364b), alors que les formes du second paradigme sont constituées de la préposition *'e* amalgamée au pronom sujet (Arnott 1970 : 195). En revanche, dans les dialectes occidentaux (comme le pulaar du Fouta-Toro), ces deux paradigmes ont fusionné. En effet, la forme 1SG *mido* (et dans certains dialectes la forme 1PL.EXCL) est issue de l'amalgame pronom sujet (*mi*) + marqueur locatif (*do*), alors que les formes de toutes les autres personnes semblent plutôt provenir de l'amalgame préposition + pronom sujet (Ard 1979 : 129). Par exemple, la forme 3PL en pulaar du Jolof est *he-be* (Ka 1986 : 393). Néanmoins, dans les formes 1PL.INCL, 2SG et 2PL, il est difficile de séparer l'élément pronominal de la préposition (Miyamoto 1993 : 223). De plus, ces formes semblent avoir subi un changement

par analogie avec le paradigme utilisant le marqueur locatif *do(n)*. Par exemple en pulaar du Fouta Toro, la forme 1<sub>PL.INCL</sub> est *eden* alors que le pronom sujet pour cette personne est *en* (Sylla 1982 : 74-76), or on s'attendrait plutôt à trouver la forme *e-en*. Par ailleurs, les constructions locatives non verbales utilisant un marqueur locatif déictique (364a) ne semblent pas attestées dans les dialectes occidentaux (Diallo 2014 : 38). Ainsi, si le lien entre construction locative et construction progressive est clair dans les dialectes orientaux, il est moins évident dans les dialectes occidentaux.

Dans les langues joola, les constructions locative et présentative/progressive présentent également des structures identiques. En joola banjal, la structure est la suivante : Sujet (SN ou pronom fort) + Marqueur (« copule » locative constituée d'un [u], d'une marque de classe nominale et d'une marque déictique) + Syntagme locatif ou Syntagme verbal à l'infinitif (introduit par une préposition) (365a-b) (Bassène 2006 : 185-186 ; 231-234). En kwatay, la structure est similaire, mais la forme du marqueur est différente. Dans cette langue, la « copule » locative est constituée d'un élément *-end-* précédé d'une marque de classe, et suivi d'une marque déictique (366a-b) (Payne 1992 : 58).

365) a. **Joola banjal : Construction locative {S u-CL-DEIC + PREP LOC}**

*Atejo u-m-u búsol y-aj y-a-y-u.* (Bassène 2006 : 231)

Atéjo COP-CL-PX derrière CL<sub>e</sub>-maison CL<sub>e</sub>-DF-CL<sub>e</sub>-DF

‘Atéjo est derrière la maison.’

b. **Joola banjal : Construction présentative/progressive {S u-CL-DEIC + PREP INF-SV}**

*Atejo u-m-u ni bu-rokk.* (Bassène 2006 : 132)

Atéjo COP-CL-PX PREP INF-travailler

‘Atéjo est en train de travailler.’

366) a. **Kwatay : Construction locative {S CL-ond-DEIC + PREP LOC}**

*E-sabun i y-end-u hágila e-nuuf i.* (Payne 1992 : 51)

CL<sub>e</sub>-puits CL<sub>e</sub>.DF.MD CL<sub>e</sub>-COP-MD derrière CL<sub>e</sub>-maison CL<sub>e</sub>.DF.MD

‘Le puits est derrière la maison.’

b. **Kwatay : Construction progressive {S CL-ond-DEIC + PREP INF-SV}**

*Bú-suus b-u b-ond-u ti ka-neyu.* (Payne 1992 : 58)

CL<sub>b</sub>-feuille CL<sub>b</sub>-DF.MD CL<sub>b</sub>-COP-MD PREP INF-tomber

‘Les feuilles sont en train de tomber.’

Dans les langues manjaku, la situation est assez similaire. En *mankanya*, la construction progressive présente la structure : Sujet (SN ou pronom fort) + Marqueur (« copule » locative) + Syntagme verbal à l'infinitif (introduit par une préposition) (367a) (Trifkovič 1969 : 117-119). En *pepel*, la construction locative présente la même structure (367b) (Ndao 2011 : 171-172). Dans ces langues, la « copule » *wo* ne semble pas porter de marque de classe ou de marque déictique.

367) a. **Mankanya : Construction progressive {S wo + PREP INF-SV}**

*Ba wo ʔi p-jan.* (Trifkovič 1969 : 118)

s3PL COP PREP INF-chasser

‘Ils sont en train de chasser.’

b. **Pepel : Construction locative {S wo + PREP LOC}**

*Músa wo ʂě o-féerú.* (Ndao 2011 : 171)

Moussa COP PREP CLo-marché

‘Moussa est au marché.’

En *balant kentohe*, la structure est assez similaire à celle attestée dans les langues manjaku : Sujet (SN ou pronom) + Marqueur (« copule » locative) + Syntagme verbal ou Syntagme locatif (368a-b) (Wilson 1961 : 152 ; Doneux 1984 : 74). Selon Gomes (2008), la construction progressive en *balant ganja* présente une structure assez semblable à celle attestée dans les langues *joola*. Néanmoins, les données de Gomes (2008) sont sujettes à caution (Biaye & Creissels 2015 : 210), et N'Diaye-Corréard (1973) ne mentionne pas ces formes. Ainsi, nous ne disposons pas de suffisamment de données concernant cette langue.

368) a. **Balant kentohe : Construction locative {S ka + LOC}**

*ʔ-ka Bsaaw.* (Wilson 1961 : 161)

s1SG-COP Bissau

‘Je suis à Bissau.’

b. **Balant kentohe : Construction progressive {S ka + SV}**

*Bě-ka tooh-a’.* (Wilson 1961 : 152)

s3PL-COP aller-INF

‘Ils sont en train de partir.’

Dans les langues *tenda-jaad*, la situation semble être un peu différente. En effet, si on peut noter

un lien entre les constructions locative et progressive, la structure de ces constructions est assez différente de celles des langues atlantiques que nous avons vues. Par exemple, en bedik, la structure est la suivante : Syntagme locatif ou Syntagme verbal à l'infinitif suivi par une adposition + Sujet pronominal (369a-b) (Ferry 1991 : 24-26). En badiaranke, la structure est similaire. Les seules différences sont l'absence de l'adposition ainsi que la présence d'une copule portant l'indice sujet (370a-b) (Cover 2010 : 126-132). Ainsi, dans les langues tenda-jaad, la structure est comparable à celle attestée dans les langues manjaku, mais l'ordre des mots est inversé. Néanmoins, nous ne disposons pas de suffisamment de données concernant les langues de ce groupe. Une recherche plus approfondie serait nécessaire pour déterminer avec précision la structure de ces constructions.

369) a. **Bedik : Construction locative {LOC + S}**

*Lúŋð èmé.* (Ferry 1991 : 26)

là s1SG

‘Je suis ici.’

b. **Bedik : Construction progressive {INF-SV PREP + S}**

*Û-sas láŋ èwó.* (Ferry 1991 : 26)

INF-parler sur s3SG

‘Il est en train de parler.’

370) a. **Badiaranke : Construction locative {LOC + (ja)k-S}**

*Fe paadiyã k-ã.* (Cover 2010 : 132)

PREP chambre:POSS3SG COP-S3SG

‘Il est dans sa chambre.’

b. **Badiaranke : Construction progressive {SV + (ja)k-S}**

*Aamadu ŋka Binta ka-safin-e kə-bã leetar.* (Cover 2010 : 127)

Amadou et Binta INF-écrire-INF COP-S3PL lettre

‘Amadou et Binta sont en train d'écrire une lettre.’

En bijogo, il ne semble pas y avoir de lien entre les constructions locative, progressive et présentative. La construction locative emploie généralement le verbe *ko* (être, se trouver) (371a) (Segerer 2002 : 34-41). La construction progressive emploie le verbe *te* (être debout) (371b) (Segerer 2002 : 273). Enfin, la construction présentative emploie un marqueur issu de la grammaticalisation du verbe *joŋ* (voir) à l'impératif auquel on a ajouté un suffixe vénitif ou andatif :

*njam* < \**n-joŋ-am* (IMP.2SG-VOIR-AND) (371c) (Segerer 2002 : 215).

371) a. **Bijogo : Construction locative**

*Ñó-ók*                      *éti-bene.* (Segerer 2002 : 34)

s1SG.PF-se\_trouver    PREP-face

‘Je suis devant.’

b. **Bijogo : Construction progressive**

*Ñé-té*                      *n-kpay.* (Segerer 2002 : 273)

s1SG.PF-être\_debout    DV-tirer\_le\_vin\_de\_palme

‘Je suis en train de tirer du vin de palme.’

c. **Bijogo : Construction présentative**

*Njam bapor éri Bisaw.* (Segerer 2002 : 215)

voilà    bateau    CL:GEN    Bissau

‘Voilà le bateau de Bissau.’

Les structures des constructions locative et présentative/progressive des langues atlantiques que nous avons étudiées sont résumées dans le Tableau (16.1).

*Tableau 16.1 - Structure des constructions locative et présentative/progressive dans plusieurs langues atlantiques*

Branche	Groupe	Langue	Locative	Présentative/Progressive
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	S=a ng-DEIC + LOC	S=a ng-DEIC + SV
	Nyun-Buy	Buy	S CL-DEIC	(données insuffisantes)
		Niamone	S DEIC-CL-DEIC + LOC	(données insuffisantes)
		Djifanghor	S CL.COP + LOC	S CL.COP + INF-SV
	Tenda-Jaad	Bedik	LOC + S	INF-SV PREP + S
		Badiaranke	LOC + (ya)k-S	SV + (ya)k-S
	Peul-Sereer	Peul	S DEIC + LOC	S DEIC + SV
		Sereer	S-CL.HUM-DEIC + LOC	S-CL.HUM-DEIC + SV
	Cangin	Laalaa	S (DEIC) CL-DEIC + LOC	S (DEIC) CL-DEIC + SV
		Noon	S CL-DEIC + LOC	S CL-DEIC + SV
		Palor	S ’-DEIC + DEP	S ’-DEIC + SV + DEP
		Ndut	S DEIC + LOC	S DEIC + SV + DEP



Centre	Manjaku	Mankanya	<i>(données insuffisantes)</i>	S WO + PREP INF-SV
		Pepel	S WO + PREP LOC	<i>(données insuffisantes)</i>
	Joola	Banjai	S u-CL-DEIC + PREP LOC	S u-CL-DEIC + PREP INF-SV
		Kwatay	S CL-ond-DEIC + PREP LOC	S CL-ond-DEIC + PREP INF-SV
	Balant	Kentohe	S ka + LOC	S ka + SV
	<i>isolat</i>	Bijogo	<i>(non pertinent)</i>	<i>(non pertinent)</i>

## 16.2. Statut du marqueur

Le marqueur des constructions locative et progressive ne présente pas les mêmes propriétés morphosyntaxiques dans toutes les langues atlantiques. Dans certaines langues, il présente des caractéristiques verbales et peut donc être analysé comme un verbe auxiliaire (dans la construction progressive) et comme un verbe copule (dans la construction locative). Dans d'autres langues, il ne présente aucune caractéristique verbale.

En badiaranke, le marqueur *(ya)k* est clairement un verbe. En effet, il est compatible avec les marques de flexion verbale comme la négation ou les indices pronominaux (372a-b).

### 372) Badiaranke

- a. ***Ka-re-man***      *ka-jeen-e.*      (Montébran 2015 : 51)

COP-NEG-S1SG      INF-VOIR-INF

‘Je ne suis pas en train de voir.’

- b. ***Kab-re-man.***      (Montébran 2015 : 48)

connaître-NEG-S1SG

‘Je ne connais pas.’

En balant kentohe, le marqueur *ka* peut également être analysé comme un verbe. En effet, il occupe la même position syntaxique et prend les mêmes indices pronominaux que les autres verbes auxiliaires (373a-b).

373) **Balant kentohe**

- a. *Bë-ka tooh-a'*. (Wilson 1961 : 152)

s3PL-COP aller-INF

‘Ils sont en train de partir.’

- b. *Bë-ŋan tooh-a'*. (Wilson 1961 : 152)

s3PL-**vouloir** aller-INF

‘Ils veulent partir.’

Les langues manjaku semblent présenter une situation identique. En pepel, le marqueur *wo* occupe la même position syntaxique et prend les mêmes indices pronominaux que les autres verbes (373a-b).

374) **Pepel**

- a. *Nji-wo Ali*. (Ndao 2011 : 171)

s1SG-COP Ali

‘Je suis Ali.’

- b. *Nji-ka opi*. (Ndao 2011 : 96)

s1SG-**avoir** chèvre

‘J’ai une chèvre.’

Dans les langues joola, le marqueur présente certaines propriétés verbales. En joola banjal, le marqueur *umu* peut porter le suffixe de passé (375a), comme les verbes (375b). Néanmoins, contrairement aux verbes, ce marqueur ne porte jamais le préfixe d'accord, ni les autres affixes flexionnels (375a-b).

375) **Joola banjal**

- a. *Atejo u-m-u-en ni bu-rokk*. (Bassène 2006 : 132)

Atéjo COP-CL-PX-PAS PREP INF-travailler

‘Atéjo est en train de travailler.’

- b. *E-bé-om e-lim-en-e...* (Bassène 2006 : 118)

CL<sub>e</sub>-vache-POSS1SG CL<sub>e</sub>-**perdre**-PAS-TAM

‘Ma vache était perdue...’

En wolof, le marqueur *a ng-* ne peut pas être analysé comme un verbe (§ 6.3). Dans les constructions locatives, il semble pouvoir porter le suffixe de passé (376a), comme les verbes (376b). Néanmoins, comme nous l'avons vu en (§ 3.3.1) et (§ 6.3.2), dans ce type de constructions, le marqueur de passé tend à se comporter comme un verbe, et non comme un suffixe verbal (377a-b).

376) **Wolof**

a. *Ndakaaru yépp* =*a ng-a* *woon ca céet* =*ga.* (Diouf 2003 : 81)  
 Dakar CL.CH;PL:TOT =PRST-DT PAS PREP:DT noces =CLg:DF.DT  
 ‘Tout Dakar était aux noces.’

b. *Dafa bàyyi -woon ay waa-juram.* (Diouf 2009 : 48)  
 FOCV.S1SG **abandonner**-PAS IDF:CLy parent:POSS3SG  
 ‘Il avait abandonner ses parents.’

377) **Wolof**

a. *Mu =ng-i =fi woon léegi.* (Diouf 2003 : 513)  
 PRO3SG=PRST-PX =CL.LOC:DF.PX être;PAS maintenant  
 ‘Il était là il y a un instant.’

b. *Mu =ng-i =ko takk ci kojór =bi.* (Diouf 2003 : 188)  
 PRO3SG=PRST-PX =O3SG attacher PREP:PX cou-de-pied =CLb:DF.PX  
 ‘Il l'a attaché au cou-de-pied.’

En peul, le marqueur locatif ne peut pas être analysé comme un verbe. Dans certains dialectes, comme le peul de Gombe, le marqueur de passé se suffixe sur le marqueur *don* (378a). Néanmoins, dans d'autres dialectes, comme le pulaar du Fouta Toro, le marqueur de passé se suffixe sur le verbe (378b). De plus, le marqueur locatif ne présente aucune propriété verbale.

378) a. **Peul de Gombe**

'*o-don-no war-a.* (Arnott 1970 : 216)  
 S3SG-LOC.DT-PAS venir-IPF  
 ‘Il était en train de venir.’

b. **Pulaar**

*O-don loot-at-noo.* (Mohamadou 2012 : 84)

s3SG-LOC.DT laver-IPF-PAS

‘Il était en train de laver.’

En sereer, ainsi que dans les langues cangin, le marqueur ne peut pas être analysé comme un verbe. En effet, il ne présente aucune propriété verbale.

Les données dont nous disposons pour les langues nyun-buy sont insuffisantes pour déterminer le statut du marqueur des constructions locative et progressive. C'est également le cas pour la plupart des langues tenda-jaad, ainsi que pour plusieurs langues manjaku, joola et balant.

### 16.3. Forme du marqueur

La forme du marqueur des constructions locative, progressive et/ou présentative est similaire dans la plupart des langues atlantiques. Une comparaison de langues issues des diverses branches de la famille nous permet de proposer la structure générale suivante :

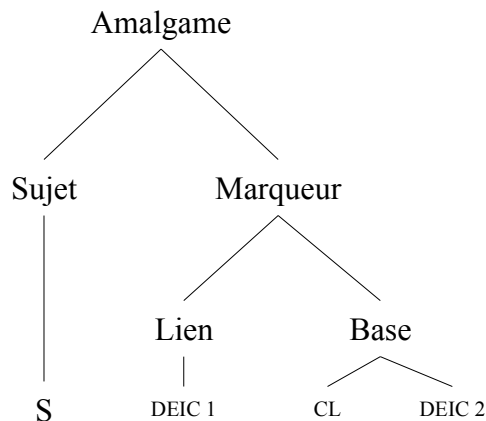


Figure 16.1 - Structure du marqueur locatif/progressif dans les langues atlantiques

Le marqueur peut former un amalgame avec le pronom sujet. Le marqueur à proprement parler comprend généralement une marque déictique, pouvant servir de lien avec le pronom sujet, ainsi qu'une base comprenant une marque de classe nominale et une (seconde) marque déictique. La marque de classe s'accorde généralement avec le sujet, et le déictique 1 s'accorde généralement avec le déictique 2.

En laalaa, le marqueur présente exactement cette structure. Le sujet est soit un syntagme nominal (379a), soit un pronom fort (379b). La marque de classe s'accorde avec le sujet (379a), ou correspond à la classe des humains si le sujet est un pronom personnel (379b). Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants définis, à savoir *-aa* pour le distal (379a) et *-ii* pour le proximal (379b).<sup>209</sup> Le déictique 1 est facultatif dans les énoncés à prédicat verbal. Il s'accorde avec le déictique 2 de la manière suivante : *e* pour le distal (379a) et *i* pour le proximal (379b) (Dièye 2011 : 185-186). En noon, la structure est presque identique. On ne note que deux différences : absence du déictique 1, et possibilité d'une troisième marque *-um* (proche de l'allocutaire) pour le déictique 2 (Soukka 2000 : 178-179).

379) **Laalaa**

a. *Oomah-c-aa (e) c-aa neh ga tua.* (Dièye 2011 : 186)

enfant-CLc-DF.DT DT CLc-DT dormir PREP case:CLw-DF.DT

‘Les enfants dorment dans la case.’

b. *Mi (i) y-uu tik cëen.* (Dièye 2011 : 186)

PRO1SG PX CL.HUM;SG-PX cuisiner dîner

‘Je prépare le dîner.’

En palor, la structure est un peu différente. Le sujet est soit un syntagme nominal (380a), soit un pronom fort (380b). Le marqueur ne présente pas de marque de classe, mais une consonne '[?]. Néanmoins, cette consonne peut être rapprochée de l'attaque du déterminant indéfini de la classe des humains : 'o. Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants définis, à savoir *-in* pour le distal (380a) et *-e* pour le proximal (380b). Le marqueur 'e peut s'amalgamer avec les pronoms personnels singuliers, entraînant la chute de la consonne glottale et l'assimilation régressive de la consonne finale du pronom (380b) (Alton 1987 : 128-129). En ndut, la structure est presque identique. On note la possibilité d'une troisième marque *-a* (médial) pour le déictique 2. De plus, la consonne glottale est absente, mais la voyelle du déictique proximal ou médial est longue (Morgan 1996 : 104-107). Il est possible qu'il s'agisse là d'un allongement compensatoire provoquée par la chute de l'occlusive glottale.

<sup>209</sup> « Par dissimilation, le morphème de proximité *-ii* devient *-uu* lorsqu'il est suffixé à l'indice de classe *y-*. » (Dièye 2011 : 186).

380) **Palor**

- a. *Tedox-a*                    *'-ín*    *ten*    *fan-fa*                    *ra.*                    (Alton 1987 : 129)  
 berger-CL<sub>Ø</sub>-DF.PX    CL-DT    traire    vache-CLf-DF.PX    DEP  
 ‘Voilà le berger qui traite la vache.’

- b. *Fe-e*                    *yaab*                    *da.*                    (Alton 1987 : 129)  
 PRO2SG-PX    avoir\_faim    DEP  
 ‘Te voici qui a faim.’

En sereer, le sujet est un pronom fort aux première et deuxième personnes (381a), ou un indice pronominal à la troisième personne (381b). La marque de classe, nécessairement celle des humains, s'accorde en nombre et forme un amalgame avec le pronom sujet (381a-b) (Renaudier 2012 : 59). Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants définis, à savoir *-e* pour le proximal (forme la plus fréquente) (381a) et *-aa* pour le distal (381b) (Faye 1982 : 39-40). Il n'y a pas de déictique 1.

381) **Sereer**

- a. *Me-x-e*                    *ñaam-aa.*                    (Renaudier 2012 : 58)  
 PRO1SG-CL.HUM;SG-PX    manger-IPF  
 ‘Je suis en train de manger.’

- b. *O-w-aa*                    *njaal-aa.*                    (Faye 1982 : 39)  
 PRO3PL-CL.HUM;PL-DT    travailler-IPF  
 ‘Ils sont en train de travailler.’

Notons que la marque de classe des humains au singulier n'est pas *-x*, mais *-ox*. Nous supposons que la voyelle initiale de cette marque s'est amalgamée avec la voyelle finale des pronoms de première et deuxième personne, et a été réinterprétée comme indice pronominal à la troisième personne. Ensuite, l'indice pronominal *a-* (3PL) est devenu *o-* dans la plupart des dialectes par analogie avec la forme 3SG. Cette hypothèse permet d'expliquer la présence d'un indice pronominal *o-*, attesté nulle part ailleurs dans la langue, ainsi que la modification de la voyelle du pronom 1SG.

Tableau 16.2 - Origine des pronoms locatifs en sereer

		Pronom	Marqueur	Amalgame				
SG	1	<i>mi</i>	- <i>oxe</i>	<i>*mi-oxe</i>	→	<i>*meexe</i>	→	<i>mexe</i>
	2	<i>wo</i>		<i>*wo-oxe</i>	→	<i>*wooxe</i>	→	<i>woxe</i>
	3	∅		<i>*∅-oxe</i>	→	<i>*oxe</i>	→	<i>oxe</i>
PL	1	<i>in</i>	- <i>we</i>	<i>*in-we</i>	→	<i>*inwe</i>	→	<i>inwe</i>
	2	<i>nuun</i>		<i>*nuun-we</i>	→	<i>*nuunwe</i>	→	<i>nuunwe</i>
	3	<i>a-</i>		<i>*a-we</i>	→	<i>*awe</i>	→	<i>owe</i>

En peul, le marqueur ne comporte ni marque de classe, ni déictique 1. Le sujet est soit un syntagme nominal (382a), soit un pronom sujet (382b). Dans les dialectes orientaux, le déictique 2 est identique au marqueur locatif distal *don* (382a-b), alors qu'il est identique au marqueur locatif proximal *do* dans les dialectes occidentaux (Ard 1979 : 129-130). En pulaar, cette marque déictique est identique à la marque déictique des déterminants démonstratifs (Sylla 1982 : 45-50).

### 382) Peul de Gombe

- a. *Hoore 'am don naaw-a.* (Arnott 1970 : 283)

tête POSS1SG DT faire\_mal-IPF

‘J’ai mal à la tête.’

- b. *'o-don huw-a.* (Arnott 1970 : 282)

s3SG-DT travailler-IPF

‘Il est en train de travailler.’

En nyun de Niamone, le sujet est soit un syntagme nominal (383a), soit un pronom fort (383b). La marque de classe s'accorde avec le sujet (383a), ou correspond à la classe des humains si le sujet est un pronom personnel (383b). Elle forme un amalgame avec le pronom sujet (383b). Le déictique 1 est identique à la marque déictique proximale des déterminants démonstratifs, c'est-à-dire *in-* (383a-b) (Bao-Diop 2013 : 259-261).<sup>210</sup> Le déictique 2 est similaire aux marqueurs locatifs, à savoir *bim* pour le distal (383a) et *na* pour le proximal (383b) (Bao-Diop 2013 : 237-238). Notons que le déictique 1 ne s'accorde pas avec le déictique 2 ; seul la marque proximale *in-* est attestée, quelque soit la marque déictique 2 (383a-b). En nyun de Djifanghor la situation est similaire, bien que les

<sup>210</sup> La voyelle s'harmonise avec celle de la marque de classe. La nasale subit une assimilation de lieu d'articulation par rapport à la consonne de la marque de classe si cette dernière est une occlusive, ou s'amenuit et nasalise la voyelle si la consonne suivante est une fricative (Bao-Diop 2013 : 146).

formes soient plus difficilement segmentables. Le déictique 1 est généralement identique à la marque déictique proximale des déterminants démonstratifs, mais la marque est plus courte et semble moins régulière qu'en nyun de Niamone. Le déictique 2 se résume le plus souvent à un *-ŋ*, correspondant probablement à la forme tronquée d'un marqueur locatif. Par exemple, on peut découper le marqueur *mbaŋ* ainsi : *m-* (PX) + *ba* (CL<sub>ba</sub>) + *-ŋ* (PX). Notons que le paradigme contient plusieurs idiosyncrasies, et que le découpage n'est pas toujours possible (Quint 2015 : 413).

383) **Nyun de Niamone**

- a. *Siidi um-moo-bim Dakaar.* (Bao-Diop 2013 : 260)

Sidy PX-CL<sub>u</sub>-DT Dakar

‘Sidy est à Dakar.’

- b. *F-um-moo-na ?* (Bao-Diop 2013 : 74)

PRO<sub>2</sub>SG-PX-CL.HUM;SG-PX

‘Tu es là ?’

En buy, le sujet est soit un syntagme nominal (384a), soit un pronom fort (384b). Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants démonstratifs, à savoir *-o* pour le proximal (384a) et *-k* pour le distal (384b) (Doneux 1991 : 60). La voyelle de base du marqueur peut être rapprochée de la marque de la classe des humains au singulier *o-*. Néanmoins, notons que le marqueur présentatif se distingue du déterminant démonstratif par son schème tonal : *úli óò* (voici l'homme) ~ *úli òò* (cet homme-ci). Par ailleurs, le marqueur ne comporte pas de déictique 1.

384) **Buy**

- a. *Géndéŋ ó-ò.* (Doneux 1991 : 60)

nuit CL.HUM;SG-PX

‘Voici la nuit.’

- b. *Náàn ó-òk.* (Doneux 1991 : 60)

PRO<sub>3</sub>PL CL.HUM;SG-PX

‘Les voilà.’

En joola banjal, le sujet est soit un syntagme nominal (385a), soit un pronom fort (385b). La marque de classe s'accorde avec le sujet (385a), ou correspond à la classe des humains si le sujet est un pronom personnel (385b). Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants



démonstratifs, à savoir *-u* pour le distal (385a), *-e* pour le proximal (385b), et *-ua* pour le médial (Bassène 2006 : 231-234). Le déictique 1 ne s'accorde pas avec le déictique 2, mais semble identique à la marque déictique distale des déterminants démonstratifs. Néanmoins, une autre analyse est envisageable. On constate que le marqueur présentatif semble correspondre à une forme tronquée du déterminant démonstratif. Par exemple : *j-au-j-u* (CL<sub>j</sub>-DEM-CL<sub>j</sub>-DT) ~ *u-j-u* (DEIC-CL<sub>j</sub>-DT) ; *Ø-a(x)u-m-e* (CL.HUM;SG-DEM-CL.HUM;SG-PX) ~ *u-m-e* (DEIC-CL.HUM;SG-PX). Cependant, cette analyse ne fonctionne pas avec la classe des humains au pluriel : *g-au-m-e* (CL.HUM;PL-DEM-CL.HUM;PL-PX) ~ *u-bug-e* (DEIC-CL.HUM;PL-PX). Le joola fonyi présente une situation similaire (Sapir 1969 : 71).

### 385) Joola banjal

- a. *Ji-iba j-a-j-u u-j-u ni e-vvañ y-a-y-u.* (Bassène 2006 : 231)

CL<sub>j</sub>-couteau CL<sub>j</sub>-DF-CL<sub>j</sub>-DF DEM-CL<sub>j</sub>-DT PREP CL<sub>e</sub>-cuisine CL<sub>e</sub>-DF-CL<sub>e</sub>-DF

‘Le couteau est dans la cuisine.’

- b. *Ínje u-m-e tiyan ni-robo-e.* (Bassène 2006 : 233)

PRO1SG DEM-CL.HUM;SG-PX dehors s1SG-s'asseoir-TAM

‘Je suis assis dehors.’

En kwatay, le sujet est soit un syntagme nominal (386a), soit un pronom fort (386b). La marque de classe s'accorde avec le sujet (386a), sauf s'il s'agit d'un pronom personnel ; dans ce cas, la marque de classe est omise et le marqueur forme un amalgame avec le pronom (386b). Le déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants démonstratifs, à savoir *-ondu* pour le médial (cas le plus fréquent) (386a), *-onde* pour le proximal (386b), et *-onda* pour le distal (Payne 1992 : 58). Par ailleurs, le marqueur ne comporte pas de déictique 1.

### 386) Kwatay

- a. *Bú-suus b-u b-ond-u ti ka-neyu.* (Payne 1992 : 58)

CL<sub>b</sub>-feuille CL<sub>b</sub>-DF.MD CL<sub>b</sub>-DEM-MD PREP INF-tomber

‘Les feuilles sont en train de tomber.’

- b. *Ínj-end-u tu bu-ñofo.* (Payne 1992 : 58)

PRO1SG-DEM-MD PREP INF-manger

‘Je suis en train de manger.’

En wolof, le sujet est soit un syntagme nominal (387a), soit un pronom fort (387b-d). Le

déictique 2 est identique à la marque déictique des déterminants définis, à savoir *-i* pour le proximal (cas le plus fréquent) (387a), et *-a* pour le distal (387b). Il peut également être identique à la marque déictique des déterminants démonstratifs déictiques, à savoir *-ii* ou *-ile* pour le proximal (387c) et *-ee* ou *-ale* pour le distal, ou à celle des déterminants démonstratifs anaphoriques (387d).<sup>211</sup>

Le marqueur ne présente pas de marque de classe, mais un élément *ng*. On remarque que le déterminant démonstratif anaphorique présente une structure CL-OO-CL-DEIC (387e) (Fal 1999 : 52-53), c'est-à-dire une forme où la marque de classe apparaît deux fois. Or dans le cas du marqueur du présentatif, l'élément *ng-* apparaît à l'initial, mais c'est un *-g-* qui apparaît lors de la seconde occurrence : *ng-oo-g-DEIC* (387d). Ce phénomène nous permet de supposer que *ng* est probablement issu de la marque de classe nominale *g-* ; qui regroupe, entre autres, les toponymes et les arbres (Guérin 2011 : 76). L'alternance *g ~ ng* à l'initial pourrait être le résultat d'un processus morphophonologique (§ 0.4.5.1).

### 387) Wolof

a. *Ma=a-ng-i c-i néeg =b-i.* (Diouf 2009 : 149)  
 PRO1SG=DT-CL-PX PREP-PX chambre =CLb-DF.PX  
 'Je suis dans la chambre.'

b. *Sama jabar =a-ng-a c-a waañ =w-a.* (Diouf 2003 : 357)  
 POSS1SG femme =DT-CL-DT PREP-DT cuisine =CLw-DF.DT  
 'Ma femme est à la cuisine.'

c. *Omar =a-ng-ale di dem.* (Diouf 2003 : 51)  
 Omar =DT-CL-DEM.DT IPF partir  
 'Voilà Omar qui s'en va.'

d. *Aw doj =a-ng-oo-g-u* (Diouf 2003 : 51)  
 IDF:CLw caillou =DT-CL-DEM.ANAPH-CL-DEM.ANAPH.PX  
*ci sa wetu t ànk.*  
 PREP:PX POSS2SG côté:GEN pied  
 'Voilà un caillou à côté de ton pied.'

211 Pour une liste exhaustive des déterminants du wolof, voir Fal et al. (1990 : 20), Ma, Cissé (2007 : 56-57), Diouf (2009 : 173) ou Guérin (2011 : 111).

- e. *Mën* =*nañoo* *tëkkale* *léeb* =*y-oo-y-ule*... (Diouf 2003 : 340)  
 pouvoir =PRF:S3PL:DV comparer conte =CL<sub>y</sub>-DEM.ANAPH-CL<sub>y</sub>-DEM.ANAPH.PX  
 ‘On peut comparer ces contes...’

Par ailleurs, le déictique 1 est généralement identique à une marque distale *a*. Néanmoins, avec les pronoms 3SG, 1PL et 3PL, trois cas sont attestés : soit la voyelle *a* du marqueur est présente et fusionne avec la voyelle finale du pronom (*moo ngi* ; *noo ngi* ; *ñoo ngi*), soit la voyelle finale *-u* du pronom est remplacée par un *-i*, c'est-à-dire une marque proximale (*mi ngi* ; *ni ngi* ; *ñi ngi*), soit la voyelle *a* du marqueur est absente (*mu ngi* ; *nu ngi* ; *ñu ngi*) (Church 1981 : 62-63).<sup>212</sup>

Dans les langues manjaku, le sujet est soit un pronom fort (388a), soit un syntagme nominal (388b). Contrairement aux langues que nous venons de voir, le marqueur ne semble pas présenter la structure que nous avons proposée plus haut. En effet, en *mankanya* ou en *pepel*, le marqueur est un verbe régulier *wo*. On pourrait supposer que *w-* est une marque de classe et *-o* une marque déictique, mais cette hypothèse ne cadre pas avec les données de la langue. Si *w-* est une marque de classe, elle doit être rapprochée de la classe *u-*. En *pepel*, cette classe regroupe, entre autres, les arbres (Ndao 2011 : 66), comme la classe *g-* du wolof que nous avons vue plus haut. En *mankanya*, cette classe regroupe, entre autres, les animaux (Trifkovič 1969 : 75). Selon les statistiques établies par Trifkovič (1969 : 78), il s'agit de la classe la plus fréquente. Néanmoins, elle note que cette fréquence s'explique par la nature de son corpus, constitué essentiellement de contes animaliers. Enfin, *-o* ne peut pas être rapproché des marques déictiques des langues manjaku. En *mankanya*, les marques déictiques des déterminants démonstratifs sont *-i* (proximal) et *-uŋ* (distal) (Trifkovič 1969 : 81 ; Gaved & Gaved 2007 : 15). En *pepel*, ces marques sont *-i* (proximal) et *-u* (distal) (Ndao 2011 : 96).

388) a. **Mankanya**

*Ba wo ʒi p-jan.* (Trifkovič 1969 : 118)  
 s3PL COP PREP INF-chasser  
 ‘Ils sont en train de chasser.’

b. **Pepel**

*Musa wo ʒë o-féerú.* (Ndao 2011 : 171)  
 Moussa COP PREP CL<sub>o</sub>-marché  
 ‘Moussa est au marché.’

<sup>212</sup> Nous reviendrons plus en détail sur cette marque déictique en (§ 12.3).

Ainsi, dans les langues manjaku, le marqueur des constructions locative et progressive ne semble pas présenter la structure que nous avons proposée plus haut. En revanche, le marqueur de la construction présentative s'en approche. En *mankanya* le présentatif est exprimé par le redoublement du déterminant démonstratif, constitué d'une marque de classe et d'une marque déictique (389a) (Gaved 2007 : 13). En *pepel*, il est exprimé par une marque déictique postposée (389b) (Ndao 2011 : 201).

389) a. **Mankanya**

*Ba-buk naan bik-i bik-i.* (Gaved 2007 : 13)

CLba-enfant POSS1SG CLba-PX CLba-PX

‘Voici mes enfants.’

b. **Pepel**

*Í-ñi o-wul i.* (Ndao 2011 : 201)

CLi-dent CLo-chien PX

‘Voici des dents de chien.’

En *balant kentohe*, comme dans les langues manjaku, le marqueur ne semble pas présenter la structure que nous avons proposée plus haut. Dans cette langue, le marqueur est un verbe *ka*, qui ne semble pas être constitué d'une marque de classe et d'une marque déictique. Concernant le *balant ganja*, nous ne disposons pas de données suffisantes pour pouvoir nous prononcer.

Dans les langues *tenda-jaad*, le marqueur ne semble pas non plus présenter la structure que nous avons proposée plus haut. En *badiaranke*, le marqueur est un verbe *(ya)k*, qui ne semble pas être constitué d'une marque de classe et d'une marque déictique (390a). En *bedik*, il n'y a pas à proprement parler de marqueur. Le locatif et le progressif sont exprimés par le choix du pronom sujet ainsi que par la préposition (390b).

390) a. **Badiaranke**

*Fe paadiyã k-ã.* (Cover 2010 : 132)

PREP chambre:POSS3SG COP-s3SG

‘Il est dans sa chambre.’

b. **Bedik**

Û-ŝas láŋ êwó. (Ferry 1991 : 26)

INF-parler sur s3SG

‘Il est en train de parler.’

La forme du marqueur des constructions locative et présentative/progressive des langues atlantiques que nous avons étudiées sont résumées dans le Tableau (16.3).

Tableau 16.3 - Forme du marqueur locatif/progressif dans plusieurs langues atlantiques

Branche	Groupe	Langue	Amalgame				
			Sujet	Marqueur			
			S	Lien	Base		
				DEIC 1	CL	DEIC 2	
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	PRO-	DF.DT (/PX)	CL.LOC ?	DF / DEM	
	Nyun-Buy	Buy	PRO	-	CL.HUM;SG ?	DEM	
		Niamone	PRO-	DEM.PX	SUJ	LOC	
		Djifanghor	PRO	DEM.PX	SUJ	LOC	
	Tenda-Jaad	Bedik	<i>absence de marqueur</i>				
		Badiaranke	<i>marqueur présentant une structure différente</i>				
	Peul-Sereer	Pulaar	S-	-	-	LOC (DEM)	
		Sereer	PRO-	-	CL.HUM	DF	
	Cangin	Laalaa	PRO	(DEIC 2)	SUJ	DF	
		Noon	PRO	-	SUJ	DF	
		Palor	PRO-	-	CL.HUM;SG ?	DF	
		Ndut	PRO-	-	CL.HUM;SG ?	DF	
	Centre	Manjaku	Mankanya	<i>marqueur présentant une structure différente</i>			
			Pepel	<i>marqueur présentant une structure différente</i>			
Joola		Banjal	PRO	DEM.DT ?	SUJ	DEM	
		Kwatay	PRO-	-	SUJ	DEM	
Balant		Kentohe	<i>marqueur présentant une structure différente</i>				
<i>isolat</i>		Bijogo	<i>marqueur présentant une structure différente</i>				

Pour résumer, dans la plupart des langues atlantiques, le marqueur des constructions locative et présentative/progressive présente une structure DEIC1-CL-DEIC2. Seules les langues tenda-jaad, manjaku, balant et le bijogo ont un marqueur différent.

Dans les autres langues, le déictique 2 est identique aux marques déictiques des déterminants démonstratifs ou définis, sauf en peul et dans les langues nyun où il est identique aux marqueurs locatifs. Le déictique 1 est beaucoup moins fréquent. Il s'agit d'une marque figée identique à la marque proximale (nyun) ou distale (wolof, joola) des déterminants démonstratifs ou définis, excepté en laalaa où il s'accorde avec le déictique 2.

La marque de classe s'accorde avec le sujet dans les langues nyun, joola ainsi que dans certaines langues cangin (laalaa, noon). En sereer, la marque est celle de la classe des humains, et s'accorde en nombre avec le sujet. Dans certaines langues cangin (palor, ndut) et en buy, la marque est figée, et est similaire à la marque de classe des humains au singulier. En wolof, la marque est également figée, mais elle ne peut pas être rapprochée de la classe des humains. En peul, la marque de classe est absente.

Si le sujet est un pronom, il aura généralement la forme d'un pronom fort. Dans certaines langues, ce pronom forme un amalgame avec le marqueur (wolof, nyun de Niamone, sereer, palor-ndut, kwatay), alors que dans d'autres il est indépendant (buy, nyun de djifanghor, laalaa, noon, banjal). Le peul est la seule langue employant un pronom sujet faible.

## **16.4. Origine de la construction**

### **16.4.1. Un héritage génétique**

La plupart des langues atlantiques disposent d'une construction locative pouvant également être utilisée comme construction présentative et/ou progressive. La structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé sont relativement similaires d'une langue à l'autre. De plus, l'étude et la comparaison de la forme du marqueur est cohérente avec la classification actuelle. Ainsi, toutes les langues ne présentant pas de marqueur appartiennent à certains groupes (tenda-jaad, manjaku, balant, bijogo), et dans les langues appartenant au même groupe, le marqueur tend à avoir une structure similaire. Par exemple, dans les langues joola, le marqueur s'accorde en classe avec le sujet et porte la même marque déictique que les déterminants démonstratifs. Tous ces éléments tendent à montrer que ces constructions ont une origine commune. Le fait qu'elles soient attestées dans des groupes appartenant aux deux principales branches (Nord et Centre) laisse supposer qu'il s'agit d'une construction ancienne, issue du proto-atlantique.

Les hypothèses d'une convergence typologique ou d'un contact de langues semblent donc peu probables. Néanmoins, il convient d'étudier les autres langues de la région pour s'en assurer. Nous nous limitons aux langues actuellement en contact avec les langues atlantiques, à savoir :

- des langues mandé : soninké, mandingue (notamment le mandinka) et jalonké ;
- le casamançais (créole afro-portugais de Casamance) ;
- le zénaga (langue berbère du sud de la Mauritanie) ;
- des langues mel : kisi, mani (également appelé bullom) et temne.

En soninké, la copule locative *wá* (391a) est aussi utilisée comme marqueur d'imperfectif (391b) (Creissels 2015a : 2-4). On note également que *háayí* est utilisé comme marqueur présentatif (392a-b) ou progressif (392c) (Diagana 1995 : 386-388). Cependant, ces marqueurs n'ont pas la même origine que ceux des langues atlantiques. La copule *wá* est probablement issue du verbe *wàrí* (voir) (Creissels 2015a : 6-7), et *háayí* est clairement issu du verbe *háayí* (regarder) (Diagana 1995 : 386-388).

### 391) Soninké

- a. *Míusá wá kónpè-n dí.* (Creissels 2015a : 4)

Moussa COP chambre-DET POSTP

‘Moussa est dans la chambre.’

- b. *Ó wá táaxú-nú dàagó-n kànmá.* (Creissels 2015a : 3)

1PL COP s'asseoir-GER natte-DET SUR

‘Nous nous assiérons sur la natte.’

### 392) Soninké

- a. *Lémínè-n háayí.* (Diagana 1995 : 387)

enfant-DET PRST

‘Voici l'enfant.’

- b. *Lémínè-n háayí xúbè-n dí.* (Diagana 1995 : 388)

enfant-DET PRST chambre-DET POSTP

‘Voilà l'enfant dans la chambre.’ ou ‘L'enfant est (en ce moment) dans la chambre.’

- c. *Á háayí rágè-né yà.* (Diagana 2013 : 169)  
 3SG PRST faire\_ses\_ablutions-GER FOC  
 ‘Il est en train de faire ses ablutions.’

En mandinka, la copule locative *bé* (393a) est aussi utilisée comme marqueur de progressif (393b) (Creissels & Sambou 2013 : 139-145). Par ailleurs, le présentatif est exprimé par *félé* (394a) ou *háýiná(η)* (394b) (Creissels & Sambou 2013 : 151-152). Cependant, ces marqueurs n'ont pas la même origine que ceux des langues atlantiques. Les marqueurs sont clairement issus des verbes homonymes signifiant respectivement « regarder » et « apercevoir ». L'origine de la copule locative *bé* est plus difficile à déterminer, mais il est possible qu'elle soit issue d'un ancien verbe (Kastenholz 2003 ; Babaev 2011). De fait, elle ne présente aucune similitude avec les démonstratifs *ññj / wǒ*, ou les locatifs *jǎj* (PX) / *jěe* (DT) du mandinka contemporain (Creissels & Sambou 2013 : 194-197 ; 311-313).

393) **Mandinka**

- a. *Yír-óo be sil-óo dáala.* (Creissels & Sambou 2013 : 139)  
 arbre-DET COP chemin-DET au\_bord  
 ‘L'arbre est au bord du chemin.’
- b. *Yír-óo be boy-óo la.* (Creissels & Sambou 2013 : 144)  
 arbre-DET COP tomber-DET POSTP  
 ‘L'arbre est en train de tomber.’

394) **Mandinka**

- a. *Í lá dómór-óo féle !* (Creissels & Sambou 2013 : 151)  
 2SG GEN nourriture-DET PRST  
 ‘Voici ton repas !’
- b. *A-té le háýiná kew-ó-lu ñáato.* (Creissels & Sambou 2013 : 151)  
 3SG-EMPH FOC PRST homme-DET-PL devant  
 ‘Le voilà à la tête des hommes.’

En jalonké, il ne semble pas y avoir de lien entre les constructions locative, progressive et présentative. La construction locative est généralement exprimée par la simple juxtaposition des



deux termes (395a) (Lüpke 2005 : 133-134). La construction progressive est exprimée par le suffixe *-ma*, probablement issu de la postposition homonyme (395b) (Lüpke 2005 : 122-123). Le présentatif peut être exprimé par le marqueur *jεε* (395c), qui est peut-être issu du démonstratif proximal *ji* (Lüpke 2005 : 134). Cette construction pourrait donc être rapprochée de celles des langues atlantiques. Néanmoins, elle s'en distingue par la présence obligatoire du marqueur de focus, par le figement de la deixis, ainsi que par son incapacité à former un énoncé autonome.

395) **Jalonké**

a. *Biniir-εε taabal-na fari.* (Lüpke 2005 : 133)

bouteille-DF table-DF sur

‘La bouteille est sur la table.’

b. *A dii-na xun-na bii-ma.* (Lüpke 2005 : 122)

s3SG enfant-DF tête-DF couper-IPF

‘Elle est en train de raser le crâne de l'enfant.’

c. *Banxi nan jεε...* (Lüpke 2005 : 134)

maison FOC PRST

‘Voici une maison...’

En casamançais, la construction locative emploie généralement la copule *sá* (396a), peut-être issue du verbe portugais *estar* (Biagui 2012 : 188-189). La construction progressive emploie le marqueur imperfectif *na* (396b) (Biagui 2012 : 160). Il existe également une construction que Quint (2000a : 264) nomme « gérondif », exprimée par la copule locative suivie de la préposition *na* (396c), probablement issue de la forme contractée portugaise *na ~ em-a* (dans la) (Quint 2000a : 204-205). Selon Quint (2000a : 265), le gérondif serait à l'origine du marqueur d'imperfectif. La préposition *na* s'est grammaticalisée en marqueur d'imperfectif suite à la chute de la copule. Enfin, la construction présentative emploie un marqueur constitué d'une marque emphatique *a-*, d'un locatif *li* (PX) ou *la* (DT), pouvant être renforcé par un second locatif (396d-e) (Biagui 2012 : 260-261). Ces formes semblent très proches des marqueurs des langues atlantiques. Cependant, leur structure et leur origine sont différentes. Contrairement aux marqueurs des langues atlantiques, le marqueur présentatif du casamançais se place avant le sujet. De plus, en casamançais, la constructions présentative n'a aucun lien avec le locatif ou le progressif. En effet, en (396e), le trait progressif est exprimé par le marqueur imperfectif *na*, et non par le marqueur présentatif. Par

ailleurs, ce marqueur n'est absolument pas issu d'un démonstratif. En effet, les locatifs sont clairement issus du portugais *ali* (ici) et *alá* (là) (Quint 2000a : 219). L'élément *a-* a probablement la même origine, mais il tend à être réinterprété comme une marque emphatique, similaire à celles des pronoms sujet (Quint 2000a : 219). Cette marque est probablement issue de la préposition portugaise *a* (à) (Quint 2000a : 162), qui s'est grammaticalisée en marque emphatique, peut-être sur le modèle des marques emphatiques du mandinka (394b) (Quint 2000b : 47-48).

396) **Casamançais**

a. *Pidru ku Mariya sá na kasa.* (Biagui 2012 : 269)

Pierre avec Marie COP PREP maison

‘Pierre et Marie sont à la maison.’

b. *I na kumé karna di purku.* (Biagui 2012 : 160)

s3SG IPF manger viande de porc

‘Il est en train de manger de la viande de porc.’

c. *Pidru sá na kantá.* (Biagui 2012 : 214)

Pierre COP PREP chanter

‘Pierre est en train de chanter.’

d. *A-li Pidru li.* (Biagui 2012 : 260)

EMPH-PX Pierre PX

‘Voici Pierre.’

e. *A-lé-m na kusñá.* (Biagui 2012 : 260)

EMPH-PX-S1SG IPF cuisiner

‘Je suis en train de cuisiner.’

En zénaga, le présentatif se forme à partir de la copule *äď* et d'un pronom démonstratif neutre portant une marque déictique (397a-b) (Taine-Cheikh 2010 : 364-365). Notons que la copule est formellement identique au démonstratif masculin singulier proximal (Taine-Cheikh 2010 : 363). Ces formes semblent donc assez proches des marqueurs des langues atlantiques. Cependant, leur structure et leurs contextes d'emploi sont différentes. En effet, contrairement aux langues atlantiques, le syntagme nominal se place après le marqueur. De plus, en zénaga, ce marqueur n'est pas employé dans les constructions locatives ou progressives. Enfin, la copule *äď* permet d'exprimer

l'identification ou la caractérisation, alors que le marqueur des langues atlantiques se limite à la localisation.

397) **Zénaga**

a. *Äđ-äyd* *Kumbä.* (Taine-Cheikh 2010 : 364)

COP-DEM.N.PX Coumba

‘Voici Coumba.’

b. *Äđ-ān* *iɔym-än.* (Taine-Cheikh 2010 : 365)

COP-DEM.N.DT chameau-PL

‘Voilà des chameaux.’

Dans la plupart des langues mel, il ne semble pas y avoir de lien entre les constructions locative, progressive et présentative. C'est notamment le cas en kisi (Childs 1995) ou en mani (Childs 2011). Néanmoins, le temne présente une situation très proche de celle des langues atlantiques. Dans cette langue, le même marqueur est utilisé dans les constructions présentative (398a-b) et progressive (398c) (Bai-Sheka 1991). Il est constitué d'une marque de classe et d'une marque déictique. La marque de classe s'accorde avec le sujet (398b-c), ou correspond à la classe des humains si le sujet est un pronom personnel (398a). Par ailleurs, elle peut former un amalgame avec le pronom sujet (398b). La marque déictique est identique à la marque déictique des déterminants démonstratifs, à savoir *-ε* pour le proximal (398a) et *-aŋ* pour le distal (398b-c). Ainsi, comme dans les langues atlantiques, le marqueur a la même structure qu'un démonstratif. Cependant, il s'en distingue par sa position syntaxique. Dans les langues atlantiques, le marqueur se place entre le sujet et le verbe, alors qu'en temne, il se place après le verbe.

398) **Temne**

a. *Mine* *ɔw-ε.* (Bai-Sheka 1991 : 121)

PRO1SG CL.HUM;SG-PX

‘Me voici.’

b. *Kə-gbengbe* *k-ak-aŋ.* (Bai-Sheka 1991 : 122)

CLk-piment PRO.CLk-CLk-DT

‘Voilà un piment.’

- c. *Ká-gbengbe* *kə* *fúmpɔ* *k-aŋ*. (Bai-Sheka 1991 : 122)  
 CLK.DF-piment PRO.CLK tomber CLK-DT  
 ‘Le piment est en train de tomber.’

Pour résumer, on peut identifier une construction locative ~ présentative ~ progressive dans la plupart des langues atlantiques. La structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé sont relativement similaires d'une langue à l'autre. Le lien entre constructions locative, présentative et progressive étant relativement commun dans les langues du monde, on pourrait supposer qu'il s'agit d'un phénomène aréal. Cependant, aucune des autres langues de la région ne semble présenter une situation identique. Seul le marqueur du temne est formellement similaire à celui des langues atlantiques. Étant donné qu'aucune autre langue mel ne semble présenter une telle situation, et que le temne constitue la langue la plus septentrionale de cette famille, deux solutions sont envisageables. Soit le temne n'est pas une langue mel, mais plutôt une langue atlantique (hypothèse peu probable au vu des connaissances actuelles sur la langue). Soit le temne a acquis cette construction au contact des langues atlantiques.<sup>213</sup> Cette hypothèse est renforcée par le fait que le temne est une langue véhiculaire (au Sierra Leone) et donc dans une situation favorable aux emprunts. Ainsi, la construction locative ~ présentative ~ progressive attestée dans les langues atlantiques semble clairement issue du proto-atlantique.

#### 16.4.2. Grammaticalisation et hypothèses de reconstruction

Dans plusieurs langues atlantiques, le marqueur a une forme similaire à celle d'un déterminant démonstratif. Or, la grammaticalisation d'un démonstratif en copule locative est attestée dans plusieurs langues (Heine & Kuteva 2002 : 108-109). Dans les autres langues atlantiques, le marqueur a une forme similaire à celle d'un déterminant défini. Or, la grammaticalisation d'un déterminant démonstratif en déterminant défini est attestée dans plusieurs langues (Heine & Kuteva 2002 : 109-111). Dans toutes les langues atlantiques concernées, le marqueur est utilisée à la fois comme copule locative, et comme marqueur présentatif ou progressif. Or, l'utilisation d'une copule locative comme marqueur présentatif (Gelderen 2011 : 133) ou sa grammaticalisation en marqueur progressif (Heine & Kuteva 2002 : 97-99) est attestée dans plusieurs langues. Ainsi, nous pouvons proposer le chemin de grammaticalisation suivant :

**Démonstratif (→ Défini) → Copule locative (→ Présentatif) → Progressif**

<sup>213</sup> Nous remercions Konstantin Pozdniakov pour nous avoir suggéré cette hypothèse.

Dans les langues joola, le démonstratif s'est grammaticalisé en copule locative. Dans les langues cangin et en sereer, il s'est d'abord grammaticalisé en déterminant défini. Dans un grand nombre de langues, en se grammaticalisant, le démonstratif s'est figé. Il devait initialement s'accorder en classe avec le sujet, comme c'est encore le cas dans les langues nyun, joola et dans certaines langues cangin (laalaa, noon). En sereer, cet accord s'est limité au nombre, et la classe des humains est devenue l'unique classe possible, probablement en raison de sa fréquence. En palor-ndut, en buy et en wolof la marque s'est totalement figée, et correspond à la marque de classe des humains au singulier, sauf en wolof où l'origine de la marque est incertaine. La copule locative a ensuite été utilisée comme marqueur présentatif ou s'est grammaticalisée en marqueur progressif. Dans les langues de la branche Nord, le marqueur ne présente pas de propriétés verbales et est suivi d'un verbe fini, alors que dans les langues joola, le marqueur tend à se comporter comme un verbe et est suivi d'un verbe à l'infinitif introduit par une préposition.

Les données que nous avons présentées en (§ 16.3) nous permettent de formuler une hypothèse de reconstruction pour le marqueur en proto-atlantique : \*DEIC1-CL-DEIC2. Le déictique 2 correspond à la marque déictique des déterminant démonstratif. Déterminer la forme du déictique 1 est plus problématique en raison de son absence de la majorité des langues. Néanmoins, le fait qu'il soit attesté dans quatre groupes différents (wolof, nyun, cangin, joola), tend à montrer qu'il existait en proto-atlantique. Dans cette langue, il semblerait que le déictique 1 soit identique et/ou s'accorde avec le déictique 2. Par ailleurs, la marque de classe s'accorde avec la classe du sujet. Le figement en CL.HUM dans plusieurs langues est probablement dû à une surreprésentation des sujets humains dans le discours. Enfin, si le sujet est un pronom, il aura la forme d'un pronom fort.

# CHAPITRE 17 - LES AUTRES CATÉGORIES VERBALES

## DES LANGUES ATLANTIQUES

### 17.1. Les marques personnelles

La reconstruction des systèmes pronominaux des langues atlantiques est relativement difficile, non seulement en raison de la distance génétique entre ces langues, mais également en raison de « la fréquence et la variété des processus d'unification des systèmes par analogie » (Pozdniakov & Segerer 2004 : 160). Néanmoins, la comparaison des systèmes pronominaux des langues atlantiques fait ressortir plusieurs similitudes, soutenant l'hypothèse d'une origine commune (Pozdniakov & Segerer 2004 : 151-153).

Comme dans un grand nombre de langues Niger-Congo, les formes 3<sub>SG</sub> et 3<sub>PL</sub> de la plupart des langues atlantiques sont issues des marques de classes nominales. Les formes 3<sub>SG</sub> sont généralement issues de la marque de classe des humains au singulier,<sup>214</sup> et les formes 3<sub>PL</sub> sont issues de la marque de classe des humains au pluriel<sup>215</sup> (Pozdniakov & Segerer 2004 : 152). Ce phénomène est attesté en wolof. En effet dans cette langue, on peut rapprocher le pronom objet 3<sub>SG</sub> *ko* de la marque de classe *k-* (HUM;SG), ainsi que le pronom sujet 3<sub>PL</sub> *ñu* de la marque de classe *ñ-* (HUM;PL). En revanche, cela ne semble pas fonctionner avec le pronom objet 3<sub>PL</sub> *leen* et le pronom sujet 3<sub>SG</sub> *mu*. Dans le cas de *leen*, il s'agit clairement d'une substitution de la cellule du paradigme par analogie avec la forme 2<sub>PL</sub> *leen*. Dans le cas de *mu*, on peut rapprocher cette forme de la marque de classe *m-*, qui se trouve être la classe regroupant les anthroponymes (Guérin 2011 : 93). Néanmoins, nous ne disposons pas de suffisamment de données permettant d'infirmier ou de confirmer ce lien.

Par ailleurs, Pozdniakov & Segerer (2004 : 152) mettent en évidence un phénomène propre aux langues atlantiques, et qui peut donc être reconstruit pour le proto-atlantique. Les formes 2<sub>PL</sub> sont généralement issues des formes 2<sub>SG</sub> par suffixation de *-en*. En wolof, ce phénomène est clairement attesté pour tous les types de pronoms :

---

214 Cette classe est traditionnellement appelée CL1 en linguistique bantoue.

215 Cette classe est traditionnellement appelée CL2 en linguistique bantoue.

Tableau 17.1 - Dérivation des formes 2<sub>PL</sub> à partir des formes 2<sub>SG</sub> en wolof

		2 <sub>SG</sub>	2 <sub>PL</sub>
<b>Pronom fort</b>	<b>Libre</b>	<i>yow</i>	* <i>ya-en</i> → <i>yeen</i>
	<b>Lié</b>	<i>ya-</i>	* <i>ya-en</i> → <i>yeen-</i>
<b>Pronom faible</b>	<b>Sujet</b>	<b>Libre</b>	* <i>nga-en</i> → <i>ngeen</i>
		<b>Lié</b>	* <i>-(ng)a-en</i> → <i>-(ng)een</i>
	<b>Objet</b>	<i>la</i>	* <i>la-en</i> → <i>leen</i>
<b>Possessif</b>		<i>sa</i>	* <i>sa-en</i> → <i>seen</i>

En (§ 4.2.1), nous avons émis l'hypothèse suivante concernant la forme du pronom fort libre. Le *-w* final est une consonne épenthétique insérée pour fermer la syllabe, et le lieu d'articulation de la voyelle s'harmonise avec le [w] (la variante *yaw* est également attestée en wolof contemporain) : *ya* > *yaw* > *yow*. Ainsi, pour tous les types de pronoms, les formes 2<sub>SG</sub> ont une finale *-a*, et les formes 2<sub>PL</sub> une finale *-een*. Suivant Pozdniakov & Segerer (2004 : 152), on peut donc supposer que ce *-een* est issu de *-a + en*. Néanmoins, si cette fusion peut sembler parfaitement logique d'un point de vue phonétique, il convient de noter qu'elle ne respecte pas les règles de coalescence vocalique du wolof. En effet, en wolof contemporain, la fusion *a+e* donne *aa*, et non *ee* (§ 0.4.4.3). Nous pouvons donc soit supposer que les règles de coalescence vocalique étaient différentes dans un état antérieur de la langue, soit considérer que *-een* se substitue à *-a*.

La marque 2<sub>PL</sub> *-een* peut être rapprochée du suffixe de pluriel associatif *-een* et de la marque du déterminant d'altérité *-eneen*. Le suffixe *-een* se place sur un nom de famille pour désigner l'ensemble des membres de cette famille (Torrence 2013a : 44). Par exemple, le terme *ñaseen* désigne la communauté soufie (branche de la Tijaniyya) fondée par *Baay Ñas* (Baye Niass). La marque d'altérité *-eneen* semble être formée de la marque du singulatif *-enn + een* (Diouf 2009 : 160). On constate que dans ces trois cas, la marque *-een* véhicule plus ou moins une idée de pluriel. En effet, dans le système pronominal, *-een* exprime 2<sub>PL</sub> ; le suffixe nominal *-een* permet de désigner un ensemble d'individus ; et le déterminant d'altérité est employé pour ajouter une entité supplémentaire.

En outre, dans plusieurs atlantiques (nyun, limba, sua, бага Fore), un suffixe à nasale *-n / -ŋ* dans les formes de pluriel est corrélé avec les désignations d'humains et d'animaux. Selon Pozdniakov (2015), « il est tout à fait possible que le suffixe de pluriel associatif pour les noms de personnes et le suffixe de pluriel qui se dégage dans une série de langues pour les désignations de personnes et d'animaux soient étymologiquement liés. On imagine que ce suffixe a pu se développer à partir du

modèle particulier de pluriel collectif existant dans la langue proto-atlantique, peut être dans le cadre de la classe 2A, c'est-à-dire la classe de pluriel personnel, destinée en particulier aux termes de parenté ayant au singulier un préfixe zéro ». Ainsi, il propose la reconstruction suivante pour la classe 2A : \*Ø-...-ni.

## 17.2. Infinitif et nom verbal

La plupart des langues atlantiques disposent de formes infinitives, c'est-à-dire « des formes verbales non finies fonctionnant comme tête de constituants signifiant des contenus propositionnels et aptes notamment à assumer les rôles syntaxiques nucléaires de manière équivalente à des constituants nominaux » (Creissels 2006a : 224). L'infinitif des langues atlantiques peut généralement être analysé comme une catégorie mixte,<sup>216</sup> présentant des caractéristiques verbales et nominales. Dans la famille atlantique, l'infinitif est généralement exprimé par une marque de classe nominale sur le radical verbal. Néanmoins, on observe quelques différences entre les langues.

Dans certaines langues, tous les verbes portent la même marque de classe. C'est notamment le cas en bijogo (classe *ŋo-*) (Segerer 2002 : 144-146), en mankanya (classe *p-*) (Gaved 2007 : 20), ou dans les langues tenda-jaad comme le basari (classe *a-*) (Winters & Winters 2004 : 44), le wey (classe *i-*) (Jenkins & Jenkins 2000 : 25) ou le badiaranke (classe *ka-*) (Ducos 1971 : 199). En peul également, tous les verbes portent la même marque de classe, mais cette classe diffère selon les dialectes. Ainsi, dans les dialectes occidentaux, les verbes portent la marque *-de*, alors que dans les dialectes orientaux on trouvera plutôt les suffixes *-go* ou *-ki* (Arnott 1974 : 15 ; Mohamadou 2012 : 32).

Dans certaines langues cangin, la marque de l'infinitif est la même pour tous les verbes. Néanmoins, si cette marque peut effectivement être rapprochée d'une marque de classe, elle ne peut pas être analysée comme une marque de classe en synchronie. Par exemple, en noon, la marque de l'infinitif *ki-* peut être rapprochée de la marque de classe *k-* (Soukka 2000 : 175-176). Il en va de même en laalaa, où l'infinitif *ka-* peut être rapproché de la classe *k-* (Dièye 2011 : 178-179).

Dans d'autres langues atlantiques, plusieurs classes sont attestées, mais une ou deux classes sont beaucoup plus fréquentes que les autres. C'est notamment le cas en pepel (classe *pě-*) (Ndao 2011 : 138-139), dans les langues joola comme le banjal (classe *e-*) (Bassène 2006 : 243-249), le fonyi (classe *e-* si le verbe est monosyllabique, classe *ka-* s'il est polysyllabique) (Sapir 1969 : 77) ou le

---

216 Nous empruntons ce terme à Creissels (2006a : 228-231).



kwatay (classe *ka-*) (Payne 1992 : 66), ainsi que dans les langues nyun-buy comme le buy (classe *bu-* ou *gu-*) (Doneux 1991 : 67) ou le nyun de Niamone (classe *bu-*) (Bao-Diop 2013 : 170).

Dans les langues balant, la situation est un peu plus complexe. En effet, dans ce groupe, on peut opposer une forme infinitive à une forme de « noms verbaux ». <sup>217</sup> Ces deux formes sont susceptibles d'assurer des fonctions généralement occupées par un infinitif, telles qu'objet d'un verbe caténatif. Néanmoins, l'emploi de l'une ou l'autre de ces formes aura une incidence sémantique (N'Diaye-Corréard 1973 : 179-180). Les noms verbaux sont formés par l'ajout d'un préfixe de classe au radical verbal (N'Diaye-Corréard 1973 : 179 ; Doneux 1984 : 31-38). En revanche, l'infinitif est une forme totalement différente, marquée par un suffixe flexionnel *-a'* sur le verbe (N'Diaye-Corréard 1973 : 184 ; Wilson 1961 : 152-153).

En sereer aussi, on peut opposer une forme infinitive à une forme de « noms verbaux ». Les noms verbaux sont formés par l'ajout d'un préfixe de classe, généralement *a-* (classe *a-al*), au radical verbal (Faye 1982 : 28-29). L'infinitif, quant à lui, n'est pas marqué morphologiquement, et correspond donc à la forme nue du verbe. Néanmoins, dans les constructions infinitivales, on note la présence d'une marque de dépendance verbale *o* (Renaudier 2012 : 49-51). Cette marque pourrait être rapprochée d'une classe nominale, à savoir la classe *ol* (cf. Faye 1980 : 5-14 ; Fal 1980 : 82-92 ; Renaudier 2015).

L'infinitif wolof est assez similaire à celui du sereer. En effet, comme nous l'avons vu en (§ 2.4.3), l'infinitif n'est pas marqué morphologiquement, et correspond donc à la forme nue du verbe. Dans les constructions infinitivales, on note la présence d'une marque de dépendance verbale *a*. Comme pour le sereer, il s'agit peut-être d'une ancienne marque de classe nominale. Cependant, en wolof, les noms ne portent pas de préfixe de classe. <sup>218</sup> De plus, les marques de classe sont exclusivement consonantique en wolof contemporain. <sup>219</sup> Il est donc impossible de rapprocher cette marque de dépendance verbale d'une marque de classe en synchronie.

Enfin, en palor et en ndut, l'infinitif n'est pas marqué morphologiquement, et correspond donc à la forme nue du verbe (Alton 1987 : 123 ; Morgan 1996 : 109).

Notons que dans certaines langues, le verbe à l'infinitif portent également un suffixe vocalique. C'est notamment le cas en badiaranke (*-e*) ou en kwatay (*-u*). L'origine de cette marque reste à déterminer.

---

217 Nous empruntons ce terme à Doneux (1984). N'Diaye-Corréard (1973) parle de « substantifs verbaux », et Biaye & Creissels (2015 : 211) parlent simplement de « noms apparentés à des verbes et se référant au procès désigné par le verbe ».

218 Certains noms conservent néanmoins des traces d'anciens préfixes : *ji-géen* (femme).

219 cf. (§ 4.1)

On constate qu'il existe une corrélation entre l'expression de la classe nominale sur le nom et la forme de l'infinitif. Dans les langues où la classe nominale n'est pas exprimée sur le nom, l'infinitif n'est pas marqué morphologiquement sur le verbe (palor, ndut, wolof). Dans les langues où la classe nominale est exprimée par une marque suffixée au nom, l'infinitif est exprimé par un suffixe (dialectes du peul). Enfin, dans les langues où la classe nominale est exprimée par une marque préfixée au nom, l'infinitif (ou le « nom verbal ») est exprimé par un préfixe (toutes les autres langues atlantiques).

Tableau 17.2 - *Infinitif et classe(s) nominale(s) dans plusieurs langues atlantiques*

Branche	Groupe	Langue	Marque de classe	Infinitif	Classe(s) de l'infinitif
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	Aucune	(DV) V	–
	Nyun-Buy	Buy	Préfixe	CL-V	CLbu / CLgu (surtout)
		Niamone	Préfixe	CL-V	CLbu (surtout)
	Tenda-Jaad	Basari	Préfixe	CL-V	CLa
		Wey	Préfixe	CL-V	CLi
		Badiaranke	Préfixe	CL-V-e	CLka
	Peul-Sereer	Peul	Suffixe	V-CL	CLde / CLgo / CLki (selon dialecte)
		Sereer	Préfixe	CL-V (DV) V	CLal (surtout) Similaire CLol (?)
	Cangin	Laalaa	Préfixe	ka-V	Similaire CLk
		Noon	Préfixe	ki-V	Similaire CLk
		Palor	Aucune	V	Aucune
		Ndut	Aucune	V	Aucune
	Centre	Manjaku	Mankanya	Préfixe	CL-V
Pepel			Préfixe	CL-V	CLpě (surtout)
Joola		Banjäl	Préfixe	CL-V	CLe (surtout)
		Fonyi	Préfixe	CL-V	CLe / CLka (surtout)
		Kwatay	Préfixe	CL-V-u	CLka (surtout)
Balant		Kentohe	Préfixe	CL-V V-a'	Dépend du verbe –
		Ganja	Préfixe	CL-V V-a'	Dépend du verbe –
<i>isolat</i>		Bijogo	Préfixe	CL-V	CLŋo

Notons que ce type d'infinitif n'est pas propre aux langues atlantiques. Dans d'autres branches de la famille Niger-Congo, l'infinitif présente une structure similaire. C'est notamment le cas des

langues bantu, où l'infinitif est marqué par un préfixe de classe nominal sur le verbe. Comme pour les langues atlantiques, certaines classes sont beaucoup plus fréquentes que les autres (Nurse & Philippson 2003 : 80). On trouve également ce type d'infinitif (ou de « nom verbal ») dans les langues kwa comme le tuwuli (Harley 2008 : 303-304), ou les langues mel comme le mani (Childs 2011 : 184-185). Le fait que le même type de structure soit attesté dans différentes branches du Niger-Congo laisse supposer qu'il s'agit peut-être d'une construction relativement ancienne, héritée du proto-Niger-Congo.

### 17.3. Le marqueur de passé

Comme pour la plupart des autres parties de la morphologie verbale, il est probablement impossible de reconstruire une marque de passé en proto-atlantique. Néanmoins, on relève plusieurs similitudes concernant l'expression du passé entre le wolof et plusieurs autres langues atlantiques.

À partir des données dont nous disposons, il semblerait que la plupart des langues atlantiques expriment le passé par un (ou plusieurs) suffixe(s) sur le verbe lexical. La forme de ces suffixes varie d'une langue à l'autre :

Tableau 17.3 - Forme de la marque de passé dans plusieurs langues atlantiques

Branche	Groupe	Langue	Marque de passé	Référence
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	<i>-(w)oon / -(w)aa(n)</i>	(§ 3.3)
	Nyun-Buy	Buy	(calque manjaku)	(Doneux 1991 : 70)
		Niamone	<i>-eer</i>	(Bao-Diop 2013 : 190-192)
	Tenda-Jaad	Wey	<i>-xo / -ak</i>	(Santos 1996 : 222-224)
		Badiaranke	<i>-ako</i>	(Cover 2010 : 165-169)
	Peul-Sereer	Pulaar	<i>-no(o)</i>	(Sylla 1982 : 89-90)
		Sereer	<i>- ' / -oog</i>	(Faye 1982 : 34 ; 42)
	Cangin	Laalaa	<i>-i</i>	(Dièye 2011 : 195-197)
Noon		<i>-ee</i>	(Soukka 2000 : 183-184)	
Centre	Manjaku	Mankanya	(construction analytique)	(Trifkovič 1969 : 120-124)
	Joola	Banjäl	<i>-en</i>	(Bassène 2006 : 117-119)
		Fonyi	<i>-een</i>	(Sapir 1969 : 93)
	Balant	Kentohe	<i>-ke</i>	(Doneux 1984 : 75)
<i>isolat</i>	Bijogo	<i>-en</i>	(Segerer 2002 : 242)	

La comparaison de ces marques est relativement difficile. En effet, dans plusieurs langues, l'expression du temps et l'expression de l'aspect sont imbriquées. Ainsi, dans certaines langues comme le sereer, on trouve deux suffixes de passé ; le suffixe -' [ʔ] est utilisé au perfectif, alors que le suffixe *-oog* est utilisé à l'imperfectif. Dans d'autres langues, le suffixe de passé peut être analysé comme une marque de perfectif ou de parfait. C'est notamment le cas en joola banjal, où « le morphème *-en* indique le caractère révolu du procès, c'est-à-dire soit 'une action dont les conséquences ne jouent plus dans l'actuel', soit 'un état qui n'existe plus' » (Bassène 2006 : 117). C'est également le cas dans les langues cangin. Par exemple en ndut, le marqueur de perfectif *-e* est également utilisé pour marquer le passé (Morgan 1996 : 87).

Cependant, indépendamment de ces problèmes, on peut remarquer certaines similitudes entre les langues. En effet, dans plusieurs langues le suffixe de passé est constitué d'une voyelle suivie de la nasale alvéolaire [n]. On retrouve cette structure en wolof (*-oon*), dans les langues joola (*-en / -een*) et en bijogo (*-en*). En pulaar, la structure est également similaire (*-no*). Ces similitudes pourraient peut-être laisser supposer une origine commune de ce marqueur. Cependant, nous ne disposons pas de suffisamment de données historiques pour infirmer ou confirmer cette hypothèse.

## 17.4. L'expression de la négation

Les langues atlantiques présentent une assez grande diversité dans l'expression de la négation. Cette diversité s'observe tant sur la nature ou la forme du marqueur négatif, que sur la structure des constructions négatives. Néanmoins, on relève plusieurs similitudes.

Dans la plupart des langues atlantiques, on remarque des variations dans l'expression de la négation selon les catégories TAM. Les distinctions les plus répandues sont, d'une part, l'opposition aspectuelle perfectif~imperfectif et, d'autre part, l'existence d'une forme spécifique pour les injonctifs (Doneux 1991 : 192 ; Montébran 2015 : 125). Ce dernier point n'est pas très surprenant. Comme le note Creissels (2006b : 145), « l'existence d'un marquage de la négation propre à des tiroirs verbaux exprimant l'ordre ou le souhait (impératif, optatif, jussif, ...) est particulièrement fréquente » dans les langues. Notons que dans plusieurs langues atlantiques, l'expression de la négation ne se limite pas aux trois formes présentées dans le Tableau (17.4). D'autres interférences entre la négation et les marques de TAM (progressif, imparfait, etc.) sont également attestées.

Tableau 17.4 - Expression de la négation dans plusieurs langues atlantiques<sup>220</sup>

Branche	Groupe	Langue	Perfectif	Imperfectif	Prohibitif
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	<i>V-u(l)(-S)</i>	<i>di<sub>(COP)</sub>-u(l)(-S) V</i>	<i>bu(l)-S V</i>
	Nyun-Buy	Buy	<i>S-V-i-i(l)</i>	<i>S-go<sub>(COP)</sub>-il V-a</i>	<i>(k)aka-S V</i>
		Niamone	<i>V-vr-S</i>	<i>gvrv(ŋ) S-V(-e)</i>	<i>jah-S-V</i>
	Tenda-Jaad	Biafada	<i>V-al-S</i>	<i>nd-add-S V</i>	<i>(mutation)V-d-S</i>
		Badiaranke	<i>V-re-S</i>	<i>kaa-S V</i>	<i>nte S V-a</i>
	Peul-Sereer	Pulaar	<i>S V-aa(ni)</i>	<i>S V-ataa</i>	<i>woto S V</i>
		Sereer	<i>V-ee(r)-S</i>	<i>V-k-ee(r)-S</i>	<i>ba-S V</i>
	Cangin	Laalaa	<i>S V-ri</i>	<i>S V-ri</i>	<i>caa V(-at)</i>
Noon		<i>S V-rii</i>	<i>S V-rii</i>	<i>kaa V(-at)</i>	
Centre	Manjaku	Mankanya	<i>S-v n-V</i>	<i>S-v nkë V</i>	<i>S kë V</i>
	Joola	Banjal	<i>S-V-ut</i>	<i>S-let<sub>(COP)</sub> ni INF-V</i>	<i>jambi S-V</i>
	Balant	Ganja	<i>S-vc-V</i>	<i>S-vti-n-V</i>	<i>S-mbagi V</i>
	<i>isolat</i>	Bijogo	<i>S-nkv-V</i>	<i>a-S-V</i>	<i>S-nkv-V</i>

Dans la plupart des langues atlantiques, le marqueur de négation est généralement un suffixe verbal (Montébran 2015 : 126). En effet, au perfectif, toutes les langues de la branche Nord ainsi que les langues joola expriment la négation de cette manière. De plus, on note que la forme de ce suffixe est assez semblable dans toutes ces langues. Il est constitué d'une voyelle et d'une consonne coronale ([l], [r], [t] ou [n]). Doneux (1991 : 186) propose de reconstruire un suffixe négatif *\*-ud* pour le proto-atlantique.

À l'imperfectif, la situation est un peu plus complexe. Les langues peul-sereer et cangin expriment la négation de la même manière qu'au perfectif. Le biafada emploie un marqueur similaire à celui du perfectif, mais placé entre le marqueur aspectuel et le verbe. Le wolof, le buy et les langues joola emploient une copule négative (Doneux 1991 : 189-192 ; Montébran 2015 : 126-127). Dans le cas du wolof il s'agit d'un verbe copule *di*, également utilisé comme verbe auxiliaire d'imperfectif, auquel on ajoute le suffixe de négation *-ul* (§ 3.2). En buy, il s'agit d'un verbe copule *go*, également utilisé dans les périphrases progressives, auquel on ajoute le suffixe de négation *-il* (Doneux 1991 : 71). En joola banjal et en joola fonyi, il s'agit d'une copule négative, peut-être issue de la grammaticalisation d'une copule verbale portant le suffixe de négation *-ut*, comme c'est le cas

220 Les données du tableau sont essentiellement issues de Montébran (2015), auxquelles nous avons ajouté celles du nyun de Niamone, du sereer et du noon. Dans la transcription des formes, un « v » et un « c » droits (non italiques) notent respectivement une voyelle et une consonne non spécifiées, dont la réalisation dépend du contexte phonologique. Les majuscules « S » et « V » notent respectivement la position du sujet pronominal (ou de l'indice sujet) et du verbe. La marque de négation est en gras.

en kwatay (Payne 1992 : 63).

Dans les constructions injonctives, toutes les langues de la branche Nord (sauf le biafada) ainsi que les langues joola expriment la négation par un marqueur spécifique placé en tête de proposition. Les autres langues de la branche Centre emploient également un marqueur spécifique, mais il se place entre l'indice sujet et le verbe. À l'exception notable du wolof, du mankanya et du bijogo, le marqueur de prohibitif ne semble avoir aucun lien avec les autres marqueurs de négation.

Selon Montébran (2015 : 130), « dans les langues atlantiques, (...) la négation fonctionne le plus souvent comme un paradigme supplémentaire qui s'ajoute aux formes positives sous la forme d'une marque zéro, à laquelle s'oppose une forme négative marquée ». Néanmoins, l'expression de la négation est rarement symétrique. En effet, « plusieurs langues ont aussi recours à la négation au sein du paradigme de TAM » pour certains tiroirs verbaux (Montébran 2015 : 130). Par exemple, en sereer ou en pulaar, la polarité n'est pas un trait pertinent dans l'organisation du paradigme de conjugaison. Dans ces langues, la construction négative est une construction prédicative à part entière, qui s'oppose à toutes les autres constructions prédicatives.<sup>221</sup> Le wolof semble être l'une des rares langues de la famille atlantique à présenter un paradigme symétrique. Néanmoins, si chaque construction prédicative dispose d'une construction négative équivalente, la structure de cette dernière est rarement régulière. Le wolof ne dispose pas d'une unique marque de négation permettant de nier toutes les constructions prédicatives, mais dispose de cinq constructions négatives différentes (§ 3.1). De fait, cette situation est comparable avec celle du joola banjal, où la négation est exprimée de différentes manières (ajout ou substitution d'un marqueur) en fonction de la construction (Montébran 2015 : 130).<sup>222</sup>

Pour résumer, concernant l'expression de la négation, le wolof peut être rapproché de plusieurs autres langues atlantiques. Au perfectif, le wolof emploie un suffixe constitué d'une voyelle et d'une consonne coronale. Au prohibitif, il emploie un marqueur spécifique placé en tête de proposition. Ces deux structures sont semblables à celles que l'on trouve dans les langues de la branche Nord et les langues joola. À l'imperfectif, le wolof emploie une copule verbale négative, comme le buy et les langues joola. Ainsi, les constructions négatives du wolof sont assez proches de celles que l'on trouve dans les langues atlantiques Nord, notamment le buy. Par ailleurs, on notera que sur ce point, les langues joola semblent plus proches des langues de la branche Nord que de celles de la branche Centre.

---

221 Pour une présentation du paradigme de conjugaison du sereer, voir Faye (1982 : 26-49) et Renaudier (2012 : 347-348). Pour le pulaar, voir Mohamadou (2012 : 43-44) et Ka (1986 : 406).

222 Pour une présentation du paradigme de conjugaison du joola banjal, voir Bassène (2006 : 110-136).

## 17.5. Minimal, aoriste, narratif et subjonctif

La plupart des langues atlantiques disposent d'une construction prédicative « minimale », c'est-à-dire ne présentant aucune marque morphologique (affixe ou mot). La valeur d'une telle construction diffère d'une langue à l'autre. Néanmoins, on constate certaines tendances.

Dans un grand nombre de langues atlantiques, le minimal est attesté dans les complétives. C'est notamment le cas en wolof (§ 2.4.2), dans les langues nyun-buy comme le buy (Doneux 1991 : 79) ou le nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 178-179), dans les langues tenda comme le basari (Winters & Winters 2004 : 53-54) ou le wey (Santos 1996 : 416), dans les langues cangin comme le laalaa (Dièye 2011 : 182-183) ou le noon (Soukka 2000 : 274), ainsi que dans les langues joola comme le kwatay (Payne 1992 : 59-60).

Le minimal est fréquemment utilisé dans des propositions indépendantes injonctives. C'est notamment le cas en wolof (§ 2.4.2), dans les langues tenda comme le basari (Winters & Winters 2004 : 53-54) ou le wey (Santos 1996 : 238), dans certaines langues cangin comme le palor (Alton 1987 : 125-126), ainsi que dans les langues joola comme le kwatay (Payne 1992 : 59-60) ou le joola banjal (Bassène 2006 : 128-129).

Un autre emploi répandu du minimal concerne les narrations. Dans plusieurs langues atlantiques, les propositions consécutives sont au minimal.<sup>223</sup> C'est notamment le cas en wolof (§ 2.4.2), dans les langues nyun-buy comme le buy (Doneux 1991 : 83) ou le nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 178-179), dans les langues tenda comme le wey (Santos 1996 : 236-238), ainsi que dans les langues joola comme le kwatay (Payne 1992 : 59-60) ou le joola banjal (Bassène 2006 : 119-120). Dans certaines langues, le minimal semble pouvoir être utilisé à la fois dans les propositions narratives et consécutives. C'est notamment le cas en sereer (Renaudier 2012 : 72-73), ainsi qu'en palor (Alton 1987 : 125-126) ou en ndut (Morgan 1996 : 87-88). Dans d'autres langues, le narratif est morphologiquement marqué. C'est notamment le cas dans certaines langues cangin comme le laalaa (Dièye 2011 : 188-190) ou le noon (Soukka 2000 : 183), ainsi que dans les langues manjaku comme le mankanya (Gaved 2007 : 20).

Enfin, le minimal peut également avoir une lecture gnomique ou générique, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé pour exprimer une vérité générale. C'est notamment le cas en sereer (Renaudier 2012 : 72-73), dans les langues cangin comme le laalaa (Dièye 2011 : 180), le palor (Alton 1987 : 125-

---

<sup>223</sup> Suivant la terminologie de Longacre (1990 : 109-110), le temps narratif (*narrative tense*) n'est jamais dépendant d'une autre forme, alors que le temps consécutif (*consecutive tense*) est soit dépendant d'une autre forme, soit doit apparaître après une autre forme dans le discours.

126) ou le ndut (Morgan 1996 : 87-88), ainsi que dans les langues manjaku comme le pepel (Ndao 2011 : 142-143).

Dans certaines langues atlantiques, la forme minimale (ou la forme la moins marquée) n'est attestée dans aucun des emplois que nous avons cités. C'est notamment le cas en badiaranke (Ducos 1971), en bijogo (Segerer 2002), ainsi que dans les langues balant (N'Diaye-Corréard 1973). C'est également le cas en pulaar. Néanmoins, dans cette langue, la forme non marquée du verbe est attestée après un marqueur spécifique dans les constructions que Mohamadou (2012 : 42) rassemble sous l'étiquette « subjonctif ».

Les emplois du minimal dans les langues atlantiques que nous avons étudiées sont résumés dans le Tableau (17.5). Le minimal n'étant pas décrit avec suffisamment de détails pour toutes les langues, nous ne savons pas toujours si certains emplois sont possibles. Dans certains cas, les exemples donnés par l'auteur nous permettent de supposer certains emplois ; nous les avons notés entre parenthèses.

Tableau 17.5 - Emplois du minimal dans plusieurs langues atlantiques

Branche	Groupe	Langue	Gnomique	Narration		Subjonctif	
				Narratif	Consécutif	Injonctif	Complétive
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	–	–	+	+	+
	Nyun-Buy	Buy	–	–	+	–	+
		Niamone	–	–	+	–	+
	Tenda-Jaad	Basari	(–)	(–)	?	+	+
		Wey	(–)	–	+	+	+
		Badiaranke	–	–	–	–	–
	Peul-Sereer	Pulaar	–	–	–	±	–
		Sereer	+	+	+	–	–
	Cangin	Laalaa	+	–	–	–	+
		Noon	(+)	–	–	–	+
Palor		+	+	(+)	+	?	
Ndut		+	+	(+)	?	?	
Centre	Manjaku	Mankanya	(+)	+	–	–	(+)
		Pepel	+	?	?	(–)	?
	Joola	Banjai	?	–	+	+	(+)
		Kwatay	?	–	+	+	+
	Balant	Kentohe	–	–	–	–	–
	<i>isolat</i>	Bijogo	–	–	–	–	–



Pour résumer, dans les langues atlantiques, le minimal est fréquemment utilisé comme une forme de subjonctif, c'est-à-dire une forme essentiellement dépendante, mais pouvant véhiculer une valeur injonctive lorsqu'elle est utilisée dans une proposition indépendante. Par ailleurs, il est souvent employé dans les narrations, surtout dans les propositions consécutives. Enfin, il peut avoir une valeur gnomique.

Robert (1995, 1996) propose de rassembler tous ces emplois sous l'étiquette « aoriste ». Elle s'appuie sur le concept « d'aoristique » développé par Culioli (1999), qui renvoie à « un aspect par défaut, c'est-à-dire l'aspect de tout prédicat en l'absence de point de vue de l'énonciateur » (Neveu 2011 : 41-42).<sup>224</sup> Ainsi, une forme aoriste serait « neutre » du point de vue aspectuel. Sa valeur dépendrait du contexte énonciatif dans lequel elle s'insère, ce qui semble bien convenir aux emplois du minimal.

## 17.6. Autres distinctions encodées dans la conjugaison

Le passé, la négation et le progressif semblent être les seules catégories verbales pour lesquelles on peut poser l'hypothèse d'une origine génétique. En effet, la plupart des autres distinctions encodées dans la morphologie verbale, ainsi que les marques qui servent à les exprimer semblent présenter une bien plus grande hétérogénéité dans les langues atlantiques. Néanmoins, on peut relever quelques similitudes concernant certaines catégories.

Cependant, il convient d'être prudent avec ces comparaisons. Il semble difficile (et souvent spéculatif) de déterminer l'origine de ces distinctions. Elles peuvent effectivement être héritées du proto-atlantique (ou de la proto-langue d'un groupe). Leurs similitudes peuvent aussi tout simplement être dues au hasard (ou à une convergence typologique). Enfin, il est également possible que ces similitudes ne soient qu'apparentes. Nous sous-entendons par là que certains auteurs peuvent avoir été influencés par les travaux antérieurs portant sur d'autres langues atlantiques (ou d'autres langues africaines). Par ailleurs, il est important de signaler l'écart quantitatif et qualitatif entre les

---

<sup>224</sup> Ce concept est évidemment lié à la catégorie « aoriste » attestée dans plusieurs langues indo-européennes telles que le grec ancien. Dans cette langue, « l'aoriste s'oppose au présent (non-accompli) et au parfait (accompli), qui présentent l'action dans son développement par rapport au sujet ; la valeur aspectuelle de l'aoriste est celle d'une action indépendante d'une relation avec le sujet d'énonciation (l'aoriste est non déterminé par rapport au temps de l'action) ; c'est la forme non marquée de l'aspect en grec. Il exprime soit l'action arrivée à son terme (aoriste proprement dit ou résultant), soit l'action à son début (aoriste ingressif ou inchoatif), ou encore une action de caractère général, universel et atemporel puisqu'il n'implique pas de localisation dans le temps (aoriste gnomique). » (Dubois et al. 2002 : 41).

descriptions des différentes langues atlantiques. Cet écart est particulièrement manifeste dans l'inventaire des paradigmes de conjugaison ou dans la valeur des tiroirs verbaux. Cet état de fait complique considérablement une comparaison solide des catégories verbales.

Ainsi, si l'on peut effectivement relever plusieurs similitudes, parmi les langues atlantiques, concernant les catégories verbales que nous étudions dans cette section, nous ne formulons pas d'hypothèse générale quant à leur origine. Néanmoins, pour certaines d'entre elles, nous pouvons proposer quelques hypothèses plus ponctuelles.

### **17.6.1. Distinctions aspecto-temporelles**

La comparaison exhaustive et systématique des distinctions aspecto-temporelles exprimées dans les langues atlantiques dépasse largement le cadre de ce travail. Nous nous limitons à un bref aperçu de la situation dans un nombre limité de langues. Notons que les divergences entre les auteurs concernant la présentation des paradigmes verbaux et les étiquettes des tiroirs verbaux compliquent considérablement la comparaison. Par exemple, selon Sylla (1982), le pulaar dispose de trois paradigmes perfectifs et de quatre paradigmes imperfectifs, définis uniquement par la forme du suffixe flexionnel. Selon Mohamadou (2012), qui prend également en compte les marqueurs prédicatifs, le pulaar dispose de sept paradigmes perfectifs et de sept paradigmes imperfectifs, auxquels s'ajoutent les formes de l'infinitif, du participe, de l'impératif et du subjonctif. Selon Ka (1986), le paradigme des verbes du pulaar est symétrique, c'est-à-dire qu'à chaque forme perfective correspond une forme imperfective. À ces différences de présentation s'ajoute le fait que les auteurs utilisent le plus souvent des étiquettes différentes pour désigner les mêmes formes.

#### ***17.6.1.1. L'opposition perfectif / imperfectif***

Dans certaines langues atlantiques, la conjugaison présente une dichotomie entre perfectif (ou accompli) et imperfectif (ou inaccompli). C'est notamment le cas en wolof, où l'imperfectif est exprimé par le verbe auxiliaire *di*, compatible avec tous les tiroirs verbaux (§ ). De fait, à l'exception du palor, il semblerait qu'aucune autre langue atlantique ne présente une telle dichotomie de manière aussi symétrique et régulière. Cette opposition semble généralement être neutralisée dans les formes verbales dépendantes (subjonctif, consécutif, etc.) et/ou injonctives (impératif, optatif). C'est notamment ce qu'on observe en balant kentohe où l'imperfectif est exprimé par un marqueur *ka* antéposé au verbe et un suffixe verbal *-a* (Doneux 1984 : 74-82), ou en bijogo où

l'imperfectif est exprimé par un marqueur *-i* amalgamé à l'indice de personne préfixé au verbe (Segeer 2002 : 227-270). Le buy semble également présenter une situation analogue (Doneux 1991 : 73-79).

Dans d'autres langues, la conjugaison présente une dichotomie perfectif / imperfectif, mais les marques aspectuelles sont amalgamées à d'autres marques TAM. C'est le cas en sereer, où la plupart des tiroirs verbaux présentent cette opposition (Renaudier 2012 : 347-348), mais où il est presque impossible d'isoler une marque d'imperfectif (ou de perfectif). Ainsi, le paradigme de conjugaison du sereer est symétrique (presque toutes les cellules sont occupées), mais il n'est pas régulier (même si certaines régularités sont attestées dans certaines parties du paradigme). Le pulaar, si l'on admet la présentation proposée par Ka (1986), présente une situation analogue.

Enfin, dans la plupart des autres groupes de la famille atlantique, la dichotomie entre perfectif et imperfectif ne permet pas de rendre compte de l'organisation du système verbal. Dans ces langues, il n'existe pas de marqueur de l'imperfectif (ou du perfectif), et le paradigme de conjugaison n'est pas symétrique selon l'aspect. C'est notamment le cas dans certaines langues cangin comme le laalaa (Dièye 2011 : 199-200) ou le noon (Soukka 2000 : 174), dans les langues joola comme le banjal (Bassène 2006 : 116-136) ou le kwatay (Payne 1992 : 53), dans les langues manjaku comme le mankanya (Gaved 2007 : 27) ou le pepel (Ndao 2011 : 138-158), ainsi que dans les langues nyun comme le nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 178).

### ***17.6.1.2. L'habituel***

L'habituel semble être l'une des distinctions aspectuelles les plus fréquemment attestées dans les langues atlantiques. La plupart des langues disposent d'une construction spécifique pour exprimer l'habituel. Cependant, la structure de cette construction, son origine, ainsi que son degré d'intégration au paradigme de conjugaison varient considérablement d'une langue à l'autre.<sup>225</sup>

Dans les langues cangin, l'habituel est exprimé par un suffixe sur le verbe. En laalaa (Dièye 2011 : 191-192) et en noon (Soukka 2000 : 182), cette construction constitue un tiroir verbal à part entière. En revanche, en palor (Alton 1987 : 144) et en ndut (Morgan 1996 : 115), le suffixe d'habituel semble plutôt fonctionner comme un affixe dérivationnel.

En nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 186-187) et en joola banjal (Bassène 2006 : 122-123), l'habituel est exprimé par la réduplication du verbe et l'ajout d'une marque spécifique. Dans le cas

---

<sup>225</sup> La liste des formes est présentée dans le tableau (17.6).

du nyun, le préfixe *g-* est identique à la marque de focalisation.

Dans les langues manjaku (Trifkovič 1969 : 119-120 ; Ndao 2011 : 154) et en sereer (Faye 1980 : 71), l'habituel est exprimé par un verbe auxiliaire. En buy (Doneux 1991 : 74), en badiaranke (Cover 2010 : 132-141), en kwatay (Payne 1992 : 58) et en balant kentohe (Doneux 1984 : 76), il est exprimé par un marqueur non verbal antéposé (ou préfixé) au verbe. La forme du verbe lexical diffère d'une langue à l'autre. Il peut s'agir d'un infinitif (sereer, pepel), d'une forme imperfective (buy), ou d'une forme perfective (kentohe).

Enfin, en wolof, en pulaar et en bijogo, l'habituel n'est pas exprimé par une construction spécifique. En wolof, il peut être exprimé par la forme imperfective de la construction future (§ 2.2), en pulaar, il est généralement exprimé par la construction progressive (Ard 1979 : 137-138), et en bijogo par l'imperfectif (Segerer 2002 : 238).

Pour résumer, l'habituel est très souvent réalisé par une construction spécifique dans les langues atlantiques (à l'exception du wolof, du pulaar et du bijogo). Cependant, il n'existe aucune unité concernant la forme de cette construction. Il peut s'agir d'une construction analytique (verbe auxiliaire ou marqueur prédicatif) ou d'une construction synthétique (affixe, réduplication du radical verbal). Par ailleurs, dans certaines langues, cette construction est intégrée au paradigme de conjugaison (langues cangin, langues joola), alors que dans d'autres il s'agit d'une construction dérivée d'une autre construction prédicative (toutes les autres langues).

### ***17.6.1.3. Le futur***

La plupart des langues atlantiques disposent d'une construction spécifique pour exprimer le futur. Comme pour l'habituel, la structure de cette construction, son origine, ainsi que son degré d'intégration au paradigme de conjugaison varient d'une langue à l'autre.

Une manière relativement fréquente d'exprimer le futur dans les langues atlantiques est l'emploi d'une construction à verbe auxiliaire. L'utilisation du verbe « venir » est attestée en palor-ndut (Alton 1987 : 131-133 ; Morgan 1996 : 107-109), dans les langues manjaku (Gaved 2007 : 34 ; Ndao 2011 : 151-152), ainsi qu'en badiaranke (Ducos 1971 : 130-131). L'utilisation d'un verbe copule est attestée en wolof (§ 2.2). Le balant kentohe présente la particularité d'utiliser à la fois une copule et un verbe « venir » (Doneux 1984 : 77). En buy, l'origine de l'auxiliaire est indéterminée (Doneux 1991 : 75).

Dans certaines langues, le futur est exprimé par un marqueur non verbal antéposé (ou préfixé) au

verbe. C'est notamment le cas en pulaar (Mohamadou 2012 : 68), en sereer (Faye 1982 : 34-35) ou en joola banjal (Bassène 2006 : 127).

Dans d'autres langues atlantiques, le futur est exprimé par un suffixe verbal. C'est notamment le cas en nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 188-189), en basari (Winters & Winters 2004 : 48), en laalaa (Dièye 2011 : 194-195) et en noon (Soukka 2000 : 182-183).

Enfin, en kwatay le futur est simplement exprimé par l'utilisation d'un pronom fort suivi de l'infinitif (Payne 1992 : 57). En bijogo, il est exprimé par l'emploi du préfixe d'irrealis sur une forme verbale imperfective (Segerer 2002 : 247-248).

Tableau 17.6 - Expression de l'habituel et du futur dans plusieurs langues atlantiques<sup>226</sup>

Branche	Groupe	Langue	Habituel	Futur
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	<i>dina-S di V</i>	<b><i>dina-S V</i></b>
	Nyun-Buy	Buy	<i>S-mán V-à</i>	<b><i>S-βita S-V<sub>IPF</sub></i></b>
		Niamone	<i>g-S-V-vv-V</i>	<b><i>S-V-hvne</i></b>
	Tenda-Jaad	Basari	<i>S V-ënd</i>	<b><i>S V-ëđ</i></b>
		Badiaranke	<i>kəd-S V de</i>	<b><i>ree + V<sup>227</sup></i></b>
	Peul-Sereer	Pulaar	(progressif)	<b><i>ma S V-SUBJ</i></b>
		Sereer	<i>nang + V</i>	<b><i>xan S V</i></b>
	Cangin	Laalaa	<i>V-e</i>	<b><i>S V-an</i></b>
		Noon	<i>V-i</i>	<b><i>S V-an</i></b>
		Palor	<i>V-an</i>	<b><i>S 'aŋV-PF</i></b>
Ndut		<i>V-a</i>	<b><i>S ay V-PF</i></b>	
Centre	Manjaku	Mankanya	<i>S-ji S-V</i>	<b><i>S-bi<sub>IPF-V</sub></i></b>
		Pepel	<i>jon + INF-V</i>	<b><i>S-bi<sub>INF-V</sub></i></b>
	Joola	Banjal	<i>S-V-e-V</i>	<b><i>pan S-V</i></b>
		Kwatay	<i>vŋ-S-V</i>	<b><i>PRO INF-V</i></b>
	Balant	Kentohe	<i>S mat V</i>	<b><i>S ka bin-IPF V-IPF</i></b>
	<i>isolat</i>	Bijogo	(imperfectif)	<b><i>S-IPF-ba-V</i></b>

Pour résumer, comme pour l'habituel, le futur est généralement réalisé par une construction spécifique dans les langues atlantiques. Cependant, il n'existe aucune unité concernant la forme de

226 Dans la transcription des formes, un « v » droit (non italique) note une voyelle non spécifiée, dont la réalisation dépend du contexte phonologique. Les majuscules « S » et « V » notent respectivement la position de l'indice sujet et du verbe.

227 Les descriptions et analyses proposées par Ducos (1971 : 130-131) et Cover (2010 : 141-150) sont contradictoires. Néanmoins, les deux auteurs s'accordent sur l'utilisation (possible) du verbe « venir » dans l'expression du futur.

cette construction. L'utilisation d'un verbe auxiliaire « venir » est relativement fréquente. Néanmoins, l'utilisation d'un tel verbe pour exprimer le futur est attesté dans un grand nombre de langues (Heine & Kuteva 2002 : 75-78), notamment en Afrique (Anderson 2011 : 52-56). Il ne s'agit donc pas d'une construction caractéristiques de la famille atlantique.

### **17.6.2. Formes verbales intégratives marquées**

Comme nous l'avons vu en (§ 17.5), un grand nombre de langues atlantiques utilisent une forme verbale non marquée dans les propositions complétives. Cette forme « minimale » n'est généralement pas employée dans les autres types de propositions dépendantes. Dans la plupart des langues, les propositions relatives ont une structure morphosyntaxique spécifique. En plus du relativiseur introduisant la proposition, on note la présence d'une « marque d'intégration ».<sup>228</sup> Cette marque est soit suffixée au verbe, soit située sur le bord droit de la proposition. Par ailleurs, dans certaines langues, ce type de proposition présente un schème spécifique. Cette structure morphosyntaxique n'est généralement pas limitée aux seules relatives, mais peut également être utilisée dans d'autres types de propositions, notamment les subordonnées temporelles ou, plus rarement, les subordonnées hypothétiques et les propositions où l'un des arguments est focalisé.

#### ***17.6.2.1. Marques d'intégration***

En sereer, une marque d'intégration *-na* est suffixée au verbe de la relative (Faye 1982 : 82-84). En bijogo, il s'agit d'une marque *-o*, également suffixée au verbe de la relative (Segeer 2002 : 179).

Dans certaines langues manjaku-joola, les relatives ne présentent pas à proprement parler de marque d'intégration, mais un déterminant s'accordant en classe est présent sur le bord droit des relatives. C'est notamment le cas en manjako (Buis 1990 : 56, 66) ou en kwatay (Payne 1992 : 71-79). Dans d'autres langues de ce groupe, une marque d'intégration est suffixée au verbe de la relative. C'est notamment le cas du suffixe *-me* en joola banjal (Bassène 2006 : 126-127), ou du suffixe *-uŋ* en mankanya (Gaved 2007 : 45). Dans ces deux langues, le suffixe semble être issu d'un ancien déterminant. En effet, en joola banjal, il est obligatoire lorsque l'antécédent est défini

---

228 Suivant Creissels (2006a), nous parlons de « formes intégratives » plutôt que de « formes dépendantes ». « Le terme de forme verbale dépendante évoque une relation de tête à dépendant (ou si on préfère, de subordination) et peut donc s'avérer ambigu si on l'applique à des formes verbales qui sont certes dépendantes au sens où elles ne font pas de l'unité phrastique dont elles sont la tête une unité autonome d'énonciation, mais qui n'impliquent pas non plus que cette unité phrastique entre dans une relation de dépendance au sens le plus étroit du terme (c'est-à-dire puisse être reconnue comme subordonnée). » (Creissels 2006a : 174).

(Bassène 2006 : 256), il se place après l'indice pronominal objet (Bassène 2006 : 139) et sa forme peut être rapprochée de celle de certains démonstratifs (Bassène 2006 : 139). En *mankanya*, il se place après l'indice pronominal objet (Gaved 2007 : 47) et sa forme peut être rapprochée du démonstratif distal (Gaved & Gaved 2007 : 15).

Les langues balant présentent une situation similaire. En *kentohe* (Doneux 1984 : 86-87) et en *ganja* (N'Diaye-Corréard 1985), la marque d'intégration *n(i)* se suffixe au verbe de la relative. Il se place après tous les affixes TAM et indices objets (N'Diaye-Corréard 1985 : 49). Contrairement aux langues *manjaku-joola*, la marque d'intégration des langues balant ne semble pas issue d'un déterminant. N'Diaye-Corréard (1985 : 49) la rapproche plutôt de la marque de génitif. Par ailleurs, le *nyun* de *Niamone* présente également une structure similaire. La marque d'intégration présente une forme presque identique (*-ne*) et occupe la même position que celle des langues balant (Bao-Diop 2013 : 265-271). Ces langues étant parlées dans des régions très proches (sud de la Casamance), il est possible que ces similitudes soient dues à un contact de langues.

En *pulaar*, on ne peut pas à proprement parler de marque d'intégration. Néanmoins, le verbe de la construction relative porte un suffixe flexionnel spécifique (Sylla 1982 : 173). Ce suffixe amalgame les traits d'aspect, de voix et d'intégration, sans qu'il ne soit possible de les distinguer :

Tableau 17.7 - Suffixes des formes intégratives en *pulaar*

	Actif	Moyen	Passif
Perfectif	<i>-i</i>	<i>-ii</i>	<i>-aa</i>
Imperfectif	<i>-ata</i>	<i>-otoo</i>	<i>-etee</i>

Dans les langues *cangin*, la situation est un peu différentes. En *noon*, une marque d'intégration *da* est placée sur le bord droit de la proposition (Soukka 2000 : 244). En *palor* (Alton 1987 : 160-161) et en *ndut* (Morgan 1996 : 132-137), la marque d'intégration est de forme *ra* (allomorphes : *da* ~ *na* ~ *la*), et est également placée sur le bord droit de la proposition. Cependant, à la différence du *noon*, en *palor-ndut* l'ordre des mots dans la proposition est différent de l'ordre canonique attesté dans les propositions indépendantes. En effet, les propositions indépendantes présentent un schème *SVO* (comme dans la quasi totalité des langues atlantiques), alors que les propositions relatives présentent un schème *VSO*.

Contrairement à la plupart des langues atlantiques, le *wolof* ne dispose pas de marque d'intégration dans les relatives. Néanmoins, comme nous l'avons vu en (§ 2.4), les propositions de ce type présentent un schème spécifique : *soSVO*.

Enfin, certaines langues ne semblent pas avoir de marquage spécifique pour les relatives. C'est notamment le cas du buy (Doneux 1991 : 80-82) ou du laalaa (Dièye 2011 : 269-276), où ne sont attestés ni marque d'intégration, ni schème spécifique.

### **17.6.2.2. Emplois des formes verbales intégratives marquées**

Les constructions que nous avons décrites dans la section précédente ne sont pas uniquement employées pour former des propositions relatives. Dans presque toutes les langues atlantiques, les subordonnées temporelles présentent la même structure et, le cas échéant, la même marque d'intégration que les subordonnées relatives. Les seules exceptions semblent être les subordonnées temporelles du noon (Soukka 2000 : 248) et du bijogo (Segeer 2002 : 61-62), où la marque d'intégration n'apparaît pas.

L'emploi de la même construction dans les subordonnées hypothétiques semblent beaucoup plus rare. Nous ne l'avons relevé que dans quatre langues : wolof (§ 2.4.5), ndut (Morgan 1996 : 132-137), palor (Alton 1987 : 160-161) et joola banjal (Bassène 2006 : 273). En revanche, plusieurs langues atlantiques, notamment dans la branche Nord, disposent d'une construction hypothétique spécifique. Par exemple, en sereer, le verbe des subordonnées hypothétiques ne prend pas de marque d'intégration, mais porte un suffixe *-ang* (Faye 1982 : 42-43). En laalaa (Dièye 2011 : 280-281) et en noon (Soukka 2000 : 281-283), le verbe des subordonnées hypothétiques ne prend pas non plus de marque d'intégration, mais porte un suffixe *-(n)aa*.

Dans certaines langues, les constructions focalisant un argument présentent une structure analogue à celle des relatives. C'est notamment le cas en nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 289-292), en pulaar (Sylla 1982 : 168-177) ou en mankanya (Gaved 2007 : 13). C'est également le cas en wolof, puisque les constructions focalisant un argument présentent également le schème *s o S V O* (§ 4.4).

Par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, le laalaa ne dispose pas de marque d'intégration. Néanmoins, dans une subordonnée temporelle, le verbe prend généralement le suffixe applicatif *-oh* (Dièye 2011 : 276-277). De même, le wolof ne dispose pas non plus de marque d'intégration, mais le verbe des subordonnées temporelles prend généralement le suffixe d'antériorité *-ee* (§ 2.4.5). Les données du laalaa nous permettent de supposer que ce suffixe est peut-être lié au suffixe applicatif *-e*.<sup>229</sup>

---

229 Voir Nougouier-Voisin (2002 : 226-235) pour une présentation du suffixe applicatif *-e*.



Tableau 17.8 - Formes verbales intégratives dans plusieurs langues atlantiques

Branche	Groupe	Langue	Forme		Emplois			
			Marque	Schème	REL	TEMP	HYP	FOC
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	–	s o S V O	+	+	+	+
	Nyun-Buy	Buy	–	Canonique	+	?	?	?
		Niamone	<i>-ne</i>	Canonique	+	+	–	+
	Tenda-Jaad	Basari	<i>(données insuffisantes)<sup>230</sup></i>					
		Badiaranke						
	Peul-Sereer	Pulaar	<i>~i</i>	Canonique	+	+	–	+
		Sereer	<i>-na</i>	Canonique	+	+	–	–
	Cangin	Laalaa	–	Canonique	+	+	–	+
		Noon	<i>da</i>	Canonique	+	–	–	–
		Palor	<i>ra</i>	V S/s o O	+	+	±	–
Ndut		<i>ra</i>	V S/s o O	+	+	+	–	
Centre	Manjaku	Mankanya	<i>-uŋ</i>	Canonique	+	+	–	+
		Manjako	<i>CL-REL</i>	Canonique	+	+	–	–
	Joola	Banjal	<i>-me</i>	Canonique	+	+	+	–
		Kwatay	<i>CL-u</i>	Canonique	+	+	–	–
	Balant	Kentohe	<i>ni</i>	Canonique	+	+	–	–
		Ganja	<i>-n(i)</i>	Canonique	+	+	–	–
	<i>isolat</i>	Bijogo	<i>-o</i>	Canonique	+	–	–	–

Pour résumer, dans la plupart des langues atlantiques, les relatives contiennent une marque d'intégration. Cette marque est soit suffixée au verbe de la relative, soit située sur le bord droit de la proposition. Cette marque n'apparaît pas uniquement dans les relatives, mais peut également être utilisée dans d'autres types de propositions, notamment les subordonnées temporelles ou, plus rarement, les subordonnées hypothétiques et les propositions où l'un des arguments est focalisé. Cependant, la diversité de structure ou d'emploi de ces formes intégratives ne nous permet pas de supposer que toutes ces formes sont issues d'une même construction du proto-atlantique. Néanmoins, on peut formuler ce type d'hypothèse pour certains groupes. En effet, dans les langues manjaku-joola, la marque d'intégration semble clairement être issue d'un déterminant. De même, dans le groupe cangin, la marque d'intégration a la même forme et occupe la même position dans toutes les langues (à l'exception du laalaa qui en est dépourvu).

<sup>230</sup> Les données dont nous disposons pour les langues tenda-jaad sont soit contradictoires, soit incomplètes. Nous avons donc décidé de ne pas inclure ce groupe dans la comparaison.

### 17.6.3. Focalisation

La comparaison exhaustive et systématique de l'expression de la focalisation dans les langues atlantiques dépasse largement le cadre de ce travail. Nous nous limitons à un bref aperçu de la situation dans un nombre limité de langues.

La plupart des langues atlantiques disposent de constructions spécifiques pour exprimer la focalisation. Cependant, on observe une assez grande diversité entre les langues concernant la portée ainsi que la réalisation du focus. Ainsi, il ne semble pas y avoir deux langues présentant le même type de constructions (Robert 2010a : 234), à l'exception des langues génétiquement très proches.

Tableau 17.9 - Constructions focalisantes dans plusieurs langues atlantiques<sup>231</sup>

Branche	Groupe	Langue	FOCV	FOCA		
				FOCS	FOCC	
					FOCO	FOCX
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	S dafa-s V O	S a V O	O la S V	X la S V O
	Nyun-Buy	Niamone	INF-V S g-s-AUX-ne O	S (g-)s-V-ne O	O S g-s-V-ne	X S g-s-V-ne O
	Tenda-Jaad	Wey	S á-III\ V-s O	S \V-IMPS O	S O I~III\ V-s	S X III\ V-s O
	Peul-Sereer	Pulaar	S V-(u) O S V-a O	(ko) S V-i O (ko) S V-ata O	(ko) O S V-i (ko) O S V-ata	(ko) X S V-i O (ko) X S V-ata O
		Sereer	kaa S V O kaa S V-aa O	S V-u O S naa V-aa O	O S V-u O S V-aa	X S V-u O X S V-aa O
	Cangin	Laalaa	?	yaa S V O	yaa O S V	yaa X S V-APPL O
		Noon	S V O (?)	S CL-ëri V O	O S CL-ëri V	X S CL-ëri V-APPL O
		Palor	S V O V-o	S daa V O	?	?
Ndut		S V O V-o	S daa V O	?	?	
Centre	Manjaku	Mankanya	?	S s-V-uy O	O REL S s-V-uy	X REL S s-V-uy O
	Joola	Banjai	S s-V-V O	S s-V-e O	O S s-V-e	X S s-V-e O
		Karon	S s-V-V O	S s-V-e O	O S s-V-e	X S s-V-e O
	Balant	Soofa	?	S na V O	O na S V	X na S V O
	<i>isolat</i>	Bijogo	?	S a-s-V O	COP O s-V-o S	COP X s-V-o S O

231 Ce tableau présente les schèmes des constructions focalisantes. Pour des raisons de lisibilité, nous avons décidé de ne pas tenir compte des pronoms. Les majuscules « S », « V », « O » et « X » notent respectivement la position du sujet, du verbe, de l'objet et du satellite. La minuscule « s » note la position de l'indice sujet ; il est indiqué uniquement s'il est obligatoire, même en présence d'un sujet lexical. Pour le pulaar et le sereer, la première ligne correspond aux formes perfectives, et la seconde aux formes imperfectives.

### **17.6.3.1. Portée du focus**

Comme nous l'avons vu en (§ 2.5.1), on peut distinguer plusieurs types de focus selon leur portée. Le focus peut porter sur le prédicat ou le verbe de la phrase (FOCV), ou sur un argument ou un satellite du verbe de la phrase (FOCA).<sup>232</sup> Parmi ce dernier type, le focus peut porter soit sur le sujet du verbe (FOCS), soit sur un complément du verbe (FOCC) ; ce dernier pouvant être un complément objet attendu par la valence du verbe (FOCO), ou un satellite du verbe (FOCX).

Dans presque toutes les langues atlantiques, la construction exprimant un focus sur le verbe est formellement distincte de celle(s) exprimant un focus sur un argument (Robert 2010a : 234). Nous n'avons trouvé qu'une seule exception, le nyun de Niamone. Dans cette langue, il est possible d'exprimer une focalisation du verbe en utilisant la même structure que pour la focalisation du complément. Néanmoins, ce type de constructions semble être limité aux cas des constructions infinitivales. En effet, elle consiste à placer en position focus le verbe à l'infinitif complétant un verbe fléchi (Bao-Diop 2013 : 293).

Dans certaines langues atlantiques, la construction exprimant un focus sur le sujet est formellement distincte de celle exprimant un focus sur un complément (Robert 2010a : 234). C'est notamment le cas du wolof, qui utilise deux marqueurs prédicatifs différents (§ 2.5). C'est également le cas du bijogo, où la focalisation du sujet est exprimée dans la morphologie verbale, alors que la focalisation du complément est exprimée par une clivée (Segerer 2002 : 77-78). C'est aussi le cas, dans une certaine mesure, en sereer. Dans cette langue, à l'imperfectif, on note la présence d'un marqueur *naa* dans la construction exprimant un focus sur le sujet, mais pas dans celle exprimant un focus sur un complément (Renaudier 2012 : 74-77).

Enfin, peu de langues distinguent la construction exprimant un focus sur l'objet de celle exprimant un focus sur un satellite. Le wey est un cas exceptionnel, présentant quatre constructions distinctes selon que l'élément focalisé est le verbe, le sujet, l'objet ou un satellite (Robert 2010a : 234).

### **17.6.3.2. Réalisation du focus**

Les langues atlantiques présentent une assez grande diversité concernant la réalisation du focus. Néanmoins, plusieurs procédés sont relativement récurrents : antéposition de l'élément focalisé, présence d'un marqueur indépendant du verbe, expression dans la morphologie verbale (affixation,

<sup>232</sup> Nous n'aborderons pas les cas de focus de phrase, car ces constructions n'entrent généralement pas dans le paradigme des constructions focalisantes.

changement morphophonologique, reduplication), et/ou construction clivée.<sup>233</sup>

L'antéposition de l'élément focalisé est attestée dans presque toutes les langues atlantiques. Ce procédé est utilisé dans les constructions exprimant un focus sur un argument, mais pas dans celles exprimant un focus sur le verbe (à l'exception du nyun de Niamone). Dans les langues atlantiques, l'ordre canonique des éléments étant SVO, on ne peut pas à proprement parler d'antéposition dans le cas de la focalisation du sujet. Néanmoins, la comparaison des différentes constructions exprimant un focus sur un argument (FOCS, FOCO, FOCX) nous permet de mettre en évidence l'existence d'une position focus, située avant le verbe. Notons que dans le cas du pulaar, l'antéposition est facultative. Il est possible de maintenir l'élément focalisé dans sa position canonique, voire de le placer ailleurs dans la proposition ; le marqueur *ko* suffisant à exprimer la focalisation (Sylla 1982 : 168-171).

Dans plusieurs langues, on note la présence d'un marqueur de focalisation indépendant du verbe, c'est-à-dire n'étant pas affixé à ce dernier. La forme, la nature ainsi que la position de ces marqueurs varient d'une langue à l'autre. Dans certaines langues, il s'agit d'un marqueur autonome et invariable. C'est notamment le cas du marqueur *ko* (FOCA) en pulaar (Sylla 1982 : 168-171), du marqueur *yaa* (FOCA) en laalaa (Dièye 2011 : 292-297), ou du marqueur *daa* (FOCS) en palor (Alton 1987 : 129-130). Dans d'autres langues, le marqueur peut former un amalgame avec l'indice sujet. C'est notamment le cas des marqueurs *dafa* (FOCV), *a* (FOCS) et *la* (FOCC) en wolof (§ 2.5), ou du marqueur *kaa* (FOCV) en sereer (Renaudier 2012 : 77-78). En noon, le marqueur *cl-ëri* (FOCA) est un pronom qui s'accorde en classe avec le sujet (Soukka 2000 : 301-305).

Dans un grand nombre de langues, la focalisation est exprimée dans la morphologie verbale. La reduplication du verbe est attestée dans différents groupes de la famille atlantique, toujours dans des constructions exprimant un focus sur le verbe. C'est notamment le cas en joola banjal (Bassène 2006 : 120-121), en joola karon (Sambou 2008), en palor (Alton 1987 : 127-128), ou en ndut (Morgan 1996 : 123-124).<sup>234</sup> Dans toutes ces langues, des marques flexionnelles (TAM) ainsi que l'objet pronominal peuvent être insérés entre les occurrences du verbe. Dans les langues palor-ndut, il est également possible d'insérer un objet lexical.

Les cas de changements morphophonologiques semblent assez rares. Nous en avons relevé uniquement en wey. Cette langue, comme la plupart des langues atlantiques Nord, connaît un

---

233 Nous n'évoquerons pas la réalisation prosodique car un grand nombre d'auteurs n'y font pas (ou peu) allusion dans leur description.

234 Dans ces langues, cette construction n'est pas traditionnellement décrite comme une « focalisation du verbe ». Pour le palor, Alton (1987 : 127-128) parle de « modalité état acquis ». Néanmoins, Alton s'appuie sur la grammaire de wolof de Sauvageot (1965), qui utilise cette étiquette pour désigner la focalisation du verbe. Pour les langues joola, Bassène (2006 : 120-121) montre que cette construction a la même valeur sémantique ainsi que les mêmes contextes d'emploi que la focalisation du verbe en wolof.

phénomène d'alternance consonantique. En wey, comme dans les autres langues atlantiques présentant ce phénomène, « les consonnes sont groupées en séries ternaires. Chaque élément d'une série caractérise un degré d'alternance », traditionnellement noté par des chiffres romains : I (continue), II (occlusive faible) et III (occlusive forte) (Pozdniakov 2007 : 99). En wey, le degré d'alternance de la consonne initiale du radical verbal permet de distinguer la focalisation du sujet (degré I), la focalisation de l'objet (degré I ou III en fonction de la personne) et la focalisation d'un satellite (degré III) (Santos 1996 : 272-275).

L'affixation est un procédé relativement répandu dans les constructions focalisantes des langues atlantiques. Par exemple, en nyun de Niamone, le verbe de toutes les constructions focalisantes porte un préfixe *g-* et un suffixe *-ne* (Bao-Diop 2013 : 289-293). En pulaar, le verbe porte un suffixe amalgamant les traits de focus et d'aspect (Sylla 1982 : 168-171). En bijogo, le préfixe de focalisation du sujet s'amalgame avec d'autres marques flexionnelles (Segerer 2002 : 259-266). Dans certaines langues, l'affixation est limitée aux cas de focalisation du verbe. C'est notamment le cas du suffixe *-o* en palor (Alton 1987 : 127-128) et en ndut (Morgan 1996 : 123-124), ou du préfixe *á-* en wey (Santos 1996 : 272-273). A contrario, dans d'autres langues, l'affixation est limitée aux cas de focalisation d'un argument. C'est notamment le cas du suffixe *-e* dans les langues joola (Bassène 2006 : 121-122 ; Sambou 2008 : 40), ou du suffixe *-u* en sereer (Renaudier 2012 : 74-77). Selon Robert (2010a : 242-244), il s'agit de suffixes de « défocalisation » (*defocusing*). Elle s'appuie sur l'analyse proposée par Sapir (1969 : 35) pour le joola fonyi, selon laquelle la fonction de ce suffixe est d'indiquer que le focus ne porte pas sur le verbe, mais sur un autre élément de la proposition.

Enfin, dans certaines langues, la focalisation d'un argument est réalisée par une clivée. C'est notamment le cas de la focalisation du complément en bijogo (Segerer 2002 : 78), ou de la focalisation d'un argument en mankanya (Gaved 2007 : 16-17). C'est également l'analyse proposée par Morgan (1996 : 69-70) pour la focalisation du sujet en ndut.

Par ailleurs, on constate que dans la plupart des langues (à l'exception de celles utilisant des clivées), la focalisation est intégrée, de manière plus ou moins forte, au paradigme de conjugaison. Dans certaines langues, l'intégration est totale, c'est-à-dire que les constructions focalisantes peuvent être analysées comme des tiroirs verbaux spécifiques. Ces constructions focalisantes sont en distribution complémentaire avec les autres constructions prédicatives, même si aucune contrainte sémantique ou morphosyntaxique ne semble s'y opposer. C'est notamment le cas du wolof (§ 1.4), ou du pulaar (Mohamadou 2012). C'est également le cas des constructions exprimant

la focalisation d'un argument en sereer (Renaudier 2012 : 347-348).

Cependant, l'intégration de la focalisation dans la conjugaison n'est pas un phénomène propre à la famille atlantique. En effet, s'il s'agit d'un phénomène rare à l'échelle mondiale, il est particulièrement fréquent dans les langues africaines. On le retrouve dans un grand nombre de langues appartenant à différentes branches de la famille Nigero-Congo ou à la famille couchitique (Creissels et al. 2008 : 104-105).

Pour résumer, la plupart des langues atlantiques disposent de constructions spécifiques pour exprimer la focalisation. Ces constructions sont généralement intégrées à la conjugaison. Cependant, la diversité de structure ou d'emploi de ces constructions ne nous permet pas de supposer qu'elles sont issues du proto-atlantique. De plus, l'intégration de la focalisation dans la conjugaison est attestée dans d'autres familles de langues, et ne caractérise donc pas la famille atlantique.



# CHAPITRE 18 - LES PÉRIPHRASES VERBALES

## DES LANGUES ATLANTIQUES

Dans un grand nombre de langues atlantiques, toutes les cellules du paradigme de conjugaison ne sont pas nécessairement occupées par un mot fléchi, mais peuvent être occupées par des constructions périphrastiques. Comme nous l'avons vu en (§ 5.2.1), une périphrase flexionnelle peut être définie comme une construction constituée de plusieurs mots qui sert à l'expression, pour un lexème donné, d'un des membres d'une opposition paradigmatique dont un autre membre au moins est exprimé par un mot fléchi (Bonami 2014 : 163).

L'objectif de cette section est de proposer un aperçu typologique des périphrases verbales dans les langues atlantiques. Dans l'état actuel de la documentation, il nous semble impossible de proposer une comparaison exhaustive et systématique. En effet, la qualité et la finesse des descriptions sont beaucoup trop inégales d'une langue à l'autre pour constituer un échantillon de langues représentatif de tous les groupes de la famille atlantique. De plus, comme le note Nurse (2008 : 169), les auteurs francophones ont tendance à considérer comme des mots distincts ce que les auteurs anglophones considèrent comme un seul mot. Ces choix, s'ils ne sont pas justifiés par les auteurs, peuvent entraîner une confusion entre constructions synthétiques et constructions analytiques.

Pour limiter au maximum les risques d'erreurs dans notre typologie, nous ne tenons compte que des langues pour lesquelles les descriptions sont suffisamment fiables et précises. Ainsi, nous n'incluons pas (ou peu) les données des langues tenda-jaad, nyun-buy ou manjaku. Par ailleurs, nous ne traitons pas des constructions à verbe auxiliaire. En effet, dans la plupart des descriptions, il est souvent difficile d'établir le degré d'intégration au paradigme de conjugaison de ce type de constructions, et donc de déterminer s'il s'agit de périphrases flexionnelles.

### 18.1. Catégories encodées par les constructions à auxiliaire

En (§ 6.2.3), nous avons défini l'auxiliaire comme un élément prédicatif autonome qui se combine avec un lexème verbal pour marquer une catégorie grammaticale liée au verbe (temps,



aspect, mode, polarité, voix, etc.). Nous avons distingué les auxiliaires présentant des propriétés morphosyntaxiques d'un verbe (verbes auxiliaires), de ceux qui n'en présentent pas (marqueurs prédicatifs). Comme nous l'avons signalé en introduction, nous nous concentrons essentiellement sur les marqueurs prédicatifs. En (§ 6.2.3), nous avons proposé plusieurs caractéristiques permettant d'identifier un marqueur prédicatif : il ne présente aucune propriété morphosyntaxique des verbes ; il peut présenter des idiosyncrasies morphophonologiques ou combinatoires ; le verbe avec lequel il se combine est fini ; il a une fonction exclusivement grammaticale ; il est intégré au paradigme de conjugaison.

Une grande partie des langues atlantiques dispose de constructions mettant en jeu un élément pouvant être analysé comme un marqueur prédicatif. La forme et/ou les propriétés morphosyntaxiques de ces marqueurs peuvent varier considérablement d'une langue à l'autre. En revanche, la diversité est moins importante en ce qui concerne les catégories verbales exprimées par ces marqueurs. En effet, certaines catégories sont particulièrement fréquentes, alors que d'autres ne semblent jamais être encodées par une construction à MP dans les langues atlantiques.

Tableau 18.1 - Catégories encodées par les MP dans plusieurs langues atlantiques

Branche	Groupe	Langue	Temps	Aspect	Mode	Focus	Prst
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	FUT(NEG)	PRF(?)	PROH, OPT	FOCV, FOCS, FOCC	PRST
	Nyun-Buy	Buy	<i>(données insuffisantes)</i>				
		Niamone	PROH(?), OPT				
	Tenda-Jaad	Basari	<i>(données insuffisantes)</i>				
		Badiaranke					
	Peul-Sereer	Pulaar	FUT		PROH, OPT	(FOCA)	PROG
		Sereer	FUT		PROH, OPT	(FOCV)	PROG
	Cangin	Laalaa	FUT;NEG		PROH	(FOCA)	PRST
		Noon	(FUT)		PROH		PROG
		Palor	FUT(NEG)	IPF	PROH	FOCS	PRST
Ndut		FUT(NEG)	IPF	PROH	FOCS	PRST	
Centre	Manjaku	Mankanya	<i>(données insuffisantes)</i>				
	Joola	Banjal	FUT(NEG)	HAB(NEG)	PROH, OPT		PRST
	Balant	Kentohe		HAB	PROH, OPT		
	<i>isolat</i>	Bijogo	<i>aucune</i>				

Le prohibitif constitue l'une des catégories les plus fréquemment exprimées par un MP. Comme nous l'avons vu en (§ 17.4), presque toutes les langues de la branche Nord ainsi que les langues

joola expriment la négation par un marqueur spécifique placé avant le verbe.

L'optatif (ou jussif) est également souvent exprimé par un MP. C'est notamment le cas des marqueurs *na* en wolof (§ 2.3.2), *ki* en nyun de Niamone (Bao-Diop 2013 : 186), *yoo* en pulaar (Mohamadou 2012 : 64-67), *fat* en sereer (Faye 1982 : 37-38), *api* et *imbi* en joola banjal (Bassène 2006 : 129-130), ou *ta* en balant kentohe (Wilson 1961 : 151).

Un grand nombre de langues atlantiques exprime le futur de manière périphrastique (§ 17.6.1.3). Dans certaines langues, il est exprimé par un marqueur antéposé au verbe. C'est notamment le cas des marqueurs *maa* en pulaar (Mohamadou 2012 : 68), *xan* en sereer (Faye 1982 : 34-35) ou *pan* et *ban* en joola banjal (Bassène 2006 : 127). Dans d'autres langues, le marqueur est clairement issu de la grammaticalisation d'un verbe auxiliaire. C'est notamment le cas de *dina* en wolof, issu du verbe copule *di* (§ 2.2), ou de *'ay'* en palor (Alton 1987 : 131-133) et *ay* en ndut (Morgan 1996 : 107-109), issus du verbe « venir ». En noon et en laalaa, le futur est généralement exprimé par un suffixe verbal. Néanmoins, dans ces deux langues, il existe un marqueur *hay*, également issu du verbe « venir ». En noon, ce marqueur est utilisé pour exprimer un futur incertain (Soukka 2000 : 182-183), alors qu'en laalaa, il est exclusivement utilisé pour exprimer un futur négatif (Dièye 2011 : 241-242). Enfin, dans certaines langues, le futur négatif est exprimé par un marqueur différent : *mati* en joola banjal, *du* en wolof, *dii* en palor et *yii* en ndut.

Dans un grand nombre de langues atlantiques, la focalisation est exprimée (entre autres) par un marqueur spécifique indépendant du verbe (§ 17.6.3). C'est notamment le cas des marqueurs *ko* (FOCA) en pulaar (Sylla 1982 : 168-171), *yaa* (FOCA) en laalaa (Dièye 2011 : 292-297), *daa* (FOCS) en palor (Alton 1987 : 129-130), *dafa* (FOCV), *a* (FOCS) et *la* (FOCC) en wolof (§ 2.5), ou *kaa* (FOCV) en sereer (Renaudier 2012 : 77-78). Néanmoins, on pourrait se demander si ces marqueurs de focalisation peuvent être analysés comme des marqueurs prédicatifs. Si pour le wolof cette analyse est pertinente (Ch. 6), dans le cas des autres langues, elle est discutable. En effet, en pulaar, le marqueur *ko* est facultatif, ne présente aucune idiosyncrasie combinatoire, et le verbe avec lequel il se combine porte les mêmes marques de flexion que le verbe des relatives. De même, le marqueur *yaa* du laalaa ne présente aucune idiosyncrasie combinatoire, et le verbe avec lequel il se combine est au minimal. Ainsi, dans ces deux langues, on peut difficilement dire que le marqueur est intégré au paradigme de conjugaison ; il semble plutôt se comporter comme une conjonction. Le cas du sereer est plus problématique. Le marqueur *kaa* se combine nécessairement avec un verbe au narratif. Néanmoins, ce marqueur présente une idiosyncrasie combinatoire en présence de l'indice 1SG et 2SG (Renaudier 2012 : 78).

La plupart des langues atlantiques disposent d'une construction progressive ou présentative périphrastique (Ch. 16). À l'exception des langues tenda-jaad, manjaku, balant et bijogo, cette catégorie est exprimée par un marqueur spécifique indépendant du verbe.

Enfin, dans quelques langues, certaines catégories aspectuelles sont exprimées par un MP. En palor (Alton 1987 : 126-127) et en ndut (Morgan 1996 : 89-92), l'imperfectif est exprimé par le marqueur *na*. En joola banjal, l'habituel peut être exprimé par le marqueur *naxi* (Bassène 2006 : 123). En balant kentohe, l'habituel est exprimé par le marqueur *mat* (Wilson 1961 : 151).

## 18.2. Constructions à amalgame auxiliaire-personne

Plusieurs langues atlantiques disposent de constructions où l'indice sujet forme un amalgame avec le marqueur prédicatif. Néanmoins, la forme ainsi que la valeur de ces amalgames varient d'une langue à l'autre.

Dans quelques langues atlantiques, tous les MP s'amalgament avec la marque de personne. C'est notamment le cas en wolof (§ 7.3). Cela semble également être le cas en balant kentohe (Wilson 1961 : 151).<sup>235</sup>

A contrario, dans certaines langues, les MP ne s'amalgament jamais avec la marque de personne. C'est notamment le cas du laalaa (Dièye 2011), du noon (Soukka 2000), ou du joola banjal (Bassène 2006).

Dans d'autres langues, ce type d'amalgame n'est attesté qu'avec certains MP. En sereer, le marqueur de prohibitif *ba* s'amalgame avec l'indice de personne (Faye 1982 : 37)<sup>236</sup> ; le marqueur de focalisation du verbe *kaa* également, mais uniquement à 1SG et 2SG (Renaudier 2012 : 78) ; et le marqueur de présentatif/progressif forme un amalgame avec le pronom sujet (§ 16.3). En palor, les marqueurs d'imperfectif *na* et de présentatif *'e* peuvent s'amalgamer avec les pronoms sujets singuliers (Alton 1987 : 126-129). En ndut, ce type d'amalgame semble être limité au marqueur de futur (Morgan 1996 : 107-109). En pulaar, le marqueur de présentatif/progressif s'amalgame avec le pronom sujet (§ 16.3). Par ailleurs, les marqueurs de futur (*maa*) et d'optatif (*yoo*) ne forment pas à proprement parler d'amalgame avec la marque de personne ; néanmoins, la voyelle de ces marqueurs s'abrège devant un pronom sujet, avec lequel ils forment une unité accentuelle (Mohamadou 2012 : 64-71).

---

<sup>235</sup> Nous ne disposons pas de suffisamment de données sur le balant kentohe pour pouvoir l'affirmer avec certitude.

<sup>236</sup> Faye (1982) est le seul auteur à décrire cet amalgame. Faye (1980) et Renaudier (2012) ne le mentionnent pas.

Enfin, le nyun de Niamone présente une situation un peu différente. En l'absence de sujet lexical, le marqueur de l'optatif *ki* perd sa voyelle et s'amalgame à l'indice sujet préfixé au verbe (Bao-Diop 2013 : 186). Par ailleurs, le marqueur de présentatif forme un amalgame avec le pronom sujet (§ 16.3).

Tableau 18.2 - Amalgames auxiliaire-personne dans plusieurs langues atlantiques

Branch	Group	Langue	Constructions
Nord	<i>isolat</i>	Wolof	Toutes
	Nyun-Buy	Buy	<i>(données insuffisantes)</i>
		Niamone	PRST
	Tenda-Jaad	Basari	<i>(données insuffisantes)</i>
		Badiaranke	
	Peul-Sereer	Pulaar	PROG
		Sereer	PROG, PROH, FOCV (1/2SG)
	Cangin	Laalaa	Aucune
		Noon	Aucune
		Palor	IPF (1/2/3SG), PRST (1/2/3SG)
Ndut		FUT	
Centre	Manjaku	Mankanya	<i>(données insuffisantes)</i>
	Joola	Banjal	Aucune
	Balant	Kentohe	Toutes
	<i>isolat</i>	Bijogo	<i>(non pertinent)</i>

### 18.3. Les patrons flexionnels

Comme nous l'avons vu en (§ 7.2), Anderson (2006 : 23-27) propose une typologie des constructions à auxiliaire, en identifiant la « tête flexionnelle », c'est-à-dire l'élément servant de support aux marques flexionnelles. Il distingue ainsi cinq « patrons flexionnels » : patron à tête auxiliaire, patron à tête lexicale, patron double, patron scindé, et patron scindé/double.

Dans les langues atlantiques, trois patrons sont extrêmement fréquents : Tête-Aux, Tête-Lex et Scindé. La nature de l'auxiliaire est liée au type de patron. En effet, si l'auxiliaire est un verbe (ou présente certaines propriétés morphosyntaxiques verbales), alors la construction présente généralement un patron à tête auxiliaire. En revanche, si l'auxiliaire est un marqueur prédicatif,

alors la construction présente généralement soit un patron à tête lexicale, soit un patron scindé où l'auxiliaire porte la marque de personne et le verbe toutes les autres marques flexionnelles. Enfin, on note quelques cas marginaux de patrons scindés présentant une autre répartition, ou de patrons doubles.

### 18.3.1. Patron à tête auxiliaire

Le patron à tête auxiliaire semble être attesté dans toutes les langues atlantiques. Dans presque toutes les langues de la famille, si la construction s'articule autour d'un verbe semi-auxiliaire, d'un verbe auxiliaire, ou d'un élément présentant certaines propriétés morphosyntaxiques verbales, alors elle présente généralement un patron à tête auxiliaire. Ainsi, le verbe auxiliaire porte toutes les marques flexionnelles, et le verbe lexical apparaît sous une forme dépendante (infinitif, lexème nu ou lexème précédé d'une marque de dépendance). La forme dépendante du verbe lexical dépend de la langue et de la construction.

Une forme verbale infinitive est attestée après un verbe semi-auxiliaire en peul (Stennes 1967 : 213-214), en bijogo (Segeber 2002 : 144-146) et en balant kentohe (Wilson 1961 : 152-15), après un verbe semi-auxiliaire ou l'auxiliaire de futur (négatif) *hay* en laalaa (Dièye 2011 : 241-242) et en noon (Soukka 2000 : 182-183), ou encore après l'auxiliaire de présentatif en joola banjal (Bassène 2006 : 131-134). Un verbe lexical précédé d'une marque de dépendance est attesté après un verbe semi-auxiliaire en sereer (Renaudier 2012 : 49-51), ou après un verbe semi-auxiliaire ou l'auxiliaire de négation *bañ* en wolof (§ 7.3). Enfin, un verbe lexical nu est attesté après un verbe semi-auxiliaire en palor (Alton 1987 : 123) et en ndut (Morgan 1996 : 109), ou après l'auxiliaire d'imperfectif *di*, et les auxiliaires de futur qui en sont issus *dina* et *du* en wolof (§ 7.3).

Par ailleurs, en wolof, les constructions Optatif et Prohibitif présentent également un patron à tête auxiliaire : le marqueur prédicatif forme un amalgame avec l'indice sujet, et le verbe apparaît sous une forme nue (§ 7.3). Néanmoins, dans ces constructions, il est abusif de considérer que le verbe est incompatible avec les marques flexionnelles. En effet, les seuls affixes flexionnels du wolof sont le suffixe de négation *-ul* et le suffixe de passé *-oon*. Or, le prohibitif est l'équivalent négatif de l'optatif, ce qui explique l'impossibilité d'utiliser le suffixe *-ul* dans ces constructions. Par ailleurs, pour des raisons sémantiques, ces constructions injonctives ne peuvent pas être au passé. Ainsi, ce n'est pas le verbe lexical qui est incompatible avec les suffixes flexionnels, mais plutôt les constructions. De plus, à l'optatif et au prohibitif, le verbe lexical peut généralement porter les suffixes de voix ou d'itératif ; c'est-à-dire des suffixes qui, bien que plutôt dérivationnels en wolof,

sont typologiquement liés à des catégories flexionnelles. Ainsi, il semble plus pertinent de rapprocher ces constructions de celles présentant un patron scindé (§ 18.3.3).

### **18.3.2. Patron à tête lexicale**

Dans les constructions présentant un patron à tête lexicale, le verbe lexical porte toutes les marques flexionnelles et l'auxiliaire est invariable. Dans les langues atlantiques, ce patron est particulièrement fréquent si l'auxiliaire est un marqueur prédicatif.

En pulaar, ce patron est attesté avec les auxiliaires de futur *maa*, d'optatif *yoo* et de prohibitif *woto* (Mohamadou 2012 : 42). En laalaa (Dièye 2011 : 242-243), en noon (Soukka 2000 : 188-189) et en palor (Alton 1987 : 137-138), la construction prohibitive présente ce patron. Par ailleurs, si l'on analyse les marqueurs de focalisation de ces langues comme des marqueurs prédicatifs, alors les constructions focalisantes présentent également un patron à tête lexicale. En joola banjal, toutes les constructions à marqueur prédicatif présentent un patron à tête lexicale (Bassène 2006 : 139).

Le cas du sereer est un peu plus complexe. Certaines constructions présentent clairement un patron à tête lexicale : le futur (Renaudier 2012 : 71-73) et l'optatif (Faye 1980 : 66-67). En revanche, comme nous l'avons vu plus haut, les auxiliaires de focalisation du verbe *kaa* et de prohibitif *ba* peuvent former un amalgame avec l'indice sujet, notamment à 1SG et 2SG. Selon Renaudier (2012 : 51), « ces amalgames ne sont probablement que le résultat de la chaîne parlée; et non une preuve du fait que les particules puissent porter les indices de personnes ». Si l'on accepte cette analyse, alors ces deux constructions présentent également un patron à tête lexical. Sinon, elles doivent être considérées comme des constructions à patron scindé.

### **18.3.3. Patrons scindés**

Un type de patron scindé est relativement fréquent dans les langues atlantiques. Il s'agit des cas où l'auxiliaire porte la marque de personne et le verbe toutes les autres marques flexionnelles. La construction présentative/progressive présente ce type de patron en wolof, pulaar, sereer ou palor. En laalaa et en noon, l'auxiliaire de présentatif ne porte pas la marque de personne, mais il porte une marque de classe qui s'accorde avec le sujet (§ 16.3). Ce type de patron scindé est également attesté dans les constructions focalisantes du wolof (§ 7.3), ou dans la construction imperfective en palor (Alton 1987 : 126-127).

En palor, certaines constructions présentent un autre type de patron scindé. Au futur (et futur négatif), l'auxiliaire 'ay/ porte les marques de nombre et de passé, et peut former un amalgame avec le marqueur d'imperfectif ; alors que le verbe lexical porte un suffixe *-e* (dont la valeur n'est pas clair) et porte la marque de la focalisation du verbe (qui est exprimée par réduplication du lexème) (Alton 1987 : 132-133).

Contrairement à la plupart des langues atlantiques, en joola banjal, les constructions à verbe auxiliaire ne présentent pas un patron à tête auxiliaire, mais un patron scindé (ou scindé/double). Dans ce type de construction, l'auxiliaire porte l'indice sujet et les marques TAM, alors que le verbe lexical porte l'indice objet. Ce dernier pouvant être soit à l'infinitif (patron scindé), soit porter l'indice sujet (patron scindé/double) (Bassène 2006 : 140-158).

## 18.4. Synthèse

Au sein de la famille atlantique, les périphrases flexionnelles présentent plusieurs points communs. Les catégories verbales exprimées par ce type de constructions sont souvent les mêmes : prohibitif, optatif, futur, focalisation et présentatif/progressif. De plus, les constructions où l'indice sujet forme un amalgame avec le marqueur prédicatif sont relativement fréquentes. Par ailleurs, les mêmes types de patron flexionnel sont attestés. Si l'auxiliaire est un verbe, la construction présente un patron à tête auxiliaire ; alors que si l'auxiliaire est un MP, la construction présente généralement soit un patron à tête lexicale, soit un patron scindé où l'auxiliaire porte la marque de personne et le verbe toutes les autres marques flexionnelles.

Cependant, la forme de l'auxiliaire, ainsi que la structure de la construction peuvent varier considérablement d'une langue à l'autre. Ainsi, mis à part le cas du présentatif/progressif (Ch. 16), les similitudes observées parmi les langues atlantiques ne semblent pas être dues à une origine commune. L'hypothèse d'une convergence typologique et/ou de contact de langues semble plus probable.

## CONCLUSION DE LA PARTIE IV

La distance génétique entre les langues atlantiques est si grande que « l'identification d'un groupe atlantique au sein du Niger-Congo n'est pas justifiée du point de vue de la méthode comparative classique » (Pozdniakov 2011 : 20). Par ailleurs, la morphologie flexionnelle verbale constitue un système relativement instable, et qui tend à se renouveler rapidement (Creissels 2006a : 163). On s'attendrait donc, en comparant la conjugaison des langues atlantiques, à ne pouvoir identifier aucune construction et/ou marque issue de la proto-langue. Il est vrai que la morphologie verbale des langues atlantiques présente une très grande diversité. Néanmoins, certains éléments présentent une grande similitude formelle et/ou fonctionnelle, et semblent propres aux langues atlantiques. Une origine commune de ces éléments constitue donc l'hypothèse la plus vraisemblable.

Parmi les marques et constructions attestées dans les langues atlantiques, les éléments suivants semblent être issus du proto-atlantique :

- Construction présentative (ou progressive) issue d'une construction \**PRO DEIC1-CL-DEIC2 + V* dont le marqueur est lui-même issu d'un ancien démonstratif.
- Suffixe 2<sub>PL</sub> *-Vn*, étymologiquement lié au suffixe de pluriel associatif, et vraisemblablement issu de la classe de pluriel personnel \**Ø-...-ni*.
- Suffixe de passé *-Vn* (?).
- Suffixe de négation *-VC<sub>[coronale]</sub>* issu d'un suffixe \**-ud*.
- Construction minimale (ne présentant aucune marque morphologique) utilisée comme une forme de subjonctif, c'est-à-dire une forme essentiellement dépendante, mais pouvant véhiculer une valeur injonctive lorsqu'elle est utilisée dans une proposition indépendante. Cette forme est également souvent employée dans les narrations, surtout dans les propositions consécutives, et peut également avoir une valeur gnomique.

D'autres marques et constructions attestées dans les langues atlantiques, sont également attestées dans un grand nombre d'autres langues Niger-Congo, et semblent donc être issues du proto-Niger-Congo :

- Formes 3<sub>SG</sub> et 3<sub>PL</sub> issues des marques de classes nominales.



- Infinitif exprimé par une marque de classe nominale sur le radical verbal.

Ces marques et/ou constructions semblent être les seules pour lesquelles on peut poser l'hypothèse d'une origine génétique. La plupart des autres distinctions encodées dans la morphologie verbale, ainsi que les marques qui servent à les exprimer semblent présenter une hétérogénéité bien plus importante au sein de la famille atlantique. Néanmoins, plusieurs constructions présentant des similitudes formelles et/ou fonctionnelles sont attestées dans un grand nombre de langues atlantiques :

- Dichotomie perfectif / imperfectif, où la forme marquée est l'imperfectif.
- Construction exprimant l'habituel.
- Construction exprimant le futur, généralement périphrastique.
- Forme verbale intégrative, généralement marquée par une marque d'intégration suffixée ou postposée au verbe ; et généralement employée dans les relatives, les subordonnées temporelles, et plus rarement dans les subordonnées hypothétiques et les constructions focalisantes.
- Constructions focalisantes intégrées au paradigme verbal.

La plupart de ces constructions (ou distinctions) ne sont pas limitées aux langues atlantiques, mais sont attestées dans plusieurs autres langues, notamment africaines (Creissels et al. 2008). Comme le note Creissels (2006a : 163), « les distinctions encodées dans la morphologie verbale sont souvent étonnamment semblables dans des langues très éloignées géographiquement et génétiquement. Ceci suggère, d'une part que les processus historiques qui renouvellent la morphologie verbale opèrent généralement à une cadence relativement rapide, et d'autre part que ces processus obéissent à l'échelle des langues du monde à des régularités dont l'explication serait à chercher au niveau cognitif. ». Ainsi, il est possible que ces constructions soient issues d'une convergence typologique dont la cause « serait à chercher au niveau cognitif. ».

Enfin, on remarque que les périphrases flexionnelles des langues atlantiques présentent plusieurs similitudes typologiques :

- Elles encodent souvent les mêmes catégories verbales : prohibitif, optatif, futur, focalisation et présentatif/progressif.
- Les constructions où l'indice sujet forme un amalgame avec le marqueur prédicatif sont fréquentes.

- Les mêmes types de patron flexionnel sont attestés :
  - Si l'auxiliaire est un verbe, la construction présente un patron à tête auxiliaire
  - Si l'auxiliaire est un MP, la construction présente soit un patron à tête lexicale, soit un patron scindé où l'auxiliaire porte la marque de personne et le verbe toutes les autres marques flexionnelles.



# CONCLUSION

Le principal objectif de cette étude était de situer les constructions verbales du wolof dans une perspective typologique. Il s'agissait de proposer une description synthétique du système de prédication verbale du wolof dans une perspective typologique, et de montrer l'intérêt des données du wolof pour la typologie linguistique et la linguistique générale, notamment pour l'étude des périphrases, des auxiliaires et de l'auxiliation. Le second objectif que nous nous étions fixé était de rendre compte du système de prédication verbale du wolof en nous appuyant sur des arguments diachroniques. Pour cela, nous avons proposé une analyse constructionnelle du système, mettant en évidence les restructurations du réseau – dues à des phénomènes de grammaticalisation – des constructions verbales du wolof. Par ailleurs, nous avons proposé une analyse comparative des constructions verbales des langues atlantiques, afin de déterminer ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique.

Nous avons proposé une description synthétique du système de prédication verbale du wolof, en grande partie fondée sur les principaux travaux de référence, notamment Dialo (1981a), Church (1981) et Robert (1991). Cependant, il ne s'agit pas d'un simple état de l'art. En effet, nous nous sommes démarqué de ces travaux en adoptant une perspective typologique. Notre objectif était de proposer une description qui mette clairement en évidence les caractéristiques typologiques des constructions verbales du wolof. En outre, cette approche typologique nous a amené à revoir ou à approfondir l'analyse de certains éléments du système, notamment le minimal (ou narratif), la focalisation, la négation, le passé, et les indices personnels.

La conjugaison du wolof s'organise autour de constructions élémentaires que nous appelons « constructions prédicatives ». Nous identifions douze constructions prédicatives : focalisation du sujet, présentatif, focalisation du complément, focalisation du verbe, parfait, parfait négatif, futur, futur négatif, impératif, optatif, prohibitif et subjonctif-consécutif. Chaque construction se caractérise par un schème morphosyntaxique spécifique, un paradigme personnel ainsi qu'un marqueur spécifique (ou une absence de marqueur). Par ailleurs, nous pouvons identifier quatre constructions présentant également un schème morphosyntaxique spécifique, mais utilisées

uniquement pour former des propositions dépendantes : infinitif, relatif, subordonnée hypothétique et subordonnée temporelle.

Toutes les catégories verbales du wolof ne sont pas exprimées par des constructions prédicatives. Ainsi, l'imperfectif, le passé et, dans certains cas, la polarité sont exprimées par d'autres procédés venant s'ajouter à une construction prédicative. L'aspect imperfectif est exprimé par l'ajout du verbe auxiliaire *di* (ou de sa forme clitique =y) à une construction prédicative ; l'aspect perfectif étant simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique. Le passé est exprimé par l'ajout du marqueur *(w)oon* à une construction prédicative ; le non-passé étant simplement exprimé par une absence de marqueur spécifique. La polarité négative est exprimée de différentes manières selon la construction prédicative considérée. La polarité est soit exprimée par une construction prédicative négative spécifique (parfait négatif, futur négatif, prohibitif), soit par le suffixe *-(w)ul* sur le verbe lexical (focalisation, relatif), soit par le verbe semi-auxiliaire *bañ* (refuser) (présentatif, subjonctif-consécutif, infinitif). Enfin, la personne et le nombre sont exprimés de différentes manières selon la construction prédicative considérée. Ces catégories sont exprimées soit par une marque d'accord (parfait, futur, focalisation du verbe), soit par un affixe pronominal (relatif, focalisation du complément, optatif, prohibitif), soit par un pronom sujet libre (subjonctif-consécutif), soit par un pronom fort (focalisation du sujet, présentatif).

Contrairement à ce que l'on observe dans un très grand nombre de langues, en wolof la majeure partie des catégories grammaticales liées au verbe est exprimée par des constructions périphrastiques. Ces constructions périphrastiques ne constituent pas un ensemble homogène. Nous avons établi une typologie de ces constructions en nous appuyant sur deux critères : (i) le degré de cohésion morphosyntaxique des membres de la construction et (ii) l'intégration des constructions au paradigme flexionnel.

Cette analyse typologique nous a servi de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. Trois types de définition ont été proposés pour cette notion : catégorielle, fonctionnelle et panchronique. La définition catégorielle est la plus courante dans les travaux de linguistique générale, et la définition panchronique est celle adoptée dans les principaux travaux typologiques de référence (Heine 1993, Kuteva 2001, Anderson 2006). À partir des données du wolof et d'autres langues africaines, nous avons montré les avantages ainsi que les limites de ces définitions. L'analyse critique ainsi que la confrontation aux données de ces définitions nous ont amené à privilégier, dans une perspective typologique, une approche « fonctionnelle » des

auxiliaires. Nous avons proposé la définition suivante : élément prédicatif autonome, intégré au paradigme de conjugaison, qui se combine avec un lexème verbal pour marquer une catégorie grammaticale liée au verbe. Ainsi, nous considérons que l'auxiliaire ne doit pas être défini comme une catégorie lexicale spécifique (définition catégorielle), ni comme une étape dans un chemin de grammaticalisation (définition panchronique), mais plutôt comme un élément prédicatif autonome ayant une fonction spécifique. Les données du wolof et d'autres langues d'Afrique (notamment mandé), nous ont permis de montrer la pertinence de cette définition de l'auxiliaire dans le cadre d'une approche typologique.

En nous appuyant sur notre définition fonctionnelle, nous avons proposé une typologie générale des éléments prédicatifs : Verbe plein, Verbe caténatif (prend un complément phrastique spécifique), Verbe semi-auxiliaire (partiellement intégré à la conjugaison), Verbe auxiliaire (pleinement intégré à la conjugaison), Marqueur prédicatif (auxiliaire non verbal). En wolof tous ces types d'éléments prédicatifs sont attestés. Par ailleurs, dans cette langue, les relativiseurs constituent des cas limites. En effet, bien que n'étant pas des éléments prédicatifs au sens strict, on constate qu'ils partagent plusieurs caractéristiques avec les marqueurs prédicatifs.

Les marqueurs prédicatifs ne sont pas propres au wolof. Ce type d'éléments prédicatifs est attesté dans un assez grand nombre de langues, notamment africaines. Malgré cet état de fait, il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude typologique d'une certaine ampleur consacrée aux marqueurs prédicatifs (à l'exception de la typologie proposée par Mous (2005) pour les langues couchitiques). La diversité des étiquettes attestées dans la littérature pour désigner ces éléments illustre cette quasi absence de considération typologique. Mais il ne s'agit pas uniquement d'un problème terminologique ; cette absence d'étiquette n'est que la conséquence de création d'un concept comparatif approprié. Nous considérons que « marqueur prédicatif » est un concept comparatif pertinent en typologie. Plus précisément, nous considérons que les marqueurs prédicatifs forment ce que Croft (2000 : 95) appelle une « partie du discours universelle ». En nous appuyant sur la typologie de Mous (2005), et à partir de données issues d'un nombre restreint de langues, nous avons proposé une typologie générale des marqueurs prédicatifs. Cette première typologie n'est qu'une ébauche. Afin d'établir une typologie rigoureuse, il sera nécessaire de procéder à une comparaison systématique de ce type de marqueurs dans un échantillon de langues représentatif.

Nous avons proposé une analyse de l'organisation des constructions verbales du wolof. La plupart des descriptions présentent la conjugaison du wolof sous la forme d'un paradigme où chaque

ligne correspond à une construction prédicative. Ce type de présentation a l'avantage de rendre compte de l'opposition des constructions prédicatives, et de prendre en compte toutes les possibilités offertes par la conjugaison de la langue. Cependant, il tend également à occulter certains éléments factuels : il ne permet pas de rendre compte des différences dans l'ordre des éléments selon la construction prédicative considérée, et il ne permet pas de rendre compte des proximités formelles de certaines constructions.

Nous considérons que les constructions verbales du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré. Certains regroupements sont nécessaires afin de rendre compte des similitudes et différences entre constructions. En outre, certaines idiosyncrasies apparentes dans le paradigme de conjugaison du wolof peuvent s'expliquer à la lumière de la diachronie. En effet, si l'on se place dans une perspective strictement synchronique, il semble impossible de proposer une organisation cohérente du réseau des constructions prédicatives.

Le cadre fourni par les grammaires de construction – notamment Bybee (2010) – permet une analyse unifiée des observations synchroniques et des phénomènes diachroniques. Dans le cadre d'une approche constructionnelle, nous pouvons considérer que les constructions verbales du wolof s'organisent au sein d'un réseau de constructions. Les caractéristiques idiosyncrasiques en synchronie peuvent être analysées comme des traces des processus de grammaticalisation ayant entraîné une restructuration du réseau. Nous avons proposé de regrouper certaines constructions en réseaux spécifiques : constructions à verbe auxiliaire, constructions à extraction et constructions négatives. Par ailleurs, nous avons proposé une hypothèse de polygrammaticalisation permettant de rendre compte des similitudes formelles des constructions Parfait, Futur et Optatif. Enfin, nous nous sommes appuyé sur la notion de « finitude » pour rendre compte des similitudes formelles et fonctionnelles des constructions Subjonctif-Consécutif et Infinitif.

Nous avons proposé une représentation schématique et synthétique de chaque réseau spécifique, ainsi que du réseau complet des constructions verbales du wolof. Nous avons décidé de ne pas utiliser la formalisation proposée par certains courants constructionnels (comme l'École de Berkeley), car ce mode de représentation est difficilement utilisable lorsqu'on souhaite rendre compte des liens diachroniques entre les constructions. Nous avons représenté les constructions sous la forme d'une liste de traits caractéristiques pertinents. Les schémas que nous avons présentés ont pour unique but de donner une vision globale et synthétique des réseaux de constructions.

L'analyse complète de la conjugaison d'une langue (c'est-à-dire du réseau des constructions

verbales) est assez rare dans la littérature constructionnelle. La plupart des travaux soit traitent de considérations générales sur les langues, soit portent sur un nombre limité de constructions spécifiques. En outre, peu de travaux proposent des représentations de réseaux complets sous forme schématique. Notre thèse pourrait donc constituer un apport théorique et méthodologique pour les grammaires de construction.

Nous avons proposé une analyse comparative des constructions verbales des langues atlantiques. A priori, cette analyse semble difficile. En effet, la distance génétique entre les langues atlantiques est très importante, et la morphologie flexionnelle verbale constitue un système relativement instable, qui tend à se renouveler rapidement. On s'attendrait donc à ne pouvoir identifier aucune construction et/ou marque issue du proto-atlantique. Il est vrai que la morphologie verbale des langues atlantiques présente une très grande diversité.

Néanmoins, notre étude a révélé que certaines constructions présentent une grande similitude formelle et/ou fonctionnelle, et semblent propres aux langues atlantiques. Le cas le plus marquant est celui des constructions locatives, présentatives et progressives. Presque toutes les langues atlantiques disposent d'une construction locative pouvant être utilisée comme construction présentative et/ou progressive, et qui est issue d'une construction *\*PRO DEIC1-CL-DEIC2 + V* dont le marqueur est lui-même issu d'un ancien démonstratif. Si ce phénomène n'est pas propre aux langues atlantiques, la structure de ces constructions ainsi que la forme du marqueur utilisé caractérisent clairement la famille. Par ailleurs, nous avons relevé plusieurs autres éléments qui semblent être issus du proto-atlantique : le suffixe *2<sub>PL</sub> -Vn*, étymologiquement lié au suffixe de pluriel associatif ; le suffixe de passé *-Vn* ; le suffixe de négation *-VC<sub>[coronale]</sub>* issu d'un suffixe *\*-ud* ; l'existence d'une construction minimale (ne présentant aucune marque morphologique), utilisée comme subjonctif, mais aussi souvent employée dans les narrations, et pouvant également avoir une valeur gnomique.

Pour terminer, notre travail ouvre plusieurs perspectives de recherche. En premier lieu, nous souhaitons confronter notre approche de la notion d'auxiliaire à d'autres langues, pour en préciser les limites et les avantages dans une perspective typologique. Nous souhaitons également développer notre ébauche de typologie générale des marqueurs prédicatifs. Pour ce faire, nous envisageons de procéder à une comparaison systématique de ce type de marqueurs dans un échantillon de langues représentatif. Plus précisément, nous envisageons de : constituer un échantillon représentatif de langues où des marqueurs prédicatifs sont attestés ; établir une liste de



traits pertinents, et de valeurs possibles pour chaque trait, permettant une classification typologique des marqueurs prédicatifs ; préciser la nature des liens que les marqueurs prédicatifs peuvent entretenir avec d'autres catégories grammaticales telles que les verbes auxiliaires, les copules, les adverbes ou les adpositions ; situer les marqueurs prédicatifs dans les cycles de grammaticalisation affectant le domaine verbal ; et créer une base de données typologique.

Par ailleurs, nous envisageons d'approfondir la question du lien entre les relativiseurs et les marqueurs prédicatifs. Cette question, que nous n'avons simplement évoquée dans ce travail, mériterait une étude plus poussée, dans une perspective typologique.

Nous pouvons envisager plusieurs pistes de recherche pour vérifier les hypothèses de grammaticalisations que nous avons proposées pour le wolof. Si nos plus anciennes références datent du XIX<sup>e</sup> siècle, il est possible que des sources antérieures n'aient pas encore été « découvertes » ou publiées. Un travail philologique de collecte, de recensement, d'archivage et de transcription de ces sources potentielles pourraient permettre de constituer un corpus diachronique. Une seconde piste envisageable concerne l'étude des créoles de Sénégal. Ces créoles sont apparus avant le XIX<sup>e</sup>, et ont donc pu conserver certains traits issus d'un état ancien du wolof. Par ailleurs, une étude dialectologique du wolof pourrait constituer une troisième piste de recherche.

Enfin, nous pouvons envisager une formalisation de nos résultats. Pour ce faire, nous envisageons trois possibilités. Nous pouvons utiliser un modèle formel existant qui puisse rendre compte de la restructuration du réseau (si un tel modèle existe). Nous pouvons envisager d'adapter un modèle formel existant afin de tenir compte des liens diachroniques entre les constructions. La troisième solution consisterait à créer un nouveau modèle formel.

# BIBLIOGRAPHIE

- Abourizk, Mouna. 1986. *Description des marqueurs préverbaux du aku*. Mémoire de DEA. Paris : Université René Descartes.
- Ackerman, Farrell & Gregory T. Stump. 2004. Paradigms and periphrastic expression. In Louisa Sadler & Andrew Spencer (éds.), *Projecting morphology*, 111–157. Stanford : CSLI Publications.
- Aikhenvald, Alexandra Y. 2000. *Classifiers: A Typology of Noun Categorization Devices*. Oxford : Oxford University Press.
- Alton, Paula D'. 1987. *Le Palor : esquisse phonologique et grammaticale d'une langue cangin du Sénégal suivi d'un lexique et de textes transcrits et traduits*. Paris : CNRS Éditions.
- Anderson, Gregory D. S. 2006. *Auxiliary Verb Constructions*. Oxford : Oxford University Press.
- Anderson, Gregory D. S. 2011. Auxiliary verb constructions in the languages of Africa. (Numéro spécial). *Studies in African Linguistics* 40(1&2).
- Anderson, John M. 2000. Auxiliary. In Geert Booij, Christian Lehmann & Joachim Mugdan (éds.), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, 808-820. Berlin : Walter de Gruyter.
- Anderson, Stephen. 1992. *A-Morphous Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ard, Josh. 1979. A comparative and historical study of locative-based periphrastic verbal forms in Fula dialects. *Studies in African Linguistics* 10(2). 119-158.
- Arnott, David W. 1970. *The Nominal and Verbal Systems of Fula*. Oxford : Oxford University Press.
- Arnott, David W. 1974. Some Aspects of the Study of Fula Dialects. *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 37(1). 8-18.
- Auwera, Johan van der, Ludo Lejeune, Umarani Pappuswamy & Valentin Goussev. 2013. The Morphological Imperative. In Matthew S. Dryer & Martin Haspelmath (éds.), *The World Atlas of Language Structures Online*. Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.

<http://wals.info/chapter/70>

- Babaev, Kirill. 2011. On the reconstruction of some tense/aspect markers in Proto-Mande. *Вопросы языкового родства – Journal of Language Relationship* 6. 1-24.
- Bai-Sheka, Abou. 1991. Prédication non verbale en temne. *Afrikanistische Arbeitspapiere* 26. 113-126.
- Baker, Brett & Mark Harvey. 2010. Complex predicate formation. In Mengistu Amberber, Brett Baker & Mark Harvey (éds.), *Complex Predicates: Cross-linguistic Perspectives on Event Structure*, 13-47. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bao Diop, Sokhna. 2007. *Étude comparative entre les phonèmes wolofs et leurs enregistrements écrits dans deux alphabets : latin et arabe*. Mémoire de master. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Bao Diop, Sokhna. 2013. *Description du baynunk guñaamolo, langue minoritaire du sénégal : analyse phonologique, morphologique et syntaxique*. Thèse de doctorat. Paris : Inalco & Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Bassène, Alain-Christian. 2006. *Description du jóola banjal (Sénégal)*. Thèse de doctorat. Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- Bavin, Edith. 1985. The Obligation Modality in Western Nilotic Languages. In Joan Bybee & Suzanne Fleischman (éds.), *Modality in grammar and discourse*, 107-134. Amsterdam : John Benjamins.
- Bearth, Thomas. 1999. The contribution of African linguistics towards a general theory of focus. Update and critical review. *Journal of African languages and linguistics* 20(2). 121-156.
- Becher, Jutta. 2001. *Untersuchungen zum Sprachwandel im Wolof aus diachroner und synchroner Perspektive*. Thèse de doctorat. Hambourg : Universität Hamburg.
- Becher, Jutta. 2005. Ditransitive Verben und ihre Objekte im Wolof: Positionsregeln und Kombi- nierbarkeit. *Hamburger Afrikanistische Arbeitspapiere* 3. 13-27.
- Beckner, Clay, Richard Blythe, Joan Bybee, Morten H. Christiansen, William Croft, Nick C. Ellis, John Holland, Jinyun Ke, Diane Larsen-Freeman & Tom Schoenemann. 2009. Language Is a Complex Adaptive System: Position Paper. *Language Learning* 59(s1). 1-26.
- Benveniste, Émile. 1966 [1946]. Structure des relations de personne dans le verbe. In *Problèmes de*

*linguistique générale*, Vol. 1, 225-236. Paris : Gallimard.

Benveniste, Émile. 1974 [1965]. Le langage et l'expérience humaine. In *Problèmes de linguistique générale*, Vol. 2, 67-78. Paris : Gallimard.

Bertinetto, Pier Marco & Alessandro Lenci. 2012. Habituality, Pluractionality, and Imperfectivity. In Robert I. Binnick (éd.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, 852-880. Oxford : Oxford University Press.

Biagui, Noël Bernard. 2012. *Description générale du créole afro-portugais parlé à Ziguinchor (Sénégal)*. Thèse de doctorat. Paris : Inalco & Dakar : Université Cheikh Anta Diop.

Biaye, Séckou & Denis Creissels. 2015. Le système de classes nominales du balant ganja. In Denis Creissels & Konstantin Pozdniakov (éds.), *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, 209-259. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.

BIBLE. 2004. *Téereb Injiil di Kàddug Yàlla*, 2<sup>e</sup> édition. Dakar : Les Assemblées Évangéliques du Sénégal & la Mission Baptiste du Sénégal. [Traduction du Nouveau Testament en wolof]

BIBLE. 2009. *Tawreetu Musaa*. Dakar : La Mission Baptiste du Sénégal. [Traduction du Pentateuque en wolof]

Bisang, Walter. 2007. Categories that make finiteness: discreteness from a functional perspective and some of its repercussions. In Irina Nikolaeva (éd.), *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*, 115-137. Oxford : Oxford University Press.

Bloomfield, Leonard. 1933. *Language*. New York : Henry Holt.

Boilat, David. 1858. *Grammaire de la langue woloffe*. Paris : Imprimerie Impériale.

Bonami, Olivier. 2014. *La structure fine des paradigmes de flexion*, Vol. 1. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches. Paris : Université Paris Diderot - Paris 7.

Bonami, Olivier & Pollet Samvelian. 2009. Les périphrases verbales du persan et la typologie des périphrases. Communication présentée au *LingLunch Paris Diderot*, Paris, 3 décembre.

Bonami, Olivier & Pollet Samvelian. 2015. The diversity of inflectional periphrasis in Persian. *Journal of Linguistics* 51(2). 327-382.

Bondéelle, Olivier. 2009. Propriétés combinatoires et polysémies de bases verbo-nominales en wolof : quelle corrélation ? In David Beck, Kim Gerdes, Jasmina Milićević & Alain Polguère (éds.),

*Actes de la Quatrième conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte (MTT 2009)*, 87-97.  
Montréal : Observatoire de linguistique Sens-Texte.

- Bondéelle, Olivier. 2015. *Polysémie et structuration du lexique : Le cas du wolof*. Utrecht : LOT.
- Bonvini, Emilio. 2001. Les premières grammaires françaises du wolof (Sénégal) : Une systématisation contrastée. *Histoire Épistémologie Langage* 23(2). 101-116.
- Booij, Geert. 2012. *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*, 3<sup>e</sup> édition. Oxford : Oxford University Press.
- Bortolussi, Bernard. 1999. *La grammaire du latin* (Collection Bescherelle). Paris : Hatier.
- Bresnan, Joan & Sam A. Mchombo. 1995. The Lexical Integrity Principle: Evidence from Bantu. *Natural Language and Linguistic Theory* 13. 181-254.
- Brown, Dunstan, Marina Chumakina, Greville Corbett, Gergana Popova & Andrew Spencer. 2012. Defining ‘periphrasis’: key notions. *Morphology* 22. 233-275.
- Brunelle, Marc. 2015. Vietnamese (Tiếng Việt). In Mathias Jenny & Paul Sidwell (éds.), *The Handbook of Austroasiatic Languages*, 909-953. Leiden : Brill.
- Buis, Pierre. 1990. *Essai sur la langue manjako de la zone de Bassarel*. Bissau : Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa.
- Bybee, Joan. 1985. *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam : John Benjamins.
- Bybee, Joan. 1988. The Diachronic Dimension in Explanation. In John. A. Hawkins (éd.), *Explaining language Universals*, 350-379. Oxford : Basil Blackwell.
- Bybee, Joan. 2000. Verb. In Geert Booij, Christian Lehmann & Joachim Mugdan (éd.), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, 794-808. Berlin : Walter de Gruyter.
- Bybee, Joan. 2007. *Frequency of use and the organization of language*. Oxford : Oxford University Press.
- Bybee, Joan. 2010. *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee, Joan & Östen Dahl. 1985. The creation of tense and aspect systems in the languages of the world. *Studies in Language* 13(1). 51-103.

- Bybee, Joan, Revere Perkins & William Pagliuca. 1994. *The Evolution of Grammar: Tense, aspect, and modality in the languages of the world*. Chicago : University of Chicago Press.
- Calvet, Maurice. 1965. *Étude phonétique des voyelles du wolof*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Caron, Bernard. 1980. Aoristique et subjonctif haoussa. In Herrmann Jungrathmayr (éd.), *Études sur le subjonctif en tchadique. Africana Marburgensia - Special Issue 4*. 13-40.
- Caron, Bernard. 1991. *Le haoussa de l'Ader*. Berlin : Dietrich Reimer Verlag.
- Carlson, Robert. 1992. Narrative, Subjunctive, and Finiteness. *Journal of African Languages and Linguistics* 13(1). 59-85.
- Carstairs-McCarthy, Andrew. 2000a. Lexeme, word-form, paradigm. In Geert Booij, Christian Lehmann & Joachim Mugdan (éds.), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, 595-607. Berlin : Walter de Gruyter.
- Carstairs-McCarthy, Andrew. 2000b. Inflection classes. In Geert Booij, Christian Lehmann & Joachim Mugdan (éds.), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, 630-637. Berlin : Walter de Gruyter.
- Childs, G. Tucker. 1995. *A Grammar of Kisi*. Berlin : De Gruyter.
- Childs, G. Tucker. 2005. The S-Aux-O-V-Other syntagm in Atlantic. *Studies in African Linguistics* 34(1). 1-42.
- Childs, G. Tucker. 2011. *A Grammar of Mani*. Berlin : De Gruyter.
- Christiansen-Bolli, Regula. 2010. *A Grammar of Tadaksahak, a Northern Songhay Language of Mali*. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Church, Eric. 1981. *Le système verbal du wolof*. Dakar : Université de Dakar. <http://paul-timothy.net/pages/wolofresources/language/download/church.pdf><sup>237</sup>
- Cissé, Mamadou. 1994. *Contes wolof modernes*. Paris : L'Harmattan.
- Cissé, Mamadou. 2005. Revisiter “La grammaire de la langue wolof” d'A. Kobes (1869), ou l'étude critique d'un pan de l'histoire de la grammaire du wolof. *SudLangues* 4. 68-81.
- Cissé, Mamadou. 2006. Écrits et écriture en Afrique de l'Ouest. *SudLangues* 6. 63-88.

---

237 Les citations de pages font références à la version numérique.

- Cissé, Mamadou. 2007. *Dictionnaire Français-Wolof*. Paris : L'Asiathèque.
- Cissé, Mame Thierno. 2006. Problèmes de phonétique et de phonologie en wolof. *Sudlangues* 6. 23-62.
- Cissé, Momar. 2006. *Parole chantée ou psalmodiée wolof : Collecte, typologie et analyse des procédés argumentatifs de conivence associés aux fonctions discursives de satire et d'éloge*. Thèse de doctorat. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Claudi, Ulrike. 1994. Word order change as category change. In William Pagliuca (éd.), *Perspectives on Grammaticalization*, 191-231. Amsterdam : John Benjamins.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard. 1985a. *Tense*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard. 1985b. Causative verb formation and other verb-deriving morphology. In Timothy Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description*, Vol. III : *Grammatical Categories and the Lexicon*, 309-348. Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard, Matthew S. Dryer, David Gil & Martin Haspelmath. 2013. Introduction. In Matthew S. Dryer & Martin Haspelmath (éds.), *The World Atlas of Language Structures Online*. Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <http://wals.info/chapter/s1>
- Corbett, Greville G. 2003. Agreement: the range of the phenomenon and the principles of the Surrey Database of Agreement. In Dunstan Brown, Greville G. Corbett & Carole Tiberius (éds.), *Agreement: A Typological Perspective*. (Numéro spécial). *Transactions of the Philological Society* 101(2). 155-202.
- Corbett, Greville G. 2006. *Agreement*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Corbett, Greville G., Norman M. Fraser & Scott McGlashan (éds.). 1993. *Heads in grammatical theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cornish, Francis. 2008. L'absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases "thématiques". In Jean-Marie Merle (éd.), *La prédication*. (Numéro spécial). *Faits de Langues* 31-32. 121-131.
- Cover, Rebecca T. 2010. *Aspect, Modality, and Tense in Badiaranke*. Thèse de doctorat. Berkeley : University of California.

- Creissels, Denis. 1983. Réflexions sur le système prédicatif du bambara. *Mandenkan* 6. 21-36.
- Creissels, Denis. 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble : ELLUG.
- Creissels, Denis. 1994. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*. Grenoble : ELLUG.
- Creissels, Denis. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Creissels, Denis. 1997. Postpositions as a possible origin of certain predicative markers in Mande. *Afrikanistische Arbeitspapiere* 50. 5–17.
- Creissels, Denis. 1999. “Genres” indo-européens et “classes nominales” Niger-Congo. *Faits de langues* 14. 177-184.
- Creissels, Denis. 2005. A typology of subject and object markers in African languages. In F. K. Erhard Voeltz (éd.), *Studies in African Linguistic Typology*, 43-70. Amsterdam : John Benjamins.
- Creissels, Denis. 2006a *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Vol. 1 : *catégories et constructions*. Paris : Lavoisier.
- Creissels, Denis. 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Vol. 2 : *la phrase*. Paris : Lavoisier.
- Creissels, Denis. 2008. L'incorporation en mandinka. In Dany Amiot (éd.), *La composition dans une perspective typologique*, 75-88. Arras : Artois Presses Université.
- Creissels, Denis. 2013. Le maninka du Niokolo (Sénégal oriental) : esquisse phonologique et morphosyntaxique, liste lexicale, textes glosés. (Numéro spécial). *Mandenkan* 49.
- Creissels, Denis. 2014. Atlantic noun class systems: A typological approach. In Aicha Belkadi, Kalkia Chatsiou & Kirsty Rowan (éds.), *Proceedings of Conference on Language Documentation and Linguistic Theory 4*. Londres : SOAS. [http://www.hrelp.org/eprints/ldlt4\\_05.pdf](http://www.hrelp.org/eprints/ldlt4_05.pdf)
- Creissels, Denis. 2015a. Copulas originating from ‘see / look’ verbs in Mande languages. Communication présentée au *Symposium “Areal patterns of grammaticalization and cross-linguistic variation in grammaticalization scenarios”*, Mayence, 12-14 mars.
- Creissels, Denis. 2015b. Syntaxe. Cours donné dans le cadre du *Séminaire d'initiation à la Linguistique de Terrain (SLT)*, Laboratoire LLACAN (UMR 8135), 12-16 janvier.



- Creissels, Denis, Sokhna Bao Diop, Alain-Christian Bassène, Mame Thierno Cissé, Alexander Cobbinah, El Hadji Dieye, Dame Ndao, Sylvie Nouguiet-Voisin, Nicolas Quint, Marie Renaudier, Adjaratou Sall & Guillaume Segerer. 2015. L'impersonnalité dans les langues de la région Sénégalaise. *Africana Linguistica XXI*. 29-86.
- Creissels, Denis, Gerrit J. Dimmendaal, Zygmunt Frajzyngier & Christa König. 2008. Africa as a morphosyntactic area. In Bernd Heine & Derek Nurse (éds.), *A Linguistic Geography of Africa*, 86-150. Cambridge : Cambridge University Press.
- Creissels, Denis & Konstantin Pozdniakov (éds.). 2015. *Les classes nominales dans les langues atlantiques*. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Creissels, Denis & Pierre Sambou. 2013. *Le mandinka : Phonologie, grammaire, textes*. Paris : Karthala.
- Cristofario, Sonia. 2003. *Subordination*. Oxford : Oxford University Press.
- Cristofario, Sonia. 2007. Deconstructing categories: finiteness in a functional-typological perspective. In Irina Nikolaeva (éd.), *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*, 91-114. Oxford : Oxford University Press.
- Croft, William. 1990. *Typology and Universals*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Croft, William. 1991. The evolution of negation. *Journal of Linguistics* 27(1). 1-27.
- Croft, William. 2000. Parts of speech as language universals and as language-particular categories. In Petra M. Vogel & Bernard Comrie (éds.), *Approaches to the Typology of Word Classes*, 65-102. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Croft, William. 2001. *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Croft, William & D. Alan Cruse. 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Culioli, Antoine. 1999. Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique. In Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation 2*, 127-144. Paris : Ophrys.
- D'Alton (voir Alton).
- Dahl, Östen. 1985. *Tense and Aspect Systems*. Oxford : Basil Blackwell.

- Damourette, Jacques & Édouard Pichon. 1933. *Des mots à la pensée : Essai de Grammaire de la Langue Française*, Vol. 3. Paris : Éditions d'Artrey.
- Dard, Jean. 1825. *Dictionnaire Français-Wolof et Français-Bambara, suivi du dictionnaire Wolof-Français*. Paris : Imprimerie Royale.
- Dard, Jean. 1826. *Grammaire wolofe*. Paris : Imprimerie Royale.
- Diagana, Ousmane M. 1995. *La langue soninkée : Morphosyntaxe et sens*. Paris : L'Harmattan.
- Diagana, Ousmane M. 2013. *Dictionnaire soninké-français (Mauritanie)*, Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Karthala.
- Diagne, Pathé. 1971. *Grammaire de wolof moderne*. Paris : Présence Africaine.
- Diallo, Abdourahmane. 2014. Constructions copulatives en peul. In Ursula Baumgardt & Abdourahmane Diallo (éds.), *La transmission culturelle : L'exemple du peul*, 25-42. Paris : Karthala.
- Diallo, Mohamadou. 2001. Le noyau du code orthographique du dioula au Burkina Faso. *Mandenkan* 37. 9-31.
- Dialo, Amadou. 1981a. *Structures verbales du wolof contemporain*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Dialo, Amadou. 1981b. Troisième personne du singulier et essai de reconstruction des modèles de conjugaison du wolof. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar* 11. 301-323.
- Dialo, Amadou, Mamadou Guèye & Bilal Ould Samba N'Diaye. 1984. *Le Wolof en Mauritanie : Étude dialectologique*. Nouakchott : Institut des Langues Nationales.
- Dièye, El Hadji. 2011. *Description d'une langue Cangin du Sénégal : le laalaa (léhar)*. Thèse de doctorat. Paris : Inalco & Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Diop, Abdoulaye-Bara. 1981. *La société wolof : Tradition et changements – Les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris : Karthala.
- Diop, Aram, Maurice Calvet & Oumar Dia. 1971. *Les cent et les quinze cents mots les plus fréquents de la langue wolof*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Diouf, Jean-Léopold. 1982. *Transformational generative grammar of Wolof*. Thèse de doctorat. Chidambaram : Annamalai University.

- Diouf, Jean-Léopold. 1985. *Introduction à une étude du système verbal wolof : Relations modes, pronoms sujets et autres modalités du prédicat*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Diouf, Jean-Léopold. 1992. Contribution à l'étude de la proposition subordonnée relative dans la phrase wolof. *Réalités Africaines & Langue Française* 24. 5-22.
- Diouf, Jean-Léopold. 2003. *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*. Paris : Karthala.
- Diouf, Jean-Léopold. 2009. *Grammaire du wolof contemporain*, Édition revue et complétée. Paris : L'Harmattan.
- Diouf, Jean-Léopold. 2016. *Particularités du Lébu : Un dialecte wolof*. Document inédit.
- Diouf, Jean-Léopold (éd.). 2009. *Le cultivateur et le djinn - Beykat bi ak jinne ji : Contes bilingues wolof-français*. Paris : L'Harmattan.
- Diouf, Jean-Léopold & Marina Yaguello. 1991. *J'apprends le wolof - Damay jàng wolof*. Paris : Karthala.
- Dixon, Robert M. W. 1977. Some Phonological Rules of Yidi<sup>y</sup>. *Linguistic Inquiry* 8(1). 1-34.
- Dixon, Robert M. W. 2010. *Basic Linguistic Theory, Vol. 1 : Methodology*. Oxford : Oxford University Press.
- Dixon, Robert M. W. & Alexandra Y. Aikhenvald. 2002. Word: A typological framework. In Robert M. W. Dixon & Alexandra Y. Aikhenvald (éds.), *Word: A cross-linguistic typology*, 1-41. Cambridge : Cambridge University Press.
- Doneux, Jean Léonce. 1975. Hypothèses pour la comparative des langues atlantiques. *Africana Linguistica* 6. 41-130.
- Doneux, Jean Léonce. 1984. *Éléments de grammaire Balante : établis pour le département d'alphabétisation des adultes*. Bissau : Ministère de l'éducation nationale.
- Doneux, Jean Léonce. 1991. *La place de la langue buy dans le groupe atlantique de la famille kongo-kordofan*. Thèse de doctorat. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- Doneux, Jean Léonce. 2003. *Histoire de la linguistique africaine : des précurseurs aux années 70*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.
- Dramé, Mamour. 2012. *Phonologie et morphosyntaxe comparées de trois dialectes wolof*. Thèse de

doctorat. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.

- Dryer, Matthew S. 2006. Descriptive theories, explanatory theories, and basic linguistic theory. In Felix Ameka, Alan Dench & Nicholas Evans (éds.), *Catching Language: Issues in Grammar Writing*, 207-234. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Dubois, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével. 2002. *Dictionnaire de linguistique*, 2<sup>e</sup> édition. Paris : Larousse.
- Ducos, Gisèle. 1971. *Structure du badiaranke de Guinée et du Sénégal (Phonologie, Syntaxe)*. Paris : Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France.
- Dumestre, Gérard. 2003. *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris : Karthala.
- Dumont, Pierre. 1983. *Le français et les langues africaines au Sénégal*. Paris : Karthala.
- Dunigan, Melynda. 1994. *The clausal structure of Wolof: A study of Focus and Cliticization*. Thèse de doctorat. Chapel Hill : University of North Carolina.
- Ellis, Nick C. & Diane Larsen-Freeman (éds.). 2009. Language as a Complex Adaptive System. (Numéro Spécial). *Language Learning* 59(s1).
- Fal, Arame. 1980. *Les nominaux en sereer-siin : Parler de Jaxaaw*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines.
- Fal, Arame. 1999. *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*. Dakar : Organisation Sénégalaise d'Appui au Développement.
- Fal, Arame, Rosine Santos & Jean Léonce Doneux. 1990. *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof*. Paris : Karthala.
- Falk, Yehuda N. 1984. The English auxiliary system: a lexical-functional analysis. *Language* 60(3). 483-509.
- Faye, Souleymane. 1982. *Morphologie du verbe sérère*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.
- Faye, Souleymane & Maarten Mous. 2006. Verbal system and diathesis derivations in Seereer. *Africana Linguistica* XII. 89-112.
- Faye, Waly C. 1980. *Précis grammatical de sérère*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

- Ferry, Marie-Paule. 1991. *Thesaurus tenda : Dictionnaire ethnolinguistique de langues sénégaloguinéennes (bassari, bedik, konyagi)*. Paris : Peeters.
- Fillmore, Charles J. 1976. Pragmatics and the description of discourse. In Siegfried J. Schmidt (éd.), *Pragmatik II*. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- Fillmore, Charles J. 2008. Border Conflicts: FrameNet Meets Construction Grammar. In Elisenda Bernal & Janet DeCesaris (éds.), *Proceedings of the XIII EURALEX International Congress*, 49-68. Barcelone : Institut Universitari de Lingüística Aplicada.
- Fillmore, Charles J. & Paul Kay. 1993. *Construction Grammar Coursebook*. Berkeley : University of California.
- Flickinger, Daniel, Carl Pollard & Thomas Wasow. 1985. Structure-Sharing in Lexical Representation. *Proceedings of the 23rd Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*. 262-267.
- Fradin, Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- François, Jacques. 2008. Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents. *Cahier du CRISCO* 26. <http://www.crisco.unicaen.fr/Les-grammaires-de-construction.html>
- Franke, Michael. 2004. *Le Wolof de poche*. Chennevières-sur-Marne : Assimil.
- Gamble, David P. 1963. Elementary Wolof Grammar. In Gabriel Manessy & Serge Sauvageot (éds.), *Wolof et sérère : Études de phonétique et de grammaire descriptive*, 131-161. Dakar : Université de Dakar.
- Gaved, Timothy. 2007. *Un article sur la grammaire de mancagne*. Dakar : SIL Sénégal. <http://www.sil.org/resources/archives/42699>
- Gaved, Timothy & Margaret Gaved. 2007. *Le nom en mancagne*. Dakar : SIL Sénégal. <http://www.sil.org/resources/archives/42698>
- Gelderen, Elly van. 2011. *The Linguistic Cycle*. Oxford : Oxford University Press.
- Gensler, Orin D. 1994. On Reconstructing the Syntagm S-Aux-O-V-Other to Proto-Niger-Congo. *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 20(2). 1-20.
- Ginzburg, Jonathan & Ivan A. Sag. 2000. *Interrogative Investigations: the Form, Meaning, and Use*

*of English Interrogatives*. Stanford : CSLI Publications.

Givón, Talmy. 1990. *Syntax: a functional-typological introduction*, Vol. II. Amsterdam : John Benjamins.

Givón, Talmy. 2001. *Syntax: An Introduction*, Vol. I. Amsterdam : John Benjamins.

Goldberg, Adele E. 1995. *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.

Goldberg, Adele E. 2003. Constructions: a new theoretical approach to language. *Trends in Cognitive Science* 7(5). 219-224.

Gomes, Cleonice C. 2008. *O sistema verbal do balanta : um estudo dos morfemas de tempo*. Thèse de doctorat. São Paulo : Universidade de São Paulo.

Gottschlig, Peter. 2006. Elaboration and Simplification in Fula Verbal Morphology. In Bernard Caron & Petr Zima (éds.), *Sprachbund in the West African Sahel*, 145-165. Louvain : Peeters.

Gross, Maurice. 1999. Sur la définition d'auxiliaire du verbe. *Langages* 135. 8-21.

Guérin, Maximilien. 2011. *Le syntagme nominal en wolof : une approche typologique*. Mémoire de master. Paris : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Guérin, Maximilien. 2014a. La production de savoirs sur le wolof : Entre savoir cumulatif et oppositions théoriques. Communication présentée à la 2<sup>e</sup> *Rencontre des Jeunes Chercheur.e.s en Études Africaines (JCEA)*, Paris, 3-4 octobre. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01071616>

Guérin, Maximilien. 2014b. Les prédicats complexes en wolof : Unités morphologiques ou constructions syntaxiques ? In Dany Amiot, Delphine Tribout, Natalia Grabar, Cédric Patin & Fayssal Tayalati (éds.), *Morphology and its interfaces: Syntax, semantics and the lexicon*. (Numéro spécial). *Linguisticæ Investigationes* 37(2). 209-224.

Guérin, Maximilien. 2015a. Analyse typologique et syntaxique du génitif wolof. In Aurélia Elalouf & Marine Le Mené (éds.), *Diversité des pratiques de recherche en science du langage*. *Corela* HS-16. <http://corela.revues.org/3853>

Guérin, Maximilien. 2015b. Ébauche d'une organisation des constructions prédicatives en wolof. In Angelina Aleksandrova et al. (éds.), *Les Classifications en linguistique : Problèmes, Méthodologie, Enjeux*, 144-159. Bochum : Westdeutscher Universitätsverlag.

- Guignard, Jean-Baptiste. 2012. *Les grammaires cognitives : une épistémologie*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Güldemann, Tom. 2008. The Macro-Sudan belt: towards identifying a linguistic area in northern sub-Saharan Africa. In Bernd Heine & Derek Nurse (éds.), *A Linguistic Geography of Africa*, 151-185. Cambridge : Cambridge University Press.
- Guy-Grand, V-J. 1923. *Dictionnaire Français-Volof - Précédé d'un Abrégé de la Grammaire Volofe*. Dakar : Mission Catholique.
- Haiman, John. 1985. *Natural Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Harley, Matthew. 2008. Tense, Aspect and Mood in Tuwuli. In Felix K. Ameka & M.E. Kropp Dakubu (éds.), *Aspect and Modality in Kwa Languages*, 291-330. Amsterdam : John Benjamins.
- Haspelmath, Martin. 2000. Periphrasis. In Geert Booij, Christian Lehmann & Joachim Mugdan (éds.), *Morphology: An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, 654-664. Berlin : Walter de Gruyter.
- Haspelmath, Martin (éd.). 2001. *Language Typology and Language Universals* [2 Vol.]. Berlin : Walter de Gruyter.
- Haspelmath, Martin. 2002. *Understanding morphology*. Londres : Arnold.
- Haspelmath, Martin. 2010. Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies. *Language* 86(3). 663-687.
- Haspelmath, Martin. 2011. The indeterminacy of word segmentation and the nature of morphology and syntax. *Folia Linguistica* 45(1). 31-80.
- Heath, Jeffrey. 1999. *A Grammar of Koyra Chiini: The Songhay of Timbuktu*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries: Cognitive Forces and Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Heine, Bernd. 2003. Grammaticalization. In Brian D. Joseph & Richard D. Janda (éds.), *The Handbook of Historical Linguistics*, 575-601. Oxford : Blackwell.
- Heine, Bernd & Tania Kuteva. 2002. *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Heine, Bernd & Tania Kuteva. 2005. *Language Contact and Grammatical Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, Bernd & Mechthild Reh. 1984. *Grammaticalization and Reanalysis in African Languages*. Hambourg : Helmut Buske.
- Hetzron, Robert. 1975. The presentative movement, or why the ideal word order is V.S.O.P. In Charles Li (éd.), *Word Order and Word Order Change*, 345–388. Austin : University of Texas Press.
- Hopper, Paul J. & Elizabeth C. Traugott. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Houis, Maurice. 1977. Plan de description systématique des langues négro-africaines. *Afrique et Langage* 7. 5-65.
- Houis, Maurice. 1981. Les schèmes d'énoncés en bambara. *Mandenkan* 1. 17-24.
- Huddleston, Rodney. 1974. Further Remarks on the Analysis of Auxiliaries as Main Verbs. *Foundations of Language* 11(2). 215-229.
- Huddleston, Rodney. 1976. Some theoretical issues in the description of the English verb. *Lingua* 40. 331-383.
- Huddleston, Rodney & Geoffrey K. Pullum (éds.). 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hudston, Richard A. 1987. Zwicky on heads. *Journal of Linguistics* 23. 109-32.
- Hyman, Larry M. & John R. Watters. 1984. Auxiliary Focus. *Studies in African Linguistics* 15(3). 233-273.
- Idiatov, Dmitri. 2000. Le sémantisme des marqueurs aspecto-temporels du bambara : une tentative d'analyse. *Mandenkan* 36. 1-59.
- Jenkins, Sue & Jay Jenkins. 2000. *A Grammar of Wẽyẽ*. Dakar : SIL Sénégal. <http://www.sil.org/resources/archives/52058>
- Jespersen, Otto. 1924. *The Philosophy of Grammar*. Londres : George Allen & Unwin Ltd.
- Jóob, Bubakar Bóris. 2003. *Doomi Golo*. Dakar : Papyrus Afrique.
- Jurafsky, Daniel. 1992. *An On-line Computational Model of Human Sentence Interpretation: A*



*Theory of the Representation and Use of Linguistic Knowledge*. Thèse de doctorat. Berkeley : University of California.

Ka, Fary S. 1986. Les formes verbales du pulaar et leur emploi : systématique de la conjugaison verbale. *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire* 46B(3-4). 379-427.

Ka, Omar. 1978. *L'accent en wolof : essai d'analyse phonétique et linguistique*. Mémoire de master. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.

Ka, Omar. 1981. *La dérivation et la composition en wolof*. Dakar : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

Ka, Omar. 1994. *Wolof Phonology and Morphology*. Lanham : University Press of America.

Ka, Omar. 2001. Wolof. In Jane Gary & Carl Rubino (éds.), *Facts about the world's languages: an encyclopedia of the world's major languages, past and present*, 816-821. New York : H. W. Wilson Press.

Kastenholz, Raimund. 2003. Auxiliaries, grammaticalization, and word order in Mande. *Journal of African Languages and Linguistics* 24(1). 31-53.

Kay, Paul & Charles J. Fillmore. 1999. Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The *What's X Doing Y?* Construction. *Language* 75(1). 1-33.

Kesteloot, Lilyan & Bassirou Dieng. 1989. *Du Tieddo au Talibé : Contes et mythes wolof II*. Paris : Présence Africaine.

Kesteloot, Lilyan & Bassirou Dieng. 2015. *Contes et mythes wolof : Du Tieddo au Talibé*, 3<sup>e</sup> édition (revue et corrigée par Jean-Léopold Diouf). Paris : L'Harmattan.

Khachaturyan, Maria. 2011. Le système prédicatif du mano de Guinée. *Mandenkan* 47. 13-56.

Kihm, Alain. 1999. Focus in Wolof: a study of what morphology may do to syntax. In Georges Rebuschi & Laurice Tuller (éds.), *The Grammar of Focus*, 245-273. Amsterdam : John Benjamins.

Kihm, Alain. 2003. Qu'y a-t-il dans un nom ? Genre, classes nominales et nominalité. In Patrick Sauzet & Anne Zribi-Hertz (éds.), *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*, Vol. 1, 38-64. Paris : L'Harmattan.

Kiparsky, Paul. 2005. The Vedic Injunctive: Historical and Synchronic Implications. *The Yearbook of South Asian Languages and Linguistics*. 219-235.

- Kobès, Aloys. 1869. *Grammaire de la langue wolofe*. Saint-Joseph de Ngasobil : Mission Catholique.
- Koptjevskaja-Tamm, Maria. 1999. Finiteness. In Keith Brown & Jim Miller (éds.), *Concise encyclopedia of grammatical categories*, 146-149. Oxford : Elsevier.
- Kuteva, Tania. 2001. *Auxiliation: An Enquiry into the Nature of Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Kuzar, Ron. 2012. *Sentence Patterns in English and Hebrew*. Amsterdam : John Benjamins.
- Laay, Kamara. 2007. *Goneg nit ku ñuul gi*. Paris : L'Harmattan. [Traduction de « L'enfant noir » de Camara Laye par Jean-Léopold Diouf & Stéphane Robert]
- Labatut, Roger. 1990. La négation en pulaar. *Linguistique Africaine* 4. 115-122.
- Labouret, Henri. 1935. Remarques sur la langue des wolof. In Nicolas Leca, Les pêcheurs de Guet N'Dar, *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française* XVII(2). 288-299.
- Lakoff, George. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information structure and sentence form: Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud. 2000a. When subjects behave like objects: An analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages. *Studies in Language* 24(3). 611-682.
- Lambrecht, Knud. 2000b. Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127. 49-66.
- Lang, Jürgen. 2004. Affinités grammaticales entre le créole portugais de l'Île de Santiago (Cap Vert) et le wolof (Sénégal) : Aspect et temps. In Mauro Fernández, Manuel Fernández-Ferreiro & Nancy Vázquez Veiga (éds.), *Los criollos de base ibérica (ACBLPE 2003)*, 137-147. Madrid : Iberoamericana - Vervuert.
- Langacker, Ronald W. 2008. *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Lazard, Gilbert. 2001 [1992]. Y a-t-il des catégories interlangagières ? In *Études de linguistique gé-*

- nérale : Typologie grammaticale*, 57-64. Louvain : Peeters.
- Lazard, Gilbert. 1998. L'approche typologique. *La Linguistique* 34(1). 3-17.
- Lazard, Gilbert & Louise Peltzer. 2000. *Structure de la langue tahitienne*. Paris : Peeters.
- Leclerc, Jacques. 2014. *L'aménagement linguistique dans le monde*. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/> (Page consultée le 30 mai 2014).
- Lefebvre, Claire & Anne-Marie Brousseau. 2002. *A Grammar of Fongbe*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Lexander, Kristin V. 2010. Le wolof et la communication personnelle médiatisée par Internet à Dakar. *Glottopol* 14. 90-103.
- Lewis, M. Paul, Gary F. Simons & Charles D. Fennig (éds.). 2013. *Ethnologue: Languages of the World*, 17<sup>e</sup> édition. Dallas : SIL International. <http://www.ethnologue.com/>
- Longacre, Robert E. 1990. *Storyline Concerns and Word Order Typology in East and West Africa*. Los Angeles : James S. Coleman African Studies Center & Department of Linguistics, University of California.
- Lüpke, Friederike. 2005. *A grammar of Jalonke argument structure*. Thèse de doctorat. Nimègue : Radboud Universiteit Nijmegen.
- Marchese, Lynell. 1986. *Tense-Aspect and the Development of Auxiliaries in Kru Languages*. Dallas : Summer Institute of Linguistics.
- Mathieu, Yvette Y. 2003. La Grammaire de Construction. *Linx* 48. 43-56.
- Matthews, Peter H. 2007. *Concise Oxford Dictionary of Linguistics*, 2<sup>e</sup> édition. Oxford : Oxford University Press.
- Mc Laughlin, Fiona. 2004. Is There an Adjective Class in Wolof? In Robert M. W. Dixon & Alexandra Y. Aikhenvald (éds.), *Adjective Classes: A Cross-Linguistic Typology*, 242-262. Oxford : Oxford University Press.
- Meillet, Antoine. 1958 [1921]. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Librairie Honoré Champion.
- Mel'čuk, Igor. 1996. *Cours de morphologie générale*, Vol. 3. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- Miyamoto, Ritsuko. 1993. A Study of Fula Dialects: Examining the Continuous/Stative Constructions. *Senri Ethnological Studies* 35. 215-230.
- Mohamadou, Aliou. 2012. *Le verbe en peul : Formes et valeurs en pulaar du Fuuta-Tooro*. Paris : Karthala.
- Montébran, Aurore. 2015. *Les structures de la négation dans le cadre des marqueurs TAM dans les langues atlantiques*. Mémoire de master. Paris : Inalco.
- Morgan, Daniel R. 1996. *Overview of grammatical structures of Ndut: a Cangin language of Senegal*. Mémoire de master. Arlington : University of Texas.
- Mounin, Georges (éd.). 2004. *Dictionnaire de la linguistique*, 4<sup>e</sup> édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mous, Maarten. 2005. Selectors in Cushitic. In F. K. Erhard Voeltz (éd.), *Studies in African linguistic typology*, 303-325. Amsterdam : John Benjamins.
- Munro, Pamela & Dieynaba Gaye. 1997. *Ay Baati Wolof : A Wolof Dictionary*, Revised Edition. Los Angeles : UCLA Department of Linguistics.
- Ndao, Dame. 2011. *Phonologie, morphologie et structures syntaxiques du pepel*. Thèse de doctorat. Paris : Inalco & Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Ndiaye, Daouda. 1999. *L'ombre du Baobab - Keppaarug Guy gi*. Paris : L'Harmattan.
- Ndiaye, Moussa D. 2004. *Éléments de morphologie du wolof : Méthodes d'analyse en linguistique*. Munich : Lincom Europa.
- N'Diaye-Corréard, Geneviève. 1973. Notes sur le verbe fca. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Dakar)* 3. 177-192.
- N'Diaye-Corréard, Geneviève. 1985. La proposition subordonnée à un syntagme nominal en balante. *BULING* 1. 47-58.
- N'Diaye-Corréard, Geneviève. 1989. Focalisation et système verbal en wolof. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Dakar)* 19. 177-190.
- N'Diaye-Corréard, Geneviève. 2003. Structure des propositions et système verbal en wolof. *Sud-Langues* 3. 163-188.
- Neveu, Franck. 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*, 2<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin.

- Newman, Paul. 2000. *The Hausa Language: An Encyclopedic Reference Grammar*. New Haven : Yale University Press.
- Nichols, Johanna. 1986. Head-Marking and Dependent-Marking Grammar. *Language* 62(1). 56-119.
- Nikolaeva, Irina. 2007. *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*. Oxford : Oxford University Press.
- Njie, Codu Mbassy. 1982. *Description syntaxique du wolof de Gambie*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines.
- Noël, Dirk. 2007. Diachronic construction grammar and grammaticalization theory. *Functions of Language* 14(2). 177-202.
- Noonan, Michael. 2007. Complementation. In Timothy Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description*, Vol. II : *Complex Constructions*, 2<sup>e</sup> édition, 52-150. Cambridge : Cambridge University Press.
- Nouguier Voisin, Sylvie. 2002. *Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof*. Thèse de doctorat. Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- Nurse, Derek. 2008. *Tense and Aspect in Bantu*. Oxford : Oxford University Press.
- Nurse, Derek & Gérard Philippson (éds.). 2003. *The Bantu Languages*. New York : Routledge.
- Nussbaum, Loren V., William G. Gage & Daniel Varre. 1970. *Dakar Wolof: a basic course* [Based on Introductory Course in Dakar Wolof, by William A. Stewart et al., CAL, 1966]. Washington : Center for Applied Linguistics.
- Nyckees, Vincent. 1998. *La sémantique*. Paris : Belin.
- Oppermann-Marsaux, Évelyne. 2006. Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. *Langue française* 149. 77-91.
- Organisation des Nations Unies. 1998. *Bataaxal gu mag gi ëmb sañ-sañi doomi Aadama*. Dakar : Centre d'Information des Nations Unies. [Déclaration universelle des droits de l'homme en wolof].
- Palmer, Frank R. 1979. Why auxiliaries are not main verbs. *Lingua* 47. 1-25.
- Palmer, Frank R. 1987. *The English Verb*, 2<sup>e</sup> édition. Londres : Longman.

- Palmer, Frank R. 2001. *Mood and Modality*, 2<sup>e</sup> édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Payne, Stephen. 1992. *Une grammaire pratique (avec phonologie et dictionnaire) de kwatay (parler du village de Diémbéring, basse Casamance, Sénégal)*. Dakar : SIL.
- Perrin, Loïc-Michel. 2005. *Des représentations du temps en wolof*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris Diderot.
- Perrin, Loïc-Michel. 2008. L'économie du système des subordonnées temporelles et hypothétiques du wolof. *Journal of African Languages and Linguistics* 29(1). 71-91.
- Perrin, Loïc-Michel. 2012. *L'expression du temps en wolof – langue atlantique parlée au Sénégal*. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Perrot, Jean-Charles. 2002. Qu'est-ce qu'un système verbal ? *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 146(1). 333-352.
- Pozdniakov, Konstantin. 1993. *Сравнительная грамматика атлантических языков: именные классы и фоно-морфология* [Grammaire comparée historique des langues atlantiques : classes nominales et morphophonologie]. Moscou : Nauka.
- Pozdniakov, Konstantin. 2007. Études atlantiques comparatives : questions de méthodologie. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15. 93-119.
- Pozdniakov, Konstantin. 2011. Les langues atlantiques. In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube (éds.), *Dictionnaire des langues*, 20-23. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pozdniakov, Konstantin. 2015. Diachronie des classes nominales atlantiques : morphophonologie, morphologie, sémantique. In Denis Creissels & Konstantin Pozdniakov (éds.), *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, 57-102. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Pozdniakov, Konstantin & Guillaume Segerer. 2004. Reconstruction des pronoms atlantiques et typologie des systèmes pronominaux. In Dymitr Ibrizimow & Guillaume Segerer (éds.), *Systèmes de marques personnelles en Afrique*, 151-162. Louvain : Peeters.
- Pozdniakov, Konstantin & Guillaume Segerer. à paraître. A new classification of Atlantic languages. In Friederike Lüpke (éd.), *The Oxford Guide to the Atlantic Languages of West Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- Pullum, Geoffrey K. & Deirdre Wilson. 1977. Autonomous syntax and the analysis of auxiliaries. *Language* 53. 741-788.

- Queixalós, Francesc. 2011. Notes sur la nominalisation. *Amerindia* 35. 105-111.
- Quint, Nicolas. 2000a. *Grammaire de la langue cap-verdienne : Étude descriptive et compréhensive du créole afro-portugais des Îles du Cap-Vert*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2000b. *Le cap-verdien : origines et devenir d'une langue métisse*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2003. *Parlons capverdien : Langue et culture*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2008. *L'élément africain dans la langue capverdienne*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2015. Le système des classes nominales en nyun de Djifanghor. In Denis Creissels & Konstantin Pozdniakov (éds.), *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, 407-443. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Rambaud, Jean-Baptiste. 1903. *La langue wolof*. Paris : Imprimerie Nationale.
- Renaudier, Marie. 2012. *Dérivation et valence en sereer : Variété de Mar Lodj (Sénégal)*. Thèse de doctorat. Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- Renaudier, Marie. 2015. Le système des classes nominales en sereer. In Denis Creissels & Konstantin Pozdniakov (éds.), *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, 469-500. Cologne : Rüdiger Köppe Verlag.
- Rialland, Annie & Stéphane Robert. 2001. The intonational system of Wolof. *Linguistics* 39(5). 893-939.
- Rialland, Annie & Stéphane Robert. 2003. Intonation et focalisation en wolof : économie d'un système. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 13. 161-185.
- Robert, Stéphane. 1990. Aperçu et réflexions sur la négation en wolof. *Linguistique Africaine* 4. 167-180.
- Robert, Stéphane. 1991. *Approche énonciative du système verbal : Le cas du wolof*. Paris : CNRS Éditions.
- Robert, Stéphane. 1995. Aoristique et mode subordonatif : liens entre aspect et prédication. In Janine Bouscaren, Jean-Jacques Franckel & Stéphane Robert (éds.), *Langues et langage : problèmes et raisonnement en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, 373-389. Paris : Presses Universitaires de France.

- Robert, Stéphane. 1996. Aspect zéro et dépendance situationnelle : l'exemple du wolof. In Claude Müller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, 153-162. Tübingen : Niemeyer.
- Robert, Stéphane. 1999. Grammaire fractale et sémantique transcatégorielle : entre syntaxe et lexic. *Langage* 136. 106-123.
- Robert, Stéphane. 2000. Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus. In Bernard Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, 229-267. Louvain : Peeters.
- Robert, Stéphane. 2010a. Focus in Atlantic Languages. In Ines Fiedler & Anne Schwarz (éds.), *The Expression of Information Structure: A Documentation of Its Diversity Across Africa*, 233-260. Amsterdam : John Benjamins.
- Robert, Stéphane. 2010b. Clause chaining and conjugations in Wolof: A typology of parataxis and its semantics. In Isabelle Bril (éd.), *Clause Linking and Clause Hierarchy: Syntax and pragmatics*, 469-498. Amsterdam : John Benjamins.
- Robert, Stéphane. 2011. Le Wolof. In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube (éds), *Dictionnaire des langues*, 23-30. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roger, Jacques F. 1829. *Recherches philosophiques sur la langue ouoloffe*. Paris : Librairie Orientale de Dondey-Dupré.
- Ross, John R. 1969. Auxiliaries as main verbs. *Studies in Philosophical Linguistics* 1. 77-102.
- Rougé, Jean-Louis. 2004. *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique*. Paris : Karthala.
- Sachnine, Michka. 2014. *Grammaire du yorùbá standard (Nigeria)*. Paris : Karthala.
- Saeed, John. 1999. *Somali*. Amsterdam : John Benjamins.
- Sall, Adjaratou Oumar. 2005. *La subordination en wolof : description syntaxique*. Thèse de doctorat. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Samb, Amar. 1983. *Initiation à la grammaire wolof*. Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire.
- Sambou, Pierre. 2008. Topicalisation et focalisation en joola karon. *SudLangues* 10. 34-48.
- Samvelian, Pollet. 2012. *Grammaire des prédicats complexes : les constructions nom-verbe*. Paris : Lavoisier.



- Santos, Rosine. 1996. *Le mey : Langue Ouest-Atlantique de Guinée*. Thèse de doctorat. Paris : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- Sapir, J. David. 1969. *A Grammar of Diola-Fogny*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sapir, J. David. 1971. West Atlantic. In Thomas A. Sebeok (éd.), *Linguistics in Sub-Saharan Africa*. La Haye : Mouton.
- Saussure, Ferdinand de. 1995 [1916]. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.
- Sauvageot, Serge. 1965. *Description synchronique d'un dialecte wolof : Le parler du Dyolof*. Dakar : Institut Français d'Afrique Noire.
- Schachter, Paul. 1973. Focus and relativization. *Language* 49(1). 19-46.
- Schachter, Paul & Timothy Shopen. 2007. Parts-of-speech systems. In Timothy Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description*, Vol. I : *Clause Structure*, 2<sup>e</sup> édition, 1-60. Cambridge : Cambridge University Press.
- Schaden, Gerhard. 2007. *La sémantique du Parfait : Étude des « temps composés » dans un choix de langues germaniques et romanes*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.
- Segerer, Guillaume. 2002. *La langue bijogo de Bubaque (Guinée Bissau)*. Louvain : Peeters.
- Senghor, Leopold Sédar. 1963. La dialectique du nom-verbe en wolof. In Gabriel Manessy & Serge Sauvageot (éds.), *Wolof et sérère : Études de phonétique et de grammaire descriptive*, 123-130. Dakar : Université de Dakar.
- Shawyer, Richard. 2009. *Léebuy Wolof yi - lu dajale 2750 léebuy wolof*, 2<sup>e</sup> édition. Auto-édition. [Recueil de proverbes wolof]
- Shopen, Timothy. 2007. *Language Typology and Syntactic Description*, 2<sup>e</sup> édition [3 Vol.]. Cambridge : Cambridge University Press.
- Soukka, Maria. 2000. *A Descriptive Grammar of Noon: A Cangin Language of Senegal*. Munich : Lincom Europa.
- Spears, Arthur K. 1990. Tense, Mood, and Aspect in the Haitian Creole Preverbal Marker System. In John V. Singler (éd.), *Pidgin and creole tense-mood-aspect systems*, 119-142. Amsterdam : John Benjamins.

- Steele, Susan M. (éd.). 1981. *An Encyclopedia of AUX: A Study in Cross-Linguistic Equivalence*. Cambridge : MIT Press.
- Stennes, Leslie H. 1967. *A Reference Grammar of Adamawa Fulani*. East Lansing : African Studies Center, Michigan State University.
- Stump, Gregory T. 2001. *Inflectional Morphology: A Theory of Paradigm Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sylla, Yèro. 1982. *Grammaire moderne du pulaar*. Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2010. The role of the Berber deictic and TAM markers in dependent clauses in Zenaga. In Isabelle Bril (éd.), *Clause-Linking and Clause-Hierarchy*, 355-398. Amsterdam : John Benjamins.
- Timberlake, Alan. 2007. Aspect, tense, mood. In Timothy Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description*, Vol. III : *Grammatical Categories and the Lexicon*, 2<sup>e</sup> édition, 280-333. Cambridge : Cambridge University Press.
- Torrence, Harold. 2003. Verb movement on Wolof. *UCLA working papers in linguistics* 9. 85-115.
- Torrence, Harold. 2005. *On the Distribution of Complementizers in Wolof*. Thèse de doctorat. Los Angeles : University of California, Los Angeles.
- Torrence, Harold. 2013a. *The Clause Structure of Wolof : Insights into the Left Periphery*. Amsterdam : John Benjamins.
- Torrence, Harold. 2013b. The Morphosyntax of Wolof Clefts: Structure and Movement. In Katharina Hartmann & Tonjes Veenstra (éds.), *Cleft Structures*, 187-224. Amsterdam : John Benjamins.
- Tosco, Mauro. 2002. A whole lotta focusin' goin' on: Information packaging in Somali texts. *Studies in African Linguistics* 31(1/2). 27-53.
- Tozzer, Alfred M. 1977. *A Maya grammar*. New York : Dover.
- Trifkovič, Mirjana. 1969. *Le mancagne : étude phonologique et morphologique*. Dakar : Institut Fondamental d'Afrique Noire.
- Traugott, Elizabeth C. & Graeme Trousdale. 2013. *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford : Oxford University Press.
- van der Auwera, Johan (voir Auwera).

- Voisin, Sylvie. 2006. L'infinitif en wolof. In Odile Blanvillain & Claude Guilmier (éds.), *Les formes non finies du verbe 1* [Travaux linguistiques du CERLICO 19], 61-83. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Voisin, Sylvie. 2010. L'inaccompli en wolof. In Franck Floricic (éd.), *Essais de typologie et de linguistique générale : Mélanges offerts à Denis Creissels*, 143-166. Paris : ENS Éditions.
- Vydrine, Valentin. 1999. Les parties du discours en bambara : un essai de bilan. *Mandenkan* 35. 73-93.
- Vydrine, Valentin. 2009. On the problem of the Proto-Mande homeland. *Journal of language relationship* 1. 107-142.
- Williamson, Kay & Roger Blench. 2004. Niger-Congo. In Bernd Heine & Derek Nurse (éds.), *Les langues africaines*, 21-54. Paris : Karthala.
- Wilson, W. André. A. 1961. Outline of the Balanta language. *African Language Studies* 2. 139-168.
- Wilson, W. André. A. 1989. Atlantic. In John T. Bendor-Samuel & Rhonda L. Hartell (éds.), *The Niger-Congo languages: a classification and description of Africa's largest language family*, 81-104. Lanham : University Press of America.
- Winters, James & Patricia Winters. 2004. *A Grammar of Oniyan (also known as Bassari)*. Dakar : SIL Sénégal. <http://www.sil.org/resources/archives/51549>
- Zima, Petr. 2006. TAM verbal paradigms in the West African Sahel as areal (Sprachbund), genetic and sociolinguistic features. (Where are we 75 years after Klingenheben?). In Bernard Caron & Petr Zima (éds.), *Sprachbund in the West African Sahel*, 221-237. Louvain : Peeters.
- Zribi-Hertz, Anne & Lamine Diagne. 1999. Description linguistique et grammaire universelle : réflexions sur la notion de finitude à partir de la grammaire du wolof. *Linx, Numéro spécial* 11. 205-215.
- Zribi-Hertz, Anne & Lamine Diagne. 2002. Clitic placement after syntax: Evidence from Wolof person and locative markers. *Natural language and linguistic theory* 20(4). 823-884.
- Zribi-Hertz, Anne & Lamine Diagne. 2003. Déficience flexionnelle et temps topical en wolof. In Patrick Sauzet & Anne Zribi-Hertz (éds.), *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*, Vol. 2, 205-231. Paris : L'Harmattan.
- Zwicky, Arnold M. 1977. *On clitics*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.

Zwicky, Arnold M. 1985a. Heads. *Journal of Linguistics* 21. 1-29.

Zwicky, Arnold M. 1985b. Clitics and Particles. *Language* 61(2). 283-305.

Zwicky, Arnold M. 1993. Heads, bases and functors. In Greville G. Corbett, Norman M. Fraser & Scott McGlashan (éds.), *Heads in grammatical theory*, 292-315. Cambridge : Cambridge University Press.

Zwicky, Arnold M. & Geoffrey K. Pullum. 1983. Cliticization vs. Inflection: English *n't*. *Language* 59. 502-513.





## **Les constructions verbales en wolof : Vers une typologie de la prédication, de l'auxiliation et des périphrases**

Le principal objectif de cette étude est de situer les constructions verbales du wolof dans une perspective typologique. Il s'agit tout d'abord de proposer une description synthétique du système de prédication verbale du wolof dans une perspective typologique, en nous appuyant sur les travaux de référence concernant la conjugaison du wolof. Contrairement à ce que l'on observe dans un très grand nombre de langues, en wolof la majeure partie des catégories grammaticales liées au verbe est exprimée par des constructions périphrastiques. L'analyse typologique de ces constructions périphrastiques nous sert de base empirique pour proposer une nouvelle approche de la notion d'auxiliaire. Nous considérons que, dans une perspective typologique, l'auxiliaire ne doit pas être défini comme une catégorie lexicale spécifique, ni comme une étape dans un chemin de grammaticalisation, mais plutôt comme un élément prédicatif autonome ayant une fonction spécifique. Par ailleurs, nous proposons une analyse constructionnelle de l'organisation du système de prédication verbale du wolof. Nous considérons que les constructions verbales du wolof ne forment pas un ensemble non structuré d'entités indépendantes, mais plutôt un système extrêmement structuré (un réseau de constructions). En outre, nous montrons que certaines idiosyncrasies apparentes dans le paradigme de conjugaison du wolof peuvent s'expliquer à la lumière de la diachronie. Enfin, nous proposons une analyse comparative des constructions verbales des langues atlantiques afin de déterminer ce qui, dans la conjugaison du wolof, est issu du proto-atlantique.

**Mots clés :** Wolof, Typologie, Auxiliaires, Périphrases, Grammaticalisation, Grammaire de construction

## **Verbal Constructions in Wolof: Towards a Typology of Predication, Auxiliation and Periphrasis**

This thesis is a study of Wolof verbal constructions in a typological perspective. Based on available descriptions of Wolof verbal conjugation, I first provide a summary of the system of verbal predication in the light of the typological literature. Contrary to what is observed in many languages, most Wolof verbal categories are expressed periphrastically. The typological analysis of these periphrastic constructions provides us with the empirical basis to propose a new approach to the notion of “auxiliary”. I argue that auxiliaries should not be cross-linguistically defined as items belonging to a specific lexical class or as items on a grammaticalisation path but rather as autonomous predicative elements with a specific function. In addition, I propose a constructional analysis of the organisation of the verbal predication system of Wolof. The entirety of Wolof verbal constructions is not assumed to form an unstructured set of independent entities, but it is instead taken to constitute a highly structured system (a network of constructions). Furthermore, some apparent idiosyncrasies in the conjugation paradigm of Wolof can be explained from a diachronic point of view. Finally, I provide a comparative analysis of verbal constructions in Atlantic languages in order to determine which elements of the Wolof conjugation are inherited from Proto-Atlantic.

**Keywords:** Wolof, Typology, Auxiliaries, Periphrasis, Grammaticalization, Construction Grammar

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3  
ED268 - Langage et langues : description, théorisation, transmission  
Centre Bièvre - 1, rue Censier, 75005 Paris  
UFR Littérature, Linguistique, Didactique  
Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées